



Insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada : Une étude comparative des effets des modèles universaliste et multiculturaliste sur l'expérience des individus

Niloofar Shariat

► To cite this version:

Niloofar Shariat. Insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada : Une étude comparative des effets des modèles universaliste et multiculturaliste sur l'expérience des individus. Sociologie. Université Côte d'Azur, 2025. Français. <NNT : 2025COAZ2024>. <tel-05351708>

HAL Id: tel-05351708

<https://theses.hal.science/tel-05351708v1>

Submitted on 6 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



THÈSE DE DOCTORAT

Insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada
Une étude comparative des effets des modèles universaliste et
multiculturaliste sur l'expérience des individus

Niloofer SHARIAT

URMIS – Unité de recherche migration et société

**Présentée en vue de l'obtention
du grade de docteur en Sociologie
d'Université Côte d'Azur**

Dirigée par : Swanie Potot

Soutenue le : 30 juin 2025

Devant le jury, composé de :

Adelina Miranda, Professeure
d'Anthropologie, Université de Poitiers

Swanie Potot, DR CNRS en sociologie,
URMIS, Université Côte d'Azur

Christian Rinaudo, Professeur de
sociologie, URMIS, Université Côte d'Azur

Nader Vahabi, Sociologue HDR, LISST,
Université Toulouse Jean Jaurès

Serge Weber, Professeur de géographie,
APC, Université Eiffel

Thèse de doctorat :

Insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada : une étude comparative des effets des modèles universaliste et multiculturaliste sur l'expérience des individus

Niloofar Shariat

Laboratoire : URMIS-Unité de recherche migration et société

Jury :

Adelina Miranda, Professeure d'anthropologie, Université de Poitiers, **Rapporteuse**

Swanie Potot, DR CNRS en sociologie, URMIS, Université Côte d'Azur, **Directrice de thèse**

Christian Rinaudo, Professeur de sociologie, URMIS, Université Côte d'Azur, **Président du jury**

Nader Vahabi, Sociologue HDR, LISST, Université Toulouse Jean-Jaurès, **Examineur**

Serge Weber, Professeur de géographie, APC, Université Eiffel, **Rapporteur**

Résumé

Cette thèse analyse l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada en comparant les modèles d'intégration universaliste et multiculturaliste. Inspirée par les travaux de l'École de Chicago, notamment ceux de Georg Simmel et Robert Park, cette recherche mobilise les contributions de sociologues tels que Danièle Lochak, Daniel Schnapper, Danièle Juteau, John Berry, Robert Gordon, Abdelmalek Sayad, François Dubet, Serge Weber, Haideh Moghissi, Nader Vahabi, Will Kymlicka, ainsi que d'autres chercheurs ayant exploré les dynamiques migratoires et les modèles d'intégration.

Elle repose sur une approche qualitative combinant entretiens semi-directifs, analyse documentaire et observations participantes. L'objectif est de comprendre comment les contextes institutionnels influencent les trajectoires migratoires et les défis rencontrés, notamment dans l'accès à l'emploi, l'éducation et les interactions interculturelles.

L'étude souligne que le modèle républicain français favorise une intégration fondée sur l'assimilation, valorisant l'uniformité et la neutralité dans l'espace public, tandis que le modèle canadien reconnaît officiellement la diversité culturelle et encourage son expression. Cependant, cette reconnaissance ne garantit pas nécessairement une inclusion sociale et économique effective, car des barrières institutionnelles et des discriminations persistent. Ces différences influencent les expériences des migrants iraniens, qui doivent s'adapter à des attentes variées en matière d'intégration et jongler entre maintien de leur identité et adaptation aux normes dominantes.

L'analyse met en avant les stratégies d'adaptation et les tensions identitaires des immigrants en fonction des politiques migratoires et des dynamiques sociales propres à chaque pays. Elle souligne également le rôle des réseaux communautaires et des interactions avec la société d'accueil dans le processus d'intégration. Les communautés iraniennes, bien que plus structurées au Canada qu'en France, ne garantissent pas toujours un soutien efficace face aux défis professionnels et sociaux rencontrés par les nouveaux arrivants. Toutefois, la présence d'une communauté iranienne plus large et mieux établie au Canada atténue le sentiment de nostalgie et d'étrangeté, grâce à la disponibilité de commerces iraniens, de restaurants, de réseaux sociaux actifs et d'événements culturels. Ces éléments permettent aux immigrants de maintenir un lien

avec leur culture d'origine tout en s'intégrant dans la société canadienne. Cependant, malgré ces facilités, un certain sentiment de nostalgie et de décalage identitaire persiste.

Cette recherche montre que l'intégration est un processus complexe, dépassant la simple adaptation aux normes du pays d'accueil. Elle met en évidence les défis structurels et individuels rencontrés par les migrants et ouvre des perspectives pour de futures recherches sur les dynamiques interculturelles, les inégalités socio-économiques et les transformations identitaires en contexte migratoire.

Mots-clés :

Insertion sociale, Immigrants iraniens, Intégration, Multiculturalisme, Assimilation, Identité, Politiques migratoires, Réseaux communautaires

Abstract

This thesis analyzes the social integration of Iranian immigrants in France and Canada by comparing universalist and multicultural integration models. Inspired by the works of the Chicago School, particularly those of Georg Simmel and Robert Park, this research draws on the contributions of sociologists such as Danièle Lochak, Daniel Schnapper, Danièle Juteau, John Berry, Robert Gordon, Abdelmalek Sayad, François Dubet, Serge Weber, Haideh Moghissi, Nader Vahabi, Will Kymlicka, and other researchers who have explored migration dynamics and integration models.

It relies on a qualitative approach combining semi-structured interviews, document analysis, and participant observation. The goal is to understand how institutional contexts influence migration trajectories and the challenges faced, particularly in accessing employment, education, and intercultural interactions.

The study highlights that the French republican model favors an integration based on assimilation, valuing uniformity and neutrality in the public space, while the Canadian model officially recognizes cultural diversity and encourages its expression. However, this recognition does not necessarily guarantee effective social and economic inclusion, as institutional barriers and discrimination persist. These differences influence the experiences of Iranian migrants, who must adapt to varying expectations regarding integration and balance the maintenance of their identity with adaptation to dominant norms.

The analysis highlights the adaptation strategies and identity tensions of immigrants according to migration policies and the social dynamics specific to each country. It also underscores the role of community networks and interactions with the host society in the integration process. Iranian communities, though more structured in Canada than in France, do not always provide effective support in the face of professional and social challenges encountered by newcomers. However, the presence of a larger and better-established Iranian community in Canada mitigates the feelings of nostalgia and estrangement, thanks to the availability of Iranian businesses, restaurants, active social networks, and cultural events. These elements allow immigrants to maintain a link with their culture while integrating into Canadian society. However, despite these facilities, a certain sense of nostalgia and identity displacement persists.

This research shows that integration is a complex process, going beyond mere adaptation to the host country's norms. It highlights the structural and individual challenges faced by migrants and opens up perspectives for future research on intercultural dynamics, socio-economic inequalities, and identity transformations in a migration context.

Keywords:

Social insertion, Iranian immigrants, Integration, Multiculturalism, Assimilation, Identity, Migration policies, Community networks

À ma fille, Sarina,

*Que cette réflexion sur les expériences migratoires t'inspire à contribuer à
un monde plus inclusif, où nul ne se sent en marge, et à y laisser ton
empreinte.*

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Swanie Potot. Je n'oublierai jamais notre premier rendez-vous en ligne, un moment clé où la confiance entre nous s'est construite.

En 2020, lorsque j'ai décidé d'entreprendre une thèse en France sur l'immigration, j'ai entamé un long parcours de recherche pour trouver une université et un directeur de thèse qui correspondent à mon projet. Pendant des mois, j'ai exploré différentes universités, envoyé de nombreux courriels à des professeurs, parfois sans réponse, parfois avec des échanges qui semblaient prometteurs mais qui n'ont pas abouti. J'ai même reçu quelques réponses positives de la part de certains professeurs, mais ma destination était Nice et l'URMIS, avec Swanie Potot comme directrice de ce projet.

Mon époux, qui m'a soutenue à chaque étape, m'a alors parlé de l'URMIS et de la ville de Nice. Il m'a expliqué que c'était un centre spécialisé dans les études sur l'immigration et que l'admission y était exigeante. Dès que j'ai découvert l'URMIS et lu les travaux de Swanie Potot, j'ai su que c'était là que je voulais faire ma thèse.

Avec une certaine appréhension, je lui ai écrit un courriel, sans trop d'attente, pensant qu'elle serait trop sollicitée pour me répondre. Pourtant, à ma grande surprise, elle m'a répondu rapidement et m'a proposé un entretien en ligne. Je me souviens encore de cette rencontre : dès les premières minutes, sa bienveillance et son écoute ont dissipé mon stress. À la fin de notre échange, elle m'a dit : « *Je ne vois aucune raison de ne pas t'accepter.* » Sur le moment, je ne savais pas comment interpréter ces mots : était-ce un véritable *oui* ? Un compliment ? Une manière de l'encourager sans engagement ? Mais peu de temps après, elle m'a confirmé qu'elle acceptait de diriger ma thèse.

Tout au long du processus administratif, qui s'est révélé particulièrement complexe – notamment pour la reconnaissance de mes diplômes iraniens –, elle a été d'un soutien inestimable. Grâce à son accompagnement et à son engagement, j'ai finalement pu être acceptée comme doctorante à l'URMIS, à Nice. Lorsque mon époux, qui s'occupait des démarches administratives avec l'université et le centre d'inscription, m'a annoncé que mon admission était officielle, j'ai ressenti une immense joie. Submergée par l'émotion, j'ai pleuré, réalisant que ce moment

marquait le début d'un parcours académique qui me tenait profondément à cœur. Ce n'était pas une exagération iranienne, mais un véritable sentiment de gratitude et d'accomplissement.

Merci, Swanie, pour ta confiance et ton accompagnement, ainsi que pour les accommodements que tu as faits pour moi en tant qu'étudiante non francophone et pour ta patience lors de nos échanges tout au long de ces quatre années. Que ce soit en présentiel, lorsque j'étais à Nice, ou à distance depuis le Canada, nos discussions régulières ont été d'une aide précieuse. Tes encouragements, tes *bravos* après avoir lu mes écrits, tes commentaires toujours pertinents pour m'aider à améliorer mon travail, ta rigueur et ta présence constante ont été des piliers essentiels de ce parcours. Je crois que nous avons parcouru ensemble ce chemin de découverte des expériences vécues par les immigrants iraniens, et aujourd'hui, ce trajet est bien plus lumineux qu'au début. Cette thèse n'aurait pas été possible sans ton soutien et ton engagement tout au long de ces années.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du jury de ma thèse, **Adelina Miranda, Christian Rinaudo, Nader Vahabi et Serge Weber**, dont **Adelina Miranda et Serge Weber** en tant que **rapporteurs**. Je les remercie pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à mon travail. Leur expertise et leurs retours ont été essentiels à l'aboutissement de cette recherche.

Je souhaite également remercier mon **comité de suivi**, composé de **Jean-Luc Primon, Christian Rinaudo et Florence Boyer**, qui ont pris le temps, à deux reprises, d'échanger avec moi et de m'accompagner dans mon parcours académique. Leur suivi attentif et leurs conseils m'ont aidée à rester sur la bonne trajectoire et à mener à bien cette recherche.

Je remercie tous les membres de l'URMIS, même si, en raison de mes nombreux déplacements entre le Canada et la France, je n'ai pas eu l'occasion de tous les rencontrer. Un immense merci à **Hervé Andrès** et sa famille, qui m'ont accueillie chaleureusement et hébergée lorsque je n'avais pas de résidence universitaire. Leur générosité et leur bienveillance m'ont profondément touchée.

Je suis également reconnaissante envers **Jean-Luc Primon, Marie Lesclingand et Valérie Saurent**, ainsi que d'autres collègues dont je ne connais pas encore parfaitement le nom,

toujours en raison de mes séjours partagés entre la France et le Canada. Un merci particulier à **mes compatriotes de laboratoire, Nada Matsimouna, Adèle Nivière, Julie Chauvet, Célia Nguyen, Thomas Bofill, Sara et Stélios**, qui m'ont accueillie avec chaleur dès mes premiers jours à Nice, facilitant ainsi mon intégration et rendant mon expérience au sein du laboratoire plus enrichissante.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers **Zari Godini**, une femme iranienne courageuse installée à Nice avant moi, qui m'a précieusement aidée à établir des liens avec la communauté iranienne locale. Son soutien et ses conseils ont été d'une grande aide dans mon travail de recherche. Je remercie également **Hossein Taheri**, un intellectuel iranien et joueur de sitar, qui, à chaque fois que j'étais à Nice, m'a soutenue moralement et aidée à ne pas me sentir étrangère dans cette ville.

Un immense merci à **Ali Abbasi Esfajir**, un ami de longue date, sociologue et professeur d'université en Iran. Pouvoir échanger avec lui en persan sur ma thèse a été une ressource précieuse. Il m'a tenue informée de l'actualité iranienne, a répondu à mes nombreuses questions et a partagé avec moi les parcours de ses étudiants et doctorants en Iran. Nos discussions ont enrichi ma réflexion sur les dynamiques migratoires des Afghans en Iran, le sens de l'identité dans ces contextes, ainsi que la méthodologie de recherche et le traitement des entretiens.

Je remercie du fond du cœur **tous les immigrants iraniens en France et au Canada**, qui m'ont accordé leur confiance et partagé leurs expériences de vie. Grâce à leurs témoignages, ils ont contribué à enrichir cette recherche et à laisser une empreinte vers un monde plus inclusif.

Je souhaite aussi rendre hommage à **mon ami Keita, de Côte d'Ivoire**, que j'ai rencontré il y a vingt ans lorsqu'il étudiait en Iran. Il est malheureusement décédé il y a dix ans, mais il reste à jamais dans mon cœur. Keita a été mon premier professeur de français, et je l'aimais profondément. Je me souviens encore de nos promenades dans les rues de Téhéran, où de jeunes Iraniens se moquaient gentiment de nous en disant : *"La nuit et minuit sont arrivées !"* – une phrase qu'il comprenait en persan et qui le faisait rire de tout son cœur. Il me répétait toujours : *"Niloofar, tu vas y arriver, tu feras tes études en France et tu réaliseras tes rêves."* Il a toujours été là pour moi lorsqu'il vivait en Iran, alors que, selon toute logique, cela aurait dû être

l'inverse. Aujourd'hui, il n'est plus de ce monde, mais il demeure à jamais présent dans mon cœur.

Un immense merci à mon époux, **Hossein Sajjadi**, qui a été à mes côtés, **épaule contre épaule**, tout au long de ce parcours. Son soutien, tant financier que moral, a rendu cette thèse possible, et je lui en serai toujours reconnaissante.

Enfin, ma gratitude va à ma fille, **Sarian Sajjadi**, qui a accepté, avec courage et patience, de vivre avec moi pendant quatre mois en France et d'aller à l'école à Nice, malgré son attachement à ses amis et à son école à Toronto. Elle a accepté ce défi parce que je l'encourageais à découvrir une nouvelle société avec moi, et elle l'a relevé avec une force admirable.

Plus que tout, je tiens à remercier l'amour, qui a été ma plus grande force et ma plus profonde motivation pour entreprendre ce parcours, loin d'être simple ou évident. C'est lui qui m'a guidée dans ma quête de connaissances et porté mes efforts jusqu'à l'aboutissement de cette thèse. Mais au-delà de cette étape, la recherche demeure un chemin en perpétuelle évolution dans ma vie.

TABLE DES MATIERS

REMERCIEMENTS.....	7
TABLE DES MATIERS.....	11
INTRODUCTION GENERALE :.....	17
Partie 1 : Cadre théorique et méthodologie.....	26
Chapitre 1 : Immigration: cadre théorique.....	27
1.1. Introduction.....	27
1.2. L'École de Chicago : quel héritage pour l'étude de l'immigration ?.....	29
1.2.1. Une nouvelle approche et méthodologie dans l'étude de l'immigration.....	30
1.2.2. Simmel et l'étranger : dynamisme interethnique.....	32
1.2.3. Robert Park et l'écologie humaine.....	37
1.2.4. Jane Addams : voix féminine oubliée de l'école de Chicago.....	40
1.2.5. Conclusion.....	41
1.3. Sayad : entre émigration et immigration - Réflexions sur l'identité.....	42
1.4. Transnationalisme : vers un monde sans frontières ?.....	47
1.4.1. Au-delà des frontières : migrations et prisme transnational.....	47
1.4.2. Transnationalisme à l'ère numérique : évolutions et conflits de définition.....	49
1.4.3. Transnationalisme : redéfinition des identités dans un monde globalisé.....	52
1.4.4. Perspectives historiques et contemporaines : une lecture de Waldinger.....	56
1.4.5. Limites du transnationalisme : entre mobilité et contraintes structurelles.....	58
1.4.6. Assimilation, multiculturalisme ou transnationalisme ?.....	62
1.4.7. Conclusion.....	65
1.5. L'intégration : une notion immuable ou en perpétuelle évolution ?.....	66
1.5.1. Perspective générale.....	66
1.5.2. Schnapper : intégration, État et diversité culturelle.....	68
1.5.3. Lochak : évolution de la politique d'intégration en France.....	71
1.5.4. Les dimensions de l'intégration.....	73
1.5.4.1. Perspectives croisées de Gordon et Safi.....	73
1.5.4.2. Intégration spatiale : Ghetto ou lieu de transition ?.....	75
1.5.4.3. Intégration linguistique.....	77
1.5.4.4. Intégration économique et accès à la propriété.....	78
1.5.5. Les défis de l'intégration.....	80
1.5.5.1. L'intégration interculturelle crée-t-elle une identité inclusive ?.....	81
1.5.5.2. Entre homogénéité et diversité.....	82
1.5.5.3. La crise de l'intégration et l'émergence du transnationalisme.....	84

1.5.5.4. Points de rupture et intégration.....	85
1.5.6. Conclusion.....	87
1.6. Acculturation : une évolution inévitable chez les immigrants.....	88
1.6.1. Perspective générale: nuance et évolution.....	88
1.6.2. Regards croisés.....	89
1.6.2.1. Berry : attitudes , stratégie et stress d'acculturation.....	89
1.6.2.2. Schnapper : perspective quasi-sociologique des migrants.....	90
1.6.2.3. Inévitable empreinte du regard croisé.....	92
1.6.3. Dynamique entre adaptation quotidienne et communauté d'origine et d'accueil.....	93
1.6.4. Acculturation : choisir entre approches émiques et éthiques ?.....	94
1.6.5. Entre étrangers proches et lointains.....	95
1.6.6. Conclusion.....	97
1.7. Assimilation et ses multiples dimensions.....	98
1.7.1. Perspective générale: défis, nuances et évolutions.....	98
1.7.2. Assimilation-intégration classique versus segmenté.....	101
1.7.3. Regards sociologiques et psychologiques.....	103
1.7.4. Vers une compréhension nuancée de l'assimilation.....	104
1.8. Conclusion et questions de recherches.....	105
Chapitre 2 : Méthodologie.....	108
2.1. Introduction.....	108
2.2. Étude comparative.....	109
2.3. L'observation participante.....	111
2.3.1. Emergence de la théorisation ancrée.....	113
2.3.2. La génération de théorie.....	114
2.3.3. Approches de la théorie ancrée et critères de qualité.....	115
2.4. Collecte de données.....	119
2.4.1. Échantillonnage en boule de neige.....	119
2.4.2. Échantillonnage et saturation théorique.....	120
2.4.3. Codage.....	123
2.4.4. La sensibilité théorique.....	124
2.5. Sélection des participants.....	126
2.6. Guide d'entretien semi-directif.....	127
2.7. Conduite éthique.....	131
2.7.1. Gestion des informations sensibles.....	131
2.7.2. Enregistrement des entretiens.....	132
2.8. Données complémentaires.....	133
2.9. Limitations et défis.....	134
Partie 2 : Canada versus France.....	137
Chapitre 3 : Canada : enjeux de l'immigration.....	138
3.1. Introduction.....	138
3.2. Histoire du multiculturalisme canadien.....	139

3.3. Chronologie de la politique fédérale du multiculturalisme.....	144
3.4. Transformation de l'immigration européenne au Canada : 1946-1995.....	150
3.5. Les défis et les controverses du multiculturalisme Canadien.....	152
3.5.1. Défis du multiculturalisme canadien : racisme, identité et intégration.....	153
3.5.2. Multiculturalisme au Canada : échecs, ghettoïsation ou opportunités ?.....	155
3.5.3. Les limites du multiculturalisme Canadien : essentialisation et inégalités.....	158
3.5.4. Multiculturalisme : traditions figées, hiérarchies ou stratégie électoraliste ?.....	159
3.5.5. La mosaïque verticale du Canada perdure-t-elle ?.....	161
3.6. Conclusion.....	164
Chapitre 4 : France : enjeux de l'immigration.....	165
4.1. Introduction.....	165
4.2. Modèle républicain : entre unité nationale et lutte contre la discrimination raciale.....	167
4.3. Y a-t-il vraiment un vide en sociologie des relations ethniques en France ?.....	170
4.4. L'échec du modèle républicain.....	175
4.4.1. D.Schnapper : l'intégration en crise : les limites du modèle républicain ?.....	177
4.4.2. D.Loachak : le modèle républicain : mythe intégrateur ou outil d'exclusion ?.....	179
4.4.3. M.Wieviorka : la crise de l'intégration à l'ère du transnationalisme.....	180
4.4.4. H. Silver : trois paradigmes de l'exclusion sociale.....	183
4.5. Conclusion.....	184
4.6. Synthèse comparative : multiculturalisme et républicanisme.....	185
Chapitre 5 : Quelques éléments de cadrage statistiques.....	187
5.1. Introduction.....	187
5.2. Le MIPEX : l'Indice des politiques d'intégration des migrants.....	190
5.2.1. Qu'est-ce que le MIPEX?.....	190
5.2.2. Comment le MIPEX détermine-t-il les scores ?.....	190
5.2.3. Indicateurs des politiques d'intégration des migrants.....	191
5.2.4. Comparaison des politiques d'intégration : France vs Canada (MIPEX 2019):.....	194
5.2.4.1. Comparaison visuelle : graphiques à barres et tableau des résultats.....	194
5.2.4.2. Discussion des données des graphiques.....	195
5.3. MCP pour les minorités immigrantes : données annuelles 1960-2020.....	197
5.4. Au-delà des chiffres.....	202
5.5. Répartition et catégories des immigrants au Canada : données StatCan 2021.....	203
5.5.1. Répartition des immigrants au Canada par continent.....	203
5.5.2. Répartition des immigrants au Canada par pays d'origine.....	204
5.5.3. Répartition des iraniens au Canada par province et période d'immigration.....	205
5.5.4. Répartition des immigrants au Canada : continents, pays, provinces et catégories.....	206
5.6. Immigrés en France : répartition, flux et origines (INSEE).....	209
5.6.1. Combien y a-t-il d'immigrés ou d'étrangers en France ?.....	209
5.6.2. Comment évolue la population étrangère et immigrée en France ?.....	210
5.6.3. Flux migratoires des immigrés.....	211
5.6.4. Où sont nés les immigrés vivant en France ?.....	213

5.6.5. Immigrants asiatiques en France en 2022 par pays de naissance.....	213
5.7. Conclusion.....	214
Partie 3 : Une mosaïque iranienne en mouvement.....	216
Chapitre 6 : La diaspora iranienne.....	217
6.1. Introduction.....	217
6.2. La diaspora iranienne : mythe ou réalité ?.....	218
6.2.1. Une diaspora iranienne hétérogène.....	219
6.2.2. Mémoire de migration : le cas d'un sociologue franco-iranien.....	221
6.2.3. La question de l' acculturation et du sentiment d'appartenance.....	223
6.3. La diaspora des iraniens en France.....	227
6.3.1. Un défi méthodologique.....	227
6.3.2. Genèse et évolution de la diaspora iranienne en France.....	229
6.3.3. L'expérience de genre.....	232
6.4. La diaspora des iraniens au Canada.....	234
6.4.1. Dynamique linguistique de la diaspora iranienne au Canada.....	234
6.4.2. Des évolutions culturelles.....	236
6.4.2.1. La production de la culture, façonner les pratiques.....	237
6.4.2.2. Le "Ta arof".....	238
6.4.3. L'identité transnationale.....	240
6.4.4. Tensions intra-communautaires : quels impacts sur l'appartenance ?.....	242
6.4.5. Le cas des personnes âgées à Toronto.....	244
6.4.6. La question de la santé.....	247
6.5. Conclusion.....	249
Partie 4 : Analyse des entretiens.....	251
Chapitre 7 : Perspectives sur la diaspora iranienne.....	252
7.1. Introduction.....	252
7.2. Statut socio-économique.....	255
7.2.1. Canada.....	255
7.2.2. France.....	255
7.3. Motivations et vagues migratoires.....	256
7.3.1. Introduction.....	256
7.3.2. Première vague iranienne : histoire et motivations (1979-1988).....	258
7.3.3. Deuxième vague iranienne : histoire et motivations (1988-1998).....	266
7.3.4. Troisième vague iranienne : histoire et motivations (1999 à 2008).....	269
7.3.5. Quatrième vague iranienne : histoire et motivations (2009-2010).....	274
7.3.6. Cinquième vague iranienne : histoire et motivations envers 2017.....	276
7.3.7. Émergence de nouvelles voies migratoires : visas élève et Mahsa Amini.....	277
7.3.8. Le Canada facilite l'immigration des Iraniens.....	279
7.3.9. Conclusion.....	280
Chapitre 8 : Diversité des parcours migratoires iraniens.....	283

8.1. Typologie en France	283
8.1.1. Les étudiants.....	284
8.1.2. Les réfugiés	285
8.1.3. Les mariages/couples mixtes.....	287
8.1.4. Visa « Tamakon Mali » : un visa de moyens financiers-visiteur type D.....	288
8.2. Typologie au Canada	290
8.2.1. Travailleur qualifié.....	291
8.2.2. Investissement.....	292
8.2.4. Etudiant.....	298
8.2.5. "Tourisme de naissance" : le droit du sol	300
8.2.6. Élèves internationaux : un tremplin pour les parents ?.....	301
8.2.7. Regroupement familial : les parents âgés qui rejoignent les enfants.....	303
8.2.8. Visa de « Mahsa Amini » 2023-2024.....	308
8.3. Conclusion.....	310
Chapitre 9 : Evolution de l'intelligence de communication chez les immigrants.....	312
9.1. Introduction.....	312
9.2. Choc culturel.....	315
9.2.2. Choc culturel au Canada.....	319
9.2.3. Conclusion : comparaison France / Canada.....	322
9.3. Relations intra-culturelles.....	325
9.3.1. En France.....	325
9.3.2. Écart générationnel discuté en focus group.....	328
9.3.3. Au Canada.....	331
9.3.4. Femmes voilées et divorcées : frontières visibles et invisibles.....	332
9.4. Relations interculturelle.....	341
9.4.1. Le mariage mixte.....	341
9.4.2. Les amis étrangers.....	342
9.4.3. L'ouverture aux cérémonies d'autres cultures.....	345
9.4.4. Les échanges culturels.....	349
9.4.4.1. Quelle empreinte laissent les Iraniens sur la société ?.....	349
9.4.4.2. Les échanges culinaires.....	349
9.4.4.3. Différences dans les échanges iraniens : France vs Canada.....	350
9.4.4.4. Les échanges musicaux.....	351
9.4.4.5. Les échanges de pratiques artisanales.....	352
9.4.4.6. Les échanges politiques.....	353
9.5. Comment évolue la culture des migrants iraniens ?.....	354
9.5.1. Évolution des comportements en France.....	354
9.5.2. Évolution des comportements au Canada.....	356
9.5.3. Évolution des cérémonies iraniennes.....	357
9.5.3.1. Les cérémonies religieuses.....	358
9.5.3.2. Les cérémonies culturelles.....	359

9.5.3.3. Les rituels de décès et de mariage.....	362
9.5.3.4. Une nostalgie partagée en France et au Canada.....	365
9.6. Conclusion : l'asymétrie des échanges inter et intra culturels.....	366
Chapitre 10 : Intégration et perceptions dans les sociétés d'accueil.....	368
10.1. Sociétés d'accueil : Canada versus France.....	368
10.1.1. Réception de la culture des immigrants par la société d'accueil.....	369
10.1.2. Attentes de la société d'accueil envers les immigrants.....	371
10.1.3. La société d'accueil face à la culture des immigrants.....	374
10.2. Diaspora digitale	378
10.3. Défis linguistiques.....	381
10.4. Accès au travail.....	385
10.4.1. Accès au travail : Canada.....	385
10.4.1.1. Les travailleurs qualifiés.....	385
10.4.1.2. Les investisseurs.....	388
10.4.1.3. Les réfugiés.....	388
10.4.2. Accès au travail : France.....	390
10.4.2.1. Les étudiants.....	390
10.4.2.2. Les réfugiées.....	393
10.4.2.3. Femmes immigrées par le mariage.....	395
10.5. Insertion professionnelle : Canada vs France.....	397
10.6. L'Étranger Intérieur ou chez soi dans le pays d'accueil ?.....	399
10.6.1. Nostalgie ou sentiment d'appartenance en France.....	402
10.6.2. Nostalgie ou sentiment d'appartenance au Canada.....	406
10.7. Conclusion.....	411
CONCLUSION GENERALE.....	415
BIBLIOGRAPHIE.....	432
ANNEXE.....	443

INTRODUCTION GENERALE :

Comme le souligne Pierre Bourdieu (Sayad, 1999, p. 6) dans la préface du livre *La Double Absence: Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, « Comme Socrate selon Platon, l'immigré est *atopos*, sans lieu, déplacé, inclassable. Ni citoyen, ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, il se situe en ce lieu "bâtard" dont parle aussi Platon, la frontière de l'être et du non-être social. » Cette réflexion introduit la condition migrante comme un état de double absence : l'immigré est à la fois absent de son pays d'origine et jamais pleinement présent dans la société d'accueil. Cette position ambiguë, à la frontière de l'être social, met en lumière les difficultés d'intégration et les tensions identitaires qu'endurent les migrants.

Les migrants, en quittant leur pays d'origine, doivent souvent faire face à des conditions de vie difficiles : ils occupent des emplois pénibles, mal payés, vivent dans la solitude loin de leur famille, et peuvent être rejetés ou discriminés dans la société d'accueil. Ces expériences mettent en lumière quelque chose d'important : elles montrent à quel point les personnes nées dans le pays d'accueil sont profondément attachées à leur propre culture, leur langue, leurs traditions et leur identité nationale. Pourtant, ces personnes ne réalisent pas toujours cet attachement, car elles n'ont jamais eu à vivre l'expérience de l'exil ou du déracinement. Pour elles, il est *évident* d'appartenir à une culture et de se sentir chez soi, alors que pour les migrants, ce sentiment d'appartenance devient compliqué, car ils se retrouvent entre deux mondes. Ainsi, les souffrances des migrants permettent de mieux comprendre la valeur et l'importance que les natifs accordent à leur culture, souvent sans même y penser.

Bourdieu, reprenant les idées de Sayad, explique que les migrants vivent une *double absence* : ils sont éloignés de leur pays d'origine, où ils ne se sentent plus totalement chez eux, tout en n'étant pas pleinement acceptés dans leur pays d'accueil. Cette situation oblige à repenser la signification de la citoyenneté et la relation entre l'individu, l'État et la nation. Bourdieu souligne

que Sayad critique non seulement les réactions de rejet envers les migrants, mais aussi les discours d'assimilation qui, sous des apparences bienveillantes, incitent en réalité les migrants à renoncer à leur propre culture pour s'adapter aux normes de la société d'accueil.

Dans l'introduction de ce même livre (Ibid, p. 7-10), Sayad propose une approche novatrice pour comprendre le phénomène migratoire en insistant sur l'interdépendance entre l'immigration et l'émigration. Il souligne que l'étude de la migration ne peut se limiter à l'analyse de l'arrivée dans un pays (immigration) sans prendre en compte le départ du pays d'origine (émigration). Ces deux dimensions font partie d'un même processus et doivent être examinées conjointement pour une compréhension globale. Il critique la tendance des gouvernements et des institutions à traiter séparément ces deux aspects, créant ainsi une division artificielle. Il dénonce également l'influence des intérêts politiques sur la recherche scientifique, qui oriente les questions posées et les aspects étudiés de la migration, souvent en fonction des préoccupations liées à l'ordre social, économique ou culturel.

Cette analyse éclaire les défis d'insertion sociale auxquels font face les Iraniens en France et au Canada, où ils doivent naviguer entre un modèle universaliste qui tend à gommer les différences culturelles et un modèle multiculturaliste qui les reconnaît sans pour autant garantir une pleine inclusion. Leur expérience de l'immigration, quel que soit le contexte ou la vague migratoire, s'avère d'une complexité que les Iraniens eux-mêmes peinent parfois à exprimer pleinement. Lorsqu'ils tentent de mettre des mots sur leur vécu, des paradoxes émergent : un sentiment d'éloignement et d'enracinement simultanés, de frustration et de gratitude, de regret et d'épanouissement. Ils se perçoivent à la fois comme déracinés et intégrés, étrangers et familiers.

Sayad insiste sur la nécessité de dépasser la vision réductrice de la migration comme un simple déplacement de travailleurs, en mettant en lumière les dimensions culturelles, sociales et politiques qui émergent lorsque les migrants s'installent durablement dans les sociétés d'accueil. En apportant avec eux leurs traditions, leurs langues et leurs modes de vie, les migrants contribuent à transformer ces sociétés, révélant des tensions entre les cultures dominantes et les cultures immigrées. Sayad aborde également l'impact des discours publics sur la perception de la migration, en montrant que ces discours influencent non seulement la manière dont la migration est perçue dans les pays d'accueil, mais aussi la façon dont l'émigration est comprise dans les

pays de départ. Il souligne ainsi que les représentations de la migration façonnent les attitudes des deux côtés, tant chez ceux qui partent que chez ceux qui reçoivent. Enfin, il met en avant l'importance croissante des questions culturelles dans l'étude des migrations, en partie grâce au relativisme culturel, qui valorise l'égalité des cultures. Toutefois, il reconnaît que cette valorisation s'accompagne de luttes pour définir ce qu'est la "vraie" culture, illustrant les tensions autour de l'intégration et de la reconnaissance des identités culturelles des migrants.

Cette double absence, telle que décrite par Sayad et Bourdieu, met en exergue un paradoxe central de l'expérience migratoire : le migrant est à la fois visible et invisible. Visible par sa différence culturelle, linguistique ou physique, il devient souvent le symbole de l' "étranger" dans l'imaginaire collectif de la société d'accueil. Invisible, cependant, dans le sens où ses souffrances, ses parcours et ses aspirations sont souvent ignorés ou minimisés par les institutions et les citoyens natifs. Ce décalage entre visibilité et invisibilité alimente les tensions identitaires et accentue le sentiment d'aliénation ressenti par les migrants.

Dans ce contexte, l'intégration ne peut être réduite à une simple adaptation aux normes de la société d'accueil. Elle implique une reconnaissance mutuelle, un dialogue entre les cultures, et une redéfinition des appartenances. Pourtant, comme l'ont montré de nombreuses études, cette reconnaissance est souvent conditionnelle et sélective. Les migrants sont invités à participer à la vie sociale et économique, mais dans des cadres qui limitent l'expression de leur identité propre. Cela crée des situations où l'intégration devient synonyme de renoncement, renforçant ainsi la "double absence" décrite par Sayad.

Cette réflexion conduit à une interrogation plus large sur la manière dont les sociétés modernes conçoivent l'altérité et la diversité. Les politiques d'immigration et d'intégration, qu'elles soient basées sur l'assimilation ou le multiculturalisme, révèlent des tensions profondes entre l'idéal d'inclusion et les pratiques d'exclusion. Comme l'indique Sayad, il est essentiel de considérer l'immigration non pas comme un problème à résoudre, mais comme un phénomène constitutif des sociétés contemporaines, nécessitant une approche complexe et nuancée.

De son côté, Georg Simmel, à travers sa figure de « l'étranger », offre une perspective complémentaire à celle de Sayad. Alors que Sayad insiste sur la « double absence », soulignant la rupture avec le pays d'origine et la difficulté d'enracinement dans le pays d'accueil, Simmel

met en avant une position intermédiaire, où l'étranger peut questionner les normes sociales tout en étant partiellement intégré. « La relation avec l'étranger est donc une relation à double face – impliquant à la fois proximité et distance » (Simmel, 1908, p. 603).

Pour Simmel, l'étranger est quelqu'un qui arrive aujourd'hui et reste demain, symbolisant à la fois l'inclusion et l'exclusion. Cette position confère à l'étranger une capacité unique de percevoir les structures sociales sous un angle différent, en raison de sa distance critique. L'étranger, en tant qu'observateur extérieur et participant partiel, est en mesure de remettre en question les normes et les conventions de la société d'accueil, tout en cherchant sa propre place au sein de celle-ci. Cette perspective enrichit la compréhension de la condition migrante en montrant que l'étranger n'est pas seulement un sujet passif de marginalisation, mais aussi un acteur capable de redéfinir les frontières culturelles et sociales.

Abdelmalek Sayad et Georg Simmel abordent la condition migrante sous des angles complémentaires mais divergents. Sayad, en s'appuyant sur l'expérience des migrants postcoloniaux, notamment entre l'Algérie et la France, décrit la migration comme une souffrance structurelle marquée par la *double absence* : le migrant est à la fois éloigné de son pays d'origine, où il ne se sent plus complètement chez lui, et jamais totalement accepté dans son pays d'accueil. Cette situation entraîne un profond désancrage identitaire et une marginalisation continue, où le migrant reste en perpétuel décalage, incapable de retrouver un sentiment de pleine appartenance. À l'inverse, Simmel, avec sa *figure de l'étranger*, adopte une approche sociologique en mettant l'accent non pas sur la souffrance mais sur la position unique de l'étranger dans la société. Pour lui, l'étranger occupe un espace intermédiaire : intégré dans certains aspects de la vie sociale tout en étant maintenu à distance. Cette position confère au migrant une distance critique qui lui permet d'observer, de questionner et même d'influencer les normes sociales. Ainsi, alors que Sayad souligne la douleur et l'exclusion vécues par les migrants, Simmel met en avant leur potentiel à jouer un rôle actif dans la redéfinition des structures sociales.

Malgré ces différences, les deux concepts partagent des points communs essentiels. D'abord, Sayad et Simmel mettent en lumière l'ambiguïté identitaire du migrant. Que ce soit à travers la double absence ou la position de l'étranger, ils montrent que le migrant n'est jamais

complètement intégré ni totalement exclu. Cette position ambiguë génère des tensions internes et des défis dans la construction de l'identité.

De plus, les deux auteurs soulignent une forme de marginalisation. Bien que Simmel adopte une approche moins centrée sur la souffrance, il reconnaît que l'étranger est toujours perçu comme différent et qu'il n'est jamais entièrement accepté par la société d'accueil. De son côté, Sayad insiste sur la souffrance comme élément central de l'expérience migrante, mais cette souffrance découle aussi d'une reconnaissance partielle ou conditionnelle, que Simmel décrit dans ses propres termes.

Enfin, les deux perspectives offrent une lecture critique de la société d'accueil. Le migrant ou l'étranger est celui qui, par sa position particulière, est en mesure de révéler les contradictions, les normes implicites et les limites de la société qui l'entoure. Là où Sayad met en avant la souffrance liée à cette position, Simmel y voit une opportunité pour l'étranger de devenir un acteur de changement.

Parmi les nombreuses ressources, penseurs et sociologues mobilisés dans cette thèse, il me semble particulièrement pertinent d'évoquer Sayad et Simmel dans mon introduction. En tant qu'observatrice participante et immigrée ayant vécu les deux réalités qu'ils décrivent, je peux établir un lien direct entre leurs théories et mon propre parcours. Cette double perspective me permet non seulement d'ancrer mon analyse dans une expérience personnelle, mais aussi d'approfondir la compréhension des dynamiques migratoires observées chez les immigrants iraniens. Ces derniers, souvent confrontés à des contradictions internes et à des tensions identitaires, peinent parfois à mettre des mots sur leur vécu, illustrant ainsi toute la complexité de leur trajectoire migratoire.

Les notions développées par Sayad et Simmel trouvent un écho particulier dans ces expériences. Par exemple, certaines femmes iraniennes ont évoqué avoir ressenti une pression sociale qui les a conduites à retirer leur foulard, non seulement en raison des normes du pays d'accueil, mais aussi sous l'influence de leur propre communauté. Ce renoncement, loin de signifier une intégration harmonieuse, les place dans une situation intermédiaire où elles ne sont ni pleinement acceptées dans la société d'accueil, ni totalement en accord avec les attentes de leur groupe d'origine. Cette position ambivalente illustre le désencrage et la souffrance liés à la *double*

absence décrite par Sayad. Parallèlement, leur position d'*étranger* leur confère une capacité unique à porter un regard critique sur leur société d'accueil, que ce soit en France ou au Canada. Toujours en quête de comparaison avec l'Iran, ils analysent et questionnent les structures sociales avec une distance qui leur permet de dépasser les stéréotypes et clichés. Cette posture, loin d'être un simple désavantage, constitue un atout qui leur offre une vision plus nuancée des dynamiques sociales et des contradictions du pays d'accueil.

Cette thèse, nourrie par une enquête de terrain en France et au Canada, s'intéresse à l'expérience des immigrants iraniens dans ces deux derniers pays. En examinant les différences et les similitudes dans la gestion des dynamiques migratoires, notamment à travers les politiques d'intégration, cette recherche vise à comprendre comment les contextes français et canadien influencent l'insertion sociale des migrants. Des questions fondamentales structurent cette étude : comment les modèles républicain et multiculturaliste façonnent-ils l'intégration des immigrants iraniens ? Quels sont les défis et les opportunités auxquels ces migrants sont confrontés ? Dans quelle mesure les politiques publiques de la France et du Canada favorisent-elles ou limitent-elles l'expression des identités culturelles iraniennes ?

Afin d'examiner ces questions, cette recherche mobilise des cadres théoriques, des données institutionnelles et des témoignages d'immigrants iraniens en France et au Canada. En croisant plus de cent trente sources académiques avec des récits d'expériences individuelles, elle cherche à enrichir l'analyse et à éclairer les trajectoires d'insertion des Iraniens dans ces deux contextes. Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques migratoires qui les traversent, en mettant en évidence les tensions identitaires souvent invisibles et les défis complexes liés à l'intégration. Ces tensions ne se manifestent pas de la même manière selon les structures sociales et politiques des sociétés d'accueil, ce qui souligne l'importance de comparer les modèles d'intégration en place.

L'influence des modèles d'intégration français et canadien sur les trajectoires des immigrants iraniens est essentielle à cette réflexion. Le modèle républicain français, fondé sur l'universalisme, repose sur un idéal d'égalité entre citoyens, indépendamment de leurs origines culturelles ou ethniques. Toutefois, cette égalité théorique, en occultant les spécificités culturelles, impose souvent une assimilation qui peut engendrer des tensions identitaires et un

sentiment d'exclusion. À l'inverse, le modèle canadien du multiculturalisme valorise la diversité culturelle et encourage l'expression des identités dans une société pluraliste. Bien que cette reconnaissance favorise une inclusion symbolique, elle n'empêche pas certaines limites, telles que le renforcement des clivages communautaires et la persistance d'inégalités socio-économiques. Ces deux approches, bien que distinctes, influencent de manière différenciée les parcours d'intégration des migrants, révélant ainsi les multiples dimensions de l'expérience migratoire iranienne.

La diaspora iranienne, en tant que groupe migratoire diversifié et encore peu étudié, constitue un terrain d'analyse privilégié pour comprendre les dynamiques de l'expérience migratoire. Son hétérogénéité résulte de vagues migratoires successives aux motivations variées, allant de l'exil politique à la recherche d'opportunités économiques. Cette complexité s'est particulièrement accentuée après la Révolution islamique de 1979, qui a profondément transformé la structuration de la diaspora iranienne en donnant lieu à des profils socio-économiques contrastés et des trajectoires migratoires différenciées. En examinant ces parcours à travers les politiques d'intégration française et canadienne, cette recherche met en lumière l'influence des contextes institutionnels et culturels sur les expériences des migrants iraniens.

Au-delà de l'influence des sociétés d'accueil, cette étude s'intéresse également aux dynamiques internes de la diaspora iranienne, façonnées par les modèles d'intégration en vigueur. Les tensions intra-communautaires — qu'elles soient d'ordre générationnel ou liées aux divergences sur la préservation culturelle — traduisent les défis d'une identité en constante redéfinition. En France, où la communauté iranienne est plus restreinte, les interactions avec la société locale sont plus fréquentes, mais elles s'accompagnent aussi d'une pression accrue en faveur de l'assimilation. À l'inverse, au Canada, la présence d'une diaspora plus large favorise un soutien intra-communautaire et une plus grande autonomie culturelle, bien que cette autonomie puisse parfois limiter les interactions avec d'autres groupes. Cette recherche s'attache ainsi à analyser les stratégies identitaires et les formes d'insertion sociale de cette diaspora dans des contextes nationaux distincts.

Plutôt que de me limiter à une comparaison strictement fondée sur des indicateurs objectifs des politiques d'intégration, cette étude cherche à restituer la complexité des expériences migratoires

des Iraniens en France et au Canada. En confrontant l'analyse des cadres institutionnels aux témoignages d'immigrants confrontés aux défis du quotidien, cette recherche met en lumière les dynamiques invisibles qui façonnent leur insertion sociale. En alliant rigueur scientifique et prise en compte des nuances des parcours individuels, elle propose une lecture plus fine des réalités migratoires iraniennes, offrant ainsi une perspective originale sur des dimensions encore peu explorées au sein de la diaspora iranienne.

L'analyse de cette thèse s'organise en **quatre parties distinctes**, permettant d'examiner les dynamiques migratoires sous différents angles.

La **Partie 1** pose les fondements théoriques et méthodologiques de la recherche. Le **chapitre 1**, *Immigration : Cadre théorique*, explore la littérature existante sur la migration en mobilisant les travaux de divers sociologues et penseurs à l'échelle mondiale. Il offre ainsi une vue d'ensemble des théories majeures sur la migration, l'intégration et les dynamiques culturelles, établissant un cadre conceptuel pour l'étude comparative qui suit. Le **chapitre 2**, *Méthodologie*, présente l'approche adoptée, fondée sur la *théorie ancrée (grounded theory)*, une méthode qualitative permettant de développer des analyses à partir des données collectées sur le terrain. Cette méthodologie est particulièrement adaptée pour appréhender les nuances des expériences migratoires individuelles, notamment en ce qui concerne les dynamiques d'intégration des Iraniens en France et au Canada.

La **Partie 2** examine les modèles d'intégration à travers trois chapitres. Le **chapitre 3** analyse en profondeur la littérature sur le modèle multiculturel canadien, en mettant en lumière ses aspects positifs ainsi que les critiques qui lui sont adressées. Il explore également les défis généraux rencontrés par les immigrants dans un pays qui valorise officiellement la diversité culturelle. Le **chapitre 4** s'intéresse au modèle républicain français et aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les immigrants dans ce cadre. Ce modèle, fondé sur des principes universalistes et une laïcité stricte, est souvent critiqué pour sa capacité limitée à prendre en compte les spécificités culturelles, notamment en matière d'expression des identités culturelles et religieuses. Le **chapitre 5**, *Quelques éléments de cadrage statistique*, compare les dynamiques migratoires et les parcours d'intégration en France et au Canada, offrant une perspective chiffrée sur les différences entre ces deux modèles.

La **Partie 3**, constituée du **chapitre 6**, est consacrée à la diaspora iranienne. Cette section examine les recherches existantes sur cette communauté, en mettant en évidence les lacunes dans la documentation académique, en particulier concernant la diaspora iranienne en France et au Canada. L'analyse permet de situer les expériences des Iraniens dans un contexte plus large et d'identifier les points communs et les divergences entre les différentes vagues migratoires.

Enfin, la **Partie 4**, qui constitue le cœur de cette étude, est structurée en **quatre chapitres** : le **chapitre 7** offre une perspective globale sur la diaspora iranienne ; le **chapitre 8** explore la diversité des parcours migratoires des Iraniens ; le **chapitre 9** s'intéresse aux évolutions des stratégies de communication et d'adaptation chez les immigrants ; et le **chapitre 10** analyse leur intégration et la manière dont ils sont perçus dans les sociétés d'accueil.

Cette dernière section repose sur une approche empirique combinant entretiens semi-directifs, récits de vie et observations personnelles. L'objectif est de mieux comprendre les stratégies d'adaptation, les tensions identitaires et les dynamiques sociales auxquelles sont confrontés les Iraniens en France et au Canada. En interrogeant l'impact des modèles d'intégration sur leurs trajectoires sociales, culturelles et économiques, cette étude cherche à offrir une lecture plus nuancée des réalités migratoires et des défis auxquels font face les immigrants iraniens dans ces deux pays.

À travers une approche combinant entretiens semi-directifs, récits de vie, observations participatives et l'analyse de la littérature sur l'immigration et des données statistiques, cette recherche cherche à éclairer les expériences migratoires des Iraniens dans des contextes d'intégration contrastés. En mettant en lumière les dynamiques souvent invisibles qui façonnent leur insertion sociale, elle propose une réflexion approfondie sur les limites et les potentialités des modèles d'intégration. Au-delà de cette analyse, elle ouvre également des perspectives pour de futures recherches, permettant d'explorer plus en détail des aspects qui n'ont pu être développés dans le cadre de cette thèse.

Partie 1 : Cadre théorique et méthodologie

Chapitre 1 : Immigration: cadre théorique

1.1. Introduction

L'immigration est un phénomène universel et ancien, marqué par les mouvements constants de populations en quête de nouvelles opportunités. Bien qu'ancré dans l'histoire humaine, il demeure un sujet d'étude complexe et souvent controversé. Depuis des décennies, les chercheurs tentent d'en saisir les multiples dynamiques.

Dès les années 1980, François Dubet (1989) soulignait les défis liés à l'analyse des flux migratoires, notamment la difficulté d'interpréter les données et de réduire l'écart entre les perspectives des experts et celles du grand public. Il met en avant la diversité des facteurs – sociaux, économiques, politiques et culturels – qui influencent ces mouvements, ainsi que la nécessité de comprendre les motivations et les contributions des migrants aux sociétés d'accueil. Il plaide ainsi pour une approche multidimensionnelle, attentive aux trajectoires individuelles et collectives.

L'immigration mobilise de nombreuses disciplines, notamment la sociologie, la psychologie, les sciences politiques et les études interculturelles. Les concepts d'intégration, d'assimilation, d'acculturation et de transnationalisme permettent d'examiner comment les individus et les communautés s'adaptent aux sociétés d'accueil. Par exemple, l'intégration met l'accent sur la participation active des immigrants dans la vie sociale, tandis que l'assimilation suppose une absorption plus complète dans la culture majoritaire, souvent au détriment des identités d'origine. Bien que ces concepts présentent des limites, ils restent essentiels pour analyser les politiques migratoires et les dynamiques sociales.

Ces réflexions s'inscrivent dans des débats plus larges sur l'évolution des flux migratoires. L'essor de l'immigration familiale a modifié les politiques d'intégration et redéfini les priorités des services sociaux, notamment en matière de logement, d'éducation et d'accès aux soins de santé. Par ailleurs, la féminisation des migrations a transformé les structures économiques et sociales. De plus en plus de femmes migrent pour des raisons économiques ou familiales, soulevant des questions sur leur accès aux droits fondamentaux et aux opportunités

professionnelles. Ces transformations nécessitent une adaptation des politiques migratoires pour mieux prendre en compte les besoins spécifiques des migrantes.

Les migrations contemporaines ne se limitent plus aux parcours traditionnels. Comme l'a souligné Wihtol de Wenden (2002), elles sont façonnées par des logiques hybrides, mêlant aspirations personnelles, réseaux transnationaux et circulation des idées. Les décisions de départ et d'installation sont influencées autant par les opportunités perçues dans les pays d'accueil que par les contraintes des pays d'origine. Loin de se limiter aux seules motivations économiques, la migration est également portée par des aspirations à un mode de vie différent et par la recherche d'opportunités éducatives et professionnelles.

Elle met en lumière l'importance des réseaux transnationaux, qui ne se limitent pas aux liens économiques ou familiaux, mais englobent aussi des dimensions culturelles et symboliques. Ces réseaux jouent un rôle clé dans la construction des identités migrantes et la manière dont les individus négocient leur place entre plusieurs espaces sociaux. Elle identifie plusieurs profils de migrants illustrant la diversité des trajectoires : jeunes diplômés cherchant une ascension sociale, femmes migrantes en quête d'indépendance, élites qualifiées attirées par des perspectives professionnelles et individus évoluant dans une logique transnationale.

L'essor des échanges éducatifs et culturels illustre également cette diversification. Les migrations étudiantes et les mobilités académiques enrichissent les sociétés d'accueil mais posent aussi des défis en matière d'inclusion, car ces migrants sont souvent perçus comme *temporaires*. Ces évolutions appellent à repenser les notions d'intégration et d'appartenance dans un monde où les trajectoires migratoires sont de plus en plus flexibles et transnationales.

En tant que chercheuse doctorante et immigrante, ma double perspective me permet d'aborder ces dynamiques avec une approche mêlant expérience vécue et rigueur académique. Cette immersion personnelle me pousse à interroger les cadres théoriques établis et à explorer des analyses plus nuancées. À travers mes recherches, je cherche non seulement à comprendre les défis rencontrés par les migrants, mais aussi à mettre en lumière leurs contributions aux sociétés d'accueil.

Ce chapitre s'appuie sur des perspectives sociologiques majeures pour analyser l'immigration. L'École de Chicago a posé les bases des théories de l'intégration et de l'assimilation, bien qu'elles aient été critiquées pour leur approche normative. Abdelmalek Sayad insiste sur la double absence, montrant que l'immigrant oscille entre son pays d'origine et son pays d'accueil. Dominique Schnapper et Daniel Lochak explorent les tensions entre l'intégration républicaine et la reconnaissance des identités culturelles, tandis que John Berry et Danielle Juteau examinent les enjeux du multiculturalisme et de l'acculturation.

Ce cadre théorique servira de base pour analyser les réalités migratoires contemporaines et les expériences des immigrants iraniens en France et au Canada. Dans la partie 4, consacrée aux résultats de mes entretiens, j'examinerai des exemples concrets afin d'évaluer la pertinence de ces concepts dans le vécu quotidien des migrants.

1.2. L'École de Chicago : quel héritage pour l'étude de l'immigration ?

L'étude de l'immigration a été profondément influencée par les travaux de l'École de Chicago, qui ont marqué un tournant dans la sociologie en introduisant des méthodes empiriques et une analyse pragmatique des dynamiques sociales. Des figures clés comme Robert Park, Ernest Burgess, William I. Thomas et Florian Znaniecki ont exploré l'intégration sociale, la désorganisation urbaine et les relations interethniques à travers une approche fondée sur l'observation directe et l'étude des interactions sociales dans un contexte urbain en mutation.

Parallèlement, Georg Simmel a enrichi la compréhension sociologique de la migration en conceptualisant la figure de l'étranger. Il met en lumière la tension entre proximité et distance qui caractérise les interactions entre migrants et société d'accueil. L'étranger est à la fois présent au sein du groupe et perçu comme extérieur, une dynamique qui influence les processus d'intégration et de reconnaissance sociale.

Un apport souvent négligé de l'École de Chicago est celui de Jane Addams, qui a mis en avant le rôle des expériences vécues des immigrants et leur contribution culturelle. À travers son engagement à Hull-House, elle a démontré l'importance de répondre aux besoins pratiques et culturels des migrants pour favoriser leur intégration et enrichir la vie sociale urbaine. Son travail

illustre une approche plus inclusive et sociale de l'intégration, en complément des analyses structurelles développées par ses contemporains.

Les perspectives développées par l'École de Chicago demeurent pertinentes pour analyser les migrations contemporaines et les défis qu'elles posent dans divers contextes, notamment aux États-Unis, au Canada et en France. Leur approche continue d'offrir un cadre précieux pour comprendre les processus d'insertion sociale des immigrants. Dans le cadre de ma recherche, ces théories permettent d'examiner et de comparer les expériences des immigrants iraniens en France et au Canada, en mettant en lumière les tensions socio-culturelles qui émergent dans ces contextes nationaux distincts.

1.2.1. Une nouvelle approche et méthodologie dans l'étude de l'immigration

L'École de Chicago a profondément transformé la sociologie en introduisant des méthodes de recherche innovantes, comme l'analyse de documents personnels et le travail de terrain. Toulon (2012) souligne que ces approches ont permis de renouveler l'étude des dynamiques sociales en mettant en lumière les expériences individuelles et les interactions au sein des groupes. Côté (2015) identifie deux influences majeures ayant orienté cette école : le pragmatisme, porté par John Dewey et George Herbert Mead, et l'interactionnisme symbolique, également développé par Mead. Ces cadres théoriques ont mis l'accent sur le rôle des interactions sociales dans la construction du sens collectif, ouvrant ainsi la voie à une analyse plus fine des phénomènes migratoires.

Coulon, dans *L'École de Chicago: Que sais-je ?*, décrit cette école comme un mouvement sociologique influent entre 1915 et 1940, caractérisé par une approche empirique qui contrastait avec les enquêtes moralistes de l'époque. En se concentrant sur la ville de Chicago, ses chercheurs ont exploré des sujets tels que l'immigration, l'intégration des communautés immigrantes et les phénomènes de marginalité. Malgré son déclin après 1935, l'École de Chicago a laissé un héritage durable en élargissant les frontières de la sociologie et en introduisant une approche plus ancrée dans l'observation des réalités sociales.

L'un des axes majeurs de leurs recherches concerne l'immigration et les relations ethniques, notamment aux États-Unis, où les vagues migratoires successives ont façonné la société. L'École de Chicago a contribué à définir plusieurs concepts clés tels que la désorganisation sociale, la marginalité et l'acculturation. Un point fondamental dans ces analyses est la distinction entre les valeurs collectives d'une société sur l'immigration et les attitudes individuelles envers les migrants. Une société peut prôner des principes d'accueil, tandis que ses membres peuvent adopter des postures plus nuancées, allant du rejet à l'acceptation. Cette diversité d'attitudes est observée dans plusieurs pays, comme la France et le Canada, où les perceptions de l'immigration varient selon les contextes historiques et culturels.

Coulon met en parallèle les approches sociologiques de Durkheim et de Thomas et Znaniecki. Alors que Durkheim insistait sur les structures sociales comme déterminantes des comportements collectifs, Thomas et Znaniecki se sont intéressés à la dimension subjective des interactions sociales. Ils ont montré que les transformations sociales affectent profondément le bien-être mental des immigrants et influencent leur capacité d'adaptation. Cette approche a permis de dépasser les analyses biologistes des différences ethniques, en démontrant que l'intégration des migrants dépend largement des conditions sociales et institutionnelles.

Un concept clé développé par l'École de Chicago est celui de désorganisation sociale, qui aide à comprendre comment les migrations et les changements rapides peuvent perturber les normes et les comportements collectifs. Par exemple, une migration importante peut déséquilibrer les réseaux sociaux traditionnels, créant des tensions et des sentiments de perte de repères, tant chez les populations locales que chez les nouveaux arrivants. Ce concept est fondamental pour analyser les défis auxquels les immigrants font face dans leur processus d'insertion sociale.

L'École de Chicago constitue un cadre intellectuel riche pour étudier les trajectoires des immigrants iraniens en France et au Canada. En privilégiant une analyse qualitative et une observation empirique, cette approche permet de mieux saisir les expériences individuelles et les dynamiques sociales dans leur complexité. L'étude des récits de vie, l'analyse des interactions sociales et le travail de terrain approfondi sont autant d'outils qui facilitent la compréhension des processus d'intégration des Iraniens dans ces deux contextes. Ces méthodes permettent

d'examiner non seulement les tendances structurelles, mais aussi les réalités vécues des migrants, en tenant compte des spécificités culturelles et historiques de leurs sociétés d'accueil.

Le concept de désorganisation sociale est particulièrement utile pour analyser comment les migrations perturbent les réseaux sociaux traditionnels et créent des défis comme l'isolement ou la perte de repères. Ces perturbations sont particulièrement significatives pour les Iraniens, qui doivent souvent reconstruire leurs relations sociales dans des environnements marqués par des attentes culturelles différentes. L'interactionnisme symbolique, autre concept clé, permet d'étudier comment les interactions entre les Iraniens et leurs sociétés d'accueil influencent leurs trajectoires d'intégration. Ces échanges révèlent l'impact des perceptions sociales et des attitudes individuelles, qui peuvent être des sources de soutien ou, au contraire, de tension.

En combinant ces concepts, l'École de Chicago offre un cadre d'analyse pertinent pour examiner les similitudes et les différences dans les expériences des immigrants iraniens en France et au Canada. Cette approche permet également de mieux comprendre les stratégies que ces migrants mobilisent pour s'intégrer et reconstruire leur identité dans des environnements sociaux et culturels souvent complexes.

1.2.2. Simmel et l'étranger : dynamisme interethnique

Georg Simmel a développé une conception originale de l'Étranger, une figure sociale centrale dans sa sociologie urbaine. Selon lui, l'Étranger est un individu qui vit au sein d'une société sans en être pleinement intégré, en raison de facteurs tels que la nationalité, la culture ou le statut de nouvel arrivant. Wolf (1950), dans son analyse de la sociologie de Simmel, met en avant plusieurs caractéristiques essentielles de cette figure : la mobilité, la liberté, le rôle économique, l'objectivité et la perspective extérieure. Son ouvrage offre un éclairage précieux sur cette vision, en synthétisant les traits fondamentaux de l'Étranger tels que Simmel les conçoit.

L'Étranger, selon Simmel, occupe une position paradoxale : il est physiquement présent au sein du groupe social, mais son origine extérieure lui confère une certaine distance. Cette tension entre proximité et altérité marque profondément les relations interpersonnelles. Par exemple, les communautés immigrées peuvent être chaleureusement accueillies tout en étant perçues comme différentes, créant ainsi des interactions à la fois enrichissantes et complexes. Un immigrant

iranien en France peut être vu comme un atout pour la diversité culturelle, tout en restant, aux yeux de certains segments de la population, un élément extérieur. Cette double perception façonne la dynamique sociale et peut influencer aussi bien l'insertion des immigrants que les tensions au sein des sociétés d'accueil.

Contrairement aux membres établis, l'Étranger conserve une mobilité et une liberté qui lui permettent de s'adapter plus aisément aux changements et de questionner les structures en place. Un consultant international travaillant temporairement dans divers pays, apportant son expertise sans être contraint par les normes locales, illustre parfaitement cette dynamique.

Sur le plan économique, l'Étranger joue souvent un rôle clé dans les échanges entre groupes sociaux. Historiquement, il est souvent commerçant, artisan ou entrepreneur, facilitant la circulation des biens et des idées entre différentes communautés. Un marchand itinérant ou un entrepreneur immigré ouvrant un commerce dans un pays d'accueil en introduisant des produits et savoir-faire issus de sa culture d'origine en est une illustration concrète.

Enfin, la position marginale de l'Étranger lui confère une objectivité particulière dans ses interactions. En raison de son extériorité, il peut percevoir les dynamiques sociales avec un regard critique et proposer des idées nouvelles. Par exemple, un chercheur étranger dans une université locale peut remettre en question les méthodes établies et introduire de nouvelles perspectives. Cependant, cette capacité à apporter un regard neuf peut aussi provoquer des tensions, notamment lorsque ses propositions remettent en cause les normes dominantes.

Ainsi, l'Étranger selon Simmel n'est pas seulement un individu en marge, mais un acteur dynamique dont la présence influence et transforme les interactions sociales, économiques et culturelles. Son rôle oscillant entre inclusion et altérité permet d'éclairer les mécanismes d'intégration et de différenciation dans les sociétés urbaines, soulignant à la fois les opportunités et les défis liés à la diversité.

Dans son article *L'Étranger et la Ville* (1997), Germain explore la relation entre la ville moderne et la modernité en s'appuyant sur les travaux de penseurs comme Georg Simmel. Inspirée par ses analyses, elle met en évidence l'impact de la croissance urbaine sur la diversification des comportements et des modes de vie, ainsi que sur la fragmentation des liens sociaux. Cette

évolution donne naissance à de nouvelles dynamiques d'interaction, où l'adaptation à la présence d'étrangers devient une composante essentielle de la vie urbaine.

Simmel souligne que, dans la grande ville, l'attitude de réserve est un mécanisme nécessaire pour gérer la multiplication des interactions souvent superficielles. Germain approfondit cette idée en examinant le rôle de l'Étranger dans la construction de l'identité moderne. Contrairement à d'autres sociologues qui attribuent des jugements de valeur à la ville moderne et à ses effets sociaux, elle met en lumière l'approche neutre et descriptive de Simmel, qui privilégie une analyse dialectique entre distance et proximité.

S'appuyant sur les concepts simméliens relatifs à l'Étranger et à la ville moderne, Germain analyse la complexité sociale, notamment dans une métropole cosmopolite comme Montréal. Inspirée par *Digressions sur l'Étranger*, elle explore la manière dont l'individu contemporain interagit avec la société à travers cette figure particulière. Pour Simmel, l'Étranger n'est pas un simple nomade, mais un individu lié à un groupe sans en être intrinsèquement intégré, incarnant ainsi une dualité constante entre appartenance et extériorité.

Trois caractéristiques majeures émergent de cette réflexion : le rôle d'intermédiaire de l'Étranger, sa perspective objective due à sa position distanciée, et la nature abstraite de sa relation avec le groupe. L'Étranger, souvent représenté par la figure du commerçant, joue un rôle central dans les échanges économiques et sociaux. Son positionnement en marge lui confère à la fois une liberté critique et une distance qui lui permettent d'éviter l'indifférence.

Enfin, Germain met en avant une autre dimension soulevée par Simmel : la tendance à la généralisation et à l'indifférenciation dans la perception de l'Étranger, illustrée par l'histoire médiévale des Juifs. Cette tension entre proximité et distance est une caractéristique fondamentale de la société moderne, particulièrement dans les grandes villes, où de nombreux individus expérimentent des rapports ambigus d'inclusion et d'exclusion au sein de leur propre environnement social.

Le concept de l'Étranger, tel que développé par Simmel, demeure particulièrement pertinent dans les recherches contemporaines sur l'immigration et continue d'inspirer de nombreuses études. Un exemple notable est l'article de Catherine Montgomery (2017), *Les travaux de Georg Simmel*

et de l'École de Chicago revisités à la lumière de l'immigration maghrébine dans l'espace montréalais. Dans cette étude, Montgomery explore comment les idées de Simmel et de l'École de Chicago permettent d'éclairer les interactions interculturelles dans les villes modernes, en se focalisant sur l'expérience des immigrants maghrébins à Montréal.

Elle accorde une importance particulière aux travaux de Simmel, sociologue et philosophe allemand du début du XXe siècle, qui a développé une vision originale des dynamiques sociales en milieu urbain. Selon lui, la ville est un espace paradoxal où la proximité physique entre les individus coexiste avec une certaine distance sociale. L'Étranger, dans sa conception, est un individu qui demeure mobile et oscille entre inclusion et marginalité par rapport au groupe majoritaire. Ces idées ont exercé une influence majeure sur les chercheurs de l'École de Chicago, qui ont étudié les effets de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la migration sur la vie urbaine en adoptant Chicago comme un "laboratoire social".

L'article souligne également l'approche d'écologie urbaine développée par l'École de Chicago, qui analyse comment les populations influencent et transforment l'espace urbain. Leurs travaux ont mis en évidence la diversité des quartiers et des dynamiques interethniques, bien que leur analyse ait souvent privilégié la structure spatiale de la ville au détriment des interactions sociales entre les groupes.

Montgomery applique ces perspectives théoriques à une étude de cas sur les familles maghrébines à Montréal. Ces familles, bien que variées en termes de nationalité, de religion et de statut socio-économique, partagent des expériences d'intégration marquées par des sentiments d'inclusion et d'exclusion. Si une forte solidarité communautaire émerge au sein de ces groupes, les participants soulignent également la nécessité d'un dialogue renforcé et d'une meilleure compréhension mutuelle avec les autres composantes de la société québécoise.

En combinant les approches de Simmel et de l'École de Chicago, Montgomery offre une vision plus nuancée des dynamiques interculturelles urbaines. Alors que Simmel met en avant les interactions interpersonnelles et les tensions entre proximité et distance, l'École de Chicago insiste davantage sur la structuration spatiale des communautés et les relations interethniques. En intégrant ces deux perspectives, l'étude propose une approche holistique permettant d'appréhender la complexité de la vie urbaine dans un contexte de diversité croissante.

Dans ce même article, Montgomery explore également la notion de ghetto telle que développée par Louis Wirth. Elle met en avant la portée sociologique et historique de ce concept dans l'analyse des dynamiques urbaines et des interactions sociales. En s'appuyant sur les travaux de Wirth, elle examine l'évolution du ghetto, passant d'une réalité marquée par des barrières physiques et des restrictions légales à une construction sociale et psychologique fondée sur des préjugés et des discriminations. Bien que les obstacles physiques se soient atténués, ces divisions persistent sous d'autres formes, influençant toujours la segmentation des groupes sociaux.

Cependant, Montgomery nuance l'apport de Wirth en soulignant que ses analyses tendent à simplifier les relations intergroupes et à accorder une place prépondérante aux dimensions spatiales, parfois au détriment des facteurs sociaux et économiques. Elle met ainsi en évidence la nécessité d'une approche plus globale pour comprendre les nouvelles formes de ségrégation et de fragmentation communautaire dans les sociétés contemporaines.

En définitive, cette étude illustre la pertinence durable des concepts de Simmel, de l'École de Chicago et de Wirth pour analyser les dynamiques sociales et urbaines actuelles, notamment en contexte migratoire. Elle met en lumière les tensions entre inclusion et exclusion, proximité et distance, et permet d'enrichir la réflexion sur l'intégration des immigrants dans des environnements urbains diversifiés comme Montréal.

Je m'intéresse à la notion de l'Étranger telle qu'élaborée par Simmel, car elle offre une perspective précieuse pour analyser l'immigration et le vécu des immigrants. Simmel définit l'Étranger comme un individu intégré à un groupe sans en faire pleinement partie, une situation qui reflète celle des immigrants s'installant dans un nouveau pays tout en conservant des liens avec leur société d'origine. Cette relation, marquée par une certaine distance sociale, peut nourrir des stéréotypes et des formes de discrimination, renforçant la perception de l'immigrant comme un élément extérieur.

Dans mes recherches menées en France et au Canada, cette perspective permet d'examiner comment les immigrants iraniens naviguent entre insertion et altérité, oscillant entre participation sociale et préservation culturelle. Afin d'illustrer cette dynamique et de mieux comprendre l'application du concept simmelien de l'Étranger, on peut envisager plusieurs exemples hypothétiques qui ne proviennent pas directement des résultats de mes entretiens.

Par exemple, en France, un entrepreneur iranien ouvrant un restaurant perse à Paris pourrait contribuer à l'économie locale tout en préservant ses traditions culinaires. Bien qu'intégré sur le plan professionnel, il conserverait une certaine singularité culturelle, observant à la fois les coutumes françaises et ses propres pratiques. Cette dualité entre assimilation économique et rétention culturelle refléterait la vision de Simmel : l'Étranger enrichit la société d'accueil tout en restant perçu comme distinct. La communauté locale pourrait apprécier la diversité qu'il apporte tout en le maintenant dans une position intermédiaire, ni totalement intégré ni totalement extérieur.

Un autre exemple hypothétique serait celui d'un galeriste iranien à Paris exposant des œuvres d'artistes contemporains iraniens. Par son rôle, il participe activement à la scène artistique française tout en mettant en avant la singularité de la culture iranienne. Son immersion dans le milieu artistique ne supprimerait pas la distance culturelle qui le distingue, illustrant une fois de plus la dynamique de proximité et d'éloignement caractéristique de l'Étranger selon Simmel.

De manière similaire, un étudiant iranien en doctorat à l'Université de Toronto pourrait incarner cette figure. En apportant des approches méthodologiques et des perspectives inédites, il enrichirait la diversité intellectuelle de l'institution. Toutefois, en tant qu'Étranger, il pourrait être perçu comme extérieur aux normes académiques locales. Ses idées nouvelles et son objectivité pourraient être valorisées, mais aussi susciter des tensions en remettant en question les paradigmes établis.

Dans la suite de cette thèse, et plus précisément dans la partie 4 consacrée aux résultats de mes entretiens, je reviendrai sur des exemples concrets d'immigrants iraniens et analyserai plus en détail la pertinence du concept de l'Étranger de Simmel à travers leurs expériences vécues.

1.2.3. Robert Park et l'écologie humaine

Dans *The City*, Park et Burgess (2019) explorent l'émergence de l'écologie humaine, une discipline en plein développement, en la comparant à l'écologie bien établie des plantes et des animaux. L'écologie humaine analyse les relations spatiales et temporelles des êtres humains sous l'influence de leur environnement. Elle étudie comment la compétition et la sélection

transforment les structures sociales et génèrent des défis sociaux et politiques. À l'instar des communautés végétales, les communautés humaines sont soumises à ces dynamiques.

Les avancées en matière de transport et de communication peuvent engendrer des cycles de croissance et de déclin au sein des communautés, tandis que l'essor de nouvelles industries redistribue la population et redéfinit l'organisation sociale. En définitive, l'écologie humaine constitue un cadre d'analyse essentiel pour comprendre comment les dynamiques spatiales et temporelles façonnent l'évolution des sociétés humaines.

L'analyse de Breslau (1988) sur le programme de recherche lancé par Robert Park et ses collègues à l'Université de Chicago met en évidence plusieurs aspects clés. Il souligne que ce programme a marqué un tournant décisif dans l'évolution de la sociologie américaine, en la faisant passer d'une simple réflexion philosophique sur la société à une science empirique. Les chercheurs de l'École de Chicago ont profondément transformé le champ sociologique en adoptant une approche fondée sur l'observation directe des phénomènes sociaux sur le terrain. Cette évolution visait à légitimer la sociologie en tant que discipline rigoureuse, capable de répondre aux défis sociaux contemporains.

La professionnalisation de la recherche sociale a été soutenue par des fondations philanthropiques, favorisant l'émergence d'une sociologie universitaire distincte de la recherche appliquée. Robert Park, avec son parcours singulier mêlant journalisme et philosophie, a introduit le concept d'écologie humaine, envisageant la société comme un écosystème complexe. Cette perspective a été appliquée à l'étude des villes, mettant en avant le rôle central des quartiers, des institutions et des réseaux sociaux dans la structuration de la vie urbaine.

Le concept d'écologie humaine de Park offre une perspective intéressante pour étudier les immigrants et leur intégration dans les sociétés urbaines. En considérant la société comme un écosystème complexe, où les individus, les groupes sociaux et les institutions interagissent de manière similaire aux éléments d'un écosystème naturel, l'écologie humaine permet de comprendre les dynamiques sociales et spatiales des environnements urbains, y compris l'impact des flux migratoires. Dans cette perspective, les immigrants sont perçus comme des acteurs dynamiques de la vie urbaine, contribuant à façonner les interactions sociales et les processus de changement dans les quartiers et les communautés. Leur présence influence la structure sociale et

spatiale de la ville, en apportant une diversité culturelle et sociale qui enrichit l'écosystème urbain. L'écologie humaine met également en lumière les interactions complexes entre les immigrants et les autres acteurs urbains, tels que les résidents locaux, les institutions publiques et les urbanistes. En comprenant ces interactions, les urbanistes peuvent concevoir des politiques et des projets urbains qui répondent aux besoins des communautés locales, favorisant ainsi un développement urbain plus durable et inclusif.

En analysant le processus d'insertion sociale à travers le prisme de l'écologie humaine, je constate que les immigrants iraniens s'intègrent dans l'écosystème social urbain tout en y introduisant des éléments distincts de leur propre culture. Le quartier urbain devient alors un espace d'interactions où différentes cultures se rencontrent, s'enrichissent mutuellement et cohabitent dans un environnement en constante évolution.

Imaginons une communauté d'immigrants iraniens s'installant dans un quartier urbain en France ou au Canada. Leur arrivée introduit de nouveaux éléments dans l'écosystème social du quartier. Par exemple, ils peuvent ouvrir des restaurants, des épiceries ou des boutiques proposant des produits et services spécifiques à leur culture. Ces commerces deviennent alors des points de convergence au sein du réseau social local, attirant non seulement des membres de la communauté iranienne, mais aussi d'autres résidents curieux de découvrir leur cuisine, leurs produits ou leur culture. Ainsi, la présence de cette nouvelle communauté modifie les dynamiques sociales du quartier et contribue à son évolution.

Parallèlement, les immigrants iraniens s'intègrent progressivement aux réseaux sociaux préexistants. Ils participent à des événements locaux, rejoignent des associations de quartier et s'engagent dans des activités communautaires. Leurs interactions avec les résidents, qu'ils soient natifs du pays ou issus d'autres origines, favorisent la création de liens interculturels. Ces échanges peuvent aboutir à des collaborations économiques, à un partage de traditions ou encore à des amitiés, enrichissant ainsi la vie sociale du quartier dans son ensemble.

1.2.4. Jane Addams : voix féminine oubliée de l'école de Chicago

L'École de Chicago, dès ses débuts, a été dominée par des figures masculines qui ont façonné les fondements de la sociologie urbaine et de l'étude des migrations. Des chercheurs comme Robert Park, Ernest Burgess, William I. Thomas, ont largement influencé les approches méthodologiques et théoriques de l'époque, mettant en avant des analyses de l'intégration, de la désorganisation sociale et des dynamiques interethniques. Toutefois, cette prédominance masculine a souvent conduit à la mise à l'écart des contributions des femmes sociologues, bien qu'elles aient joué un rôle essentiel dans l'évolution de la discipline.

Parmi ces figures méconnues, Jane Addams occupe une place centrale. Son travail a eu un impact majeur sur l'étude des migrations et de la justice sociale, bien que son apport ait été relégué à la marge du canon sociologique. Dans son ouvrage *Jane Addams and the Men of the Chicago School, 1892-1918*, Mary Jo Deegan (1998) retrace son influence et les tensions qui ont marqué sa relation avec l'Université de Chicago. Contrairement aux sociologues de l'institution, qui privilégient une approche académique et théorique, Addams a adopté une démarche ancrée dans l'action sociale. À travers Hull-House, un centre communautaire qu'elle a cofondé, elle a mis en place des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des immigrants à Chicago, en offrant des services sociaux, des formations professionnelles et des espaces de rencontre interculturels.

Son travail ne se limitait pas à l'aide humanitaire : Addams concevait les immigrants non seulement comme des individus devant s'adapter à la société américaine, mais aussi comme des acteurs capables d'enrichir cette société par leur diversité culturelle. Deegan met en évidence que cette vision contrastait avec la perspective assimilationniste dominante à l'époque, qui considérait souvent l'intégration comme un processus unidirectionnel dans lequel les migrants devaient abandonner leur culture d'origine. Addams, au contraire, défendait un modèle plus inclusif, basé sur le respect mutuel et la valorisation des apports culturels des nouveaux arrivants.

Cependant, son engagement en faveur des immigrants et des réformes sociales a souvent été mal compris et sous-estimé. Deegan (1998) souligne que les sociologues masculins de l'époque percevaient parfois son travail comme naïf ou condescendant, alors qu'il s'inscrivait dans une critique profonde des inégalités et du nativisme. Issu d'un milieu privilégié, Addams a

progressivement réévalué ses propres biais à travers ses interactions avec les communautés immigrées et les militants progressistes de son époque. Son Labor Museum, par exemple, visait à intégrer les traditions artisanales des migrants dans la société américaine plutôt que de les effacer, illustrant ainsi son engagement pour une forme d'insertion respectueuse des cultures d'origine.

Je m'intéresse particulièrement au travail de Jane Addams, car son approche de l'immigration et de l'insertion sociale permet d'éclairer les dynamiques d'intégration dans des contextes nationaux aux modèles différents, comme la France et le Canada. Son engagement auprès des immigrants à Chicago et les initiatives qu'elle a mises en place offrent un cadre d'analyse pertinent pour mieux comprendre les processus par lesquels les migrants naviguent entre leur culture d'origine et leur société d'accueil.

Son travail permet notamment d'examiner la manière dont les interactions entre migrants et institutions locales influencent l'intégration, ainsi que les tensions qui peuvent émerger entre la volonté d'insertion dans la société et la préservation des identités culturelles. Contrairement aux approches strictement assimilationnistes, Addams considérait l'intégration comme un processus interactif où les immigrants ne se contentaient pas d'adopter passivement les normes de leur pays d'accueil, mais contribuaient activement à la transformation de la société. Cette perspective est particulièrement utile pour comparer les trajectoires migratoires en France et au Canada, deux pays qui ont adopté des politiques d'intégration distinctes.

1.2.5. Conclusion

Les recherches examinées dans cette section ont mis en lumière l'apport fondamental de l'École de Chicago à l'analyse des dynamiques migratoires et de l'intégration sociale. À travers les travaux de Robert Park, Ernest Burgess, William I. Thomas, Florian Znaniecki, Georg Simmel et Jane Addams, cette école a introduit des concepts clés et renouvelé les méthodes de recherche sociologique. Park a développé l'écologie humaine, une approche qui analyse les interactions sociales comme un écosystème urbain en constante évolution. Burgess a proposé le modèle des zones concentriques, expliquant comment les migrants s'installent progressivement au sein de la ville selon une logique de transition spatiale et sociale. Thomas et Znaniecki ont mis en avant l'importance des attitudes et des valeurs, en montrant que l'intégration dépend autant des

perceptions des migrants que de celles de la société d'accueil. Simmel, avec son concept de l'Étranger, a théorisé la dualité des migrants, à la fois inclus dans la société et perçus comme extérieurs. Enfin, Addams, à travers son engagement à Hull-House, a défendu une approche plus sociale et humaniste de l'intégration, mettant en avant le rôle actif des migrants dans la transformation de leur environnement et l'importance du soutien communautaire.

En combinant une approche empirique fondée sur l'observation directe, les études de cas et l'analyse de documents personnels, ces chercheurs ont permis une compréhension plus fine des processus d'intégration et des tensions sociales, en donnant une place centrale aux récits et aux expériences des migrants eux-mêmes.

L'héritage de l'École de Chicago demeure ainsi un cadre pertinent pour analyser les migrations contemporaines, notamment en France et au Canada, où les modèles d'intégration diffèrent mais restent traversés par des tensions similaires entre insertion, altérité et reconnaissance sociale. En intégrant à la fois une réflexion théorique et une approche empirique, cette école offre une grille de lecture essentielle pour comprendre comment les migrants, notamment iraniens, naviguent entre des attentes institutionnelles et des dynamiques sociales souvent contradictoires.

1.3. Sayad : entre émigration et immigration - Réflexions sur l'identité

Avant d'examiner les contributions d'Abdelmalek Sayad au domaine de l'immigration, il convient de revenir sur ses propres réflexions et préoccupations, telles qu'il les a exprimées lors de son entretien avec Arfaoui (1996). Cette discussion a également fait l'objet d'une analyse lors du colloque organisé en 2012 par le ministère de la Culture française en son honneur.

«Pour moi, travailler sur la population immigrée algérienne en France, résidante en France, c' était une manière de retrouver les paysans que j'avais connus lors de mes travaux de sociologie rurale en Algérie : ils s'étaient métamorphosés en ouvriers de l'industrie française ! Je n'étais donc pas loin, de mes origines ni de mes origines ni de mes premiers objets d'étude. Tout de mon passé, de mon itinéraire, de ma relation à l'immigration explique aussi, en partie, pourquoi je ne pouvais pas aborder ce sujet comme on a l'habitude de le faire dans les études classiques sur l'immigration : l'immigré dont on parle n'a pas de passé en lui-même ; il commence pour l'immigration et pour la science de l'immigration à partir du moment où il met le pied sur le

territoire de la société d'immigration. Auparavant il n'y avait rien : le passé antérieur à l'immigration n'intéresse pas l'immigration. L'immigration est un objet mutilé. Il faut avoir connu l'émigration, il faut avoir intérêt à l'émigration et à son étude, pour se souvenir que tout immigré ici est un émigré de quelque part là-bas ; pour vouloir recomposer les deux parties du même phénomène ; pour tenter de restaurer la totalité de l'objet. Mon itinéraire personnel m'a peut être prédisposé à ce point de vue. Si j'ai eu à travailler sur les immigrés Tamouls en France ou en Angleterre, sur les Jamaïcains ou sur les Pakistanais en Grande- Bretagne, certainement, j'aurais fait comme tout le monde, [...] faute de connaître quelque chose à la société tamoule, et parce que j'ignore tout de l'histoire de la Jamaïque et du Pakistan, tout de l'histoire de ces différentes émigrations, il ne me serait jamais venu à l'idée de remonter en amont de ce qui se donne à voir sous nos yeux [...] Je me serais tenu comme tout le monde à la seule réalité visible, l'immigration [...] Voilà pourquoi il est bon de commencer par le passé. C'est une nécessité logique et chronologique.... » (Chachoua, 2012, p.18)

Abdelmalek Sayad, sociologue d'origine algérienne, a profondément marqué les études sur l'immigration et l'identité sociale. À travers des œuvres majeures telles que *La Double Absence* (1999) et *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (1991), ainsi que de nombreuses autres contributions, il a offert une analyse rigoureuse et nuancée de la condition des migrants en France et au-delà. En critiquant les discours dominants sur l'immigration, il met en évidence les dynamiques de domination et d'invisibilisation qui façonnent l'expérience des immigrés. Son travail, ancré dans une approche holistique et interdisciplinaire, explore les tensions entre identité, reconnaissance et exclusion sociale. Il souligne notamment les dilemmes auxquels sont confrontés les enfants d'immigrés, pris entre héritage familial et injonctions de la société d'accueil.

Dans *La Double Absence*, comme l'a analysé Témime (2000), Sayad examine le parcours des immigrants en France, depuis leur arrivée jusqu'à leur intégration, en mettant en lumière les difficultés et les contradictions qu'ils rencontrent. Inspiré des travaux de Pierre Bourdieu, il remet en question les représentations traditionnelles de l'immigration et insiste sur la nécessité d'une analyse critique des réalités sociales. Il décrit les immigrés comme des individus sans repères, marginalisés dans la société d'accueil, mais aussi coupés de leur pays d'origine, ce qui les plonge dans une double absence : absents de la société qui les accueille, où ils peinent à être

pleinement reconnus, et absents de leur société d'origine, qui les perçoit souvent comme des étrangers.

Si Sayad met en avant cette double absence comme un facteur d'exclusion et de souffrance, sa perspective se distingue de celle de Georg Simmel. Alors que Simmel voit dans la position d'« étranger » un atout potentiel pour porter un regard critique sur les normes sociales et les structures établies d'une société, Sayad souligne avant tout la précarité existentielle et l'invisibilisation des immigrés. Pour lui, l'immigré n'est pas seulement un observateur extérieur qui peut remettre en question l'ordre établi, mais une figure reléguée en marge, dont l'absence de place réelle dans la société d'accueil et le déracinement de son pays d'origine rendent l'intégration difficile.

Dans *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (1991), Sayad met en lumière les tensions intergénérationnelles et les transformations identitaires liées au parcours migratoire. Une partie essentielle de cette réflexion repose sur ses échanges avec Zahoua, une jeune immigrée algérienne en France. Publié initialement en 1979 sous le titre *Les enfants illégitimes* dans la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, puis repris dans son ouvrage de 1991, cet entretien illustre les tensions identitaires vécues par la deuxième génération d'immigrés et les contradictions de leur positionnement social.

Sayad insiste sur plusieurs aspects clés :

- **La revendication de la citoyenneté et de l'engagement politique** : Il souligne l'importance pour les immigrants d'affirmer leur citoyenneté et de s'engager politiquement pour améliorer leur condition. Cette revendication, de plus en plus portée par la jeunesse immigrée, représente un signe d'espoir pour l'avenir.
- **Les défis dans le système éducatif et judiciaire** : Il met en évidence les injustices rencontrées par les enfants d'immigrés, notamment en matière d'orientation scolaire et de traitement dans le système judiciaire. Il dénonce les pratiques discriminatoires qui entravent leur intégration et leur épanouissement.
- **Le sentiment de déracinement** : Sayad explore le désarroi des immigrés lors de leurs retours temporaires dans leur pays d'origine, une expérience marquée par un profond sentiment de rupture et d'inadéquation.

- **La construction sociale de la génération immigrée** : Il critique la catégorisation rigide des différentes générations d'immigrés, soulignant que l'expérience migratoire doit être comprise dans une perspective relationnelle plutôt qu' isolée.

Dans *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (1991), Sayad plaide pour une reconnaissance accrue des droits politiques, civiques et sociaux des immigrés, tout en exposant les multiples obstacles qui entravent leur intégration. Il met en évidence les mécanismes d'exclusion subtils qui limitent leur participation à la vie publique et souligne que ces politiques sont essentielles au maintien de l'ordre social établi.

Son analyse va au-delà du simple constat et invite à repenser la manière dont les sociétés perçoivent et intègrent les populations immigrées. À travers une approche sociologique ancrée dans l'histoire et le vécu des migrants, Sayad apporte une contribution majeure à la compréhension des dynamiques migratoires contemporaines.

Le regard d'Abdelmalek Sayad m'intéresse particulièrement pour comparer le parcours d'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada, car il met en lumière les tensions entre les expériences individuelles des immigrés et les cadres institutionnels qui les accueillent. Son concept de *double absence*, où l'immigré est à la fois marginalisé dans son pays d'accueil et déconnecté de son pays d'origine, trouve un écho dans le vécu des Iraniens qui s'installent dans ces deux contextes très différents.

En France, les Iraniens doivent naviguer dans une société qui valorise l'intégration républicaine et une conception stricte de la citoyenneté, ce qui peut rendre difficile la reconnaissance de leur identité culturelle et religieuse. Sayad souligne que la société française perçoit souvent les immigrés à travers une absence de passé, ne tenant pas compte de leur trajectoire et de leurs motivations avant leur départ. Cette idée me permet de mieux analyser comment les Iraniens en France font face aux défis de reconnaissance, notamment en ce qui concerne leur statut social et professionnel. Malgré un haut niveau d'éducation, beaucoup d'Iraniens peinent à obtenir des emplois correspondant à leurs qualifications, un phénomène que Sayad décrit aussi dans le contexte des travailleurs immigrés en France.

Au Canada, où le multiculturalisme est un principe fondateur, l'intégration se joue différemment. Contrairement à la France, les Iraniens y sont encouragés à maintenir leur culture d'origine, mais cette ouverture ne garantit pas nécessairement une reconnaissance sociale et professionnelle immédiate. La perspective de Sayad sur l'invisibilisation des immigrés me permet d'examiner comment, malgré un discours officiel plus inclusif, les Iraniens peuvent être confrontés à des barrières similaires en matière d'emploi, de participation politique et de représentation sociale.

Dans cette perspective, l'approche de Sayad sur la transmission intergénérationnelle et les tensions identitaires offre un éclairage essentiel. Il met en évidence les dilemmes vécus par les jeunes nés ou élevés dans le pays d'accueil, tiraillés entre les attentes de leur famille et les normes de la société environnante. En France, où l'intégration repose sur une conception républicaine de la citoyenneté, cette tension peut renforcer le sentiment d'aliénation, notamment lorsque l'expression des différences culturelles est perçue comme un obstacle à l'appartenance nationale.

Au Canada, où le multiculturalisme est officiellement reconnu, l'expression identitaire des immigrés semble plus libre et l'engagement politique, en théorie, plus accessible. Cependant, il serait naïf de supposer que ces conditions se traduisent systématiquement par une participation active à la vie publique. Cette ouverture peut aussi encourager le maintien de liens étroits avec la culture et les préoccupations du pays d'origine, parfois au détriment d'une véritable implication dans la société d'accueil. Ainsi, de nombreux immigrants iraniens restent davantage tournés vers l'actualité iranienne que vers les enjeux politiques canadiens. Cette dynamique peut s'expliquer par le fonctionnement de certaines communautés immigrantes qui, en raison de leur forte cohésion culturelle, développent une forme d'autonomie limitant leur engagement dans le processus électoral national. Elle rejoint également certaines critiques du multiculturalisme canadien, qui soulignent le risque d'un repli communautaire et d'une fragmentation sociale, parfois assimilée à une forme de ghettoïsation des communautés immigrantes, un point qui sera discuté plus loin.

Ainsi, en mobilisant l'analyse de Sayad, il est possible d'éclairer sous un angle nouveau les parcours d'insertion des Iraniens en France et au Canada, en mettant en évidence les différentes formes de reconnaissance et d'exclusion auxquelles ils font face dans chacun de ces contextes.

1.4. Transnationalisme : vers un monde sans frontières ?

L'analyse des migrations contemporaines ne peut se limiter aux cadres nationaux de l'intégration. Dans un monde marqué par la mondialisation et l'essor des technologies de communication, les trajectoires migratoires s'inscrivent dans des réseaux complexes où les migrants entretiennent des liens simultanés avec plusieurs espaces, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou politiques. Le transnationalisme remet ainsi en question les modèles classiques d'assimilation et de multiculturalisme, en montrant que l'appartenance ne se définit plus uniquement en fonction du pays d'accueil, mais résulte d'interactions continues entre différents territoires.

Cette section examine les multiples facettes du transnationalisme à travers les contributions de divers chercheurs, mettant en lumière les débats et évolutions théoriques autour de cette notion. Ces approches théoriques m'inspirent à analyser plus en profondeur le cas des immigrants iraniens en France et au Canada, afin de mieux comprendre leurs parcours et les dynamiques transfrontalières qui influencent leur intégration. Il s'agit d'éviter une lecture simpliste qui opposerait rigidelement assimilation et multiculturalisme, et de saisir la complexité des expériences migratoires, marquées par des attachements multiples, des stratégies d'adaptation diverses et des interactions avec plusieurs espaces sociaux et culturels. À travers cette analyse, l'objectif est de dépasser les cadres traditionnels et d'offrir une perspective plus nuancée sur les formes contemporaines de l'appartenance et de la participation sociale des migrants.

1.4.1. Au-delà des frontières : migrations et prisme transnational

Dans son article, Nowicka (2020, p.2) souligne que « *l'émergence du transnationalisme dans les études sur la migration internationale remonte à la fin des années 1980 et au début des années 1990, avec les travaux pionniers de Massey, Durand et Massey, Basch et al., ainsi que ceux de Portes, Smith et Guarnizo, et leurs collègues.* »

Nowicka remet en question l'idée selon laquelle la relation des migrants avec leur pays d'origine devrait être le principal objet d'étude des recherches sur la migration. Elle insiste sur la nécessité de reconnaître la diversité des liens transnationaux que les migrants entretiennent, qui ne se limitent pas aux relations familiales ou économiques, mais englobent également des dimensions

politiques, culturelles et religieuses. Par exemple, un migrant peut maintenir des liens forts avec sa famille dans son pays d'origine tout en développant de nouvelles affiliations politiques ou religieuses dans son pays d'accueil. Ainsi, réduire l'analyse des migrations à une simple connexion avec le pays d'origine est insuffisant ; il est tout aussi crucial d'examiner les contextes sociaux dans lesquels ces liens prennent forme et évoluent.

En ignorant ces contextes, on risque de simplifier la migration et de négliger la complexité des expériences des migrants. Par exemple, les liens familiaux peuvent être influencés par des facteurs politiques ou économiques propres au pays d'origine et d'accueil, modifiant ainsi les dynamiques familiales transnationales. En tenant compte de cette diversité de liens et de leurs contextes, les chercheurs peuvent obtenir une vision plus précise de l'expérience transnationale des migrants. Cette approche permet d'appréhender la migration dans toute sa complexité et d'éviter une vision réductrice centrée uniquement sur l'intégration dans le pays d'accueil.

Ce constat rejoint une critique plus large des approches traditionnelles qui tendent à circonscrire l'analyse des migrations au cadre du pays d'accueil, en occultant l'impact des conditions locales dans le pays d'origine et des dynamiques transfrontalières. Nowicka souligne que cette vision limitée empêche de saisir pleinement les trajectoires migratoires et les multiples facteurs qui influencent les décisions et les expériences des migrants. Cette analyse fait écho aux travaux de Sayad, qui insistait sur l'importance de ne pas considérer l'immigré uniquement à partir du moment où il met les pieds dans le pays d'accueil. Pour lui, l'immigré est avant tout un émigré, et son parcours ne peut être compris sans tenir compte de son histoire, de ses attaches et des raisons qui ont motivé son départ.

Dans cette perspective, le transnationalisme propose une approche plus large et dynamique qui ne se limite pas à l'analyse de l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil, mais qui prend en compte l'ensemble des processus et des relations qui dépassent les frontières nationales. Il met en lumière l'importance des contextes sociaux, politiques et économiques qui influencent les choix et les expériences des migrants à chaque étape de leur parcours. Cette approche permet ainsi de mieux comprendre comment les migrants naviguent entre plusieurs espaces, adaptent leurs pratiques et maintiennent des liens avec différents territoires. Une compréhension plus

complète et nuancée de ces dynamiques est essentielle pour élaborer des politiques migratoires plus adaptées aux réalités contemporaines.

Dans ce contexte, l'exemple des Iraniens en France et au Canada illustre bien ces dynamiques transnationales. De nombreux Iraniens établis dans ces deux pays maintiennent des liens économiques avec l'Iran, notamment à travers des activités commerciales qui relient leur pays d'origine à leur pays d'accueil. D'autres participent à des initiatives culturelles transnationales, telles que la publication de livres ou la création de podcasts, qui leur permettent de diffuser leur culture et leur identité bien au-delà des frontières nationales.

Un autre phénomène particulièrement visible au Canada est celui des familles iraniennes dont un membre, souvent un homme, réside en Iran pour des raisons économiques, notamment afin de travailler et d'envoyer de l'argent à sa famille installée au Canada. Cette situation remet en question l'idée d'une migration unidirectionnelle et définitive, mettant en évidence une organisation familiale qui s'étend sur plusieurs espaces nationaux. Cette question sera abordée plus en détail dans la suite de cette étude, mais elle illustre déjà comment les migrations contemporaines ne peuvent être comprises sans tenir compte des circulations transnationales et des liens multiples que les migrants entretiennent avec différents territoires.

1.4.2. Transnationalisme à l'ère numérique : évolutions et conflits de définition

L'article de Tedeschi et ses collègues (Tedeschi et al., 2022) propose une analyse approfondie des discussions contemporaines sur le transnationalisme en s'appuyant sur l'examen de 50 des ouvrages et articles les plus cités, ainsi que des 50 publications les plus récentes sur le sujet. Les auteurs mettent en évidence la nature dynamique du transnationalisme, qui englobe une diversité d'activités économiques, socioculturelles et politiques dépassant les frontières nationales et influençant des dimensions clés telles que le sentiment d'appartenance, la citoyenneté et l'identité individuelle. Ainsi, le transnationalisme est décrit comme un concept en perpétuelle évolution, défini non par des caractéristiques fixes mais par un processus en mouvement. La manière dont il est conceptualisé dépend largement des méthodes de recherche employées et des critères choisis pour l'analyse.

L'essor des technologies numériques complexifie encore cette définition. Avec Internet et les médias sociaux, les interactions transfrontalières se sont intensifiées, rendant la frontière entre ce qui est "transnational" et ce qui ne l'est pas de plus en plus floue. Même des individus qui n'ont aucun lien direct avec des activités migratoires peuvent être influencés par des réseaux transnationaux via des plateformes en ligne. Cette évolution technologique contribue à redéfinir les pratiques migratoires et les formes d'engagement des migrants avec leur pays d'origine.

Dans leur étude, Tedeschi et ses collègues (Ibid, p.609) proposent une classification du transnationalisme selon la nature des activités et des processus impliqués. Cette typologie permet de mieux cerner les différentes formes d'interactions transnationales et leur impact sur les parcours migratoires.

- **Transnationalisme "d'en haut" et "d'en bas"** : Cette distinction met en avant d'une part les politiques mises en place par les États d'origine pour encadrer les activités transnationales des migrants ("d'en haut"), telles que les dispositifs facilitant les envois de fonds ou la participation politique à distance, et d'autre part, les initiatives individuelles des migrants ("d'en bas"), comme l'envoi d'argent à leur famille, la participation à des événements culturels ou religieux transnationaux, ou encore l'engagement dans des mobilisations politiques transfrontalières.
- **Transnationalisme large et transnationalisme étroit** : Le transnationalisme large désigne des interactions sporadiques et informelles entre les migrants et leur pays d'origine, tandis que le transnationalisme étroit se caractérise par des échanges fréquents et structurés, souvent institutionnalisés par des organisations officielles ou des réseaux économiques transnationaux.
- **Transnationalisme basé sur le rejet** : Cette forme de transnationalisme émerge lorsque des migrants, confrontés à la discrimination ou à des obstacles à leur intégration, se tournent davantage vers leur pays d'origine. Ils peuvent renforcer leur attachement aux valeurs et traditions nationales, investir dans des projets immobiliers ou économiques dans leur pays d'origine, ou encore s'engager dans des associations culturelles et politiques qui prolongent leur identité nationale à l'étranger.
- **Transnationalisme comme activités transfrontalières et processus sociaux** : Cette perspective met l'accent sur la création de réseaux transnationaux impliquant aussi bien

des individus que des institutions. Par exemple, les employés d'une entreprise multinationale ou les militants de mouvements sociaux mondiaux interagissent dans des espaces transnationaux où les frontières des États-nations deviennent secondaires face aux logiques de collaboration et de circulation des idées.

- **Transnationalisme dans les sphères économique, socioculturelle et politique** : Cette catégorie recouvre des initiatives transnationales qui structurent la vie des migrants sur plusieurs plans : les échanges commerciaux et financiers, la diffusion de produits culturels entre le pays d'origine et le pays d'accueil, ou encore l'implication des migrants dans des causes politiques dépassant les cadres nationaux.
- **Transnationalisme mineur** : Ce concept désigne des formes plus discrètes d'interactions transnationales, souvent marginales mais significatives. Il peut s'agir de petits réseaux culturels, linguistiques ou sociaux qui contribuent à maintenir des liens subtils mais durables entre les migrants et leur pays d'origine.
- **Transnationalisme inversé** : Contrairement aux schémas migratoires classiques, cette forme de transnationalisme concerne les enfants de migrants qui choisissent de retourner dans le pays d'origine de leurs parents tout en conservant des liens étroits avec leur pays de naissance ou de résidence. Ce phénomène met en évidence la complexité des identités transnationales, où des individus naviguent entre deux espaces culturels et sociaux en fonction de leurs aspirations personnelles et des opportunités qui s'offrent à eux.

Cette classification éclaire certaines dynamiques observées dans les parcours des Iraniens en France et au Canada. Par exemple, le transnationalisme "d'en bas" est manifeste chez de nombreux Iraniens qui envoient de l'argent à leurs proches restés en Iran ou qui participent activement aux débats politiques et culturels iraniens depuis l'étranger. Le transnationalisme économique est également visible à travers les échanges commerciaux entre les Iraniens de la diaspora et l'Iran, notamment dans le secteur de l'import-export et des services financiers.

Le transnationalisme basé sur le rejet éclaire également certaines réalités des Iraniens à l'étranger. Face à des difficultés d'intégration ou à des discriminations, certains renforcent leur attachement à la culture iranienne en rejoignant des associations culturelles, en participant à des événements communautaires ou en investissant dans des biens en Iran.

Le cas du transnationalisme inversé est plus rare, mais néanmoins présent. Même si ce phénomène n'est pas fréquent dans mes observations et que je ne dispose pas d'entretiens approfondis sur cette question, j'ai néanmoins constaté deux cas au Canada où les parents sont restés dans le pays d'accueil tandis que leurs enfants ont choisi de retourner en Iran. Ces situations soulignent que la migration ne doit pas être considérée comme un processus unidirectionnel, mais plutôt comme une dynamique fluide où les trajectoires peuvent évoluer selon des facteurs familiaux, économiques ou culturels. Elles montrent aussi comment certains jeunes Iraniens perçoivent l'Iran comme un espace d'opportunités ou comme un lieu où ils peuvent mieux se reconnecter à leur identité culturelle.

Enfin, le rôle des technologies numériques dans ces processus ne peut être négligé. L'essor des outils numériques a profondément transformé les interactions transnationales, facilitant la circulation des informations, le maintien des liens économiques et culturels, et l'engagement politique à distance. Que les migrants restent dans leur pays d'accueil ou retournent en Iran, ces technologies leur permettent de structurer leurs relations transnationales et d'adapter leurs pratiques migratoires en fonction des opportunités et des contraintes de chaque contexte.

Dans ce cadre, la typologie du transnationalisme proposée par Tedeschi et ses collègues permet d'examiner sous un angle plus nuancé les liens entre les Iraniens en France et au Canada et leur pays d'origine. Loin d'être figées, ces relations évoluent en fonction des contextes sociaux, économiques et politiques, révélant ainsi la diversité des expériences migratoires et les multiples formes que peut prendre l'appartenance transnationale à l'ère numérique.

1.4.3. Transnationalisme : redéfinition des identités dans un monde globalisé

Dans le chapitre 3 de son ouvrage sur la contestation et la mondialisation, Wong (2003) examine le transnationalisme au Canada, un sujet particulièrement pertinent compte tenu du rôle central du pays dans les dynamiques migratoires mondiales. Il explore la manière dont la mondialisation, en favorisant la mobilité internationale et l'interconnexion entre les pays, transforme les concepts traditionnels d'identité nationale et de citoyenneté. En effet, dans un monde où les individus circulent de plus en plus entre plusieurs territoires,

la citoyenneté ne peut plus être envisagée uniquement sous l'angle de l'appartenance à un seul État-nation.

L'émergence de communautés transnationales remet en question les modèles classiques de citoyenneté, historiquement basés sur l'idée que chaque individu appartient à un pays unique et y développe son identité et sa participation politique. Aujourd'hui, les migrants entretiennent simultanément des liens avec plusieurs États : ils participent à l'économie et à la vie sociale de leur pays d'accueil tout en restant connectés, d'une manière ou d'une autre, à leur pays d'origine. Ce phénomène bouleverse les politiques d'immigration et d'intégration, obligeant les États-nations à réinventer leurs stratégies de gestion de la diversité. Toutefois, bien que ces transformations modifient profondément la façon dont les individus conçoivent leur appartenance nationale, les États restent les principaux acteurs des politiques de naturalisation et d'intégration et doivent composer avec la montée des identités transnationales tout en maintenant un cadre législatif et territorial cohérent.

L'un des apports majeurs du transnationalisme est qu'il ne se limite pas à un simple déplacement physique des individus d'un pays à un autre. Il façonne des espaces sociaux transnationaux, où les frontières entre le pays d'origine et le pays d'accueil deviennent de plus en plus floues. Les migrants ne sont plus uniquement définis par leur pays de résidence, mais aussi par les multiples relations qu'ils entretiennent à l'échelle internationale. Wong distingue deux formes principales de transnationalisme : celui des élites et celui des citoyens ordinaires.

Le transnationalisme des élites concerne les individus bénéficiant d'un haut niveau de qualification, de ressources économiques et de connexions internationales. Il peut s'agir d'entrepreneurs, de cadres supérieurs, d'universitaires ou de personnalités politiques qui circulent facilement entre plusieurs pays pour des raisons économiques, académiques ou stratégiques. Ces élites disposent souvent d'un accès privilégié à la mobilité internationale, facilité par la double nationalité, des visas de travail et des autorisations de

séjour étendues, ainsi que des réseaux d'affaires ou académiques leur permettant d'opérer sur plusieurs territoires. Un entrepreneur iranien qui possède des entreprises en Iran, au Canada et en France et qui voyage fréquemment entre ces pays pour gérer ses affaires, un professeur universitaire d'origine iranienne qui enseigne dans une université canadienne tout en intervenant régulièrement dans des conférences en France et en Iran, ou encore un homme politique en exil qui, bien que résidant à l'étranger, continue d'influencer le débat public en Iran, illustrent bien cette catégorie. Ces élites bénéficient souvent d'un cadre légal et financier avantageux, leur permettant de tirer parti des opportunités offertes par plusieurs États.

À l'opposé, les citoyens ordinaires sont des migrants qui, bien qu'ancrés dans un pays d'accueil, conservent des attaches solides avec leur pays d'origine. Contrairement aux élites, ils font face à de nombreuses restrictions en matière de mobilité et d'accès aux opportunités économiques et sociales. Leur transnationalisme se manifeste principalement à travers des transferts d'argent à leurs proches restés au pays, une participation culturelle (festivals, traditions, communautés diasporiques) ou encore un engagement politique indirect, comme le suivi de l'actualité et la mobilisation à distance. Un chauffeur de taxi iranien à Toronto qui envoie chaque mois de l'argent à sa famille restée en Iran mais qui ne peut pas voyager souvent en raison du coût des billets d'avion et des restrictions de visa, une femme iranienne vivant en France qui reste connectée aux débats politiques et culturels iraniens via les réseaux sociaux tout en s'intégrant progressivement dans la société française, ou encore un réfugié iranien en exil qui ne peut retourner en Iran pour des raisons politiques mais qui continue à soutenir des mouvements d'opposition depuis son pays d'accueil, sont autant d'exemples de ce transnationalisme contraint. Contrairement aux élites, ces migrants doivent souvent faire face à des politiques migratoires strictes, à des obstacles financiers ou à des discriminations qui limitent leur capacité à circuler et à bénéficier pleinement des opportunités du transnationalisme.

L'analyse de Wong sur les diasporas chinoises et taïwanaises illustre la manière dont les communautés dispersées dans le monde maintiennent des réseaux transnationaux solides. Ces réseaux favorisent les échanges économiques, avec des investissements et des flux financiers réguliers entre le pays d'origine et les pays d'accueil, les interactions culturelles, qui permettent aux traditions de perdurer malgré l'éloignement, ainsi que les dynamiques politiques, certains groupes de la diaspora jouant un rôle actif dans les décisions politiques de leur pays d'origine. Un élément clé de cette connexion transnationale est l'essor des technologies numériques, qui facilite le maintien des liens à distance et la construction d'une identité transnationale en dehors des cadres territoriaux classiques. Cette déterritorialisation des identités sociales remet en question la définition traditionnelle de la citoyenneté, en introduisant la possibilité d'une appartenance simultanée à plusieurs espaces nationaux.

Face à l'essor des identités transnationales et subnationales, le Canada adapte progressivement sa politique de citoyenneté. Le pays a historiquement reposé sur l'immigration pour son développement économique et social, mais il se trouve confronté à des tensions entre, d'une part, une volonté d'inclusion et de diversité, et d'autre part, la nécessité de maintenir une cohésion nationale et un cadre territorial structurant. La révision de la loi de 1977 sur la citoyenneté illustre ces enjeux. Le gouvernement cherche à moderniser ses politiques migratoires pour mieux répondre aux réalités du transnationalisme et aux nouvelles formes d'appartenance qui émergent dans un monde globalisé.

L'approche de Wong m'inspire à analyser mon terrain avec une perspective transnationale, permettant d'examiner les dynamiques migratoires des Iraniens en France et au Canada avec plus de précision et de profondeur. Son cadre théorique offre une lecture plus fine des multiples dimensions de la migration, en mettant en lumière des aspects parfois négligés dans les analyses classiques, notamment la manière dont les liens transnationaux influencent les trajectoires d'insertion sociale.

L'étude des trajectoires migratoires iraniennes illustre clairement la distinction entre les élites iraniennes et les citoyens ordinaires. Parmi les familles que j'ai interviewées, surtout au Canada, certains naviguent aisément entre plusieurs pays, notamment entre l'Iran et le Canada, et tirent parti de leur mobilité pour des raisons économiques et académiques. En revanche, d'autres, dont l'intégration est plus contrainte, maintiennent des liens avec l'Iran principalement à travers des pratiques économiques et culturelles, comme le visionnage de séries télévisées iraniennes ou les échanges réguliers avec leurs proches via des applications de messagerie telles que WhatsApp et Telegram.

Cette distinction permet de mieux comprendre comment les inégalités en termes de ressources, de statut légal et d'accès aux opportunités façonnent différemment les expériences des migrants, tant dans leur relation avec leur pays d'accueil que dans leur rapport au pays d'origine. Elle souligne également la manière dont la mobilité, qu'elle soit physique ou virtuelle, devient un élément clé dans le maintien des liens transnationaux, influençant ainsi les stratégies d'intégration et les formes d'appartenance des Iraniens en diaspora.

1.4.4. Perspectives historiques et contemporaines : une lecture de Waldinger

Dans son article, Waldinger (2006) analyse l'évolution des migrations internationales à l'ère de la mondialisation et met en évidence le rôle central du transnationalisme dans les études contemporaines sur la migration. Il met en garde contre une opposition simpliste entre transnationalisme et assimilation, soulignant que les migrations sont influencées par des dynamiques politiques complexes et par un contrôle accru des États sur les flux migratoires. Plutôt que de considérer le transnationalisme comme un phénomène entièrement nouveau, il invite à une approche plus nuancée, tenant compte à la fois des continuités historiques et des transformations contemporaines.

L'un des apports majeurs de Waldinger est de replacer le transnationalisme dans une perspective historique. Contrairement à l'idée selon laquelle les liens transnationaux seraient une nouveauté propre à la mondialisation, il rappelle que les migrations passées étaient déjà marquées par des échanges soutenus entre les pays d'origine et les pays d'accueil. Par exemple, les migrations

transatlantiques aux périodes coloniales témoignent de la manière dont les migrants maintiennent des connexions avec leur terre natale, notamment à travers l'envoi d'argent, de nouvelles et parfois même le retour au pays après un certain temps. Ce regard historique permet de ne pas surestimer la rupture entre les migrations d'hier et celles d'aujourd'hui et d'éviter une vision qui réduirait le transnationalisme à un phénomène exclusivement contemporain.

Cependant, Waldinger insiste sur le fait que, bien que les formes de transnationalisme aient existé par le passé, le contexte politique et économique dans lequel elles se déploient aujourd'hui a considérablement changé. La mondialisation a certes facilité la circulation des individus, mais elle n'a pas pour autant affaibli le rôle des États dans la régulation des migrations. Au contraire, les politiques migratoires ont renforcé leur contrôle sur les mobilités, influençant ainsi la manière dont les migrants peuvent maintenir leurs liens avec leur pays d'origine. Cette tension entre ouverture économique et restrictions migratoires illustre bien l'ambivalence des politiques étatiques face aux migrations transnationales.

Ce que Waldinger met particulièrement en avant, c'est que les migrants ne sont pas seulement des acteurs autonomes tissant des liens entre plusieurs pays ; ils évoluent dans un cadre institutionnel et juridique qui structure leur capacité à entretenir ces connexions. Cette observation est particulièrement pertinente pour mon étude sur l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada. En effet, bien que le transnationalisme leur permette de maintenir des liens forts avec leur pays d'origine, ces liens sont aussi conditionnés par les politiques des pays d'accueil. Par exemple, en France, un cadre républicain plus strict vis-à-vis des identités culturelles peut limiter la reconnaissance des pratiques transnationales, tandis qu'au Canada, le multiculturalisme officiel facilite davantage l'expression des appartenances multiples. Toutefois, cela ne signifie pas que les Iraniens vivant au Canada sont automatiquement plus impliqués politiquement dans leur pays d'accueil ; comme le rappelle Waldinger, les dynamiques transnationales et les processus d'intégration doivent être étudiés dans leur complexité et ne se résument pas à une opposition binaire entre attachement au pays d'origine et assimilation au pays d'accueil.

De plus, la régulation des migrations affecte directement la manière dont les migrants iraniens peuvent interagir avec leur pays d'origine. Par exemple, la reconnaissance limitée des diplômes

obtenus en Iran constitue un obstacle majeur à leur insertion professionnelle, influençant ainsi leur trajectoire socio-économique dans le pays d'accueil. Cette contrainte ne les affecte pas seulement sur place, mais a aussi un impact sur leurs interactions transnationales : un travailleur sous-qualifié aura moins de moyens pour envoyer de l'argent à sa famille en Iran ou pour investir dans des projets économiques transnationaux. En ce sens, Waldinger rappelle que les pratiques transnationales ne sont pas uniquement le résultat d'un choix individuel, mais sont aussi façonnées par les politiques étatiques et les contextes institutionnels dans lesquels évoluent les migrants.

Enfin, l'un des aspects les plus pertinents de l'analyse de Waldinger pour mes recherches est sa mise en garde contre une lecture simpliste du transnationalisme. Il montre que, bien que les migrants puissent entretenir des liens avec plusieurs pays, ces liens sont souvent conditionnés par des facteurs structurels et politiques. Appliqué aux Iraniens en France et au Canada, cela signifie que la manière dont ils maintiennent leurs connexions avec l'Iran – que ce soit à travers les réseaux sociaux, les échanges économiques ou les engagements politiques – est largement influencée par leur contexte d'intégration et par les opportunités qui leur sont offertes (ou refusées) dans leur pays d'accueil. Cette perspective enrichit mon analyse en me permettant d'examiner les trajectoires migratoires iraniennes sous un angle plus large, en tenant compte à la fois des continuités historiques, des cadres politiques contemporains et des stratégies individuelles des migrants pour naviguer entre ces différents espaces.

1.4.5. Limites du transnationalisme : entre mobilité et contraintes structurelles

Dans *Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration*, Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton (2006) analysent les défis posés par les migrations transnationales et la manière dont elles remettent en cause les cadres théoriques traditionnels. L'article met en évidence la complexité des identités transnationales et l'influence des structures hégémoniques sur la négociation des positions sociales des migrants. À travers l'étude de plusieurs groupes, notamment les Haïtiens, les Caribéens et les Philippins, il illustre comment ces populations maintiennent des liens avec leur pays d'origine tout en s'intégrant à leur société d'accueil. Cependant, ces migrants sont souvent soumis à des catégorisations

ethniques et raciales rigides, qui ne prennent pas en compte la diversité de leurs expériences et de leurs affiliations culturelles.

Selon ces auteurs, l'un des principaux défis du transnationalisme réside dans la persistance des États-nations, malgré l'intensification des flux migratoires et la mondialisation des réseaux sociaux, économiques et politiques. Bien que les migrants entretiennent des relations transnationales, les États continuent de contrôler l'accès à la citoyenneté et aux droits sociaux, ce qui crée des tensions pour ces populations. Les migrants transnationaux doivent ainsi naviguer entre plusieurs systèmes législatifs et idéologiques afin de préserver leurs droits et leurs connexions avec leur pays d'origine. Face à cette réalité, les auteurs appellent à une réévaluation des concepts de nationalisme, d'ethnicité et de race, afin de mieux comprendre comment les migrants évoluent dans un monde où les frontières sont à la fois remises en question et consolidées.

Dans cette perspective, Swanie Potot (2018), dans son article *Critique du transnationalisme. Un regard sur la formation en sociologie des migrations à l'URMIS*, approfondit ces critiques en mettant en évidence les limites analytiques du transnationalisme. Elle souligne que, si cette approche a permis d'enrichir la compréhension des mobilités contemporaines, elle tend toutefois à surestimer l'autonomie des migrants et à minimiser les contraintes institutionnelles et économiques qui pèsent sur eux. Développée notamment par Alejandro Portes et Nina Glick Schiller, la théorie transnationale insiste sur le rôle des diasporas dans la mondialisation et la manière dont les migrants maintiennent des connexions économiques, sociales et politiques avec leur pays d'origine. Cependant, Potot remet en question cette vision en insistant sur les dynamiques de pouvoir qui encadrent ces trajectoires migratoires.

Contrairement à l'image des migrants en tant qu'acteurs mobiles et autonomes, elle rappelle que nombre d'entre eux rencontrent des obstacles considérables dans leur parcours d'intégration. Ces défis se manifestent de plusieurs manières : sur le marché du travail, où la reconnaissance des diplômes étrangers est souvent limitée, dans l'accès aux ressources économiques et sociales, et dans la difficulté à établir une stabilité résidentielle dans les pays d'accueil. Cette précarité structurelle réduit leur capacité à entretenir des liens transnationaux solides, car l'instabilité économique et sociale limite leurs moyens de soutenir financièrement leurs proches restés dans

le pays d'origine. Potot insiste également sur le fait que l'accès différencié aux opportunités transnationales dépend des politiques migratoires, qui restreignent souvent la mobilité des populations les plus vulnérables tout en facilitant celle des élites économiques et des travailleurs hautement qualifiés.

Elle critique aussi l'usage généralisé du paradigme transnational, qu'elle considère comme étant en partie façonné par les transformations institutionnelles et les logiques de financement de la recherche. Selon elle, la valorisation du transnationalisme dans les études migratoires a été encouragée par des programmes internationaux mettant l'accent sur la mobilité et la connectivité globale. Ce biais a parfois conduit à négliger l'analyse des inégalités et des rapports de domination qui structurent l'expérience migratoire. Elle met en garde contre une lecture qui présenterait le transnationalisme comme une forme de liberté de mouvement alors que, dans la réalité, il est souvent contraint par des facteurs économiques, politiques et juridiques. Ainsi, bien que cette approche ait permis de mieux comprendre la complexité des migrations contemporaines, elle ne doit pas faire abstraction des inégalités structurelles et des formes de précarité qui continuent d'affecter les populations migrantes.

L'article de Camille Schmoll (2021) apporte une autre lecture critique en retraçant l'évolution de l'approche transnationale dans les études migratoires des trente dernières années. Schmoll montre que cette perspective, qui s'est imposée dès les années 1990, a contribué à dépasser une vision strictement nationale des migrations en mettant en évidence les circulations, les liens et les appartenances transnationales des migrants. Développée principalement en Amérique du Nord, cette approche a influencé les études sur les diasporas et les interactions entre pays d'origine et d'installation. En France, elle a été adoptée par Alain Tarrius, Mirjana Morokvasic, Michel Péraldi et Laurent Faret, qui l'ont intégrée dans leurs analyses des modes de vie transnationaux, en explorant des thématiques telles que le commerce, la famille, la religion et le genre.

Un apport fondamental du transnationalisme a été la critique du nationalisme méthodologique, qui tend à limiter l'étude des migrations à une perspective centrée sur l'État-nation. Pour y remédier, les chercheurs transnationalistes ont développé des méthodologies multi-situées permettant d'appréhender la complexité des trajectoires migratoires. Cependant, Schmoll souligne que cette approche a également fait l'objet de critiques importantes, notamment pour

son optimisme excessif quant à la mobilité des migrants et son manque d'attention aux contraintes structurelles imposées par les États.

Les critiques du transnationalisme portent sur plusieurs aspects. D'une part, les *critical border studies* insistent sur l'impact des restrictions migratoires et des politiques frontalières, qui limitent considérablement la liberté de mouvement des migrants. D'autre part, des études féministes ont mis en évidence que la migration transnationale n'est pas nécessairement un facteur d'émancipation, notamment pour les femmes, qui doivent souvent concilier une double charge domestique et professionnelle. Schmoll conclut que, bien que le terme transnationalisme soit aujourd'hui moins utilisé, les recherches qui en sont inspirées restent pertinentes. Une meilleure prise en compte des inégalités structurelles, des rapports de domination et de la stratification sociale permettrait d'apporter un regard plus nuancé et critique sur les migrations contemporaines.

Les observations de Potot et Schmoll résonnent particulièrement avec l'expérience des immigrants iraniens, dont les parcours migratoires sont variés et influencés par des dynamiques structurelles spécifiques. Le concept de familles transnationales s'applique dans une certaine mesure aux Iraniens, notamment par le maintien d'une implication simultanée dans le pays d'accueil et le pays d'origine. Ainsi, de nombreux Iraniens vivant en France et au Canada restent connectés à leur famille en Iran grâce à des pratiques transnationales courantes, telles que l'échange régulier d'informations sur l'Iran, les conversations fréquentes sur WhatsApp et Skype, ou encore l'envoi de biens et de ressources.

Cependant, la mobilité physique entre les deux pays demeure plus limitée. Contrairement à d'autres diasporas, il est relativement rare qu'un membre de la famille reste en Iran principalement pour envoyer de l'argent au Canada ou en France. Lors de mes entretiens en France, j'ai observé quelques cas où, par exemple, la mère et le fils vivaient en France tandis que le mari, occupant un poste prestigieux en Iran, y restait afin de subvenir aux besoins de sa famille à distance. Au Canada, ce type de situation semble légèrement plus fréquent, bien qu'il reste marginal en comparaison avec le profil dominant des immigrants iraniens, composé d'étudiants, de réfugiés et de travailleurs qualifiés.

Les familles transnationales iraniennes au Canada appartiennent majoritairement à une catégorie socio-économique élevée : il s'agit souvent de chefs d'entreprise, de fondateurs de sociétés, de chirurgiens ou de professeurs d'université, dont les revenus au Canada sont comparables à ceux qu'ils pourraient obtenir en Iran. Pour ces individus, le transnationalisme prend une forme plus active, avec des allers-retours réguliers entre l'Iran et le Canada, où le mari passe plusieurs mois dans chaque pays. Toutefois, ce phénomène reste limité et concerne une minorité en comparaison avec les autres profils migratoires.

Cette répartition suggère que, bien que le transnationalisme permette aux migrants de maintenir des liens avec leur pays d'origine, son influence varie selon le statut socio-économique des individus et les politiques migratoires en place. La faible proportion de familles transnationales iraniennes illustre ainsi les limites du modèle transnationaliste tel que critiqué par Potot et Schmoll, qui mettent en évidence les barrières structurelles entravant la libre circulation et la capacité des migrants à naviguer entre plusieurs espaces. En définitive, les réalités économiques et les cadres politiques des pays d'accueil jouent un rôle déterminant dans la possibilité pour les migrants de conserver des liens transnationaux significatifs

1.4.6. Assimilation, multiculturalisme ou transnationalisme ?

Dans leur étude, Labelle et ses collègues (2007, p. 17-18) explorent les théories de l'assimilation segmentée et du transnationalisme dans le contexte de la mondialisation. Ils examinent comment ces théories redéfinissent les processus d'intégration des immigrants et des minorités dans les sociétés occidentales, en insistant sur les tensions entre les modèles classiques d'intégration et les dynamiques transnationales. Le transnationalisme est ici conceptualisé comme un processus par lequel les migrants établissent et maintiennent des liens sociaux, économiques et culturels au-delà des frontières nationales, remettant ainsi en question les notions classiques d'appartenance et d'intégration fondées sur le cadre étatique. Dans un monde marqué par la fluidité des échanges et l'interconnexion croissante des sociétés, cette perspective permet de mieux comprendre comment les migrations contemporaines s'inscrivent dans des réseaux complexes qui ne se limitent pas aux seules relations entre un État d'origine et un État d'accueil.

Les auteurs adoptent une posture critique à l'égard des deux principales approches institutionnelles de l'intégration des migrants : l'assimilation et le multiculturalisme.

L'assimilation repose sur l'idée que les nouveaux arrivants doivent progressivement adopter la culture dominante du pays d'accueil, souvent au détriment de leur héritage culturel. Cette approche, historiquement liée aux politiques d'intégration en France et aux États-Unis, suppose que la cohésion sociale dépend d'une uniformisation des références culturelles et linguistiques. Toutefois, elle tend à invisibiliser les identités migrantes et à créer une pression d'adaptation asymétrique, où seules les minorités sont sommées de renoncer à leurs pratiques culturelles pour être acceptées. Cette dynamique peut engendrer un sentiment de perte identitaire et de marginalisation chez les migrants, notamment ceux issus de cultures très différentes de la culture dominante.

À l'inverse, le multiculturalisme, bien qu'il reconnaisse et valorise la diversité culturelle, repose sur une logique institutionnelle qui tend à figer les identités dans des catégories ethniques prédéfinies. Ce modèle, adopté par des pays comme le Canada, vise à garantir aux minorités culturelles la possibilité d'exprimer et de préserver leurs traditions dans l'espace public grâce à des politiques spécifiques, comme la reconnaissance des fêtes culturelles ou le financement d'écoles en langue maternelle. Cependant, cette approche peut paradoxalement limiter l'évolution des identités en maintenant les communautés migrantes dans des cadres institutionnels rigides, réduisant la culture à une série de marqueurs visibles et statiques (vêtements, cuisine, célébrations), sans toujours favoriser des interactions interculturelles profondes. De plus, elle peut renforcer la segmentation sociale en favorisant des distinctions ethniques qui, bien que valorisées, ne permettent pas nécessairement une participation fluide et égalitaire à la société d'accueil.

Ils soulignent que ni l'assimilation ni le multiculturalisme ne prennent pleinement en compte les réalités transnationales des migrations. Ces deux modèles reposent sur une vision de l'intégration centrée sur l'État-nation, ignorant les interactions et les réseaux que les migrants continuent de développer avec leur pays d'origine et d'autres diasporas. En effet, nombre d'immigrants maintiennent des liens économiques, sociaux et politiques transnationaux : ils envoient de l'argent à leur famille, investissent dans des entreprises locales dans leur pays d'origine, participent à des mobilisations politiques ou à des activités culturelles transnationales. Ces pratiques influencent leur rapport à la citoyenneté et leur intégration dans la société d'accueil,

mais elles restent largement ignorées par les politiques nationales qui conçoivent l'intégration comme un processus unidirectionnel, détaché des liens transfrontaliers.

Les auteurs insistent également sur la fluidité des identités migrantes, qui ne sont ni fixes ni homogènes, mais évoluent en fonction de divers facteurs, tels que le genre, le statut socio-économique et le cycle de vie. Ces variables façonnent non seulement l'expérience migratoire, mais aussi les formes d'attachement et de participation sociale des migrants. Par exemple, une femme immigrante peut être confrontée à des défis spécifiques liés aux inégalités de genre, qui viennent s'ajouter aux difficultés d'intégration économique et sociale. De même, les migrants hautement qualifiés bénéficient généralement de meilleures opportunités que ceux occupant des emplois précaires, ce qui influence leur capacité à maintenir des liens transnationaux et à naviguer entre plusieurs espaces culturels. Ainsi, l'expérience migratoire est loin d'être uniforme : elle est traversée par des dynamiques multiples, qui varient selon les contextes et les trajectoires individuelles.

En adoptant une approche transnationale, Labelle et ses collègues proposent une lecture plus nuancée des processus d'intégration, en reconnaissant que les migrants ne sont pas uniquement ancrés dans leur pays d'accueil, mais qu'ils participent simultanément à plusieurs espaces sociaux et culturels. Cette perspective enrichit la compréhension des dynamiques migratoires en mettant en lumière les multiples formes d'appartenance qui coexistent et s'articulent entre différents territoires. Contrairement aux modèles traditionnels qui conçoivent l'intégration comme un arrachement progressif au pays d'origine, cette approche montre que les migrants construisent leur identité dans un entre-deux, où les références culturelles, économiques et sociales se chevauchent et se redéfinissent constamment.

L'exemple des immigrants iraniens au Canada illustre bien les dynamiques transnationales, tout en mettant en évidence les limites des modèles d'intégration. La communauté iranienne y a développé un large réseau de commerces, de centres culturels et d'institutions éducatives, facilitant la préservation de leur culture et le maintien de liens avec l'Iran. Toutefois, le multiculturalisme canadien, bien qu'encourageant l'expression des identités culturelles, peut aussi favoriser une forme d'isolement communautaire. De nombreux Iraniens, évoluant principalement dans des cercles iraniens, ne ressentent pas toujours le besoin d'apprendre

l'anglais, ce qui limite leur intégration linguistique et leur participation plus large à la société canadienne.

Cette séparation peut aussi renforcer les stéréotypes entre groupes culturels. Lors de rassemblements entre amis, j'ai parfois entendu des commentaires stéréotypés de la part d'Iraniens sur d'autres communautés, comme les Chinois ou les Indiens. Ces préjugés ne semblent pas découler d'une hostilité intentionnelle, mais plutôt d'un manque d'interactions et de compréhension mutuelle. Ce phénomène révèle un paradoxe du multiculturalisme : en protégeant les identités culturelles, il peut involontairement freiner les échanges interculturels, maintenant les communautés dans des cadres distincts. En France, où le modèle républicain prône une intégration basée sur l'universalité et la neutralité culturelle, les migrants sont moins encouragés à affirmer publiquement leur identité culturelle. Si ce modèle réduit les distinctions ethniques institutionnalisées, il peut aussi rendre plus difficile la transmission intergénérationnelle des héritages culturels et limiter la reconnaissance de la diversité.

1.4.7. Conclusion

Les recherches examinées dans cette section ont mis en lumière l'apport fondamental de l'École de Chicago à l'analyse des dynamiques migratoires et de l'intégration sociale. À travers ses travaux, cette école a introduit des concepts clés et renouvelé les méthodes de recherche sociologique. L'écologie humaine a permis d'analyser les interactions sociales comme un écosystème urbain en constante évolution, tandis que le modèle des zones concentriques a expliqué comment les migrants s'installent progressivement au sein de la ville selon une logique de transition spatiale et sociale. D'autres approches ont mis en avant l'importance des attitudes et des valeurs, en montrant que l'intégration dépend autant des perceptions des migrants que de celles de la société d'accueil. Une autre perspective a théorisé la dualité des migrants, à la fois inclus dans la société et perçus comme extérieurs. Enfin, une approche plus sociale et humaniste de l'intégration a insisté sur le rôle actif des migrants dans la transformation de leur environnement et sur l'importance du soutien communautaire.

En combinant une approche empirique fondée sur l'observation directe, les études de cas et l'analyse de documents personnels, ces chercheurs ont permis une compréhension plus fine des

processus d'intégration et des tensions sociales, en donnant une place centrale aux récits et aux expériences des migrants eux-mêmes.

Par ailleurs, l'analyse des migrations contemporaines a été enrichie par une approche transnationale, qui met en évidence les liens que les migrants entretiennent simultanément avec leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Cette perspective remet en question les modèles classiques d'assimilation en soulignant que les migrants naviguent entre plusieurs espaces et construisent des identités multiples. Toutefois, malgré son apport théorique, cette approche a été critiquée pour sa tendance à surestimer l'autonomie des migrants et à minimiser les contraintes structurelles qui pèsent sur eux. Les restrictions juridiques, les obstacles sur le marché du travail et la stratification sociale limitent la capacité de nombreux migrants à entretenir des liens transnationaux solides. De plus, la persistance des frontières et des politiques migratoires restrictives entrave la liberté de mouvement et maintient des disparités entre les différentes catégories de migrants.

L'héritage de l'École de Chicago demeure ainsi un cadre pertinent pour analyser les migrations contemporaines, notamment en France et au Canada, où les modèles d'intégration diffèrent mais restent traversés par des tensions similaires entre insertion, altérité et reconnaissance sociale. En intégrant à la fois une réflexion théorique et une approche empirique, cette école offre une grille de lecture essentielle pour comprendre comment les migrants, notamment iraniens, naviguent entre des attentes institutionnelles et des dynamiques sociales souvent contradictoires. Parallèlement, la prise en compte des critiques adressées au transnationalisme permet de mieux appréhender les inégalités et les rapports de pouvoir qui façonnent les expériences migratoires, offrant ainsi une analyse plus nuancée des réalités contemporaines.

Toutes ces théories évoquées par différentes écoles et chercheurs dans ce chapitre, en considérant à la fois leurs forces et leurs limites, éclairent mon chemin de recherche et m'apportent un cadre analytique solide pour structurer ma réflexion. En m'appuyant sur ces approches, je peux mieux cerner les enjeux liés aux parcours migratoires et aux processus d'intégration, tout en restant attentive aux nuances et aux contradictions qui traversent ces analyses. Elles constituent ainsi une boussole essentielle qui me guidera tout au long des quatre années de ma thèse, en me permettant de rester ancrée dans une réflexion critique et rigoureuse sur les réalités migratoires.

1.5. L'intégration : une notion immuable ou en perpétuelle évolution ?

1.5.1. Perspective générale

L'intégration sociale des immigrants est un sujet complexe qui suscite de nombreux débats dans les sphères académiques et politiques. Cette section explore différentes perspectives sur ce concept en mettant en lumière les défis, les nuances et les évolutions qui façonnent sa compréhension et son application. L'intégration, l'assimilation et l'acculturation sont des notions essentielles dans les études sur l'immigration, mais elles sont souvent utilisées de manière interchangeable, entraînant des confusions conceptuelles. De plus, les approches adoptées en psychologie et en sociologie ajoutent des dimensions complémentaires, rendant nécessaire une clarification de ces termes et de leurs implications. En approfondissant ces notions, il devient possible de mieux comprendre les dynamiques migratoires et les processus d'adaptation culturelle dans un monde de plus en plus interconnecté.

Plusieurs chercheurs ont contribué à définir et à nuancer ces concepts en fonction de leurs contextes sociopolitiques et culturels. Schnapper (2007), Gordon (1964), Berry (1992) et Lochak (2006) offrent des analyses contrastées qui permettent d'appréhender la diversité des approches. Schnapper distingue assimilation et intégration selon une distinction culturelle : les sociologues anglo-saxons privilégient l'assimilation, qui implique l'adoption complète des normes culturelles de la société d'accueil, tandis que la tradition francophone met en avant l'intégration, qui inclut à la fois l'adaptation culturelle et la participation économique et sociale. Gordon (1964), dans *Assimilation in American Life*, considère l'acculturation comme la première étape d'un processus d'assimilation plus large, qui débute généralement par l'apprentissage de la langue de la société dominante avant de s'étendre à d'autres domaines sociaux et culturels.

D'un point de vue différent, Berry (1992) propose un modèle de l'acculturation basé sur deux axes : la préservation ou le rejet de la culture d'origine et l'acceptation ou le rejet de la culture d'accueil. Il distingue ainsi quatre stratégies d'acculturation : assimilation, séparation, intégration et marginalisation, offrant ainsi une lecture plus flexible et dynamique du processus d'adaptation des migrants. Enfin, Lochak (2006) analyse les évolutions des politiques d'intégration en France en soulignant les tensions entre les attentes de la société d'accueil et les responsabilités attribuées aux immigrants, mettant en évidence les enjeux sociopolitiques qui influencent ces processus.

L'examen de ces différentes perspectives met en lumière la nécessité d'adopter une approche flexible et contextualisée dans l'analyse de l'intégration des immigrants. En clarifiant ces notions et en explorant leurs nuances, il devient possible de mieux comprendre les dynamiques complexes qui façonnent l'expérience migratoire et l'adaptation culturelle. Dans les prochaines sections, nous approfondirons les points de vue de Schnapper et Lochak, qui s'inscrivent dans la tradition sociologique française, avant d'examiner les théories de Berry, Gordon et d'autres chercheurs, dont les travaux continuent d'enrichir la compréhension contemporaine de ces phénomènes.

1.5.2. Schnapper : intégration, État et diversité culturelle

Dominique Schnapper est une sociologue française dont les travaux ont profondément marqué la réflexion sur l'intégration des immigrants dans les sociétés contemporaines. Son approche met en lumière les tensions entre l'idéal républicain d'une nation fondée sur des principes universalistes et les réalités des parcours migratoires. À travers son ouvrage *La France de l'intégration* (1991), elle analyse les mécanismes institutionnels qui encadrent ce processus et les défis auxquels il est confronté dans un contexte de transformations sociales et politiques. Elle s'intéresse notamment au rôle de l'État, aux politiques publiques et aux valeurs républicaines comme piliers de l'intégration des populations immigrées.

Cathelineau (2007) examine la pensée de Schnapper en insistant sur la manière dont elle conceptualise l'intégration comme un processus à la fois individuel et collectif, nécessitant une implication active des institutions publiques. Selon lui, Schnapper ne réduit pas l'intégration à une simple adaptation culturelle des migrants, mais la considère comme un phénomène structuré par des dispositifs institutionnels tels que l'école, le marché du travail et la citoyenneté. Il met en évidence l'un des apports essentiels de Schnapper, qui est de souligner le rôle fondamental des politiques publiques dans la construction d'une cohésion sociale durable. Son analyse permet de mieux comprendre comment l'État français façonne l'intégration des immigrants à travers des dispositifs législatifs et éducatifs, tout en maintenant un équilibre entre unité nationale et diversité culturelle.

Dans *La France de l'intégration* (1991), Schnapper distingue clairement les notions d'assimilation et d'intégration, deux concepts souvent confondus dans le débat public. Selon elle,

l'assimilation, dominante dans la tradition anglo-saxonne, suppose une adoption complète des normes culturelles du pays d'accueil, aboutissant à une disparition progressive des spécificités culturelles des immigrants. L'intégration, telle qu'elle est conçue en France, repose sur l'adhésion aux principes républicains et la participation active à la vie sociale et économique, sans pour autant exiger une renonciation totale aux héritages culturels. Cette distinction met en évidence le fait que l'intégration ne se limite pas à une simple adaptation des individus, mais s'appuie sur des institutions fortes et sur une vision politique de la nation.

Schnapper insiste particulièrement sur le rôle central de l'État dans l'intégration. L'école, en tant qu'institution républicaine, joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs communes et dans la formation des futurs citoyens. En inculquant les principes d'égalité et de laïcité, elle vise à offrir aux enfants d'immigrés les mêmes opportunités qu'aux autres citoyens. Toutefois, Schnapper souligne également que cette mission est parfois mise en difficulté par des tensions liées à la diversité culturelle et aux attentes des familles immigrées. Par exemple, certaines pratiques religieuses ou certaines revendications identitaires peuvent entrer en contradiction avec l'idéal républicain de neutralité dans l'espace public.

Au-delà de l'éducation, l'intégration passe aussi par l'accès à l'emploi et au logement. Schnapper met en évidence l'impact des politiques publiques en matière de logement social, qui peuvent jouer un rôle ambivalent : si elles permettent aux populations les plus défavorisées d'accéder à un logement, elles peuvent aussi, en fonction de leur répartition géographique, accentuer la concentration de certaines communautés et freiner la mixité sociale. De la même manière, l'intégration économique est un facteur clé : un emploi stable favorise la participation sociale et le sentiment d'appartenance, tandis que la précarité et la discrimination sur le marché du travail peuvent freiner ce processus.

Dans une perspective comparative, Schnapper analyse également les différences entre les modèles français, allemand et canadien d'intégration. En France, l'intégration repose sur un cadre républicain qui met l'accent sur l'unité nationale et l'adhésion aux valeurs communes. En Allemagne, l'intégration a longtemps été influencée par une conception ethno-culturelle de la nation, fondée sur le *jus sanguinis*, qui a limité l'accès à la nationalité pour les immigrants non européens jusqu'aux réformes des années 2000. À l'inverse, le Canada adopte un modèle

multiculturel, qui valorise la diversité culturelle et permet aux immigrants de conserver leur identité tout en participant activement à la société d'accueil. Ces trois modèles illustrent différentes conceptions de la citoyenneté et montrent que l'intégration des immigrants est fortement conditionnée par l'histoire et les choix politiques de chaque pays.

Schnapper met ainsi en évidence la complexité du processus d'intégration et insiste sur le fait qu'il ne peut être réduit à une simple question d'acquisition de la langue ou d'adoption des normes culturelles du pays d'accueil. Il s'agit d'un phénomène global qui implique des dimensions politiques, économiques et sociales, et qui dépend autant des politiques publiques que des dynamiques sociales et des perceptions collectives. Son travail constitue une contribution essentielle pour comprendre comment les choix institutionnels façonnent les trajectoires des immigrants et influencent leur insertion dans la société.

L'approche de Dominique Schnapper sur l'intégration m'offre un cadre théorique particulièrement pertinent pour analyser les trajectoires des immigrants iraniens en France et au Canada. En distinguant assimilation et intégration, elle met en évidence les spécificités du modèle républicain français et du multiculturalisme canadien, deux systèmes qui influencent différemment les expériences migratoires. Son insistance sur le rôle des institutions, notamment l'école et le marché du travail, rejoint mes propres observations sur la manière dont ces structures façonnent l'insertion des Iraniens dans leurs sociétés d'accueil respectives.

En France, l'intégration des immigrants iraniens repose sur l'adhésion aux principes républicains, ce qui peut limiter l'expression publique de leurs spécificités culturelles, notamment religieuses. À l'inverse, au Canada, le multiculturalisme permet une plus grande visibilité des identités culturelles, favorisant la création de réseaux communautaires forts. Un exemple concret de cette dynamique est visible dans les quartiers iraniens des banlieues de Toronto, notamment sur la rue Yonge, où les commerces iraniens affichent des enseignes en persan, et où des événements culturels, comme les festivals de Norouz, sont largement célébrés. Ces espaces communautaires ne se contentent pas d'être des lieux économiques, mais servent également de points d'ancrage identitaire et social pour les Iraniens, facilitant leur intégration tout en leur permettant de maintenir leurs traditions culturelles.

La réflexion de Schnapper sur la tension entre unité nationale et reconnaissance de la diversité culturelle éclaire les défis rencontrés par ces deux approches. Le modèle français, en favorisant une intégration basée sur l'universalité des droits et de la citoyenneté, peut parfois invisibiliser les différences culturelles et limiter l'expression publique des identités spécifiques. À l'inverse, le modèle canadien, en mettant en avant la diversité, peut engendrer une segmentation communautaire, où les interactions entre groupes ethniques restent limitées. Ainsi, bien que les Iraniens au Canada bénéficient d'un cadre plus favorable à la préservation de leur culture, cette dynamique peut aussi les maintenir dans des réseaux communautaires relativement fermés, réduisant leur contact avec d'autres groupes sociaux.

En mobilisant les travaux de Schnapper, je peux mieux appréhender ces dynamiques d'intégration en comparant les expériences des Iraniens en France et au Canada. Son cadre d'analyse me permet d'interroger les limites des politiques d'intégration et de comprendre comment les migrants naviguent entre les attentes institutionnelles et leurs propres stratégies d'adaptation. L'étude de ces différences éclaire non seulement les trajectoires migratoires des Iraniens, mais permet également de réfléchir plus largement aux effets des politiques publiques sur l'insertion sociale des migrants dans des contextes nationaux distincts.

1.5.3. Lochak : évolution de la politique d'intégration en France

Danièle Lochak (2006) est une juriste et sociologue française spécialisée dans le droit des étrangers et les politiques migratoires. Ses travaux mettent en lumière l'évolution des politiques d'intégration en France et montrent comment, au fil des décennies, la responsabilité de l'intégration a progressivement été transférée des pouvoirs publics vers les immigrés eux-mêmes. Cette transformation s'est traduite par un durcissement des conditions d'intégration et une approche plus conditionnelle, où l'accès aux droits est de plus en plus lié à la capacité des immigrés à prouver leur adhésion aux valeurs républicaines.

Lochak analyse l'évolution des discours politiques et juridiques autour de l'intégration depuis les années 1970. À cette époque, l'immigration était encore perçue comme un phénomène temporaire, principalement lié aux besoins économiques du pays. L'intégration était alors pensée comme un projet collectif nécessitant des efforts tant de la part des immigrés que de l'État, notamment en matière de logement, d'emploi et d'accès à l'éducation. Cependant, à partir des

années 1980 et surtout des années 2000, un glissement s'opère dans les politiques publiques : l'intégration est de plus en plus présentée comme une obligation incombant uniquement aux immigrés. Plutôt que d'adapter la société pour mieux accueillir ces nouveaux arrivants, l'accent est mis sur l'exigence d'une assimilation rapide, sans que les moyens nécessaires soient toujours mis en place pour faciliter cette adaptation.

Cette évolution s'accompagne d'un changement dans le vocabulaire employé pour parler de l'intégration. Lochak note que dans les années 1970 et 1980, le terme *insertion* était souvent privilégié, mettant l'accent sur l'intégration économique et sociale des immigrés. À partir des années 1990 et 2000, le discours évolue pour insister davantage sur l'"intégration républicaine", où l'immigré doit démontrer son adhésion aux valeurs et principes de la République. Ce tournant se formalise avec l'introduction du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) en 2003, qui conditionne l'accès à un titre de séjour à la participation à des formations sur la langue française et les valeurs républicaines. Cette contractualisation de l'intégration signifie que l'acceptation des immigrés dans la société devient une démarche encadrée par des obligations strictes, plutôt qu'un processus d'adaptation mutuelle entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants.

Lochak souligne également que cette approche républicaine de l'intégration, qui met en avant l'universalité des droits et l'égalité entre citoyens, s'oppose à toute reconnaissance officielle des différences culturelles. Contrairement au modèle multiculturel canadien qui valorise les identités culturelles et encourage leur expression publique, le modèle français considère que l'intégration passe par l'effacement des appartenances communautaires dans l'espace public. Cette vision, bien que fondée sur des principes d'égalité, peut poser problème dans la réalité. Elle peut parfois invisibiliser les minorités et leurs spécificités culturelles, et ne prend pas en compte les discriminations structurelles qui peuvent freiner leur intégration, notamment sur le marché du travail ou dans l'accès au logement.

L'auteure analyse aussi l'impact des différentes réformes législatives sur l'intégration des immigrés en France. Par exemple, dans les années 1980, sous les gouvernements de gauche, des politiques ont été mises en place pour favoriser l'accès aux droits sociaux et à la nationalité française. Cependant, cette dynamique a été progressivement remise en cause par des gouvernements plus conservateurs, notamment avec les lois Sarkozy de 2003 et 2006, qui ont

renforcé les critères de sélection des immigrants et rendu l'accès à la carte de résident plus difficile. Ces réformes ont eu pour effet d'instaurer une intégration conditionnelle, où seuls ceux qui répondent aux critères de la République peuvent prétendre à une inclusion complète. En insistant sur des exigences linguistiques et culturelles strictes, sans toujours accompagner ces obligations de dispositifs de soutien adéquats, ces lois ont contribué à renforcer la précarité administrative de nombreux immigrants et à limiter leurs perspectives d'insertion sociale et économique.

En conclusion, l'analyse de Lochak met en évidence le passage d'une politique d'intégration fondée sur des mesures d'accompagnement à une approche plus coercitive et conditionnelle, où l'intégration est perçue comme une responsabilité individuelle plutôt qu'un projet collectif. Cette transformation a eu pour conséquence de rendre plus difficile l'accès aux droits pour les immigrants, en renforçant les exigences à leur égard sans pour autant leur offrir les outils nécessaires pour réussir leur insertion.

L'approche de Lochak m'intéresse particulièrement dans le cadre de ma thèse, car elle me permet de mieux comprendre les différences entre les politiques d'intégration en France et au Canada. Alors que la France adopte une vision universaliste qui exige des immigrants qu'ils s'intègrent en se conformant aux valeurs républicaines, le Canada adopte une approche plus flexible où la diversité culturelle est encouragée et institutionnalisée. Ces différences ont un impact direct sur les trajectoires des immigrants iraniens dans ces deux pays. En France, ils peuvent ressentir une pression à s'adapter à un modèle d'intégration qui laisse peu de place aux identités culturelles spécifiques, tandis qu'au Canada, ils bénéficient d'un environnement qui valorise la préservation de leur héritage culturel. Cette analyse me permet donc d'interroger les limites et les contradictions des politiques d'intégration dans ces deux contextes et de mieux comprendre les stratégies d'adaptation des immigrants iraniens face à ces modèles contrastés.

1.5.4. Les dimensions de l'intégration

1.5.4.1. Perspectives croisées de Gordon et Safi

Milton Gordon, sociologue américain, a profondément influencé l'étude de l'intégration des immigrants à travers son ouvrage *Assimilation in American Life* (1964). Il y développe une

approche multidimensionnelle de l'intégration, dépassant la simple opposition entre assimilation et acculturation. Il distingue plusieurs dimensions essentielles à ce processus, notamment culturelle, structurelle, sociale, identitaire et civique. Selon lui, l'intégration ne se limite pas à l'adoption des valeurs du pays d'accueil, mais implique également une participation active aux sphères économique, sociale et politique. Gordon met en avant une interaction bidirectionnelle, où les immigrants, loin d'être de simples récepteurs de normes culturelles, jouent aussi un rôle dans l'évolution de la société d'accueil. Pour lui, une intégration réussie repose sur une transformation progressive des migrants, qui doivent non seulement s'adapter aux nouvelles normes, mais aussi contribuer de manière significative à leur communauté, favorisant ainsi un véritable échange entre les différentes composantes de la société.

Safi (2006) adopte une perspective plus souple et évolutive de l'intégration, en s'opposant à l'idée d'une convergence uniforme des comportements des immigrants vers une norme standardisée. Elle souligne que cette vision ne prend pas en compte la diversité des parcours et des réalités culturelles des migrants. Dans son travail, elle cherche à établir une typologie empirique des différentes dimensions de l'intégration en France, notamment à travers l'enquête MGIS (Mobilité Géographique et Insertion Sociale). Cette étude met en évidence que l'intégration ne peut être évaluée à partir d'un seul critère, mais doit être analysée sous plusieurs angles : participation économique, engagement social, pratiques culturelles et identités individuelles. Contrairement à Gordon, qui envisage l'intégration comme un processus structuré et progressif, Safi insiste sur sa nature contextuelle et évolutive, qui varie selon les individus et les environnements.

L'enquête de Safi distingue trois groupes : les immigrés, leurs enfants nés en France et un échantillon témoin de la population française. Elle analyse divers aspects de leur vie, notamment leur parcours professionnel, leurs conditions de logement, leur niveau d'éducation, leurs revenus et leurs pratiques culturelles et religieuses. En mettant en lumière ces divers éléments, Safi propose une compréhension plus fine et nuancée de l'intégration, permettant de mieux identifier les obstacles et les facteurs facilitant l'insertion sociale des immigrés en France. Son approche met en évidence la nécessité d'adapter les politiques publiques aux réalités des migrants, en tenant compte de leurs trajectoires variées et de la diversité de leurs expériences.

Gordon (1964) et Safi (2006) offrent ainsi deux perspectives contrastées sur l'intégration des immigrants. Alors que Gordon insiste sur une transformation progressive et structurelle des migrants, impliquant leur adaptation aux normes du pays d'accueil et leur participation aux institutions locales, Safi privilégie une vision plus flexible et contextuelle, qui valorise la diversité des parcours et des interactions sociales. Cette opposition est particulièrement éclairante pour analyser les trajectoires migratoires des Iraniens en France et au Canada. En France, l'intégration repose sur un cadre républicain qui met l'accent sur l'unité nationale et la neutralité culturelle, ce qui peut parfois rendre difficile la reconnaissance des identités spécifiques. En revanche, le Canada adopte une approche multiculturelle qui encourage la conservation des identités culturelles tout en favorisant une participation active à la société.

En mobilisant ces deux perspectives (Gordon, safi), je peux enrichir mon analyse en évitant une vision unilatérale de l'intégration des Iraniens en France et au Canada. La conception de Gordon (1964) est particulièrement pertinente pour examiner la diversité des trajectoires d'intégration des Iraniens dans ces deux contextes nationaux. Son approche multidimensionnelle me permet de ne pas limiter l'analyse à une seule dimension, comme l'intégration culturelle ou économique, mais d'inclure des aspects structurels, sociaux et civiques. Par exemple, les Iraniens au Canada peuvent être intégrés économiquement en accédant à des emplois, mais rester socialement segmentés en raison des dynamiques communautaires fortes, comme la concentration des commerces et des services iraniens dans certains quartiers. En France, en revanche, l'intégration passe davantage par l'adhésion aux valeurs républicaines, ce qui peut créer des tensions pour les immigrants qui souhaitent préserver des pratiques culturelles distinctes. L'approche de Gordon m'aide ainsi à identifier les différentes facettes de l'intégration et à analyser comment elles varient selon le pays d'accueil.

Safi (2006) propose une lecture plus nuancée et dynamique du processus d'intégration, ce qui rejoint mes observations sur la diversité des expériences des Iraniens en diaspora. Son approche remet en question l'idée d'une intégration linéaire et homogène vers une norme nationale unique. Elle met en avant les variations individuelles et collectives, en tenant compte des origines, du contexte social et des parcours migratoires. Cela m'aide à mieux comprendre pourquoi, au Canada, certains Iraniens s'intègrent pleinement dans les institutions tout en maintenant des liens culturels et économiques avec leur communauté, alors qu'en France, l'intégration est souvent

plus conditionnée à l'adoption des valeurs républicaines et à la neutralité culturelle dans l'espace public.

1.5.4.2. Intégration spatiale : Ghetto ou lieu de transition ?

Le concept de ghetto remonte à l'Europe médiévale, où certaines communautés, notamment les Juifs, étaient forcées de vivre dans des quartiers spécifiques, souvent séparés du reste de la population. Ces quartiers étaient associés à la marginalisation sociale et économique, renforcée par des restrictions imposées par les autorités. Avec le temps, le terme "ghetto" a évolué pour désigner des quartiers urbains où vivent principalement des groupes minoritaires et économiquement défavorisés, souvent confrontés à des conditions de vie difficiles.

Aujourd'hui, même si la ségrégation spatiale a changé de forme, l'idée de ghetto reste liée à des réalités complexes. Ces quartiers sont souvent marqués par des taux élevés de pauvreté, de chômage et un accès limité aux services publics. L'isolement des habitants, notamment des immigrants, peut ainsi être accentué, les rendant plus vulnérables sur les plans économique, social et politique. Toutefois, tous les quartiers à forte concentration ethnique ne sont pas des ghettos. Certains servent de lieux de transition où les nouveaux arrivants trouvent un soutien communautaire facilitant leur intégration.

En France, Dubet (1989) met en évidence la tension entre mixité et ségrégation dans les quartiers. La tradition française ne favorise pas les fortes concentrations de groupes immigrés, mais une certaine ségrégation existe toujours. Les migrants ont souvent des difficultés à accéder au logement social et rencontrent des discriminations en matière de logement et de conditions de vie. Cela soulève la question du "ghetto ethnique" : ces quartiers offrent à la fois un soutien communautaire et des ressources culturelles, mais ils peuvent aussi être synonymes de stigmatisation et de difficultés économiques. Cela pose un défi pour les politiques d'urbanisme qui cherchent à favoriser une intégration plus équilibrée.

Au Canada, notamment dans la région du Grand Toronto, on observe des quartiers ethniques bien définis. Ces quartiers ne fonctionnent pas forcément comme des ghettos, car la concentration ethnique résulte souvent de choix résidentiels, de réseaux sociaux et familiaux, ou encore de politiques d'immigration. Ils apportent un sentiment de solidarité et un accès à des services

adaptés aux besoins des communautés. Toutefois, des défis existent, comme la stigmatisation ou les barrières linguistiques et culturelles.

Les quartiers iraniens à Toronto et ses environs sont un bon exemple pour analyser ces phénomènes. Une étude d'Apparicio et Séguin (2008) a examiné la ségrégation ethnique à Montréal, Toronto et Vancouver. Elle montre que Montréal se distingue par une moindre concentration des minorités visibles par rapport aux deux autres villes, avec une croissance plus modérée entre 1981 et 2001. La ségrégation résidentielle y est restée stable, et les immigrants semblent mieux intégrés à la société locale. L'étude remet en question l'idée que la diversité ethnique mène automatiquement à l'intégration.

D'après les travaux de Peach (1997, cité dans Apparicio & Séguin, 2008), l'intégration des migrants suit souvent un modèle en trois générations : la première génération s'installe dans des quartiers très communautaires, la deuxième devient plus mobile et amorce une assimilation partielle, tandis que la troisième génération s'intègre pleinement en s'installant dans des quartiers plus diversifiés. Cette dynamique rappelle la théorie de l'écologie humaine de Park et Burgess, qui souligne le rôle des interactions sociales dans l'intégration des immigrants.

Les conclusions d'Apparicio et Séguin indiquent qu'il n'existe pas de ghettos ethniques à Montréal, Toronto et Vancouver, et que les enclaves ethniques y sont limitées. Contrairement à certaines idées reçues, les immigrants au Canada ne vivent pas dans un isolement total, mais sont souvent intégrés à la société d'accueil.

Bien que l'intégration spatiale ne soit pas centrale dans mon travail, elle m'offre un angle d'analyse complémentaire pour mieux comprendre le parcours d'insertion sociale des Iraniens en France et au Canada. Elle permet d'examiner comment l'espace influence les interactions sociales, l'accès aux opportunités et les dynamiques d'intégration. Cette approche aide aussi à saisir le rôle des réseaux de soutien communautaire et des infrastructures locales dans le processus d'adaptation des immigrants. Elle apporte ainsi un éclairage utile sur les divers facteurs influençant l'expérience des Iraniens et permet de comparer leurs trajectoires dans ces deux contextes nationaux.

1.5.4.3. Intégration linguistique

Dans son étude, Calinon (2013) met en évidence la complexité du rôle de la langue dans l'intégration sociale, professionnelle et scolaire des immigrants. Contrairement aux discours institutionnels qui insistent sur la simple maîtrise linguistique, elle souligne que la langue est avant tout un outil facilitant la vie quotidienne et la participation aux interactions sociales. L'intégration dépend ainsi non seulement des compétences linguistiques, mais aussi de la capacité à naviguer dans divers contextes socio langagiers. La langue n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen d'adaptation acquis à travers l'expérience et les échanges sociaux.

L'importance de la langue dans l'intégration varie selon les contextes nationaux. Au Canada, notamment à Toronto, où cohabitent de nombreuses communautés linguistiques, certains immigrants s'intègrent économiquement au sein de leur propre communauté sans nécessairement maîtriser l'anglais. Grâce aux réseaux de soutien, ils accèdent à des opportunités professionnelles et sociales sans devoir s'adapter immédiatement à la langue dominante. En revanche, en France, la maîtrise du français est souvent perçue comme un prérequis essentiel à l'intégration. Pourtant, même au Québec, où le français est valorisé, certains immigrants adoptent une approche multilingue et s'appuient sur l'anglais ou d'autres langues pour évoluer dans la société.

L'étude de St-Laurent et Ei-Geledi (2011) illustre les défis liés à la francisation au Québec, notamment les obstacles financiers et familiaux qui rendent l'apprentissage du français difficile pour certains immigrants. Plutôt que de viser une maîtrise parfaite, beaucoup privilégient le bilinguisme ou le trilinguisme comme stratégie d'adaptation. Ces exemples montrent que le rôle de la langue dans l'intégration est à nuancer. Plutôt que d'imposer un modèle unique, il est essentiel de tenir compte des réalités individuelles et contextuelles. Une politique d'intégration linguistique efficace devrait ainsi reconnaître ces dynamiques et s'adapter aux besoins des immigrants tout en leur offrant des moyens concrets de participation sociale et économique.

1.5.4.4. Intégration économique et accès à la propriété

Le logement est un indicateur clé de l'intégration, reflétant à la fois la situation économique des individus, leur stabilité sociale et leur attachement à un lieu de résidence. Être propriétaire de son logement est souvent perçu comme un signe d'ancrage dans la société d'accueil. La thèse de

Sercen (2015) explore les parcours résidentiels des migrants en France, soulignant que l'intégration est un processus complexe qui s'exprime à travers divers domaines : éducation, emploi, participation politique et vie communautaire. Plutôt que de mesurer son efficacité, l'étude s'intéresse aux stratégies mises en place par les migrants en lien avec les attentes de la société d'accueil. Elle met en avant le logement comme un indicateur central d'intégration, s'éloignant ainsi des approches culturalistes traditionnelles.

En France, la question du logement des immigrants est souvent associée aux enjeux d'intégration, notamment à travers les quartiers sociaux, régulièrement au cœur des débats politiques et des tensions urbaines. Cette situation a renforcé une ethnicisation des problématiques sociales, donnant parfois lieu à des représentations stéréotypées de certains groupes. L'étude compare les trajectoires résidentielles de trois groupes migrants représentatifs des différentes vagues migratoires en France : les Portugais, les Turcs et les Marocains. Ces groupes présentent des modèles d'intégration distincts, influencés par leurs origines, leurs stratégies collectives et les relations historiques entre la France et leurs pays d'origine.

Un point notable concerne les migrants turcs, souvent perçus comme réticents à l'intégration en raison de leur forte cohésion communautaire. Malgré des politiques visant à favoriser leur insertion, les résultats restent contrastés, avec des taux plus faibles d'emploi, d'éducation et de propriété comparés à d'autres groupes. L'endogamie et le maintien de liens forts avec le pays d'origine peuvent influencer leur parcours d'intégration en France. Cependant, l'étude de Sercen (2015) nuance ces perceptions en révélant des dynamiques d'ascension sociale et d'implication dans la vie locale. Contrairement aux idées reçues sur un repli communautaire, de nombreux migrants turcs participent activement à la vie associative et politique. Grâce aux solidarités communautaires, ils parviennent à accéder à la propriété, en particulier dans le secteur de la construction, favorisant ainsi leur intégration économique.

L'étude met aussi en lumière la tension entre cette intégration par la communauté et le modèle assimilationniste français, qui valorise une appartenance exclusive à la nation et perçoit parfois ces dynamiques comme un frein à l'universalisme républicain. Elle souligne la confusion entre communauté et communautarisme, argumentant que les réseaux communautaires peuvent être un levier d'intégration plutôt qu'un obstacle.

Sur le plan méthodologique, l'analyse privilégie les récits de vie et les trajectoires résidentielles pour mieux comprendre les différentes modalités d'intégration. Elle démontre que l'intégration n'est ni linéaire ni homogène, mais multidimensionnelle, influencée par les contextes sociaux et économiques. En conclusion, Sercen (2015) met en évidence la diversité des parcours d'intégration des migrants turcs en France et souligne la nécessité de repenser les politiques d'intégration pour mieux prendre en compte cette pluralité et favoriser une approche plus inclusive.

Le logement est un indicateur clé de l'intégration économique, reflétant à la fois la stabilité financière des migrants et les opportunités offertes par le pays d'accueil. Au Canada, les Iraniens, majoritairement des travailleurs qualifiés, ont un accès plus aisé aux prêts immobiliers et peuvent devenir propriétaires plus rapidement, facilitant ainsi leur ancrage économique et social. En France, où les Iraniens sont souvent des étudiants ou des réfugiés, l'accès au marché immobilier est plus difficile en raison de leur statut précaire et des restrictions bancaires, les maintenant plus longtemps dans la location ou dans des logements collectifs. Cette différence pourrait être explorée plus en profondeur à travers les entretiens, en examinant comment le sentiment d'attachement et les trajectoires d'intégration varient selon le contexte d'accueil. Cela permettrait de mieux comprendre l'impact du logement sur le vécu des migrants et leur perception de l'intégration dans chaque société.

1.5.5. Les défis de l'intégration

L'intégration des immigrants dépasse la simple insertion économique ou linguistique. Elle repose sur des interactions constantes avec la population locale, nécessitant des ajustements mutuels en matière de valeurs, normes sociales et pratiques culturelles. Si elle favorise l'enrichissement mutuel, elle suscite aussi des tensions lorsque certaines différences culturelles sont perçues comme une remise en cause des repères de la société d'accueil. Construire une identité inclusive implique de permettre aux immigrants de préserver leur culture tout en participant pleinement à la société. Cependant, l'inclusion dépend des politiques mises en place et des attitudes de la population majoritaire. Certains pays privilégient le multiculturalisme, tandis que d'autres adoptent une approche plus homogénéisante.

Avec la mondialisation et les réseaux transnationaux, les identités ne se construisent plus uniquement dans un cadre national, remettant en question les modèles traditionnels d'intégration. Par ailleurs, le parcours migratoire est souvent marqué par des points de rupture : séparation familiale, déclassement professionnel, obstacles linguistiques et difficultés d'accès aux services essentiels. Ces défis influencent la trajectoire des immigrants et leur sentiment d'appartenance. Cette section analysera les tensions entre homogénéité et diversité, l'émergence du transnationalisme et l'impact des points de rupture sur l'intégration.

1.5.5.1. L'intégration interculturelle crée-t-elle une identité inclusive ?

L'intégration interculturelle dans les sociétés d'immigration constitue un enjeu majeur depuis plusieurs décennies. Ce processus repose sur l'interaction entre les nouveaux arrivants et la population d'accueil, impliquant des ajustements réciproques dans divers domaines, tels que la langue, les pratiques sociales, les valeurs et les normes culturelles. Si cette dynamique favorise la diversité et l'enrichissement mutuel, elle peut également générer des tensions lorsque certaines différences culturelles sont perçues comme incompatibles avec les valeurs dominantes de la société. Ainsi, l'un des défis fondamentaux de l'intégration interculturelle consiste à trouver un équilibre entre la préservation des identités culturelles et l'adhésion à un cadre commun permettant la cohésion sociale.

Le Canada, à travers son modèle multiculturel, reconnaît et valorise la diversité culturelle comme un pilier de son identité nationale. Cette approche vise à offrir aux immigrants la possibilité de conserver leur culture d'origine tout en participant pleinement à la société. Toutefois, bien que ce modèle repose sur l'inclusion et la reconnaissance des identités multiples, il ne garantit pas automatiquement une intégration harmonieuse. En effet, la diversité culturelle peut être à l'origine de tensions sociales si elle est perçue comme une remise en question des valeurs partagées par la majorité. Ces tensions sont particulièrement visibles dans certains débats publics, notamment ceux liés aux accommodements raisonnables ou aux politiques de reconnaissance des minorités culturelles.

Les recherches de Sablonnière et al. (2007) mettent en évidence l'impact des transformations sociales sur l'identité collective au Canada, et plus particulièrement au Québec, où l'immigration croissante suscite des débats sur la préservation des valeurs communes. L'intégration

interculturelle est ainsi un processus complexe qui ne se limite pas à une simple cohabitation entre différents groupes, mais qui exige une interaction active pour éviter les fractures sociales. L'un des défis majeurs réside dans la gestion des perceptions de menace identitaire, qui peuvent émerger aussi bien chez les immigrants que chez les membres de la société d'accueil. Ces perceptions influencent directement la manière dont l'intégration est vécue et perçue par chacun.

L'intégration ne peut être considérée comme un processus unidirectionnel où seuls les immigrants doivent s'adapter. Elle repose sur une adaptation réciproque qui nécessite une ouverture des deux côtés. Cependant, des obstacles persistent, tels que les inégalités économiques, les discriminations systémiques et les préjugés culturels, qui peuvent freiner la participation des immigrants à la vie sociale et professionnelle. De plus, la reconnaissance de la diversité culturelle ne signifie pas toujours son acceptation dans tous les aspects de la vie publique. Certaines pratiques culturelles, bien que légitimes pour les groupes qui les portent, peuvent être mal comprises ou rejetées par la population majoritaire, créant ainsi des tensions qui remettent en question l'idée d'une identité véritablement inclusive.

Cette section analysera les défis spécifiques liés à l'intégration interculturelle au Canada en explorant les barrières qui entravent une inclusion réelle. Il s'agira d'examiner les tensions qui émergent dans l'espace public et social, notamment en lien avec les perceptions de menace culturelle et les résistances à la diversité. L'objectif est de mieux comprendre comment l'intégration interculturelle peut contribuer à la construction d'une identité collective inclusive ou, au contraire, si elle rencontre encore des limites structurelles et sociales qui empêchent sa pleine réalisation.

1.5.5.2. Entre homogénéité et diversité

Cette section s'appuie sur les résultats de deux thèses doctorales complémentaires pour approfondir l'analyse des dynamiques complexes de l'intégration interculturelle et de la construction identitaire. La première, menée par Sadaoui (2015), explore l'intégration des immigrants tunisiens au Canada, tandis que la seconde, réalisée par Yamaguchi (2009), examine les stratégies identitaires des Montréalais d'origine chinoise.

Saadaoui remet en question les perceptions généralisées selon lesquelles les musulmans rencontreraient systématiquement des difficultés d'intégration dans les sociétés occidentales en raison de leur religion et de leurs pratiques culturelles. Son étude met plutôt en avant la diversité des parcours des immigrants tunisiens et la manière dont ils naviguent entre leur culture d'origine et les attentes de la société d'accueil. Certains aspects de leur identité culturelle sont préservés, tandis que d'autres évoluent pour favoriser leur insertion dans leur nouvel environnement. Elle met également en évidence le rôle central de la religion dans la vie de nombreux immigrants, soulignant la nécessité d'une analyse plus approfondie de son influence sur les processus d'intégration.

Parallèlement, Yamaguchi examine les stratégies identitaires des Montréalais d'origine chinoise et identifie quatre logiques d'adaptation : contestataire, conformiste, particulariste et universaliste. Son analyse illustre la complexité des identités culturelles et leur adaptation en fonction des contextes sociaux. Les individus ne se contentent pas d'adhérer entièrement à une seule identité, mais jonglent entre leur appartenance à leur communauté d'origine et leur insertion dans la société québécoise. Cette étude met ainsi en lumière la fluidité et l'évolution constante des identités culturelles, qui ne se figent pas mais se transforment selon les interactions et les attentes des différents milieux.

L'association de ces deux perspectives offre une compréhension plus nuancée des dynamiques d'intégration interculturelle. Ces recherches montrent que l'intégration ne suit pas un modèle unique et linéaire, mais qu'elle est influencée par des facteurs multiples, notamment les interactions avec la société d'accueil, les ressources disponibles et les stratégies adoptées par les migrants eux-mêmes.

Saadaoui insiste sur la nécessité de dépasser les stéréotypes et les généralisations simplistes qui associent certaines communautés à des difficultés d'intégration structurelles. En montrant la diversité des trajectoires et des ajustements individuels, son travail invite à une réflexion plus nuancée, prenant en compte les multiples dimensions de l'identité et les interactions entre la culture d'origine et la culture d'accueil.

De son côté, Yamaguchi met en évidence la flexibilité des identités culturelles en contexte d'intégration interculturelle. Sa catégorisation des logiques identitaires montre comment les

individus négocient leur appartenance et adoptent des identités hybrides et évolutives, reflétant à la fois leur héritage culturel et leurs aspirations personnelles.

Ensemble, ces deux analyses soulignent l'importance de reconnaître la diversité culturelle comme un élément fondamental de la construction des sociétés inclusives. Elles mettent en garde contre les visions trop simplistes qui réduisent l'intégration à une opposition binaire entre assimilation et maintien des traditions. Loin d'être un processus uniforme, l'intégration interculturelle se révèle être un cheminement complexe, influencé par les perceptions, les interactions sociales et les dynamiques propres à chaque groupe.

1.5.5.3. La crise de l'intégration et l'émergence du transnationalisme

Dans son article « L'intégration, un concept en difficulté », Wieviorka (2008) met en évidence la crise profonde qui touche les cadres traditionnels de l'État-nation et de la société nationale depuis les années 1970. Cette crise remet en question l'idée selon laquelle l'identité principale d'un individu devrait être définie par son appartenance nationale. Autrefois, être « de » tel pays impliquait une identité nationale unique et clairement définie. Cependant, cette conception est de plus en plus contestée sous l'effet de la mondialisation, des migrations et des avancées technologiques. Ces transformations conduisent les individus à revendiquer des identités plurielles, dépassant souvent les frontières nationales.

La remise en cause du rôle central de l'État-nation dans la gestion des migrations et de la diversité culturelle a ouvert la voie à de nouvelles approches, notamment celle du transnationalisme. Ce concept remet en question l'idée selon laquelle les États-nations devraient être les seuls acteurs régulant les flux migratoires et structurant les identités culturelles. Le transnationalisme reconnaît la complexité des trajectoires migratoires et souligne que les migrants entretiennent des liens multiples avec plusieurs sociétés. Plutôt que de s'ancrer exclusivement dans une identité nationale, ils construisent des appartenances qui reflètent leurs expériences transnationales et leurs connexions avec diverses communautés à travers le monde.

Toutefois, cette vision suscite des débats. Malgré la reconnaissance croissante de la mobilité et de la diversité culturelle, les politiques migratoires restent largement encadrées par les États, qui conservent une influence prépondérante sur la gestion des identités et des frontières. Ces

politiques peuvent restreindre la liberté de mouvement des individus et perpétuer une vision traditionnelle de l'identité nationale, fondée sur l'assimilation et l'uniformisation culturelle. Ainsi, bien que le transnationalisme propose une lecture plus dynamique des migrations contemporaines, sa mise en œuvre se heurte encore aux logiques étatiques et aux intérêts nationaux.

Apparu dans les années 1990 (Ibid), le transnationalisme considère les migrants non seulement comme des individus en déplacement entre deux pays, mais aussi comme des membres de communautés transnationales qui transcendent les frontières nationales. Cette approche remet en cause la primauté de l'État-nation en matière d'identification et de loyauté, en mettant plutôt en avant les réseaux sociaux, économiques et culturels reliant les individus à plusieurs sociétés simultanément.

Ce cadre théorique modifie profondément la conception traditionnelle de l'intégration, qui repose souvent sur l'assimilation des migrants dans la société d'accueil. Le transnationalisme, au contraire, met l'accent sur la gestion des flux migratoires et la reconnaissance de la mobilité des individus entre différentes cultures et sociétés. Il suggère que les politiques publiques devraient refléter cette nouvelle réalité en prenant en compte la diversité des parcours migratoires et des identités culturelles, plutôt que d'imposer une intégration uniforme dans un seul cadre national.

1.5.5.4. Points de rupture et intégration

Dans leur étude sur les migrants haïtiens à Montréal, Kanouté et Lafortune (2014) mettent en évidence plusieurs points de rupture marquants dans le parcours d'intégration des familles immigrantes. En analysant les récits de vie et les expériences de ces migrants, ils soulignent non seulement les défis auxquels ces derniers sont confrontés, mais aussi les opportunités qui émergent au fil de leur adaptation à la société d'accueil. L'intégration est rarement un processus linéaire ; elle est jalonnée d'obstacles, d'ajustements et de recompositions identitaires qui varient selon les individus et les contextes.

L'un des premiers défis rencontrés par les migrants concerne la séparation familiale. De nombreuses familles sont contraintes de migrer en plusieurs étapes, ce qui entraîne une fragmentation des liens dès le départ. Cette séparation initiale peut se prolonger dans le temps,

renforçant la distance émotionnelle entre les membres d'une même famille. L'éloignement prolongé entre parents et enfants, en particulier, accentue le sentiment de déracinement et peut affecter durablement la dynamique familiale. Une fois réunies, ces familles doivent souvent réajuster leur fonctionnement interne, ce qui peut générer des tensions et des difficultés d'adaptation.

L'immigration s'accompagne également d'une perte de statut social et professionnel pour de nombreux migrants. Les qualifications acquises dans le pays d'origine ne sont pas toujours reconnues dans le pays d'accueil, obligeant les nouveaux arrivants à accepter des emplois précaires ou en-deçà de leurs compétences. Ce déclassement professionnel affecte non seulement leur trajectoire économique, mais aussi leur perception d'eux-mêmes et leur sentiment d'intégration. Par ailleurs, l'adaptation à un nouvel environnement culturel implique des ajustements constants, tant au niveau des normes sociales que des pratiques quotidiennes. Ces transformations peuvent avoir un impact sur la cohésion familiale et le bien-être psychologique des individus, en particulier lorsque les attentes culturelles entre générations divergent.

Les difficultés d'intégration sociale et économique peuvent accentuer les tensions familiales et renforcer les sentiments d'isolement. L'accès au logement, au marché du travail et aux services publics représente un défi majeur pour les nouveaux arrivants. Face à ces obstacles, les diasporas jouent un rôle central en fournissant un soutien social, en facilitant l'accès à l'emploi et en offrant des repères culturels. Toutefois, si ces réseaux communautaires peuvent être un facteur d'intégration, ils peuvent aussi engendrer certaines limites, notamment en confinant les migrants dans des cercles restreints et en limitant leurs interactions avec la société majoritaire.

Les expériences vécues par les immigrants haïtiens trouvent des échos chez d'autres communautés installées au Canada, telles que les Iraniens, les Marocains, les Chinois, les Ukrainiens et les Indiens. Cependant, malgré certaines similitudes dans les trajectoires migratoires, chaque communauté vit des réalités uniques, influencées par son contexte socio-culturel et historique. Les raisons de l'immigration, les traditions familiales, les systèmes de valeurs et les expériences passées varient considérablement d'un groupe à l'autre, ce qui influe directement sur leur intégration et leur perception des points de rupture.

L'étude de l'intégration révèle ainsi un ensemble d'expériences multiples, façonnées par des parcours individuels et collectifs complexes. Comme l'a souligné Georg Simmel, les migrants peuvent être perçus comme des étrangers au sein de leur société d'accueil. Cette position leur confère un regard neuf sur la réalité sociale, dépourvu des filtres culturels et historiques propres aux populations locales. Ce statut d'« étranger » ne signifie pas nécessairement exclusion ou marginalisation, mais il traduit une posture particulière, qui permet d'observer et d'interpréter les dynamiques sociales sous un angle différent. En explorant ces points de rupture et les mécanismes d'adaptation qui en découlent, il devient possible de mieux appréhender les défis de l'intégration et les conditions nécessaires à la construction d'une société plus inclusive.

1.5.6. Conclusion

L'exploration des différentes facettes de l'intégration met en lumière la complexité de ce processus, qui ne saurait être réduit à une notion figée ou universelle. Loin d'être immuable, l'intégration évolue sous l'influence des contextes sociopolitiques, des politiques publiques et des dynamiques migratoires contemporaines. Les contributions de Schnapper, Lochak, Gordon, Safi et d'autres chercheurs soulignent la diversité des approches, oscillant entre des modèles républicains fondés sur l'unité nationale et des perspectives multiculturelles qui valorisent la diversité identitaire.

L'analyse de Schnapper met en évidence le rôle central de l'État et des institutions dans le cadre républicain français, où l'intégration repose sur l'adhésion aux principes universels plutôt que sur la reconnaissance des différences culturelles. En revanche, Lochak montre comment les politiques d'intégration ont évolué vers une approche plus conditionnelle, faisant peser la responsabilité de l'intégration sur les immigrés eux-mêmes. Ces réflexions contrastent avec les perspectives anglo-saxonnes et canadiennes, où l'intégration est souvent envisagée comme un processus plus flexible, influencé par des dimensions économiques, linguistiques et sociales.

Les dimensions de l'intégration, qu'elles soient spatiales, économiques ou linguistiques, révèlent des trajectoires hétérogènes, façonnées par les opportunités et les contraintes propres à chaque société d'accueil. Loin d'être un simple parcours linéaire vers une inclusion totale, l'intégration se traduit par des ajustements constants, marqués par des points de rupture et des tensions entre homogénéité et diversité. La question de savoir si l'intégration crée une identité inclusive reste

ouverte, car elle dépend autant des politiques mises en place que des interactions sociales et des stratégies adoptées par les migrants eux-mêmes.

Enfin, l'émergence du transnationalisme vient redéfinir les cadres traditionnels de l'intégration en dépassant les frontières nationales et en reconnaissant la mobilité et la pluralité des appartenances culturelles. Dans un monde de plus en plus interconnecté, où les identités ne se construisent plus uniquement dans un cadre national, il devient essentiel de repenser l'intégration comme un processus dynamique et pluriel. Loin d'être une finalité, elle apparaît ainsi comme un équilibre fragile entre continuité et transformation, entre adaptation et préservation des identités.

1.6. Acculturation : une évolution inévitable chez les immigrants

1.6.1. Perspective générale: nuance et évolution

La notion d'acculturation, tout comme celle d'intégration, est difficile à définir en raison de sa nature multidimensionnelle et de son ancrage dans plusieurs disciplines, notamment la sociologie, la psychologie et la psychosociologie. Cette complexité transparaît à travers les perspectives de trois penseurs majeurs, dont les analyses révèlent à la fois des convergences et des divergences, enrichissant ainsi notre compréhension du phénomène.

Tout d'abord, Gordon (1964) distingue l'acculturation de l'assimilation. Selon lui, l'acculturation permet aux individus d'adopter des éléments culturels de la société d'accueil tout en conservant leur identité d'origine, tandis que l'assimilation implique une fusion totale, entraînant la disparition progressive des spécificités culturelles initiales. Cette distinction met en lumière la souplesse de l'acculturation par rapport à l'assimilation, qui suppose une transformation plus profonde et souvent irréversible de l'identité culturelle. En élargissant ainsi la compréhension des processus d'adaptation culturelle, Gordon souligne l'importance d'une approche nuancée pour analyser les dynamiques intergroupes dans des sociétés multiculturelles.

Berry (2005) adopte une perspective psychosociologique, mettant en évidence les tensions et les mécanismes d'adaptation qui émergent lors du processus d'acculturation. Il identifie quatre stratégies majeures : l'intégration, l'assimilation, la séparation et la marginalisation. Cette classification permet d'éclairer les différentes réponses individuelles et collectives aux interactions interculturelles et leurs effets sur le bien-être psychologique des migrants. Berry

souligne également que l'acculturation ne se limite pas à l'adoption de nouveaux repères culturels, mais implique un processus d'adaptation mutuelle entre les groupes en contact. Ce phénomène, qui peut s'étendre sur plusieurs générations, est influencé par des facteurs historiques, économiques et sociaux, tels que la colonisation, la migration et la mondialisation. Si certaines formes d'acculturation se déroulent sans heurts, d'autres génèrent des conflits et du stress, notamment lorsque les changements culturels s'accompagnent de tensions identitaires au sein des familles ou de la société d'accueil.

Enfin, Schnapper (2018) explore l'acculturation sous l'angle de la modernité et de ses effets sur les dynamiques migratoires. Elle met en lumière les débats entourant l'uniformisation culturelle induite par la modernité, certains y voyant une menace pour la diversité culturelle, tandis que d'autres y perçoivent un catalyseur de revendications identitaires. Son analyse des trajectoires d'acculturation des travailleurs italiens et turcs en France illustre la diversité des réactions à la modernité et souligne l'importance du **bricolage culturel**, un processus par lequel les migrants empruntent, combinent et réinterprètent des éléments culturels de leur société d'origine et de la société d'accueil. Loin d'être un processus homogène, l'acculturation peut ainsi être partielle et sélective, chaque groupe adaptant certains aspects de la culture dominante tout en maintenant des pratiques spécifiques.

Les perspectives de Gordon, Berry et Schnapper révèlent ainsi la nature plurielle et évolutive de l'acculturation. Alors que Gordon met en avant la distinction entre acculturation et assimilation, Berry insiste sur l'impact psychologique et socioculturel des stratégies d'adaptation, tandis que Schnapper interroge les effets de la modernité sur les trajectoires migratoires. En croisant ces approches, il apparaît que l'acculturation ne peut être réduite à un simple processus d'adoption culturelle, mais doit être comprise comme une dynamique complexe, influencée par des facteurs individuels, collectifs et structurels.

Dans la section suivante, j'examinerai plus en profondeur ces différentes perspectives en analysant les théories et les résultats de recherche qui leur sont associés.

1.6.2. Regards croisés

1.6.2.1. Berry : attitudes , stratégie et stress d'acculturation

John Berry distingue les attitudes et les stratégies d'acculturation comme deux concepts complémentaires permettant de comprendre l'adaptation des individus et des groupes en contact avec une nouvelle culture. Les attitudes d'acculturation reflètent les préférences, croyances et valeurs individuelles vis-à-vis du changement culturel, tandis que les stratégies d'acculturation désignent les actions concrètes adoptées pour s'adapter à la société d'accueil. Les stratégies sont ainsi influencées par les attitudes sous-jacentes, bien qu'elles se manifestent par des comportements observables dans la vie quotidienne, tels que les interactions sociales, les choix linguistiques et les pratiques culturelles.

Berry et Kim (1989) identifient quatre orientations majeures en matière d'acculturation :

- L'assimilation, où l'individu abandonne sa culture d'origine au profit de celle de la société d'accueil.
- L'intégration, qui permet la combinaison de pratiques culturelles de l'ancienne et de la nouvelle société.
- La séparation, où l'individu maintient exclusivement sa culture d'origine et rejette celle du pays d'accueil.
- La marginalisation, qui se traduit par un détachement à la fois de la culture d'origine et de celle du pays d'accueil.

Dans ses recherches ultérieures, Berry (2005) explore les implications psychologiques de ces stratégies et introduit la notion de stress acculturatif. Ce stress peut résulter de tensions liées aux ajustements culturels et aux attentes de la société d'accueil. Il distingue deux formes d'adaptation : d'une part, un processus fluide d'apprentissage et de négociation culturelle, et d'autre part, une expérience marquée par des conflits et des résistances, susceptibles d'entraîner des difficultés d'intégration. Berry souligne que l'intégration est généralement la stratégie la plus bénéfique pour l'individu, tant sur le plan psychologique que socioculturel, tandis que la marginalisation est souvent associée à un niveau de stress élevé.

Le modèle de Berry a influencé de nombreux chercheurs, notamment Wagner (2010), qui propose un modèle multilinéaire combinant des perspectives sociologiques et psychologiques pour mieux comprendre les trajectoires migratoires. Contrairement aux approches unilinéaires, qui envisagent l'acculturation comme un processus uniforme, ce modèle met en évidence la diversité des expériences migratoires, soulignant que certains migrants s'intègrent tout en conservant des éléments de leur culture d'origine, tandis que d'autres privilégient une assimilation rapide.

1.6.2.2. Schnapper : perspective quasi-sociologique des migrants

Schnapper (2018, p.12) explore le concept de "noyau dur" culturel, désignant les éléments fondamentaux d'une culture qui restent relativement stables malgré les influences extérieures. En France, par exemple, la langue, certaines traditions culinaires et les fêtes nationales comme le 14 juillet font partie de ce noyau culturel durable. Toutefois, elle souligne que la culture évolue constamment au contact d'autres influences, un processus particulièrement accentué par la mondialisation et les migrations.

L'adaptation culturelle des migrants illustre cette dynamique. En naviguant entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil, ils développent une capacité d'observation et d'analyse qui leur permet de mieux comprendre et interpréter les normes sociales. Schnapper (2018) qualifie cette capacité de perspective quasi-sociologique, en référence à la manière dont les migrants, en étant à la croisée de plusieurs systèmes culturels, perçoivent avec une acuité particulière les différences et similitudes entre leurs mondes d'origine et d'accueil.

Cette analyse rejoint la notion de "double absence" développée par Abdelmalek Sayad, qui souligne que l'immigré est toujours en tension entre son pays d'origine et son pays d'accueil, sans être totalement intégré dans aucun des deux. Il vit dans un entre-deux qui l'empêche d'avoir un ancrage pleinement reconnu, ce qui génère un sentiment d'exclusion. De son côté, Georg Simmel propose la figure de "l'étranger", un individu à la fois proche et distant du groupe dans lequel il évolue. Contrairement à Sayad, Simmel met l'accent sur le fait que cette position confère aux migrants une capacité unique d'observation et d'analyse. Parce qu'ils ne sont pas complètement immergés dans la culture dominante, ils peuvent voir et comprendre des aspects

que les membres de la société d'accueil ne perçoivent pas, étant trop ancrés dans leurs propres habitudes culturelles.

Schnapper prolonge cette réflexion en insistant sur le rôle actif des migrants dans leur intégration et leur adaptation aux nouvelles normes culturelles. Contrairement à Sayad, qui met surtout en avant la souffrance liée à la condition migrante, et à Simmel, qui insiste sur la posture d'observateur extérieur, Schnapper considère que les migrants développent une intelligence sociale spécifique, fruit de leur expérience interculturelle. Leur capacité à décrypter les interactions sociales leur permet de mieux s'adapter et de jouer un rôle dans l'évolution des sociétés d'accueil.

1.6.2.3. Inévitable empreinte du regard croisé

Les perspectives de Berry et Schnapper sur l'acculturation illustrent deux approches influencées par les contextes sociopolitiques dans lesquels ils ont développé leurs travaux. Berry, travaillant dans un cadre multiculturel canadien, explore les différentes stratégies d'acculturation et met en avant l'intégration comme la voie la plus bénéfique pour l'individu et la société. Il analyse comment les politiques d'immigration et les structures sociales influencent l'adaptation des migrants et comment ces derniers, à travers différentes stratégies, naviguent entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil.

Schnapper, évoluant dans un contexte républicain français où l'intégration est souvent perçue comme une adhésion aux valeurs de la République, adopte une perspective plus critique sur les tensions entre diversité culturelle et unité nationale. Son concept de "culture d'émigré" met en lumière la manière dont les migrants conservent un lien avec leur culture d'origine tout en s'adaptant aux normes du pays d'accueil. Contrairement au modèle multiculturel canadien, qui valorise explicitement la diversité, le cadre français privilégie une intégration plus homogénéisante, ce qui façonne différemment l'expérience migratoire.

L'articulation entre leurs travaux et ceux de Sayad et Simmel offre une grille de lecture enrichie de la condition migrante. Sayad met en avant la tension identitaire permanente des immigrés, pris entre deux mondes sans appartenir pleinement à aucun. Simmel insiste sur leur position sociale unique, qui leur permet de percevoir des dimensions de la culture dominante que les locaux ne

remarquent pas. Schnapper, quant à elle, dépasse ces deux perspectives en soulignant le potentiel d'adaptation et d'analyse des migrants, qui ne sont pas seulement en situation d'exclusion ou de distance sociale, mais qui développent une véritable compétence interculturelle.

Ces approches nourrissent ma réflexion sur l'immigration iranienne en France et au Canada, en mettant en lumière la manière dont les Iraniens ajustent leur intégration selon les cadres institutionnels et culturels spécifiques à chaque pays. Au Canada, la reconnaissance du multiculturalisme facilite l'expression de leur identité, tandis qu'en France, l'exigence d'adhésion aux valeurs républicaines peut rendre cette adaptation plus complexe.

Ainsi, bien que distincts, les travaux de Berry et Schnapper convergent dans leur reconnaissance de la complexité des processus d'acculturation. Leur comparaison permet d'affiner l'analyse des dynamiques migratoires et d'éclairer les multiples facteurs—psychologiques, sociaux et politiques—qui influencent les trajectoires des migrants.

1.6.3. Dynamique entre adaptation quotidienne et communauté d'origine et d'accueil

La relation entre les communautés d'origine et d'accueil joue un rôle déterminant dans l'adaptation des immigrants à leur nouveau pays. Au Canada, la diversité des communautés favorise une intégration plus fluide, permettant aux immigrants d'appartenir simultanément à plusieurs réseaux—locaux, ethniques, nationaux ou transnationaux. Cette pluralité leur offre un soutien social et culturel essentiel, facilitant leur adaptation quotidienne à travers des pratiques comme la participation à des événements locaux ou l'adoption de certaines habitudes alimentaires.

Les travaux de Deslandes et al. (2012) mettent en évidence l'importance des habitudes de vie dans ce processus. Ils soulignent que les pratiques alimentaires, l'activité physique et les compétences de la vie quotidienne sont essentielles à l'intégration et à l'autonomie des immigrants. Par exemple, maintenir une alimentation équilibrée et participer à des activités locales peut non seulement améliorer la santé physique mais aussi renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil.

De son côté, la thèse de Le Callonnec (2021) explore comment les interactions entre les communautés d'origine et d'accueil influencent l'intégration des étudiants internationaux en

France et au Canada. Elle met en lumière le rôle du soutien émotionnel et social dans l'adaptation, notamment à travers les associations étudiantes internationales, qui offrent un espace de partage et de conseils pratiques sur la vie dans un nouvel environnement.

Ces études montrent également que les liens maintenus avec la communauté d'origine procurent un soutien affectif et culturel précieux. Par exemple, un immigrant iranien au Canada peut trouver du réconfort dans des rassemblements communautaires où il partage traditions et expériences avec ses compatriotes. À l'inverse, en France, où la communauté iranienne est moins présente, l'intégration repose davantage sur les interactions avec la société d'accueil et d'autres groupes d'immigrants.

L'analyse de ces dynamiques met en évidence l'influence des réseaux communautaires sur l'insertion sociale des immigrants. Les différences entre les modèles d'intégration en France et au Canada façonnent les trajectoires des Iraniens dans ces deux pays, leur permettant d'expérimenter des formes variées d'adaptation, d'acculturation et d'appartenance. Ces réflexions nourrissent ma comparaison des parcours migratoires iraniens en contexte français et canadien, en interrogeant les effets de la diversité communautaire sur leur intégration et leur construction identitaire.

1.6.4. Acculturation : choisir entre approches émiques et éthiques ?

Sabatier (2001) mobilise les concepts d'**approche émique** et d'**approche éthique** pour analyser l'expérience des immigrants et mieux comprendre leur processus d'acculturation. L'approche émique se concentre sur le point de vue interne des migrants, explorant leurs valeurs, pratiques et représentations culturelles dans un contexte spécifique. L'approche éthique, quant à elle, vise à identifier des principes généraux applicables à différentes populations, en mettant en évidence des tendances globales de l'intégration et de l'adaptation. En combinant ces deux perspectives, il est possible d'obtenir une analyse plus fine des trajectoires migratoires et des interactions entre migrants et sociétés d'accueil.

Les contextes nationaux influencent fortement ces processus. En Amérique du Nord, les travaux de Berry s'appuient sur un cadre multiculturel qui reconnaît la diversité culturelle comme une richesse et favorise l'intégration sans exiger l'abandon des identités d'origine. En France, où

l'intégration est pensée à travers le prisme des valeurs républicaines, l'unité nationale est privilégiée sur la reconnaissance des différences. Certains chercheurs français critiquent ainsi l'applicabilité des modèles nord-américains, soulignant la nécessité de contextualiser les analyses en fonction des réalités politiques et culturelles propres à chaque pays.

Cette articulation entre approche émique et éthique éclaire l'expérience des Iraniens en migration, notamment en France et au Canada. En France, où la communauté iranienne est moins structurée, l'intégration repose davantage sur des interactions directes avec la société d'accueil et l'adoption progressive de certaines normes locales. Au Canada, en revanche, la diversité ethnique et les politiques multiculturelles facilitent la préservation des traditions iraniennes, tout en permettant une insertion sociale et professionnelle plus fluide à travers des réseaux communautaires existants.

Les concepts d'acculturation, d'intégration et d'assimilation prennent ainsi des significations différentes selon les contextes. Certains modèles insistent sur une adaptation mutuelle entre migrants et société d'accueil, tandis que d'autres perçoivent l'intégration comme une transformation progressive vers les normes dominantes. Ces débats soulignent l'importance d'une analyse contextualisée des expériences migratoires. En mobilisant à la fois les approches émique et éthique, il devient possible de mieux comprendre comment les Iraniens en France et au Canada naviguent entre attachement à leur culture d'origine et adaptation aux réalités de leur pays d'accueil.

1.6.5. Entre étrangers proches et lointains

Sélim Abou (2006) met en avant l'importance de l'acculturation dans le processus d'intégration des immigrants. Contrairement à l'intégration, souvent perçue comme un objectif final, l'acculturation est un processus évolutif et complexe qui implique l'adoption des normes et valeurs de la société d'accueil tout en permettant la préservation d'éléments de la culture d'origine. Deux facteurs majeurs influencent ce processus : la proximité culturelle entre les sociétés en contact et le rôle des générations. Lorsqu'un immigrant arrive dans un pays dont la culture est relativement proche de la sienne, comme les francophones au Canada ou les hispanophones en Espagne, l'acculturation se déroule plus aisément. En revanche, plus les différences culturelles sont marquées, plus l'adaptation est complexe, comme pour des

immigrants asiatiques en Europe. Le facteur générationnel joue également un rôle clé : les immigrants de première génération, souvent confrontés à des barrières linguistiques et culturelles, rencontrent plus de défis que leurs enfants, qui grandissent au sein de la société d'accueil et s'imprègnent naturellement de ses codes sociaux.

Abou distingue ainsi deux catégories d'immigrants selon leur distance culturelle avec la société d'accueil. Les "étrangers proches", tels que des Européens migrant vers un autre pays européen, bénéficient d'une acculturation plus fluide. En revanche, les "étrangers lointains", comme les immigrants africains ou asiatiques en Europe, doivent composer avec des différences culturelles plus marquées, ce qui rend leur adaptation plus complexe et nécessite des efforts supplémentaires pour s'intégrer pleinement. Cette distinction permet de mieux comprendre pourquoi certains groupes s'adaptent plus rapidement que d'autres et met en évidence l'importance de prendre en compte ces variations dans l'élaboration des politiques d'intégration.

Dans cette perspective, Abou (Ibid) distingue deux formes d'acculturation : l'acculturation matérielle et l'acculturation formelle. L'acculturation matérielle concerne l'adoption des normes et comportements de la société d'accueil tout en maintenant certains aspects de la culture d'origine dans la sphère privée. Les immigrants s'adaptent ainsi aux pratiques sociales dominantes sans pour autant renoncer à leur identité culturelle. L'acculturation formelle, quant à elle, concerne principalement les enfants d'immigrants, qui grandissent dans un double cadre culturel. Ils intègrent simultanément les valeurs et comportements de la société d'accueil et ceux transmis par leur famille, ce qui aboutit souvent à une synthèse culturelle donnant lieu à des identités hybrides enrichies par la cohabitation de plusieurs référents culturels.

L'acculturation ne se limite donc pas à une simple adoption des valeurs de la société d'accueil ; elle repose sur un équilibre entre adaptation et préservation culturelle. Abou insiste sur le fait qu'une acculturation réussie facilite l'intégration en permettant aux individus de naviguer entre leur culture d'origine et leur nouvel environnement social. Elle ne signifie pas la disparition des traditions, mais plutôt une adaptation qui tient compte des spécificités de chaque individu et de chaque groupe.

L'analyse d'Abou sur la proximité culturelle, la distinction entre **"étrangers proches"** et **"étrangers lointains"**, ainsi que les formes d'acculturation, éclaire la position des immigrants

iraniens dans leur processus d'adaptation. Contrairement aux migrants qui partagent une proximité linguistique et culturelle avec leur pays d'accueil, les Iraniens, dont la langue maternelle est le persan, doivent apprendre une nouvelle langue, ce qui constitue une barrière supplémentaire dans leur intégration. Comme les immigrants africains ou asiatiques en Europe, cette distance culturelle les place souvent dans la catégorie des **"étrangers lointains"**, nécessitant des efforts accrus pour naviguer entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil. Cette réalité se reflète différemment selon les contextes : en France, où l'intégration repose sur un modèle républicain universaliste, la pression pour adopter la langue et les normes locales est plus forte, tandis qu'au Canada, où le multiculturalisme institutionnalisé valorise la diversité, l'intégration peut être plus progressive et moins contraignante.

L'acculturation des Iraniens se manifeste sous deux formes : **matérielle et formelle**. L'**acculturation matérielle** se traduit par l'adoption des normes et comportements de la société d'accueil, souvent dans l'espace public, tout en préservant des éléments culturels dans la sphère privée. L'**acculturation formelle**, elle, concerne principalement la seconde génération, qui, en grandissant entre deux systèmes culturels, développe une **identité hybride**, combinant les valeurs de la société d'accueil et celles transmises par leur famille. Cette transition intergénérationnelle reflète les tensions entre adaptation et préservation culturelle, influençant leur sentiment d'appartenance et leur position sociale.

Ainsi, les immigrants iraniens, en raison de leur **distance linguistique et culturelle**, rencontrent des défis particuliers dans leur intégration, nécessitant une adaptation progressive aux normes du pays d'accueil tout en maintenant un lien avec leur culture d'origine. L'application des concepts d'Abou permet de mieux comprendre ces trajectoires complexes et d'analyser comment leur position entre **assimilation et maintien identitaire** façonne leur parcours migratoire.

1.6.6. Conclusion

L'analyse des travaux de Gordon, Berry, Schnapper et Abou met en évidence la nature plurielle et évolutive de l'acculturation. Gordon distingue acculturation et assimilation, montrant que l'adoption de nouveaux repères culturels ne signifie pas nécessairement la disparition des identités d'origine. Berry approfondit cette réflexion en identifiant des stratégies d'adaptation (intégration, assimilation, séparation, marginalisation) et en soulignant l'impact psychologique

de ces choix. Schnapper interroge les effets de la modernité sur l'acculturation, mettant en avant le « bricolage culturel » comme moyen d'adaptation sélective. Enfin, Abou apporte une distinction entre « étrangers proches » et « étrangers lointains », illustrant comment la distance culturelle et le facteur générationnel influencent l'intégration.

Loin d'être un processus linéaire ou homogène, l'acculturation résulte d'une interaction complexe entre les caractéristiques individuelles, les dynamiques sociales et les cadres institutionnels. Selon les contextes, elle peut être fluide ou conflictuelle, favorisée ou contrainte par les politiques publiques et les représentations culturelles dominantes. Si certains modèles, comme le multiculturalisme, facilitent la coexistence des identités, d'autres, plus assimilationnistes, privilégient une intégration qui passe par l'adoption des normes du pays d'accueil.

En définitive, l'acculturation ne se réduit ni à un simple transfert culturel ni à une opposition entre préservation et adaptation. Elle s'inscrit dans une dynamique continue, où les migrants et les sociétés d'accueil influencent mutuellement leurs trajectoires et leurs représentations, produisant ainsi des formes d'appartenance hybrides et évolutives.

1.7. Assimilation et ses multiples dimensions

1.7.1. Perspective générale: défis, nuances et évolutions

Malgré les critiques soulignant une vision jugée trop linéaire et normative de l'assimilation, Milton Gordon, avec son ouvrage *Assimilation in American Life* (1964), demeure une référence majeure dans l'étude des dynamiques migratoires. Certains chercheurs reprochent à son approche d'ignorer la complexité des identités culturelles et la capacité des groupes minoritaires à résister à une absorption totale par la culture dominante. Toutefois, au-delà de son application spécifique à la société américaine, son cadre conceptuel reste pertinent pour analyser l'assimilation dans d'autres contextes sociétaux. En mettant en lumière les interactions interculturelles et les défis de l'intégration, il fournit des outils théoriques essentiels pour comprendre la diversité des trajectoires migratoires et les tensions qui les accompagnent.

Dans son analyse, Gordon met en avant les obstacles liés à la discrimination et aux préjugés, particulièrement en raison des distinctions raciales, religieuses et nationales aux États-Unis. Il critique le manque d'attention des sciences sociales aux réalités de la vie en groupe dans une société multiculturelle et souligne la nécessité d'une compréhension approfondie des processus d'assimilation et de fusion culturelle. Son travail éclaire ainsi la manière dont les groupes ethniques interagissent et évoluent dans un environnement marqué par la diversité, ce qui en fait une ressource précieuse pour les études sur les migrations et l'acculturation.

Son modèle repose sur **sept types d'assimilation**, qui bien que critiqués pour leur vision linéaire du processus migratoire, restent utiles pour comprendre les différentes dimensions de l'intégration des immigrants. L'**assimilation culturelle ou comportementale** désigne l'adoption des normes et pratiques de la société d'accueil. L'**assimilation structurelle** concerne l'insertion des immigrants dans les institutions sociales et économiques. L'**assimilation maritale** reflète les unions entre immigrants et natifs, indicateur clé d'une intégration avancée. L'**assimilation identificateur** traduit l'adoption d'une identité exclusivement ancrée dans la société d'accueil. L'**assimilation des attitudes réceptionnelles** implique l'élimination des préjugés à l'égard des immigrants, tandis que l'**assimilation des comportements réceptionnels** se caractérise par l'absence de discrimination envers eux. Enfin, l'**assimilation civique** englobe leur participation politique et leur engagement citoyen. Ces différentes dimensions permettent d'appréhender la diversité des parcours d'intégration et soulignent la complexité du processus d'assimilation au sein des sociétés modernes.

Il aborde également différentes définitions du concept d'assimilation proposées par d'autres auteurs, comme le montre le tableau ci-dessous, mettant en lumière la diversité de points de vue sur l'assimilation, qui peuvent être plus ou moins similaires les uns aux autres (Ibid, pp. 66-67). Cette ouverture à d'autres perspectives démontre que, loin d'être un concept figé, l'assimilation est un phénomène qui varie selon les contextes historiques et sociaux, enrichissant ainsi le débat sur les modèles d'intégration et les enjeux de la diversité culturelle.

Auteur	Définition
Sous-comité	Phénomènes résultant du contact continu entre des groupes ayant des

sur l'acculturation	cultures différentes, entraînant des changements dans les schémas culturels originaux.
Park et Burgess	Processus d'interpénétration et de fusion dans lequel les individus acquièrent les souvenirs, sentiments et attitudes d'autres groupes.
Park	Atteinte d'une solidarité culturelle entre des groupes divers occupant un territoire commun, suffisante pour soutenir une existence nationale.
Berry	Fusion des héritages culturels, distinguée de l'amalgame, qui fait référence au mélange biologique de souches raciales distinctes.
Fichter	Processus social réciproque où les individus acceptent et adoptent les modèles de comportement de l'autre.
Rose	Acculturation comme l'adoption de la culture d'un autre groupe, l'assimilation implique une adoption complète au point qu'aucune caractéristique de la culture originale ne reste.
Cuber	Processus graduel par lequel les différences culturelles et les rivalités tendent à disparaître.

L'approche de Milton Gordon sur l'assimilation, bien qu'influente, a suscité de nombreuses critiques. Labelle et ses collègues (2007, pp.10-12) remettent en question son caractère unilinéaire et ethnocentrique, soulignant qu'elle néglige la diversité des trajectoires migratoires et la capacité des minorités à maintenir leur identité culturelle tout en s'intégrant à la société d'accueil. Ils contestent notamment l'idée selon laquelle l'assimilation structurelle, c'est-à-dire l'intégration des immigrants dans les institutions sociales et économiques, entraînerait automatiquement les autres formes d'assimilation, comme l'identification à la culture dominante. Leur analyse montre qu'aux États-Unis, de nombreux immigrants et descendants d'immigrants revendiquent toujours une identité ethnique forte, même après leur intégration socio-économique.

L'étude de Nadia Brédimas-Assimopoulos (1975) sur les Grecs de Montréal illustre bien ces limites. Malgré une présence prolongée au Canada et une forte intégration civique, de nombreux Grecs ont conservé leur langue, leurs institutions religieuses et leurs associations communautaires, montrant ainsi que l'intégration institutionnelle ne mène pas nécessairement à l'abandon des marqueurs culturels d'origine. Par ailleurs, la notion de *core society* et *core culture*, centrale dans le modèle de Gordon, est critiquée pour son biais ethnocentrique, qui occulte la diversité historique des sociétés d'accueil et les dynamiques internes aux minorités. En d'autres termes, ce modèle tend à sous-estimer l'influence des réseaux communautaires des immigrants eux-mêmes, qui jouent un rôle clé dans leur parcours d'intégration.

Malgré ces critiques, les catégories d'assimilation proposées par Gordon continuent d'offrir un cadre analytique pertinent pour étudier les processus d'intégration des immigrants. Dans ma recherche, j'utilise ces concepts pour analyser l'insertion sociale des Iraniens en France et au Canada, en tenant compte des différences institutionnelles entre ces deux pays. Le modèle de Gordon me permet de structurer l'analyse des différentes dimensions de l'assimilation, comme l'assimilation culturelle, structurelle, maritale, identificatoire et civique, tout en intégrant les critiques qui soulignent la nécessité d'une approche plus nuancée. Par exemple, en comparant les politiques d'intégration française et canadienne, j'examine comment les Iraniens négocient leur identité culturelle et dans quelle mesure ils préservent leurs traditions face aux attentes d'intégration de la société d'accueil.

Enfin, l'ouvrage de Gordon, bien que contesté, constitue une base de réflexion essentielle pour étudier les trajectoires migratoires. Les critiques qui lui sont adressées m'encouragent à aller au-delà de son cadre théorique en analysant la persistance des pratiques culturelles iraniennes dans les contextes français et canadien, tout en explorant l'évolution des politiques d'accueil et des représentations sociales des Iraniens dans ces deux sociétés. En adaptant son approche à mon étude comparative, je mets en lumière les dynamiques complexes d'acculturation et d'intégration des migrants iraniens, en tenant compte des interactions entre les attentes institutionnelles, les stratégies d'adaptation des migrants et la diversité des parcours d'assimilation.

1.7.2. Assimilation-intégration classique versus segmenté

L'étude de Mirna Safi (2006) examine l'intégration des immigrés en France à travers une approche quantitative fondée sur l'exploitation statistique de l'enquête MGIS (1992). Son objectif est d'établir une typologie empirique permettant d'évaluer les différents modèles d'intégration, en tenant compte de la complexité et de la diversité des trajectoires migratoires. Ses résultats montrent que l'intégration uniforme, souvent supposée, ne concerne réellement que les immigrés espagnols, tandis que pour d'autres groupes, le processus apparaît plus fragmenté et différencié selon des facteurs sociaux, économiques et culturels.

Safi mobilise les travaux de Gordon et la littérature américaine sur l'assimilation pour comparer la situation française à celle des États-Unis. Elle constate que, bien que le terme assimilation ait été remplacé par intégration en France, le modèle demeure proche de celui observé aux États-Unis. Toutefois, les résultats empiriques montrent que l'intégration n'est pas homogène et qu'elle varie selon les contextes locaux. L'assimilation segmentée apparaît alors comme une approche plus adaptée, permettant de reconnaître la diversité des expériences migratoires et l'influence des structures sociales sur les parcours d'intégration.

L'étude met en évidence des variations selon les nationalités d'origine, remettant en cause l'idée d'un modèle unique de convergence. Par exemple, les Portugais, bien intégrés sur le plan économique, maintiennent néanmoins des liens forts avec leur pays d'origine, ce qui contredit certaines attentes en matière d'intégration civique et identitaire. La proximité culturelle avec la France ne suffit donc pas à déterminer le niveau d'intégration dans toutes ses dimensions. Les analyses socio-économiques et les indicateurs de mixité révèlent des dynamiques contrastées : tandis que les communautés asiatiques et turques développent des stratégies communautaires favorisant leur intégration, les Maghrébins et les Africains rencontrent des obstacles plus marqués, souvent liés à des discriminations structurelles.

L'analyse hiérarchique menée par Safi identifie quatre classes d'intégration, confirmant que l'assimilation segmentée ne concerne qu'une partie des immigrés. Ces résultats soulignent la complexité des trajectoires d'insertion, influencées par des facteurs individuels, communautaires et institutionnels. Le rôle des réseaux relationnels apparaît comme un élément central du processus d'intégration, renforçant l'idée que l'insertion sociale ne repose pas uniquement sur

des critères économiques ou culturels, mais aussi sur la capacité des groupes à mobiliser des ressources collectives.

Labelle et ses collègues (2007) abordent également la notion d'assimilation segmentée dans le contexte canadien, plus précisément au Québec. Ils observent que certains intellectuels perçoivent le multiculturalisme comme un outil de gestion politique visant à encadrer les revendications nationalistes québécoises. Ils mettent en avant l'émergence de nouvelles théories, notamment celles de l'assimilation segmentée et du transnationalisme, qui prennent en compte l'impact de la mondialisation et la redéfinition des liens entre les États et les migrants. Le transnationalisme explore ainsi les pratiques migratoires qui s'étendent au-delà des frontières nationales, remettant en question les modèles classiques d'intégration. De leur côté, les théoriciens de l'assimilation segmentée contestent l'idée d'un processus linéaire et uniforme, mettant en avant la diversité des trajectoires et la multiplicité des formes d'incorporation des immigrants dans la société d'accueil.

1.7.3. Regards sociologiques et psychologiques

L'analyse des processus d'assimilation et d'intégration repose sur deux approches complémentaires : la sociologie et la psychologie. Le regard sociologique met l'accent sur les structures sociales, les politiques publiques et les dynamiques collectives qui influencent l'expérience des immigrants. Il examine les lois sur la citoyenneté, les formes de discrimination et les normes culturelles qui définissent les conditions d'intégration dans une société donnée. En étudiant les interactions sociales et les institutions, cette approche permet de comprendre comment les contextes nationaux façonnent les trajectoires migratoires et les possibilités d'insertion des individus.

En revanche, le regard psychologique s'intéresse aux mécanismes individuels d'adaptation culturelle et de construction identitaire. Il explore les changements cognitifs, émotionnels et comportementaux qui accompagnent l'acculturation, en mettant en évidence les stratégies utilisées pour gérer les tensions entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil. Des concepts tels que le stress acculturatif, la négociation identitaire et les mécanismes d'adaptation psychologique permettent d'analyser l'impact subjectif du contact interculturel sur les individus.

La thèse de Wagner (2010) met en lumière la complémentarité de ces perspectives en retraçant l'évolution des concepts d'assimilation et d'intégration. Jusqu'aux années 1950, le terme assimilation prédomine en sociologie pour désigner l'insertion des immigrants dans la société, mais son caractère unidirectionnel et souvent contraignant a conduit à l'adoption du concept d'intégration, reflétant une vision plus souple et interactive du processus. En psychologie, l'intégration est abordée sous différents angles, avec des définitions allant de l'adoption équilibrée de deux cultures à la prise de distance vis-à-vis de chacune. Les modèles de Berry et de Bourhis, et al., illustrent ces nuances, en insistant sur l'importance du maintien de l'identité culturelle dans un cadre d'adaptation à la culture dominante.

En définitive, l'étude de l'assimilation et de l'intégration nécessite une approche multidimensionnelle qui tienne compte à la fois des dynamiques structurelles et des expériences subjectives. L'interaction entre ces deux niveaux d'analyse éclaire les défis liés à l'insertion sociale des immigrants et la diversité des trajectoires migratoires en fonction des contextes politiques, culturels et individuels.

1.7.4. Vers une compréhension nuancée de l'assimilation

L'étude de Greenman et Xie (2008) met en lumière la complexité du processus d'assimilation et remet en question l'idée d'une trajectoire linéaire et uniforme d'intégration des immigrants. En analysant les expériences des enfants immigrants hispaniques et asiatiques aux États-Unis, ils démontrent que l'assimilation produit des effets contrastés selon les groupes ethniques, les indicateurs retenus et les dimensions analysées.

Les chercheurs identifient une dualité dans l'assimilation. D'une part, si elle est définie comme un rapprochement progressif entre immigrants et natifs, les données empiriques confirment cette convergence sur certains aspects. D'autre part, l'assimilation ne garantit pas nécessairement une amélioration des conditions sociales des immigrants, certains indicateurs révélant des effets mitigés. L'impact de l'assimilation varie ainsi en fonction des dynamiques culturelles, économiques et sociales propres à chaque groupe.

Trois perspectives théoriques structurent leur approche. La théorie de l'assimilation stylisée repose sur une vision linéaire du processus, dans laquelle les immigrants adoptent

progressivement les normes et valeurs de la société d'accueil jusqu'à une intégration complète. Toutefois, les critiques contemporaines soulignent l'ethnocentrisme de ce modèle, qui tend à ignorer les spécificités culturelles des minorités et la diversité des parcours d'intégration. Enfin, les recherches actuelles cherchent à contextualiser l'assimilation en tenant compte des politiques d'immigration, des dynamiques économiques et des rapports sociaux qui façonnent les trajectoires migratoires.

L'étude met en évidence plusieurs dimensions de l'assimilation :

- **L'acculturation**, qui concerne l'adoption des pratiques culturelles du pays d'accueil.
- **L'assimilation structurelle**, qui examine l'intégration dans les institutions et le marché du travail.
- **L'assimilation générationnelle**, qui analyse les différences d'adaptation entre les générations d'immigrants.
- **L'assimilation spatiale**, qui étudie la répartition résidentielle et la mixité sociale.

L'impact de l'assimilation sur le bien-être des immigrants apparaît contrasté. Greenman et Xie identifient quatre grandes tendances :

1. Une corrélation entre assimilation et comportements à risque plus élevés chez les adolescents.
2. Une amélioration des résultats scolaires chez les Hispaniques et Asiatiques, bien que cet effet varie selon les groupes.
3. Un bien-être psychologique potentiellement renforcé, bien que les données restent mitigées.
4. Un effet d'assimilation dépendant des performances initiales des immigrants par rapport aux natifs dans différents domaines.

Ces conclusions montrent qu'il serait réducteur de considérer l'assimilation comme intrinsèquement bénéfique ou néfaste. Plutôt que de rejeter ce concept, l'étude propose une approche plus nuancée qui reconnaît la diversité des expériences migratoires et l'impact différencié de l'assimilation selon les contextes et les groupes étudiés.

1.8. Conclusion et questions de recherches

Ce premier chapitre a permis d'examiner les principales théories sociologiques et anthropologiques qui structurent l'étude de l'immigration, en mettant en lumière les processus d'intégration, d'assimilation, d'acculturation et de transnationalisme. À travers un regard croisé sur ces concepts, nous avons pu démontrer que les trajectoires migratoires ne peuvent être saisies à travers un prisme unique, mais nécessitent une approche multidimensionnelle qui tienne compte des dynamiques sociales, économiques et politiques propres à chaque société d'accueil.

L'héritage de l'École de Chicago constitue un socle fondateur pour l'analyse des parcours migratoires, en introduisant des outils méthodologiques novateurs tels que l'observation participante et l'étude des communautés urbaines. Georg Simmel, en conceptualisant la figure de l'étranger, offre une clé de lecture essentielle pour comprendre la position des immigrants dans les sociétés d'accueil : à la fois proches et distants, intégrés et exclus, ils occupent une place unique qui leur permet de développer une perception plus critique des structures sociales. Cette perspective est particulièrement pertinente pour analyser la situation des immigrants iraniens en France et au Canada, qui naviguent entre deux systèmes de valeurs et doivent redéfinir leur place dans ces nouvelles sociétés.

L'approche de Sayad vient enrichir cette analyse en mettant en évidence la tension inhérente entre émigration et immigration, soulignant que le parcours migratoire ne se résume pas à un simple déplacement spatial, mais implique une transformation identitaire profonde, souvent marquée par un sentiment de double absence. Cette réflexion est cruciale pour comprendre comment les Iraniens en exil reconstruisent leur identité entre leur culture d'origine et celle de leur pays d'accueil.

La théorie du transnationalisme, développée notamment à travers les travaux de Waldinger, propose une lecture renouvelée des migrations contemporaines, en insistant sur la fluidité des appartenances et l'existence de réseaux qui transcendent les frontières nationales. Cette perspective est particulièrement adaptée aux diasporas iraniennes, qui maintiennent des liens économiques, culturels et familiaux à travers un espace migratoire transnational.

L'analyse des modèles d'intégration a mis en évidence la diversité des trajectoires des immigrants. Gordon et Safi ont démontré que l'intégration ne suit pas une trajectoire linéaire et qu'elle peut être segmentée, influencée par des facteurs tels que le statut socio-économique, la discrimination ou les politiques d'accueil. L'opposition entre les modèles d'intégration français et canadien illustre cette complexité : tandis que la France privilégie une intégration républicaine fondée sur l'adhésion aux valeurs communes, le Canada adopte une approche multiculturaliste qui reconnaît et valorise les identités plurielles. Cette comparaison approfondie entre la France et le Canada est d'une importance fondamentale dans cette thèse, car ces deux pays constituent le bassin où les Iraniens façonnent leur trajectoire d'insertion. Les différences institutionnelles, culturelles et politiques abordées dans ce chapitre posent ainsi les bases des distinctions que nous approfondirons dans la Partie 2, qui mettra en lumière les dynamiques spécifiques de l'expérience migratoire iranienne dans chacun de ces contextes.

L'acculturation, concept central dans l'expérience migratoire, a été examinée à travers les perspectives de Berry et Schnapper. Berry distingue différentes stratégies d'acculturation – intégration, assimilation, séparation et marginalisation – qui permettent de mieux comprendre les mécanismes d'adaptation des immigrants. Schnapper, quant à elle, introduit la notion de perspective quasi-sociologique, soulignant la capacité des migrants à analyser de manière critique les normes et les dynamiques de la société d'accueil, grâce à leur position d'intermédiaires culturels.

Enfin, l'assimilation, bien que largement critiquée dans sa conception linéaire proposée par Gordon, demeure un concept clé pour comprendre certaines dynamiques migratoires. Son modèle, bien qu'ethnocentré, permet néanmoins d'analyser les différentes dimensions de l'insertion sociale des immigrants, en distinguant notamment l'assimilation culturelle, structurelle, maritale et civique. L'évolution des débats sur l'assimilation met en évidence la nécessité d'une approche plus nuancée, prenant en compte les résistances identitaires et les formes hybrides d'appartenance.

Orientations de recherche : À partir de ces fondements théoriques, cette recherche vise à comparer les trajectoires d'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada. Plusieurs questions guideront cette analyse :

- Quelle est l'expérience d'acculturation des Iraniens dans ces deux sociétés ?
- Dans quel pays modifient-ils plus rapidement leurs pratiques culturelles ?
- Comment le statut socio-économique influence-t-il leur processus d'intégration ?
- Quel est l'impact des politiques d'intégration et des modèles éducatifs (multiculturalisme vs. assimilation) sur leur adaptation ?
- Dans quelle mesure les Iraniens développent-ils un sentiment d'appartenance distinct entre la France et le Canada ?
- Quels sont les facteurs qui influencent leur satisfaction et leur bien-être dans ces deux contextes migratoires ?

En explorant ces interrogations, ce travail ambitionne d'éclairer les spécificités des parcours migratoires iraniens, en tenant compte des modèles institutionnels et culturels de chaque pays d'accueil. L'analyse comparative permettra non seulement de mieux comprendre les mécanismes d'insertion sociale, mais aussi d'interroger les implications des politiques migratoires sur le sentiment d'appartenance et la reconfiguration identitaire des migrants iraniens.

Chapitre 2 : Méthodologie

2.1. Introduction

Ce chapitre examine en détail la méthodologie adoptée pour mener une étude comparative sur l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada. L'objectif principal est d'explorer leurs expériences et stratégies d'intégration, d'élaborer une typologie des profils d'immigrants et d'analyser les politiques d'accueil propres à chaque pays. Cette recherche repose sur la théorie ancrée (grounded theory), une approche permettant de construire des théories à partir des données collectées directement sur le terrain, en évitant les biais préconçus et en favorisant une analyse inductive des phénomènes sociaux.

Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien structuré, avec des enregistrements permettant une analyse approfondie des discours recueillis. Le rôle d'observatrice participante occupe une place centrale dans cette étude. L'expérience personnelle en tant qu'immigrante iranienne ayant vécu à la fois en France et au Canada offre une

perspective nuancée et facilite l'établissement d'une relation de confiance avec les participants, favorisant ainsi des échanges riches et authentiques.

La sélection des participants a été guidée par des critères précis : ils devaient être immigrants iraniens résidant en France ou au Canada depuis plus de trois ans, afin d'assurer une diversité d'expériences et de perspectives. La méthode d'échantillonnage en boule de neige a été employée, permettant d'identifier progressivement de nouveaux répondants grâce aux recommandations des participants précédents. Ces entretiens ont eu lieu en personne, à domicile, dans des espaces publics ou encore via des plateformes en ligne, afin de garantir une flexibilité maximale et d'atteindre une saturation théorique, c'est-à-dire un point où de nouvelles données n'apportent plus d'informations significatives supplémentaires.

Le choix d'une comparaison entre la France et le Canada repose sur trois motivations essentielles. Tout d'abord, l'expérience vécue dans ces deux contextes migratoires enrichit l'analyse en apportant une compréhension intime des réalités vécues. Ensuite, l'approche comparative permet de contraster deux modèles d'intégration distincts : le modèle républicain français, fondé sur une conception universaliste de la citoyenneté et une exigence d'assimilation, et le modèle multiculturel canadien, qui valorise et reconnaît les identités plurielles. Enfin, comparer un pays européen et un pays nord-américain offre une perspective inédite sur les dynamiques de l'insertion sociale des immigrants iraniens et permet d'analyser les effets des politiques d'accueil sur leurs trajectoires migratoires.

Dans la suite de ce chapitre, les bases méthodologiques de cette recherche seront examinées en profondeur. Une explication des raisons du choix de la théorie ancrée comme cadre d'analyse mettra en avant sa pertinence pour comprendre les réalités complexes de l'expérience migratoire. L'importance de l'observation participante sera abordée pour montrer comment elle enrichit la compréhension des trajectoires d'insertion sociale en offrant une perspective interne. De plus, la méthodologie d'échantillonnage en boule de neige sera détaillée afin d'expliquer comment elle a permis d'identifier des participants aux parcours variés. Enfin, les enjeux éthiques liés à la conduite des entretiens et à la gestion des données seront discutés, tout en proposant une analyse critique des atouts et des limites de cette approche. Cette réflexion aidera à mieux cerner les défis

méthodologiques rencontrés et leurs conséquences sur l'interprétation des résultats obtenus dans l'étude des processus d'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada.

2.2. Étude comparative

Émile Durkheim (1984) , sociologue du XIXe siècle, affirme dans *Les règles de la méthode sociologique* que la comparaison constitue l'unique méthode permettant d'établir un lien de causalité entre deux phénomènes. Il explique que cette démonstration repose sur l'observation des cas où ces phénomènes sont présents ou absents simultanément, soit par expérimentation directe, soit par expérimentation indirecte, ce qu'il nomme la méthode comparative. En sociologie, où les phénomènes sociaux ne peuvent être manipulés comme en sciences expérimentales, cette approche est particulièrement pertinente. Durkheim rejette la nécessité d'un complément historique, comme le suggérait Auguste Comte, arguant que cela morcelle l'analyse du développement humain et entrave la découverte des lois sociologiques . Il souligne ainsi :

"Nous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre. Quand ils peuvent être artificiellement produits au gré de l'observateur, la méthode est l'expérimentation proprement dite. Quand, au contraire, la production des faits n'est pas à notre disposition et que nous ne pouvons que les rapprocher tels qu'ils se sont spontanément produits, la méthode que l'on emploie est celle de l'expérimentation indirecte ou méthode comparative." (Ibid, p. 140)

Hanko et ses collègues (Hanko et al., 2021), confirment que la sociologie comparée, telle que préconisée par Durkheim, constitue le socle de la sociologie scientifique. En permettant d'observer et de confronter les faits sociaux dans des contextes variés, cette approche cherche à identifier des lois sociales comparables à celles des sciences naturelles, renforçant ainsi la crédibilité scientifique de la discipline. Dans ses travaux, Hanko applique la méthodologie comparative en utilisant l'analyse comparative constante développée par Glaser et Strauss. Cette méthode permet de produire des connaissances contextualisées et adaptées aux réalités sociales spécifiques, comme celles du management en Afrique.

De son côté, Ghorra (1999) met en avant l'évolution de la démarche comparative en sciences sociales, qui a profondément transformé les méthodes de recherche. Il souligne que cette approche a permis de mieux comprendre comment classer les pays et les phénomènes, en tirant des conclusions fondées sur des comparaisons historiques. Des chercheurs comme Talcott Parsons, Claude Lévi-Strauss et Karl Deutsch ont largement mobilisé cette méthode pour analyser les différences et similitudes entre sociétés. Dans les années 1980, elle a notamment été appliquée à la théorie de l'urbanisation afin de comparer les processus d'urbanisation à travers le monde. En sciences sociales, la méthode comparative s'est ainsi imposée comme une alternative aux expérimentations des sciences exactes, facilitant la découverte de régularités sociales en isolant un phénomène de son contexte .

Les travaux de Hanko, Ghorra, Parsons, Lévi-Strauss et Deutsch, ainsi que les recherches issues de l'école de Chicago, témoignent de l'importance de la démarche comparative dans l'analyse des phénomènes sociaux. En nous inscrivant dans cette tradition, nous adoptons également une approche comparative pour examiner les politiques d'immigration et les modalités d'accueil des immigrants en France et au Canada. Cette étude vise à explorer les trajectoires d'insertion sociale des immigrants iraniens dans ces deux sociétés et à analyser les différentes stratégies d'acculturation qu'ils adoptent en fonction des contextes institutionnels et culturels spécifiques à chaque pays.

2.3. L'observation participante

L'observation participante constitue une approche centrale dans cette recherche sur l'acculturation des immigrants iraniens en France et au Canada. Cette méthode, inscrite dans le cadre de la théorisation ancrée, permet d'examiner les dynamiques sociales à travers l'interaction directe du chercheur avec son terrain d'étude. En s'appuyant sur une immersion prolongée au sein des communautés étudiées, cette approche favorise la compréhension des expériences vécues par les participants tout en tenant compte de la subjectivité du chercheur.

Selon Jacques (2016), Charmaz remet en question le modèle objectiviste traditionnel de la théorisation ancrée proposé par Glaser et Strauss (1967). Ce dernier repose sur l'idée que la réalité sociale est extérieure au chercheur et peut être découverte de manière neutre et impartiale. Dans cette perspective, l'observateur est tenu de maintenir une distance analytique stricte,

minimisant toute influence personnelle sur le recueil et l'interprétation des données. La théorie ancrée, telle qu' initiée par Glaser et Strauss, vise donc à produire une compréhension émergente des phénomènes sociaux à partir des données empiriques, en évitant les préconceptions théoriques. Toutefois, cette posture objectiviste a été critiquée pour son approche positiviste, qui sous-estime l'influence du chercheur sur le processus de recherche.

À l'inverse, Charmaz (2009) adopte une posture constructiviste, affirmant que la réalité est co-construite entre le chercheur et les participants. Cette perspective reconnaît la subjectivité inhérente au travail ethnographique et souligne que l'interprétation des données ne peut être dissociée du positionnement du chercheur. Contrairement à l'objectivisme qui postule une réalité indépendante de l'observateur, le constructivisme met en avant le rôle actif du chercheur dans la production du savoir. Cette approche permet une compréhension plus nuancée des dynamiques d'acculturation, en intégrant la manière dont les interactions sociales et les structures culturelles influencent la perception et l'adaptation des immigrants.

L'application de cette approche dans le cadre de cette étude repose sur un engagement personnel du chercheur dans le processus d'observation. En tant qu' immigrante iranienne ayant vécu à la fois en France et au Canada, mon propre parcours migratoire m'a permis d'adopter une posture d'observatrice participante, favorisant une proximité avec les répondants et une compréhension plus fine de leurs expériences. Cette position offre un double avantage : d'une part, elle facilite l'accès à des récits riches et détaillés grâce à l'établissement d'une relation de confiance avec les participants ; d'autre part, elle permet une analyse plus ancrée dans les réalités quotidiennes des immigrants iraniens. Toutefois, cette proximité comporte également des défis méthodologiques, notamment en termes de réflexivité. Il est essentiel de prendre en compte les biais liés à ma propre trajectoire migratoire et d'adopter une démarche critique pour éviter toute surinterprétation des discours recueillis.

L'exploration de l'acculturation des immigrants iraniens à travers l'observation participante permet ainsi d'accéder à des dimensions de l'expérience migratoire qui ne peuvent être saisies uniquement par des entretiens formels. La participation à des événements communautaires, l'interaction quotidienne avec les membres des communautés étudiées et l'observation des pratiques culturelles constituent autant de sources de données qui enrichissent la compréhension

du processus d'insertion sociale. Cette immersion directe rend possible une analyse plus fine des stratégies d'adaptation, des dynamiques identitaires et des formes de négociation culturelle entre les pratiques d'origine et les exigences de la société d'accueil.

Enfin, cette approche méthodologique s'inscrit dans une démarche plus large de co-construction du savoir, où les participants ne sont pas de simples objets d'étude, mais des acteurs impliqués dans la production des connaissances. Charmaz insiste sur l'importance de la réflexivité dans cette interaction, soulignant que le chercheur doit constamment questionner sa posture et la manière dont il influence la collecte et l'analyse des données. Dans cette perspective, mon positionnement d'immigrante et de chercheuse devient un atout pour appréhender la complexité de l'acculturation des Iraniens en France et au Canada, tout en restant attentif aux limites et aux enjeux éthiques inhérents à une telle implication sur le terrain.

2.3.1. Emergence de la théorisation ancrée

La théorie ancrée, développée par Glaser et Strauss en 1967, repose sur une approche méthodologique novatrice qui a transformé la recherche sociologique. Initialement appliquée dans leurs études sur la mort à l'hôpital, cette méthode met l'accent sur la collecte et l'analyse simultanées des données, offrant ainsi une approche systématique et inductive (Charmaz et Thornberg, 2021). À une époque où la sociologie se focalisait principalement sur la vérification des théories existantes, Glaser et Strauss ont contesté cette approche, affirmant que la discipline ne devait pas se limiter à l'ajustement et à la reformulation des cadres théoriques établis. Contrairement à l'idée selon laquelle les sociologues classiques tels que Weber, Durkheim, Simmel et Marx avaient déjà conçu des modèles explicatifs suffisants, ils soutiennent que de nombreux phénomènes sociaux restent encore à explorer et à conceptualiser.

Glaser et Strauss critiquent la tendance à utiliser des théories généralistes détachées des réalités empiriques, arguant qu'elles sont souvent inadéquates pour saisir la complexité des situations observées. Selon eux, les théories sociologiques doivent émerger directement des données, et non être imposées a priori. C'est dans cette perspective qu'ils développent la théorie ancrée, une approche inductive qui met l'accent sur la production de nouvelles théories fondées sur l'analyse empirique. Cette démarche permet d'éviter les biais liés aux cadres théoriques préexistants et de mieux capter les dynamiques sociales en constante évolution.

Selon Jacques (2016), Charmaz remet en question le modèle objectiviste traditionnel de la théorisation ancrée proposé par Glaser et Strauss en 1967. Dans son ouvrage *Constructing Grounded Theory: A Practical Guide through Qualitative Analysis* (2006), elle développe une approche plus flexible et interprétative, considérant que la construction de la théorie est influencée par l'interaction entre le chercheur et les participants. Contrairement à l'approche objectiviste qui suppose que la réalité existe indépendamment de l'observateur, Charmaz met en avant une vision constructiviste selon laquelle le chercheur joue un rôle actif dans la construction du savoir.

Charmaz et Thornberg (2021) approfondissent cette perspective en expliquant que la théorie ancrée a émergé en réponse aux critiques adressées aux méthodes quantitatives des années 1960. Ils soulignent que cette approche permet de renforcer la crédibilité de la recherche qualitative en construisant la théorie directement à partir des données. Selon eux, les critères de qualité de la théorie ancrée incluent la crédibilité, l'originalité, la résonance et l'utilité. Ces éléments garantissent que les conclusions tirées de la recherche sont non seulement fondées sur des données empiriques solides, mais qu'elles apportent aussi des perspectives nouvelles et significatives aux sciences sociales.

Inspirée par les travaux de Glaser, Strauss et Charmaz, j'applique la théorie ancrée dans mon étude sur l'acculturation des immigrants iraniens en France et au Canada. Cette approche me permet d'examiner leurs expériences sans partir de cadres théoriques prédéterminés. En recueillant des données à travers des entretiens et des observations, j'identifie progressivement des catégories et des thèmes qui émergent du terrain. Par exemple, certaines catégories comme les stratégies d'adaptation et les relations interculturelles apparaissent au fil de l'analyse. Je développe ensuite leurs propriétés en explorant les caractéristiques spécifiques de chaque catégorie. Sous l'axe des stratégies d'adaptation, des éléments comme le maintien des traditions culturelles ou l'apprentissage des normes locales sont mis en lumière.

L'analyse comparative entre la France et le Canada permet également de formuler des hypothèses sur les différences d'acculturation entre ces deux contextes. Par exemple, une tendance émergeant des données suggère que la préservation des traditions culturelles est plus marquée chez les Iraniens vivant au Canada qu'en France, où les exigences d'adaptation sont

plus strictes en raison du modèle républicain d'intégration. En intégrant cette approche inductive, je m'assure de capter la diversité des expériences et d'élaborer une analyse qui reflète la réalité vécue par les immigrants iraniens dans ces deux pays.

2.3.2. La génération de théorie

Glaser et Strauss, dans leur ouvrage, analysent la génération de la théorie ancrée en opposition aux méthodes hypothético-déductives. Ils soutiennent que la théorie ancrée peut adopter différentes formes, mais privilégie une présentation sous forme de discussion afin de préserver un développement progressif, une complexité et une densité théorique. Contrairement à une structure propositionnelle qui risquerait de figer la théorie, cette approche facilite une compréhension dynamique et évolutive. La forme discussion permet également au chercheur d'inférer de nouvelles hypothèses au fur et à mesure du développement de l'analyse, guidant ainsi l'échantillonnage théorique. La méthode de la théorie ancrée aboutit à deux types de théories par l'analyse comparative : la théorie substantielle, qui se concentre sur des aspects concrets de la société, et la théorie formelle, qui aborde des concepts plus généraux. Ces théories, qualifiées de "moyenne portée", se situent entre les hypothèses du quotidien et les grandes théories englobantes. Enracinée dans les données empiriques, la théorie substantielle se construit directement à partir du terrain, évitant l'application rigide de théories formelles préexistantes.

Dans cette recherche sur l'acculturation des immigrants iraniens en France et au Canada, la théorie substantielle s'est focalisée sur les défis spécifiques rencontrés par ces immigrants, notamment les stratégies d'adaptation aux normes sociales du pays d'accueil. Par exemple, l'analyse a permis d'examiner de manière approfondie les diverses approches adoptées pour gérer ces défis et intégrer leur identité culturelle tout en naviguant entre leur culture d'origine et celle de la société d'accueil. En parallèle, la théorie formelle a permis d'explorer des concepts plus généraux liés à l'acculturation, en s'appuyant sur des modèles théoriques tels que ceux de Berry sur les processus d'intégration culturelle. L'étude s'est notamment penchée sur la manière dont les immigrants iraniens construisent et préservent leur identité culturelle tout au long de leur parcours d'acculturation, en tenant compte des multiples dimensions théoriques de ce processus.

Cette approche méthodologique a permis d'obtenir une compréhension approfondie des réalités vécues par les immigrants iraniens, tout en intégrant des concepts plus larges issus de la théorie

formelle pour éclairer les dynamiques globales de l'acculturation. L'analyse comparative entre la France et le Canada a mis en évidence la manière dont les politiques d'accueil et les structures institutionnelles influencent ces trajectoires migratoires, soulignant ainsi l'importance d'une approche intégrant à la fois l'étude des expériences individuelles et les cadres théoriques généraux.

2.3.3. Approches de la théorie ancrée et critères de qualité

Selon Charmaz et Thornberg (2021), la théorie ancrée repose sur des critères spécifiques pour garantir la rigueur de la recherche. Afin d'assurer la qualité des entretiens et de l'analyse des données, les chercheurs doivent suivre des directives précises. Parmi celles-ci figurent la description détaillée des données, l'évaluation critique des lecteurs et l'utilisation de groupes de comparaison pour renforcer la crédibilité des résultats. L'applicabilité de la théorie ancrée est également évaluée à travers quatre critères proposés par Glaser et Strauss : ajustement, compréhension, généralité et contrôle. Strauss et Corbin, pour leur part, ajoutent des critères supplémentaires portant sur la qualité des données et l'ancrage empirique de la théorie.

L'ancrage empirique, selon Strauss et Corbin, implique de s'interroger sur la manière dont les concepts sont générés, comment ils s'articulent entre eux, ainsi que sur leur variabilité et leur intégration dans le processus global d'analyse. Corbin ajoute d'autres critères essentiels, tels que la cohérence méthodologique, la clarté des objectifs de recherche, la sensibilité aux récits des participants, la réflexivité et la capacité du chercheur à mobiliser sa créativité dans l'interprétation des résultats. La version constructiviste de Charmaz se distingue en proposant quatre critères principaux : crédibilité, originalité, résonance et utilité. Cette approche met l'accent sur la subjectivité du chercheur et l'interprétation des résultats, reconnaissant que la construction du savoir repose sur une interaction entre le chercheur et son terrain d'étude.

Les différentes approches de la théorie ancrée ont évolué en fonction des perspectives méthodologiques adoptées par les chercheurs. La version développée par Strauss et Corbin privilégie une approche positiviste, visant à identifier des schémas récurrents dans les données et à établir des relations systématiques entre les catégories émergentes. Cette méthode introduit le codage axial, une technique qui permet de structurer et d'organiser les données de manière rigoureuse. Toutefois, cette approche est parfois critiquée pour sa rigidité, en raison de la

séquence préétablie de ses étapes analytiques. En revanche, l'approche constructiviste de Charmaz rompt avec cette vision en insistant sur la nature interprétative et contextuelle du savoir. Elle encourage une immersion plus flexible dans les données et une itération continue entre la collecte et l'analyse, soulignant que les théories construites ne sont pas universelles, mais situées dans des contextes sociaux et culturels spécifiques.

Mohand et ses collègues (2023) apportent un éclairage sur l'évolution de la théorie ancrée et les choix méthodologiques adoptés par les chercheurs en fonction de leur positionnement épistémologique. Ils rappellent que la première version de Glaser et Strauss (1967) s'appuyait sur un cadre positiviste, mettant en avant un processus inductif où la théorie devait émerger directement des données, sans influence du chercheur. Par la suite, Strauss et Corbin (1998) ont introduit une approche plus pragmatique, intégrant des éléments déductifs et reconnaissant une part d'interprétation dans l'analyse. Cette évolution marque un passage progressif vers une posture post-positiviste, qui prépare le terrain à la perspective constructiviste adoptée plus tard par Charmaz (2000, 2006). Selon cette dernière, la production de la théorie repose sur une co-construction entre le chercheur et les participants, mettant en avant la subjectivité et l'interaction dans la construction du sens.

L'article de Mohand et al. (Ibid, p.62) met en évidence cette évolution à travers un tableau comparatif des critères de rigueur mobilisés par les différents courants de la théorie ancrée. Cette synthèse permet d'apprécier les différences fondamentales entre les approches positiviste, post-positiviste et constructiviste, soulignant que chacune d'elles apporte une contribution méthodologique spécifique.

Glaser et Strauss (1967)	Glaser (1967 et 1998)	Corbin et Strauss (2008, 2015)	Charmaz (2006 et 2014)
<u>Crédibilité</u> -Richesse descriptive -Compréhension du processus de recherche par le lecteur	-Adaptabilité -Maniabilité -Pertinence -Modifiabilité	<u>Version 2008</u> -Adaptabilité -Applicabilité -Concepts -Contextualisation	-Crédibilité -Originalité -Résonance -Utilité

- Comparaison multiple <u>Applicabilité</u> -Adaptabilité -Compréhension -Généralisation -Contrôle		-Logique -Profondeur -Variation -Créativité -Sensibilité -Preuve des mémos -Crédibilité du chercheur <u>Version 2015</u> -Evaluation de la consistance méthodologique -Evaluation de la qualité et applicabilité	

Dans mon travail sur l'acculturation des immigrants iraniens en France et au Canada, la théorie ancrée constructiviste de Charmaz s'avère être l'approche la plus adaptée à ma démarche. En tant que chercheuse et immigrante iranienne ayant vécu dans ces deux pays, j'adopte naturellement une double posture d'observatrice et de participante, ce qui enrichit mon analyse des trajectoires d'acculturation. La perspective constructiviste de Charmaz, qui met l'accent sur la subjectivité, l'interprétation et la construction sociale de la réalité, se révèle particulièrement pertinente dans l'étude des dynamiques complexes de l'insertion sociale.

Contrairement à la Grounded Theory de Strauss et Corbin, qui privilégie une approche plus positiviste et rigide, la méthodologie de Charmaz permet une exploration inductive et itérative des données. Cette approche est essentielle pour saisir la fluidité et l'évolution des expériences d'acculturation des immigrants iraniens. Plutôt que de rechercher des théories universelles applicables à tous les contextes migratoires, j'élabore des théories situées, ancrées dans les réalités spécifiques des Iraniens en France et au Canada. Cette flexibilité méthodologique me permet d'adapter mon analyse aux particularités de chaque contexte et de mettre en lumière les interactions entre trajectoires individuelles et structures sociétales.

La réflexivité joue un rôle central dans cette recherche, car ma propre expérience d'immigrante iranienne influence nécessairement ma perception des phénomènes étudiés. Ainsi, je prends soin d'intégrer une réflexion critique sur mon positionnement et mes biais potentiels, afin d'affiner l'interprétation des données. En analysant les expériences d'acculturation, je tiens compte des dimensions culturelles et sociales, mais aussi de mon propre parcours, ce qui enrichit et complexifie l'approche adoptée. La théorie ancrée constructiviste offre ainsi un cadre méthodologique souple et adapté à la nature multidimensionnelle de l'acculturation, tout en permettant une prise en compte approfondie du vécu des participants.

Ma recherche sur l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada s'appuie rigoureusement sur les quatre critères fondamentaux établis par Charmaz : crédibilité, originalité, résonance et utilité. Pour assurer la crédibilité de l'étude, j'ai mobilisé une combinaison de méthodes qualitatives, incluant des entretiens approfondis, des groupes de discussion, l'observation participante et l'analyse de récits de vie, tout en intégrant des données statistiques existantes. Cette approche diversifiée permet d'obtenir une compréhension globale des processus d'insertion sociale et d'acculturation. L'originalité de cette recherche réside dans son caractère comparatif : il s'agit de la première étude approfondie examinant les trajectoires d'insertion des immigrants iraniens en France et au Canada, offrant ainsi une perspective inédite sur leurs expériences dans ces contextes distincts.

La résonance de cette étude se manifeste par l'impact émotionnel des récits d'immigrants iraniens, qui permettent d'humaniser les résultats de la recherche et de créer un lien empathique avec les lecteurs. Enfin, l'utilité de cette recherche dépasse le cadre académique en offrant des pistes concrètes pour les politiques publiques et les organismes d'intégration. En identifiant les défis spécifiques auxquels sont confrontés les immigrants iraniens et en mettant en lumière les stratégies d'adaptation qui favorisent leur intégration, cette étude contribue à l'amélioration des programmes d'accueil et d'accompagnement dans les deux pays. Ainsi, la Grounded Theory constructiviste ne se limite pas à une analyse théorique, mais sert également de levier pour des actions pratiques visant à renforcer l'insertion sociale des immigrants.

2.4. Collecte de données

2.4.1. Échantillonnage en boule de neige

J'ai opté pour l'échantillonnage en boule de neige, une méthode non probabiliste particulièrement adaptée aux études portant sur des populations difficiles à atteindre. Cette approche repose sur un recrutement progressif, où chaque participant recommande d'autres individus partageant des caractéristiques similaires, permettant ainsi d'élargir progressivement l'échantillon jusqu'à atteindre la saturation théorique.

Dans le cadre de cette recherche, l'échantillonnage en boule de neige s'est révélé particulièrement pertinent pour accéder aux immigrants iraniens, dont l'intégration et la dispersion géographique compliquent le repérage. En France, l'absence de quartiers spécifiquement iraniens et la perception des Iraniens comme réfugiés limitent les possibilités d'identification d'un échantillon représentatif par d'autres méthodes. Cette approche m'a ainsi permis d'accéder à un réseau diversifié d'immigrants iraniens et d'obtenir des témoignages reflétant une grande variété d'expériences et de trajectoires migratoires.

L'un des avantages majeurs de cette méthode réside dans la relation de confiance qui se tisse progressivement entre le chercheur et les participants. Grâce aux recommandations personnelles des premiers répondants, les nouveaux participants se sentent plus enclins à partager leurs expériences, favorisant ainsi la collecte de données authentiques et approfondies. Toutefois, l'un des défis de l'échantillonnage en boule de neige réside dans le risque d'homogénéité, les participants ayant tendance à recommander des personnes issues d'un milieu similaire. Pour pallier cette limite, j'ai construit une typologie des immigrants iraniens et veillé à diversifier les profils interrogés en initiant le processus avec des individus issus de différentes catégories socio-économiques et professionnelles.

Par exemple, lors de mon séjour à Nice, j'ai pu établir un premier contact via un groupe Telegram destiné aux Iraniens vivant dans la région. À cette période, ma fille m'accompagnait, et je cherchais une famille iranienne ayant des enfants du même âge afin de faciliter son intégration. J'ai posté un message sur le groupe, et une mère m'a répondu en proposant une rencontre à la plage de la Promenade des Anglais. Lors de cette première rencontre, j'ai fait la

connaissance de son époux, un étudiant à Nice, ainsi que de plusieurs autres Iraniens fréquentant les cours de langue organisés par des églises locales, principalement destinés aux réfugiés. À travers ces premiers contacts, j'ai pu être introduite à d'autres profils, notamment des étudiants, des réfugiés et des travailleurs indépendants.

La dynamique de cet échantillonnage s'est ensuite renforcée lors d'une fête organisée pour le Norouz à Nice, où j'ai pu rencontrer des entrepreneurs, des Iraniens de la première vague d'immigration et d'autres participants aux cours de français. Ces rencontres successives ont permis d'élargir considérablement mon réseau et d'obtenir une diversité de récits et de trajectoire, enrichissant ainsi la portée de cette recherche comparative entre la France et le Canada.

2.4.2. Échantillonnage et saturation théorique

La saturation théorique, dans le cadre de la théorisation ancrée, représente le moment où la collecte de données n'apporte plus d'informations nouvelles sur les propriétés ou caractéristiques des concepts en cours d'élaboration. Ce stade est atteint grâce à une comparaison constante entre les données, les codes et les concepts, garantissant ainsi une analyse approfondie et continue.

Selon Charmaz et Thornberg (2021), l'échantillonnage théorique, tel que proposé par Glaser et Strauss, ne cherche pas à obtenir une représentation statistique de la population étudiée, mais plutôt à enrichir théoriquement les catégories émergentes en les nourrissant de nouvelles données. La saturation théorique intervient lorsque des échantillonnages ultérieurs n'apportent plus d'éléments nouveaux sur les propriétés ou caractéristiques des catégories en construction. Cela implique de poursuivre la collecte d'informations jusqu'à ce que toutes les dimensions essentielles d'un concept ou d'une idée aient été explorées en profondeur, renforçant ainsi la robustesse et la précision de l'analyse (Charmaz et Thornberg, 2021).

Dans leur publication, Mohand et al. (2023) mettent en avant l'approche de Charmaz en soulignant l'importance du processus itératif dans la théorisation ancrée. Ils insistent sur la nécessité d'une comparaison constante entre les données, les codes, les concepts et la littérature afin d'assurer une saturation théorique effective. En se basant sur les travaux de Charmaz et Thornberg, ils identifient plusieurs risques pouvant survenir en l'absence d'un tel processus, notamment un regroupement superficiel des données, une accumulation excessive

d'informations, une surcharge cognitive du chercheur, un manque de focalisation sur le long terme ou encore une adoption passive du point de vue des participants. Bien que la mise en œuvre systématique de cette comparaison constante puisse être complexe dans la pratique, elle demeure essentielle pour garantir une analyse rigoureuse et atteindre une saturation où les nouvelles données ne modifient plus les concepts identifiés (Mohand et al., 2023).

Un exemple concret tiré de mon expérience sur le terrain illustre l'évolution de mon approche méthodologique au fil du temps. Initialement, mon questionnaire se concentrait principalement sur les cérémonies religieuses et culturelles iraniennes ainsi que sur leur adaptation dans le pays d'accueil. Toutefois, lors d'un entretien, un participant a évoqué une expérience personnelle marquante liée au décès de son épouse. Il a partagé les défis rencontrés face à cette perte, insistant sur le choc initial, les dilemmes autour de la gestion du deuil et l'organisation des funérailles. Un aspect central de son récit portait sur le souhait de son épouse d'être enterrée en Iran, un désir qui l'a conduit à entreprendre des démarches complexes pour rapatrier son corps dans son pays d'origine.

Cet échange a mis en lumière un angle d'analyse que je n'avais pas envisagé dans mon questionnaire initial, m'invitant ainsi à ajuster mes entretiens suivants pour approfondir les implications de ces cérémonies, notamment en ce qui concerne les mariages et les funérailles en contexte migratoire. Cette adaptation progressive des thématiques abordées illustre précisément le principe de la comparaison constante prôné par la théorisation ancrée.

Glaser et Strauss ont souligné que ce processus itératif, visant à accroître le pouvoir analytique des catégories conceptuelles, confère une grande force à la théorie ancrée. Pour compléter ces catégories en émergence, ils ont introduit le concept d'échantillonnage théorique, qui permet de collecter des données ciblées afin de raffiner et valider les concepts identifiés. L'échantillonnage théorique, associé à la saturation théorique, joue un rôle fondamental dans la qualité d'une étude, car il renforce la profondeur de l'analyse et fournit au chercheur une base solide pour formuler des affirmations explicites et argumentées (Glaser & Strauss, 1965, 1968).

Pour illustrer l'application concrète de l'échantillonnage théorique, deux exemples issus de mon terrain en France et au Canada méritent d'être mentionnés. En France, lors d'un entretien avec une femme immigrée, j'ai appris qu'une de ses amies avait obtenu une carte de séjour en

inscrivant son enfant dans un collège. Son époux, bénéficiant de ressources financières confortables, avait pour sa part préféré une école privée. Ce cas, bien que spécifique à la France, rappelait une stratégie fréquemment adoptée au Canada, où de nombreuses familles perçoivent l'éducation de leurs enfants comme un levier facilitant leur régularisation administrative. J'ai ainsi cherché à entrer en contact avec cette amie afin d'approfondir cette dynamique et d'enrichir mon analyse comparative.

Un second exemple concerne deux participantes qui évoquent la situation de leur mère, âgées respectivement de 65 et 70 ans, venues au Canada avec un visa de visiteur avant de décider d'y rester. Bien qu'elles ne parlaient pas anglais, elles avaient trouvé des emplois au sein de la communauté iranienne et l'une d'elles avait même choisi de vivre seule. Ce cas soulevait des interrogations nouvelles sur la migration des aînés et leur intégration dans un pays où ils ne maîtrisent pas la langue. Afin d'examiner si une situation similaire existait en France, j'ai poursuivi des entretiens avec des personnes ayant des parcours comparables.

Ces exemples démontrent comment l'échantillonnage théorique m'a permis d'explorer des dimensions inattendues du processus migratoire des Iraniens en France et au Canada. Loin d'être figée, ma démarche s'est affinée au fil du temps grâce aux ajustements continus dans la collecte et l'analyse des données, garantissant ainsi une meilleure compréhension des multiples réalités de l'acculturation en contexte migratoire.

2.4.3. Codage

Le codage dans la théorie ancrée joue un rôle essentiel en établissant un lien direct entre la collecte des données et l'émergence d'une théorie explicative. Ce processus se déroule en deux grandes étapes : le **codage initial** et le **codage ciblé**. Le codage initial consiste à attribuer des étiquettes à chaque mot, ligne ou segment pertinent des données, afin d'identifier un large éventail de thèmes et de catégories potentielles. Ensuite, lors du codage ciblé, les codes les plus significatifs sont sélectionnés et affinés afin de structurer, organiser et synthétiser l'ensemble des données collectées. Cette démarche garantit une ouverture maximale aux différentes pistes analytiques que les données peuvent révéler (Charmaz, 2006).

Dans ma recherche, cette approche m'a permis de traduire les récits des participants en catégories analytiques concrètes. Par exemple, j'ai posé aux immigrants iraniens la question

suivante : "Quelle expérience avez-vous acquise en France ou au Canada qui fait désormais partie de votre culture ?" En analysant les réponses obtenues en France, plusieurs codes initiaux ont émergé. Certains participants ont évoqué des pratiques alimentaires comme "manger du fromage pendant le déjeuner", "boire du vin lors des repas", ou encore "varier son alimentation", ce qui a conduit à un codage ciblé sous la catégorie "Diversité culinaire". D'autres ont mentionné des habitudes de salutation telles que "faire la bise", "s'embrasser entre hommes et femmes", ou encore "utiliser les prénoms au lieu des noms de famille", regroupés sous le codage "Salutation et proxémie". De plus, des comportements liés à la vie sociale ont été relevés, comme "tenir la porte", "faire la queue", et "respecter le feu rouge", aboutissant à la catégorie "Respect des règles et des normes sociales".

En comparant ces codages ciblés entre la France et le Canada, j'ai pu identifier à la fois des convergences et des divergences. Par exemple, le respect des règles s'est avéré être un élément central dans les deux sociétés, bien que les normes sociales diffèrent selon le contexte culturel. Les pratiques de salutation, en revanche, illustrent des contrastes notables : alors qu'en France, la bise et le contact physique sont courants, au Canada, une approche plus réservée et individualiste prévaut.

Cette démarche de codage m'a ainsi permis d'explorer en profondeur les expériences culturelles des immigrants iraniens et de mieux comprendre comment certaines habitudes s'adaptent, se transforment ou coexistent selon leur pays d'accueil. En structurant les données de manière systématique, le codage constitue un outil fondamental pour révéler les tendances émergentes et analyser les processus d'acculturation dans une perspective comparative entre la France et le Canada.

2.4.4. La sensibilité théorique

La sensibilité théorique constitue un élément fondamental de toute recherche qualitative. Selon Corbin et Strauss (2008), elle repose sur une introspection constante du chercheur, une écoute attentive des récits des participants et une capacité à identifier les phénomènes pertinents dans les données collectées. Cette aptitude ne se limite pas à une simple observation ; elle implique également une immersion profonde dans l'univers des participants afin de restituer fidèlement leur point de vue. Ainsi, la sensibilité théorique permet au chercheur de dépasser une analyse

purement descriptive pour embrasser la complexité des expériences vécues. "La sensibilité théorique consiste pour le chercheur à avoir de l'introspection, être à l'écoute, être capable d'identifier les questions, les événements et les manifestations pertinents dans les données. Cela signifie être capable de présenter le point de vue des participants et de se mettre à la place de l'autre en s'immergeant dans les données" (Corbin & Strauss, 2008, p. 19 in Mohand et al. p.7).

Paillé (1994) élargit cette définition en insistant sur la sensibilité théorique comme un instrument analytique permettant au chercheur d'extraire des significations sous-jacentes et de structurer les données dans un cadre explicatif. Comparable à un instrument de mesure capable de détecter des variations subtiles, cette compétence requiert une observation minutieuse et une capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Elle se développe progressivement à travers la formation académique et l'expérience de terrain, atteignant son plein potentiel au fil des recherches. La sensibilité théorique n'est donc pas une simple posture d'écoute, mais un processus dynamique et évolutif, ancré dans une interaction constante entre les données et l'interprétation du chercheur.

Dans mon étude sur l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada, la sensibilité théorique s'est manifestée à travers mon immersion dans les récits des participants. Mon propre vécu d'immigrante iranienne m'a permis de mieux comprendre et contextualiser leurs expériences. Par exemple, lors d'entretiens portant sur le deuil, un participant a souligné la solitude ressentie en France face à la perte d'un proche, comparant cette réalité avec la tradition iranienne où la communauté joue un rôle central dans le soutien aux familles endeuillées. Ayant moi-même vécu un deuil dans un contexte migratoire, j'ai pu saisir la charge émotionnelle de ces récits et mieux analyser les ajustements culturels liés à cette expérience.

De même, mon expérience en tant qu'enseignante dans un lycée public canadien a trouvé un écho dans les témoignages de participants occupant des postes variés, tels que professeur, ingénieur, médecin ou caissier. Leurs récits ont révélé des défis communs liés à l'intégration professionnelle, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes, les attentes du marché du travail et les dynamiques interculturelles en milieu professionnel. Cette diversité de trajectoires m'a permis d'enrichir mon analyse des stratégies d'adaptation des immigrants iraniens dans différents secteurs d'activité.

Un autre aspect clé de ma sensibilité théorique réside dans la question de l'apprentissage des langues. Ayant moi-même été confrontée aux défis d'apprentissage du français en France et de l'anglais au Canada, je comprends les obstacles linguistiques auxquels font face les immigrants iraniens. Les entretiens menés auprès de participants issus de divers horizons professionnels ont confirmé l'importance de la maîtrise linguistique dans le processus d'intégration, tout en mettant en lumière les différences de perception et de valorisation des compétences linguistiques entre la France et le Canada.

Cette posture réflexive m'a conduite à analyser les nuances culturelles et les points de convergence entre les trajectoires des immigrants iraniens dans ces deux contextes. Mon étude aborde ainsi les multiples dimensions de l'insertion sociale – du deuil aux défis linguistiques, en passant par l'éducation des enfants et les réalités spécifiques vécues par les femmes divorcées ou voilées. En adoptant cette approche, je mets en évidence la complexité des dynamiques d'acculturation tout en intégrant ma propre expérience comme un prisme d'analyse critique et nuancé.

2.5. Sélection des participants

Le processus de sélection des participantes s'est appuyé sur des critères rigoureux afin d'assurer une diversité représentative des immigrantes iraniennes en France et au Canada. Le critère principal retenu pour l'inclusion dans l'étude était une résidence d'au moins trois ans dans le pays d'accueil. Cette période minimale leur permettait d'avoir une expérience significative du processus d'acculturation et d'offrir un regard plus approfondi sur leur insertion sociale.

J'ai recherché des profils variés afin de refléter la diversité des trajectoires migratoires. L'échantillon comprenait des réfugiées ayant fui des conditions difficiles en Iran, des étudiantes poursuivant un cursus à l'étranger, des travailleuses qualifiées exerçant leur métier dans un nouvel environnement, ainsi que des investisseurs cherchant des opportunités économiques. Cette variété de statuts a permis de mettre en lumière les différences d'intégration selon les parcours migratoires, les motivations et les ressources des participantes. J'ai également pris soin d'inclure des immigrantes installées depuis des durées variables, allant des nouvelles arrivantes

aux femmes établies depuis plusieurs décennies, afin d'offrir une perspective longitudinale du processus d'acculturation.

La diversité culturelle et religieuse a été un autre critère essentiel dans la sélection des participantes. Mon étude a inclus des femmes de confessions variées – musulmanes de différentes tendances, bahá'ís, athées – ainsi que des personnes issues de groupes ethniques distincts, tels que les Kurdes, les Azéris, les Turkmènes et d'autres communautés régionales de l'Iran. Cette diversité a enrichi l'analyse en mettant en évidence les différences de perception et d'adaptation selon les appartenances culturelles et religieuses.

Pour identifier les participantes, j'ai utilisé l'échantillonnage en boule de neige, une approche qui s'est révélée particulièrement efficace pour accéder à des groupes parfois difficiles à atteindre. Grâce aux recommandations des participantes initiales, le réseau s'est progressivement élargi, permettant d'inclure des profils variés tout en favorisant un climat de confiance propice aux entretiens approfondis. Ce processus a abouti à une saturation théorique, c'est-à-dire qu'à un certain stade de la recherche, les entretiens ont commencé à révéler des tendances récurrentes et des récits similaires, indiquant ainsi que les dimensions essentielles du sujet avaient été couvertes de manière exhaustive.

2.6. Guide d'entretien semi-directif

J'ai conçu un guide d'entretien structuré afin d'explorer les différentes dimensions de l'insertion sociale des immigrantes iraniennes en France et au Canada. Il repose sur des questions ouvertes permettant aux participantes de partager leurs expériences de manière approfondie, notamment sur la langue, l'identité culturelle et les interactions sociales. Voici un aperçu des principales thématiques abordées.

Profils migratoires et motivations initiales : l'entretien débutait par des questions contextuelles permettant aux participantes de présenter leur situation maritale et socio-économique, ainsi que les raisons qui les ont conduites à immigrer en France ou au Canada. Cette première partie m'a permis d'identifier différentes motivations et de distinguer plusieurs types d'immigrantes. Par exemple, en France, j'ai observé une proportion plus élevée de réfugiés et d'étudiants, tandis qu'au Canada, les travailleurs qualifiés et les investisseurs étaient plus nombreux.

J'ai également identifié des profils migratoires émergents, comme des jeunes venues au Canada pour terminer leur scolarité au lycée, suivies par leurs parents dans un processus d'immigration familiale. De même, certaines personnes âgées sont arrivées avec un visa de visiteur et ont décidé de rester de manière permanente, s'intégrant progressivement à la communauté iranienne malgré une maîtrise limitée de l'anglais. Ces observations mettent en évidence les différences structurelles entre les modèles migratoires des deux pays et la manière dont les familles s'organisent autour de leur installation.

Dynamiques d'insertion et perception de l'intégration : les questions suivantes visaient à comprendre comment les immigrantes perçoivent leur intégration dans leur pays d'accueil et quelles attentes elles ressentent de la part de la société. Cela m'a permis d'explorer les défis qu'elles rencontrent pour s'adapter, ainsi que les stratégies qu'elles adoptent pour préserver leur culture d'origine tout en naviguant dans leur nouvel environnement.

L'étude comparative a révélé des différences marquées entre les deux contextes. Au Canada, les immigrants disposent de davantage de possibilités pour maintenir leurs traditions culturelles et célébrer leurs fêtes iraniennes, alors qu'en France, la communauté iranienne étant plus restreinte, ces pratiques sont plus limitées. J'ai également observé des divergences dans le sentiment d'appartenance et les perceptions du racisme ou de la discrimination. La politique de chaque pays façonne ces expériences : le multiculturalisme canadien permet une reconnaissance institutionnelle des diversités culturelles, tandis que le modèle républicain français, en valorisant l'universalité des citoyens, impose un cadre d'intégration plus normatif.

Interactions interethniques et participation sociale : une partie de l'entretien était consacrée aux relations entre la communauté iranienne et d'autres groupes ethniques dans chaque pays. J'ai cherché à savoir si les immigrantes participaient à des événements culturels d'autres communautés et comment elles interagissaient avec les sociétés d'accueil et les groupes issus d'autres immigrations.

Au Canada, j'ai constaté que les Iraniens privilégient leur propre communauté et participent rarement aux événements organisés par d'autres groupes. En France, bien que les Iraniens s'impliquent davantage dans les événements culturels français, ils restent peu présents dans les activités des autres diasporas, notamment maghrébines ou asiatiques. Ces observations soulèvent

des interrogations sur la nature des interactions interculturelles et les dynamiques spécifiques à chaque contexte d'accueil.

Attentes et interactions au sein de la diaspora iranienne : j'ai également exploré les attentes des immigrants envers leur propre communauté, révélant ainsi des attentes souvent plus élevées vis-à-vis de leurs compatriotes qu'envers la société d'accueil. Certains témoignages faisaient état d'une solidarité forte au sein de la communauté iranienne, tandis que d'autres évoquent des déceptions liées aux rapports sociaux entre Iraniens en exil.

Ces dynamiques semblent particulièrement influencées par la taille de la diaspora dans chaque pays. Au Canada, où la communauté iranienne est plus vaste et organisée, des structures de soutien se sont développées, mais cela n'exclut pas la persistance de tensions internes. En France, la communauté étant plus restreinte, les relations sont plus distendues, et l'intégration repose davantage sur les interactions avec la société majoritaire.

Langue et identité culturelle : L'un des aspects centraux de mon enquête concernait l'apprentissage des langues locales et leur impact sur l'intégration sociale et professionnelle. J'ai examiné les difficultés rencontrées par les immigrants pour apprendre le français et l'anglais, ainsi que leur perception des politiques linguistiques des deux pays.

L'éducation des enfants était également un point clé, notamment en ce qui concerne la transmission du persan. Au Canada, des écoles privées persanes fonctionnent le week-end et des programmes linguistiques gratuits sont proposés aux immigrants, ce qui permet aux enfants d'entretenir leur langue maternelle tout en s'intégrant à la culture locale. En France, où ces infrastructures sont moins présentes, la transmission du persan repose davantage sur l'initiative des familles.

Cette section a permis de mieux comprendre comment la langue influence le sentiment d'appartenance et la manière dont les immigrants gèrent leur identité culturelle entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil.

Parcours migratoire : attentes, regrets et acquis : Enfin, la dernière partie du guide d'entretien visait à recueillir les réflexions des participantes sur leur expérience migratoire, en mettant en lumière leurs attentes initiales, leurs regrets éventuels et les bénéfices perçus de leur parcours.

De nombreuses participantes ont exprimé un profond attachement à leur famille restée en Iran et un sentiment de nostalgie. Certaines ont partagé des regrets, notamment en raison des difficultés d'intégration ou de la distance avec leurs proches. D'autres, en revanche, considèrent leur immigration comme un choix nécessaire pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants et accéder à de nouvelles opportunités professionnelles.

Ces témoignages ont révélé toute la complexité des expériences migratoires, mêlant aspirations, sacrifices et ajustements identitaires. En analysant ces récits, j'ai pu identifier les facteurs qui influencent le mieux-être des immigrants et leur sentiment d'appartenance à la société d'accueil.

Le guide d'entretien semi-directif a permis d'aborder de manière approfondie les différentes facettes de l'insertion sociale des immigrantes iraniennes en France et au Canada. En structurant les entretiens autour de thématiques clés – motivations migratoires, dynamiques d'intégration, interactions interethniques, transmission de la langue et perception de l'expérience migratoire –, j'ai pu recueillir une diversité de récits qui enrichissent l'analyse comparative des politiques d'accueil et des trajectoires d'acculturation dans ces deux contextes distincts.

Affinement du guide d'entretien

L'élaboration et l'affinement du guide d'entretien se sont inscrits dans une démarche évolutive, en lien direct avec les principes de la théorie ancrée, notamment la génération de concepts, la saturation théorique et la sensibilité théorique. Ces éléments ne se développent pas de manière linéaire, mais interagissent continuellement tout au long du processus d'analyse, ce qui permet d'adapter les outils méthodologiques pour explorer plus en profondeur les réalités vécues par les participants.

Dans un premier temps, les entretiens ont été construits autour de questions générales sur l'intégration sociale, l'identité culturelle et les dynamiques d'acculturation. Cependant, à mesure que les données se sont accumulées et que des tendances se sont dégagées, il est apparu nécessaire d'enrichir le guide d'entretien pour refléter avec plus de précision les expériences et enjeux soulevés par les participants. L'analyse des premiers témoignages a révélé des aspects sous-explorés, notamment la manière dont les immigrantes iraniennes vivent et adaptent les rites

de passage, tels que les cérémonies de deuil et de mariage, dans leur pays d'accueil. Ces événements, qui occupent une place centrale dans la culture iranienne, sont souvent confrontés à des contraintes structurelles et normatives en France et au Canada, ce qui entraîne des ajustements dans leur déroulement.

Par exemple, une participante a partagé son expérience du décès de son époux en France et des défis qu'elle a rencontrés pour organiser une cérémonie conforme aux traditions iraniennes. Elle a évoqué la difficulté d'obtenir un soutien communautaire équivalent à celui dont elle aurait bénéficié en Iran, où le deuil est marqué par une forte présence sociale et des rituels codifiés. Ce témoignage a conduit à l'ajout de nouvelles questions visant à mieux comprendre comment les immigrantes iraniennes gèrent ces transitions de vie dans un contexte d'immigration. De même, la question du mariage a soulevé des ajustements culturels importants, notamment dans les choix de partenaires, les modalités des cérémonies et les attentes des familles, qui peuvent différer entre la France, le Canada et l'Iran. L'ajout de ces thématiques a permis d'enrichir l'analyse sur la transmission culturelle intergénérationnelle et les stratégies d'adaptation aux normes locales.

Un autre aspect qui a émergé des entretiens concerne le rôle des parents visiteurs. Initialement perçus comme des visiteurs temporaires, nombre d'entre eux finissent par s'installer définitivement, influençant ainsi l'organisation familiale et les dynamiques d'insertion sociale des immigrantes iraniennes. Plusieurs participantes ont expliqué que leurs parents, venus en visite pour quelques mois, avaient progressivement prolongé leur séjour jusqu'à s'établir de manière plus permanente, souvent sans statut légal leur permettant d'accéder aux aides sociales. Ce phénomène a entraîné des ajustements dans la gestion des foyers, les responsabilités familiales et l'accès aux soins, notamment lorsque ces parents ne maîtrisent ni le français ni l'anglais. L'intégration de ce sujet dans le guide d'entretien a permis d'explorer plus en profondeur les contraintes et adaptations liées à la cohabitation intergénérationnelle en migration.

Ainsi, l'affinement du guide d'entretien s'est fait en dialogue constant avec les données collectées, dans une logique itérative propre à la théorie ancrée. L'intégration progressive de nouvelles thématiques a enrichi la compréhension des dynamiques d'insertion sociale des immigrantes iraniennes en France et au Canada, tout en garantissant que les réalités les plus significatives de leur expérience soient pleinement prises en compte dans l'analyse.

2.7. Conduite éthique

2.7.1. Gestion des informations sensibles

La conduite éthique de cette étude a reposé sur des principes fondamentaux garantissant le bien-être, la confidentialité et le respect des participants. Dans le cadre de recherches impliquant des immigrants et des réfugiés, il est essentiel d'adopter une posture sensible aux réalités de chacun, en particulier lorsque les récits touchent à des expériences de migration, de perte ou de persécution. Dès les premiers entretiens, j'ai constaté que certains participants, notamment ceux récemment arrivés ou ayant fui des situations de conflit, hésitent à partager librement leur histoire. Pour pallier cette réticence, j'ai mis en place une approche flexible, laissant à chacun la possibilité de ne pas répondre aux questions qu'ils trouvaient inconfortables ou de ne pas être enregistrés s'ils le souhaitaient. Cette méthodologie a permis d'instaurer un climat de confiance et de respect mutuel tout au long du processus de collecte des données.

Un exemple marquant est celui d'un réfugié iranien en France, arrivé après la révolution islamique, qui a catégoriquement refusé tout enregistrement vocal. Pour respecter son choix, j'ai privilégié une prise de notes détaillée au fil de nos échanges, qui se sont déroulés sur plusieurs semaines dans différents quartiers de Nice. Cet entretien a révélé des écarts significatifs entre ses perceptions et celles des immigrants plus récents, notamment à propos des manifestations du mouvement **Mahsa Amini (Femme-Vie-Liberté)**. Il considérait ces manifestants comme manipulés et soutenus en secret par le gouvernement iranien, illustrant ainsi une vision figée de l'Iran, qui contrastait avec celle des jeunes générations engagées dans la contestation politique actuelle. Ce témoignage a mis en lumière l'impact du temps sur la perception des dynamiques sociopolitiques iraniennes et les divergences entre les différentes vagues migratoires.

D'autres entretiens ont renforcé ces constats, notamment ceux menés avec des femmes de la première vague d'immigration iranienne, qui partageaient une vision conservatrice des comportements des jeunes Iraniens en France. Elles refusaient également d'être enregistrées, préférant des discussions en face-à-face. Leur discours contrastait fortement avec celui des jeunes générations, qu'elles percevaient comme trop ouvertes et assimilées aux valeurs occidentales, parfois même plus que les Françaises elles-mêmes. Ces entretiens ont mis en

lumière les tensions intergénérationnelles et les différences dans la perception de l'intégration culturelle et des normes sociales.

Cette dynamique a souligné l'importance d'adapter ma méthodologie en fonction des profils des participants, illustrant un des principes clés de la théorie ancrée : l'évolution du cadre d'analyse en fonction des données émergentes. En respectant les préférences des participants quant à l'enregistrement ou non des entretiens, j'ai pu approfondir les échanges et explorer des thématiques qui n'auraient peut-être pas émergé dans un cadre plus rigide. Cette flexibilité méthodologique a permis d'ouvrir une nouvelle perspective sur les clivages générationnels au sein de la diaspora iranienne et d'affiner l'analyse des dynamiques d'acculturation et d'insertion sociale.

2.7.2. Enregistrement des entretiens

Dans le cadre de ma recherche, l'enregistrement des entretiens a été réalisé avec le consentement explicite des participants afin de garantir une collecte rigoureuse des données. Avant chaque entretien, que ce soit en personne, chez les participants, dans mon propre espace, ou lors de sessions en ligne via des plateformes telles que Zoom, Google Meet ou WhatsApp, j'ai systématiquement présenté l'appareil d'enregistrement et expliqué son usage. Cette démarche visait à assurer une transparence totale et à mettre en confiance les participants quant au traitement de leurs témoignages.

L'enregistrement audio a permis de capturer avec précision les détails des discussions, évitant ainsi toute omission ou altération involontaire des propos recueillis. J'ai assuré aux participants que ces enregistrements seraient utilisés uniquement aux fins de l'étude et qu'une fois les données extraites, ils seraient supprimés de manière définitive. De plus, l'anonymat des participants a été scrupuleusement préservé : aucun nom réel n'a été mentionné dans la thèse, garantissant ainsi leur confidentialité.

Lors des entretiens en ligne, j'ai pris le soin de montrer aux participants, via partage d'écran, le fonctionnement du dispositif d'enregistrement, renforçant ainsi la transparence du processus. Cette approche a facilité la création d'un cadre d'échange serein, où les participants se sentaient en confiance pour partager librement leurs expériences.

Il est arrivé que certains participants, une fois l'enregistrement terminé, poursuivent la discussion en partageant des réflexions personnelles ou des anecdotes pertinentes. Dans ces cas, j'ai consigné immédiatement ces informations après l'entretien, afin de préserver leur fidélité et leur richesse. Cette pratique a permis d'intégrer des éléments spontanés et parfois plus introspectifs aux analyses, renforçant ainsi la profondeur de l'étude tout en respectant l'engagement éthique pris vis-à-vis des participants.

2.8. Données complémentaires

Les données statistiques ont joué un rôle essentiel dans ma recherche en apportant une dimension quantitative qui a permis d'objectiver certains aspects de l'acculturation. Elles m'ont aidée à identifier des tendances générales et à mesurer l'ampleur de certains phénomènes, complétant ainsi l'analyse des expériences individuelles recueillies lors des entretiens. L'intégration de théories préexistantes sur l'acculturation a également fourni un cadre conceptuel solide, offrant des outils interprétatifs précieux pour situer mes résultats dans une perspective plus large.

L'étude de Banting et ses collègues (2021) a été particulièrement éclairante dans ce contexte. Ils ont mené une comparaison approfondie des politiques de multiculturalisme dans 21 démocraties occidentales à l'aide de l'Index des Politiques Multiculturelles (MCP). Cet index évalue exclusivement les politiques visant à reconnaître, accommoder et soutenir les différences culturelles des groupes minoritaires. Il repose sur huit indicateurs : l'affirmation constitutionnelle, législative ou parlementaire du multiculturalisme ; l'inclusion du multiculturalisme dans le curriculum scolaire ; la représentation ethnique dans les médias publics ; les exemptions aux codes vestimentaires ; la reconnaissance de la double citoyenneté ; le financement des organisations ethniques pour les activités culturelles ; le financement de l'éducation bilingue ou de l'enseignement dans la langue maternelle ; et les mesures d'action positive pour les groupes immigrés défavorisés. Cette étude m'a fourni un cadre de référence précieux pour comparer les politiques de multiculturalisme en France et au Canada, mettant en lumière leurs similitudes, leurs divergences et les défis spécifiques propres à chaque contexte national.

L'adoption d'une approche mixte, combinant méthodes qualitatives et quantitatives avec des cadres théoriques variés, m'a permis d'acquérir une perspective plus nuancée et approfondie du

parcours d'acculturation des immigrants iraniens. Cette complémentarité a enrichi mon analyse en surmontant les limitations inhérentes à la seule théorie ancrée, tout en offrant une vision plus globale des dynamiques d'assimilation et de multiculturalisme dans les contextes français et canadien.

2.9. Limitations et défis

Au fil de ma recherche sur l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada, j'ai constaté que la théorie ancrée, bien que fondamentale pour mon étude, ne suffisait pas toujours à appréhender pleinement la complexité de mon sujet. Si cette approche qualitative permet de générer des théories à partir des données empiriques, elle présente certaines limites, notamment lorsqu'il s'agit d'examiner un phénomène aussi vaste et transnational que l'insertion sociale des immigrants dans deux contextes nationaux distincts. Cette thématique soulève des interrogations majeures sur les tensions entre assimilation et multiculturalisme, et sur la manière dont ces modèles influencent les trajectoires migratoires et identitaires des immigrants iraniens.

L'intégration sociale implique une négociation constante entre l'adaptation à une nouvelle culture et la préservation de la culture d'origine, un processus qui varie selon les contextes politiques, sociaux et culturels. La théorie ancrée, avec son approche inductive et sa sensibilité théorique, est précieuse pour saisir ces dynamiques, mais elle peut aussi introduire des biais, notamment en raison de la subjectivité du chercheur et de l'évolution constante des phénomènes étudiés. Afin de pallier ces limites, j'ai opté pour une approche mixte combinant données qualitatives et quantitatives. En intégrant des statistiques et des théories existantes sur l'insertion sociale, j'ai pu élargir mon analyse et mieux contextualiser les résultats.

Cependant, ma recherche n'a pas été sans défis. Résidant au Canada, naviguer entre deux continents a représenté un défi logistique et financier important. Bien que j'aie pu mener une grande partie de mes entretiens en ligne, ma présence régulière à Nice a été essentielle pour comprendre les réalités des immigrantes iraniennes en France. J'ai effectué plusieurs séjours—trois mois, deux semaines, un mois, puis de nouveau trois mois—afin de m'immerger dans leur quotidien et d'établir des liens de confiance avec mes participantes. Cette immersion a

été déterminante pour atteindre la saturation théorique et approfondir ma compréhension de leurs expériences.

La recherche de participants a constitué un autre défi, notamment parmi les réfugiés iraniens, souvent réticents à partager leur histoire en raison des traumatismes vécus. Établir une relation de confiance avec eux s'est avéré délicat mais essentiel. Certains participants ont également éprouvé des difficultés à verbaliser leur vécu, rendant parfois l'expression de leur expérience fragmentaire et complexe à interpréter. Ce défi souligne l'importance pour le chercheur d'avoir une connaissance approfondie de la société étudiée et de maîtriser des compétences de communication adaptées afin de recueillir des données aussi précises et nuancées que possible.

Un autre obstacle a été la nature évolutive du phénomène migratoire. La saturation théorique, qui consiste à cesser la collecte de données lorsque plus aucun nouvel élément significatif n'émerge, ne s'est pas révélée aussi évidente en raison de l'émergence constante de nouveaux événements. Par exemple, le mouvement Mahsa Amini a modifié les dynamiques migratoires iraniennes, influençant les trajectoires et les motivations des nouveaux immigrants. Les récentes modifications politiques, telles que la possibilité pour les visiteurs iraniens de convertir leur visa touristique en permis de travail, ont introduit une nouvelle vague de migrants et ajouté une dimension supplémentaire à mon analyse.

Ces défis reflètent la complexité inhérente à l'étude des trajectoires migratoires et d'insertion sociale, notamment dans le cas des réfugiés iraniens en France et au Canada. Ils illustrent aussi la nécessité pour le chercheur de rester flexible et attentif aux transformations de son terrain d'étude. La théorie ancrée, qui repose sur une adaptation constante aux nouvelles réalités et sur une remise en question continue des hypothèses initiales, s'est révélée précieuse dans ce contexte. Toutefois, elle a dû être complétée par une approche plus large pour saisir pleinement les mutations sociales, politiques et économiques qui façonnent l'expérience migratoire des Iraniens.

Ces observations mettent en lumière la nécessité d'une approche souple et réactive dans l'étude de l'insertion sociale et de l'intégration des immigrants. Comprendre les expériences complexes et évolutives des migrants iraniens en France et au Canada exige une sensibilité accrue aux dynamiques qui influencent leurs parcours, qu'il s'agisse de politiques migratoires, de structures

d'accueil ou de perceptions sociales. En intégrant ces éléments à mon analyse, j'ai cherché à fournir une vision aussi exhaustive que possible des défis et des opportunités qui jalonnent leur trajectoire migratoire.

Partie 2 : Canada versus France

Chapitre 3 : Canada : enjeux de l'immigration

3.1. Introduction

Le Canada s'est construit sur l'immigration. Dès les premières vagues d'installation européenne, les nouveaux arrivants ont contribué au développement économique et démographique du pays. Toutefois, ce processus s'est inscrit dans un contexte de colonisation qui a profondément transformé les structures sociales et territoriales, notamment en marginalisant les peuples autochtones. Si l'immigration a largement soutenu la croissance des industries et enrichi la diversité culturelle du pays, elle a également soulevé des tensions liées à la répartition des terres et aux dynamiques de pouvoir.

Dans les années 1970, sous l'impulsion de Pierre Elliott Trudeau, le Canada a adopté une politique officielle de multiculturalisme. Contrairement à la France, où l'intégration repose sur un modèle républicain prônant l'unité culturelle et linguistique, le Canada valorise le maintien des identités culturelles au sein d'un cadre institutionnel qui favorise la diversité. Ce choix politique, renforcé par la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 et la Loi sur le multiculturalisme en 1988, inscrit la diversité comme un pilier de l'identité nationale canadienne. Plutôt que d'imposer un modèle d'assimilation, l'approche canadienne repose sur la reconnaissance et le soutien des différences culturelles, dans une logique d'inclusion et de participation citoyenne.

Cette politique du multiculturalisme, souvent mise en avant comme un modèle exemplaire, n'est cependant pas exempte de critiques. Elle est parfois perçue comme un frein à la cohésion nationale ou comme un système qui encourage les enclaves culturelles plutôt qu'une intégration complète des immigrants. La comparaison entre le multiculturalisme canadien et les approches européennes, notamment celle de la France, met en évidence des divergences fondamentales. En Europe, les politiques d'intégration ont évolué vers une approche dite d'« intégration civique », cherchant à imposer des exigences accrues aux nouveaux arrivants en matière de langue et de culture nationale. Kymlicka (2012), dans une étude menée avec le Centre mondial du pluralisme, souligne que si le multiculturalisme canadien jouit d'un large soutien politique et public,

l'Europe a connu un virage plus sceptique vis-à-vis de cette approche, notamment en raison des tensions sociales et politiques croissantes autour de l'immigration.

Toutefois, une comparaison généralisée entre le Canada et l'Europe peut être réductrice, tant les contextes nationaux sont différents. La France, en particulier, adopte une approche républicaine fondée sur une conception universaliste de la citoyenneté, qui considère que l'intégration passe par l'adoption des valeurs et des normes culturelles du pays d'accueil. À l'inverse, le Canada se définit comme une mosaïque multiculturelle, où chaque communauté peut préserver ses traditions sans nécessairement interagir avec les autres groupes culturels. Ce modèle, bien qu'ouvert à la diversité, pose la question du degré d'inclusion effective des immigrants dans la société canadienne.

L'immigration et le multiculturalisme, en constante évolution, influencent profondément les sociétés contemporaines. Cette étude adopte une approche comparative entre le Canada et la France, deux pays ayant une longue tradition d'accueil des immigrants mais reposant sur des modèles d'intégration distincts. Ce chapitre est consacré au cas canadien, en analysant les politiques migratoires et le cadre multiculturel qui façonnent l'intégration des immigrants. L'objectif est d'examiner les mécanismes qui leur permettent de concilier leur identité culturelle avec leur insertion dans la société canadienne, ainsi que les tensions qui émergent entre la préservation des identités culturelles et la nécessité d'une cohésion sociale. Une attention particulière sera portée aux critiques formulées à l'encontre du multiculturalisme, notamment en ce qui concerne l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants. Le chapitre suivant portera sur le modèle républicain français, fondé sur l'universalisme et l'assimilation culturelle. Cette structure comparative permettra d'évaluer comment ces approches distinctes influencent l'expérience des immigrants et les défis qu'elles génèrent pour les sociétés d'accueil.

3.2. Histoire du multiculturalisme canadien

L'évolution du multiculturalisme au Canada, telle qu'explorée par les travaux de Bertheleu (2001), Winter (2011) et Le Jeune (2023), témoigne d'un processus complexe, marqué par des phases historiques distinctes qui ont progressivement façonné le cadre politique et identitaire du pays. Ces analyses permettent de comprendre comment le multiculturalisme est devenu un pilier

central de l'identité nationale canadienne, malgré les critiques, les résistances et les défis persistants.

Phase initiale et reconnaissance culturelle : Bertheleu (2001) situe la naissance du multiculturalisme canadien dans les années 1970, marquant une rupture avec les politiques d'assimilation dominantes en Occident, notamment aux États-Unis et en France. En 1971, le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a introduit cette politique en réponse à une société canadienne de plus en plus diversifiée sur le plan ethnique. Contrairement aux approches visant à homogénéiser les populations par l'assimilation, Trudeau a défendu l'idée que la diversité culturelle constituait une richesse nationale.

Cette première phase, qualifiée de « culturaliste » par Bertheleu, mettait l'accent sur la reconnaissance publique des différentes cultures au sein du pays. L'objectif n'était pas d'effacer les particularités culturelles, mais plutôt de les intégrer dans un patrimoine commun qui enrichirait l'identité canadienne. En encourageant les minorités ethniques à préserver leurs langues et traditions, le gouvernement cherchait à construire une mosaïque culturelle où chaque groupe jouerait un rôle important dans l'édification de la société. Cela a conduit à la création d'initiatives telles que le financement des « cultural studies », qui soutenaient la recherche historique sur les migrations et les contributions des communautés ethniques.

La mise en œuvre de cette politique s'est également traduite par l'attribution de subventions aux associations culturelles et aux médias ethniques, légitimant l'expression publique des identités culturelles des minorités. Bien que le multiculturalisme ne représentait qu'une petite part du budget fédéral à ses débuts, il a gagné en importance au fil des années, jusqu'à être intégré dans la Constitution canadienne en 1982 via la Charte canadienne des droits et libertés. La Loi sur le multiculturalisme canadien, adoptée en 1988, a par la suite consolidé ces acquis en institutionnalisant un modèle pluraliste qui allait profondément marquer la politique canadienne.

Communautés imaginées et héritage colonial : tensions et compromis dans la construction du pluralisme canadien : L'évolution historique du Canada est marquée par des compromis, des tensions, et des transformations qui ont façonné l'identité nationale et le cadre multiculturel actuel. L'idée que le Canada ne pouvait exister sans ses immigrants est profondément enracinée dans son histoire, et cette dynamique est inextricablement liée à la notion de "*communautés*

imaginées" de Benedict Anderson, appliquée par Winter (2011) pour comprendre le contexte canadien.

Dès sa formation, le Canada était constitué de groupes distincts — peuples autochtones, colons français et colons britanniques — chacun développant sa propre communauté imaginée. Ces communautés coexistaient au sein d'une société structurée selon une hiérarchie où le pluralisme était davantage un outil de gestion du pouvoir qu'un véritable principe d'égalité. Les colons français, après avoir établi leur domination sur les peuples autochtones, ont à leur tour été placés sous l'autorité britannique à la suite de la Conquête de 1763. Cet héritage colonial a donné naissance à une mosaïque de groupes aux trajectoires historiques contrastées, dont les interactions et tensions successives ont contribué à façonner l'identité collective du pays.

Selon Winter, afin de consolider leur position face aux révoltes des colons américains, les Britanniques ont accordé aux Canadiens français des droits linguistiques et religieux à travers l'Acte de Québec de 1774. Ce compromis visait à garantir leur loyauté face aux tensions révolutionnaires, tout en utilisant ces concessions comme un levier de contrôle colonial. Ces décisions ont posé les bases d'une coexistence précaire, où les accommodements politiques servaient autant à stabiliser l'ordre impérial qu'à contenir les aspirations des différentes communautés. Cette dynamique de compromis et de tensions a marqué durablement l'évolution du Canada, jusqu'à la Confédération.

La Loi de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui marque la naissance de la Confédération canadienne, a octroyé au Québec un certain degré d'autonomie avec un gouvernement provincial, tout en maintenant l'essentiel des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral. Cette structure a introduit une ambiguïté fondamentale quant à la nature du Canada : s'agissait-il d'une fédération de provinces égales ou d'un pays fondé sur la coexistence de deux "nations fondatrices" — les Canadiens français et les Britanniques ? Cette question, loin d'être purement théorique, est devenue un fil conducteur de l'histoire politique canadienne, influençant durablement la gestion de la diversité culturelle et les politiques d'intégration.

Avec la fermeture de la frontière américaine en 1890, le Canada a connu une immigration massive, contribuant à une diversification croissante de sa population. Cependant, malgré cette ouverture démographique, le pluralisme canadien restait encadré par des structures de pouvoir

profondément inégalitaires. Le système d'intégration était pensé pour contrôler l'assimilation des nouveaux arrivants, tout en tolérant la préservation de certaines traditions culturelles. Ce double mouvement—favorisant à la fois l'inclusion et la marginalisation— a généré des tensions persistantes, notamment sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones et des minorités visibles, qui demeuraient à l'écart des sphères de pouvoir.

Selon Winter, après la Seconde Guerre mondiale, le Canada se percevait toujours comme une société fondamentalement britannique. La Loi sur la citoyenneté de 1947 consolide cette vision en instaurant un cadre juridique qui, bien que distinct de la citoyenneté britannique, restait ancré dans une logique d'anglo-conformité. Jusqu'aux années 1970, cette approche dominait, favorisant une intégration basée sur l'assimilation à la culture anglophone. Cependant, les années 1960 marquèrent un tournant sous l'effet de deux dynamiques majeures : d'une part, la modernisation rapide de l'État québécois et l'évolution des flux migratoires, qui diversifient davantage la population canadienne ; d'autre part, l'essor des mouvements de décolonisation et des revendications pour les droits humains à l'échelle mondiale, qui remettent en question les hiérarchies culturelles établies. Ces transformations ont non seulement nourri le nationalisme québécois, mais ont également amplifié les revendications des groupes ethnoculturels au Canada, qui réclamaient une reconnaissance plus équitable de leur place dans la société.

Modernisation de la diversité culturelle et défis contemporains : Le Jeune (2023) analyse l'évolution du multiculturalisme canadien depuis son institutionnalisation en 1971 jusqu'à aujourd'hui. Il souligne que cette politique a profondément redéfini l'identité nationale canadienne en instaurant un cadre légal et institutionnel qui non seulement reconnaît la diversité culturelle, mais la valorise comme un pilier fondamental de la société. Contrairement à d'autres pays où l'assimilation demeure la norme, le modèle canadien s'est distingué en offrant aux immigrants la possibilité de préserver leurs cultures d'origine tout en favorisant leur intégration économique et sociale.

Le Jeune (2023) met en évidence l'adhésion généralisée au multiculturalisme au sein de la population canadienne, soutenue par des sondages réguliers qui témoignent d'un appui constant à cette politique. Il souligne que même les partis conservateurs, initialement réticents, l'acceptent désormais largement. L'enquête de 2022, réalisée après le recensement de 2021, révèle une

transformation démographique significative avec une augmentation des groupes minoritaires, confirmant ainsi le rôle du multiculturalisme dans la gestion de cette diversité croissante. Selon lui, le succès du modèle canadien a même influencé d'autres pays occidentaux dans l'élaboration de leurs propres politiques d'intégration des immigrants de première et seconde génération. Toutefois, malgré ce soutien durable, Le Jeune met en lumière les défis persistants auxquels fait face le multiculturalisme canadien, notamment la montée des discours racistes, les tensions avec les peuples autochtones et les critiques spécifiques du Québec, qui illustrent la complexité de la gestion de la diversité au Canada.

Le multiculturalisme, bien qu'il soit un élément central de la politique canadienne, est aujourd'hui confronté à des défis croissants liés aux préoccupations sécuritaires et à la radicalisation religieuse. Depuis les années 2000, une vague de critiques s'est amplifiée en Amérique du Nord et en Europe, souvent en réaction aux inquiétudes concernant le terrorisme et l'extrémisme. Ces préoccupations ont conduit plusieurs pays à renforcer leurs politiques d'assimilation, contrastant avec le modèle canadien qui continue de valoriser le pluralisme culturel comme un facteur essentiel de cohésion sociale et d'identité nationale.

Le Québec, quant à lui, a historiquement adopté une posture critique à l'égard du multiculturalisme canadien, lui préférant l'interculturalisme. Ce modèle met l'accent sur l'intégration des immigrants à une culture commune tout en reconnaissant une diversité encadrée. Contrairement au multiculturalisme, qui encourage la préservation des identités culturelles sans exiger d'adaptation à une norme collective, l'interculturalisme québécois cherche à établir un équilibre entre la reconnaissance des différences et l'adhésion à un socle culturel partagé. Cette approche reflète les préoccupations spécifiques du Québec, marquées par une histoire et une identité culturelle distinctes, perçues comme potentiellement fragilisées par un multiculturalisme jugé trop permissif.

Selon Le Jeune, malgré les critiques, le multiculturalisme demeure un pilier central de la politique canadienne, façonnant le paysage socioculturel du pays en conciliant diversité et unité nationale. En favorisant l'inclusion tout en reconnaissant la pluralité des identités culturelles, il offre une réponse singulière aux défis posés par la coexistence de multiples groupes ethniques. Toutefois, la montée des discours racistes et les tensions persistantes avec les peuples

autochtones soulignent, selon lui, la nécessité d'adapter et de renforcer ce modèle afin de mieux répondre aux enjeux contemporains liés à l'intégration sociale et à la cohésion nationale.

Les recherches de Bertheleu (2001), Winter (2011) et Le Jeune (2023) mettent en évidence que le multiculturalisme canadien s'est imposé dès ses origines comme une nécessité, façonnée par une histoire marquée à la fois par l'occupation coloniale et par une diversité grandissante. Dès les premières vagues d'immigration, le Canada a dû composer avec une mosaïque culturelle complexe, issue de la rencontre entre peuples autochtones, colons européens et différentes communautés migrantes. La colonisation a non seulement marginalisé les Autochtones, mais a aussi contribué à la superposition de plusieurs identités culturelles, rendant indispensable la mise en place d'un cadre politique permettant de gérer cette diversité.

Officiellement instauré dans les années 1980, le multiculturalisme s'est intégré au tissu législatif et culturel du Canada comme un modèle d'inclusion fondé sur l'égalité et la reconnaissance des identités culturelles. Malgré les critiques persistantes, notamment en provenance de certains milieux politiques occidentaux et québécois, ainsi que les tensions autour des relations avec les peuples autochtones, cette politique a su se maintenir comme un élément central de l'identité nationale canadienne.

Au fil des décennies, le multiculturalisme a été ajusté pour faire face aux défis contemporains, tout en demeurant un modèle de référence dans la gestion de la diversité en contexte postmoderne. Son soutien, y compris parmi d'anciens opposants politiques, témoigne de sa résilience et de son rôle structurant dans la cohésion sociale canadienne. Né d'une nécessité historique, il demeure un fondement essentiel de l'identité nationale et de l'intégration dans un pays qui s'est construit sur la diversité.

3.3. Chronologie de la politique fédérale du multiculturalisme

Pour comprendre l'évolution du multiculturalisme au Canada, il est essentiel d'examiner les étapes clés qui ont façonné cette politique. Depuis l'adhésion du Canada à la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 jusqu'à l'officialisation du multiculturalisme comme politique nationale en 1971, chaque avancée a contribué à structurer et à adapter ce modèle aux

réalités sociétales. Ces jalons reflètent à la fois les progrès accomplis et les ajustements nécessaires face aux défis changeants de la diversité.

L'analyse de cette chronologie permet d'observer comment les politiques fédérales ont évolué pour mieux intégrer les perspectives des communautés ethnoculturelles et répondre aux enjeux d'inclusion. En retraçant ces développements, il devient possible de saisir l'impact de ces mesures sur la société canadienne et les efforts continus pour garantir une reconnaissance équitable des identités culturelles. Le tableau suivant met en lumière les principales réformes et initiatives qui ont jalonné cette évolution, illustrant les dynamiques d'adaptation du multiculturalisme face aux transformations sociales et politiques du pays.¹

1948	Le Canada adhère à la <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i> , qui s'applique à tous les êtres humains sans égard au sexe, à la race, à la religion, à la culture ou à l'idéologie.
1960	Le Parlement adopte la <i>Déclaration canadienne des droits</i> , qui interdit la discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion ou le sexe.
1967	Les dispositions prévoyant une discrimination raciale et faisant partie de la législation canadienne sur l'immigration depuis le début du xx ^e siècle sont abrogées.
1969	La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme publie le Livre Quatre de son rapport, qui est consacré à la contribution des groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.
1970	Le Canada ratifie la <i>Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale</i> .
1971	Le Canada devient le premier pays au monde à adopter une politique en matière de multiculturalisme.

¹ https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200920E#a2-4-5

1972	Nomination pour la première fois d'un ministre du Multiculturalisme (ministre de second rang).
1973	Création du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme (rebaptisé plus tard Conseil ethnoculturel du Canada), afin d'appuyer le ministre.
1974	La Saskatchewan est la première province à légiférer en matière de multiculturalisme.
1976	Le Canada ratifie le <i>Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</i> et le <i>Pacte international relatif aux droits civils et politiques</i> .
1977	Le Parlement adopte la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> , qui crée la Commission canadienne des droits de la personne afin de surveiller les conflits relatifs aux droits de la personne et de servir de médiatrice.
1982	La <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> inscrit les droits à l'égalité dans la Constitution et reconnaît le patrimoine multiculturel du Canada.
1984	Publication du rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur la participation des minorités visibles à la société canadienne, intitulé <i>L'égalité, ça presse!</i>
1985	Création du Comité permanent du multiculturalisme de la Chambre des communes.
1986	Le Parlement adopte la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> .
1988	La <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> reçoit la sanction royale le 21 juillet, après avoir été adoptée par la Chambre des communes et le Sénat avec l'appui de tous les partis. Le gouvernement fédéral présente des excuses officielles pour l'incarcération injustifiée de Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale, la saisie de leurs biens et la privation de leurs droits, et offre un dédommagement.

1990	Multiculturalisme Canada dépose son premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> par le gouvernement du Canada.
1991	Le 17 janvier, la <i>Loi sur le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté</i> reçoit la sanction royale. Le 21 avril, le nouveau ministère est officiellement mis sur pied et son premier titulaire à temps plein est Gerry Weiner.
1993	Le gouvernement fédéral annonce que les deux grands secteurs de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada seront divisés : les programmes liés au multiculturalisme seront confiés au nouveau ministère du Patrimoine canadien, et ceux liés à la citoyenneté iront au nouveau ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.
1994	Le gouvernement fédéral annonce qu'il ne versera aucune compensation aux groupes ethniques pour réparer les affronts passés.
1995	La Chambre des communes adopte à l'unanimité une motion reconnaissant officiellement le mois de février comme étant le Mois de l'histoire des Noirs.
1996	Le gouvernement fédéral crée la Fondation canadienne des relations raciales.
1997	Le gouvernement fédéral annonce un programme du multiculturalisme renouvelé.
2002	Le gouvernement fédéral annonce qu'une Journée canadienne du multiculturalisme sera célébrée chaque année le 27 juin. En mai, le gouvernement du Canada signe une déclaration officielle déclarant le mois de mai Mois du patrimoine asiatique.
2005	Dans le budget de février, le gouvernement fédéral annonce des projets de commémoration et d'éducation pour souligner la contribution des groupes ethnoculturels particulièrement touchés par des mesures de guerre ou des politiques d'immigration alors en vigueur.

	En mars, le gouvernement fédéral publie <i>Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme</i>. Entre août et novembre, le gouvernement fédéral conclut des ententes de principe avec les communautés ukraino-canadienne, italo-canadienne et sino-canadienne dans le cadre du Programme de reconnaissance, de commémoration et d'éducation, annoncé dans le budget de février 2005.
2006	Le gouvernement fédéral présente des excuses complètes aux Canadiens d'origine chinoise pour la taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois jusqu'en 1923 et pour le refus ultérieur du Canada d'accueillir des immigrants chinois jusqu'en 1947. Le gouvernement fédéral annonce le Programme de reconnaissance historique pour les communautés et le Programme national de reconnaissance historique afin de souligner l'expérience et l'apport historique des communautés ethnoculturelles.
2008	La responsabilité du multiculturalisme est transférée du ministère du Patrimoine canadien au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le Sénat approuve à l'unanimité et adopte la motion visant à reconnaître les contributions des Canadiens noirs et le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs. Le gouvernement fédéral lance le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme.
2009	Le Canada devient membre à part entière du Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste (aujourd'hui l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste).
2010	Le Canada est l'hôte de la deuxième conférence annuelle de la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme.
2011	Le Canada devient le premier pays à signer le Protocole d'Ottawa sur la lutte contre l'antisémitisme élaboré par la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme.

2013	Le gouvernement crée le Bureau de la liberté de religion, qui a pour mandat la défense des minorités religieuses, la promotion de la liberté de religion et la progression des politiques et des programmes qui appuient le droit à la liberté de religion. Le Canada agit à titre de président de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste de mars 2013 à février 2014.
2015	La <i>Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté</i>, qui commémore l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, reçoit la sanction royale le 23 avril 2015. La <i>Loi sur la tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares</i>, qui modifie la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>, la <i>Loi sur le mariage civil</i> et le <i>Code criminel</i>, reçoit la sanction royale le 18 juin 2015. En juin 2015, le Canada organise la réunion inaugurale du Groupe de contact international sur la liberté de religion ou de conviction. Le 4 novembre, le gouvernement fédéral annonce que la responsabilité du multiculturalisme est transférée du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté au ministère du Patrimoine canadien.
2016	Le 17 mai 2016, le gouvernement annonce la création du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion (BDPLI), qui remplace le Bureau de la liberté de religion créé en 2013 et qui se voit confier un mandat plus large. Le gouvernement du Canada présente des excuses officielles pour l'incident du Komagata Maru de 1914, où 352 des 376 passagers, majoritairement sikhs, musulmans et hindous, ont été refoulés en raison des politiques d'immigration restrictives en vigueur à l'époque.
2017	En mars 2017, la Chambre des communes adopte la motion M-103 portant sur le racisme et la discrimination religieuse systémiques. Par conséquent, à partir du 8 juin 2017, le Comité permanent du patrimoine canadien entreprend une étude sur le sujet.

2018	En février 2018, le Comité permanent du patrimoine canadien publie un rapport intitulé <i>Agir contre le racisme systémique et la discrimination religieuse, y compris l'islamophobie</i> .

3.4. Transformation de l'immigration européenne au Canada : 1946-1995

L'évolution de l'immigration au Canada entre 1946 et 1995 reflète une transformation profonde de la composition démographique du pays, marquée par un passage d'une domination européenne à une diversification croissante des origines des immigrants. Ce changement résulte à la fois des réformes des politiques d'immigration, des dynamiques économiques mondiales et des évolutions sociales internes. Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada accueillait majoritairement des immigrants européens, en particulier britanniques. Selon Si. Li (Juteau, 2003), entre 1946 et 1953, 96 % des immigrants venaient d'Europe, dont 35 % du Royaume-Uni. Cette tendance s'est poursuivie durant les années 1950, confirmant l'hégémonie des flux migratoires européens.

Toutefois, dès les années 1960, cette prédominance a commencé à s'éroder. Entre 1954 et 1967, bien que 83 % des immigrants provenaient encore d'Europe, cette proportion a progressivement diminué. L'un des facteurs majeurs de ce changement fut la réforme des politiques d'immigration de 1967, qui introduisit un système de points fondé sur les compétences et qualifications professionnelles des candidats plutôt que sur leur origine nationale. Cette nouvelle approche a permis d'élargir la diversité des immigrants en facilitant l'entrée des travailleurs qualifiés, notamment ceux issus des secteurs techniques et professionnels. Alors qu'auparavant, la majorité des travailleurs qualifiés venaient d'Europe, la réforme de 1967 a favorisé l'arrivée d'immigrants en provenance d'Asie, des Antilles et d'Amérique du Sud, modifiant durablement la composition des flux migratoires au Canada.

Si. Li observe que, durant les années 1980 et 1990, la diversification des flux migratoires a entraîné une concentration croissante des communautés ethniques dans les banlieues canadiennes. Ce phénomène découle à la fois de l'émergence de nouvelles classes moyennes issues de l'immigration et des effets du multiculturalisme canadien, qui favorise la préservation des identités culturelles.

Des enclaves ethniques se sont ainsi développées dans les zones périurbaines, comme les Italiens à Woodbridge ou les Chinois à Markham, à Toronto. Ces quartiers se distinguent par des marqueurs culturels forts : supermarchés, banques et institutions commerciales affichant des références aux cultures d'origine des habitants. Contrairement aux théories classiques de l'assimilation, cette migration vers les banlieues ne se traduit pas nécessairement par une dilution de l'identité ethnique. Au contraire, de nombreux migrants parviennent à maintenir leurs identités culturelles tout en s'intégrant économiquement et socialement. Ce modèle d'intégration illustre une évolution des dynamiques migratoires : l'intégration ne passe plus par l'abandon de l'ethnicité, mais par une cohabitation entre ancrage identitaire et participation à la société canadienne, contribuant ainsi à la richesse et à la diversité du tissu social.

Ce modèle d'intégration décrit par Si. Li trouve un écho dans l'expérience des Iraniens à Richmond Hill et North York, bien que cette observation ne soit pas directement issue de ses travaux. Ces quartiers abritent une importante communauté iranienne, structurée autour de commerces, écoles et institutions culturelles, qui facilitent la transmission des traditions et de la langue tout en favorisant une intégration économique et sociale active.

Cette diversification des origines des immigrants a profondément transformé la composition ethnique et raciale des villes canadiennes, influençant la dynamique des quartiers historiques. Zucchi (2007) souligne que les quartiers autrefois associés aux communautés européennes ont évolué sous l'effet des nouvelles vagues migratoires, notamment asiatiques et caribéennes. À Montréal, le quartier italien, autrefois un cœur historique de la communauté, a progressivement perdu cette fonction, bien que les Italiens y restent présents. À Toronto, la Petite Italie a connu un déplacement de population, tandis que les quartiers chinois, stimulés par des investissements de Hong Kong, ont bénéficié d'un renouveau urbain. Toutefois, cette transformation n'a pas toujours été positive : à Montréal, le quartier chinois a été fragilisé par des expropriations massives liées à des projets immobiliers, perturbant ainsi la stabilité de la communauté locale.

Selon les recherches de Si. Li et Zucchi, ainsi que mes propres observations depuis mon installation au Canada en 2012, le pays est passé d'une société principalement influencée par l'immigration européenne à une nation véritablement multiculturelle. Les réformes des politiques d'immigration, combinées aux dynamiques sociales et économiques, ont profondément modifié

la démographie canadienne, renforçant la présence des minorités visibles et redéfinissant les configurations urbaines et suburbaines. Cette diversification se manifeste particulièrement à travers l'essor des communautés chinoises dans les banlieues des grandes villes canadiennes et l'expansion significative de la communauté iranienne dans la région de Toronto, notamment à North York, Richmond Hill, Aurora et Newmarket. Depuis plus d'une décennie, en vivant à Toronto et dans ses banlieues, j'ai constaté une évolution fascinante : tous les deux ou trois mois, de nouveaux commerces iraniens tels que des supermarchés, des cabinets médicaux, des dentistes, des centres d'échange de monnaie et d'autres services apparaissent dans la communauté, témoignant d'une dynamique de croissance impressionnante. C'est incroyable de voir comment la communauté iranienne continue de se développer et de s'ancrer dans le tissu social et économique local.

3.5. Les défis et les controverses du multiculturalisme Canadien

Le multiculturalisme canadien, bien qu'il soit largement célébré comme une valeur fondatrice de l'identité nationale, fait face à un ensemble de défis et de controverses qui soulignent les complexités de la gestion de la diversité dans une société en constante évolution. Depuis son adoption officielle dans les années 1970, le multiculturalisme a joué un rôle crucial dans l'intégration des communautés immigrantes, favorisant une société pluraliste où diverses cultures peuvent coexister. Toutefois, ce modèle n'est pas exempt de critiques. Les défis d'intégration, notamment pour les immigrants, la gestion des tensions entre les différentes communautés ethniques, ainsi que la reconnaissance des peuples autochtones, sont au cœur des débats contemporains.

En outre, des questions sur l'impact réel du multiculturalisme sur la cohésion sociale et les hiérarchies sociales sous-jacentes persistent. Si, d'une part, le multiculturalisme est perçu comme un vecteur d'inclusion, il est également accusé de figer les cultures et de renforcer les divisions sociales, particulièrement au niveau économique et politique. Ces tensions se manifestent à travers des critiques sur la ghettoïsation des communautés ethniques, la perte de symboles traditionnels et la montée de préoccupations sécuritaires, ce qui met en lumière les contradictions et les défis qui émergent du multiculturalisme en tant que politique d'intégration.

Cette section explore ces défis et controverses, tout en examinant comment ces différentes critiques du multiculturalisme mettent en évidence les limites de cette politique, notamment en ce qui concerne l'inégalité socio-économique, l'intégration réelle des minorités et la représentation des peuples autochtones. Les enjeux sont multiples et appellent à une réflexion plus approfondie sur la manière dont le Canada peut réconcilier ses aspirations à la diversité avec les exigences d'une véritable inclusion et égalité pour tous ses citoyens.

3.5.1. Défis du multiculturalisme canadien : racisme, identité et intégration

Le Jeune (2023) met en lumière que, bien que le multiculturalisme soit une valeur fondamentale pour une majorité de Canadiens, des préoccupations persistent, particulièrement en ce qui concerne la gestion de la diversité dans un contexte socio-politique changeant. Le modèle canadien a été perçu comme un vecteur d'inclusion et d'ouverture culturelle, mais il est désormais confronté à des tensions internes. Ces tensions concernent principalement l'intégration des immigrants, la reconnaissance des peuples autochtones, la montée des discours racistes et la perte de symboles traditionnels, tels que la monarchie britannique et l'hymne national. En 2022, une enquête menée par Environics a révélé que 64 % des Canadiens considèrent le multiculturalisme comme un élément essentiel de leur identité nationale. Ce soutien est particulièrement marqué chez les jeunes, les immigrants récents et les Canadiens de deuxième génération, ce qui témoigne de l'adhésion croissante à un "nationalisme multiculturel" qui supprime le nationalisme traditionnel. Ce changement dans les perceptions des Canadiens de leur identité nationale souligne une transformation en cours, où les symboles traditionnels sont progressivement relégués au second plan au profit d'une identification plus marquée avec la diversité.

Défis d'intégration des immigrants : l'une des critiques majeures portées contre le multiculturalisme canadien est la gestion de l'intégration des immigrants. Bien que cette politique favorise la diversité et la préservation des identités culturelles, elle a aussi alimenté la formation d'enclaves ethniques dans les villes canadiennes. Ce phénomène peut limiter l'intégration des immigrants à la société dans son ensemble, réduisant ainsi les interactions interculturelles nécessaires pour une intégration réussie. Par exemple, dans des villes comme Toronto, des quartiers comme Richmond Hill et North York ont vu la prolifération de communautés

iraniennes et chinoises, où les immigrants peuvent conserver leurs pratiques culturelles et linguistiques tout en participant à la vie sociale et économique locale. Cependant, cela peut aussi limiter les opportunités d'intégration plus larges, renforçant des divisions communautaires qui entravent la cohésion sociale. Ce modèle d'enclaves culturelles peut également mener à la formation de "communautés parallèles", réduisant la participation des immigrants à la vie publique et limitant leurs interactions avec d'autres groupes.

Les peuples autochtones et le multiculturalisme colonial : Le Jeune aborde également la question de l'inclusion des peuples autochtones dans le modèle multiculturaliste. Historiquement, ces communautés ont été largement exclues du multiculturalisme canadien, qui s'est d'abord concentré sur les groupes issus de l'immigration. Même si leur visibilité a augmenté depuis les années 1980, il reste un débat fondamental sur leur statut dans la société canadienne : doivent-ils être considérés comme un groupe distinct avec des droits particuliers, ou doivent-ils être intégrés dans la mosaïque ethnoculturelle sans distinction particulière ? Le Jeune critique ce qu'il appelle le "multiculturalisme colonial", soulignant que les droits ancestraux des Autochtones ne sont pas pleinement reconnus dans ce modèle. De plus, il existe des préoccupations selon lesquelles l'inclusion des peuples autochtones dans le modèle multiculturel peut encore être perçue comme une forme de colonisation plutôt qu'une véritable reconnaissance de leur statut unique en tant que peuples souverains. Malgré des initiatives récentes comme la Loi sur les Langues Autochtones et la journée nationale de la Vérité et de la Réconciliation, les peuples autochtones continuent de demander une reconnaissance plus significative et une meilleure inclusion dans la société canadienne. Ce défi de réconciliation et d'inclusion demeure un enjeu majeur pour le multiculturalisme canadien.

Les tensions entre les valeurs traditionnelles et la diversité croissante : une autre critique du multiculturalisme canadien concerne l'érosion des valeurs traditionnelles canadiennes. Des partis politiques de droite soutiennent que le multiculturalisme, en mettant trop l'accent sur les différences culturelles, pourrait affaiblir l'unité nationale et fragmenter la société. Selon eux, la mise en avant des différences culturelles risque de diluer les valeurs communes et pourrait, à terme, nuire à la cohésion sociale. Ce déclin des symboles traditionnels, comme la monarchie britannique, constitue un aspect significatif de ce phénomène. La monarchie, qui représentait un lien fort avec les origines coloniales du Canada et son appartenance à l'Empire britannique, a

progressivement perdu de son importance, notamment au profit de valeurs plus inclusives liées à la diversité culturelle. Ce processus reflète un glissement vers un nationalisme multiculturel, dans lequel les symboles traditionnels ne représentent plus le seul fondement de l'identité nationale canadienne.

Les préoccupations sécuritaires et raciales : les préoccupations concernant la sécurité nationale et l'intégration des groupes issus de l'immigration sont également des critiques importantes du multiculturalisme. Certains critiques estiment que la diversité croissante pourrait compliquer la gestion de phénomènes comme la radicalisation ou le séparatisme religieux, notamment dans les communautés dont les valeurs culturelles diffèrent fortement de celles de la majorité. Le Jeune note que ces préoccupations, bien qu'elles soient parfois exagérées par des discours politiques, soulignent les défis auxquels le Canada fait face pour maintenir la sécurité tout en respectant sa diversité culturelle. Le gouvernement canadien, confronté à ces défis, a du mal à trouver un équilibre entre protéger la diversité culturelle et assurer la sécurité nationale. Les débats autour du multiculturalisme sont donc loin d'être résolus, et la gestion des différences culturelles reste un sujet complexe et sensible.

3.5.2. Multiculturalisme au Canada : échecs, ghettoïsation ou opportunités ?

Dans son article, Houle (1999) met en lumière les critiques du multiculturalisme canadien en soulignant les points de vue de chercheurs qui remettent en question les succès de cette politique. Parmi les critiques, Guy Rocher (2005) se distingue en affirmant que le multiculturalisme a échoué à créer une culture canadienne unifiée. Il soutient que, loin de promouvoir une culture nationale représentative de la diversité, cette politique a en réalité favorisé une assimilation déguisée des cultures au sein d'un cadre dominé par la culture anglophone. Pour Rocher, le multiculturalisme canadien n'a pas permis de promouvoir une identité nationale inclusive, mais a poussé les cultures diverses vers une absorption progressive dans la culture dominante, réduisant ainsi leur influence et leur capacité à enrichir la société canadienne.

Houle rapporte également les critiques de Jean-Luc Gignac, qui soutient que le multiculturalisme canadien échoue à reconnaître pleinement la richesse des diversités ethniques du pays. Il affirme que, loin d'encourager la préservation des identités culturelles distinctes, le multiculturalisme favorise une assimilation déguisée, où les spécificités culturelles des minorités sont absorbées dans la culture dominante sans être pleinement reconnues ou valorisées. Cela conduit à une perte

d'authenticité des cultures qui se fondent dans la norme culturelle majoritaire, plutôt que de coexister en tant que forces distinctes.

Cette critique soulève une question pertinente : pourquoi les coutumes et traditions de chaque communauté semblent-elles souvent confinées dans leurs propres enclaves sans être pleinement partagées avec d'autres groupes ? Il semble qu'il existe une séparation marquée entre les communautés, leurs pratiques culturelles restant principalement limitées à des enclaves spécifiques, avec peu d'interaction ou d'intégration culturelle réelle au-delà des restaurants et des cuisines. Bien que les coutumes culinaires soient partiellement partagées, cette interaction reste limitée et ne mène pas à une véritable reconnaissance des pratiques culturelles au-delà de l'aspect gastronomique. Cela suggère un manque d'intégration culturelle plus profonde et d'interaction significative entre les divers groupes.

Vince S. Wilson ajoute à ces critiques en affirmant que le multiculturalisme a tendance à réduire les différences culturelles pour les adapter aux normes majoritaires. Il estime que ce processus compromet la reconnaissance authentique des identités culturelles, empêchant les groupes minoritaires de maintenir leurs traditions uniques dans un cadre respectueux de la diversité.

Les critiques formulées par Neil Bissoondath, Gilles Paquet et Evelyn Kallen vont dans le même sens. Bissoondath (1994), dans *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, soutient que le multiculturalisme, loin de favoriser une intégration harmonieuse, encourage plutôt la création de ghettos culturels, où les identités communautaires persistent isolées, exacerbant ainsi les tensions ethniques et fragilisant la cohésion sociale. Paquet (2002) et Kallen partagent cette analyse, en affirmant que le multiculturalisme renforce les divisions culturelles et empêche une intégration complète des minorités dans la société canadienne. Selon eux, cette politique crée des barrières culturelles qui limitent la mobilité sociale des minorités et freinent leur pleine participation à la société. Toutefois, certains chercheurs, comme Raymond Breton, défendent le multiculturalisme en soulignant qu'il permet de pluraliser les ressources symboliques et favorise un nationalisme civique, tout en respectant les principes fondamentaux de la société canadienne.

Cette critique soulève une question pertinente : pourquoi les coutumes et traditions de chaque communauté semblent-elles souvent confinées dans leurs propres enclaves sans être pleinement partagées avec d'autres groupes ? Il semble qu'il existe une séparation marquée entre les communautés, leurs pratiques culturelles restant principalement limitées à des enclaves spécifiques, avec peu d'interaction ou d'intégration culturelle réelle au-delà des restaurants et des cuisines. Bien que les coutumes culinaires soient partiellement partagées, cette interaction reste limitée et ne mène pas à une véritable reconnaissance des pratiques culturelles au-delà de l'aspect gastronomique. Cela suggère un manque d'intégration culturelle plus profonde et d'interaction significative entre les divers groupes.

En ce qui concerne les Iraniens à Toronto, bien qu'ils interagissent parfois avec d'autres communautés, notamment à travers des restaurants ou des supermarchés, leur culture reste largement ancrée dans leurs propres quartiers. Bien que cela puisse refléter une forme de préservation culturelle, il est possible que cette séparation dans les pratiques culturelles limite une intégration plus large, notamment dans la participation à des événements culturels canadiens plus largement partagés. Cependant, bien que ce phénomène de limitation des interactions entre les communautés puisse être perçu comme un échec, il semble actuellement nuire à la politique d'accueil des immigrants au Canada, et pourrait plutôt être vu comme une dynamique dans laquelle des ajustements mutuels se produisent progressivement. En réalité, cela semble refléter une approche où le gouvernement canadien se contente d'accueillir les immigrants et de les guider principalement vers leurs propres communautés, les incitant à se "survivre" dans des enclaves culturelles. Ce modèle peut être perçu comme une stratégie politique astucieuse, car il nécessite moins d'investissements en termes d'efforts et de ressources pour le gouvernement. Toutefois, cette approche suscite de nombreuses critiques, notamment sur le plan de l'intégration réelle et de l'inclusion sociétale, particulièrement dans les postes supérieurs tels que ceux de direction ou les postes gouvernementaux. Ces réflexions ont été abordées dans les témoignages d'immigrants, qui soulignent que les immigrants occupent souvent des postes de service plutôt que ceux à plus grande prestige dans le pays. Ce phénomène soulève des questions sur la véritable intégration des communautés immigrantes dans les sphères clés de la société canadienne et sur leur accès à des positions de pouvoir et d'influence.

3.5.3. Les limites du multiculturalisme Canadien : essentialisation et inégalités

Winter (2011) va au-delà de la simple reconnaissance de la diversité en soulignant que le multiculturalisme, bien qu'il ait permis au Canada de valoriser les différentes cultures ethniques et de créer un cadre pour leur inclusion, ne doit pas être vu comme un remède miracle aux défis de l'intégration. Selon lui, la manière dont le multiculturalisme est célébré aujourd'hui peut, dans certains cas, cacher les difficultés sous-jacentes auxquelles les communautés sont confrontées, notamment en ce qui concerne l'accès égal aux ressources et aux opportunités.

Il critique le fait que le multiculturalisme ait été réduit à une vision "folklorique", où seules les expressions culturelles visibles et festives des communautés sont valorisées – des éléments comme les repas, les festivals ou les arts – sans que les problèmes plus profonds liés à la discrimination systémique, à l'inégalité économique et à la marginalisation soient véritablement abordés. Cela crée une perception erronée d'une société harmonieuse et inclusive, alors qu'en réalité, les divisions entre les différentes communautés ethniques, notamment les immigrants de deuxième génération ou ceux issus de minorités visibles, peuvent persister.

Une autre dimension importante de la critique de Winter réside dans l'idée que, loin d'être un outil pour favoriser l'égalité, le multiculturalisme pourrait parfois servir à renforcer les hiérarchies sociales et les structures de pouvoir existantes. En enlevant la complexité des problèmes sociaux sous-jacents et en se concentrant uniquement sur des symboles culturels qui ne modifient pas réellement les rapports de pouvoir, le multiculturalisme pourrait en fait contribuer à la marginalisation des communautés, sans remédier aux causes profondes de leur exclusion.

Winter met également en lumière le danger de l'essentialisation des cultures, où chaque communauté est réduite à une identité homogène et figée, ce qui peut limiter la reconnaissance de la diversité interne au sein de ces groupes eux-mêmes. Cela risque non seulement de renforcer les stéréotypes, mais aussi de réduire les communautés à des rôles culturels particuliers, excluant d'autres aspects de leur existence et de leurs aspirations.

Ainsi, la véritable question qui se pose est celle de savoir si le multiculturalisme, tel qu'il est actuellement pratiqué, parvient réellement à créer une société véritablement égalitaire, ou s'il ne fait qu'ajouter des couches supplémentaires à un système qui, en définitive, ne remet pas en

cause les inégalités structurelles existantes. Selon Winter, le défi réside dans la capacité des politiques multiculturelles à aller au-delà des aspects visibles de la diversité et à répondre de manière plus globale aux besoins économiques, sociaux et politiques des groupes marginalisés. Ce n'est qu'en abordant ces défis sous-jacents que le multiculturalisme pourra devenir un véritable levier d'intégration et d'égalité pour tous.

Dans mes entretiens avec des immigrants iraniens, en particulier des médecins, des professeurs et des enseignants, j'ai observé des cas où les individus se sont sentis marginalisés malgré leurs qualifications et leur intégration apparente. Les médecins ont souvent signalé des frustrations liées à la non-reconnaissance de leurs diplômes et qualifications professionnelles, les contraignant à travailler dans des rôles moins prestigieux. De même, les enseignants ont exprimé un sentiment d'exclusion sociale au sein de leurs écoles, où ils étaient intégrés de manière superficielle mais se heurtent à des barrières sociales qui entravent leur bien-être et leur capacité à s'établir pleinement dans leur environnement de travail.

Ces observations mettent en évidence les défis réels du multiculturalisme au Canada et soulignent l'importance d'aller au-delà des célébrations superficielles de la diversité pour aborder les inégalités profondes qui persistent, en particulier dans les sphères professionnelles et sociales. Ces dynamiques seront analysées plus en détail dans la section des résultats des entretiens de cette thèse.

3.5.4. Multiculturalisme : traditions figées, hiérarchies ou stratégie électoraliste ?

Bertheleu (2001) examine les critiques formulées à l'encontre du multiculturalisme canadien, malgré les bonnes intentions qui ont présidé à sa mise en place. Ce modèle a été dénoncé par divers groupes, notamment des conservateurs, des Québécois, des universitaires et des membres de minorités, pour ses effets perçus comme néfastes. L'une des principales critiques est que le multiculturalisme tend à figer les cultures, en empêchant une véritable intégration des membres des communautés ethniques à la société dominante. En mettant l'accent sur la préservation des cultures d'origine, cette politique pourrait empêcher une fusion authentique avec la société, maintenant ainsi les individus dans des communautés distinctes sur le plan culturel, plutôt que de favoriser leur pleine inclusion dans le tissu social canadien.

Certains critiques, selon lui, vont encore plus loin en accusant les études ethniques de promouvoir une vision réifiée et figée des cultures. Ces études, qui se concentrent sur la préservation et la commémoration des traditions culturelles, risquent de maintenir ces cultures dans des représentations figées, ne tenant pas compte de leur évolution ou de leur réalité contemporaine. Au lieu de favoriser une dynamique d'intégration et d'adaptation des cultures au sein de la société canadienne actuelle, ces approches pourraient limiter les groupes ethniques à une vision historique et statique, les empêchant de s'intégrer pleinement et de participer à l'évolution du tissu social canadien.

Winter (2011) reprend les critiques de Neil Bissoondath sur le multiculturalisme canadien. Bissoondath, un penseur influent dans ce débat, critique sévèrement cette politique en la qualifiant d'intrusion injustifiée dans la sphère privée des individus. Il remet en question l'idée que l'utilisation de fonds publics pour soutenir et figer des pratiques culturelles spécifiques soit une aide appropriée. Selon lui, cette intervention de l'État, loin de faciliter l'intégration, risquerait de restreindre la liberté des individus de maintenir ou d'adapter leurs traditions culturelles en fonction de leurs besoins et de leur réalité contemporaine. Bissoondath soutient que les individus devraient être libres de préserver ou de modifier leurs traditions sans l'intervention de l'État. Il voit dans le multiculturalisme une forme de conservatisme culturel imposé par l'État, qui finance la préservation de pratiques culturelles qui ne reflètent plus les réalités actuelles des communautés, freinant ainsi leur évolution.

Les critiques de Bissoondath, relayées par Winter, se fondent sur l'idée que les aides et subventions gouvernementales, bien qu'elles soient destinées à soutenir les communautés ethniques, imposent souvent des contraintes sur la manière dont ces communautés fonctionnent et se développent. Ces contraintes peuvent se manifester dans la gestion des associations communautaires et dans le choix des activités soutenues par les fonds publics. Par exemple, ces fonds sont souvent conditionnés à des projets spécifiques qui répondent aux critères définis par les autorités, créant ainsi des tensions entre les besoins réels des communautés et les attentes de l'État.

Winter (Ibid) souligne aussi que certains analystes considèrent le multiculturalisme comme une stratégie électoraliste, où les politiques de soutien aux communautés ethniques visent principalement à attirer les voix des nouveaux citoyens et à séduire les leaders communautaires. Cette critique suggère que le multiculturalisme pourrait, en réalité, masquer des hiérarchies ethniques profondément ancrées dans la société canadienne. En mettant l'accent sur la diversité culturelle des immigrants, cette politique est accusée de détourner l'attention des véritables obstacles à leur intégration socio-économique. Elle privilégierait une vision superficielle de la diversité, laissant intactes les barrières structurelles qui freinent une véritable intégration.

Cela soulève une question fondamentale sur l'efficacité du multiculturalisme en tant que politique d'intégration réelle. Si certaines critiques le perçoivent comme une stratégie électoraliste, il est également pertinent de se demander dans quelle mesure il peut réellement adresser les inégalités structurelles qui existent au sein de la société canadienne. Le multiculturalisme, en finançant la préservation des traditions culturelles sans adresser les obstacles structurels à l'intégration, peut renforcer les hiérarchies sociales sous-jacentes. Au lieu de remédier aux inégalités réelles et de favoriser une intégration équitable, il peut simplement promouvoir une vision de la diversité qui ignore les véritables barrières à la mobilité sociale des immigrants, comme le souligne la critique de Porter (1965) avec son concept de « mosaïque verticale ». Ainsi, la politique multiculturelle pourrait être perçue comme une façade qui cache des inégalités systémiques, plutôt que comme une solution efficace aux défis rencontrés par les immigrants dans leur quête d'intégration.

3.5.5. La mosaïque verticale du Canada perdure-t-elle ?

John Porter, sociologue canadien influent, est surtout connu pour son ouvrage clé *La Mosaïque Verticale*, publié en 1965. Ce livre, devenu un classique de la sociologie canadienne, a profondément transformé la compréhension de la structure de classe au Canada. Il propose une analyse détaillée de la hiérarchie sociale et des dynamiques de pouvoir au sein de la société canadienne, critiquant les idées d'égalité et de diversité. Son travail continue d'influencer les débats contemporains sur le multiculturalisme, offrant des perspectives critiques sur les inégalités persistantes dans le pays.

Dans son ouvrage, Porter oppose le modèle canadien de multiculturalisme à celui du "creuset" américain, où les cultures sont supposées fusionner pour créer une seule identité nationale. Au contraire, il décrit la société canadienne comme une "mosaïque" dans laquelle les groupes ethniques conservent leurs caractéristiques distinctives. Bien que cette approche semble favoriser la diversité, Porter soutient qu'elle risque en réalité de renforcer la stratification et la ségrégation sociales. Le multiculturalisme, en mettant l'accent sur la préservation des identités culturelles, pourrait au contraire limiter la mobilité sociale des groupes minoritaires, en les maintenant dans des enclaves ethniques distinctes, entravant ainsi leur intégration dans la société dominante.

Porter suggère que, loin de favoriser une fusion des différentes cultures dans une société homogène, le modèle de la mosaïque pourrait au contraire servir à consolider les divisions ethniques et sociales. En séparant les groupes ethniques et en célébrant leurs différences plutôt qu'en les intégrant, le multiculturalisme peut maintenir les groupes minoritaires à la marge de la mobilité sociale et économique. Cette approche contribue ainsi à l'exclusion des groupes minoritaires des opportunités économiques et sociales, renforçant les barrières qui limitent leur ascension dans la hiérarchie sociale.

Porter souligne également que, au Canada, les affiliations ethniques sont souvent liées aux divisions de classe sociale. La corrélation entre l'appartenance ethnique et le statut socio-économique fait obstacle à l'égalité des chances, en maintenant des lignes de fracture entre les différentes classes sociales. En ce sens, au lieu de promouvoir une véritable égalité des chances, la mosaïque verticale renforce les inégalités existantes, en solidifiant les distinctions entre les groupes ethniques et les niveaux de classe sociale. Bien que ce modèle ait permis de préserver les identités culturelles distinctes, il joue également un rôle dans le maintien des hiérarchies sociales internes aux groupes ethniques, ce qui limite la mobilité sociale des groupes minoritaires.

Les relations historiques entre les communautés françaises et britanniques ont joué un rôle majeur dans la formation de l'idéologie du pluralisme ethnique, comme le décrit Porter. Dès le début de la colonisation, les Britanniques ont exercé une domination politique et économique, plaçant les anglophones, principalement d'origine britannique, aux positions de pouvoir. En revanche, les francophones, notamment ceux vivant hors du Québec, étaient souvent relégués à

des rôles subalternes, avec un accès limité aux ressources et aux opportunités économiques. Cette division historique a contribué à une stratification sociale basée sur l'ethnicité, marginalisant non seulement les francophones, mais aussi d'autres groupes minoritaires dans la société canadienne.

Porter utilise le concept de "mosaïque verticale" pour illustrer comment cette hiérarchie historique a façonné une société où les groupes ethniques sont placés à des niveaux inégaux sur l'échelle socio-économique. Contrairement à l'image idéalisée d'une mosaïque où chaque groupe occupe une place égale, la mosaïque verticale décrit une réalité où la diversité culturelle est reconnue, mais où les groupes sont hiérarchisés en fonction de leur histoire de pouvoir et de privilège. Ce modèle, loin de promouvoir l'égalité des chances, a consolidé des distinctions rigides entre les classes sociales, perpétuant ainsi les inégalités héritées du passé colonial.

Pour Porter, la société canadienne, bien que marquée par la reconnaissance de la diversité culturelle, continue de maintenir des hiérarchies sociales et ethniques profondément ancrées. Il plaide donc pour une réévaluation critique des politiques multiculturelles. Malgré les apparences d'inclusivité, ces politiques peuvent en réalité maintenir et reproduire les structures de pouvoir et les inégalités sociales existantes. Pour parvenir à une véritable égalité des chances et à une intégration sociale effective, Porter insiste sur la nécessité de repenser l'impact des politiques multiculturelles sur la société canadienne et de chercher des solutions qui remettent en question les hiérarchies sociales actuelles.

L'analyse de John Porter sur *la mosaïque verticale* éclaire les défis rencontrés par les immigrants iraniens au Canada. Porter décrit une société où, malgré sa diversité, les groupes ethniques occupent des positions inégales dans la hiérarchie socio-économique. Les témoignages montrent que les Iraniens se heurtent à des obstacles économiques, comme la non-reconnaissance de leurs qualifications et des discriminations sur le marché du travail, ce qui limite leur accès à des emplois qualifiés. Socialement, leur tendance à se concentrer dans des quartiers spécifiques restreint leur accès à des réseaux diversifiés, freinant ainsi leur intégration. Ces dynamiques perpétuent des hiérarchies sociales et des inégalités structurelles, limitant leur représentation politique et leur accès à des postes de pouvoir, en accord avec le concept de "mosaïque verticale" de Porter.

3.6. Conclusion

Le multiculturalisme canadien a longtemps été perçu comme un modèle d'intégration et de diversité, incarnant l'engagement du pays envers une société inclusive et pluraliste. Depuis son adoption en 1971, il a permis au Canada de se distinguer en accueillant une variété de cultures et de traditions, et en offrant une reconnaissance officielle des différentes cultures, des droits égaux pour les minorités, ainsi qu'une intégration réussie de nombreux groupes ethniques dans le tissu social canadien. Ce modèle a enrichi le patrimoine culturel national et a servi de modèle pour d'autres pays cherchant à gérer la diversité ethnique et culturelle. Toutefois, malgré ses succès, le multiculturalisme canadien fait face à des critiques qui soulignent ses limites et ses défis persistants.

Jeune (2023) souligne que le modèle, bien qu'ayant favorisé l'intégration des immigrants, a initialement négligé les communautés autochtones. Malgré une visibilité accrue, leur intégration reste insuffisante dans le cadre du multiculturalisme, un problème qui met en lumière l'inadéquation du modèle face à la reconnaissance et l'inclusion des peuples autochtones. En outre, les critiques de chercheurs comme Rocher (2005) et Houle (1999) pointent les faiblesses du modèle en indiquant que le multiculturalisme a parfois conduit à une assimilation déguisée sous un cadre culturel anglophone dominant, plutôt qu'à une véritable intégration des diverses cultures. Une telle approche a potentiellement favorisé la ghettoïsation des communautés ethniques, les empêchant de s'intégrer pleinement dans la société.

Bertheleu (2001) critique également le multiculturalisme pour son effet paradoxal, à savoir qu'il peut figer les cultures, ce qui risque de maintenir les groupes ethniques dans des représentations culturelles statiques, empêchant ainsi leur fusion avec la société dominante. Cette préservation des cultures d'origine, au lieu de favoriser une véritable intégration, peut ralentir le processus d'unité nationale et renforcer les divisions sociales.

Winter, s'appuyant sur les critiques de Neil Bissoondath, soulève un autre point crucial en dénonçant l'intrusion du multiculturalisme dans la sphère privée des individus. Selon Bissoondath, l'utilisation de fonds publics pour soutenir des pratiques culturelles spécifiques restreint la liberté des individus à adapter leurs traditions en fonction de leurs besoins contemporains. Cette intervention étatique pourrait, loin de faciliter l'intégration, renforcer un

conservatisme culturel imposé par l'État, camouflant ainsi les hiérarchies ethniques profondes et ne répondant pas aux véritables défis d'intégration socio-économique.

Enfin, John Porter (1965) critique le modèle du multiculturalisme canadien en mettant en lumière la "mosaïque verticale", qui illustre comment les groupes ethniques, bien que reconnus pour leur diversité, occupent des positions inégales dans la hiérarchie socio-économique. Porter soutient que cette approche peut renforcer les divisions ethniques et sociales au lieu de les atténuer. En célébrant les identités culturelles distinctes sans favoriser leur véritable intégration, le multiculturalisme risque de maintenir des frontières rigides entre les groupes et de perpétuer des inégalités socio-économiques.

En conclusion, bien que le multiculturalisme canadien soit largement accepté et célébré pour ses réussites en matière de diversité et d'inclusion, il existe un paradoxe important. D'un côté, il est perçu comme un gage de richesse culturelle et de cohésion sociale ; de l'autre, il est critiqué pour son rôle potentiel dans le renforcement des divisions ethniques et des inégalités. Les critiques de Bertheleu, Winter et d'autres chercheurs mettent en garde contre le fait que, loin de résoudre les inégalités structurelles, le multiculturalisme peut parfois les masquer. Ce contraste met en lumière les défis auxquels ce modèle est confronté et souligne l'importance d'une réflexion continue sur son rôle et son évolution dans la société canadienne. Il devient essentiel de réévaluer son impact réel, notamment en ce qui concerne l'intégration des immigrants et leur véritable insertion dans la société.

Chapitre 4 : France : enjeux de l'immigration

4.1. Introduction

Dans ce chapitre, l'accent sera mis sur le modèle d'intégration des immigrants en France, qui repose sur des principes républicains, ainsi que sur les critiques associées à ce modèle. Bien qu'une comparaison détaillée et historique de la formation des deux sociétés ne soit pas l'objectif, il est crucial de noter que la France et le Canada reposent sur des bases très différentes. À cet égard, les concepts développés par Ernest Renan, qui a analysé en profondeur les fondements de la formation d'une nation, serviront de référence pour éclairer cette discussion.

Dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1882), Ernest Renan propose une définition novatrice de la nation, qui se distingue des conceptions traditionnelles basées sur des critères matériels tels que la langue, la race ou la religion. Selon Renan, l'essence de la nation repose sur la volonté collective des individus plutôt que sur des caractéristiques fixes ou héréditaires. Il rejette l'idée que des éléments matériels comme la race ou la langue puissent définir de manière durable une nation. Pour lui, une nation se construit sur un « plébiscite de tous les jours », un choix volontaire et renouvelé des citoyens de vivre ensemble. Ainsi, l'appartenance à une nation n'est pas un simple héritage culturel ou biologique, mais une décision partagée et affirmée chaque jour par ses membres.

L'histoire partagée joue un rôle central dans cette conception. Renan souligne que les nations se forment autour de souvenirs communs, de sacrifices, d'épreuves et de moments glorieux qui forgent un sentiment d'unité. Il prend l'exemple de la Révolution française, un événement marquant qui a contribué à créer une expérience collective fondée sur des valeurs comme la liberté et l'égalité, au-delà des clivages politiques et sociaux. Renan critique également les théories nationalistes de son époque qui se basent sur des critères matériels, affirmant que la race, la langue ou la religion ne suffisent pas à créer une unité nationale durable. Il illustre cette idée par des exemples comme la Suisse, avec ses multiples langues, et l'Empire britannique, qui réunit une grande diversité religieuse et linguistique, démontrant que ces critères matériels ne sont pas essentiels à la cohésion nationale.

Renan oppose sa vision d'une nation comme projet collectif à celle d'un agrégat forcé d'individus, mettant l'accent sur le désir actuel de vivre ensemble plutôt que sur des structures imposées par la force ou la tradition, comme dans les empires. Pour lui, les nations modernes, comme la France, se sont formées par un projet d'unité collective, où les différences sociales, ethniques ou religieuses sont transcendées au profit d'un engagement commun. Il précise également que la nation n'est pas un phénomène éternel, mais historique et en constante évolution. Elle peut disparaître si la volonté collective des membres cesse d'exister, soulignant ainsi la fragilité et la dépendance de la nation à ce désir constant d'appartenance.

Ainsi, la vision de Renan offre un cadre pertinent pour analyser les défis contemporains du modèle républicain français d'intégration. En effet, la France, en tant que nation fondée sur un principe républicain de vivre ensemble et d'unité, est confrontée à la difficulté de concilier ses idéaux d'égalité et d'universalité avec les réalités sociales et culturelles de ses communautés immigrées. Comparée au modèle canadien, qui reconnaît explicitement la diversité culturelle et l'importance des identités ethniques et culturelles dans la construction de la nation, la France continue d'insister sur l'intégration dans une nation indivisible, parfois au détriment de l'expression pleine de la diversité au sein de ses frontières.

Renan met également en garde contre les dangers d'un nationalisme basé sur la race ou l'ethnicité, en critiquant les théories qui prônent la « pureté raciale » pour justifier des revendications territoriales, comme celles concernant l'Alsace-Lorraine. Il estime que ce type de nationalisme engendre des divisions et des conflits inutiles, et insiste sur le droit des individus à choisir librement leur appartenance nationale, affirmant ainsi l'importance de la liberté individuelle dans la construction de la nation. C'est dans ce contexte que l'analyse du modèle républicain d'intégration en France prend tout son sens : un modèle qui, bien qu'axé sur l'unité et l'intégration, doit relever le défi de ne pas imposer des conceptions uniformisantes au sein d'une société toujours plus marquée par la diversité.

4.2. Modèle républicain : entre unité nationale et lutte contre la discrimination raciale

En France, le modèle républicain d'intégration des immigrés repose sur des principes profondément ancrés dans la tradition républicaine, qui valorise l'universalité et l'unité nationale. Contrairement à d'autres approches qui pourraient mettre l'accent sur la reconnaissance des identités culturelles spécifiques, le modèle français privilégie une assimilation au sein d'une identité collective uniforme. Cette conception universaliste de la citoyenneté exige que les individus, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle, adhèrent aux valeurs républicaines communes, telles que l'égalité, la liberté, la fraternité, et la laïcité.

Dans ce contexte, le terme "intégration" est préféré à "insertion sociale" car il reflète l'approche universaliste et normative du modèle républicain. L'intégration, dans ce contexte, est perçue non seulement comme une adaptation sociale, mais aussi comme un processus par lequel les immigrés adoptent les principes républicains et les valeurs fondamentales de la nation. Cette

vision de l'intégration est profondément liée à la laïcité, un principe clé de la République française qui impose la séparation stricte entre les institutions religieuses et l'État. L'accent est donc mis sur l'adoption des valeurs républicaines et sur la participation active au cadre civique et social qui définit l'identité nationale.

Depuis des décennies, ce modèle a influencé les politiques d'assimilation en France, marquées par un effort constant pour intégrer les immigrés dans un cadre national unifié. L'intégration est ainsi conçue comme un processus d'unification au sein de l'identité nationale, plutôt que comme une coexistence de diverses identités culturelles. Ce modèle vise à garantir que tous les citoyens, indépendamment de leur origine, se conforment aux valeurs universelles établies par la République. Cela contraste avec des approches plus pluralistes ou multiculturalistes, où la diversité culturelle est explicitement reconnue et valorisée dans le cadre des politiques publiques.

Cependant, cette vision républicaine de l'intégration n'est pas exempte de critiques. Selon Streiff-Fénart (2012), bien qu'il ait intégré des politiques anti-discrimination au fil des ans, le modèle républicain français continue de présenter un dilemme majeur entre l'idéal d'assimilation universelle et la réalité persistante des discriminations raciales et ethniques. Ce modèle repose sur une conception universaliste de la citoyenneté, où l'État établit une relation directe avec l'individu, fondée sur des valeurs communes telles que l'égalité et la laïcité. Cependant, cette approche a souvent eu pour conséquence de limiter l'expression des identités ethniques et raciales distinctes, en imposant un cadre uniforme qui ne reconnaît pas toujours les spécificités culturelles des individus.

Streiff-Fénart met en évidence un écart significatif entre les principes républicains proclamés et leur application concrète, révélant une diversité d'approches et des incohérences dans la gestion des questions d'identité au fil du temps et selon les groupes concernés. Depuis les années 1980, le discours politique sur l'assimilation a fréquemment été utilisé de manière excluante, surtout en réponse à l'immigration en provenance de pays non européens. L'ascension du Front National a exacerbé cette perception de l'immigration comme un problème social, entraînant des réformes visant à durcir les conditions d'acquisition de la nationalité, dans une tentative de préserver une conception plus pure de l'identité française.

À partir de la fin des années 1990, la prise de conscience croissante des exclusions sociales vécues par certaines populations a mené à l'émergence de mouvements antiracistes. Ces mouvements ont cherché à combattre les inégalités sans adopter des politiques multiculturelles, jugées incompatibles avec les principes républicains. Néanmoins, cette lutte contre les discriminations est marquée par des contradictions, notamment en raison de l'absence de classification explicite des groupes ethniques et raciaux dans les politiques publiques.

Dans son article *"Catégoriser Nous et Eux"*, Streiff-Fénart critique le modèle républicain français pour son incapacité à s'adapter à une société devenue de plus en plus diversifiée. L'autrice met en lumière les contradictions entre l'idéal républicain d'égalité, basé sur l'universalisme, et la réalité des hiérarchies sociales implicites, qui se forment en fonction des appartenances ethniques et raciales. Ce modèle républicain repose sur la croyance que la citoyenneté devrait transcender les particularismes culturels et ethniques, et que tous les citoyens devraient être égaux devant la loi, sans distinction d'origine ou de race.

Cependant, Streiff-Fénart souligne que cette conception universaliste, en théorie, ignore les réalités vécues des discriminations et des inégalités systémiques. En évitant la reconnaissance officielle des identités ethniques ou raciales, le modèle républicain crée un espace où ces discriminations passent souvent inaperçues ou ne sont pas pleinement adressées. Par exemple, en France, la collecte de données ethniques est souvent perçue comme contraire aux principes républicains, car elle pourrait institutionnaliser des différences ethniques et aller à l'encontre de l'égalité devant la loi.

Le débat autour des statistiques ethniques est au cœur des tensions décrites par Streiff-Fénart. D'une part, les défenseurs du modèle républicain s'opposent fermement à l'idée de reconnaître officiellement les différences ethniques, arguant que cela minerait l'idéal d'unité nationale. D'autre part, les critiques, dont Streiff-Fénart fait partie, soutiennent que sans de telles statistiques, il est impossible de mesurer l'ampleur des inégalités raciales et ethniques, et donc de les corriger efficacement.

L'introduction de statistiques ethniques, selon Streiff-Fénart, mettrait en lumière les hiérarchies sociales implicites fondées sur des catégories telles que "Français", "Étrangers" et "Naturalisés". Ces catégories, bien que non officiellement reconnues, influencent profondément la façon dont

les individus sont traités dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et du logement. En niant l'existence de ces divisions, le modèle républicain évite de confronter les questions de discrimination systémique, tout en renforçant indirectement les clivages sociaux.

L'article montre que cette incapacité à reconnaître la diversité ethnique et raciale se traduit par une tension persistante entre les principes proclamés d'égalité républicaine et la réalité quotidienne des inégalités. Selon Streiff-Fénart, cela pose un défi majeur pour la France contemporaine, qui doit trouver un équilibre entre la défense de ses valeurs républicaines et la nécessité d'aborder les problèmes sociaux liés à l'identité, à la race et à l'ethnicité dans une société de plus en plus pluraliste.

Je suis particulièrement intéressée par le travail de Streiff-Fénart car son analyse critique du modèle républicain français me permet de mieux comprendre les obstacles auxquels les immigrants iraniens font face lors de leur insertion en France. En étudiant ce modèle, je peux identifier les tensions entre les principes universalistes de la République et les réalités des discriminations raciales et ethniques, qui sont souvent ignorées ou sous-estimées par les politiques publiques.

En m'appuyant sur les travaux de Streiff-Fénart, je peux approfondir la manière dont les obstacles structurels, tels que la discrimination à l'embauche, l'accès au logement ou la reconnaissance des diplômes étrangers, affectent concrètement la vie des immigrants iraniens en France. Par exemple, bien que la France se présente comme un pays d'égalité, l'expérience des immigrants iraniens, souvent hautement qualifiés, révèle que des préjugés liés à leur origine culturelle ou religieuse freinent leur insertion dans le marché du travail ou l'accès à des opportunités sociales.

4.3. Y a-t-il vraiment un vide en sociologie des relations ethniques en France ?

Dans son article intitulé « *Interdiction des ethnicités dans la pensée sociologique française : La difficile circulation des connaissances et des idées* », Danielle Juteau (2006) analyse les raisons pour lesquelles le développement des études sur les relations ethniques a été entravé en France. Contrairement à d'autres pays où ces études ont progressé, la France a montré une résistance persistante à intégrer ces thématiques dans son champ académique et scientifique. Juteau attribue cette stagnation à des structures symboliques et matérielles spécifiques, en particulier l'idéologie

républicaine, qui privilégie l'unité et l'uniformité nationale au détriment de la reconnaissance des différences ethniques et culturelles. Selon elle, l'héritage colonial français a exacerbé les tensions raciales et ethniques, mais le discours dominant a continué à prôner une logique d'assimilation qui invisibilise les identités multiples et empêche l'émergence d'une réflexion sociologique sur les relations ethniques.

Juteau souligne que cette absence d'un cadre théorique et analytique sur les relations ethniques en France limite la compréhension des dynamiques sociales et politiques contemporaines. Elle estime que pour dépasser cette stagnation, il est nécessaire de reconnaître et de théoriser la diversité ethnique en intégrant une analyse des processus de racialisation et des inégalités structurelles. À travers son analyse, elle met en lumière les résistances institutionnelles qui empêchent le développement d'une sociologie des relations ethniques et plaide pour une refonte des cadres d'analyse afin d'inclure ces questions de manière plus systématique.

Elle illustre cette marginalisation en revenant sur la manière dont la pensée sociologique française a historiquement négligé les dynamiques ethniques et migratoires. Elle critique notamment les travaux d'André Siegfried et de Maurice Halbwachs, qui ont étudié l'assimilation aux États-Unis mais ont évité d'appliquer ces concepts au cas français. Siegfried considérait que la question de l'assimilation ne se posait pas en France dans les mêmes termes qu'aux États-Unis, en raison du modèle républicain qui impose une intégration à travers l'uniformisation culturelle. Il soutient des quotas migratoires basés sur la capacité d'assimilation des nouveaux arrivants, ce qui, selon Juteau, reflète une vision essentialiste qui ignore la complexité des dynamiques ethniques. Halbwachs, pour sa part, a comparé la diversité urbaine américaine avec celle de villes françaises comme Marseille et Grenoble sans prendre en compte les spécificités des contextes ethniques en France. Ces lacunes méthodologiques ont, selon Juteau, contribué à marginaliser l'étude des relations ethniques dans la sociologie française.

Elle attribue cette négligence à des biais idéologiques profondément ancrés dans la sociologie française, qui privilégie l'analyse des classes sociales et l'unité nationale au détriment de la diversité ethnique. L'État jacobin centralisateur a, selon elle, renforcé cette tendance en imposant une identité française homogène qui a conduit à l'exclusion des minorités ethniques et à la sous-estimation des enjeux liés à l'intégration culturelle et aux tensions raciales.

Juteau inscrit cette exclusion dans un cadre plus large, soulignant comment l'universalisme républicain français a servi à masquer les inégalités sociales tout en refusant de reconnaître les relations de pouvoir asymétriques qui structurent les interactions entre groupes ethniques et racialisés. Cette opposition persistante à l'intégration des relations ethniques dans la sociologie française s'explique, selon elle, par la crainte que leur reconnaissance ne fragilise l'idéal républicain d'unité nationale. En conséquence, la réticence institutionnelle et académique à traiter ces questions a eu un impact direct sur la compréhension des dynamiques ethniques dans la France contemporaine, notamment dans les débats sur l'identité nationale, le multiculturalisme et les tensions sociales dans les banlieues.

Cependant, cette absence institutionnelle et intellectuelle n'a pas totalement freiné le développement des études sur les migrations et les dynamiques ethniques en France. Véronique de Rudder, cofondatrice de l'URMIS (Unité de Recherche Migrations et Société), a joué un rôle clé dans l'organisation de ce champ d'étude. Dans son article *"Désignation et origine : production sociale et production savante de l'ethnique"* (1997), elle explore la manière dont les catégories ethniques sont produites et reproduites dans les discours scientifiques et sociaux. Elle met en évidence l'usage croissant de la notion d'origine dans les discours publics, médiatiques et universitaires, un phénomène qui contribue à la naturalisation des identités ethniques.

De Rudder soutient que l'assignation identitaire repose sur un double processus : d'un côté, les individus issus de l'immigration sont perçus comme différents en raison de leur ascendance migratoire, et de l'autre, cette distinction est utilisée pour renforcer la séparation entre les « vrais Français » et ceux qui sont perçus comme des Français incomplets ou conditionnels. Cette analyse rejoint les travaux de Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart, deux figures majeures des études sur l'ethnicité en France, qui ont contribué à structurer ces débats, notamment à travers leur participation à l'URMIS.

Dans leur ouvrage *Théories de l'ethnicité* (1995), Poutignat et Streiff-Fénart mettent en lumière l'héritage du modèle républicain français, qui a historiquement rejeté l'intégration de la notion d'ethnicité dans ses analyses sociologiques. Ils expliquent que cette réticence trouve ses racines dans la vision républicaine de l'État, qui considère l'individu comme un citoyen égal devant la loi, tout en ignorant les appartenances communautaires. Selon eux, cette approche universaliste

s'oppose à la reconnaissance de l'ethnicité comme une dimension importante des dynamiques sociales et des rapports de pouvoir.

Dans cet ouvrage, les auteurs retracent l'évolution des théories de l'ethnicité et montrent comment ce concept a été marginalisé en France, contrairement aux sciences sociales anglo-saxonnes où il a été pleinement intégré. Ils identifient plusieurs courants théoriques qui ont structuré les études de l'ethnicité. D'une part, les théories primordialistes et culturalistes, illustrées par Edward Shils et Clifford Geertz, considèrent l'ethnicité comme un attachement immuable à des valeurs culturelles partagées. D'autre part, les théories instrumentales et mobilisatrices, comme celles de Glazer et Moynihan, envisagent l'ethnicité comme une ressource stratégique utilisée par les groupes pour obtenir des avantages politiques ou économiques. Enfin, les théories constructivistes et interactionnistes, influencées par Fredrik Barth, insistent sur le caractère dynamique et relationnel de l'ethnicité, soulignant qu'elle se construit et évolue à travers les interactions sociales et les rapports de pouvoir.

Poutignat et Streiff-Fénart montrent que les catégories ethniques émergent à travers un processus de production sociale, dans lequel des identités sont attribuées aux individus en fonction de critères externes. Ils expliquent que l'usage de la notion d'origine dans les discours publics et scientifiques a contribué à une ethnicisation des rapports sociaux en France. Cette ethnicisation est particulièrement évidente dans la construction de la « seconde génération », un groupe souvent désigné comme distinct, malgré le fait que ses membres soient nés ou socialisés en France. Ce groupe est marqué par une altérité supposée qui perpétue une lecture ethnicisée des rapports sociaux.

Selon Poutignat et Streiff-Fénart, cette assignation identitaire repose sur une double logique. D'une part, elle maintient la distinction entre les Français « de souche » et ceux issus de l'immigration ; d'autre part, elle renforce un cadre interprétatif où l'ethnicité est perçue comme un facteur structurant et essentiel de l'identité individuelle et collective. Cette dynamique est renforcée par les discours médiatiques et politiques qui tendent à figer les identités en fonction de critères culturels ou généalogiques, contribuant ainsi à la réification des appartenances ethniques.

Dans cette perspective, les recherches de **Swanie Potot** (2018) apportent un éclairage empirique sur ces processus d'assignation ethnique. Son ouvrage *Nous les Tsiganes ou les Roms, comme vous dites, vous* illustre comment les populations roms sont enfermées dans des catégories ethniques qui ne correspondent pas nécessairement à leurs propres modes d'identification. Basé sur une enquête ethnographique de trois ans auprès de migrants roms en France, son travail met en évidence les contradictions des politiques publiques qui, tout en prétendant lutter contre les discriminations, renforcent en réalité les frontières ethniques et la stigmatisation de ces populations. Potot démontre que l'ethnicité est souvent utilisée comme un instrument de catégorisation sociale qui sert à justifier des exclusions et des politiques de contrôle. En ce sens, son travail prolonge celui de Poutignat et Streiff-Fenart en mettant en lumière les effets concrets des politiques de racialisation sur des groupes spécifiques.

Un autre chercheur ayant exploré cette question est **Christian Rinaudo**, dont la thèse, réalisée en 1998, s'intéresse à la manière dont les catégories ethniques sont mobilisées dans l'espace public français. À travers une enquête menée dans un quartier de Nice, il analyse les discours et les pratiques qui participent à la construction d'une lecture ethnique des conflits sociaux. Son travail met en évidence un phénomène paradoxal : bien que la France refuse officiellement d'adopter une approche ethnicisée des problèmes sociaux, les catégories ethniques sont de plus en plus utilisées pour interpréter les tensions urbaines et les interactions entre groupes. Il montre que la médiatisation des « problèmes des banlieues » a contribué à renforcer une lecture racialisée des rapports sociaux, où certaines populations sont systématiquement perçues comme des « autres » en dehors du cadre républicain. Rinaudo souligne également que cette ethnicisation des conflits n'est pas seulement imposée par les institutions, mais qu'elle est aussi appropriée par les individus eux-mêmes. Dans les interactions quotidiennes, les catégories ethniques servent parfois de ressources pour négocier des positions sociales ou pour justifier certaines stratégies d'inclusion ou d'exclusion. Il en résulte un processus complexe où l'ethnicité devient à la fois un facteur de marginalisation et un moyen d'action pour les groupes concernés.

Ces différentes contributions montrent que, loin d'être un champ inexistant, la sociologie des relations ethniques en France s'est développée progressivement, malgré des résistances institutionnelles et idéologiques. Les travaux de Véronique de Rudder, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, Swanie Potot et Christian Rinaudo ont permis d'ancrer une approche

plus critique et empirique des questions ethniques et migratoires. Plutôt que de parler d'un vide total, il faut reconnaître que ce champ a émergé dans un contexte marqué par des tensions entre les principes universalistes de l'État français et la reconnaissance des inégalités structurelles. Si le modèle républicain continue d'exercer une influence importante sur les cadres d'analyse, les recherches menées au sein de l'URMIS et par d'autres chercheurs montrent que les dynamiques ethniques et les discriminations ne peuvent être ignorées. Cette prise de conscience progressive témoigne d'une évolution des sciences sociales françaises, qui tendent désormais à intégrer davantage les réalités de la diversité et des rapports de pouvoir liés à l'ethnicité

4.4. L'échec du modèle républicain

Le modèle républicain français, fondé sur les principes d'égalité et d'unité nationale, a longtemps été perçu comme une solution universelle aux défis posés par la diversité culturelle et ethnique. Cependant, cette conception idéalisée montre rapidement ses limites lorsqu'elle est confrontée aux réalités contemporaines. Dans une société où les particularismes culturels et les diversités sociales sont de plus en plus visibles, l'application du modèle républicain se révèle souvent inadaptée. Bien que le modèle cherche à intégrer tous les citoyens sur un pied d'égalité, il peut négliger les spécificités culturelles et les dynamiques sociales complexes qui façonnent la vie quotidienne de nombreux groupes en France. Ce décalage devient encore plus apparent dans un contexte où persiste la question des inégalités sociales, exacerbant les difficultés d'adaptation d'une telle approche à une société en constante évolution.

Dominique Schnapper, dans son analyse des crises sociales françaises, met en lumière l'écart entre l'assimilation culturelle prônée par le modèle républicain, et l'intégration réelle des populations migrantes. Elle constate que même lorsque des jeunes issus de l'immigration maghrébine ou subsaharienne s'approprient certains aspects de la culture française, ils sont toujours confrontés à des obstacles structurels, principalement des inégalités socio-économiques persistantes. Selon Schnapper, le modèle républicain, qui privilégie une assimilation culturelle théorique, peine à répondre aux enjeux pratiques liés à l'accès à l'emploi, à l'éducation, et à la justice sociale. Elle critique également la manière dont la société française traite ces problèmes, en offrant souvent des réponses insuffisantes face aux défis rencontrés par ces populations. En outre, l'émergence de mouvements contestataires de l'égalité républicaine met en évidence un

fossé grandissant entre les idéaux républicains de liberté, d'égalité et de fraternité et la réalité vécue par ces minorités, illustrant ainsi les limites du modèle républicain dans la gestion de la diversité contemporaine.

Danièle Lochak critique l'application du modèle républicain en France, soulignant que, bien qu'il soit théoriquement conçu pour promouvoir l'égalité et l'inclusion, il est souvent utilisé de manière rhétorique pour exclure les populations immigrées. Elle argumente que, loin de favoriser l'intégration, ce modèle justifie fréquemment des politiques restrictives qui marginalisent davantage les immigrés. Lochak met en lumière le fait que des principes fondamentaux comme la laïcité et l'unité nationale sont parfois interprétés de manière restrictive, ce qui conduit à des mesures qui, au lieu de favoriser l'intégration, renforcent les exclusions. Elle cite, par exemple, les restrictions sur les signes religieux dans les écoles et les exigences d'intégration, qui peuvent servir à stigmatiser ceux qui ne se conforment pas aux normes imposées par la société. Pour Lochak, il existe un décalage manifeste entre les idéaux d'égalité et d'inclusion que le modèle républicain prétend défendre et la réalité vécue par les immigrés, qui se trouvent souvent isolés et marginalisés par des politiques censées promouvoir leur intégration.

Michel Wieviorka analyse en profondeur la transformation radicale de la société française depuis les années 1960, soulignant la désintégration progressive du modèle d'intégration républicain traditionnel. Selon lui, cette évolution découle de changements sociaux, économiques et culturels majeurs qui ont redéfini les dynamiques sociales en France. Wieviorka critique la tendance à attribuer les dysfonctionnements institutionnels uniquement à l'immigration, soulignant que cette vision réductrice occulte les véritables problèmes structurels. Il plaide pour une révision du cadre institutionnel et culturel afin de mieux répondre aux défis posés par une société de plus en plus diverse, où les approches d'intégration traditionnelles ne suffisent plus à garantir l'égalité et l'inclusion des nouvelles populations.

Jocelyne Streiff-Fénart explore les contradictions inhérentes au modèle d'assimilation français, mettant en lumière l'écart entre les idéaux universalistes de la nation française et les pratiques discriminatoires persistantes. Elle identifie une crise profonde du modèle républicain, accentuée par une ethnicisation croissante de la société. En analysant les politiques d'intégration et le débat sur les statistiques ethniques, Streiff-Fénart révèle les tensions entre la reconnaissance des

diversités culturelles et la volonté de maintenir une identité nationale homogène. Elle souligne les défis majeurs auxquels la France est confrontée pour réconcilier ses principes d'égalité avec les réalités d'une société de plus en plus plurielle, marquée par des inégalités structurelles.

Enfin, l'analyse de Silver distingue trois paradigmes expliquant l'exclusion sociale : le **paradigme de la solidarité**, issu de la tradition républicaine, qui voit l'exclusion comme une rupture des liens sociaux et peut mener à une assimilation forcée, marginalisant ceux qui refusent d'abandonner leurs spécificités culturelles ; le **paradigme de la spécialisation**, ancré dans la tradition libérale, qui considère l'exclusion comme une conséquence naturelle de la division du travail, mais néglige les barrières structurelles et les discriminations ; et le **paradigme du monopole de groupe**, inspiré des théories critiques, qui analyse l'exclusion comme un processus de domination où les élites maintiennent leurs privilèges, renforçant les hiérarchies sociales plutôt que d'encourager une véritable intégration. Ces approches offrent différentes perspectives sur les dynamiques d'exclusion et d'intégration dans les sociétés modernes.

Dans la suite de cette analyse, j'approfondirai les critiques formulées par Schnapper, Lochak, Wieviorka, Streiff-Fénart et Silver pour mieux comprendre les limites du modèle républicain et les dynamiques sous-jacentes qui influencent l'intégration des populations migrantes dans la société française contemporaine. En explorant ces perspectives critiques, je chercherai à éclairer les tensions entre les idéaux républicains et les réalités vécues par les immigrés, ainsi que les défis spécifiques que la France rencontre dans sa gestion de la diversité. Cette exploration permettra également d'acquérir une compréhension plus nuancée des expériences des immigrants iraniens résidant en France, en mettant en lumière les obstacles particuliers qu'ils rencontrent dans leur processus d'insertion sociale.

4.4.1. D.Schnapper : l'intégration en crise : les limites du modèle républicain ?

Dominique Schnapper (2006) analyse en profondeur les limites du modèle républicain français et les défis persistants de l'intégration des populations migrantes en France. Ce modèle, qui repose sur les principes d'égalité et d'assimilation, prône une société homogène où les différences ethniques et culturelles devraient s'estomper pour faire place à une identité nationale unifiée. Toutefois, Schnapper montre que cette approche rencontre ses limites dans la réalité sociale

contemporaine, particulièrement dans les banlieues françaises, où les tensions sociales et les discriminations demeurent prégnantes.

L'une des critiques majeures qu'elle formule concerne l'idée que l'assimilation culturelle, c'est-à-dire l'adoption des valeurs dominantes de la société hôte, entraîne nécessairement une intégration sociale complète. Schnapper conteste cette vision simpliste en soulignant que, même lorsque des jeunes issus de l'immigration, notamment maghrébine et subsaharienne, adoptent une partie de la culture française, ils continuent à rencontrer des obstacles structurels majeurs, comme les inégalités économiques et sociales. Cette situation met en évidence les limites du modèle républicain, qui se concentre sur l'assimilation culturelle tout en négligeant l'intégration réelle des migrants au niveau social et économique.

Schnapper compare la situation de ces jeunes avec celle des descendants de migrants espagnols, qui, bien qu'ayant également adopté la culture française, ont rencontré moins de difficultés en matière d'intégration structurelle. Cette comparaison met en lumière l'inadéquation du modèle républicain pour garantir une intégration équitable des différentes populations immigrées, malgré l'intégration culturelle.

Elle met également en évidence l'émergence de mouvements comme le Mouvement des Indigènes de la République, qui remettent en question l'égalité républicaine. Ces mouvements critiquent la persistance de la stigmatisation des minorités ethniques, montrant un décalage entre les idéaux républicains d'égalité et la réalité vécue par les populations marginalisées. Cela soulève des questions cruciales sur la capacité du modèle républicain à répondre aux défis liés à la diversité ethnique et sociale de la France contemporaine.

Un autre aspect essentiel de la critique de Schnapper réside dans la question du chômage. Elle souligne que, bien qu'en 2006, les taux de chômage aient diminué, le chômage des jeunes issus de l'immigration était extrêmement élevé, avec des taux dépassant 40 % parmi les jeunes d'origine immigrée. Cela a des conséquences non seulement économiques, mais aussi sociales et identitaires. La précarité qui en découle touche profondément les individus, qui se voient exclus du marché du travail et privés d'opportunités de développement personnel et social, ce qui renforce la marginalisation de ces populations.

Schnapper met aussi en lumière un cercle vicieux de marginalisation. L'incapacité de ces jeunes à s'intégrer économiquement et socialement génère des tensions supplémentaires et accentue les inégalités, exacerbant ainsi les fractures sociales. Ce phénomène est lié à un écart entre la théorie de l'égalité républicaine et les inégalités vécues sur le terrain par les populations issues de l'immigration.

Enfin, Schnapper aborde la question de la réception des sciences humaines dans le débat public. Elle constate que malgré les nombreux travaux menés par des chercheurs dans ce domaine, leurs contributions sont souvent marginalisées, car les phénomènes sociaux complexes qu'ils étudient nécessitent des interprétations nuancées, qui ne sont pas toujours accessibles ou acceptées dans un discours public simplifié. En outre, le langage académique, souvent perçu comme déconnecté de la réalité quotidienne, accentue le décalage entre les chercheurs et la société civile, rendant plus difficile l'adhésion aux solutions proposées par la recherche.

En résumé, les critiques de Schnapper illustrent les limites du modèle républicain français dans sa gestion des migrations et de la diversité. Les obstacles structurels, l'ethnisation des rapports sociaux et l'incapacité du modèle à résoudre les inégalités sociales et économiques montrent la complexité des défis d'intégration auxquels la France est confrontée.

4.4.2. D.Loachak : le modèle républicain : mythe intégrateur ou outil d'exclusion ?

Dans son article *Le modèle républicain, contre l'intégration des étrangers* (2019), Danièle Lochak critique de manière incisive l'application du modèle républicain en France, qu'elle considère comme un obstacle à l'intégration des immigrants. Selon elle, ce modèle, souvent idéalisé et utilisé à des fins rhétoriques, justifie des politiques restrictives et excluantes. Un exemple emblématique de cette dynamique est le débat autour du port du foulard islamique à l'école, qui est présenté comme une menace pour la laïcité, valeur essentielle du modèle républicain. Toutefois, Lochak avance que cette application rigide de la laïcité sert en réalité à masquer une méfiance envers les immigrants, notamment ceux d'origine arabo-musulmane. Le foulard, au-delà de son lien avec la laïcité, devient perçu comme un symbole de rejet de l'intégration, ce qui légitime des mesures telles que l'interdiction, renforçant ainsi l'exclusion de ces populations plutôt que leur inclusion.

L'analyse de Lochak sur le port du foulard résonne particulièrement avec un témoignage recueilli lors d'un entretien que j'ai mené à Nice avec une femme iranienne voilée. Cette jeune femme a décidé de retirer son foulard, influencée non seulement par la pression exercée par la société française, mais aussi par celle de sa propre communauté iranienne. Je reviendrai plus en détail sur cette expérience dans la section des résultats de ma thèse.

Le *contrat d'intégration républicaine*, instauré par les lois Sarkozy de 2003 et 2006, constitue un autre exemple des politiques controversées que Lochak critique. Ce contrat impose aux étrangers, comme condition à l'obtention d'un titre de séjour de longue durée, de s'engager à respecter les principes de la République française, tels que l'égalité des sexes et la laïcité. Lochak critique cette mesure en la qualifiant de condition floue et subjective, qui contribue à marginaliser davantage les immigrés. Selon elle, cette approche stigmatise les étrangers en les présentant implicitement comme opposés aux valeurs républicaines, nécessitant une sorte de "rééducation" pour être pleinement intégrés dans la société française. L'accent mis sur l'égalité des droits entre hommes et femmes vise en particulier les immigrés musulmans, laissant entendre que leurs valeurs seraient intrinsèquement en contradiction avec les principes de l'égalité et de la laïcité. Cette approche renforce donc les stéréotypes et les préjugés à leur égard.

Lochak conclut que le modèle républicain tel qu'il est appliqué aujourd'hui n'est pas véritablement intégrateur, mais fonctionne plutôt comme un outil d'exclusion. En idéalisant ce modèle et en l'utilisant pour justifier des politiques restrictives, le discours public contribue à la stigmatisation et à la marginalisation des immigrés, au lieu de les intégrer pleinement dans la société française. Le recours systématique à la rhétorique républicaine dans les débats sur l'immigration et l'intégration sert souvent à légitimer des mesures discriminatoires et à diviser les citoyens français en "bons" républicains et en "autres" qui doivent prouver leur conformité aux valeurs françaises pour être acceptés. Ce cadre idéologique rigide ignore la réalité pluriculturelle de la France contemporaine et empêche une véritable intégration inclusive.

4.4.3. M.Wieviorka : la crise de l'intégration à l'ère du transnationalisme

Depuis les années 1960, la société française a été marquée par des bouleversements sociaux, économiques et culturels, entraînant une remise en question profonde des modes d'intégration traditionnels. Initialement structurée autour de la relation entre le capital et le travail, la société

française a évolué vers une configuration post-industrielle, où ces anciennes structures ont perdu de leur importance, donnant lieu à de nouvelles formes de division sociale. Michel Wieviorka (1997) analyse ces mutations, soulignant l'émergence d'une dualisation sociale où certains groupes restent bien intégrés, tandis que d'autres sont exclus du marché du travail et des activités sociales. Cette évolution a fragilisé la cohésion nationale, car une part de la population reste marginalisée, incapable de participer pleinement à la société.

Wieviorka identifie également la désinstitutionnalisation de la société, phénomène où les institutions essentielles à l'intégration, telles que l'école et l'État-providence, peinent à accomplir leur mission. L'école, par exemple, doit faire face à une augmentation massive du nombre d'élèves, tandis que les pressions économiques rendent difficile le maintien des services sociaux. Cela affaiblit le modèle républicain d'intégration, fondé sur l'idée d'une citoyenneté égale et homogène, mais aussi d'une structure institutionnelle cohérente.

Simultanément, Wieviorka observe une fragmentation culturelle croissante en France. Des groupes historiquement marginalisés, tels que les minorités ethniques, les mouvements identitaires (LGBT, autonomistes), réclament la reconnaissance de leurs particularités, ce qui remet en cause le principe d'une citoyenneté universelle. Ces dynamiques soulèvent des questions sur la manière d'intégrer des identités aussi diverses dans une société unifiée.

Dans ses travaux de 2008, Wieviorka élargit son analyse à un contexte mondial, en soulignant que les défis liés à l'intégration ne sont pas seulement français, mais mondiaux. La mondialisation, le déclin de l'État-nation et l'essor de l'individualisme amplifient ces tensions. Wieviorka remet en question la notion d'intégration traditionnelle en sociologie, telle qu'elle est définie par Durkheim et le fonctionnalisme, et propose une révision du concept à travers le prisme de trois évolutions majeures :

1. **La montée des approches centrées sur l'individu** : Dans les sociétés modernes, l'individualisme se renforce, donnant une importance accrue à la subjectivité, à l'autonomie et à la capacité des individus à construire leur propre identité. Cette évolution se heurte à une vision républicaine de l'intégration qui s'appuie sur une uniformité sociale et culturelle.

2. **La crise des modèles d'intégration** : Les modèles traditionnels d'assimilation, qu'ils soient français ou britanniques, ne répondent plus efficacement aux défis contemporains. Les échecs de l'assimilation et les difficultés d'intégration des populations immigrées révèlent la nécessité de repenser les politiques d'intégration.
3. **L'essor des identités transnationales** : De plus en plus, les identités des individus sont façonnées au-delà des frontières nationales. Ce phénomène, favorisé par la mondialisation, remet en question les anciennes notions de nationalité et d'appartenance. Les individus créent des identités multiples et fluides, s'appuyant sur des liens transnationaux plutôt que sur des appartenances nationales strictes.

En outre, le débat sur la **sociologie de l'intégration** versus la **sociologie du sujet** occupe une place centrale dans l'analyse de Wieviorka. La première, dominée par des théoriciens comme Durkheim, met l'accent sur l'unité du groupe social et l'importance des institutions pour maintenir la cohésion nationale. Elle impose une vision holistique, où les individus sont appelés à se conformer aux normes collectives. En revanche, la sociologie du sujet, influencée par Weber et Simmel, valorise l'autonomie des individus, leur capacité à donner du sens à leurs expériences et à interagir de manière créative avec leur environnement social. Cette approche remet en question le modèle républicain d'intégration, qui cherche à faire converger les identités vers une norme uniforme.

Wieviorka propose le **transnationalisme** comme une alternative à l'intégration traditionnelle. Plutôt que d'imposer aux migrants une assimilation stricte, il reconnaît que ces derniers souhaitent souvent maintenir des liens avec plusieurs pays et cultiver des identités multiples. Cette approche met en avant l'idée que les migrants peuvent créer des communautés qui transcendent les frontières nationales et participe à la création d'une « société civile transnationale ». Ainsi, le transnationalisme redéfinit le processus d'intégration, le rendant plus fluide et complexe, en s'éloignant des modèles d'assimilation homogène.

Wieviorka critique également la manière dont la mondialisation fragilise les institutions nationales traditionnelles, rendant difficile l'intégration des migrants dans un cadre national homogène. Les États sont désormais confrontés à un défi majeur : gérer une diversité croissante d'identités transfrontalières tout en préservant la cohésion sociale et démocratique. La reconnaissance de la pluralité des identités et des parcours individuels devient essentielle dans une société globalisée.

Ces réflexions de Wieviorka, centrées sur la remise en question du modèle républicain traditionnel, offrent une perspective critique sur les politiques d'intégration, appelant à une approche plus nuancée qui reconnaît la mobilité, les identités multiples et les expériences subjectives des individus dans un monde globalisé.

4.4.4. H. Silver : trois paradigmes de l'exclusion sociale

Dans *Social Differentiation: Patterns and Processes* (2003), Danielle Juteau mobilise les travaux de Hilary Silver (1994) pour examiner les formes d'exclusion sociale et leur impact sur les politiques d'intégration. Silver identifie trois paradigmes théoriques pour expliquer l'exclusion sociale, chacun lié à des traditions intellectuelles distinctes. Le **paradigme de la solidarité**, issu de la tradition républicaine, perçoit l'exclusion comme une rupture des liens sociaux et repose sur l'universalité des droits et des devoirs, mais risque d'entraîner une assimilation forcée, marginalisant ceux qui conservent leurs spécificités culturelles. Le **paradigme de la spécialisation**, enraciné dans la tradition libérale anglo-saxonne, considère l'exclusion comme une conséquence de la division du travail, minimisant les inégalités structurelles et les discriminations. Enfin, le **paradigme du monopole de groupe**, fondé sur les théories de la stratification sociale, analyse l'exclusion comme un processus de domination où les élites maintiennent leur pouvoir en excluant activement les groupes marginalisés. Juteau applique ces perspectives pour comprendre les mécanismes complexes d'exclusion et souligne la nécessité d'adopter des stratégies inclusives tenant compte des dimensions culturelles, économiques et politiques. Ces théories trouvent une résonance particulière dans les expériences des immigrants iraniens en France, qui, malgré leurs efforts pour s'adapter à la société française, se heurtent à des obstacles persistants comme l'accent, les discriminations et la non-reconnaissance de leurs qualifications. Ces expériences montrent que la simple conformité aux normes dominantes ne

garantit pas une intégration équitable, soulignant ainsi les limites du modèle républicain d'intégration.

4.5. Conclusion

Le modèle républicain d'intégration en France repose sur des principes fondamentaux issus de la tradition républicaine, mettant l'accent sur l'universalité des droits et l'unité nationale. Ce modèle, qui prône une assimilation dans une identité collective uniforme, vise à garantir l'égalité des droits et une citoyenneté commune, sans distinction d'origine ethnique ou culturelle. Il cherche à créer une société où tous les citoyens, quelles que soient leurs origines, partagent des valeurs communes comme l'égalité, la liberté, la fraternité et la laïcité. L'objectif est de garantir à chacun les mêmes opportunités et une participation active à la vie nationale, tout en préservant une identité républicaine unifiée.

Cependant, les critiques de Schnapper, Lochak, Wieviorka, Streiff-Fénart et Silver soulignent les limites de ce modèle face aux réalités contemporaines. Danièle Lochak critique la rhétorique républicaine pour sa tendance à masquer une exclusion persistante des populations immigrées. Selon elle, le modèle, en insistant sur l'assimilation, notamment à travers le "contrat d'intégration républicaine", peut stigmatiser davantage les groupes perçus comme étrangers aux valeurs républicaines, renforçant ainsi les frontières culturelles au lieu de favoriser une véritable inclusion.

Dominique Schnapper pointe également les faiblesses du modèle républicain, en particulier la séparation entre assimilation culturelle et intégration sociale. Elle critique la focalisation sur l'assimilation culturelle uniforme, qui néglige souvent les inégalités socio-économiques qui entravent une intégration complète. Selon Schnapper, il est nécessaire de repenser le modèle républicain pour mieux répondre aux défis socio-économiques et permettre une intégration plus réussie des populations migrantes.

Michel Wieviorka, pour sa part, propose une approche transnationale pour répondre à la crise de l'intégration. Il soutient que les mutations sociales, l'individualisme croissant et la mondialisation rendent difficile l'application uniforme des principes républicains. Wieviorka propose le transnationalisme comme une réponse plus adaptée aux défis contemporains d'intégration,

soulignant la nécessité de reconnaître les identités multiples des individus dans un monde globalisé.

Jocelyne Streiff-Fénart analyse quant à elle les contradictions du modèle républicain, mettant en lumière l'écart entre les idéaux universalistes et la réalité vécue par les populations immigrées. Elle critique le fait que le modèle républicain ignore les spécificités culturelles et ethniques, ce qui empêche de traiter les discriminations systémiques et les inégalités sociales. Pour Streiff-Fénart, la reconnaissance des identités ethniques et culturelles est essentielle pour une intégration réussie et pour la lutte contre les exclusions sociales.

Enfin, Hilary Silver met en évidence les mécanismes d'exclusion sociale liés aux inégalités économiques et de pouvoir sous-jacentes au modèle républicain. Selon lui, le modèle d'assimilation, en négligeant ces dynamiques de pouvoir, échoue à créer une véritable cohésion sociale et contribue à renforcer des hiérarchies existantes plutôt qu'à les abroger.

En conclusion, ces critiques convergent pour démontrer que le modèle républicain, bien qu'il repose sur des principes d'égalité et d'unité, est insuffisant pour répondre aux défis d'intégration dans une société de plus en plus diversifiée et globalisée. Les approches critiques, notamment celles de Schnapper, Silver, Lochak, Wieviorka et Streiff-Fénart, suggèrent qu'une révision de ce modèle est nécessaire. Une approche plus flexible, inclusive et adaptée aux réalités contemporaines, prenant en compte les dimensions économiques, sociales et globales, semble indispensable pour relever les défis de l'intégration en France.

4.6. Synthèse comparative : multiculturalisme et républicanisme

Les chapitres 3 et 4 ont permis de mettre en lumière les paradoxes et les défis associés aux modèles d'intégration des immigrants au Canada et en France. Ces modèles sont marqués par des complexités géographiques, historiques et culturelles spécifiques à chaque pays, et ont montré leurs limites face aux défis contemporains de la diversité.

Complexité et paradoxes du multiculturalisme canadien : le multiculturalisme canadien a été un modèle reconnu pour son ouverture et sa valorisation de la diversité. Dès sa création, le Canada a construit son identité sur l'immigration, qui a joué un rôle central dans son développement économique et social. Cependant, ce processus n'a pas été sans conséquences,

notamment en ce qui concerne les peuples autochtones, qui ont été marginalisés par les vagues migratoires. Bien que le multiculturalisme soit devenu un pilier politique depuis 1971, il a souvent été critiqué pour son manque d'intégration des communautés autochtones et de certaines minorités culturelles. Des chercheurs comme Jeune (2023), Rocher (2005) et Bertheleu (2001) pointent les limites du modèle, notamment une assimilation déguisée et le risque de ghettoïsation des minorités, tout en exacerbant les hiérarchies sociales au lieu de les réduire, comme le souligne Porter (1965) avec son concept de "mosaïque verticale".

Complexité et paradoxes du modèle républicain français : le modèle républicain français, quant à lui, repose sur l'idée d'unité nationale et d'égalité des droits pour tous les citoyens, indépendamment de leur origine ethnique ou culturelle. Toutefois, ce modèle présente également des paradoxes. Des critiques formulées par des chercheurs comme Lochak (2023) et Schnapper (2006) soulignent que la république française, en privilégiant une assimilation uniforme, oublie souvent les inégalités socio-économiques, et crée des barrières à l'intégration pour les populations migrantes. L'idéologie républicaine, qui se fonde sur des valeurs communes telles que la laïcité et la fraternité, peut paradoxalement exclure ceux qui n'adhèrent pas pleinement à ces normes, particulièrement les communautés de cultures perçues comme étrangères. La question des identités plurielles, abordée par Wieviorka (1997), appelle à une révision du modèle républicain pour mieux répondre aux défis contemporains.

Limites géographiques et historiques : les dimensions géographiques et historiques des deux modèles influencent leur application et leur perception. Le multiculturalisme canadien est confronté à des défis liés à l'immensité du territoire et à la diversité régionale, tandis que son incapacité à intégrer pleinement les communautés autochtones reste un point critique. De son côté, le modèle républicain français, bien qu'idéalisé pour sa vision de l'égalité, peine à s'adapter à la diversité croissante de la société française. En ne reconnaissant pas pleinement les spécificités culturelles, ce modèle exacerbe parfois les inégalités et limite la participation des minorités à la vie publique.

Au-delà des théories : les deux modèles d'intégration, bien qu'ambitieux, présentent des limites pratiques. En effet, bien qu'ils visent tous deux à faciliter l'intégration des immigrants, aucun modèle n'est exempt de critiques. L'examen des expériences des immigrants iraniens dans

les deux pays permet d'éclairer ces dynamiques et d'identifier les forces et faiblesses spécifiques des politiques d'intégration. À travers des entretiens, il sera possible de mieux comprendre comment ces individus perçoivent leur expérience d'insertion sociale et les défis qu'ils rencontrent dans leur processus d'adaptation.

Dans l'analyse des entretiens menés avec des immigrants iraniens, j'adopterai une approche rigoureuse et objective pour explorer leurs expériences d'insertion au Canada et en France. L'objectif est de comprendre les perceptions, défis, et opportunités rencontrés dans chaque contexte. Ces récits individuels offriront un éclairage sur les forces et limites des modèles d'intégration canadien et français, en montrant quelles pratiques facilitent l'inclusion ou, au contraire, rendent l'adaptation plus difficile.

Les résultats de cette analyse seront présentés dans la Partie 4, où les impressions des immigrants iraniens enrichiront la compréhension des deux modèles. Il sera crucial d'identifier les tendances globales, notamment concernant les facteurs qui favorisent ou entravent l'intégration. Les expériences personnelles éclaireront des thèmes comme l'accès à l'emploi, l'interaction avec la société d'accueil, les sentiments d'inclusion ou d'exclusion, et la manière dont la reconnaissance des identités plurielles influe sur l'intégration.

Cette analyse empirique ouvrira une réflexion plus large sur les implications pratiques des modèles d'intégration. En examinant les trajectoires spécifiques des immigrants iraniens, nous pourrons évaluer l'efficacité des politiques d'intégration au Canada et en France, tout en approfondissant notre compréhension des enjeux auxquels ces communautés font face.

Chapitre 5 : Quelques éléments de cadrage statistiques

5.1. Introduction

Dans les sections précédentes, j'ai exploré les modèles d'intégration au Canada et en France, en mettant en lumière comment ces approches sont façonnées par l'histoire et l'évolution de chaque pays. Ces modèles distincts illustrent les différences fondamentales dans l'intégration des immigrants et le multiculturalisme. Dans ce chapitre, je vais approfondir cette analyse en me concentrant sur les aspects quantitatifs de l'intégration, afin de mieux comprendre l'impact des

politiques d'immigration sur les expériences des immigrants. Les données statistiques, en offrant une perspective objective sur les tendances démographiques, économiques et sociales, permettront d'évaluer les caractéristiques des populations immigrantes et l'efficacité des politiques d'intégration.

Je me baserai principalement sur deux indices : le MIPEX (Migrant Integration Policy Index) et le Multiculturalism Policy Index (MCP). Ces outils fournissent des scores quantitatifs qui permettent de comparer les politiques d'intégration et de multiculturalisme à l'échelle internationale. En complément, j'utiliserai les données de Statistics Canada, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), ainsi que celles du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) pour enrichir l'analyse.

- Statistics Canada : ²
 - 2021 Census of Population : Ce recensement offre des données détaillées sur les caractéristiques démographiques des immigrants au Canada, y compris leur répartition géographique, leur niveau d'éducation, leur statut d'emploi, et leur langue maternelle. Ces informations sont essentielles pour comprendre comment les immigrants s'intègrent dans la société canadienne et pour évaluer l'impact des politiques multiculturelles en place.
 - Census Profile, 2021 Census.³ Ce profil fournit une vue d'ensemble des principales caractéristiques des immigrants, permettant une analyse des tendances à long terme et des évolutions récentes dans la composition de la population immigrante au Canada.
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ⁴ :
 - Statistiques sur l'immigration en France : Les données de l'INSEE offrent des informations sur la population immigrée en France, y compris des aspects comme la répartition par origine, les niveaux de vie, et l'accès à l'éducation et à l'emploi. Ces

² <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-en.cfm>

³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>

⁴ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012699#graphique-TCRD_011_tab1_departements

données sont cruciales pour évaluer comment les politiques d'assimilation en France influencent la vie des immigrants et leur intégration dans la société française.

- Données du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)⁵ : Ces données fournissent des informations sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, offrant une perspective complémentaire sur les défis spécifiques rencontrés par certains groupes d'immigrants en France.

Importance des données et des chiffres sur l'immigration : Les données statistiques sur l'immigration sont essentielles pour évaluer l'efficacité des politiques publiques en matière d'immigration et d'intégration. Elles permettent de mesurer si ces politiques répondent aux besoins des immigrants et favorisent leur inclusion dans la société. L'analyse des tendances démographiques, économiques et sociales des immigrants aide à identifier des modèles d'évolution, notamment en termes d'origine, de qualifications et de répartition géographique.

Ces données fournissent des preuves objectives qui guident les décideurs dans l'élaboration ou la révision des politiques d'intégration, en offrant des solutions adaptées aux défis spécifiques rencontrés par les immigrants. Elles sont cruciales pour comparer les performances des politiques d'immigration et de multiculturalisme entre différents pays, à travers des indices comme le MIPEX et le MCP, qui servent de références pour évaluer la gestion de la diversité culturelle et l'intégration des immigrants.

En offrant des informations détaillées sur les expériences des immigrants, ces chiffres permettent de mieux comprendre les défis et les opportunités qui s'offrent à eux dans leur pays d'accueil. Ils sont donc indispensables pour mener une analyse approfondie des politiques d'immigration et de multiculturalisme au Canada et en France, en mettant en lumière les forces et les faiblesses de chaque modèle et leur impact sur la vie des immigrants.

⁵ <https://www.unhcr.org/4a013eb06>

5.2. Le MIPEx : l'Indice des politiques d'intégration des migrants

5.2.1. Qu'est-ce que le MIPEx?

L'Indice des politiques d'intégration des migrants (MIPEx: Migrant Integration Policy Index) ⁶ : “est un outil unique qui mesure les politiques visant à intégrer les migrants dans des pays répartis sur six continents, y compris tous les États membres de l'UE (y compris le Royaume-Uni), d'autres pays européens (Albanie, Islande, Macédoine du Nord, Moldavie, Norvège, Serbie, Suisse, Russie, Turquie et Ukraine), des pays asiatiques (Chine, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Jordanie, Arabie saoudite, Corée du Sud, Émirats arabes unis), des pays nord-américains (Canada, Mexique et États-Unis), des pays sud-américains (Argentine, Brésil, Chili), ainsi que l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en Océanie.

Des indicateurs de politique ont été développés pour créer un tableau riche et multidimensionnel des opportunités des migrants de participer à la société. Dans la cinquième édition (MIPEx 2020), ils ont créé un ensemble d'indicateurs de base qui ont été mis à jour pour la période 2014-2019 (voir Méthodologie). Le MIPEx couvre désormais la période 2007-2019. Cet indice est un outil utile pour évaluer et comparer ce que les gouvernements font pour promouvoir l'intégration des migrants dans tous les pays analysés ”.⁷

5.2.2. Comment le MIPEx détermine-t-il les scores ?

“Le score MIPEx est basé sur un ensemble d'indicateurs couvrant huit domaines politiques, conçu pour comparer les lois et politiques actuelles aux normes les plus élevées, grâce à des consultations avec des experts et des institutions de premier plan utilisant et menant des recherches comparatives dans leur domaine d'expertise. Les domaines politiques d'intégration couverts par le MIPEx sont les suivants: **1.** mobilité sur le marché du travail, **2.** regroupement familial, **3.** éducation, **4.** participation politique, **5.** résidence permanente, **6.** accès à la nationalité, **7.** lutte contre la discrimination et **8.** santé.

⁶ <https://www.mipex.eu/>

⁷ <https://www.mipex.eu/what-is-mipex>

Un indicateur de politique est une question liée à un composant politique spécifique de l'un des 8 domaines politiques. Pour chaque réponse, un ensemble d'options avec des valeurs associées (de 0 à 100, par exemple, 0-50-100) est proposé. Le score maximal de 100 est attribué lorsque les politiques répondent aux normes les plus élevées en matière d'égalité de traitement.”⁸

5.2.3. Indicateurs des politiques d'intégration des migrants⁹

Au sein de chacun des 8 domaines politiques, les scores des indicateurs sont moyennés pour donner le score de chaque domaine politique par pays. Ces scores sont ensuite moyennés une nouvelle fois pour obtenir le score global de chaque pays :

1. Mobilité du marché du travail

- 1.1. accès immédiat au marché du travail ;
- 1.2. accès au secteur public ;
- 1.3. accès à l'auto-emploi ;
- 1.4. services publics de l'emploi ;
- 1.5. éducation, formation professionnelle et bourses d'études ;
- 1.6. reconnaissance des qualifications académiques ;
- 1.7. mesures d'intégration économique des ressortissants de pays tiers (TCN) ;
- 1.8. mesures d'intégration économique pour les jeunes et les femmes ;
- 1.9. accès à la sécurité sociale ;

2. Réunification familiale pour les citoyens étrangers

- 2.1. période de résidence ;
- 2.2. éligibilité pour les parents/grands-parents à charge et les enfants adultes à charge ;
- 2.3. exigence d'intégration avant l'entrée ;
- 2.4. exigence d'intégration après l'entrée ;
- 2.5. ressources économiques ;
- 2.6. logement ;
- 2.7. durée de validité du permis ;

⁸ <https://www.mipex.eu/methodology>

⁹ https://www.mipex.eu/sites/default/files/downloads/pdf/mipex_GENERAL_PRESENTATION.pdf
(pp:11-12)

- 2.8. motifs de rejet, retrait, refus ;
- 2.9. circonstances personnelles prises en compte ;
- 2.10. droit à un permis de résidence autonome pour les partenaires et les enfants ;

3. Education

- 3.1. accès à l'enseignement obligatoire et non obligatoire ;
- 3.2. accès à l'enseignement supérieur ;
- 3.3. orientation scolaire à tous les niveaux ;
- 3.4. fourniture d'un soutien pour apprendre la langue d'instruction ;
- 3.5. mesures pour aborder la situation éducative des groupes de migrants ;
- 3.6. formation des enseignants pour refléter les besoins d'apprentissage des migrants ;
- 3.7. programme scolaire reflétant la diversité ;
- 3.8. mesures pour intégrer les migrants dans la profession enseignante ;
- 3.9. formation des enseignants pour refléter la diversité ;

4. Participation politique

- 4.1. droit de vote et d'éligibilité aux élections nationales et locales ;
- 4.2. adhésion à des partis politiques ;
- 4.3. force d'un organe consultatif national ;
- 4.4. politique d'information active ;
- 4.5. financement/publicité publique pour les organismes nationaux d'immigrants ;

5. Résidence permanente

- 5.1. période de résidence ;
- 5.2. exigence linguistique pour la résidence de longue durée (LTR) ;
- 5.3. ressources économiques ;
- 5.4. durée de validité du permis ;
- 5.5. permis renouvelable ;
- 5.6. périodes d'absence autorisées ;
- 5.7. accès à la sécurité sociale et à l'assistance ;

6. Accès à la nationalité

- 6.1. période de résidence ;
- 6.2. citoyenneté pour les enfants immigrés (droit de naissance et socialisation) ;
- 6.3. exigence linguistique pour la naturalisation ;
- 6.4. exigence d'intégration pour la naturalisation ;
- 6.5. ressources économiques ;
- 6.6. casier judiciaire ;
- 6.7. double nationalité pour la première génération ;

7. Lutte contre la discrimination

- 7.1. la loi couvre la discrimination directe/indirecte, le harcèlement, l'instruction ;
- 7.2. emploi et formation professionnelle ;
- 7.3. éducation ;
- 7.4. protection sociale ;
- 7.5. accès et fourniture de biens et services publics, y compris le logement ;
- 7.6. mécanismes d'application ;
- 7.7. mandat d'un organisme spécialisé dans l'égalité - fondements ;
- 7.8. mandat d'un organisme spécialisé dans l'égalité - pouvoirs ;
- 7.9. la loi couvre les mesures d'action positive ;

8. Santé

- 8.1. droits de santé pour les migrants légaux ;
- 8.2. droits de santé pour les demandeurs d'asile ;
- 8.3. droits de santé pour les migrants sans papiers ;
- 8.4. discrétion administrative et documentation pour les migrants légaux ;
- 8.5. discrétion administrative et documentation pour les demandeurs d'asile ;
- 8.6. discrétion administrative et documentation pour les migrants sans papiers ;
- 8.7. information pour les migrants concernant les droits et l'utilisation des services de santé ;
- 8.8. information pour les migrants concernant l'éducation et la promotion de la santé ;
- 8.9. disponibilité de services d'interprétation qualifiés ;
- 8.10. implication des migrants dans la fourniture d'informations, la conception et la prestation de services ;

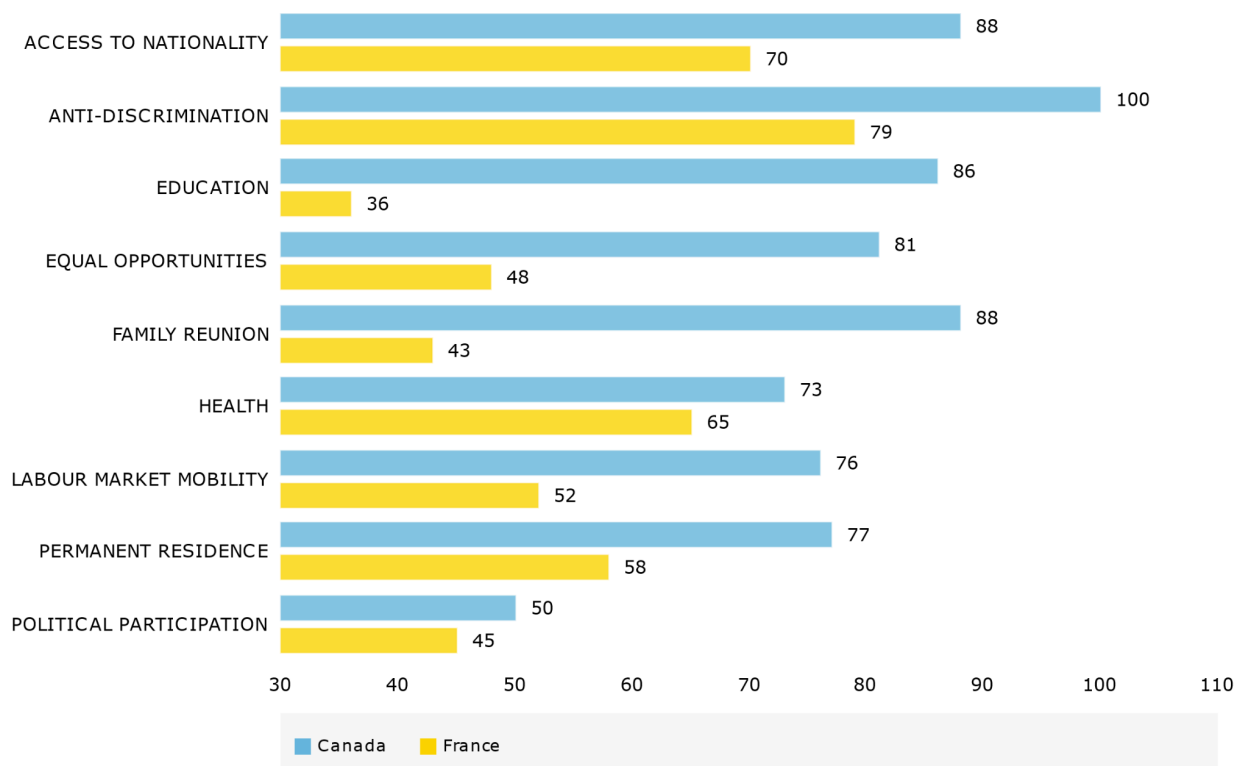
8.11. soutien à la recherche sur la santé des migrants ;

8.12. approche globale de l'organisation.

5.2.4. Comparaison des politiques d'intégration : France vs Canada (MIPEX 2019): ¹⁰

Pour comparer les politiques d'intégration de la France et du Canada en utilisant les données du MIPEX (Migrant Integration Policy Index) de 2019, je vais utiliser des graphiques à barres pour illustrer les différences. Voici comment je structurerai cette comparaison de manière claire et visuelle. Les graphiques qui suivent ont été exportés du site MIPEX.

5.2.4.1. Comparaison visuelle : graphiques à barres et tableau des résultats



¹⁰ <https://www.mipex.eu/play/>

Domaine	Canada	France	Domaine	Canada	France
Accès à la nationalité	70	88	Santé	73	65
Anti-discrimination	79	100	Mobilité sur le marché du travail	76	52
Éducation	86	36	Résidence permanente	58	77
Réunification familiale	88	43	Participation politique	45	50

5.2.4.2. Discussion des données des graphiques

Comme le montre le graphique et le tableau ci-dessus, des différences notables existent entre les politiques d'intégration de la France et du Canada, selon les données du MIPEX 2019.

En matière d'**accès à la nationalité**, le Canada obtient un score de 80, grâce à un processus de naturalisation clair et flexible. En comparaison, la France, avec un score de 70, offre également des opportunités de naturalisation, mais avec des exigences plus strictes et un processus parfois influencé par des considérations politiques.

Pour l'**anti-discrimination**, le Canada affiche un score parfait de 100, témoignant de la robustesse de ses lois et politiques en faveur de l'égalité. La France, avec un score de 70, bénéficie également d'une législation solide en matière d'anti-discrimination, mais cette différence reflète une plus grande rigueur dans les politiques canadiennes, favorisant une confiance accrue des immigrants envers les institutions.

En ce qui concerne **l'éducation**, le Canada obtient un score élevé de 86, grâce à des politiques bien développées qui soutiennent tous les élèves, quel que soit leur statut migratoire. La France, avec un score de 36, montre des lacunes dans l'adaptation de son système éducatif aux besoins des élèves immigrants, ce qui met en lumière une insuffisance dans le soutien ciblé.

Sur la question de **la réunification familiale**, le Canada atteint un score de 88, grâce à des politiques favorables et un soutien important pour les familles séparées. En revanche, la France, avec un score de 43, présente un processus plus complexe et restrictif, malgré certaines améliorations récentes.

En matière de **santé**, le Canada obtient un score de 73, indiquant un accès croissant aux services de santé pour les immigrants, tandis que la France, avec un score de 65, offre des services inclusifs, mais moins adaptés aux besoins spécifiques des migrants.

En termes de **mobilité sur le marché du travail**, le Canada affiche un score de 76, facilitant l'accès à des emplois de qualité. La France, avec un score de 52, présente des obstacles plus importants, notamment la reconnaissance des compétences des immigrants et l'accès aux professions réglementées.

Pour **la résidence permanente**, le Canada atteint un score de 77, offrant un processus accessible mais parfois frustrant pour obtenir une résidence permanente. En comparaison, la France affiche un score de 58, indiquant un processus plus rigide, nécessitant de nombreuses années de résidence avant de garantir une stabilité durable.

Concernant **la participation politique**, le Canada obtient un score de 50, indiquant une participation limitée malgré le droit de vote accordé aux immigrants. Ce score reflète un manque d'incitations et d'efforts pour stimuler une participation politique plus active parmi cette population. La France, avec un score de 45, montre également des progrès modestes, mais des obstacles persistent pour une participation plus significative des immigrants dans la vie politique. Ces scores mettent en lumière des lacunes importantes dans ce domaine, soulignant la nécessité de politiques plus inclusives pour renforcer l'engagement civique des immigrants et leur donner une voix dans les décisions qui les affectent.

Il est intéressant de noter que, malgré des performances inférieures dans des domaines tels que l'éducation, la santé ou la mobilité sur le marché du travail, la France se rapproche du Canada en matière de participation politique. Cela peut s'expliquer par le modèle républicain français, qui met l'accent sur la citoyenneté et l'engagement civique. Bien que les conditions d'accès à la participation politique soient plus strictes, notamment en ce qui concerne la naturalisation, la France a pris des initiatives au niveau local pour encourager l'engagement des immigrants, bien que ces efforts restent limités.

En revanche, bien que le Canada soit plus inclusif dans d'autres domaines, il n'a pas mis autant l'accent sur l'élargissement des droits politiques des immigrants. Cette différence reflète une divergence d'approche : la France valorise la participation citoyenne comme un élément clé de l'intégration, tandis que le Canada se concentre davantage sur les dimensions socio-économiques.

Cette divergence mérite d'être explorée davantage par d'autres chercheurs, car elle soulève des questions cruciales sur l'impact des systèmes politiques et des conceptions de la citoyenneté sur l'intégration des immigrants. Comprendre ces différences pourrait offrir des perspectives importantes pour améliorer l'inclusion politique des immigrants dans divers contextes.

5.3. MCP pour les minorités immigrantes : données annuelles 1960-2020

L'indice des politiques de multiculturalisme (MCP) est un outil développé pour évaluer l'engagement des pays envers les politiques favorisant l'inclusion des minorités immigrantes. Il mesure la manière dont les pays mettent en œuvre des politiques multiculturelles, telles que la reconnaissance officielle de la diversité culturelle, le soutien aux langues maternelles des immigrants, et la promotion de la participation politique des minorités. En d'autres termes, le MCP aide à quantifier les efforts déployés par un pays pour intégrer et soutenir les différentes communautés culturelles au sein de la société.

Selon Westlake (2020), ce jeu de données améliore l'indice de Banting et Kymlicka en deux points majeurs. D'abord, il comble les lacunes temporelles en offrant une évaluation annuelle des politiques multiculturelles, plutôt que de se limiter aux années spécifiques de 1980, 1990, 2000 et 2010. Cette approche permet de suivre plus précisément les périodes d'adoption ou de retrait des politiques multiculturelles. Ensuite, il étend la couverture historique de l'indice en incluant la période de 1960 à 2011, ce qui permet d'analyser des pays comme le Canada et l'Australie qui

avaient déjà des politiques multiculturelles avant 1980. La méthode utilisée reste conforme à celle de Banting et Kymlicka, en s'appuyant sur des critères rigoureux et des preuves documentées. Bien que certaines divergences avec l'indice original soient notées, elles sont expliquées dans la section des preuves. L'indice a également été mis à jour en 2020 pour inclure les changements de politiques entre 2011 et 2020, avec des explications fournies lorsque nécessaires.

Comparaison du multiculturalisme entre la France et le Canada

Avant de comparer les scores de l'indice des politiques de multiculturalisme (MCP) entre la France et le Canada, il est important de rappeler que chaque pays possède son propre contexte historique, géographique et culturel, influençant significativement ces scores. Le Canada, étant un pays plus jeune que la France, présente des caractéristiques uniques qui peuvent affecter ses résultats dans l'indice MCP. Par ailleurs, la France adopte un modèle républicain fondamentalement différent des approches multiculturelles mesurées par le MCP. Ce modèle républicain, qui valorise l'unité nationale et l'intégration plutôt que la reconnaissance de la diversité culturelle, diffère considérablement des indices multiculturels dans ce jeu de données. Ces différences contextuelles doivent donc être prises en compte pour une analyse plus approfondie et nuancée des politiques multiculturelles dans chaque pays.

La comparaison des scores du Multiculturalism Policy Index (MCP) entre la France et le Canada, selon le tableau ci-dessous extrait du travail de Westlake, met en évidence des divergences notables dans leurs politiques et approches respectives. Les scores obtenus fournissent un aperçu précieux de ces différences.

Critère	Canada (Score MCP)	France (Score MCP)
Affirmation constitutionnelle, législative ou parlementaire du multiculturalisme	8/8	0/8
L'adoption du multiculturalisme dans les écoles	8/8	0/8

Représentation des minorités ethniques dans les médias	6/8	2/8
Exemptions des codes vestimentaires	7/8	1/8
Double nationalité	8/8	6/8
Financement pour les groupes ethniques	8/8	2/8
Enseignement bilingue ou en langue maternelle	6/8	1/8
Action positive	6/8	1/8

Analyse des scores multiculturels

Affirmation constitutionnelle, législative ou parlementaire du multiculturalisme : le Canada obtient un score parfait de 8/8, reflétant son intégration officielle du multiculturalisme dans la législation depuis 1971, renforcée par le Multiculturalism Act de 1988. Cette approche est également soutenue par la Charte des droits et libertés, qui garantit l'égalité des cultures et souligne l'engagement du pays envers la diversité. En contraste, la France affiche un score de 0/8, ne disposant pas de reconnaissance constitutionnelle ou législative du multiculturalisme. Le modèle républicain français privilégie l'assimilation et l'unité nationale, ce qui se traduit par une absence de reconnaissance officielle des identités ethniques ou culturelles distinctes.

L'adoption du multiculturalisme dans les écoles : le Canada, avec un score de 8/8, a intégré le multiculturalisme dans ses programmes scolaires depuis les années 1970, avec un accent sur la promotion de la diversité culturelle, la tolérance et l'inclusion. Cette approche vise à créer un environnement éducatif qui célèbre les différentes cultures. En revanche, la France, avec un score de 0/8, adopte une politique d'intégration républicaine dans ses écoles, sans promouvoir activement le multiculturalisme dans ses politiques éducatives.

Représentation des minorités ethniques dans les médias : le Canada obtient un score de 6/8, grâce à des initiatives visant à améliorer la représentation des minorités ethniques dans les médias, soutenues par des régulateurs comme le CRTC. En comparaison, la France obtient un

score de 2/8, avec une représentation des minorités ethniques qui reste limitée malgré certains efforts dans ce domaine. Cette différence souligne la manière dont les politiques et les réglementations influencent la visibilité des groupes ethniques dans les médias.

Exemptions des codes vestimentaires : le Canada, avec un score de 7/8, accorde des exemptions aux codes vestimentaires pour des raisons religieuses, permettant des pratiques telles que le port du turban chez les Sikhs ou le kirpan dans certaines écoles. En France, les restrictions sont plus strictes, avec un score de 1/8. La loi de 2004 sur les signes religieux ostensibles dans les écoles publiques limite considérablement les exemptions possibles, reflétant une approche plus rigide en matière de laïcité.

Double nationalité : le Canada, avec un score parfait de 8/8, permet la double nationalité, facilitant ainsi aux immigrants la conservation de leur citoyenneté d'origine tout en obtenant la citoyenneté canadienne. En France, bien que la double nationalité soit également reconnue avec un score de 6/8, elle est parfois source de débats concernant la loyauté nationale et la cohésion sociale.

Financement pour les groupes ethniques : le Canada obtient un score de 8/8 pour son soutien financier aux groupes ethniques, en soutenant des initiatives culturelles et communautaires spécifiques. En France, le financement est plus général et moins ciblé, avec un score de 2/8, ce qui indique une approche moins centrée sur les besoins particuliers des groupes ethniques.

Enseignement bilingue ou en langue maternelle : le Canada, avec un score de 6/8, soutient l'enseignement bilingue et permet l'apprentissage des langues maternelles dans certains contextes, reflétant son engagement envers la diversité linguistique. En France, avec un score de 1/8, l'enseignement est principalement en français, et les langues des immigrants ne bénéficient pas d'un soutien significatif, ce qui souligne une approche plus homogène en matière d'éducation linguistique.

Action positive : le Canada obtient un score de 6/8 pour la mise en œuvre de politiques d'action positive visant à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre la discrimination. La France, avec un score de 1/8, demeure réticente à adopter des politiques d'action positive, préférant une

approche méritocratique et universelle, ce qui reflète une différence fondamentale dans les stratégies pour aborder les inégalités.

La comparaison des scores du MCP entre le Canada et la France révèle des approches historiquement distinctes envers le multiculturalisme. Le Canada, avec une politique multiculturelle affirmée depuis 1971, obtient des scores élevés, illustrant une intégration inclusive et une célébration active de la diversité. Cette orientation reflète l'évolution historique du pays en tant que nation jeune et pluraliste. À l'inverse, la France, ancrée dans une tradition républicaine et laïque plus ancienne, affiche des scores plus bas, soulignant une approche d'assimilation qui limite la reconnaissance des identités culturelles distinctes. Cette divergence met en évidence une différence fondamentale dans les philosophies d'intégration et de gestion de la diversité culturelle entre les deux pays.

En tant que citoyenne canadienne et professeur, je suis particulièrement intéressée par les observations pratiques liées à l'indice des politiques de multiculturalisme (MCP). Mon expérience personnelle et professionnelle m'a permis de constater comment ces politiques se manifestent concrètement. Par exemple, au Canada, les codes vestimentaires sont adaptés pour respecter les pratiques religieuses, avec des exemptions visibles dans les écoles publiques, telles que le port du turban chez les Sikhs et du hijab.

De plus, les programmes scolaires canadiens montrent un soutien actif à la diversité culturelle. Personnellement, j'ai pu bénéficier de fonds pour organiser des célébrations de *Norouz*, la fête du nouvel an iranienne, et j'ai observé que les élèves et les enfants de mes amis ont eu accès à des cours de Farsi gratuits proposés par les écoles. Ces initiatives démontrent l'engagement du Canada à intégrer et à soutenir les différentes cultures au sein de son système éducatif et communautaire, illustrant les principes du multiculturalisme en action.

En revanche, en France, les restrictions sont plus strictes. J'ai observé qu'une famille iranienne a dû recourir à une perruque pour que leur fille puisse aller à l'école, soulignant les défis que rencontrent les familles issues de cultures diverses face aux politiques d'intégration républicaine.

5.4. Au-delà des chiffres

Ayant vécu dans les deux pays et observé leurs sociétés de près, je peux témoigner que les réalités vont bien au-delà des simples chiffres. Comparer le Canada et la France à travers des indices quantitatifs comme le MIPEX ou le MCP permet de mettre en lumière des différences importantes dans leurs approches du multiculturalisme, influencées par des contextes historiques, sociaux et philosophiques distincts. Cependant, mon expérience personnelle dans ces deux sociétés ajoute une dimension plus nuancée à cette comparaison, révélant des aspects qui ne peuvent être capturés uniquement par des données statistiques.

Au Canada, le multiculturalisme est profondément intégré dans les politiques et pratiques institutionnelles. Par exemple, dans certaines écoles, les communautés iraniennes ont la possibilité de célébrer Nowrooz (le Nouvel An persan) à l'école, à condition qu'il y ait une volonté et une initiative de la part des élèves et des parents. Il n'est pas rare que des courriels provenant du ministère de l'Éducation félicitent l'arrivée de Nowrooz ou du Ramadan, marquant ainsi une reconnaissance officielle des pratiques culturelles des immigrants. Toutefois, bien que les célébrations de ces fêtes soient possibles et parfois soutenues, elles restent principalement limitées à la communauté iranienne et à ses espaces communautaires, sans forcément s'étendre à l'ensemble de la population scolaire. Cela montre que, bien que les politiques canadiennes valorisent la diversité, certaines pratiques culturelles restent confinées au cercle de la diaspora, loin d'atteindre une large acceptation dans la société générale.

En revanche, les jours fériés comme Noël et Halloween sont largement célébrés et visibles dans les écoles canadiennes, avec des transformations et des décorations omniprésentes. Ces fêtes sont profondément ancrées dans la culture scolaire, et elles sont célébrées de manière universelle, sans distinction, impliquant la participation de tous les élèves. Cela reflète la hiérarchie des fêtes au sein des systèmes scolaires canadiens, où les célébrations d'origine chrétienne sont nettement plus dominantes que celles de cultures plus récentes.

En France, la laïcité impose une séparation stricte entre les institutions publiques et les manifestations religieuses, mais cela n'empêche pas les communautés de célébrer leurs propres fêtes. Les Iraniens en France, par exemple, parviennent à célébrer Nowruz, souvent dans des espaces communautaires ou privés, comme une église ou d'autres lieux de rassemblement. À

Nice, j'ai observé que des célébrations de Norouz ont eu lieu dans une église, organisées non seulement par des Iraniens, mais aussi avec l'aide de Français qui ont soutenu et facilité l'événement pour les réfugiés iraniens. Cette dynamique montre que, bien que ces événements se déroulent dans des espaces privés ou communautaires, il existe une forme de soutien et de reconnaissance de la diversité culturelle par une partie de la société française. Cela reflète une dynamique d'inclusion où, malgré le cadre laïque, des initiatives communautaires sont soutenues par des acteurs locaux qui facilitent les célébrations culturelles, créant ainsi un espace de partage et de compréhension mutuelle.

Ainsi, bien que le Canada soit souvent perçu comme plus multiculturel en raison de ses politiques officielles et de son soutien institutionnel aux différentes cultures, la réalité est plus complexe. Les célébrations de Norouz, par exemple, sont plus visibles au Canada, mais elles restent souvent confinées à la communauté iranienne. En revanche, en France, bien que les célébrations de Norouz aient lieu dans des espaces communautaires ou privés, elles reflètent une certaine forme d'inclusion dans le cadre laïque, même si elles sont moins visibles dans l'espace public. Cette comparaison montre que, bien que les deux pays aient des approches différentes de la reconnaissance culturelle, les célébrations et la visibilité de la diversité culturelle varient considérablement en fonction des contextes sociaux et politiques.

5.5. Répartition et catégories des immigrants au Canada : données StatCan 2021

5.5.1. Répartition des immigrants au Canada par continent ¹¹

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'immigrants au Canada, classés selon leur continent d'origine. Les personnes nées au Canada sont exclues de ce décompte. La majorité des immigrants proviennent de l'Asie (43 millions), suivis de l'Europe (1,9 million), des Amériques (1,2 million), de l'Afrique (821 735) et de l'Océanie (61 905). Le total des immigrants représentés dans le tableau est de 47,1 millions, excluant ceux nés au Canada. Cela reflète la diversité et l'ampleur des flux migratoires vers le Canada, dominés par l'immigration en provenance de l'Asie.

¹¹ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-en.cfm>

Les personnes nées au Canada sont exclues de ce décompte	
Continent	Population
Asie (Sud, Est, Sud-Est)	43 073 000
Europe (Ouest, Est, Nord, Sud)	1 967 620
Amérique (Centrale, Nord, Sud)	1 200 895
Afrique (Nord, Est, Ouest)	821 735
Océanie	61 905
Total	47 125 155

5.5.2. Répartition des immigrants au Canada par pays d'origine¹²

Le tableau ci-dessous compare la population immigrante au Canada en fonction de leur pays d'origine, du plus grand au plus petit. On observe que l'Inde et la Chine sont les principaux pays d'origine des immigrants, représentant ensemble une part importante de la population immigrante au Canada. Les Philippines, le Pakistan et les États-Unis suivent, tandis que des pays comme le Royaume-Uni et l'Iran comptent également des populations significatives. Les données pour chaque pays montrent les communautés les plus importantes et permettent de comprendre les principaux flux migratoires vers le Canada.

Les personnes nées au Canada sont exclues de ce décompte		
Rang	Pays d'origine	Population Immigrante au Canada
1	Inde	1 777 340
2	Chine	1 608 070
3	Philippines	835 185
4	Pakistan	716 350
5	États-Unis	573 305

¹² <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-en.cfm>

6	Royaume-Uni	469 750
7	Iran	182 940
8	Vietnam	137 175
9	France	117 865
10	Corée du Sud	95 705

5.5.3 Répartition des iraniens au Canada par province et période d'immigration ¹³

Le tableau suivant montre que la population iranienne au Canada est largement concentrée en Ontario, où l'on trouve 103 795 Iraniens, dont 87 105 à Toronto. Cette forte concentration à Toronto reflète les opportunités économiques et les réseaux communautaires importants dans cette grande ville, et justifie mon choix d'échantillon pour les entretiens avec les Iraniens, car j'ai bien sélectionné la partie la plus peuplée. La Colombie-Britannique suit avec une population de 45 970 Iraniens, tandis que le Québec compte 20 235 Iraniens. Les autres provinces, telles que l'Alberta avec 8 865 personnes, ainsi que la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan avec 1 040 chacune, présentent des populations beaucoup plus réduites, indiquant une dispersion plus faible en dehors des grands centres urbains.

En ce qui concerne les périodes d'immigration, les années 1990 et 2011-2015 sont marquées par les plus grands afflux d'immigrants iraniens. Ces pics correspondent à des périodes de turbulences politiques et économiques en Iran, qui ont poussé de nombreux Iraniens à chercher refuge et opportunités au Canada. Les périodes de 2001 à 2010 montrent également des chiffres significatifs, tandis que les données pour 2022-2025 sont encore inconnues, laissant une incertitude sur les tendances récentes d'immigration.

¹³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-en.cfm>

Les personnes nées au Canada sont exclues de ce décompte			
Province/Période	Population (Iraniens)	Période d'Immigration	Population (Iraniens)
Canada	182 940	Avant 1980	2 320
Ontario	103 795	1980-1990	16 670
Toronto, CMA	87 105	1991-2000	41 220
Colombie-Britannique	45 970	2001-2005	25 315
Québec	20 235	2006-2010	27 030
Alberta	8 865	2011-2015	44 740
Nouvelle-Écosse	1 040	2016-2021	25 650
Saskatchewan	1 040	2022-2025	Données non disponibles
Manitoba	1 115		
Nouveau-Brunswick	520		
Terre-Neuve-et-Labrador	140		

5.5.4. Répartition des immigrants au Canada : continents, pays, provinces et catégories ¹⁴

Ce tableau présente la répartition des immigrants au Canada selon leur catégorie d'admission, avec des détails spécifiques pour l'Ontario et la région métropolitaine de Toronto (CMA). On observe que les immigrants économiques constituent une part importante de la population immigrante, avec des sous-catégories telles que les travailleurs qualifiés et les programmes d'affaires étant particulièrement significatifs.

Les réfugiés représentent également une proportion notable des immigrants, avec une distinction entre les personnes protégées au Canada et les réfugiés réinstallés. Les programmes pour travailleurs, les parrainages familiaux, et les programmes d'immigration atlantique montrent également des chiffres distincts. Les données permettent d'apprécier la diversité des flux

¹⁴ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-en.cfm>

migratoires et leur concentration géographique, mettant en lumière les principaux programmes d'immigration au Canada.

Catégorie d'admission	Population au Canada	Population en Ontario	Population à Toronto, CMA
1. Immigrants économiques	113 615	63 365	57 735
2. Programmes pour travailleurs	87 120	49 380	41 830
Travailleurs qualifiés	84 595	48 030	40 935
Travailleurs spécialisés	50	20	20
Classe de l'expérience canadienne	2 325	1 275	830
Garde d'enfants	70	50	40
3. Programme d'immigration atlantique	80	10	-
4. Programmes d'affaires	17 075	9 330	8 880
Entrepreneurs	6 140	3 585	3 395
Investisseurs	8 830	4 640	4 475
Travailleurs autonomes	2 110	1 105	1 005
5. Programme des candidats des provinces	9 410	4 655	4 030
6. Immigrants parrainés par la famille	27 270	16 785	13 960
7. Réfugiés	38 330	21 795	17 04

Personnes protégées au Canada ou dépendants à l'étranger	15 210	8 775	7 755
Réfugiés réinstallés	23 120	13 015	9 285
Autres immigrants	1 405	730	635

Définition des catégories d'admission des immigrants au Canada ¹⁵

1. **Catégorie d'admission** : Il s'agit du programme d'immigration par lequel un immigrant obtient le droit de vivre au Canada de manière permanente. Cela inclut les immigrants qui sont devenus citoyens canadiens. Les données disponibles concernent les admissions entre le 1er janvier 1980 et le 11 mai 2021.
2. **Immigrants économiques** : Ces immigrants sont sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne, que ce soit en répondant aux besoins du marché du travail, en créant des entreprises, en faisant des investissements importants, ou en répondant aux besoins spécifiques des provinces.
3. **Travailleurs qualifiés** : Immigrants choisis pour leur capacité à satisfaire des besoins spécifiques du marché du travail en tant que travailleurs qualifiés, évalués sur des critères comme l'éducation, les compétences linguistiques et l'expérience professionnelle.
4. **Travailleurs spécialisés** : Immigrants sélectionnés pour répondre aux besoins dans des métiers spécialisés. Ils doivent avoir une offre d'emploi valide ou un certificat de qualification dans un métier spécialisé.
5. **Classe de l'expérience canadienne** : Immigrants ayant obtenu le statut de résident permanent sur la base de leur expérience professionnelle au Canada.
6. **Travailleurs domestiques** : Immigrants ayant obtenu la résidence permanente après avoir fourni des soins aux enfants, aux personnes âgées, ou aux personnes avec des besoins médicaux spécifiques au Canada.
7. **Programme d'immigration atlantique** : Immigrants sélectionnés pour travailler et vivre dans les provinces atlantiques du Canada, évalués sur la base de critères comme la langue, l'éducation et l'offre d'emploi.

¹⁵ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/cbv.action>

8. **Entrepreneurs** : immigrants choisis pour leurs compétences et leur potentiel à créer et gérer une entreprise au Canada.
9. **Investisseurs** : immigrants ayant obtenu la résidence permanente en faisant un investissement substantiel au Canada, visant le développement économique et la création d'emplois.
10. **Travailleurs autonomes** : immigrants qui créent leur propre emploi au Canada et contribuent de manière significative à l'économie ou à la vie culturelle ou sportive.
11. **Programme des candidats des provinces** : immigrants nommés par une province ou un territoire pour répondre à des besoins économiques locaux spécifiques.
12. **Immigrants parrainés par la famille** : immigrants parrainés par un citoyen canadien ou résident permanent, sur la base de leur relation familiale.
13. **Réfugiés** : immigrants ayant obtenu la résidence permanente en raison d'une peur fondée de persécution dans leur pays d'origine.
14. **Personnes protégées au Canada ou personnes à charge à l'étranger** : immigrants ayant demandé la protection au Canada ou leurs membres de famille à l'étranger, sur la base de la peur de persécution.
15. **Réfugiés réinstallés** : immigrants sélectionnés à l'étranger pour leur réinstallation au Canada, en raison de la peur fondée de persécution.
16. **Autres immigrants** : immigrants obtenant le statut de résident permanent sous des programmes qui ne relèvent pas des catégories mentionnées précédemment.

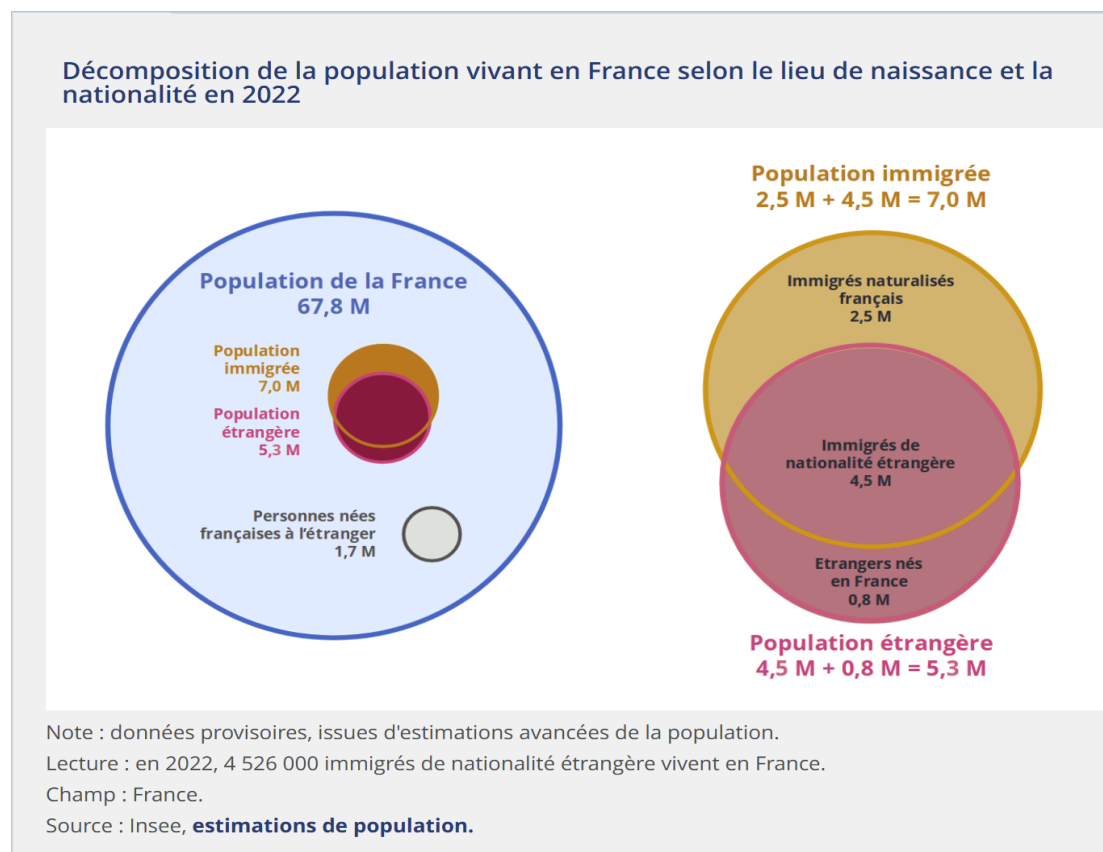
5.6. Immigrés en France : répartition, flux et origines (INSEE)

5.6.1. Combien y a-t-il d'immigrés ou d'étrangers en France ?

En 2022, selon l'INSEE ¹⁶ et comme l'illustre le graphique, 7,0 millions d'immigrés vivent en France, ce qui représente 10,3 % de la population totale. Parmi eux, 2,5 millions, soit 35 %, ont acquis la nationalité française. La population étrangère en France s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale. Cela inclut 4,5 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et 800 000 personnes nées en France de nationalité étrangère. En outre, 1,7 million de personnes nées à l'étranger étaient de nationalité française à leur naissance.

¹⁶ [L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers | Insee](#)

En combinant les immigrés (7,0 millions), un total de 8,7 millions de personnes vivant en France sont nées à l'étranger, soit 12,8 % de la population.

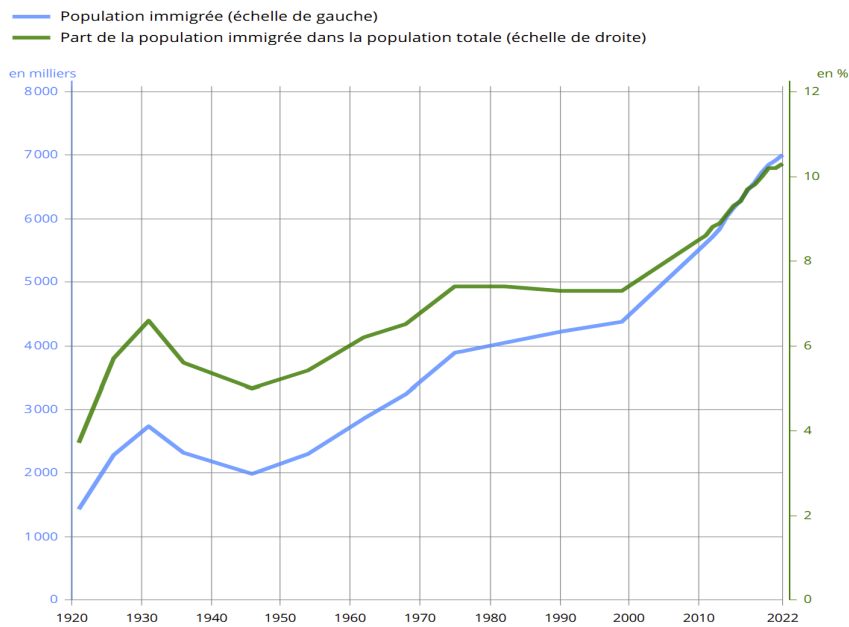


5.6.2. Comment évolue la population étrangère et immigrée en France ?

En 2022, la population immigrée en France représente 10,3 % de la population totale, en hausse par rapport à 5 % en 1946, 7,4 % en 1975 et 8,5 % en 2010. Après une baisse entre 1931 et 1946, la proportion d'immigrés a augmenté jusqu'en 1975, s'est stabilisée jusqu'à la fin des années 1990, puis a de nouveau augmenté rapidement depuis les années 2000. En 2022, les étrangers constituent 7,8 % de la population, contre 6,5 % en 1975 et 4,4 % en 1946.

Entre les années 1940 et 1970, l'immigration était majoritairement masculine pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Depuis 1974, avec la baisse de l'immigration de travail et l'essor de l'immigration familiale, la part des femmes parmi les immigrés a augmenté, atteignant 51 % en 2022, contre 44 % en 1975 et 45 % en 1946. Toutefois, la proportion de femmes parmi les nouveaux immigrés a récemment diminué, étant de 51 % en 2021, en baisse de 3 points par rapport à la période 2006-2014.

Évolution de la population immigrée en France



Note : données provisoires pour 2021 et 2022, issues d'estimations avancées de la population ; en l'absence d'enquête annuelle de recensement (EAR) en 2021, les résultats pour 2021 sont estimés par pondération à partir des EAR 2020 et 2022.

Lecture : en 2022, la part de la population immigrée représente 10,3 % de la population totale.

Champ : France métropolitaine de 1921 à 1982 ; France hors Mayotte de 1990 à 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019 et 2020) et estimations de population.

5.6.3. Flux migratoires des immigrés

En 2022, la population immigrée en France atteint 10,3 % de la population totale, en hausse par rapport à 5 % en 1946, 7,4 % en 1975 et 8,5 % en 2010. Après une baisse entre 1931 et 1946, la proportion des immigrés a augmenté jusqu'en 1975, s'est stabilisée jusqu'à la fin des années 1990, puis a de nouveau croît depuis les années 2000. En 2022, les étrangers représentent 7,8 % de la population totale, contre 6,5 % en 1975 et 4,4 % en 1946.

De 1940 à 1970, l'immigration était principalement masculine pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Depuis 1974, avec la réduction de l'immigration de travail et l'essor de l'immigration familiale, la proportion de femmes parmi les immigrés a augmenté, atteignant 51 % en 2022, contre 44 % en 1975. Cependant, cette proportion a diminué récemment, avec 51 % des immigrés entrants en 2021 étant des femmes, soit 3 points de moins par rapport à 2006-2014.

Flux migratoires des immigrés

en milliers

Année	Entrées d'immigrés (1)	Sorties d'immigrés (2)	Solde migratoire = (1) + (2)
2006	208	-45	163
2007	203	-64	139
2008	206	-66	140
2009	204	-72	132
2010	211	-69	142
2011	217	-58	159
2012	229	-56	174
2013	236	-51	185
2014	234	-40	194
2015	253	-69	185
2016	259	-38	222
2017	261	-63	198
2018	273	-51	222
2019	272	-90	182
2020	218	-58	160
2021	246	nd	nd
2022	331	nd	nd

nd : donnée non disponible.

Note : estimation pour les entrées en 2020 à partir du nombre de primo-délivrances de titres de séjour.

Lecture : en 2020, 218 000 immigrés sont entrés en France et 58 000 en sont sortis. Au total, le solde migratoire des immigrés s'établit à + 160 000 personnes.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, **estimations de population**, des flux d'entrées et de sorties.

5.6.4. Où sont nés les immigrés vivant en France ? ¹⁷

En 2023, 47,7 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique. 32,3 % sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,2 %), le Maroc (11,7 %), le Portugal (7,9 %), la Tunisie (4,8 %), l'Italie (3,9 %), la Turquie (3,3 %) et l'Espagne (3,2 %). Près de la moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (47 %).



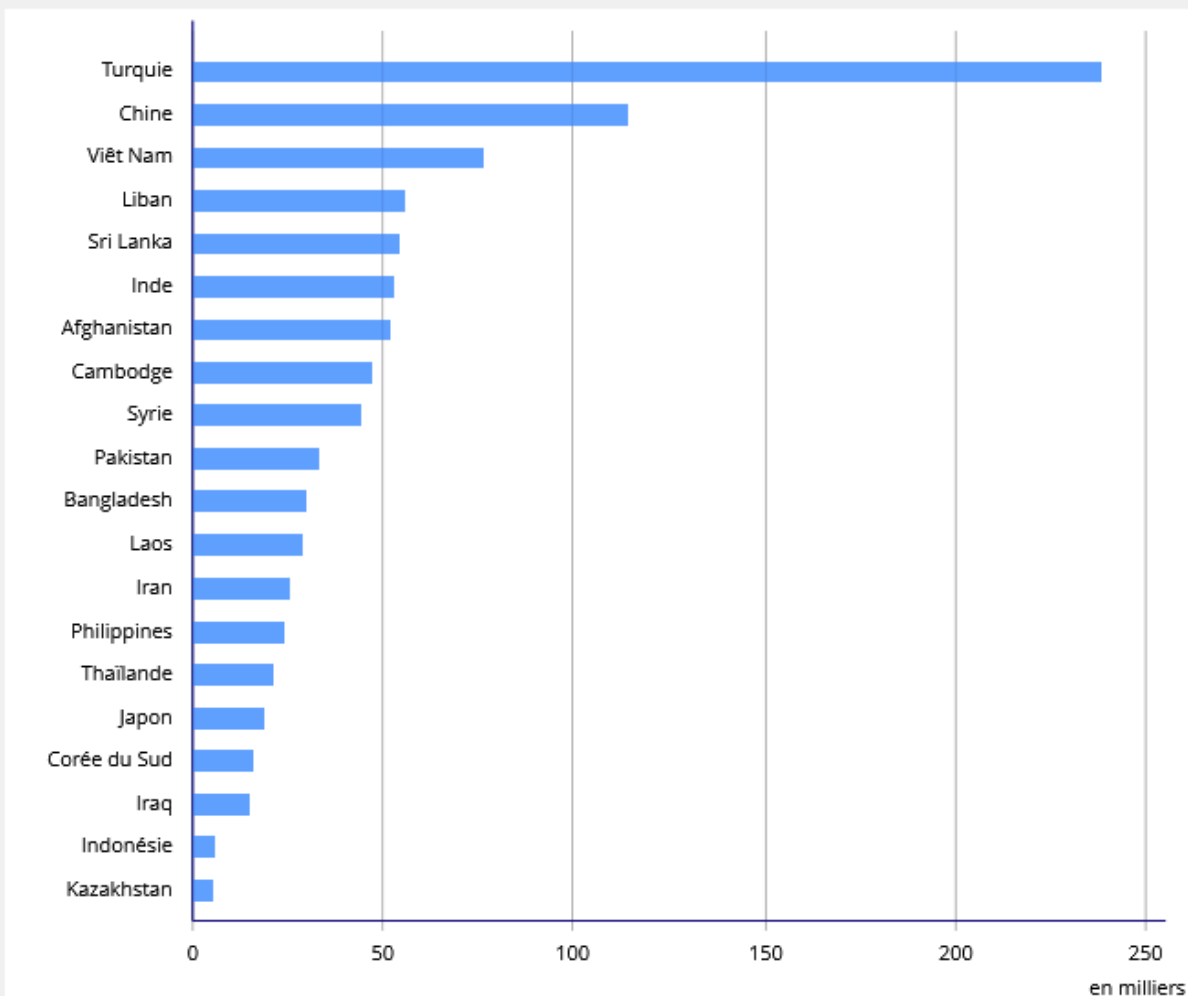
5.6.5. Immigrants asiatiques en France en 2022 par pays de naissance ¹⁸

Selon les données de l'INSEE pour 2022, la Turquie est le principal pays d'origine des immigrants asiatiques en France, avec 238 500 personnes, suivie par la Chine (114 200), le Vietnam (76 700), le Sri Lanka (54 800) et d'autres pays. Le Pakistan (33 200) figure également parmi les principaux pays, tandis que l'Iran, avec 25 600 personnes, se classe 12e parmi les 20 pays représentés. Israël, avec 5 200 personnes, est en dernière position. Cette répartition illustre la diversité des flux migratoires asiatiques en France, principalement d'Asie occidentale et du Sud-Est asiatique. En comparaison, la population iranienne au Canada est beaucoup plus élevée (182 940), créant des dynamiques communautaires distinctes dans chaque pays.

¹⁷ https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#tableau-Fcontinent_radio1

¹⁸ [L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers | Insee](#)

Immigrés vivant en France en 2023 selon leur pays de naissance



Note : données provisoires, issues d'estimations avancées de la population.

Lecture : en 2023, 238 500 immigrants vivant en France sont nés en Turquie.

Champ : France.

Source : Insee, **estimations de population**.

5.7. Conclusion

L'analyse des données de Statistique Canada et de l'INSEE montre une différence significative dans la taille de la population iranienne entre le Canada et la France : environ 182 940 Iraniens vivent au Canada, contre seulement 25 600 en France. Ces chiffres concernent uniquement les personnes nées en Iran et immigrées dans ces pays, excluant leurs enfants nés dans ces pays. Ainsi, la communauté iranienne dans les deux pays est en réalité plus grande que ce que les statistiques laissent entendre.

La taille d'une communauté immigrante a un impact majeur sur la manière dont ses membres interagissent avec la société d'accueil et accèdent aux services. Au Canada, la forte présence de la population iranienne favorise l'émergence de réseaux professionnels et commerciaux adaptés à leurs besoins. Par exemple, de nombreux Iraniens au Canada consultent des professionnels de santé d'origine iranienne, ce qui facilite la communication et crée un environnement culturellement familier. De plus, l'accès à des produits iraniens dans des supermarchés gérés par des membres de la communauté renforce leur lien avec leur culture d'origine. Cette concentration de services est directement liée à la taille significative de la communauté iranienne au Canada.

Au-delà des services, la présence importante de cette communauté permet la création de réseaux communautaires solides, comprenant des associations, des centres culturels et des événements réguliers. Cette visibilité accrue dans les sphères politique et économique est également un atout majeur pour les Iraniens au Canada, soutenus par la reconnaissance officielle du multiculturalisme qui valorise l'expression culturelle et offre des plateformes dédiées.

En France, où la population iranienne est moins nombreuse, ces réseaux professionnels et commerciaux sont moins développés. Bien que les Iraniens en France aient moins d'accès à des services spécialisés et à des produits culturels, cela semble favoriser une intégration plus directe dans la société française. Les entretiens menés avec des immigrants iraniens soulèvent plusieurs questions : pourquoi les Iraniens au Canada tendent-ils à maintenir principalement des relations au sein de leur propre communauté, tandis qu'en France, ils sont plus enclins à nouer des liens avec des Français ? En quoi la taille d'une communauté influence-t-elle ces interactions sociales et l'intégration des immigrants ? Enfin, comment la reconnaissance institutionnelle dans chaque pays façonne-t-elle l'expérience des immigrants iraniens dans ces contextes culturels et politiques différents ?

Partie 3 : Une mosaïque iranienne en mouvement

Chapitre 6 : La diaspora iranienne

6.1. Introduction

Le chapitre 6 explore en profondeur la diaspora iranienne à travers une revue de littérature existante, enrichie par une analyse comparative des contextes français et canadien. En m'appuyant sur les travaux de chercheurs reconnus tels que Nader Vahabi, Martine Hovanessian, Haideh Moghissi, Shirin Shahrokni, Amin Moghadam et Serge Weber, cette section met en lumière les dynamiques migratoires, les processus d'intégration et les tensions culturelles au sein de la communauté iranienne. La littérature abordée souligne également les points d'intersection entre différentes disciplines, telles que la sociologie, la psychologie sociale et les études transnationales, offrant ainsi un cadre théorique multidimensionnel pour appréhender les enjeux complexes de cette diaspora.

Ce chapitre est structuré autour d'une mise en contexte historique, d'une analyse des vagues migratoires successives et d'une évaluation comparative des modèles d'intégration en France et au Canada. Il aborde des thématiques essentielles telles que les dynamiques de genre, les identités transnationales, les tensions intra-communautaires et les transformations culturelles. En retraçant l'histoire des migrations iraniennes, des premières élites économiques du régime Pahlavi aux réfugiés politiques post-révolution, ce chapitre explore les facteurs sociopolitiques qui ont façonné ces vagues. L'accent est mis sur des aspects spécifiques tels que l'impact des politiques linguistiques, le rôle des organisations communautaires, ainsi que les expériences des seniors iraniens dans les sociétés d'accueil, en tenant compte des défis intergénérationnels et des stratégies de résilience.

En France, la diaspora iranienne est étudiée à travers les défis méthodologiques et identitaires, les rôles de genre, ainsi que les tensions imposées par le modèle républicain d'assimilation. Ce modèle crée une tension entre l'adoption des valeurs nationales et la préservation des pratiques culturelles d'origine, un défi récurrent dans les politiques publiques et les interactions quotidiennes. En revanche, au Canada, la recherche met en lumière les opportunités offertes par le multiculturalisme institutionnalisé, qui permet aux Iraniens de préserver leurs pratiques culturelles et leurs langues ancestrales tout en s'intégrant socialement et professionnellement. Le

cadre canadien, plus flexible, permet ainsi de concilier traditions et modernité dans un environnement propice à la diversité.

Ce chapitre prépare le terrain pour l'analyse qualitative détaillée présentée dans la partie 4, où mes entretiens avec des Iraniens en France et au Canada enrichiront les perspectives théoriques à travers des récits personnels et des observations empiriques. Bien qu'il ne couvre pas l'intégralité de la littérature sur l'Iran, ce chapitre constitue un apport précieux en éclairant divers aspects essentiels de cette diaspora. Ces travaux résonnent avec les analyses abordées dans la partie 2 de ma thèse, notamment sur les modèles d'intégration et les enjeux transnationaux, et servent de source d'inspiration pour approfondir les réflexions dans la partie 4. Cette synergie entre les chapitres permet de poser les bases d'une compréhension plus complète et nuancée de l'expérience migratoire iranienne. En explorant les similarités et les différences entre les contextes étudiés, ce chapitre vise à enrichir le débat sur l'immigration et l'intégration dans un monde en constante évolution et marqué par des dynamiques transnationales.

6.2. La diaspora iranienne : mythe ou réalité ?

Martine Hovanessian (1998), dans un article toujours pertinent bien qu'il soit daté, explore la notion de diaspora et souligne son importance dans les travaux sociologiques et les recherches en sciences sociales. Elle met en lumière les caractéristiques essentielles de la diaspora, telles que la dispersion géographique, la mémoire collective, et le lien symbolique avec le territoire d'origine. À travers une analyse historique, elle retrace l'évolution du terme, qui était à l'origine lié à la dispersion des Juifs, avant d'être élargi à d'autres groupes ayant subi des migrations, des conflits ou des persécutions.

Cette réflexion offre une base solide pour analyser les trajectoires migratoires des Iraniens en France et au Canada, car les caractéristiques de la diaspora telles que définies par Hovanessian sont clairement observables dans ces communautés. La dispersion géographique des Iraniens, leurs liens culturels forts avec leur pays d'origine et leur capacité à maintenir une mémoire collective sont des éléments qui correspondent bien à ce que Hovanessian définit comme des aspects centraux de la diaspora. Les Iraniens en France et au Canada forment des réseaux transnationaux solides, s'organisant autour de solidarités ethniques et culturelles, et conservant leur héritage culturel tout en s'adaptant aux sociétés d'accueil. Cette double dynamique : celle de

la préservation de la culture d'origine tout en établissant des liens avec la société d'accueil, est au cœur de la définition de la diaspora.

Ainsi, il est pleinement justifié de considérer les Iraniens immigrés en France et au Canada comme faisant partie d'une diaspora. Loin d'être une simple migration, leur expérience est marquée par des réseaux de soutien forts, un ancrage culturel solide et une identité transnationale qui réunit les deux pays tout en gardant des liens intacts avec l'Iran. Ce phénomène ne se limite pas à un simple processus d'intégration ; il s'agit d'une expérience complexe où les immigrants continuent de cultiver une identité hybride, nourrie des influences de leur pays d'origine et des contextes spécifiques des pays d'accueil. Cette approche permet de mieux comprendre les multiples défis et opportunités auxquels sont confrontés les Iraniens dans leur processus d'intégration, tout en mettant en évidence l'impact des politiques d'intégration dans chaque pays. Leurs trajectoires montrent également que l'identité de cette diaspora iranienne ne réside pas dans une simple ligne de séparation entre le passé et le présent, mais dans une fusion continue et en constante évolution entre leur culture d'origine et leurs réalités dans les sociétés d'accueil.

6.2.1. Une diaspora iranienne hétérogène

Moghadam et Weber (2015) soulignent l'hétérogénéité de la diaspora iranienne, façonnée par des vagues migratoires successives influencées par des contextes historiques, économiques et politiques spécifiques. Ils analysent cette diversité en plusieurs phases distinctes, chacune caractérisée par des motivations et des dynamiques particulières qui ont structuré la présence iranienne à l'étranger.

1. **La diaspora élitiste et économique sous le régime Pahlavi** : La première phase de la migration iranienne remonte aux années 1960, durant le régime Pahlavi, une période marquée par la modernisation économique de l'Iran. Grâce aux revenus pétroliers et aux réformes économiques, une bourgeoisie urbaine est née, aspirant à accéder à des opportunités éducatives et professionnelles à l'étranger. Ces migrations étaient principalement motivées par des ambitions d'épanouissement personnel et de progrès. Les migrants venaient souvent des classes aisées et maintenaient des liens étroits avec l'Iran, nourrissant l'espoir d'un retour.

2. **Une diaspora politique et réfugiée après la révolution islamique** : Après la révolution islamique de 1979, une nouvelle phase de migration s'est instaurée, cette fois-ci motivée par des raisons politiques. Des membres du régime Pahlavi, des élites militaires et des opposants au régime islamique se sont exilés, fuyant la répression et la violence. La guerre Iran-Irak (1980-1988) a exacerbé ce phénomène, contraignant de nombreuses familles à fuir pour échapper aux effets du conflit ou éviter l'enrôlement militaire. Cette période a vu l'émergence d'une diaspora marquée par un sentiment d'exil définitif.
3. **Une diaspora économique et transnationale dans les années 1990** : Après la guerre Iran-Irak, dans les années 1990, l'Iran a cherché à rétablir des liens avec sa diaspora pour stimuler la reconstruction économique. Des politiques de libéralisation économique ont été mises en place, et certains membres de la diaspora ont été incités à investir ou à revenir temporairement en Iran. Cette phase a vu l'émergence d'une bourgeoisie transnationale, principalement constituée d'élites post-révolutionnaires naviguant entre leur pays d'accueil et l'Iran. Cependant, ces opportunités demeurent limitées à une élite, les classes moyennes et populaires continuant à souffrir de difficultés économiques.
4. **Une diaspora stratifiée sous l'impact des sanctions internationales** : Au début des années 2000, les sanctions internationales ont exacerbé les inégalités au sein de la diaspora. Tandis que les élites économiques utilisaient leurs réseaux transnationaux pour contourner les restrictions, les classes populaires et salariales ont été frappées de plein fouet par l'inflation, la dévaluation du Rial (la monnaie iranienne) et la baisse de leur pouvoir d'achat. Cette période a accentué la stratification au sein de la diaspora, avec des élites capables de prospérer malgré les sanctions et des groupes vulnérables pour qui l'émigration devenait de plus en plus inaccessible.
5. **Une diaspora multicouche et régionale** : Moghadam et Weber mettent en évidence la diversité régionale de la diaspora iranienne, qui inclut des groupes ethniques et sociaux variés, comme les Kurdes, les Azéris et les Lârestani. Ces communautés ont maintenu des liens actifs grâce à leur position géographique et historique dans des zones périphériques. Elles ont contribué aux échanges économiques et sociaux avec les pays voisins tels que l'Azerbaïdjan, la Turquie ou l'Irak, tout en préservant leurs identités culturelles et en jouant un rôle important dans les relations transfrontalières.

Les espaces transfrontaliers comme Istanbul, Dubaï et Erevan sont devenus des hubs stratégiques pour la diaspora iranienne, en particulier à la suite des sanctions internationales imposées à l'Iran. Ces lieux servent de points de passage essentiels permettant aux Iraniens d'accéder à des biens, des services, ainsi qu'à des libertés culturelles souvent restreintes dans leur pays d'origine. Ils jouent également un rôle crucial dans les échanges commerciaux informels, facilitant l'accès à une consommation plus variée et à des loisirs plus ouverts. Cependant, ces espaces ne sont pas exempts de tensions, notamment en raison des interactions complexes entre Iraniens provenant de diverses régions et cultures, ce qui peut parfois raviver des stéréotypes ou des préjugés historiques.

Cette dynamique met en lumière la stratification sociale au sein de la diaspora iranienne. Tandis que les élites économiques tirent pleinement profit de ces opportunités transfrontalières pour maintenir et développer leurs activités, les membres des classes populaires y accèdent avec des moyens bien plus limités, souvent poussés par des impératifs de survie. Malgré ces inégalités, ces espaces jouent un rôle fondamental dans la redéfinition des liens communautaires, favorisant la formation d'identités hybrides qui intègrent à la fois les influences culturelles locales et mondiales.

Selon Moghadam et Weber, en conclusion, l'hétérogénéité de la diaspora iranienne se manifeste à travers cinq phases distinctes, chacune caractérisée par des dynamiques migratoires spécifiques, qu'elles soient économiques, politiques ou régionales. Cette diversité met en lumière la complexité des trajectoires migratoires des Iraniens et souligne le rôle clé de leur diaspora, non seulement comme un lien entre l'Iran et le reste du monde, mais aussi comme un acteur complexe sur les plans économique, culturel et politique, influencé à la fois par des contextes locaux et mondiaux.

6.2.2. Mémoire de migration : le cas d'un sociologue franco-iranien

Avant de discuter plus en détail de la diaspora iranienne en France et au Canada, il convient de se pencher sur l'ouvrage de Nader Vahabi (2013), qui retrace son parcours marqué par l'exil après la révolution iranienne de 1979 et son évolution académique. Ce livre constitue à la fois une autobiographie intellectuelle et une analyse sociologique des dynamiques migratoires et des trajectoires identitaires. Vahabi, forcé à l'exil après l'échec des idéaux démocratiques portés par la

révolution et l'instauration d'un régime autoritaire, a vu son parcours académique chamboulé. Initialement formé en mathématiques, il a dû abandonner ce domaine à cause de son exil et s'est réorienté vers les sciences politiques pour mieux comprendre les bouleversements en Iran, avant de se spécialiser en sociologie politique. Ce changement de discipline s'inscrit dans une quête d'outils théoriques et méthodologiques pour analyser les expériences des exilés et comprendre les transformations sociales qu'il a vécues.

Dans ses recherches, Vahabi identifie trois types de trajectoires migratoires qui éclairent les diverses expériences des exilés :

1. **Les trajectoires linéaires** : ces parcours, généralement sans interruptions majeures, concernent souvent des migrants issus des élites, qui parviennent à maintenir leur statut socio-professionnel grâce à leurs compétences transférables et à des réseaux de soutien efficaces. Ces individus réussissent souvent à s'intégrer professionnellement et socialement dans leur pays d'accueil.
2. **Les trajectoires conflictuelles** : ces parcours sont marqués par des tensions identitaires et des obstacles externes, tels que la discrimination ou la marginalisation sociale. Les migrants dans cette catégorie oscillent entre leur désir d'intégration dans la société d'accueil et leur attachement à leur culture d'origine. Ce tiraillement peut parfois conduire à des sentiments d'isolement, voire à des crises psychologiques.
3. **Les trajectoires de recommencements multiples** : ces migrants, souvent issus de milieux moins favorisés ou confrontés à des politiques d'accueil restrictives, subissent des ruptures fréquentes, telles que des changements de carrière ou des périodes d'instabilité. Ils doivent constamment s'adapter et reconstruire leur vie, faisant preuve de résilience face aux défis qu'ils rencontrent.

Les trois classifications de Vahabi sont bien perçues et observées parmi les immigrants iraniens en France et au Canada. Parfois, ces trajectoires se combinent, reflétant la diversité des expériences migratoires. Les individus peuvent ainsi naviguer entre différentes catégories, selon les défis spécifiques rencontrés dans leur processus d'intégration et leur parcours personnel.

Pour ma part, bien que mon parcours diffère de celui de Vahabi, il présente des similitudes importantes. J'ai également effectué un changement de discipline académique, passant de la physique à la sociologie, motivée par un intérêt croissant pour les transformations sociales, en particulier celles vécues en Iran. Ce tournant s'est produit en Iran, après l'obtention de ma licence en physique, tandis que Vahabi a effectué ce changement après son exil en France.

Ce parcours illustre comment des ruptures personnelles et académiques peuvent être des moteurs puissants pour une réflexion intellectuelle. Mon cheminement, de la physique à la sociologie, a été guidé par le désir de comprendre les dynamiques sociales et migratoires, que ce soit en Iran ou dans d'autres contextes d'immigration. La sociologie m'a permis de lier mes expériences personnelles à des cadres théoriques et d'analyser en profondeur les processus de transformation sociale et d'intégration. Cette articulation entre parcours personnel et recherche a enrichi ma compréhension des défis et des opportunités liés à la migration et à l'intégration des communautés.

6.2.3. La question de l' acculturation et du sentiment d'appartenance

Avant de discuter plus spécifiquement de la diaspora iranienne en France et au Canada, il est pertinent de mentionner deux travaux. Le premier, de Safdar, Struthers et van Oudenhoven (2009), explore les dynamiques d'acculturation des immigrants, offrant un cadre pour comprendre comment les Iraniens naviguent entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil. Le deuxième, l'étude d' Arabzadeh Bahari (2023), se concentre sur le sentiment d'appartenance des Iraniens dans la région du Grand Toronto, en analysant les liens émotionnels, sociaux et culturels que ces immigrants établissent avec leur environnement. Ces deux recherches apportent des perspectives importantes pour examiner les trajectoires migratoires des Iraniens en France et au Canada.

L'acculturation, bien qu' examinée principalement sous un angle psychologique dans l'article de Safdar, Struthers et van Oudenhoven (2009), joue un rôle clé dans l'enrichissement de mes recherches en sociologie de l'immigration. En mettant en lumière les dynamiques liées à l'acculturation, cet article offre des perspectives essentielles pour comprendre les trajectoires migratoires, tout en apportant une réflexion qui résonne dans le cadre sociologique. En particulier, il aide à approfondir la comparaison des modèles d'acculturation et d'intégration des

immigrants iraniens en France et au Canada, et à saisir la manière dont les contextes nationaux façonnent ces trajectoires.

L'article explore les processus d'acculturation des Iraniens aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, fournissant des insights précieux sur la manière dont les environnements nationaux influencent l'intégration des migrants. Bien que ma méthodologie repose sur des entretiens qualitatifs plutôt que sur des questionnaires standardisés, les cadres théoriques et les résultats de cette étude m'aident à structurer mes analyses, en identifiant des points de comparaison pertinents pour les trajectoires des Iraniens en France et au Canada.

L'une des contributions majeures de l'article réside dans la mise en évidence des différences entre les trois pays étudiés. Aux États-Unis, les politiques multiculturelles favorisent un environnement accueillant, permettant aux migrants de préserver leur culture d'origine tout en adoptant les valeurs de la société d'accueil. Cette flexibilité favorise une intégration sociale et culturelle fluide, une dynamique semblable à celle du Canada, où le multiculturalisme est aussi valorisé. Le Canada, en permettant des expressions publiques de cultures d'origine, comme celles des célébrations de Norouz, offre un environnement similaire au modèle américain.

En revanche, au Royaume-Uni, bien que le multiculturalisme soit officiellement reconnu, des tensions culturelles apparaissent, liées aux attentes contradictoires concernant l'intégration et la préservation de l'identité culturelle. Ces tensions sont également présentes dans le modèle français, où l'accent sur l'unité nationale génère des défis similaires pour les Iraniens.

Aux Pays-Bas, les obstacles sont plus importants pour les Iraniens, notamment en raison des politiques d'intégration fondées sur l'assimilation. Les migrants font face à plus de discrimination et de pression pour adopter les normes locales, ce qui restreint leur capacité à maintenir leurs pratiques culturelles. Cette situation contraste avec les expériences des États-Unis et soulève des questions intéressantes pour analyser le modèle républicain français, qui partage certaines similitudes avec l'approche néerlandaise, tout en étant ancré dans un contexte historique et institutionnel différent.

Bien que ma recherche repose sur des entretiens approfondis et non sur des questionnaires, l'approche méthodologique de cet article m'inspire, en particulier les concepts de discrimination perçue et de stratégies d'intégration. Ceux-ci peuvent être intégrés dans mes propres analyses qualitatives pour mieux comprendre les défis rencontrés par les migrants. De plus, mes observations empiriques viennent compléter les résultats de cette étude. Par exemple, les tensions que ressentent les femmes iraniennes voilées en France entre l'adoption de la culture locale et la préservation de leur identité culturelle, notamment dans des espaces publics où les attentes en matière de laïcité sont fortes, résonnent avec l'étude. En revanche, au Canada, les femmes iraniennes, soutenues par une culture multiculturelle, sont souvent plus libres de maintenir leurs pratiques culturelles, bien que cette liberté puisse être source de critiques internes au sein de la communauté. Ces critiques, parfois émises par des Iraniens ayant quitté leur pays en raison du voile obligatoire, illustrent la complexité des dynamiques entre les choix individuels et les attentes collectives.

Ces exemples montrent que les défis auxquels les migrants sont confrontés ne peuvent être expliqués par un modèle unique. Les stratégies d'acculturation et d'intégration varient en fonction des contextes socio-politiques, des politiques d'accueil, des structures communautaires et des expériences individuelles des migrants. De plus, la complexité des situations dans les pays d'origine, y compris les raisons de l'exil, joue un rôle crucial dans les trajectoires d'adaptation. Il est important de noter que des facteurs comme les dynamiques intra-communautaires et les subtilités des politiques locales peuvent échapper à une analyse stricte mais influencent fortement les expériences migratoires.

Ainsi, ces observations soulignent l'importance d'adopter une approche nuancée et contextuelle pour comprendre les parcours des Iraniens en France et au Canada. Elles démontrent également la nécessité d'intégrer des perspectives psychosociologiques et qualitatives pour appréhender pleinement la richesse et la diversité des expériences migratoires.

Le sentiment d'appartenance, au cœur de l'étude d'Arabzadeh Bahari (2023) intitulée *Creating a Sense of Place for Iranian Immigrants in Canada*, est exploré en profondeur dans le contexte des immigrants iraniens de la région du Grand Toronto (GTA). L'étude s'appuie sur des cadres théoriques solides, notamment **la théorie du lieu** (sense of place) de Williams et Stewart (1998)

et de Hay (1998), pour analyser comment les immigrants établissent des liens émotionnels, sociaux et culturels avec leur environnement. Elle explore également les dynamiques d'acculturation de Berry (1997), qui permettent de comprendre comment les Iraniens naviguent entre leur culture d'origine et celle du Canada, en mettant en lumière les processus d'assimilation, d'intégration, de séparation et de marginalisation. L'étude aborde aussi le rôle des organisations ethnoculturelles telles que *Tirgan* et *Parya Trillium*, qui soutiennent la préservation des traditions culturelles tout en facilitant l'intégration sociale.

La méthodologie repose sur une étude de cas unique qui permet une immersion qualitative dans les expériences des participants. L'échantillon comprenait 28 immigrants iraniens ayant immigré entre 2005 et 2015 et résidant dans le GTA. Des entretiens semi-structurés, réalisés en anglais ou en persan selon les préférences des participants, ont permis de recueillir des récits détaillés sur leurs parcours migratoires, leur utilisation des services communautaires et leur perception du sentiment d'appartenance. L'analyse des données, menée à l'aide de la méthode de comparaison constante et du logiciel Nvivo™, a révélé des thèmes récurrents, tels que le rôle crucial des organisations communautaires, les défis d'intégration et l'importance des relations interpersonnelles. Une validation par les participants a assuré la fiabilité des résultats, conformément aux critères de Guba et Lincoln (1981).

Lors de mes entretiens en France, plusieurs immigrants iraniens ont évoqué leur appréciation des droits fondamentaux, tels que l'égalité entre les sexes ou le droit au divorce, mais ont également exprimé des difficultés à maintenir publiquement leurs traditions et coutumes. En revanche, la situation semble différente au Canada. Là, la taille importante de la communauté iranienne, ainsi que la présence forte de commerces et de magasins iraniens, facilitent le lien avec la culture d'origine. L'accessibilité des produits pour cuisiner et la disponibilité d'articles culturels, tels que des livres et des objets décoratifs, jouent un rôle clé dans ce maintien des pratiques culturelles. De plus, les célébrations de fêtes comme *Norouz* se tiennent dans divers lieux publics et communautaires, renforçant le sentiment d'appartenance et permettant aux Iraniens d'exprimer pleinement leur identité culturelle. Cette liberté d'expression culturelle, soutenue par les politiques multiculturelles du Canada, contraste avec la situation en France, où l'accent est mis sur l'unité nationale, et où les manifestations publiques de cultures étrangères sont souvent plus restreintes.

Cela dit, des espaces culturels existent aussi en France, comme les festivals de cinéma iranien ou des événements littéraires, qui offrent aux immigrants des opportunités pour célébrer leur héritage culturel. Ces initiatives, bien que moins soutenues par des politiques officielles que dans le cadre canadien, permettent tout de même de maintenir un lien fort avec leur culture d'origine.

6.3. La diaspora des iraniens en France

La diaspora iranienne en France, riche de son histoire et de ses évolutions, reflète les dynamiques complexes des migrations internationales et des identités transnationales. À travers des travaux tels que ceux de Nader Vahabi (2012), Hossein Mirzaii (2020) et Vida Nassehi-Behnam (2000), il est possible d'explorer les étapes marquantes de sa genèse, son développement et son intégration. Depuis les premières migrations au XIX^e siècle jusqu'aux vagues contemporaines, cette communauté a été façonnée par des contextes politiques, sociaux et économiques variés. Par ailleurs, les tensions entre assimilation culturelle et préservation identitaire, ainsi que les défis liés aux interactions intergénérationnelles et aux rôles de genre, illustrent la richesse et la diversité de cette diaspora. Cette section s'attache à retracer ces dimensions, en analysant les dynamiques historiques, migratoires et sociales qui ont structuré la présence iranienne en France.

6.3.1. Un défi méthodologique

Vahabi (2008) explore les défis méthodologiques liés à la conduite d'entretiens avec des exilés iraniens vivant en France et en Allemagne. En tant que sociologue et spécialiste des diasporas iraniennes, il a mené une enquête approfondie sur quatre ans (1999-2003), se concentrant sur la mémoire collective et individuelle des réfugiés politiques ayant quitté l'Iran.

L'une des contributions majeures de cet article réside dans l'importance donnée à l'entretien ethnosociologique, qui se distingue des méthodes standardisées comme les questionnaires. Toutefois, Vahabi souligne les nombreuses difficultés rencontrées en raison de la méfiance des exilés iraniens, qui sont souvent réticents à partager leurs expériences personnelles et politiques. Pour surmonter cette méfiance, Vahabi a utilisé des recommandations personnelles, c'est-à-dire des introductions faites par des personnes de confiance dans le réseau social des participants, ce qui lui a permis d'établir une relation de confiance et de réduire l'autocensure des enquêtés. Cette approche est essentielle pour réduire la distance sociale entre le chercheur et les enquêtés, permettant ainsi d'éviter l'autocensure et d'obtenir des données authentiques. De mon côté, j'ai

également utilisé cette méthode dans mon échantillonnage, lorsque cela était possible, en sollicitant des recommandations personnelles pour faciliter l'accès à des participants et établir un climat de confiance, en particulier dans des contextes où les interrogations sur la confidentialité et la sécurité étaient sensibles.

L'étude révèle une grande diversité parmi les exilés iraniens, tous ayant obtenu le statut de réfugié en vertu de la Convention de Genève de 1951. Ces individus ont vécu des trajectoires complexes, souvent marquées par un déclassement social ou des ajustements dans leur pays d'accueil. Certains, auparavant activistes politiques, ont abandonné leur engagement militant pour se concentrer sur leur intégration socio-professionnelle, tandis que d'autres restent hantés par les douleurs liées à leurs expériences passées.

Vahabi identifie différentes catégories d'exilés selon leur manière de se comporter lors des entretiens. Les "proches" ou "gens de connaissance" sont généralement plus enclins à parler, bien que la proximité sociale puisse parfois altérer l'objectivité des échanges. Les personnes âgées, en particulier celles ayant perdu des proches exécutés par le régime iranien, considèrent l'entretien comme une occasion thérapeutique d'exprimer des souffrances refoulées. Par ailleurs, les "témoins historiques" préfèrent adopter des récits collectifs et généraux, souvent teintés de méfiance à l'égard du chercheur. Enfin, les figures militantes ou publiques hésitent à se livrer, par crainte de répercussions politiques ou de la divulgation d'informations sensibles.

Ce travail résonne particulièrement avec mes propres expériences de terrain. En France, j'ai observé une réticence similaire parmi mes interlocuteurs iraniens à répondre à des questions sensibles. Cette réserve semble davantage présente chez les demandeurs d'asile en France par rapport au Canada, probablement en raison de la taille plus réduite de la diaspora iranienne en France, ce qui génère un sentiment de vulnérabilité accru. Les politiques d'intégration et les expériences antérieures des exilés peuvent aussi jouer un rôle important dans cette dynamique.

L'article de Vahabi met en lumière la complexité de l'identité des exilés, une question qui s'applique aussi à d'autres types d'immigrants, comme l'ont confirmé certains de mes entretiens. Il souligne particulièrement que les exilés naviguent entre leur passé militant et les exigences d'intégration dans leur pays d'accueil. Cette dualité identitaire se manifeste par une tension entre mémoire personnelle et mémoire collective. Les exilés sont souvent amenés à reformuler leur

identité afin de s'adapter à leur nouvel environnement, un processus que Vahabi considère comme central dans la dynamique des entretiens sociologiques.

Vahabi plaide pour une méthodologie flexible pour aborder les mémoires des exilés iraniens. En combinant entretiens semi-directifs et observation participante, il propose une approche qui peut être adaptée aux spécificités de chaque participant. Ce travail, complété par mes propres observations, met en lumière les défis rencontrés lors de la collecte de données authentiques dans un contexte marqué par la méfiance et les barrières culturelles. Il souligne également l'importance de prendre en compte les particularités de chaque diaspora et les dynamiques spécifiques des pays d'accueil, comme la France et le Canada, pour mieux comprendre les mémoires d'exil et les dynamiques identitaires des diasporas iraniennes.

6.3.2. Genèse et évolution de la diaspora iranienne en France

Les premières migrations iraniennes vers la France remontent, selon Nader Vahabi (2012), Hossein Mirzaii (2020) et Nasehi-Behnam (1991), à l'époque de Naser al-Din Shah, lorsque des étudiants iraniens furent envoyés en France pour se former en sciences humaines, médecine et ingénierie. Ces échanges éducatifs, motivés par la volonté de moderniser l'administration iranienne, ont instauré une relation durable entre les deux pays. Contrairement à des puissances comme la Russie ou la Grande-Bretagne, perçues comme coloniales, la France était considérée par les élites iraniennes comme un partenaire culturellement proche et respecté. Nasehi-Behnam souligne que ces premières migrations, bien qu'élitistes et limitées en nombre, ont joué un rôle fondamental dans la formation d'une perception positive de la France parmi les intellectuels iraniens. Ces interactions ont jeté les bases d'une future diaspora marquée par une affinité culturelle profonde.

Évolution des vagues migratoires et structuration de la diaspora : les flux migratoires iraniens vers la France ont évolué au fil du temps, reflétant des contextes politiques et sociaux spécifiques. Vahabi (2012) distingue trois grands types d'exils structurants : l'exil de savoir, l'exil politique et l'exil de sauvegarde. Nasehi-Behnam (1991) renforce cette analyse en mettant en lumière la manière dont ces exils reflètent les dynamiques sociopolitiques internes de l'Iran tout en influençant la structuration de la diaspora en France.

Hossein Mirzaii (2020) identifie également plusieurs vagues migratoires caractérisant les déplacements iraniens vers la France. La première vague, avant 1979, se compose principalement d'une immigration limitée d'élites politiques et économiques associées au régime Pahlavi. La seconde, après la Révolution islamique de 1979, est marquée par une arrivée massive de réfugiés politiques, d'intellectuels et d'opposants au régime islamique. Dans les années 1990, une troisième vague émerge, motivée par des raisons socio-économiques, avec une diversification notable des profils migratoires. Enfin, la quatrième vague, amorcée après 2009, résulte des troubles politiques internes en Iran, qui poussent une nouvelle génération d'activistes et de professionnels à quitter le pays.

Nasehi-Behnam observe également que la Révolution islamique de 1979 a marqué un tournant majeur dans la formation de la diaspora iranienne moderne, la transformant en une communauté plus diversifiée, incluant à la fois des intellectuels, des entrepreneurs et des réfugiés politiques.

Intégration et identité transnationale : l'intégration de la diaspora iranienne en France reflète une tension entre préservation de l'identité culturelle et assimilation à la société française. La première génération, perçue comme temporaire, maintient des réseaux ethniques et familiaux tout en espérant un retour en Iran. Nasehi-Behnam souligne que cette génération conserve une forte attache symbolique à son pays d'origine, exprimée à travers des pratiques culturelles et des réseaux transnationaux. La deuxième génération adopte une identité hybride, intégrant les valeurs françaises tout en restant attachée à ses racines iraniennes. La troisième génération, bien que plus assimilée, continue de préserver des pratiques culturelles comme Norouz et entretient une mémoire collective forte.

Comme le souligne Martine Hovanessian, ce lien symbolique avec le territoire d'origine est un aspect fondamental des diasporas. Chez les Iraniens en France, il s'exprime par la préservation des pratiques culturelles, l'entretien de réseaux transnationaux et une participation active aux débats politiques et culturels sur l'Iran. Ces interactions transnationales, renforcées par la mondialisation, permettent à la diaspora de consolider sa place dans les sphères académiques, professionnelles et sociales françaises tout en maintenant un lien étroit avec l'Iran. Toutefois, cette double appartenance soulève des défis : la communauté doit équilibrer intégration locale et

préservation d'une identité diasporique marquée par un attachement symbolique et une mémoire collective vivante.

Entre intégration et héritage culturel : Nasehi-Behnam (Ibid) explore également la manière dont les générations successives d'immigrants iraniens naviguent entre héritage culturel et intégration. Il souligne que les femmes iraniennes, notamment, ont bénéficié des lois françaises sur l'égalité des sexes pour redéfinir leurs rôles familiaux et sociaux, bien que ces opportunités créent parfois des tensions au sein de la communauté. Mirzaii (Ibid) renforce cette perspective en mettant en lumière la méthodologie qualitative utilisée pour étudier ces parcours, basée sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de différentes générations.

Conclusion : les trajectoires d'intégration des Iraniens en France illustrent une dynamique complexe, oscillant entre assimilation et préservation culturelle. Ces parcours, marqués par des tensions identitaires caractéristiques de toute diaspora, enrichissent le paysage multiculturel français tout en soulignant la volonté des Iraniens de maintenir un lien étroit avec leur héritage culturel et historique. Les travaux de Nasehi-Behnam, Vahabi, Mirzaii et Hovanessian offrent une compréhension approfondie des dynamiques sociales, culturelles et politiques qui influencent l'expérience de cette diaspora. En mettant en lumière les processus de transnationalisme, la négociation des identités culturelles et la tension entre appartenance nationale et diasporique, ces études révèlent l'importance d'un enracinement à la fois historique et culturel pour mieux comprendre les défis et les opportunités rencontrés par les Iraniens dans leur intégration au sein de la société française.

Les contributions de ces chercheurs soulignent également la pluralité des trajectoires d'intégration, influencées par les différentes vagues migratoires et les contextes politiques spécifiques. Par exemple, les premières vagues d'immigration, issues des élites iraniennes avant et après la Révolution islamique, diffèrent largement des trajectoires des réfugiés politiques ou des migrants économiques des décennies suivantes. Cette diversité des parcours met en évidence les multiples facettes de l'expérience iranienne en France, où la quête d'identité, la gestion des mémoires personnelles et collectives, ainsi que la participation à la société française font partie des processus complexes d'intégration.

Ainsi, ces recherches démontrent que l'intégration des Iraniens en France ne peut être réduite à un modèle d'assimilation simplifié, mais qu'elle nécessite une analyse nuancée qui prend en compte les processus d'hybridation culturelle, de transformation sociale et de continuité dans les liens transnationaux. En définitive, ces études fournissent des clés pour comprendre les défis uniques que rencontre cette communauté tout en illustrant l'importance d'une approche pluridimensionnelle pour évaluer l'impact des politiques d'intégration et de la diversité sur les trajectoires migratoires des Iraniens.

6.3.3. L'expérience de genre

Bien que mon travail de thèse ne soit pas spécifiquement centré sur les questions de genre et d'identité sexuelle après l'installation dans le pays d'accueil, il s'agit d'un aspect incontournable en raison de son impact sur les expériences migratoires. Dès leur arrivée, ces questions influencent significativement les immigrants. Par exemple, l'un de mes enquêtés en France a mentionné qu'il avait été surpris par une question dans un formulaire administratif lui demandant s'il avait des enfants, alors qu'il était célibataire. Il s'est interrogé : « Comment pourrais-je avoir des enfants si je ne suis pas marié ? » D'autres participants, cette fois au Canada, ont exprimé leur choc initial face à la visibilité et à l'acceptation de la communauté LGBTQ. Un participant m'a raconté que l'ami de sa fille avait deux mères et qu'au début, il ressentait de la pitié pour cet enfant, n'arrivant pas à comprendre cette configuration familiale. Ces exemples illustrent clairement que, même lorsque le travail ne porte pas directement sur les questions de genre, elles occupent une place centrale dans l'expérience migratoire et doivent être prises en compte.

La thèse de Tahereh Khazaei, intitulée *De l'individualité familiale à l'identification composite : La compréhension de l'expérience de genre des migrant.e.s iranien.ne.s en France* (2018), constitue une contribution significative à la sociologie de la migration. Elle analyse en profondeur les processus d'individuation et d'identification de genre chez les migrants iraniens en France, en mettant l'accent sur les tensions et les ajustements engendrés par leur transition vers un nouvel environnement social, moral et normatif. Cette étude propose une réflexion sur la manière dont ces individus, socialisés dans une société iranienne postrévolutionnaire, s'adaptent aux normes de genre et de sexualité spécifiques à la société française.

Khazaei explore comment les migrants ajustent leur identité de genre face aux attentes de la société française, montrant que ces individus naviguent entre des pratiques héritées de leur socialisation iranienne et les nouvelles normes qu'ils rencontrent en France. Ces normes incluent des conceptions différentes de la féminité, de la masculinité et de la sexualité, souvent marquées par des idées de liberté personnelle et la dissociation entre sexualité et conjugalité. Parallèlement, les migrants doivent composer avec des stéréotypes négatifs associés aux migrants du Sud et aux musulmans. L'auteure propose que les modèles traditionnels d'acculturation et d'intégration ne suffisent pas à saisir la complexité de ces dynamiques. Elle introduit l'idée de "néo-ethnicité irano-française", une synthèse dynamique entre les normes iraniennes et françaises.

L'enquête repose sur des entretiens approfondis et des observations dans des espaces domestiques, visant des migrants socialisés en Iran. Ces migrants font face à de multiples défis, notamment la négociation des rôles de genre dans le cadre familial et l'interaction avec des normes sociales françaises parfois contradictoires avec leurs propres valeurs. Khazaei met en lumière le travail continu de réflexion et d'ajustement que ces migrants entreprennent pour articuler une "individualité familiale", héritée de leur socialisation iranienne, avec une "identification composite", construite en réponse aux normes françaises. Ce processus complexe inclut l'adoption de certaines pratiques nouvelles, la préservation de valeurs fondamentales, et parfois, la création de pratiques hybrides.

La thèse montre également que les migrants doivent opérer des ajustements dans un contexte marqué par des discours publics et politiques pouvant être stigmatisants. Les représentations négatives des migrants et des musulmans influencent non seulement leur intégration sociale, mais aussi la manière dont ils perçoivent leur propre identité. Malgré ces défis, certains migrants développent des stratégies résilientes, en réinterprétant leurs valeurs culturelles ou en créant des réseaux de soutien communautaire qui leur permettent de concilier leurs identités multiples.

Bien que centrée sur le contexte français, les conclusions de cette thèse peuvent être appliquées à d'autres contextes migratoires, notamment au Canada. Les différences dans les politiques d'intégration et les perceptions sociales entre la France et le Canada influencent les processus d'identification des migrants. En France, l'accent mis sur une identité nationale unifiée peut limiter l'expression des identités transnationales. En revanche, au Canada, les politiques

multiculturelles offrent un cadre plus permissif pour que ces dynamiques transnationales s'expriment de manière plus visible et fluide. Ainsi, les résultats de cette thèse permettent non seulement d'éclairer les spécificités de l'expérience migratoire en France, mais aussi d'explorer comment des contextes sociopolitiques différents, comme celui du Canada, façonnent des trajectoires similaires ou divergentes.

6.4. La diaspora des iraniens au Canada

6.4.1. Dynamique linguistique de la diaspora iranienne au Canada

Simin Shafiefar (2018), dans son mémoire *Language Profile of Iranian Immigrants in Montréal Compared to Toronto*, explore les pratiques linguistiques des Iraniens au Canada, en mettant en lumière les facteurs influençant l'utilisation des langues officielles (français et anglais) et de la langue d'origine (persan) dans les contextes de Montréal et de Toronto. En s'appuyant sur les données des recensements canadiens de 2001, 2006 et 2011, elle examine comment les politiques linguistiques provinciales façonnent les pratiques linguistiques et les choix culturels des Iraniens, en prenant en compte des facteurs individuels, familiaux et migratoires.

L'étude repose sur une méthodologie rigoureuse qui combine des analyses descriptives et des régressions logistiques. Les facteurs influençant les choix linguistiques sont classés en trois catégories principales : sociodémographiques (sexe, âge, statut marital, niveau d'éducation, maîtrise des langues officielles), familiaux (structure familiale et taille du ménage), et migratoires (âge à l'arrivée au Canada, période d'immigration).

Les résultats montrent que la transmission du persan au sein de la diaspora iranienne dépend de plusieurs variables interconnectées. Par exemple, les femmes jouent un rôle central dans la préservation du persan, en raison de leur rôle traditionnel dans la transmission culturelle au sein de la famille. Les immigrants arrivés après 15 ans ou ayant migré après 1980, souvent à cause des bouleversements politiques en Iran, sont plus enclins à maintenir leur langue maternelle. En revanche, les unions exogames et les familles de petite taille favorisent l'utilisation des langues officielles, notamment l'anglais à Toronto et le français à Montréal, particulièrement dans les générations nées ou élevées dans ces villes.

Cette étude met également en lumière des différences notables entre Montréal et Toronto. À Montréal, où la politique interculturelle du Québec met l'accent sur l'intégration par la langue française, la diaspora iranienne adopte largement le français tout en préservant le persan grâce au bilinguisme. À Toronto, le multiculturalisme permet une plus grande flexibilité, avec un usage plus fréquent de l'anglais dans la vie quotidienne, mais le persan reste également préservé dans les quartiers où la communauté iranienne est bien implantée.

Shafiefar souligne l'importance des politiques linguistiques et des programmes éducatifs pour soutenir le bilinguisme et encourager la transmission intergénérationnelle des langues ancestrales. Ces politiques et programmes, tels que des cours de persan ou des événements communautaires, renforcent cette transmission tout en permettant aux Iraniens de s'intégrer dans leurs sociétés d'accueil.

L'étude offre des perspectives intéressantes pour une comparaison avec les villes françaises dans lesquelles j'ai mené des entretiens, telles que Nice, Metz, Paris et Lille. À Montréal, le français joue un rôle central dans l'intégration, tout comme en France, où la langue est essentielle pour accéder aux opportunités sociales et professionnelles. Cependant, contrairement à la France, où l'assimilation linguistique domine au détriment des langues ancestrales, Montréal permet un meilleur maintien du persan grâce à ses politiques interculturelles.

À Toronto, où la diaspora iranienne est plus importante qu'à Montréal ou dans les villes françaises, le multiculturalisme favorise une coexistence des langues. Les Iraniens y utilisent principalement l'anglais pour s'intégrer, mais préservent largement le persan grâce à la forte concentration de la communauté iranienne et aux initiatives locales. Ce contraste est frappant avec la France, où la pression pour adopter le français rend la préservation des langues d'origine plus difficile.

En résumé, ces trois contextes montrent des approches variées de l'intégration et de la préservation culturelle. Montréal se situe entre l'approche rigide de la France et la flexibilité de Toronto, offrant ainsi un équilibre entre intégration linguistique et préservation de la culture iranienne. En France, l'assimilation linguistique prédomine, tandis qu'à Toronto, la taille de la diaspora iranienne facilite la transmission du persan, même dans un environnement anglophone.

Ces comparaisons mettent en évidence les défis et les opportunités rencontrés par les Iraniens en fonction des contextes sociaux et politiques locaux.

6.4.2. Des évolutions culturelles

Les transformations culturelles au sein de la diaspora iranienne illustrent l'équilibre subtil entre la préservation des traditions et l'adaptation aux normes des sociétés d'accueil. Cette section s'appuie sur deux axes principaux pour analyser ces changements.

Le premier axe, tiré de l'étude d'Amy Malek (2015), se concentre sur l'impact des politiques publiques sur les pratiques culturelles des Iraniens en diaspora. L'approche multiculturelle du Canada favorise la visibilité des traditions iraniennes, telles que les festivals de Norouz, en permettant leur expression publique dans l'espace social. En revanche, dans des contextes plus assimilationnistes, comme en Suède ou en France, ces pratiques sont souvent restreintes ou reléguées à des espaces privés. Cette distinction entre les modèles multiculturels et républicains met en lumière les impacts institutionnels sur la manière dont les diasporas vivent et expriment leur culture, et montre comment les politiques nationales influencent les identités culturelles des immigrants.

Le second axe, basé sur le mémoire de Haghighat (2016) sur le ta'arof, se penche sur la transformation d'une pratique profondément enracinée dans la culture iranienne. Le ta'arof, système complexe de politesse et de communication indirecte, est réinterprété au Canada. Pour les nouveaux arrivants, il reste un lien important avec leur culture d'origine, un moyen de maintenir une continuité culturelle. En revanche, les Iraniens établis depuis plus longtemps au Canada tendent à réduire son usage, jugeant parfois cette pratique incompatible avec les normes canadiennes d'interaction directe et pragmatique. Cette évolution montre comment les pratiques culturelles peuvent évoluer et s'adapter dans un contexte d'intégration, oscillant entre la volonté de maintenir des traditions et le besoin de s'adapter aux pratiques locales.

Parallèlement à cette transformation des pratiques sociales, des objets culturels, tels que l'art persan, jouent un rôle crucial dans la préservation de l'identité iranienne au sein des foyers. Ces objets, symboles de l'histoire et de la culture iraniennes, sont des vecteurs essentiels de la

transmission identitaire à la nouvelle génération. Ils permettent aux jeunes Iraniens de se connecter à leurs racines, tout en vivant dans un environnement culturellement différent.

Ces analyses, enrichies par des cadres théoriques et des observations empiriques, permettent de comprendre les dynamiques d'adaptation culturelle des Iraniens dans des contextes divers. Elles révèlent comment les politiques nationales, les pratiques culturelles et les choix individuels façonnent une identité hybride, oscillant entre la continuité des traditions et leur réinvention au sein de la diaspora iranienne. Ces processus d'adaptation et de transformation offrent une vision nuancée de l'évolution des pratiques culturelles dans la diaspora, montrant comment la culture iranienne se réinvente et se préserve en fonction des contextes d'accueil.

6.4.2.1. La production de la culture, façonner les pratiques

Le travail d'Amy Malek (2015), *Producing Culture, Producing Practice: Iranians in Sweden and Canada*, propose une analyse comparative des expériences des diasporas iraniennes dans deux contextes multiculturels contrastés. Bien que la Suède et la France diffèrent dans leurs cadres politiques et sociaux, ce travail offre des perspectives riches pour réfléchir aux distinctions entre les approches canadienne et française. Malek examine de manière approfondie comment les politiques publiques influencent les pratiques culturelles, les trajectoires d'intégration et les identités des Iraniens, tout en mettant en lumière les tensions qui existent entre la préservation de l'identité iranienne et l'adaptation aux attentes des sociétés d'accueil. Ces observations apportent une nouvelle dimension à la compréhension des dynamiques diasporiques, bien au-delà des contextes spécifiques étudiés.

La méthodologie de Malek repose sur une approche ethnographique, combinant entretiens semi-directifs, observations participantes et une analyse comparative rigoureuse des contextes institutionnels. En utilisant des cadres théoriques tels que le multiculturalisme (Kymlicka), les études sur la diaspora (Hall, Brah), et les pratiques culturelles (Bourdieu), elle montre comment les Iraniens en diaspora naviguent entre les exigences des sociétés d'accueil et le maintien de leurs pratiques culturelles. Dans le contexte canadien, l'approche multiculturelle institutionnelle favorise la reconnaissance publique des traditions iraniennes, comme en témoigne l'organisation de festivals culturels tels que Norouz, qui donnent une visibilité aux pratiques culturelles iraniennes. En revanche, en Suède, où les politiques d'assimilation dominent, l'intégration

repose davantage sur l'uniformité culturelle, limitant ainsi l'expression publique des spécificités culturelles iraniennes, bien que les politiques sociales y apportent un soutien économique significatif.

Cette réflexion met en lumière des distinctions importantes entre le modèle multiculturel canadien et le modèle républicain français. Tandis que le Canada valorise explicitement la diversité culturelle comme une composante essentielle de son identité nationale, le modèle républicain français, basé sur l'universalisme des droits et des devoirs, privilégie l'idée d'une identité commune et limite la visibilité des particularismes culturels. Ces approches divergentes ont des implications profondes sur les expériences des diasporas iraniennes, notamment en ce qui concerne leur capacité à maintenir une présence culturelle publique ou à intégrer leurs pratiques dans des cadres institutionnels.

Dans la partie 4, intitulée *Les résultats*, je vais analyser de manière concrète comment ces modèles se manifestent dans la présence culturelle des Iraniens en France et au Canada. Cette comparaison mettra en lumière les différences dans leurs stratégies identitaires et leurs pratiques culturelles, et offrira ainsi une compréhension plus nuancée des interactions entre les politiques publiques et les dynamiques diasporiques.

6.4.2.2. Le “*Ta arof*”

Le mémoire de Haghighat (2016) constitue une analyse fascinante des changements culturels au sein de la diaspora iranienne, en particulier en ce qui concerne la pratique du ta'arof, un élément fondamental de la culture iranienne. Ce travail fait écho à mes propres recherches sur l'adaptation culturelle des Iraniens dans les pays d'accueil, et il met en lumière de manière particulièrement intéressante la manière dont les pratiques culturelles évoluent lorsqu'un individu navigue entre son héritage culturel et les attentes de la société d'accueil.

Le ta'arof, un système complexe de politesse, de courtoisie et de communication indirecte, incarne des valeurs profondes telles que le respect, l'hospitalité et la hiérarchie sociale. Cependant, cette pratique peut être difficilement comprise ou appliquée dans des contextes étrangers où les normes sociales privilégient la communication directe et l'égalité. L'étude de Haghighat explore comment les immigrants iraniens, au Canada en particulier, perçoivent et

utilisent le ta'arof, et comment leur attitude envers cette pratique change en fonction de leur durée de résidence et de leur intégration dans la société canadienne.

L'enquête repose sur des entretiens approfondis réalisés auprès de 60 immigrants iraniens à Saskatoon, répartis en deux groupes : ceux arrivés au Canada depuis moins de deux ans et ceux installés depuis plus de dix ans. Cette approche comparative permet de saisir l'évolution des attitudes envers le ta'arof au fil du temps. Les résultats indiquent que les immigrants récemment arrivés continuent d'utiliser fréquemment le ta'arof, le considérant comme une partie essentielle de leur identité culturelle. Pour eux, cette pratique représente un lien fort avec leur culture d'origine et leur offre une continuité dans un environnement étranger. En revanche, les immigrants établis depuis plus de dix ans manifestent une attitude plus critique et réduisent leur usage du ta'arof. Pour ce groupe, le ta'arof est perçu comme étant en décalage avec les normes canadiennes de communication directe et d'égalité.

L'étude souligne également les tensions internes au sein de la communauté iranienne. Certains participants, particulièrement ceux ayant intégré les valeurs canadiennes, considèrent le ta'arof comme une source de pression sociale, incompatible avec leur nouvelle réalité. D'autres continuent de pratiquer le ta'arof, mais souvent uniquement dans des interactions avec d'autres Iraniens. Un point marquant est que beaucoup de participants déclarent ne pas vouloir transmettre le ta'arof à leurs enfants, le percevant comme un obstacle à leur intégration dans la société canadienne.

Ce phénomène d'évolution du ta'arof illustre un processus d'acculturation plus large, où les pratiques culturelles ne disparaissent pas nécessairement, mais sont adaptées ou réinterprétées dans le cadre du pays d'accueil. Cette dynamique est commune à de nombreuses communautés immigrantes, où les traditions doivent être ajustées pour répondre aux attentes des nouvelles sociétés tout en maintenant une certaine identité.

Un autre aspect intéressant abordé par Haghghat est la notion de nostalgie, qui résonne avec mes propres observations. L'étude souligne que les migrants ayant vécu plus longtemps au Canada possèdent souvent des objets d'art persan chez eux. Ces objets ne sont pas seulement décoratifs ; ils sont chargés de significations émotionnelles profondes, servant à maintenir un lien tangible avec leur culture d'origine. Ces objets représentent non seulement un attachement aux racines,

mais aussi un moyen de transmettre leur héritage culturel aux enfants, souvent nés ou élevés dans le pays d'accueil, qui pourraient autrement se détacher de leurs origines.

Cette manifestation de nostalgie à travers l'art et les objets culturels est essentielle pour comprendre le rôle de ces éléments dans le processus d'adaptation. Elle reflète une double dynamique : un attachement aux origines et une volonté de créer un espace culturel hybride, où les éléments du passé et du présent coexistent harmonieusement. Ce phénomène mérite d'être exploré plus en profondeur pour mieux comprendre comment ces objets participent à la préservation des identités culturelles au sein de la diaspora iranienne.

6.4.3. L'identité transnationale

L'identité transnationale, qui est devenue un concept clé dans l'étude des migrations contemporaines, occupe une place centrale dans l'article de Shirin Shahrokni publié en 2007. Elle explore les processus complexes par lesquels les jeunes adultes iraniens de deuxième génération, vivant à Montréal, construisent leur identité. Ces jeunes, souvent nés au Canada ou arrivés pendant leur enfance, naviguent entre leur héritage iranien et l'environnement multiculturel canadien. L'article analyse comment ces deux dimensions, culturelles et sociales, s'entrelacent pour façonner une identité transnationale unique. Elle est à la fois profondément enracinée dans la culture d'origine et influencée par la société d'accueil.

La famille joue un rôle fondamental dans la construction de cette identité transnationale. Les parents transmettent activement des éléments culturels essentiels, tels que la langue persane, les traditions familiales, ainsi que la participation à des activités culturelles comme les cours de danse folklorique ou les célébrations de fêtes comme Norouz. Cette transmission culturelle, bien que structurée, n'est pas rigide. Les jeunes, en effet, bénéficient généralement d'une grande liberté pour explorer et définir leur propre relation à leurs racines culturelles. De plus, les récits de vie des parents, leurs engagements sociopolitiques en Iran, ainsi que leur expérience migratoire influencent profondément la manière dont les jeunes perçoivent leur héritage, ce qui génère souvent un respect plus marqué pour leur culture d'origine.

Au-delà de la famille, les réseaux transnationaux jouent un rôle clé en renforçant ce lien avec l'Iran. Ces réseaux incluent des contacts réguliers avec la famille et les amis restés en Iran, que ce soit par des appels téléphoniques, des échanges de cadeaux ou des visites périodiques. Internet amplifie cette dynamique en offrant des plateformes numériques où les jeunes Iraniens peuvent discuter de leur patrimoine culturel, partager leurs expériences et débattre des questions liées à leur identité. Ces espaces virtuels deviennent cruciaux pour la création et le maintien d'une conscience collective transnationale, favorisant ainsi une appartenance partagée à la culture iranienne tout en vivant à l'étranger.

L'environnement montréalais joue également un rôle significatif dans ce processus. Montréal, avec sa diversité ethnique et sa dualité linguistique (français et anglais), offre un cadre unique qui facilite la fluidité entre différentes affiliations culturelles. Contrairement à d'autres villes, cette métropole québécoise permet une coexistence harmonieuse entre des identités multiples, réduisant ainsi les tensions souvent liées aux dynamiques entre groupes majoritaires et minoritaires. Cette spécificité montréalaise, combinée aux politiques multiculturelles du Canada, crée une atmosphère inclusive qui permet aux jeunes Iraniens de naviguer avec aisance entre leur identité iranienne et canadienne, leur offrant un sentiment d'appartenance équilibré.

Cependant, ce processus de construction de l'identité transnationale varie considérablement selon le contexte national, notamment lorsqu'on le compare à l'expérience des immigrants iraniens en France. Bien que l'article de Shahrokni sur Montréal et le Canada n'ait pas d'équivalent académique en France, mes entretiens avec des Iraniens vivant dans ces deux pays révèlent des différences marquées. En France, où le modèle républicain met l'accent sur l'unité nationale et l'assimilation, le transnationalisme est moins visible dans l'espace public. Les interactions avec la communauté iranienne mondiale et l'expression culturelle iranienne sont souvent limitées par rapport à celles observées au Canada. En revanche, au Canada, les politiques multiculturelles, soutenues par une plus grande diversité sociale, offrent un cadre plus favorable à l'expression ouverte et visible de ces liens transnationaux. Ces observations montrent que l'expérience transnationale des Iraniens est profondément influencée par les structures politiques et culturelles des pays d'accueil, et que l'approche canadienne offre un terrain particulièrement riche pour analyser ces dynamiques.

6.4.4. Tensions intra-communautaires : quels impacts sur l'appartenance ?

L'article de Shakib Nasrullah (2019) intitulé "Iranian Immigrants' Interactions within Iranian Communities: An Exploration of Diversity and Belonging" fournit une analyse approfondie des interactions sociales des immigrants iraniens au Québec et de leur sentiment d'appartenance à la communauté iranienne locale. L'auteur utilise une approche qualitative basée sur la phénoménologie herméneutique et l'intersectionnalité pour examiner comment les multiples dimensions identitaires (genre, classe sociale, âge, affiliations politiques) influencent les relations interpersonnelles au sein de la communauté. Ces identités interagissent pour modeler non seulement les dynamiques internes de la communauté, mais aussi la manière dont ces immigrants naviguent dans leur nouvel environnement social et multiculturel.

Les participants de l'étude, tous des immigrants iraniens de première génération ayant vécu au Québec pendant au moins trois ans, rapportent des expériences marquées par des défis et des opportunités liés à leur intégration dans une société à la fois bilingue et multiculturelle. Bien que les réseaux iraniens locaux offrent un soutien essentiel pour les nouveaux arrivants, ces réseaux sont également affectés par des divisions internes dues à des différences politiques, sociales et religieuses. Ces tensions compliquent la construction d'un sentiment de solidarité ou d'appartenance collective. Par exemple, les désaccords autour du régime iranien – un sujet souvent polarisant – créent des barrières importantes au sein de la communauté. Les attentes sociales liées au statut marital ou économique des individus, combinées aux jugements interpersonnels, exacerbent également ces divisions.

Les femmes iraniennes, en particulier, rencontrent des dynamiques complexes. Elles sont souvent confrontées à des attentes traditionnelles qui s'opposent aux normes sociales plus progressistes du Québec. Cela inclut des jugements sur leur statut marital, leurs choix professionnels et leur participation à des initiatives communautaires. Certaines femmes rapportent avoir ressenti des pressions sociales pour se conformer à des normes perçues comme "conservatrices", tout en essayant de naviguer dans une société qui valorise l'autonomie individuelle. Ces tensions révèlent l'intersection entre genre, culture et attentes communautaires, créant des défis uniques pour les femmes dans leur intégration sociale.

Les hommes, quant à eux, rapportent fréquemment des frustrations liées à la reconnaissance limitée de leurs qualifications professionnelles. Beaucoup se trouvent contraints d'occuper des emplois en dessous de leur niveau de compétence, ce qui affecte non seulement leur intégration économique, mais aussi leur sentiment de marginalisation sociale. Ces expériences montrent comment les attentes liées à la classe sociale et à la réussite professionnelle influencent les perceptions de soi et les interactions avec la communauté.

Malgré ces défis, l'étude met également en évidence des exemples de résilience et de stratégies d'adaptation adoptées par les participants. Certains choisissent d'élargir leurs cercles sociaux en établissant des relations avec des non-Iraniens, ce qui leur permet de surmonter les divisions internes de leur communauté d'origine et de s'intégrer plus largement dans la société québécoise. D'autres s'investissent activement dans des initiatives communautaires pour promouvoir la solidarité et encourager des interactions inclusives, bien que ces efforts soient parfois perçus comme insuffisamment structurés ou peu efficaces. Ces trajectoires d'adaptation reflètent la capacité des individus à naviguer dans un environnement complexe tout en redéfinissant leurs sentiments d'appartenance.

Cet article, bien qu'il se concentre sur les immigrants iraniens vivant à Montréal, résonne fortement avec les témoignages recueillis lors de mes enquêtes menées à Toronto et en France. Les participants dans ces deux contextes ont souvent mentionné les tensions, les désaccords et les conflits internes au sein de leurs communautés iraniennes respectives. Cependant, la nature et l'intensité de ces conflits varient considérablement selon le contexte.

En France, les tensions semblent plus marquées et se manifestent souvent par des divisions profondes autour de sujets sensibles comme les affiliations politiques, les valeurs sociales, ou les pratiques religieuses. Par exemple, les discussions sur le régime iranien créent des clivages importants, certaines personnes évitant même les événements communautaires par crainte de polémiques. Ces divisions sont également renforcées par les attentes sociales traditionnelles encore présentes dans certaines parties de la communauté iranienne en France, comme les jugements sur le statut marital ou les choix de vie des individus.

À Toronto, bien que des différences au sein de la communauté iranienne soient également présentes, elles semblent moins conflictuelles et mieux gérées. La taille importante de la communauté iranienne permet aux individus de choisir des groupes ou des sous-communautés qui partagent leurs idées, leurs valeurs ou leurs goûts, ce qui atténue les tensions internes. Cette possibilité de former des liens au sein de groupes plus homogènes sur le plan des affinités est moins accessible en France, où la communauté iranienne est plus restreinte et où les différences idéologiques ou culturelles sont donc plus difficiles à contourner.

Ces observations montrent que le contexte sociopolitique et les politiques d'intégration des pays d'accueil jouent un rôle essentiel dans la manière dont les communautés immigrantes gèrent leurs différences internes. L'article de Nasrullah reflète ainsi des dynamiques universelles de tension et de solidarité au sein des communautés diasporiques iraniennes, tout en soulignant l'importance des structures et valeurs sociétales environnantes pour moduler ces expériences. Les résultats de cet article s'inscrivent parfaitement dans une analyse comparative entre les contextes québécois, ontarien et français, en mettant en lumière comment les politiques et les environnements sociaux influencent les relations internes des communautés immigrantes.

6.4.5. Le cas des personnes âgées à Toronto

l'article "Age of Diaspora: Iranian Seniors in Toronto" de Haideh Moghissi (2009) analyse de manière approfondie les expériences des seniors iraniens vivant à Toronto, en mettant en lumière les défis uniques auxquels ils font face dans leur processus d'intégration au Canada. Cette étude, basée sur des entretiens et des questionnaires réalisés auprès de cette population, explore les obstacles économiques, sociaux et culturels qui affectent leur bien-être et leurs relations intergénérationnelles. Grâce aux politiques de regroupement familial, les seniors iraniens constituent une proportion croissante de la communauté iranienne à Toronto. Ces politiques leur ont permis de rejoindre leurs proches déjà établis au Canada. Cependant, leur arrivée s'accompagne de nombreux défis. L'un des principaux obstacles est la barrière linguistique. Beaucoup de seniors iraniens maîtrisent peu ou pas l'anglais, ce qui limite leur autonomie, complique leurs interactions sociales et les rend fortement dépendants des membres de leur famille ou de leur entourage pour accomplir des tâches quotidiennes comme communiquer avec des médecins ou effectuer des démarches administratives.

Dans mes enquêtes menées au Canada, plusieurs immigrants ayant fait venir leurs parents grâce au regroupement familial ont exprimé les défis qu'ils rencontrent pour prendre soin de leurs proches âgés. Ces immigrants expliquent comment leurs parents, qui ne travaillent pas et ne parlent pas anglais, dépendent largement d'eux pour des activités quotidiennes telles que prendre des rendez-vous médicaux, faire les courses ou naviguer dans les complexités administratives. Bien que cette dynamique renforce souvent les liens familiaux, elle ajoute une pression considérable sur les immigrants, qui doivent jongler avec leurs propres responsabilités professionnelles et personnelles tout en s'occupant de leurs aînés.

L'auteur souligne que les changements culturels constituent un autre défi majeur. En Iran, les personnes âgées jouissent traditionnellement d'un grand respect au sein des familles et des communautés. Toutefois, dans le contexte canadien, cette dynamique est souvent modifiée en raison des différences entre les valeurs culturelles iraniennes et celles de la société canadienne. Les parents âgés se retrouvent parfois marginalisés ou incompris par leurs enfants et petits-enfants, qui adoptent des normes et des comportements occidentaux. Cette distance culturelle renforce leur sentiment d'isolement et génère des tensions au sein des familles.

Malgré ces défis, les seniors iraniens tentent de maintenir une vie sociale active en participant à des activités communautaires organisées par des associations locales. Ces rencontres leur permettent de rompre l'isolement et de recréer un sentiment d'appartenance. Cependant, les ressources disponibles pour ces initiatives restent limitées. Les participants expriment un besoin urgent de centres communautaires permanents, où ils pourraient bénéficier de cours de langue anglaise, de soutien administratif et d'ateliers culturels adaptés à leurs besoins. Après 16 ans de mon arrivée au Canada, j'observe que la présence des seniors iraniens dans les quartiers iraniens de Toronto est désormais beaucoup plus visible. Cette augmentation s'explique par la poursuite des politiques de regroupement familial et par la stabilisation des différentes générations de la diaspora iranienne au Canada. Contrairement à Toronto, une telle visibilité des seniors iraniens n'est pas observée en France, où la population iranienne reste globalement plus jeune et principalement composée de professionnels, d'étudiants et de familles récemment arrivées. Cette différence peut être attribuée aux politiques migratoires distinctes entre les deux pays, ainsi qu'à une communauté iranienne en France numériquement moins importante et moins axée sur le regroupement familial.

Dans mes observations récentes dans des quartiers comme North York, Richmond Hill, Aurora et même Newmarket, il est intéressant de constater que des seniors iraniens, hommes et femmes, travaillent dans divers secteurs, notamment dans les supermarchés, les restaurants, mais aussi comme chauffeurs de taxi pour Uber ou dans des boulangeries. Ce qui est particulièrement notable, c'est que tant les femmes que les hommes âgés participent activement au marché du travail, une dynamique qui contraste fortement avec la situation en Iran, où il est rare de voir des femmes âgées travailler. Ce changement illustre non seulement l'évolution des rôles traditionnels de genre dans le contexte canadien, mais aussi l'adaptation des seniors iraniens aux exigences et opportunités offertes par leur société d'accueil, renforçant ainsi leur intégration économique et sociale.

Contrairement à ce qui est observé au Canada, notamment à Toronto, ce phénomène n'est pas présent en France. Le regroupement familial y est beaucoup moins courant, ce qui limite la présence des seniors iraniens au sein de la diaspora française. De plus, la communauté iranienne en France est plus restreinte et moins concentrée dans des quartiers spécifiques, ce qui réduit la possibilité de développer des entreprises ou commerces iraniens comme ceux qu'on trouve au Canada. Même dans les rares cas où des opportunités professionnelles existent, elles sont principalement accessibles aux jeunes ou à ceux qui maîtrisent la langue française. Cela rend encore plus difficile l'intégration économique et sociale des Iraniens âgés en France, renforçant leur dépendance à l'égard de leur famille et leur isolement dans une société où les réseaux communautaires iraniens sont moins développés.

Je trouve cette population réellement sous-étudiée. À l'avenir, une de mes intentions, après ma thèse, serait de me concentrer spécifiquement sur les immigrants âgés iraniens à Toronto, en analysant leur insertion sociale, les défis de leur intégration, ainsi que ce qu'ils peuvent apporter au bien-être de leur famille et à la société canadienne. Je souhaiterais également explorer si ces personnes âgées sont présentes dans d'autres parties du monde et comparer les structures de soutien et d'intégration dans ces différentes régions.

6.4.6. La question de la santé

L'article de Mahdiah Dastjerdi (2012) explore les défis rencontrés par les immigrants iraniens de la région du Grand Toronto (GTA) lorsqu'ils accèdent aux services de santé canadiens. L'auteure a adopté une approche qualitative pour cette recherche, offrant une compréhension approfondie des expériences individuelles et collectives des participants. Elle a mené des entretiens semi-structurés avec 50 professionnels de santé et travailleurs sociaux iraniens travaillant dans le GTA, en visant à recueillir des données détaillées sur leurs perceptions et leurs expériences professionnelles, ainsi que sur les obstacles rencontrés dans leurs interactions avec les patients iraniens. L'étude a également inclus des observations et une analyse des interactions entre les prestataires de soins et les patients, afin d'identifier les défis liés à la langue, à la culture et aux attentes des deux parties. Les données ont été analysées à l'aide de méthodes thématiques, permettant d'identifier des tendances récurrentes dans les réponses des participants.

La forte présence d'immigrants iraniens dans le GTA a favorisé l'émergence d'un grand nombre de professionnels de santé issus de cette communauté, créant ainsi un réseau où les besoins linguistiques et culturels des patients peuvent être mieux pris en compte. Cela est particulièrement avantageux pour les nouveaux arrivants ou ceux ayant des compétences limitées en anglais, leur permettant de s'exprimer plus facilement et de mieux comprendre les recommandations médicales. La possibilité de communiquer en persan réduit les malentendus, améliore la qualité des soins et renforce la confiance et le sentiment de sécurité des patients.

Cependant, l'étude montre également que, malgré ces avantages, certains patients iraniens restent insatisfaits des services médicaux, même lorsqu'ils consultent des professionnels parlant farsi. Plusieurs facteurs expliquent cette insatisfaction. Tout d'abord, des différences culturelles dans la perception des soins médicaux peuvent entraîner des attentes irréalistes. Par exemple, certains patients, habitués à des consultations plus longues ou à un accès direct aux spécialistes en Iran, peuvent trouver frustrant de devoir naviguer dans un système de santé canadien qui fonctionne différemment. Ensuite, des préoccupations liées à la confidentialité peuvent émerger dans une communauté perçue comme petite et interconnectée. Certains patients hésitent à partager des informations personnelles, de peur qu'elles ne deviennent publiques ou qu'elles soient mal interprétées au sein de leur réseau communautaire.

Comparée à d'autres régions du monde où la diaspora iranienne est moins présente, la situation dans le GTA présente des avantages significatifs. Dans des pays ou des villes où les ressources adaptées linguistiquement et culturellement sont rares, les patients iraniens font face à des barrières linguistiques plus marquées et à un manque de compréhension culturelle de la part des prestataires de soins. Cela complique leur accès aux services de santé et renforce leur sentiment d'isolement. À cet égard, le GTA se distingue en offrant une infrastructure bien plus inclusive et accommodante pour les besoins spécifiques des immigrants iraniens, même si des améliorations restent nécessaires.

L'article souligne également que ces avantages ne doivent pas occulter les obstacles structurels persistants dans le système de santé canadien. Bien que la présence de professionnels parlant farsi soit un atout majeur, elle ne compense pas entièrement les défis liés à la méfiance envers le système, aux contraintes financières et à la pénurie de services adaptés culturellement, notamment en santé mentale. L'étude propose des recommandations pour renforcer ces ressources et combler les lacunes existantes, telles que l'amélioration de la formation culturelle pour les professionnels de santé et l'augmentation des services bilingues dans le GTA.

Publié en 2012, cet article offre une perspective précieuse sur les défis auxquels les immigrants iraniens étaient confrontés à l'époque. Toutefois, en 2025, soit 13 ans plus tard, le nombre de médecins, dentistes, optométristes et autres professionnels de santé iraniens a considérablement augmenté dans la région du Grand Toronto. En tant qu'immigrante arrivée en 2012, je peux témoigner de cette croissance remarquable. Dans des quartiers iraniens tels que North York, Richmond Hill et d'autres, ces services se sont multipliés, répondant ainsi mieux aux besoins de la communauté iranienne. Cette disponibilité accrue est une caractéristique unique de Toronto, qui, en termes de taille et d'offre, est bien plus développée que la situation en France, où la diaspora iranienne reste plus restreinte.

6.5. Conclusion

Ce chapitre a fourni une analyse approfondie et nuancée des dynamiques complexes entourant la diaspora iranienne, en mettant en lumière les trajectoires variées des migrants iraniens dans des contextes d'accueil contrastés, tels que la France et le Canada. Loin de se réduire à un phénomène homogène, la diaspora iranienne émerge comme un ensemble stratifié, influencé par des contextes historiques, sociaux et des politiques d'intégration divergentes. Ainsi, elle se révèle être un phénomène dynamique, en constante évolution, façonné par des interactions complexes entre préservation identitaire, adaptation culturelle et tensions internes au sein des communautés.

L'étude des concepts-clés, tels que l'hétérogénéité de la diaspora, la mémoire migratoire et l'acculturation, a permis de dégager des dynamiques universelles tout en mettant en avant les spécificités propres à chaque contexte étudié. En France, le modèle républicain, qui privilégie l'assimilation et l'unité nationale, impose des défis considérables aux Iraniens pour maintenir une visibilité culturelle. Cependant, malgré ces obstacles, une partie importante d'entre eux parvient à s'intégrer positivement dans la société française, notamment grâce à des opportunités éducatives, professionnelles et sociales, ainsi qu'à leur participation à des événements culturels. En revanche, le Canada, avec son approche multiculturaliste, offre un cadre plus favorable à l'expression publique de la diversité culturelle. Ce modèle permet à de nombreux Iraniens de développer une identité hybride, en conciliant leur héritage culturel et leur engagement dans la société d'accueil. Toutefois, il reste important de souligner que dans les deux contextes, certains migrants rencontrent des difficultés d'intégration, souvent liées à des barrières structurelles, sociales ou personnelles, ce qui rappelle que les modèles d'intégration ne garantissent pas systématiquement des parcours harmonieux pour tous.

Les réflexions sur les dynamiques de genre, les tensions intra-communautaires et les interactions intergénérationnelles ont enrichi cette analyse en montrant comment les trajectoires des migrants, tant individuelles que collectives, sont façonnées par les politiques publiques et les normes socioculturelles des pays d'accueil. Les exemples relatifs au « ta'arof » et à la nostalgie culturelle, ainsi que les études de cas sur les organisations communautaires, illustrent bien comment les Iraniens négocient leur identité et leurs pratiques culturelles, souvent en réponse aux attentes des sociétés qui les accueillent.

Les méthodologies et cadres théoriques utilisés dans ce chapitre, qui allient perspectives des sciences sociales et des études diasporiques, fournissent une base solide pour analyser d'autres diasporas et leurs dynamiques transnationales. En s'appuyant sur des analyses comparatives et des études empiriques, cette partie a permis de relier les expériences des migrants iraniens à des débats plus larges sur la migration, l'intégration et la citoyenneté dans un monde globalisé.

Enfin, ce chapitre ouvre la voie à une réflexion plus approfondie sur la manière dont les politiques publiques, les réseaux communautaires et les dynamiques diasporiques peuvent contribuer à des trajectoires d'intégration plus harmonieuses et inclusives. Il propose également de considérer des politiques qui valorisent la diversité culturelle tout en répondant aux besoins spécifiques des migrants, en reconnaissant la complexité de leurs expériences et de leurs identités.

Dans la section suivante, je présenterai les résultats des entretiens menés avec des migrants iraniens, qui s'inspirent directement des cadres méthodologiques et théoriques abordés dans les trois parties précédentes. Ces entretiens fourniront des récits empiriques, apportant une perspective riche et nuancée sur les parcours migratoires, les défis d'intégration et les stratégies de résilience des Iraniens en France et au Canada. Par cette démarche, j'espère illustrer comment les idées développées dans ce travail résonnent dans les expériences réelles des individus et contribuent ainsi à une compréhension enrichie des dynamiques migratoires contemporaines.

Partie 4 : Analyse des entretiens

Chapitre 7 : Perspectives sur la diaspora iranienne

7.1. Introduction

Ce chapitre propose une analyse détaillée des résultats obtenus à partir des entretiens réalisés avec des immigrants iraniens vivant au Canada et en France. Il s'intéresse aux trajectoires migratoires, aux motivations de départ, ainsi qu'aux défis rencontrés par ces individus, tout en mettant en évidence l'impact des contextes sociopolitiques et culturels spécifiques à chaque pays d'accueil. À travers une comparaison approfondie de ces expériences, ce chapitre examine comment des éléments tels que le statut socio-économique, les politiques d'immigration et les réseaux communautaires influencent directement les parcours d'intégration des immigrants.

Les récits des participants révèlent également des dynamiques complexes liées à la préservation de l'identité culturelle, la nostalgie et la résilience. Alors que les immigrants au Canada bénéficient d'un environnement multiculturel qui soutient l'expression ouverte de leur culture d'origine, ceux en France doivent naviguer dans un système républicain valorisant l'universalité, souvent perçu comme un frein à la visibilité de leurs pratiques culturelles spécifiques. De plus, la nostalgie, un thème récurrent dans les témoignages, prend des formes variées selon les contextes. Dans certains cas, elle devient un moteur pour l'adaptation, tandis que dans d'autres, elle engendre des tensions identitaires, notamment en raison des différences entre leur culture d'origine et les attentes de la société d'accueil.

Ce chapitre se propose donc d'offrir une analyse nuancée de ces expériences, en identifiant à la fois des similitudes et des divergences dans les processus d'intégration des Iraniens et dans leur manière d'interagir avec les sociétés d'accueil. En explorant ces dimensions, il permet de mieux comprendre comment les politiques, les contextes culturels et les dynamiques communautaires influencent les trajectoires d'intégration et l'évolution des identités des immigrants iraniens dans ces deux pays.

Thèmes abordés lors des entretiens avec les immigrants iraniens

Lors des entretiens, j'ai abordé plusieurs thèmes relatifs à l'expérience migratoire, à l'intégration sociale et culturelle, ainsi qu'aux perceptions individuelles des participants. Les échanges ont souvent suivi un ordre spontané, permettant une certaine fluidité dans les réponses et l'exploration des trajectoires personnelles. Voici les principaux axes abordés :

- **Motivations migratoires et choix du pays d'accueil** : raisons du départ, type d'immigration, critères ayant guidé le choix de la France ou du Canada, et éventuels regrets ou préférences entre les deux pays.
- **Situation familiale et soutien transnational** : présence ou absence de membres de la famille dans le pays d'accueil, cohabitation intergénérationnelle, liens maintenus avec l'Iran.
- **Expériences de genre et d'acceptation sociale** : perception de l'accueil de la société envers les femmes voilées, ou d'autres identités visibles, et réflexions personnelles sur l'inclusion.
- **Échanges interculturels et perception de soi** : sentiment d'avoir contribué à la société d'accueil, intégration d'éléments culturels locaux dans la culture personnelle.
- **Chocs culturels et comparaisons culturelles** : différences et similitudes perçues entre l'Iran et la société d'accueil, surprises culturelles, adaptation à de nouvelles normes.
- **Discussions autour de l'Iran dans l'espace public** : échanges sur des événements socio-politiques récents, comme le mouvement Mahsa Amini, et réception de ces sujets par les Canadiens ou les Français.
- **Évolution des compétences communicationnelles** : changements dans la manière de communiquer, ajustement du comportement verbal et non verbal après l'immigration.
- **Mariages mixtes** : observations personnelles sur les unions interculturelles au sein de la diaspora iranienne.
- **Pressions sociales envers les femmes divorcées** : comparaison entre la situation en Iran et celle en contexte migratoire.

- **Adaptation culturelle et attentes réciproques** : attentes de la société d'accueil envers les immigrants, sentiment d'obligation d'adaptation, respect mutuel entre les cultures.
- **Soutien social et relations interethniques** : qualité des relations avec la société d'accueil, existence de liens d'amitié significatifs avec des non-Iraniens, partages émotionnels.
- **Rôle des réseaux sociaux** : influence des médias sociaux dans la transition, le maintien de la culture iranienne, et la connexion avec la diaspora.
- **Participation interculturelle** : degré d'exposition à d'autres cultures, participation à des événements multiculturels, perception de l'ouverture culturelle.
- **Langue et intégration** : importance de l'apprentissage linguistique, obstacles rencontrés, impact de l'accent sur les interactions sociales, lien entre langue et accès à l'emploi.
- **Transmission culturelle aux enfants** : priorités éducatives des parents iraniens en exil, rôle de la langue, de la religion, des coutumes et de la culture iranienne dans la socialisation des enfants.
- **Comparaisons avec la vie en Iran** : différences perçues dans la vie quotidienne, interactions avec les institutions, sentiment d'appartenance ou d'étrangeté ici ou là-bas.
- **Évolution des attentes et réflexions rétrospectives** : regrets ou satisfactions liées à la migration, bilan personnel, recommandations à d'autres, projet éventuel de retour en Iran.

Dans les sections suivantes, j'aborderai les résultats ainsi que les concepts émergents des entretiens, en lien avec les théories étudiées. Ces concepts, élaborés selon la méthode de la théorisation ancrée, sont appelés **catégories émergentes** ou **concepts ancrés**, car ils sont directement issus des données recueillies au cours des entretiens et observations.

7.2. Statut socio-économique

Pour analyser le statut socio-économique des immigrants au Canada et en France, nous avons utilisé des classifications similaires afin de faciliter la comparaison entre les deux pays. Au Canada, les participants ont été regroupés selon les catégories suivantes : **TQ-D** (Travailleur qualifié dépendant), **TQ-I** (Travailleur qualifié indépendant), **R** (Réfugié), **E** (Étudiant), **I** (Investisseur) et **VE** (Visa élève), chacune représentant un type de visa ou de statut particulier. En France, les mêmes catégories ont été adaptées avec les abréviations **R** (Réfugié), **E** (Étudiant) et **M** (Mariage), pour refléter les parcours migratoires spécifiques à ce pays. Cette approche permet de comparer les opportunités socio-économiques et les défis rencontrés par les immigrants dans les deux contextes, tout en tenant compte des systèmes d'intégration et des politiques migratoires propres à chaque nation.

7.2.1. Canada

Afin de mieux comprendre le statut socio-économique des immigrants au Canada, nous avons organisé les données recueillies lors de nos enquêtes en différentes catégories, représentées par les abréviations suivantes :

- TQ-D : Travailleur qualifié dépendant
- TQ-I : Travailleur qualifié indépendant
- R : Réfugié
- E : Étudiant
- I : Investisseur
- VE : Visa élève

Ces catégories permettent de différencier les parcours et profils économiques des participants, offrant une vue d'ensemble sur les trajectoires professionnelles et éducatives des immigrants dans le pays.

7.2.2. France

Pour comparer efficacement le statut socio-économique des participants à nos enquêtes en France et au Canada, nous avons utilisé les mêmes classifications dans un tableau, en nous appuyant sur les abréviations suivantes :

- R : Réfugié
- E : Étudiant
- M: Mariage

7.3. Motivations et vagues migratoires

Les questions suivantes, telles que : *Quelles sont vos motivations pour immigrer ? Quel type d'immigration avez-vous choisi ? Pourquoi avez-vous choisi la France ou le Canada ? Auriez-vous préféré immigrer au Canada plutôt qu'en France, ou inversement ? Pourquoi ?*, ont été posées dans le but de mieux comprendre les motivations profondes des immigrants iraniens et les dynamiques spécifiques des vagues migratoires vers ces deux pays. À travers ces interrogations, mon objectif était de dévoiler les raisons qui ont influencé leur choix de destination, ainsi que d'identifier les différentes trajectoires migratoires qu'ils ont suivies, qu'il s'agisse d'immigration familiale, professionnelle, ou politique. Ces entretiens ont permis de saisir la complexité des décisions migratoires, tout en mettant en lumière l'influence des contextes politiques, sociaux et économiques, tant en Iran que dans les pays d'accueil.

7.3.1. Introduction

L'étude des migrants iraniens revêt une importance particulière, car ces derniers arrivent souvent dans des pays où la langue locale leur est étrangère. La langue maternelle des Iraniens étant le persan, ils rencontrent des défis d'intégration linguistique plus marqués en France et au Canada, où le français et l'anglais sont respectivement les langues officielles. Ce défi se révèle d'autant plus important que d'autres groupes de migrants, tels que les Indiens, les Philippins ou les Pakistanais au Canada, maîtrisent déjà l'anglais, ou encore les migrants d'Afrique du Nord et centrale en France, qui connaissent souvent le français. Ce contraste met en évidence l'aspect crucial de l'intégration des migrants et justifie l'attention particulière qu'il convient d'y porter dans la recherche.

Certains Iraniens choisissent le Canada en raison de leur connaissance de l'anglais, une langue largement enseignée dans les écoles et universités en Iran. Bien que cela aide à réduire partiellement la barrière linguistique, la maîtrise de l'anglais reste variable et de nombreux immigrants continuent de rencontrer des difficultés à leur arrivée.

En ce qui concerne leurs motivations, les immigrants iraniens qui se dirigent vers le Canada ou la France montrent à la fois des similitudes et des différences. La majorité a commencé à émigrer après la révolution islamique de 1979, dans le cadre de vagues successives. Beaucoup, en particulier en France, ont envisagé initialement le Canada, attirés par des perspectives économiques meilleures et une vie plus paisible. Toutefois, les obstacles rencontrés pour obtenir un visa ou des démarches infructueuses ont poussé certains à choisir la France, où l'accès au territoire semblait plus accessible.

De plus, le coût de l'éducation en France, plus abordable qu'au Canada, a facilité l'accès à l'enseignement supérieur pour un grand nombre d'Iraniens. La proximité géographique de la France avec l'Iran a également joué un rôle important, notamment pour ceux cherchant l'asile ou désirant maintenir des liens avec leur pays d'origine.

Selon Nader Vahabi (2015), la dynamique migratoire iranienne peut être divisée en quatre grandes vagues, une classification qui s'applique également aux Iraniens au Canada :

- **Première vague (1979-1988)** : Cette vague commence peu avant la révolution de 1979. Les Iraniens apparaissent pour la première fois dans les statistiques de l'OFPRA en 1981, avec un pic en 1984, qui comptabilise 1 547 demandes d'asile.
- **Deuxième vague (1988-1998)** : Après la guerre Iran-Irak et la mort de Khomeini, le nombre de réfugiés iraniens diminue. La migration devient alors plus intellectuelle, sociale et culturelle.
- **Troisième vague (1999-2008)** : Principalement une migration économique et sociale.
- **Quatrième vague (2009-2010)** : Motivée par la répression du mouvement vert après l'élection présidentielle d'Ahmadinejad, cette vague a vu la fuite des forces progressistes de la société civile.

À partir de mes entretiens, il apparaît qu'une **cinquième vague** a émergé depuis 2017, surpassant les précédentes en importance. L'instabilité politique, la répression continue et les violations des droits humains en Iran persistent, mais la crise économique actuelle, exacerbée par les sanctions internationales, a renforcé les motivations des migrants. De nombreux Iraniens, surtout parmi les classes moyennes et supérieures, cherchent à quitter le pays en raison des conditions de vie de plus en plus difficiles.

Dans les sections suivantes, je détaillerai les témoignages recueillis lors des entretiens, en mettant en lumière les motivations spécifiques des migrants et en distinguant les expériences vécues en France et au Canada pour chaque vague migratoire. À la fin de cette analyse, j'établirai une typologie des immigrants iraniens dans ces deux contextes, afin de mieux comprendre les variations dans leurs parcours et leurs processus d'intégration.

7.3.2. Première vague iranienne : histoire et motivations (1979-1988)

La première vague de migration iranienne, de 1979 à 1988, s'est déroulée en pleine révolution islamique et dans les mois qui ont suivi la victoire de celle-ci. Elle concerne non seulement ceux qui fuyaient le régime nouvellement instauré, mais aussi des Iraniens déjà à l'étranger pour des études ou des affaires avant la révolution, qui ont pris la décision de ne pas retourner en Iran. Ce groupe a transformé un séjour temporaire en migration permanente, souvent par crainte de répression ou en raison de l'incertitude politique croissante dans le pays.

Cette vague est marquée par une grande diversité de profils : journalistes, militants politiques de gauche, étudiants, ainsi que des proches du Shah et des membres du gouvernement impérial. Pour ces derniers, fuir le pays était une question de survie, tandis que les étudiants et militants, qui avaient initialement soutenu la révolution dans l'espoir de voir émerger plus de libertés, se sont rapidement retrouvés déçus par la direction prise par le nouveau régime. Le slogan révolutionnaire "Indépendance, liberté, République islamique" a révélé son ambiguïté : au lieu des libertés politiques et sociales promises, le nouveau gouvernement a imposé des restrictions sévères.

Les lois de la charia ont été introduites, interdisant l'alcool, la musique, et rendant obligatoire le port du hijab pour les femmes. Les hommes, quant à eux, ont été soumis à des règles strictes concernant leur apparence, telles que le port de la barbe et l'interdiction de vêtements occidentaux comme les jeans. Ces changements radicaux ont poussé de nombreux Iraniens à quitter leur pays, déçus par la répression sociale et politique croissante.

De 1982 à 1988, cette première vague de migration a été amplifiée par la guerre Iran-Irak, qui a exacerbé la fuite des populations civiles. Des villes frontalières et des métropoles comme Téhéran étaient régulièrement bombardées par l'armée irakienne, faisant de la sécurité une

préoccupation majeure. De nombreuses familles ont choisi de fuir le pays pour protéger leurs enfants des dangers du front, ou pour éviter que leurs fils ne soient enrôlés dans l'armée.

En somme, cette première vague de migration a été motivée par la répression politique et religieuse, la désillusion face aux promesses révolutionnaires non tenues, et les conditions de guerre qui ont directement menacé la vie des Iraniens.

Dans les sections suivantes, je présenterai les témoignages de huit enquêtés, répartis entre le Canada et la France, tous profondément affectés par les événements de la révolution iranienne de 1979. Quatre d'entre eux sont installés au Canada : trois sont des réfugiés, tandis que le quatrième présente un parcours différent. Leurs récits révèlent les diverses raisons qui ont motivé leur départ, ainsi que l'impact durable de cette période historique sur leur vie et leur parcours d'immigration. Par ailleurs, j'inclurai les témoignages de quatre immigrants en France, comprenant un mélange de réfugiés et d'étudiants, tous également marqués par les répercussions de la révolution de 1979. Ces témoignages permettent de comparer leurs expériences respectives dans ces deux pays d'accueil.

Dans la suite de l'analyse, chaque témoignage sera identifié par un chiffre suivi d'une lettre : le chiffre correspond au numéro attribué à l'entretien, tandis que la lettre indique le pays de résidence de l'enquêté. Par exemple, "2C" désigne un participant résidant au Canada, tandis que "3F" correspond à un participant vivant en France. Cette codification permet de distinguer facilement les parcours de chacun tout en respectant leur anonymat.

2C, 65 ans, Réfugié depuis 1990 : *« j'ai dû quitter l'Iran car je me suis senti totalement perdu face à la situation. La révolution culturelle a conduit à la fermeture des universités, et plusieurs de mes amis ont été arrêtés. J'étais étudiant en Iran, et bien que je n'étais pas particulièrement actif politiquement, j'avais de nombreux amis de gauche, engagés dans des mouvements politiques. Par peur pour ma vie, j'ai pris la décision de fuir avec ma femme et nos deux enfants. Nous avons d'abord trouvé refuge en Inde en tant que demandeurs d'asile, puis le HCR nous a orientés vers le Canada. Au départ, j'avais une préférence pour rejoindre ma sœur en Amérique, mais l'accès aux États-Unis ressemblait à un véritable concours d'entrée et nous n'avons pas été acceptés. Finalement, il a été décidé que nous irions au Canada. À cette époque, beaucoup d'autres ont pris la même décision ; la plupart de mes amis ont également immigré. »*

6C, 68 ans , Ancien réfugié en Suède (1983) et travailleur qualifié au canada depuis 1996 :

«j'ai 68 ans et je suis d'origine iranienne. Pour moi, les origines ethniques n'ont jamais été un aspect déterminant de mon identité. J'ai étudié l'ingénierie agricole, mais ma carrière a pris un autre tournant, car j'étais journaliste. Six ans après la révolution islamique, j'ai quitté l'Iran à cause des persécutions politiques et je suis devenu réfugié politique en Suède. J'étais marié à l'époque et j'ai une fille de ce mariage. Malheureusement, la mère de ma fille a été exécutée pour des raisons politiques. Après avoir quitté l'Iran, j'ai refait ma vie en épousant une femme dont le mari avait aussi été exécuté pour des raisons similaires. Je n'avais pas pu faire sortir ma fille d'Iran à ce moment-là, elle est donc restée avec ma mère. Ce n'est qu'après cinq ans qu'elle a pu venir en Suède pour me rejoindre.

J'ai choisi de migrer en Suède car plusieurs de mes anciens collègues journalistes y vivaient déjà, et nous envisagions de poursuivre notre engagement politique là-bas, bien que cela ne se soit finalement pas concrétisé. En Suède, j'ai mené une vie agréable. J'avais un emploi satisfaisant, je vivais dans une petite ville et je gérais un centre informatique. Cependant, dans les années 1990, la situation a changé. La récession économique mondiale et l'augmentation du chômage ont fortement affecté la Suède, et le pays a connu une période de transformations importantes. Contrairement aux années 1970 et 1980, la Suède n'était plus ce paradis pour les migrants. Les idéologies racistes ont pris de l'ampleur. La société suédoise a beaucoup évolué, même dans la petite ville où je vivais. Ce qui était auparavant convivial et accueillant a commencé à se détériorer, surtout avec la montée des tendances fascistes et racistes parmi les jeunes. Ma fille, adolescente à l'époque, se retrouvait dans une situation difficile. Elle avait déjà perdu sa mère, et je ne voulais pas qu'elle subisse davantage de traumatismes.

Un incident marquant a été lorsque des enfants du quartier jouaient au football devant notre maison, utilisant notre boîte aux lettres comme but. Une nuit, ils ont attaqué notre maison en lançant des œufs et des tomates sur les fenêtres. J'ai alors eu peur que la situation dégénère et devienne un cocktail Molotov. La raison de ces attaques était évidente : j'étais le seul étranger dans cette petite ville. Bien que j'aurais pu déménager dans une plus grande ville, je n'aimais pas l'idée de vivre dans des quartiers iraniens, car je craignais que cela mène à une vie dans des ghettos.

Je n'aimais pas cette perspective, alors j'ai pris la décision de migrer au Canada. J'ai choisi le Canada pour plusieurs raisons : la langue anglaise, la sécurité sociale forte et un marché de l'emploi prometteur. Les États-Unis n'étaient pas une option à cause de préoccupations liées à la sécurité. En 1996, je suis donc parti pour le Canada. Cependant, je ne suis pas particulièrement favorable au multiculturalisme tel qu'il est pratiqué, ni à l'idée de vivre dans des ghettos culturels. Je pense qu'il est essentiel de partager une culture commune et de vivre ensemble.

Ce qui est paradoxal, c'est que, quelques années après mon installation au Canada, ma fille a décidé de retourner en Suède. Elle trouvait que la société canadienne était trop religieuse. C'est peut-être ironique que j'aie quitté la Suède pour le bien de ma fille, et qu'au final, elle ait choisi de retourner dans ce pays.»

7C, 66 ans, Réfugiée depuis 1985 : *« J'ai immigré il y a 37 ans, principalement à cause de la guerre. À cette époque, les garçons étaient interdits de quitter le pays et envoyés au front, subissant un véritable lavage de cerveau à l'école pour les inciter à se battre. Mon mari avait un emploi indépendant très lucratif, et notre situation financière était très bonne. Nous avions même une cuisinière et une femme de ménage pour nous aider. Cependant, pour éviter que mon frère et mon fils ne soient envoyés au front, nous avons pris la décision d'émigrer.*

Nous avons d'abord fui en Turquie, où nous sommes restés pendant deux ans, en attendant que des passeurs nous fournissent de faux passeports. Par la suite, nous avons traversé en Grèce avec un faux passeport israélien avant de nous rendre au Canada. Initialement, notre première destination souhaitée était l'Amérique, où nous avions de nombreux amis et des membres de la famille, mais nous n'avons pas pu y aller. Un ami nous a alors conseillé de nous diriger vers le Canada, et c'est ainsi que nous sommes arrivés en 1985.

Contrairement à d'autres réfugiés, nous n'avons pas déchiré nos passeports. Nous avons choisi de dire la vérité sur notre situation, ce qui a joué en notre faveur. Finalement, nous avons été acceptés comme réfugiés. »

23C, 65 ans, ancienne étudiante aux Etats-Unis (1977) et travailleuses qualifiées au Canada depuis 1981 : *« Mon mari et moi sommes bahais. Avant la révolution islamique, nous étions allés en Amérique pour poursuivre nos études et y vivre temporairement. Cependant, après la persécution des bahais en Iran qui a suivi la révolution, nous avons pris la décision de rester aux États-Unis. Mon mari, ingénieur électricien diplômé d'une des meilleures universités américaines, a trouvé un emploi stable, et moi j'ai commencé à travailler dans un jardin d'enfants. Nous avons donc décidé de poser nos racines là-bas.*

Cependant, après la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran en 1979, le comportement du peuple américain envers nous a changé, et mon mari a perdu son emploi. Ne sachant pas comment réagir, un ami nous a conseillé de nous tourner vers le Canada. Nous avons suivi son conseil, et cela a été la meilleure décision que nous ayons jamais prise. Depuis, nous avons mené une vie prospère et épanouie au Canada. »

1F, 70 ans , Ancien étudiant depuis 1978, devenu professeur à l'université en France après ses études : *« J'ai 70 ans et j'ai choisi de venir en France en 1978 pour poursuivre mes études de doctorat à l'université, un an avant le déclenchement de la Révolution islamique en Iran. À l'époque, les événements en Iran commençaient déjà à m'inquiéter. L'émergence de la Révolution a renforcé mes doutes quant à un éventuel retour, ce qui m'a poussé à rester en France. Après avoir terminé mes études, j'ai eu un poste à l'université. Je ne me considère pas comme un réfugié politique, mais j'ai choisi de rester à l'étranger tout en maintenant des liens avec l'Iran, effectuant des allers-retours réguliers entre les deux pays. À la base, mon séjour en France n'était pas destiné à être permanent ; mon objectif était simplement de poursuivre mes études. Cependant, la Révolution islamique a changé ma perspective et a influencé ma décision de ne pas retourner en Iran.»*

17 F, 65 ans, réfugié depuis 1982 : *« J'ai 65 ans et cela fait maintenant 40 ans que je vis en France en tant que réfugié politique. En Iran, j'étais jeune journaliste et photographe pour un journal renommé. Bien que je n'aie pas été un activiste politique, mes activités de reporter m'ont rapidement placé dans une situation délicate. Un an après la Révolution islamique, notre bureau de presse a été attaqué, et 13 de mes collègues ont été arrêtés. Cet événement m'a profondément marqué et m'a poussé à prendre la décision de quitter l'Iran.*

J'ai fui clandestinement, traversant la frontière pakistanaise, passant par l'Inde, et arrivant finalement en Espagne. Le 3 novembre 1982, je suis arrivé en France. Mon choix de m'installer ici était en grande partie motivé par mes amis journalistes qui y résidaient, et nous avions envisagé de créer un journal ensemble. Malheureusement, malgré nos efforts, ce projet n'a jamais abouti au cours de ces 40 dernières années.

En France, j'ai continué mon parcours académique et professionnel. J'ai d'abord obtenu un master en réalisation de cinéma, mon mémoire portant sur "L'image de l'Iran à la télévision française". Par la suite, j'ai obtenu un doctorat et me suis investi dans la réalisation de nombreux documentaires, notamment sur le thème des réfugiés, parmi d'autres sujets. Ainsi, mon histoire s'est écrite à travers des choix professionnels et personnels marqués par la volonté de comprendre et de partager l'histoire des réfugiés et de l'Iran à travers le cinéma. »

23F, 67 ans, réfugiée depuis 1990 : *« J'ai 67 ans, je suis célibataire et je n'ai pas d'enfants. En 1979, à l'âge de 18 ans, j'ai quitté l'Iran pour venir étudier en France. Malheureusement, après seulement neuf mois, la révolution islamique a éclaté. J'ai alors dû retourner en Iran en 1982 en raison de l'engagement politique de ma famille, ce qui a également influencé mon parcours. Peu de temps après, mon passeport a été confisqué, et j'ai été empêchée de quitter l'Iran pendant sept ans. Ce n'est qu'en 1989 que j'ai pu obtenir un nouveau passeport, et à ce moment-là, j'ai pris la décision de quitter définitivement le pays.*

Mon intention initiale était de poursuivre mes études en France, mais des problèmes financiers m'ont contrainte à abandonner ce projet. J'ai donc dû commencer à travailler dans la société française pour subvenir à mes besoins. Cela fait maintenant 33 ans que je vis en France, sans jamais être retournée en Iran. Cette nouvelle phase de ma vie a été marquée par l'adaptation et la reconstruction dans un pays qui m'a offert une nouvelle opportunité, loin de ma terre natale. »

26F, 70 ans, mariée à un Franco-Iranien, en France depuis 1970 : *« J'ai 70 ans, je suis mariée et mère de deux enfants. À l'âge de 18 ans, j'ai quitté mon pays d'origine pour rejoindre mon mari, un Iranien déjà installé en France. Nous partageons la même foi, la foi bahá'íe. Dès mon arrivée, j'ai poursuivi mes études dans un collège pour m'intégrer à la culture française et apprendre la langue. J'ai également activement soutenu le centre bahá'í de ma ville, où j'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnes venues du monde entier. Depuis, je reste engagée dans*

ce centre pour aider les nouveaux arrivants, notamment les Iraniens qui, en tant que réfugiés religieux, ont choisi de se convertir à la foi bahá'íe. Nous avons été accueillis et soutenus en tant que réfugiés religieux, et avons ainsi pu les aider à s'établir en France.

Une expérience marquante que je souhaite partager concerne ma famille en Iran. Après la Révolution islamique et les persécutions subies par les bahá'ís, notre vie a radicalement changé. Face à de nombreux défis, chaque membre de ma famille a emprunté un chemin différent : certains ont trouvé refuge au Canada, tandis que d'autres se sont installés en France. Ces événements ont profondément marqué notre parcours migratoire et ont renforcé notre engagement à soutenir ceux qui, comme nous, cherchent une nouvelle vie loin de la répression. »

Réflexion : exile et résilience- entre idéal et réalité

La Révolution islamique de 1979 a marqué un tournant majeur, comme le soulignent l'analyse évoquée dans la partie 3 de Moghadam et Weber (2015) ainsi que celle de Vahabi (2015). Les témoignages recueillis auprès des immigrants iraniens, tant au Canada qu'en France, révèlent des motivations diverses et des trajectoires complexes façonnées par des événements politiques majeurs, notamment la Révolution islamique de 1979 et la guerre Iran-Irak. Ces récits témoignent de la résilience de ces individus, mais aussi des compromis qu'ils ont dû faire pour se reconstruire après l'exil.

Motivations liées à la famille et à la sécurité : un des principaux motifs de migration exprimés par les témoignages est la recherche d'un avenir meilleur pour leurs enfants, en particulier dans un environnement où la sécurité et la stabilité prévalent. Nombre de ceux qui ont quitté l'Iran ont cité la nécessité de protéger leurs proches des conséquences de la guerre et des persécutions politiques. Une réfugiée a ainsi évoqué la décision de quitter le pays pour empêcher son fils d'être envoyé au front pendant la guerre Iran-Irak. Cette décision a été dictée par un sentiment de devoir familial et de sécurité, avec la conviction que la vie dans un autre pays offrirait à ses enfants un avenir plus sûr.

La recherche de stabilité et de sécurité : de nombreux témoignages partagent la même priorité : la sécurité. Par exemple, un réfugié, qui a d'abord fui en Turquie avant de passer par la Grèce et de rejoindre le Canada, a expliqué que la situation en Iran, marquée par la guerre et les

persécutions, l'avait poussé à fuir pour protéger sa famille. L'instabilité politique et les menaces contre sa propre vie et celle de ses proches ont rendu le départ incontournable. Pour lui, comme pour d'autres, la migration n'a pas été une décision liée à la recherche de meilleures conditions de vie matérielles ou professionnelles, mais à la nécessité de se soustraire à la violence, à la répression, et à l'incertitude.

Des journalistes engagés face à la répression politique : le cas des journalistes parmi les témoins recueillis apporte une perspective particulière. Plusieurs ont expliqué avoir été forcés de quitter leur pays non seulement en raison des conditions de sécurité, mais aussi de leur engagement politique. Un témoin ayant fui après que son bureau de presse a été attaqué et que ses collègues ont été arrêtés explique que, bien qu'il n'ait pas été un militant politique actif, son travail de journaliste l'a exposé à la répression. Le témoignage souligne comment, après la Révolution islamique, l'environnement politique en Iran est devenu de plus en plus hostile pour ceux qui cherchaient à maintenir une certaine forme de liberté d'expression. Bien que ces journalistes aient initialement espéré rejoindre un pays leur permettant de continuer leur engagement politique, la réalité de l'immigration dans un pays d'accueil a bien souvent entraîné l'abandon, du moins temporaire, de leurs idéaux politiques. Cela a été particulièrement évident pour certains, qui, après être arrivés en France ou au Canada, ont vu leur rêve de participer à un mouvement politique à l'étranger se dissiper face aux défis de la réinstallation, de l'adaptation à une nouvelle culture et des préoccupations financières.

Un exemple marquant de ce phénomène est celui d'un journaliste qui, après avoir perdu sa femme et avoir dû fuir l'Iran en raison de ses opinions politiques, a cherché refuge en Suède, avant de décider finalement de rejoindre le Canada, espérant y trouver un meilleur environnement pour ses enfants. Cependant, ce processus de réinstallation dans un nouveau pays a entraîné un déplacement de ses priorités. L'intégration dans le marché du travail et la sécurité familiale sont devenues des objectifs plus pressants que la continuation de son engagement politique, pourtant au cœur de sa décision initiale.

Une réorientation vers la stabilité économique : bien que la motivation initiale pour l'immigration ait été politique ou liée à la sécurité, de nombreux témoignages montrent que, une fois arrivés dans leur pays d'accueil, les immigrants iraniens ont dû réorienter leurs priorités.

Plusieurs ont évoqué la nécessité de trouver un emploi, de garantir leur stabilité économique et de se concentrer sur le bien-être de leurs enfants. C'est ainsi que certains, qui étaient initialement venus avec l'idée de participer à des projets politiques ou de poursuivre leurs idéaux de justice et de liberté, ont vu leurs engagements politiques s'effacer progressivement pour se concentrer sur des objectifs plus pragmatiques : garantir une meilleure vie pour leur famille et s'assurer un avenir plus stable dans leur nouveau pays.

Entre idéal et réalité : les trajectoires d'immigration des Iraniens au Canada et en France ne sont pas uniquement des récits de fuite, mais aussi des histoires de résilience, d'adaptation et de compromis. Tandis que les décisions initiales étaient motivées par des facteurs politiques, sécuritaires ou familiaux, les réalités de l'immigration ont conduit nombre d'entre eux à réorienter leurs priorités, parfois au détriment de leurs idéaux politiques. Les témoignages montrent que le choix du pays d'accueil, que ce soit le Canada ou la France, n'a pas permis aux immigrants de poursuivre leur engagement politique de la même manière qu'ils l'auraient fait dans leur pays d'origine. L'intégration dans une nouvelle société a transformé leurs ambitions initiales, les obligeant à se concentrer sur la reconstruction de leur vie et la création de nouvelles opportunités pour leurs enfants.

Ainsi, bien que ces individus aient fui la répression et la violence, leur expérience de l'immigration s'est souvent transformée en un processus de réajustement des priorités, où la survie, la sécurité et l'adaptation sont devenues les objectifs principaux, reléguant parfois leurs rêves politiques au second plan. Leurs parcours montrent la complexité de l'immigration, où chaque décision prise pour fuir l'oppression se heurte souvent aux défis quotidiens d'une nouvelle vie dans un pays d'accueil.

7.3.3. Deuxième vague iranienne : histoire et motivations (1988-1998)

La "deuxième vague" de migration iranienne, selon Vahabi (2015), désigne la période qui suit la guerre Iran-Irak et la mort de l'ayatollah Khomeini en 1989. Contrairement aux vagues précédentes, marquées par l'exode massif dû à la répression politique et aux conflits violents, cette vague est marquée par une réduction du nombre de réfugiés. Après la guerre, bien que des défis demeurent, la situation en Iran se stabilise. Cette deuxième vague se distingue par une migration davantage sociale, intellectuelle et culturelle. Les Iraniens qui émigrent à cette époque

ne furent pas seulement des conditions difficiles, mais cherchent également à saisir des opportunités éducatives, professionnelles ou artistiques. Beaucoup sont motivés par le désir d'affirmer leur identité, de participer à des échanges culturels ou de profiter de meilleures conditions de vie à l'étranger.

5C, 59 ans, travailleur qualifié au Canada depuis 1997 : *« J'ai 59 ans, je suis marié et titulaire d'une licence en ingénierie obtenue à l'Université d'Iran. Après avoir terminé mes études, j'ai travaillé pendant environ six ans. Cependant, j'ai régulièrement rencontré des difficultés pour renouveler mes contrats. Ces obstacles étaient principalement dus à mes origines familiales, car je viens d'une famille de foi bahá'íe. Bien que je ne sois pas particulièrement pratiquant et que je ne m'identifie pas à une religion, mes employeurs ont systématiquement cessé de renouveler mes contrats dès qu'ils découvraient mes racines familiales.*

Face à ces difficultés récurrentes, ma famille et moi avons décidé d'émigrer au Canada. Je suis arrivé en 1997, attiré principalement par un ami proche qui y vivait, mais aussi par le fait que mon beau-frère y était déjà installé. Il nous a beaucoup soutenus, en nous fournissant des informations essentielles pour faciliter notre intégration dans ce nouveau pays. »

22C, 66 ans, Travailleur qualifié au Canada depuis 1997 : *« J'ai 66 ans et je travaille actuellement comme conducteur de camion au Canada. Je suis arrivé en octobre 1997 en tant que travailleur qualifié. Je suis marié et père de deux enfants : un fils de 37 ans et une fille de 34 ans.*

J'ai quitté l'Iran parce qu'à une époque, je soutenais les idées de Shariati, un réformiste islamique. Cependant, après la Révolution islamique, j'ai évolué sur mes convictions et mis de côté mes activités politiques. Malgré ce changement, le gouvernement islamique a continué de m'interroger sur mes opinions politiques et religieuses, créant ainsi une pression sociale de plus en plus insupportable.

Initialement, j'avais envisagé d'immigrer en Australie, mais ma demande a été refusée. C'est alors que j'ai décidé de venir au Canada, où ma nièce résidait déjà, et c'est ainsi que j'ai commencé ma nouvelle vie ici. »

Réflexion: réseaux, discriminations et opportunités

La deuxième vague de migration iranienne, comme le souligne Vahabi (2015), marque une évolution dans le profil des migrants iraniens. Après la guerre Iran-Irak et la mort de Khomeini, le nombre de réfugiés a diminué, et les motivations des migrants ont évolué, se dirigeant davantage vers des raisons sociales, intellectuelles et culturelles. Ce changement est bien illustré par les témoignages de deux travailleurs qualifiés que j'ai rencontrés dans mon échantillon. En appliquant une méthode de boule de neige pour cet échantillon, il apparaît que les migrants de cette deuxième vague étaient moins nombreux, ce qui pourrait corroborer les observations de Vahabi sur la réduction des flux migratoires à cette époque.

Le premier témoignage, celui d'un homme de 59 ans, met en lumière les obstacles liés aux discriminations religieuses. Bien qu'il ne soit pas pratiquant, ses origines bahá'íes ont significativement entravé sa carrière en Iran. Chaque fois que son affiliation religieuse était découverte, son contrat de travail était systématiquement refusé. Face à cette situation, il a décidé d'immigrer au Canada, un choix facilité par la présence de proches déjà établis. Ce témoignage démontre l'importance des réseaux personnels dans la migration, qui permettent d'atténuer les obstacles sociaux et professionnels dans le pays d'accueil.

Le second témoignage, celui d'un homme de 66 ans, révèle une autre dimension de cette vague migratoire. Ancien partisan des idéaux réformistes islamiques, il a progressivement réévalué ses opinions après la Révolution islamique. Cependant, les pressions continues des autorités l'ont poussé à envisager l'émigration. Bien qu'il ait d'abord essayé d'immigrer en Australie, sa demande a été rejetée. Finalement, il a choisi le Canada, où sa nièce résidait déjà, renforçant ainsi le rôle des réseaux familiaux dans le processus de migration. Cela met en évidence la manière dont les relations familiales et communautaires peuvent influencer les choix d'immigration, en offrant un soutien émotionnel et pratique essentiel.

Ces deux récits illustrent la diversité des motivations au sein de cette deuxième vague de migration. Contrairement aux premières vagues, dominées par des réfugiés politiques fuyant la répression, ces migrants qualifiés ont été confrontés à des obstacles professionnels et sociaux en Iran. Leurs décisions de migrer ne sont pas uniquement dictées par des raisons politiques, mais

également par la recherche d'opportunités économiques et sociales, ainsi que par le désir d'échapper à des contraintes liées à leur situation professionnelle et religieuse.

Les réseaux familiaux et communautaires ont joué un rôle central dans l'augmentation des flux migratoires, en particulier vers le Canada. Ces réseaux offrent un soutien fondamental en facilitant l'intégration des migrants, en leur fournissant des informations sur le marché du travail, les écoles et les services de santé, et en réduisant ainsi l'anxiété liée à l'adaptation à une nouvelle culture. De plus, ces communautés déjà établies peuvent également servir de mécanismes de recrutement pour de nouveaux arrivants, augmentant ainsi leurs chances de trouver un emploi. La perception du Canada comme un pays respectueux des libertés individuelles, combinée aux récits de réussite de ceux qui s'y sont déjà installés, a renforcé l'attractivité de ce pays pour de nombreux Iraniens en quête d'un environnement plus stable et accueillant.

En somme, les motivations des migrants iraniens de cette deuxième vague vont bien au-delà des considérations économiques. Elles incluent également un désir d'équilibre personnel, de liberté et de sécurité. Le soutien des réseaux familiaux et communautaires, couplé à l'image positive du Canada en tant que terre d'opportunités, a incité de nombreux Iraniens à envisager l'émigration vers ce pays.

7.3.4. Troisième vague iranienne : histoire et motivations (1999 à 2008)

Une nouvelle vague de migration iranienne a émergé entre 1999 et 2008, marquée par des choix personnels, familiaux et économiques complexes. Les parcours des migrants iraniens de cette période illustrent des trajectoires variées, façonnées par la recherche d'un avenir meilleur pour leurs enfants, les opportunités professionnelles offertes par des pays comme le Canada et la France, ainsi que par des considérations liées à la stabilité sociale et politique.

Les récits de cette vague révèlent l'importance de réseaux numériques émergents, d'aspirations familiales et de pressions sociales. Les migrants de cette période, souvent influencés par des rêves d'amélioration de la qualité de vie, ont traversé des défis majeurs d'intégration dans de nouvelles sociétés, confrontés à des obstacles culturels et professionnels. Pourtant, la quête de stabilité et de meilleures conditions de vie, particulièrement pour les générations futures, a resté un moteur fondamental.

Chacun de ces parcours, bien que marqué par des expériences distinctes, reflète une résilience face à des contextes de plus en plus complexes et des aspirations vers des environnements jugés plus ouverts et prometteurs, offrant ainsi des perspectives d'avenir, tant pour eux-mêmes que pour leurs familles.

11C, 48 ans, travailleuse qualifiée au Canada depuis 2004 : *« j'ai 48 ans et je suis titulaire d'un master en statistiques de l'Université d'Iran. J'avais un emploi stable avec un salaire convenable. Mon parcours migratoire a commencé lorsque j'ai rencontré mon mari en Iran. À l'époque, il souhaitait s'installer au Canada, mais je n'étais pas prête à quitter l'Iran et lui ai exprimé mon souhait de rester. Il a respecté ma décision.*

Après notre mariage en 2000, j'ai commencé à reconsidérer cette idée. En 2004, alors que j'étais enceinte, j'ai réfléchi à la possibilité d'accoucher au Canada. Bien que nous n'avions ni amis ni famille là-bas, et qu'il n'y avait pas encore de réseaux sociaux, nous avons utilisé Google et des weblogs pour nous informer sur le pays et les démarches à suivre. Mon mari avait déjà entamé le processus d'immigration en tant que travailleur qualifié, ce qui a facilité nos recherches.

Nous sommes donc arrivés au Canada en 2004, où j'ai donné naissance à mon premier enfant, avant de retourner en Iran. Après quelques années, alors que j'étais à nouveau enceinte, j'ai décidé que je voulais offrir cette même expérience à mon deuxième enfant. En 2011, nous avons fait le choix de revenir au Canada de façon permanente. À ce moment-là, la situation en Iran avait évolué et était devenue plus difficile. Notre décision de nous installer définitivement au Canada était surtout motivée par mon désir d'offrir à mes enfants de meilleures opportunités de développement et un cadre de vie plus favorable. »

24C, 56 ans, travailleur qualifié au Canada depuis 2002 : *« j'ai 56 ans et cela fait maintenant 20 ans que j'habite au Canada. Je suis arrivé(e) en 2002 en tant que travailleur qualifié. Ma motivation pour cette migration est liée à un collègue qui avait déjà vécu au Canada et qui m'a fourni des informations précieuses. Bien que ma sœur se trouve aux États-Unis, j'ai choisi le Canada, préférant éviter l'Europe en raison de la barrière linguistique, car je ne parlais que l'anglais. C'était une décision simple : je souhaitais vivre une expérience différente. »*

7F, 55 ans, en France depuis 2003 comme étudiant, puis installé pour travailler : « *J'ai 55 ans et je suis arrivé en France en 2003 pour poursuivre des études doctorales en cinéma. Originaire d'Iran, je ne parlais pas français à l'époque, ce qui compliquerait la vie académique. J'ai dû m'adapter à la culture européenne tout en réalisant des documentaires et des films en Iran, une expérience que j'ai beaucoup appréciée. Si j'étais resté en Iran, avec mes relations et mes réseaux, je pouvais devenir un grand cinéaste et, grâce à mes connexions, je pouvais réaliser de nombreux documentaires sur l'Iran.*

Après avoir obtenu mon doctorat, je suis retourné en Iran pour chercher un poste universitaire, mais j'ai rencontré de nombreux obstacles. Les relations établies dans le milieu rendaient mon intégration difficile, ce qui m'empêchait de trouver un emploi. J'ai donc décidé de rembourser ma bourse et de retourner en France, où se trouvait mon épouse.

En France, j'ai rencontré et épousé une femme iranienne que j'aimais profondément, mais elle est malheureusement décédée d'un cancer. C'était une période très difficile pour moi. J'ai choisi de rapatrier son corps en Iran, car son amour pour sa patrie motivait ma décision de lui permettre de reposer près de sa famille.

Aujourd'hui, je suis impliqué dans l'écriture et la traduction, mon niveau de français étant très bon. Je réalise également de courts métrages documentaires ici en France, tout en occupant un emploi à côté pour subvenir à mes besoins. Malgré tout, je ressens toujours le désir de retourner un jour en Iran. »

18F, 45 ans, étudiant en France depuis 2007, installé ensuite pour y travailler : « *j'ai 45 ans et je suis arrivé en France en 2005 grâce à une bourse d'études du gouvernement iranien pour poursuivre un doctorat en génie. L'objectif était de retourner en Iran pour enseigner à l'université. Pendant mon séjour, ma femme a donné naissance à nos deux enfants, et elle a rapidement développé un attachement fort à la France, souhaitant que nos enfants grandissent ici. À l'issue de mes études, ma femme m'a encouragé à rester en France, malgré mon obligation de rembourser les frais engagés pour ma formation. C'était une décision difficile, car je tenais à honorer mes engagements envers mon pays. Cependant, sous l'insistance de ma femme, j'ai commencé à chercher activement un emploi dans le milieu universitaire ou dans le secteur de l'ingénierie. Malheureusement, je n'ai réussi à obtenir qu'un contrat de deux ans, sans*

perspective de poste permanent. Nous avons donc décidé de retourner en Iran, où j'ai travaillé pendant quatre ans.

Toutefois, ma femme et mes enfants aspiraient toujours à revenir en France, désireux d'y établir leur vie et de poursuivre leurs études. Pendant ce temps, la situation économique en Iran s'est détériorée. Finalement, j'ai accepté la décision de ma famille et abandonné mon emploi universitaire pour revenir en France. Cependant, à mon âge, il est difficile de trouver un travail ici, ce qui représente un défi majeur. Sans la pression de ma famille, je serais probablement resté en Iran et je n'aurais pas pris la décision de venir en France. »

Réflexion: motivation et défis

Les témoignages recueillis révèlent des trajectoires migratoires façonnées par des motivations personnelles, familiales et professionnelles complexes, souvent influencées par des réalités socio-économiques et des défis spécifiques rencontrés dans les pays d'origine. Ces récits mettent en lumière les différentes aspirations des migrants iraniens et les décisions prises face à des contextes politiques, économiques et sociaux difficilement supportables.

Motivations familiales et sécuritaires : Les témoignages de 11C et 24C illustrent l'importance des considérations familiales et sécuritaires dans le choix migratoire. 11C explique que sa décision de s'installer au Canada en 2004 était principalement motivée par le désir d'offrir à ses enfants un avenir meilleur, après avoir constaté que la situation en Iran se détériorait. De manière similaire, 24C raconte que son choix de migration vers le Canada en 2002 était influencé par un collègue ayant vécu au Canada, mais également par la possibilité d'offrir une vie meilleure et plus stable à sa famille, ainsi que par la barrière linguistique qui l'a poussé à éviter l'Europe. Ces deux témoignages soulignent que les opportunités économiques et professionnelles ont été des facteurs importants, mais que la sécurité et la possibilité de donner un meilleur avenir à leurs enfants étaient les éléments déterminants de leur décision.

Opportunités professionnelles et défis d'intégration : les parcours de 7F et 18F, quant à eux, présentent une dimension plus nuancée de la migration. 7F, arrivé en France en 2003 pour ses études en cinéma, souligne qu'il avait de grandes ambitions professionnelles en Iran. Selon ses propres mots, s'il était resté en Iran, avec ses relations et ses réseaux, il aurait pu devenir un

grand cinéaste et réaliser de nombreux documentaires sur l'Iran. Cependant, la migration a modifié son parcours, le poussant à se réorienter vers des projets professionnels et personnels différents. Il évoque un cheminement où son engagement politique initial a progressivement laissé place à des aspirations plus personnelles, liées à la construction d'une vie professionnelle stable. 18F, quant à lui, témoigne d'un dilemme similaire. Bien que son objectif initial ait été de retourner en Iran pour enseigner, la pression de sa famille et la détérioration de la situation économique en Iran l'ont poussé à s'établir définitivement en France. Cette trajectoire met en évidence l'influence de la famille sur les choix migratoires et professionnels, soulignant les sacrifices effectués pour satisfaire les aspirations familiales tout en se confrontant aux défis du marché du travail et de l'intégration dans le pays d'accueil.

Exil et perte des idéaux politiques : ces récits révèlent également des trajectoires où l'exil a profondément modifié les idéaux politiques de départ. 7F, par exemple, n'était pas particulièrement engagé politiquement avant sa migration, mais son désir de devenir cinéaste était un moteur majeur de son parcours. L'exil l'a amené à s'éloigner des idéaux politiques qu'il portait initialement pour se concentrer davantage sur sa carrière professionnelle. De même, 18F a initialement voulu retourner en Iran pour contribuer à son pays en tant qu'universitaire, mais les difficultés professionnelles rencontrées après son retour l'ont amené à revoir ses priorités, choisissant finalement de s'intégrer durablement en France.

Ces témoignages démontrent que les décisions migratoires sont rarement simples et sont souvent façonnées par des facteurs multiples, parfois contradictoires. Bien que les rêves d'un avenir meilleur et la recherche de sécurité aient été des motivations primordiales, les défis d'intégration dans un nouveau pays, qu'ils soient professionnels, sociaux ou culturels, ont également influencé la trajectoire de ces migrants. Le contraste entre les aspirations initiales, souvent idéologiques ou familiales, et les réalités de l'adaptation dans un nouveau pays montre que l'exil entraîne parfois une révision des priorités et des idéaux. Les récits de ces migrants mettent en lumière les sacrifices personnels, les réorientations professionnelles, et l'évolution de leurs aspirations face aux défis d'une nouvelle vie.

7.3.5. Quatrième vague iranienne : histoire et motivations (2009-2010)

La quatrième vague de migration iranienne (2009-2010) est étroitement liée à la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad et à la répression brutale du mouvement vert, un mouvement de protestation né en réponse à cette élection. Les manifestations massives, initialement pacifiques, ont rassemblé des millions d'Iraniens réclamant justice et réformes. Cependant, la réponse violente du régime a entraîné l'arrestation de milliers de militants, journalistes, intellectuels, et membres de la société civile. Cette répression a exacerbé le climat d'oppression politique, poussant de nombreux Iraniens, principalement issus des forces progressistes et des couches éduquées, à fuir le pays.

Si la répression violente a contraint des journalistes, militants des droits de l'homme, et intellectuels à fuir pour échapper à la persécution, de nombreux Iraniens, sans lien avec l'activisme politique, ont également pris la décision de quitter leur pays. Ces citoyens, bien que souvent économiquement stables et bénéficiant de bonnes conditions de vie, ont vu dans l'évolution politique de l'Iran un obstacle insurmontable à leurs aspirations personnelles et familiales. La déception face à l'incapacité de changer la situation et l'espoir déçu d'une société plus libre et plus équitable ont poussé ces individus, même sans problème politique direct, à chercher une meilleure qualité de vie ailleurs.

Cette vague migratoire s'inscrit dans une dynamique plus large de fuite des Iraniens face à un régime répressif. Elle s'ajoute aux vagues précédentes, notamment celles liées à la Révolution islamique de 1979, au Mouvement vert de 2009, et plus récemment, au Mouvement "Femmes, Vie, Liberté" de 2022. La Révolution islamique a provoqué une première migration massive, marquée par la fuite de ceux qui s'opposaient à la mise en place du régime islamique. Ensuite, le Mouvement vert de 2009, après la réélection contestée d'Ahmadinejad, a vu l'émergence de milliers de jeunes et de militants qui, face à la répression brutale, ont choisi l'exil pour fuir une répression de plus en plus violente. Enfin, plus récemment, le Mouvement "Femmes, Vie, Liberté" de 2022, né après la mort de Mahsa Amini, a galvanisé une nouvelle génération d'Iraniens, incitant beaucoup à quitter le pays face à un régime autoritaire et une répression des droits des femmes.

Les expériences des immigrants iraniens montrent comment ces événements répressifs dans leur pays d'origine façonnent et influencent directement les vagues migratoires. Chaque répression a non seulement entraîné la fuite des opposants politiques, mais a aussi affecté des citoyens sans liens directs avec la politique, mais qui ont été découragés par le climat de peur et d'oppression. L'intensification de la violence et de la répression dans ces périodes a motivé des départs non seulement pour des raisons de survie immédiate, mais aussi pour chercher des sociétés offrant une plus grande liberté, des opportunités économiques et un environnement plus sécurisé pour les familles.

Le Canada, l'Europe, et d'autres destinations occidentales sont devenus des refuges pour ces Iraniens désillusionnés qui, malgré des emplois respectables et une relative sécurité économique, ne voyaient plus d'avenir en Iran. Leur départ était motivé non pas par un besoin de survie politique, mais par un profond sentiment de désillusion face à l'avenir du pays, aggravé par le climat de répression généralisée et la stagnation des perspectives de réforme.

Parmi les personnes interviewées au Canada et en France, plusieurs appartiennent à cette vague d'immigration, et leurs témoignages seront partagés tout au long de ce chapitre pour illustrer les diverses expériences vécues par les immigrants iraniens dans ces deux pays. Au Canada, les participants suivants ont été identifiés : 3C-, 4C-, 8C-, 10C-, 12C-, 13C-, 14C-, 15C-, 17C-, 18C-, 19C-, et 20C-. En France, les interviewés comprennent les personnes portant les codes : 5F-, 8F-, 13F-, 16F-, 19F-, 20F-, et 24F-. Chacun de ces témoignages apportera un éclairage unique sur les choix migratoires, les défis d'intégration et les raisons qui ont motivé leur départ vers ces destinations.

Les témoignages des personnes interviewées en France et au Canada montrent des motivations similaires, largement influencées par le Mouvement vert. Ces migrants ont pris la décision de quitter l'Iran en raison de la répression politique sévère à laquelle ils étaient confrontés après la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad et la répression violente du mouvement. Je partagerai plus tard dans ce chapitre les expériences de ces personnes, en détaillant leurs réponses à d'autres questions et leurs témoignages personnels.

7.3.6. Cinquième vague iranienne : histoire et motivations envers 2017

Je propose d'intégrer une cinquième vague d'immigration aux quatre vagues déjà identifiées par Vahabi. Cette nouvelle vague semble marquée par un changement notable dans la perception de l'immigration, notamment au Canada. Pour de nombreux Iraniens, l'idée de quitter leur pays natal est devenue plus accessible, en raison des sanctions nationales et des défis économiques qui affectent profondément la population. Des personnes qui n'avaient jamais envisagé de partir se retrouvent aujourd'hui à envisager l'émigration comme une option viable, voire nécessaire, pour améliorer leur qualité de vie.

La situation politique en Iran, bien qu'ayant des racines complexes, reste un facteur central dans les décisions d'émigration. Les problèmes économiques persistent, aggravés par les sanctions internationales et une gestion interne inefficace. Pour la classe moyenne, déjà éprouvée, la vie quotidienne devient de plus en plus difficile, tandis que ceux appartenant auparavant à la classe riche se rapprochent de cette classe moyenne, ressentant les effets de l'appauvrissement généralisé.

Les premières et deuxièmes vagues étaient principalement composées de personnes fuyant la révolution ou la guerre, cherchant à sauver leur vie. Les vagues suivantes, notamment la troisième et la quatrième, ont vu des individus issus de la classe moyenne, souvent en lien avec la classe aisée, qui ont émigré pour fuir l'insécurité et rechercher de meilleures opportunités professionnelles et des conditions de vie plus favorables.

Cependant, près d'une décennie après le mouvement vert de 2009, la dynamique migratoire iranienne a considérablement évolué. Ce phénomène n'est plus réservé aux élites ou aux réfugiés politiques. De plus en plus d'Iraniens issus de la classe moyenne et de groupes plus défavorisés choisissent d'émigrer, élargissant ainsi la portée de l'émigration au-delà des grandes villes pour inclure des régions moins urbaines et même des petites villes d'Iran. Ce changement témoigne d'une volonté croissante de rechercher de meilleures conditions de vie et des possibilités d'épanouissement, bien que le sentiment d'attachement à leur terre natale reste fort.

La détérioration continue des conditions économiques, exacerbée par la dévaluation de la monnaie iranienne, intensifie encore cette soif de migration. De nombreux Iraniens établis au Canada et en France rapportent que leurs proches, qui n'envisageaient pas l'émigration auparavant, les contactent maintenant via les réseaux sociaux pour obtenir des conseils sur la manière de quitter le pays. Le Canada, notamment, apparaît comme un rêve ultime pour de nombreux Iraniens, souvent perçu comme le pays idéal en raison de ses opportunités et de son climat multiculturel. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder au Canada ou à l'Europe se tournent souvent vers la Turquie comme destination alternative. Toutefois, l'étude des immigrants iraniens vivant en Turquie ou dans d'autres pays du Golfe Persique n'est pas abordée dans cette thèse, qui se concentre principalement sur les expériences au Canada et en France.

Cette dynamique migratoire montre non seulement un changement dans les aspirations individuelles, mais aussi une adaptation aux réalités contemporaines de la société iranienne, où la pression économique et les perspectives d'avenir incertaines poussent de plus en plus de personnes à envisager des avenues à l'étranger. Ces tendances et motivations, à la fois économiques et sociales, soulignent l'importance de ces nouveaux facteurs dans les choix migratoires actuels, parallèlement aux événements politiques marquants comme la Révolution islamique, le Mouvement vert et plus récemment le Mouvement "Femmes, Vie, Liberté".

7.3.7. Émergence de nouvelles voies migratoires : visas élève et Mahsa Amini

Au sein de la cinquième vague d'immigration iranienne, plusieurs phénomènes notables émergent, lesquels témoignent d'un changement profond dans les motivations migratoires des Iraniens, notamment en direction du Canada et de la France. Le premier élément qui se distingue est l'envoi de plus en plus d'élèves iraniens au Canada pour y poursuivre leur éducation secondaire. Ce choix devient un tremplin stratégique pour ces jeunes, et, par extension, pour leurs familles, facilitant leur arrivée au Canada. Autrefois réservé aux classes les plus riches, ce parcours est désormais accessible à des familles de la classe moyenne iranienne, qui n'hésitent pas à vendre des biens de valeur, voire leur maison, pour offrir un avenir meilleur à leurs enfants.

Ce phénomène marque une rupture par rapport aux vagues migratoires précédentes, où l'émigration était principalement dirigée par les adultes, souvent des professionnels qualifiés, et dont les enfants les suivaient plus tard. Aujourd'hui, ce sont les enfants qui sont envoyés en

premier, principalement dans le cadre d'une migration éducative, avec l'espoir que leur statut d'étudiant leur permettra d'aider le reste de la famille à immigrer par la suite. Les familles voient en cela non seulement une opportunité éducative pour leurs enfants, mais aussi une possibilité de relier leur avenir à celui du pays d'accueil, en particulier le Canada, grâce à une politique d'immigration flexible.

Parallèlement à ce phénomène éducatif, l'impact de certains événements tragiques, comme la mort de Mahsa Amini en 2022, a joué un rôle crucial dans l'intensification des aspirations migratoires des Iraniens. Ce décès a provoqué une onde de choc à l'échelle mondiale et a ravivé la mobilisation de la diaspora iranienne, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. La répression violente qui a suivi a renforcé le sentiment d'urgence parmi de nombreux Iraniens, incitant ceux qui étaient déjà confrontés à une situation économique difficile à reconsidérer sérieusement l'émigration. En réponse à cet événement, le Canada a pris des mesures exceptionnelles, facilitant l'obtention de visas pour les Iraniens cherchant refuge, ce qui a transformé cet incident tragique en un moteur supplémentaire de la migration vers ce pays.

Les événements politiques et sociaux en Iran, combinés à des facteurs économiques persistants, ont donc redéfini la nature de la migration. Ce qui était autrefois une décision principalement motivée par des raisons économiques ou de sécurité devient désormais aussi une réponse politique, motivée par la quête de liberté et d'une vie meilleure. La vague initiée par la répression du mouvement "Femme, Vie, Liberté" est un tournant qui marquera à long terme les trajectoires migratoires des générations futures, en particulier dans des pays comme le Canada et la France, où de nombreux Iraniens cherchent désormais à fuir un climat de répression.

Enfin, ce double phénomène — l'envoi d'élèves iraniens pour des études au Canada et la réponse internationale après la mort de Mahsa Amini — reflète la complexité de la migration actuelle des Iraniens. Il ne s'agit plus uniquement d'une quête d'une meilleure qualité de vie, mais aussi d'une volonté collective de fuir un système politique de plus en plus oppressif. Le Canada, en particulier, grâce à ses politiques migratoires flexibles, est perçu comme un terrain fertile pour ces aspirations, tandis que la France, bien que plus restrictive, demeure une destination attrayante pour ceux qui cherchent à fuir le régime iranien tout en cherchant à préserver leurs liens culturels et familiaux.

Cette dynamique migratoire met en lumière un changement important dans la manière dont les Iraniens perçoivent l'immigration. Ce phénomène est désormais plus inclusif et stratégiquement orienté, avec une large participation de familles de la classe moyenne et une dimension politique et sociale qui n'était pas aussi présente dans les vagues migratoires précédentes. Le Canada et la France, tout en offrant des opportunités différentes, représentent des réponses aux défis croissants rencontrés par la société iranienne, soulignant l'importance de l'adaptabilité et des choix stratégiques dans la migration contemporaine.

7.3.8. Le Canada facilite l'immigration des Iraniens ¹⁹

L'impact de la mort de Mahsa Amini, survenue en septembre 2022, a résonné bien au-delà des frontières de l'Iran, suscitant une vague de manifestations et une prise de conscience mondiale des violations des droits humains dans le pays. En réponse à cette situation alarmante, le gouvernement canadien a décidé d'assouplir ses règles d'immigration pour les Iraniens présents au Canada. Cette initiative vise à soutenir ceux qui fuient la répression et à leur offrir des opportunités de travail et d'étude dans un environnement sécurisant. Voici un aperçu des mesures annoncées par Ottawa.

OTTAWA : Le gouvernement canadien a annoncé jeudi un assouplissement des règles d'immigration pour les Iraniens qui se trouvent au Canada, dans un contexte des «violations flagrantes et systématiques» des droits humains en Iran.

«Ces mesures faciliteront la tâche des Iraniens qui souhaitent proroger leur statut temporaire au Canada», a indiqué le ministère de l'Immigration dans un communiqué.

« Les Iraniens présents au Canada pourront demander un nouveau permis pour étudier ou travailler et seront dispensés de certains frais de traitement.

Ils pourront par exemple solliciter un permis de travail qui permet à un étranger de travailler pour n'importe quel employeur pendant une période déterminée.

«Notre gouvernement continue de défendre le peuple iranien en facilitant la tâche des Iraniens qui souhaitent prolonger leur séjour ici au Canada (...) en les aidant à continuer de travailler et d'étudier en toute sécurité», a indiqué le ministre de l'Immigration Sean Fraser.

¹⁹ <https://www.arabnews.fr/node/351366/international>

«Les demandes des Iraniens au Canada seront traitées en priorité», est-il écrit dans le document, qui précise que les mesures s'appliqueront pour un an, à compter du 1er mars.

Ottawa a pris de nombreuses sanctions contre des organisations et responsables iraniens au cours des derniers mois pour condamner la répression des manifestations déclenchées par le décès en détention de la jeune Mahsa Amini.»

7.3.9. Conclusion

Les vagues migratoires iraniennes au cours des dernières décennies illustrent l'évolution de l'exil et des choix des Iraniens face à des événements politiques et sociaux majeurs. L'histoire de l'immigration iranienne est complexe, marquée par des changements dans les raisons de l'émigration, la nature des événements qui ont conduit à ces vagues, et l'impact de ces événements sur les migrants. En analysant les différentes vagues d'immigration des Iraniens, on peut comprendre comment l'histoire politique, sociale et économique de l'Iran a influencé les trajectoires migratoires, tout en mettant en lumière les défis rencontrés par ces migrants dans leur processus d'intégration.

La première vague d'immigration, qui a débuté après la Révolution islamique de 1979, a été marquée par la fuite de nombreux Iraniens cherchant à échapper à la répression du nouveau régime théocratique. Ces réfugiés étaient principalement des intellectuels, des journalistes, des membres des classes moyennes et supérieures, et des opposants politiques qui ont cherché refuge en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. Les motivations de cette première vague étaient liées à la répression politique, aux exécutions et à la peur d'être emprisonnés. Ces migrants ont souvent été considérés comme des « véritables réfugiés politiques », ce qui les a rendus particulièrement visibles dans les flux migratoires de l'époque.

Les vagues suivantes, notamment celles de la fin des années 1980 à 1998, ont été marquées par des événements clés comme la mort de Khomeini et la fin de la guerre Iran-Irak. La période qui a suivi a connu un certain assouplissement des tensions politiques internes, notamment pendant la présidence réformiste de Mohammad Khatami entre 1998 et 2005. L'ouverture politique, la promotion des droits de l'homme, et un climat plus favorable pour les femmes et les dissidents ont conduit certains Iraniens à revenir dans leur pays après des années d'exil. Cependant, l'élection de Mahmoud Ahmadinejad en 2005, marquée par des répressions politiques et une

politique plus conservatrice, a suscité une nouvelle vague d'immigration. Cela a été particulièrement visible après la réélection contestée d'Ahmadinejad en 2009, suivie du Mouvement vert, où des milliers d'Iraniens se sont exilés pour échapper à la répression violente du régime. Ce mouvement, bien que motivé par un désir de justice et de réformes, a également été un point tournant dans les dynamiques migratoires, poussant de nombreux jeunes et intellectuels à chercher refuge à l'étranger.

Ma propre recherche a révélé que, dans les échantillons de boule de neige que j'ai utilisés en France et au Canada, les répondants des quatrième et cinquième vagues d'immigration (de 2009 à 2023) étaient plus nombreux que ceux de la première vague. Cette observation est significative, car elle montre que, malgré les obstacles politiques et sociaux de la première vague, les nouvelles vagues migratoires ont été plus visibles et ont touché une plus large gamme de la société iranienne. Les personnes de la première vague, souvent des réfugiés politiques, sont devenues plus invisibles dans les entretiens, en partie en raison de leur méfiance à l'égard de l'idée de partager leurs expériences, souvent perçues comme trop liées aux risques politiques. De plus, ce groupe est plus conservateur et réticent à témoigner, compte tenu des conséquences qu'ils ont vécues dans leurs pays d'accueil.

Les changements dans les dynamiques migratoires sont particulièrement évidents dans les témoignages des migrants des quatrième et cinquième vagues. En 2009, à la suite de la réélection de Mahmoud Ahmadinejad et du mouvement vert, des milliers d'Iraniens ont pris la décision d'émigrer, poussés non seulement par des raisons politiques, mais aussi par un désir de fuir une situation économique et sociale de plus en plus désastreuse. Ce phénomène s'est intensifié après la mort de Mahsa Amini en 2022, qui a galvanisé une nouvelle génération d'Iraniens et a renforcé les aspirations à l'émigration, marquées par la recherche de sécurité, de liberté et d'opportunités meilleures à l'étranger.

En utilisant la méthode de "boule de neige" pour renforcer mes échantillons, j'ai observé une concentration plus faible des répondants ayant migré entre 1998 et 2009, période marquée par l'ouverture politique relative sous la présidence de Khatami, qui a poussé certains Iraniens à envisager un retour dans leur pays ou à réfléchir à leur avenir en Iran. Cependant, au sein de cette période, certains Iraniens, confrontés à des déceptions vis-à-vis des réformes et des difficultés

économiques et sociales, ont choisi d'émigrer. Les témoignages de cette période montrent que ces migrants, principalement issus de la classe moyenne et souvent qualifiés, ont été confrontés à une réalité contradictoire, où les motivations économiques et sociales ont été tout aussi importantes que les raisons politiques. Ces récits révèlent comment, malgré les espoirs d'amélioration grâce aux réformes, les problèmes économiques et sociaux ont poussé une génération à chercher un avenir meilleur à l'étranger.

La cinquième vague, quant à elle, est la plus marquée par l'évolution des aspirations des migrants. Les sanctions économiques, la répression politique accrue et l'instabilité sociale ont fait de l'émigration une option de plus en plus viable pour une large partie de la population iranienne, en particulier la classe moyenne. De plus, l'envoi d'élèves iraniens au Canada pour y poursuivre leurs études est devenu un mécanisme pour garantir un avenir meilleur pour les enfants, facilitant par la même occasion l'immigration familiale. Ce phénomène témoigne de l'évolution des stratégies migratoires, où les enfants sont souvent envoyés en premier, dans l'espoir que leur statut d'étudiant puisse permettre de réunir toute la famille dans un pays d'accueil comme le Canada.

Dans l'ensemble, les vagues migratoires iraniennes des dernières décennies ont oscillé entre motivations politiques, économiques et sociales, avec des périodes où l'une de ces raisons dominait. La première vague, après la Révolution et pendant la guerre, était motivée par des raisons politiques et de sécurité. La deuxième vague, après la guerre, a été davantage marquée par des raisons sociales et culturelles. La troisième vague, dans les années 2000, a eu des motivations économiques liées à la stagnation du pays. La quatrième vague, après la réélection d'Achmadinejad et le Mouvement vert, a été motivée par des raisons politiques. Enfin, la cinquième vague a commencé par des raisons économiques, liées aux sanctions, avant de devenir politique à la suite de la mort de Mahsa Amini. Dans chaque vague, l'incertitude et l'insécurité ont joué un rôle clé, poussant les Iraniens à quitter leur pays en quête d'un avenir plus stable et sécurisé.

Chapitre 8 : Diversité des parcours migratoires iraniens

En s'appuyant sur l'analyse des vagues migratoires précédentes, je vais explorer la typologie des immigrants iraniens en France et au Canada. Cette analyse sera menée de manière distincte pour chaque pays, car les parcours migratoires et les motivations des immigrants iraniens y diffèrent, avec une diversité plus marquée au Canada qu'en France. En séparant ces deux contextes, il sera possible de mieux comprendre les spécificités des expériences vécues par les immigrants dans chaque pays.

Comprendre la typologie des immigrants iraniens est crucial pour approfondir ma recherche, car elle permet de définir des groupes distincts tels que les étudiants, les réfugiés ou les travailleurs, et d'examiner des thématiques variées comme les conditions d'accueil, les défis d'intégration et les impacts socio-économiques. Par exemple, les étudiants peuvent bénéficier de programmes d'aide spécifiques, tandis que les réfugiés peuvent rencontrer des difficultés plus importantes concernant la reconnaissance de leurs diplômes et leur accès à l'emploi.

Cette approche offre une perspective détaillée sur l'impact des politiques migratoires sur ces groupes. En étudiant les besoins et les expériences spécifiques de chaque catégorie, il devient possible d'élaborer des analyses plus approfondies et contextualisées. Cela permet également de mieux appréhender les discriminations et les préjugés auxquels ces immigrants peuvent être confrontés.

Enfin, la typologie des immigrants iraniens en France et au Canada permet de comparer les deux pays, en mettant en lumière les similitudes et les différences dans leurs politiques migratoires et leurs méthodes d'intégration. Cette comparaison offre des perspectives précieuses pour identifier les meilleures pratiques et solutions adaptées aux défis spécifiques rencontrés par chaque groupe dans ces contextes distincts.

8.1. Typologie en France

Dans le cadre de mes recherches sur le terrain, j'ai identifié quatre principales catégories d'immigrants iraniens en France, chacune reflétant des trajectoires migratoires distinctes. Le premier groupe est constitué des étudiants, attirés par la réputation des universités françaises, reconnues pour leur excellence académique et leur riche patrimoine. L'attractivité de ces

institutions est renforcée par des frais de scolarité généralement bas, voire gratuits dans certaines universités publiques, ce qui rend l'accès à une éducation de qualité particulièrement attrayant.

Le deuxième groupe regroupe les réfugiés ayant fui l'Iran en raison de persécutions politiques, religieuses ou sociales. Pour ces derniers, traverser les frontières pour demander l'asile en France est souvent perçu comme plus facile que d'opter pour d'autres destinations, comme le Canada, ce qui fait de la France une option accessible pour ceux cherchant à échapper à des situations dangereuses. Ensemble, étudiants et réfugiés représentent une part importante des immigrants iraniens en France, soulignant l'attrait académique du pays tout en mettant en lumière son rôle en tant que refuge pour les persécutés.

Les deux autres groupes, bien que moins nombreux, apportent des nuances à cette typologie. Le troisième groupe comprend les individus engagés dans des mariages mixtes, souvent avec des citoyens français, une situation qui influence leur décision de migrer et leur processus d'intégration. Le quatrième groupe, plus rare et récent, est constitué de personnes bénéficiant d'un visa basé sur des ressources financières suffisantes. Cette option permet aux étrangers disposant de moyens économiques de qualité d'obtenir une carte de séjour d'un an, marquant ainsi une nouvelle dynamique migratoire parmi les Iraniens en France.

En approfondissant l'analyse de ces groupes, mon objectif est de mieux comprendre les motivations et les particularités des parcours migratoires, ce qui enrichira considérablement ma recherche.

8.1.1. Les étudiants

Le groupe des étudiants peut être divisé en trois sous-groupes distincts, chacun ayant migré en France à des périodes différentes et pour des raisons diverses :

Les étudiants avant la Révolution islamique : Ce sous-groupe inclut des étudiants boursiers (1F, 17F) sous le règne du Shah, ainsi que des étudiants qui ont financé eux-mêmes leurs études. Beaucoup d'entre eux ont choisi de ne pas retourner en Iran après la Révolution, en raison des bouleversements politiques et de la répression croissante sous le nouveau régime.

Les étudiants boursiers de la République islamique : Après la stabilisation de la République islamique, certains étudiants (7F, 18F) ont décidé de venir en France pour poursuivre un doctorat. Leur intention initiale était de retourner en Iran après l'obtention de leur diplôme, avec l'espoir de contribuer au développement de leur pays grâce à leur expérience acquise en Europe.

Les nouveaux étudiants : Ce sous-groupe (2F, 6F, 9F, 10F) regroupe des jeunes récemment arrivés, généralement âgés de 21 à 40 ans. Ils viennent en France pour étudier, mais pour beaucoup, leur objectif est de s'installer définitivement après leurs études. En arrivant en tant qu'étudiants, ils voient cette étape comme un moyen d'obtenir une résidence stable en France et de se constituer une nouvelle vie à long terme.

Ces trois sous-groupes illustrent la diversité des motivations et des parcours des étudiants iraniens en France, soulignant à la fois les dynamiques historiques et les évolutions contemporaines dans le cadre de l'immigration.

8.1.2. Les réfugiés

Le deuxième groupe des immigrants iraniens en France se compose de réfugiés, qui peuvent être subdivisés en trois catégories principales : réfugiés politiques, réfugiés sociaux et réfugiés religieux.

Réfugiés politiques : Les réfugiés politiques se divisent en deux périodes distinctes. La première période suit la Révolution islamique de 1979. Ce groupe comprend des Iraniens proches du régime précédent, occupant des postes clés dans le gouvernement du Shah. Contraints de fuir pour échapper à l'emprisonnement ou à l'exécution, beaucoup ont demandé l'asile en France.

La deuxième période concerne ceux qui ont quitté l'Iran après avoir vécu dans le pays pendant plusieurs années (parfois 5, 10 ou 15 ans) et qui ont commencé à s'opposer publiquement au régime islamique. Certains ont exprimé leurs critiques à travers des publications ou des œuvres musicales. Une fois leur désaccord révélé, ces individus ont été forcés de quitter le pays pour demander l'asile en France.

Dans la section consacrée aux vagues migratoires iraniennes, j'ai déjà mentionné l'histoire de 23F et 17F, qui reflètent la complexité des parcours de vie des réfugiés. Un autre témoignage significatif est celui de 5F, qui est arrivé en France en 2016 en tant qu'étudiant en langue avant de

demander l'asile. 5F explique qu'il est devenu activiste politique pendant le Mouvement vert en 2008. À cette époque, il avait commencé à écrire un livre critiquant le régime islamique en Iran. Craignant pour sa vie, il a décidé de fuir le pays, en soulignant que des cas similaires avaient été mystérieusement éliminés en Iran. Initialement, il avait prévu de se rendre au Canada, mais les délais d'attente et les démarches administratives compliquées l'ont amené à choisir la France. Une fois arrivé en tant qu'étudiant, il a rapidement déposé une demande d'asile. Toutefois, avec le temps, il s'est senti déçu par l'impact de son livre et s'est de moins en moins impliqué dans l'activisme politique, notamment en raison d'une atmosphère peu accueillante au sein des cercles d'activistes à Paris. Il a choisi de ne pas bénéficier de l'aide gouvernementale française et a préféré travailler dans un cabinet d'ingénierie dès son arrivée. En parallèle, il a construit un réseau d'amis français et de contacts professionnels, facilitant ainsi son intégration et son apprentissage de la langue.

Réfugiés sociaux et religieux : Un autre groupe de réfugiés (6F, 8F, 11F, 12F, 19F) inclut ceux qui ont quitté l'Iran en tant que touristes, puis ont choisi de ne pas y retourner. Ce phénomène est plus récent et implique souvent un parcours transitoire à travers des pays comme la Turquie, la Grèce ou la Roumanie avant d'arriver en France. Une fois en France, ils demandent l'asile, avec des motifs souvent religieux, jugés plus susceptibles d'être acceptés par le gouvernement français. Certains se convertissent au christianisme, tandis que d'autres adoptent la religion baha'ie pour améliorer leurs chances d'obtenir l'asile.

Cette catégorie comprend également des femmes confrontées à des problèmes de divorce en Iran (2F, 4F), où les lois patriarcales favorisent les hommes. Ces femmes fuient la situation en Iran et viennent en France pour demander à la fois l'asile et un divorce, s'établissant ainsi en tant que réfugiées.

Ces différentes trajectoires illustrent la diversité des motifs et des situations qui poussent les Iraniens à chercher refuge en France, mettant en lumière la complexité des défis rencontrés par ces migrants.

8.1.3. Les mariages/couples mixtes

Le mariage mixte constitue un facteur important dans les dynamiques migratoires, en particulier pour les Iraniens en France. Il joue un rôle clé dans l'acculturation, un processus fondamental de l'expérience migratoire. L'acculturation implique que les migrants adoptent progressivement les normes et valeurs de la société d'accueil tout en conservant certains aspects de leur culture d'origine. Dans un mariage mixte, cette dynamique se manifeste également, les partenaires devant s'adapter aux différences culturelles de l'autre, tout en établissant un terrain d'entente basé sur le respect mutuel et la compréhension. Le mariage devient alors un microcosme de l'acculturation, où chaque partenaire et leurs familles naviguent entre deux cultures et apprennent à se comprendre et à s'accepter.

Un autre aspect clé du processus d'acculturation et du mariage mixte est l'influence des stéréotypes. Les migrants peuvent être confrontés à des préjugés qui affectent leur expérience d'intégration. Cependant, au fil du temps et avec des interactions répétées entre la culture d'accueil et les migrants, ces stéréotypes tendent à diminuer. De la même manière, dans les couples mixtes, la proximité et l'intimité permettent de réduire les stéréotypes, favorisant ainsi une compréhension plus profonde et enrichie entre les partenaires et leurs familles.

L'éducation des enfants issus de ces unions constitue également un point essentiel. Les parents doivent collaborer pour transmettre à leurs enfants une éducation qui intègre les deux cultures, ce qui leur permet de bénéficier d'une richesse culturelle unique. Cela ressemble à l'expérience des immigrants, qui, tout en s'intégrant dans un nouveau pays, cherchent à préserver leur héritage culturel tout en adoptant des éléments de la culture du pays d'accueil.

En ce sens, le mariage mixte devient un vecteur important de l'acculturation, en facilitant l'échange culturel entre les sociétés d'origine et d'accueil. Il représente un terrain d'étude crucial pour mieux comprendre les dynamiques familiales dans un contexte migratoire et pour explorer son impact sur le processus d'acculturation. De telles recherches pourraient offrir des recommandations précieuses pour les politiques d'intégration et pour la gestion des dynamiques migratoires.

En outre, bien que le phénomène du mariage blanc ne fasse pas partie de mon étude principale, il mérite d'être mentionné. Il s'agit de mariages contractés à des fins administratives, comme l'obtention d'un statut de résident permanent, plutôt que pour des raisons affectives. Bien que marginal dans mes recherches, ce phénomène soulève des enjeux importants pour la gestion des flux migratoires en France et au Canada et pourrait faire l'objet de futures études.

Types de mariages mixtes et leur influence sur les dynamiques migratoires :

Les mariages mixtes jouent un rôle fondamental dans les trajectoires migratoires des Iraniens en France, agissant à la fois comme un facteur d'intégration et un moteur des flux migratoires. Deux types principaux de mariages mixtes peuvent être distingués, chacun influençant de manière distincte le processus migratoire :

Mariages entre Iraniens : Un partenaire déjà établi en France (16F, 26F) facilite l'immigration de son conjoint resté en Iran, permettant ainsi une entrée légale du conjoint en France par le biais du mariage.

Mariages avec des Français ou des personnes d'autres nationalités : Ce groupe englobe les mariages entre Iraniens et des Français ou des personnes d'autres nationalités. Par exemple, un touriste français qui tombe amoureux d'une Iranienne à Téhéran (témoignage que j'ai observé et discuté avec la jeune femme concernée) peut, par le biais du mariage, faire venir son conjoint en France. De même, un immigrant iranien qui forme une union avec une personne d'origine française ou d'une autre nationalité facilite son séjour permanent en France grâce aux droits associés au mariage. Ces unions permettent donc d'élargir les possibilités d'immigration et d'intégration en France.

Ces deux types de mariages mixtes renforcent les liens entre individus de différentes cultures et influencent les parcours migratoires, contribuant à la dynamique migratoire vers la France. Ils jouent un rôle clé dans l'intégration des Iraniens et l'évolution de leurs stratégies migratoires.

8.1.4. Visa « *Tamakon Mali* » : un visa de moyens financiers-visiteur type D

Le visa de long séjour de type D, également appelé « visa de moyens financiers-visiteur », permet à certains étrangers d'obtenir une carte de séjour renouvelable d'un an en France, sans

avoir à travailler. Bien qu'il offre une possibilité intéressante, ce visa demeure relativement rare et difficile à obtenir pour la majorité des Iraniens.

Pour prétendre à ce visa, il est nécessaire de prouver que l'on dispose de ressources financières suffisantes pour vivre en France. Cela inclut la fourniture de relevés bancaires et d'autres documents attestant de la capacité à subvenir à ses besoins sans recourir à l'emploi. En outre, le demandeur doit souvent démontrer qu'il occupe une situation professionnelle stable et de haut niveau en Iran, afin de prouver qu'il n'aura pas besoin de travailler en France. Au cours de mes recherches sur le terrain, j'ai rencontré une femme iranienne et son fils à Nice, venus en France pour permettre à ce dernier de poursuivre ses études dans une école française. Cette rencontre m'a profondément intéressé et m'a incité à inclure cette catégorie de visa dans ma typologie des immigrants iraniens en France.

Faute de données statistiques précises, j'ai consulté un conseiller en immigration et un traducteur persan-français basé à Téhéran, qui aide fréquemment les Iraniens à obtenir des visas d'étudiant, des visas touristiques ou des visas de type D. Ce conseiller m'a expliqué que près de 90 % des Iraniens qu'il accompagne pour l'obtention d'un visa de long séjour ne viennent pas en France dans l'optique de s'y installer de manière permanente avec leur famille. Ces migrants sont généralement issus de milieux aisés : des chirurgiens, médecins, universitaires ou chefs d'entreprise. Ils ne parlent pas français, n'envisagent pas de poursuivre des études en France et ne cherchent pas à obtenir le statut de réfugié. Leur principal objectif est souvent de pouvoir voyager librement en Europe ou de permettre à leurs enfants de suivre une scolarité secondaire en France, au collège ou au lycée.

Un aspect particulier de cette forme de migration est la structure transnationale de ces familles. Tandis qu'une partie de la famille, souvent le père, resté en Iran, la mère et les enfants s'installent temporairement en France. Cette migration partielle est motivée par le désir d'offrir une meilleure éducation aux enfants et de leur permettre de bénéficier d'une plus grande liberté. Dans certains cas, cette démarche peut aussi constituer un premier pas vers une éventuelle réunion familiale complète dans l'avenir.

Cette forme de migration est d'une grande importance pour comprendre la notion de familles transnationales, où les membres vivent dans des pays différents. Bien que ce phénomène soit encore peu exploré, il mérite une attention particulière de la part des chercheurs pour mieux appréhender les implications sociales et culturelles des familles transnationales dans le domaine de la sociologie de l'immigration.

8.2. Typologie au Canada

Je poursuis l'exploration de la typologie des immigrants iraniens. Après avoir analysé la situation en France, où quatre catégories principales ont été identifiées (étudiants, réfugiés, mariages mixtes et détenteurs d'un visa d'un an pour raisons financières), je me tourne maintenant vers le Canada, où la typologie est plus diversifiée. En effet, alors que quatre typologies ont été relevées en France, j'en ai identifié huit au Canada.

Cette diversité reflète les différences majeures dans les dynamiques migratoires entre les deux pays, bien que certaines similitudes persistent. Par exemple, comme en France, les étudiants et les demandeurs d'asile sont également représentés parmi les immigrants iraniens au Canada. Cependant, lors de mes recherches, je n'ai pas rencontré de cas de mariages mixtes au Canada. Néanmoins, compte tenu de la taille de la communauté iranienne, il est probable que certains Iraniens aient immigré par ce biais.

Au Canada, les huit typologies que j'ai identifiées incluent : les travailleurs qualifiés, les investisseurs, les réfugiés, les étudiants universitaires, les touristes de naissance, les élèves du secondaire, le regroupement familial de parents âgés avec leurs enfants, ainsi qu'un nouveau type de visa temporaire. Ce dernier, introduit à la suite du mouvement "Femme, vie, liberté", permet aux touristes iraniens d'obtenir un permis de travail temporaire. Je l'ai surnommé le "visa Mahsa Amini" en hommage à Mahsa Amini et à la lutte des femmes iraniennes pour leurs droits.

Cette évolution illustre non seulement la diversité accrue de l'immigration iranienne au Canada, mais aussi la réactivité des politiques canadiennes face aux événements politiques mondiaux.

Avant d'analyser plus en détail la typologie des immigrants iraniens au Canada, il est important de comprendre pourquoi elle diffère tant de celle observée en France. Les politiques d'immigration et la proximité géographique jouent ici un rôle clé. Chaque pays établit des critères d'admission qui influencent directement le profil des immigrants qu'il accueille.

L'immigration iranienne en France repose sur des bases historiques solides. Avant même la Révolution de 1979, de nombreux étudiants iraniens avaient déjà choisi la France pour poursuivre leurs études. Cette révolution a engendré une vague significative de réfugiés, renforçant la présence iranienne parmi les étudiants et les demandeurs d'asile. Bien que la proximité géographique entre l'Iran et la France ne soit pas immédiate, les liens culturels et historiques entre les deux pays sont plus forts que ceux avec des destinations comme le Canada. Bien que l'anglais soit largement enseigné en Iran, l'apprentissage du français peut être perçu comme un défi. Cependant, les avantages considérables, tels que les faibles coûts d'études, la couverture médicale universelle, les aides au logement, et les tarifs réduits pour les transports, font de la France une destination privilégiée pour les réfugiés et les étudiants iraniens.

Le Canada, quant à lui, se distingue par une histoire migratoire plus récente, avec une politique d'immigration axée sur les compétences et les investissements. Cette politique a élargi les voies d'immigration pour les Iraniens, notamment par des programmes pour travailleurs qualifiés, des investissements, et des regroupements familiaux. Bien que le Canada soit éloigné géographiquement et que ses défis climatiques puissent sembler dissuasifs, ses opportunités économiques, ses perspectives d'emploi, et la présence d'une communauté iranienne bien établie ont renforcé son attractivité. La taille importante de cette communauté canadienne joue un rôle essentiel dans l'accueil des nouveaux immigrants. Elle crée un environnement social et économique favorable à leur intégration, influençant directement les politiques d'immigration et facilitant l'adoption de programmes adaptés aux besoins spécifiques des Iraniens.

8.2.1. Travailleur qualifié

Les travailleurs qualifiés (1C, 3C, 5C, 8C, 9C, 10C, 11C, 12C, 14C, 15C, 18C, 20C, 21C, 22C, 24C) constituent la majorité des immigrants dans mon échantillon, ce qui reflète leur rôle central dans la politique d'immigration canadienne. Cette catégorie est essentielle pour répondre aux besoins économiques et démographiques du pays. Le système d'immigration canadien repose sur

un modèle sélectif, dans lequel les candidats sont évalués selon un système de points. Ce système prend en compte plusieurs critères, tels que le niveau d'éducation, l'expérience professionnelle, l'âge et la maîtrise de l'une des langues officielles, l'anglais ou le français. Les immigrants qui atteignent un certain seuil de points sont alors éligibles à l'immigration. Ce modèle privilégie les travailleurs qualifiés capables de s'intégrer rapidement dans le marché du travail. Dans mon étude, tous les entretiens ont été menés dans un milieu anglophone, ce qui souligne l'importance de la compétence linguistique dans le processus de sélection. Ce cadre permet au Canada de répondre à ses besoins économiques immédiats tout en s'assurant que les nouveaux arrivants disposent des compétences nécessaires pour s'intégrer efficacement.

Cette approche contraste avec celle de pays comme la France, où une grande partie des immigrants sont des demandeurs d'asile ou des étudiants. En France, les politiques d'immigration ne reposent pas sur un système de points, mais sur des considérations humanitaires ou académiques. Cela crée une dynamique différente dans la composition des populations immigrées. Au Canada, au contraire, le processus est davantage orienté vers la sélection de personnes qualifiées qui remplissent des critères précis, reflétant ainsi une vision pragmatique de l'immigration. L'objectif principal est d'assurer une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir la croissance économique.

Il est également important de souligner l'enjeu démographique auquel le Canada fait face. Le pays connaît une population vieillissante et un faible taux de natalité, ce qui menace à long terme sa capacité à maintenir une économie dynamique. L'immigration devient donc une solution stratégique pour équilibrer les besoins économiques et démographiques du pays.

8.2.2. Investissement

Le deuxième groupe d'immigrants que j'ai rencontré lors de mes enquêtes concerne les investisseurs (4C, 17C, 19C). Ces individus optent pour une voie d'immigration qui diffère de celle des travailleurs qualifiés, avec des exigences spécifiquement orientées vers l'investissement financier. L'élément clé de cette catégorie est la capacité d'investir des fonds au Canada. Contrairement aux travailleurs qualifiés, où l'accent est mis sur l'expérience et les compétences professionnelles, ici, c'est l'investissement financier qui prime. Les exigences en matière de langue, comme le test IELTS, sont moins strictes, et les délais de traitement des demandes sont

souvent plus rapides. De plus, les critères concernant l'éducation et l'expérience professionnelle sont moins rigides que dans la catégorie des travailleurs qualifiés.

Le Canada, avec son économie en forte croissance, continue d'attirer de plus en plus d'investisseurs désireux de contribuer à son développement. Les lois sur les investissements évoluent régulièrement, ce qui reflète la flexibilité du pays en matière de politique d'immigration, adaptée aux besoins économiques en constante évolution. Cependant, ces changements fréquents peuvent poser des défis pour les nouveaux investisseurs. Ceux qui s'appuient sur des expériences passées ou sur les conseils d'autres immigrants peuvent se retrouver confrontés à des règles et démarches qui ne sont plus à jour ou qui diffèrent de celles qu'ils attendaient.

En comparaison avec la France, il est intéressant de noter que l'immigration par le biais de l'investissement semble beaucoup moins courante. Bien qu'il existe peut-être des investisseurs iraniens en France, ce type d'immigration semble moins structuré dans le cadre officiel de la politique d'immigration française. Je n'ai pas observé de politiques spécifiques facilitant ce type d'investissement en France. Il est possible que certains Iraniens, initialement venus pour étudier ou pour des raisons personnelles, commencent à investir des fonds provenant d'Iran, mais l'accès à cette forme d'immigration reste limité. Cela met en évidence l'absence d'une politique d'immigration structurée autour de l'investissement, ce qui rend ce type d'immigration moins accessible pour les Iraniens qui souhaitent s'établir en France.

Investissement et “familles transnationales”

Au sein de la deuxième typologie des familles immigrantes iraniennes, une sous-catégorie se distingue : les familles d'investisseurs transnationales (4C , 19C). Ces investisseurs, souvent des cadres supérieurs ou des entrepreneurs, choisissent de s'établir au Canada tout en maintenant des liens économiques et sociaux étroits avec leur pays d'origine, l'Iran. Nombre d'entre eux se voient contraints de conserver un emploi en Iran pour garantir leurs revenus et faire fructifier leur capital. Cette dynamique transnationale, qui dissocie le lieu de résidence du lieu de travail, complique les relations familiales en induisant une distanciation géographique et émotionnelle. Elle engendre des trajectoires et des dynamiques d'insertion différentes de celles observées chez

d'autres typologies d'immigrants, présentant ainsi des expériences uniques pour leur intégration dans la société canadienne et enrichissant le domaine d'étude sur l'immigration.

L'histoire de ces investisseurs iraniens, selon leurs témoignages, met en lumière leur volonté de mobiliser des fonds pour créer des emplois au Canada. Lors de leur demande d'immigration, ils doivent prouver leur capacité financière pour investir sur le sol canadien. Cependant, une fois établis, beaucoup d'entre eux n'intègrent pas immédiatement le marché du travail local, car leurs investissements mettent souvent plusieurs années à générer des rendements significatifs. Pendant cette période, qui peut sembler interminable, ils continuent de percevoir des revenus en Iran pour maintenir un niveau de vie similaire à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Bien que certains témoignages révèlent qu'ils ne peuvent jamais retrouver le même confort luxueux qu'ils avaient en Iran, cette situation est aggravée par les fluctuations économiques mondiales, notamment les sanctions imposées à l'Iran, qui s'ajoutent à la dévaluation importante de la monnaie iranienne par rapport au dollar. Cela rend difficile le maintien d'un niveau de vie comparable à celui de l'Iran.

Ce modèle transnational, où résidence et activité économique se situent dans des espaces géographiques distincts, engendre des tensions familiales et émotionnelles. La séparation physique entre conjoints, souvent amplifiée par les trajets fréquents entre les deux pays, peut avoir des conséquences sur la stabilité des relations conjugales. Les témoignages dans cette catégorie montrent que cette mobilité transnationale tend à fragiliser les liens affectifs, parfois aboutissant à des séparations, qu'elles soient juridiques ou simplement émotionnelles. Les enfants, quant à eux, sont souvent confrontés à une absence prolongée de l'un des parents, ce qui peut entraîner des effets négatifs sur leur développement émotionnel et leur intégration dans le pays d'accueil. Les effets négatifs sur les enfants ayant un seul parent présent, ou dont un parent est constamment en déplacement, pourraient faire l'objet d'études futures, que ce soit par mes propres recherches ou celles d'autres chercheurs.

Bien que le concept de "familles transnationales" ne soit pas au cœur de ma recherche dans cette thèse, il mérite d'être exploré en raison de ses implications sociologiques significatives. Les effets négatifs sur les enfants ayant un parent unique présent ou dont un parent est constamment

en déplacement pourraient constituer un champ d'investigation intéressant pour des études futures, qu'elles soient menées par moi-même ou par d'autres chercheurs.

Un aspect à étudier pourrait être les stratégies d'adaptation spécifiques des familles transnationales, qui peuvent être renforcées grâce aux réseaux sociaux et aux nouvelles technologies. Ces outils permettent en effet de maintenir des liens réguliers malgré la distance, même si cela ne remplace pas toujours la présence physique.

Il est également pertinent de se demander comment ces familles parviennent à équilibrer leurs aspirations à offrir une meilleure qualité de vie à leurs enfants tout en gérant les réalités d'une économie mondialisée, marquée par des incertitudes croissantes. En quoi cette dissociation entre le lieu de résidence et le lieu de travail affecte-t-elle la cohésion familiale ainsi que les processus d'intégration au sein de la société canadienne ?

En m'inspirant de ces questions, je peux mieux comparer les dynamiques de différentes typologies d'immigrants iraniens en ce qui concerne leurs processus d'intégration, en prenant en compte le rôle des familles transnationales. Cela permet de révéler la complexité des trajectoires migratoires et d'observer que chaque immigrant, même au sein d'un groupe classifié, peut avoir sa propre histoire et expérience.

8.2.3. Réfugié

Une typologie importante dans l'étude des migrations iraniennes concerne les demandeurs d'asile. Ce groupe présente à la fois des similitudes et des différences par rapport à leurs homologues en France. Les demandeurs d'asile iraniens dans les deux pays partagent des motivations communes, telles que la fuite des persécutions politiques, religieuses, ainsi que des situations familiales difficiles. Cependant, des distinctions notables apparaissent en fonction des contextes d'accueil, notamment en termes de conditions d'entrée, de soutien communautaire et des opportunités d'intégration offertes dans chaque pays. Il est donc essentiel de comprendre ces similitudes et différences pour analyser l'impact de ces facteurs sur l'expérience des demandeurs d'asile iraniens et leur processus d'intégration.

Les demandeurs d'asile iraniens au Canada et en France peuvent être regroupés en trois catégories distinctes, chacune présentant des motifs spécifiques de recherche de refuge dans ces pays :

1. **Réfugiés politiques fuyant la Révolution** : Une proportion importante de demandeurs d'asile iraniens dans les deux pays provient de ceux ayant fui les bouleversements politiques liés à la Révolution islamique de 1979 en Iran. Ces individus ont quitté leur pays à cause de leur opposition au régime en place et des menaces imminentes pour leur sécurité.
2. **Réfugiés religieux et Bahá'ís persécutés** : Cette catégorie inclut les réfugiés religieux, certains d'entre eux se convertissant au christianisme pour faciliter leur acceptation en tant que réfugiés. Un nombre plus restreint, mais significatif, de Bahá'ís fuit également les persécutions religieuses, les discriminations et les violences dont ils sont victimes à cause de leur foi.
3. **Femmes fuyant des problèmes conjugaux** : Certaines femmes, cherchant à échapper à des problèmes conjugaux insurmontables, se réfugient au Canada ou en France. Elles arrivent souvent comme touristes et tentent ainsi de se soustraire aux contraintes imposées par les lois islamo-iraniennes, notamment celles relatives au divorce.

Bien que ces catégories se retrouvent dans les deux pays, des différences marquées apparaissent, influencées par la géographie des pays d'accueil, leurs politiques d'immigration et la taille des communautés iraniennes déjà établies :

- **Géographie du pays d'accueil** : La France, en raison de sa proximité géographique avec l'Iran, facilite l'entrée des réfugiés par des itinéraires variés, incluant traversées de frontières, montagnes, mers et forêts. En revanche, pour se rendre au Canada, il est nécessaire d'obtenir un visa, impliquant ainsi des ressources financières et un billet d'avion.

- **Soutien communautaire** : Au Canada, les demandeurs d'asile bénéficient souvent du soutien de membres de leur famille déjà établis, ce qui facilite leur accueil, l'hébergement, et l'intégration dans les réseaux sociaux. En France, cependant, les demandeurs arrivent fréquemment seuls et rencontrent des obstacles supplémentaires, comme la barrière de la langue.
- **Conditions de travail** : Les demandeurs d'asile au Canada peuvent obtenir une autorisation de travail dès leur arrivée, ce qui contribue à leur stabilité financière. À l'inverse, en France, cette autorisation n'est généralement délivrée qu'après l'acceptation de la demande d'asile, ce qui crée des défis financiers considérables pendant la période d'attente.

Grâce au visa de visiteur de 5 ans que les Iraniens peuvent obtenir par l'invitation de leur famille au Canada, une autre dynamique intéressante se révèle. Il s'agit des visiteurs iraniens qui peuvent potentiellement devenir demandeurs d'asile au Canada, mais cette transition se différencie considérablement de celle observée en France. Plusieurs facteurs expliquent leur hésitation à entamer une procédure de demande d'asile dans le contexte canadien.

Premièrement, la demande d'asile est souvent motivée par des circonstances urgentes, telles que des menaces graves pour la vie ou la liberté. Cependant, les visiteurs iraniens n'éprouvent pas toujours cette urgence immédiate. Leur situation n'est pas nécessairement marquée par des menaces imminentes, et, de ce fait, ils explorent d'abord d'autres options avant de considérer la demande d'asile.

De plus, pour de nombreux visiteurs, leur séjour au Canada est perçu comme une période d'exploration. Plutôt que de se sentir en danger, ils considèrent cette période comme une opportunité de découvrir les possibilités offertes par le pays, d'évaluer leurs options et de prendre des décisions éclairées concernant leur avenir.

Un autre facteur déterminant réside dans la flexibilité de retour. Les visas temporaires permettent aux visiteurs de revenir temporairement en Iran sans craindre une persécution immédiate, leur

offrant ainsi la possibilité de maintenir des liens avec leur pays d'origine tout en explorant les opportunités au Canada.

Beaucoup de visiteurs iraniens envisagent également de changer leur statut de visiteur temporaire pour obtenir un statut plus stable et durable, comme celui d'étudiant ou de titulaire d'un visa de travail. Cela leur permet de s'établir de manière plus permanente au Canada, d'explorer des opportunités éducatives et professionnelles et de s'intégrer pleinement à la société canadienne.

Enfin, les statuts de séjour prolongés, comme ceux d'étudiant ou de travailleur, offrent des perspectives d'apprentissage continu, de développement personnel et professionnel, ainsi que d'intégration culturelle. Ces éléments influencent les décisions des visiteurs iraniens, qui aspirent à bâtir un avenir solide et durable au Canada.

8.2.4. Etudiant

Dès le début de cette thèse, j'ai souligné qu'il s'agissait d'une recherche comparative fondée sur une approche de théorie ancrée, d'observation participante et d'échantillonnage de boule de neige jusqu'à saturation. Dans cet échantillonnage, le nombre d'étudiants rencontrés au Canada est inférieur à celui observé en France. Cela s'explique en partie par le fait que j'ai principalement rencontré des travailleurs qualifiés et des investisseurs, catégories d'immigrants privilégiées par la politique migratoire canadienne. Cependant, ce qui m'a permis d'étudier les étudiants au Canada, c'est l'opportunité d'observer de près l'expérience de deux membres de ma famille, arrivés en tant qu'étudiants. Mon rôle d'observatrice participante m'a ainsi permis d'enrichir mon analyse sans avoir besoin de mener des entretiens spécifiques avec cette catégorie.

Un exemple pertinent est celui de ma belle-sœur, âgée de 40 ans, qui est venue au Canada pour poursuivre un master en mécanique. Elle me racontait régulièrement qu'elle rencontrait de nombreux étudiants iraniens dans ses cours, une observation partagée par mon époux lorsqu'il a lui-même suivi un master en ingénierie ici au Canada. Bien que nous soyons arrivés en tant que travailleurs qualifiés, mon époux estimait qu'un diplôme canadien, même à un niveau inférieur à son doctorat en chimie obtenu en France, pourrait l'aider à trouver un meilleur emploi.

Deux ans après l'arrivée de ma belle-sœur, sa famille, composée de son mari et de son fils, l'a rejointe dans le cadre du regroupement familial. À la fin de ses études, elle a rapidement trouvé un emploi dans le domaine de l'ingénierie. Son mari, également diplômé d'un institut d'ingénierie en Iran, a obtenu un poste dans son domaine, bien que partiel.

Lors de l'accompagnement de ma belle-sœur à son arrivée, pour l'installer dans sa chambre louée dans une autre ville que Toronto, j'ai rencontré sa colocataire, une étudiante en doctorat en physiothérapie. À ce jour, elle continue ses études et travaille sur sa thèse tout en conduisant pour Uber pour subvenir à ses besoins financiers.

De même, mon cousin est venu au Canada pour un master en ingénierie. Après avoir fait venir sa femme, il a trouvé un emploi dans une association d'ingénierie. Sa femme, enceinte à ce moment-là, a donné naissance à leur enfant et ne travaille pas pour l'instant. J'ai aussi rencontré des amis de mon cousin, eux aussi étudiants à la même université. Par exemple, l'un d'eux est retourné en Iran pour se marier avant de finir ses études. Aujourd'hui, il travaille dans l'administration municipale de Toronto, un poste gouvernemental considéré comme un rêve pour beaucoup.

Un autre exemple notable est celui du neveu d'un de mes amis proches, venu au Canada comme étudiant. Après avoir obtenu son diplôme, il est retourné en Iran pour se marier, puis est récemment revenu au Canada avec sa femme. Nous nous sommes récemment rencontrés avec d'autres familles d'étudiants immigrants, dont plusieurs partagent un parcours similaire. Ce neveu a trouvé un emploi, et sa femme travaille désormais comme infirmière.

Enfin, une collègue à l'école où je travaille est arrivée au Canada en tant qu'étudiante. Elle occupe maintenant un poste de bibliothécaire dans une école publique francophone.

Ces exemples montrent que la proportion d'étudiants immigrants au Canada est significative et mérite d'être soulignée dans une comparaison avec la France. En revanche, ce qui ne peut être vraiment comparé entre les deux pays, ce sont les cas de travailleurs qualifiés. Contrairement au Canada, la France en accueille très peu, ce qui reflète une différence marquante dans les politiques d'immigration des deux pays.

8.2.5. "Tourisme de naissance" : le droit du sol ²⁰

Un groupe spécifique d'immigrants iraniens au Canada est constitué de familles qui viennent principalement pour donner naissance à leur enfant, une pratique souvent désignée sous le terme de "tourisme de naissance" ou "tourisme de maternité". Cette démarche repose sur le principe du "droit du sol" appliqué au Canada, où tout enfant né sur le territoire canadien acquiert automatiquement la citoyenneté canadienne. Cette législation représente un attrait considérable pour de nombreuses familles iraniennes.

De nombreuses familles iraniennes, ayant des ressources financières suffisantes, profitent de cette législation pour garantir une meilleure qualité de vie et des opportunités futures pour leurs enfants. Les femmes enceintes choisissent ainsi de se rendre au Canada pour accoucher, attirées par l'idée que leur enfant bénéficiera de la citoyenneté canadienne dès la naissance. Cette pratique s'inscrit dans une quête plus large de sécurité, de stabilité et d'opportunités, et elle enrichit la complexité des flux migratoires iraniens vers le Canada.

Cependant, bien que cette pratique soit en augmentation, elle reste relativement rare en raison des coûts élevés associés, incluant les frais de soins médicaux, de logement et de voyage. En outre, la présence de membres de la famille au Canada est un facteur déterminant, car elle offre un soutien logistique et émotionnel crucial pour la mère et le nouveau-né durant les premières semaines après la naissance.

Autrefois, le "tourisme de maternité" était surtout réservé à des personnes fortunées ou à des célébrités attirées par les avantages de la citoyenneté canadienne. Aujourd'hui, cette pratique semble se démocratiser et attire même certaines familles iraniennes de la classe moyenne, bien que cela reste rare. Certaines familles n'hésitent pas à vendre leurs biens en Iran pour financer leur séjour, espérant ainsi offrir à leurs enfants un avenir meilleur et davantage d'opportunités. Ce changement reflète une évolution des aspirations sociales et économiques au sein de la société iranienne.

²⁰<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/12-mars-2020/citoyennete-par-droit-du-sol.html>

Un exemple marquant de cette dynamique est celui d'un ami, mentionné précédemment, qui a fait venir sa belle-sœur enceinte au Canada. Bien qu'elle ait un visa touristique de cinq ans, elle hésitait à entreprendre cette démarche car elle était étudiante en doctorat dans une université prestigieuse en Iran et avait reçu une offre de poste universitaire. Cependant, l'opportunité pour son enfant de naître avec la nationalité canadienne, couplée aux bouleversements politiques en Iran, notamment avec le mouvement "Femmes, Vie, Liberté", l'a convaincue de franchir le pas.

Elle a donc accouché au Canada, bien que son mari soit resté en Iran sans visa à ce moment-là. Toutefois, elle était bien entourée par sa sœur, sa mère et son père, qui étaient déjà établis au Canada grâce à leurs propres visas. Après l'accouchement, elle est retournée en Iran, mais la citoyenneté canadienne de son enfant est rapidement devenue un atout précieux pour leur avenir. Motivés par la situation en Iran et le désir d'un avenir plus sûr, ils ont entamé un processus complexe pour obtenir un visa pour son mari. Après de nombreux efforts, ils ont réussi à réunir toute la famille au Canada et résident désormais à Toronto. Ce parcours est d'autant plus marquant que ma belle-sœur et mon frère sont actuellement locataires du premier étage de la maison de cette famille, ce qui démontre à quel point leurs trajectoires migratoires se sont entrecroisées.

Cette dynamique du "tourisme de naissance" soulève plusieurs enjeux, notamment en ce qui concerne les perceptions de l'immigration et l'utilisation des ressources publiques au Canada. D'un côté, elle permet aux familles iraniennes d'accéder à un système de santé reconnu pour sa qualité et de bénéficier des droits liés à la citoyenneté canadienne. De l'autre, elle soulève des préoccupations sur l'équité et les effets à long terme sur le système d'immigration et de santé, alimentant des débats sur la viabilité de cette pratique.

8.2.6. Élèves internationaux : un tremplin pour les parents ?

Un aspect particulier des migrations iraniennes au Canada concerne les familles qui, pour offrir de meilleures opportunités à leurs enfants, choisissent de les envoyer étudier dans des établissements d'enseignement secondaire ou collégial. Ce phénomène, souvent désigné par le terme de « titulaires de visa d'élèves », se distingue des étudiants de niveau universitaire. En effet, ce visa permet aux enfants de venir au Canada pour poursuivre leurs études secondaires

avant d'obtenir leur diplôme de fin d'études, et nécessite des frais de scolarité élevés, que ce soit pour les écoles privées ou publiques qui appliquent des frais supplémentaires pour les élèves internationaux.

Certaines familles iraniennes, bien que ne disposant pas toujours de moyens financiers importants, font cet investissement dans l'espoir que leurs enfants bénéficieront d'un système éducatif reconnu, d'une meilleure qualité de vie, et d'opportunités futures au Canada. Ce type de migration s'inscrit dans un projet à long terme, souvent marqué par des sacrifices financiers et personnels pour offrir un avenir plus sûr et plus prospère aux enfants.

Cette dynamique migratoire fait écho à une évolution des flux migratoires que François Dubet (1989) avait déjà anticipée. À partir des années 1970, les migrations ne se composaient plus uniquement de travailleurs temporaires, mais comprenaient aussi des individus et des familles cherchant à s'établir durablement dans les pays d'accueil. Aujourd'hui, cette évolution se concrétise par l'augmentation des migrations étudiantes, et particulièrement par l'engouement des familles iraniennes pour l'éducation au Canada.

La politique d'immigration canadienne, qui permet aux élèves étrangers d'étudier au pays, ne se limite pas aux familles iraniennes. Bien que les Iraniens en constituent une fraction des titulaires de visa d'élèves, d'autres nationalités, comme les étudiants indiens, coréens et surtout chinois, représentent une part plus importante. Cela s'explique en partie par la situation économique difficile en Iran, combinée au taux de change défavorable entre le rial iranien et le dollar canadien, ce qui limite l'accès à cette opportunité pour de nombreuses familles iraniennes. En revanche, les écoles privées au Canada accueillent un grand nombre d'élèves internationaux, notamment des étudiants chinois, dans des établissements qui sont souvent sous la supervision du ministère de l'Éducation.

Personnellement, j'ai pu observer cette dynamique à travers plusieurs expériences. Mon époux, plusieurs de mes amis et moi avons travaillé dans des écoles privées détenues par des propriétaires d'origine chinoise, qui accueillent de nombreux élèves venus de Chine. Ces écoles, bien que de grande taille, sont supervisées régulièrement par les autorités, ce qui témoigne de leur importance dans le système éducatif canadien. Cette situation contraste nettement avec la

France, où l'immigration par le biais des études secondaires reste beaucoup moins courante parmi les Iraniens.

Un exemple spécifique est celui d'une amie, éducatrice dans une école internationale irano-canadienne, qui m'a rapporté combien d'élèves iraniens récemment arrivés ont été inscrits dans cette école. La directrice de l'établissement a même pris la décision d'offrir un logement en dortoirs pour ces élèves dans un grand appartement. De plus, plusieurs des mères des élèves iraniens ont obtenu des visas pour accompagner leurs enfants et les soutenir pendant leur séjour.

L'immigration d'élèves iraniens, qui servent souvent de tremplin pour leurs parents, représente un sujet de recherche fascinant. Les études existantes sur ce phénomène sont rares, et une analyse approfondie de cette dynamique pourrait se concentrer sur les motivations économiques et culturelles, les défis d'intégration de ces familles, ainsi que les conséquences de ces pratiques sur le système éducatif et les ressources sociales canadiennes.

Enfin, bien que certains élèves quittent des écoles de haut niveau en Iran, où l'infrastructure et la qualité de l'enseignement sont excellentes, l'expérience dans les écoles internationales canadiennes peut parfois ne pas répondre à leurs attentes. Cependant, malgré cette déception, ces élèves et leurs parents s'accrochent à l'idée d'une vie meilleure et plus sécurisée au Canada. Ce phénomène illustre l'évolution continue des flux migratoires et les défis particuliers qu'il pose, tant pour les familles iraniennes que pour la société canadienne dans son ensemble.

8.2.7. Regroupement familial : les parents âgés qui rejoignent les enfants

Le regroupement familial au Canada offre plusieurs avantages significatifs aux immigrants iraniens. Tout d'abord, il permet de maintenir l'unité familiale, essentielle pour le soutien émotionnel et psychologique des membres âgés. Les parents âgés, en rejoignant leurs enfants, peuvent non seulement apporter leur culture et leurs compétences, mais aussi contribuer à l'enrichissement de la communauté iranienne au Canada. Même avec une maîtrise limitée de l'anglais, ces aînés peuvent rester actifs, réduire leur dépendance financière et maintenir un lien fort avec leur culture d'origine. De plus, les grands-parents peuvent participer à la garde de leurs petits-enfants, apportant ainsi un soutien précieux dans la gestion quotidienne.

Il est également intéressant de noter que, dans de nombreuses familles en Iran, la cohabitation intergénérationnelle, bien que traditionnelle, devient de plus en plus rare, même dans les villages. En revanche, au Canada, la vie en famille élargie devient une norme, en raison de divers facteurs tels que le regroupement familial et la nécessité d'un soutien mutuel. Cela illustre une divergence culturelle où, alors que la dépendance à l'égard de la famille élargie s'estompe en Iran, elle prend de l'ampleur au Canada, où de nombreuses familles choisissent d'intégrer leurs parents âgés dans leur foyer pour favoriser des liens intergénérationnels. J'ai également rencontré des parents qui sont venus au Canada et vivent seuls, soulignant ainsi la diversité des expériences au sein de la communauté iranienne.

Pour illustrer ces dynamiques, je peux mentionner les mères de plusieurs de mes amis proches. Celles-ci sont arrivées au Canada initialement en tant que touristes et vivent désormais en tant que résidentes permanentes. Parmi elles, une mère baha'ie a obtenu le statut de réfugiée après avoir été persécutée en raison de sa religion en Iran. Deux autres, plus jeunes, vivent et travaillent indépendamment de leurs enfants. Une autre mère, plus âgée, vit seule depuis son arrivée au Canada il y a environ deux ans. Bien qu'elle reçoive un revenu du gouvernement, ses enfants l'aident dans des aspects quotidiens comme les traductions et les rendez-vous médicaux.

En revanche, en France, le regroupement familial pour les parents âgés est beaucoup moins courant, en raison des politiques d'immigration différentes de celles du Canada. De plus, la situation économique de nombreux immigrants iraniens en France constitue un obstacle supplémentaire. Beaucoup d'entre eux peinent à établir une stabilité financière, ce qui les empêche de soutenir leurs parents et de leur fournir l'assistance nécessaire pour s'intégrer dans un nouveau pays.

Les logements au Canada sont souvent plus spacieux, facilitant ainsi l'accueil de parents âgés au sein des familles. À l'inverse, en France, les logements plus petits et souvent plus coûteux rendent le regroupement familial moins pratique et moins viable. De plus, la petite taille de la communauté iranienne en France limite les possibilités de soutien pour les personnes âgées. Contrairement au Canada, où une communauté iranienne plus vaste peut offrir un réseau de solidarité et d'intégration, la dispersion des Iraniens en France rend plus difficile le maintien de liens intergénérationnels.

Ce phénomène constitue un sujet de recherche pertinent et mériterait d'être exploré plus en profondeur. Il offrirait l'opportunité de mieux comprendre les dynamiques des personnes âgées immigrées au Canada, qu'elles soient dépendantes ou autonomes, et d'analyser comment elles participent à la vie sociale et économique, tout en surmontant les défis liés à leur âge et à leur statut migratoire.

Parrainage familial : avantages et défis

Q1 : Avez-vous de la famille au Canada/France ? Vos parents vivent-ils avec vous ?

Comme mentionné précédemment, ce phénomène mérite d'être étudié plus en profondeur. J'aimerais également partager certains témoignages en posant la question suivante : "Avez-vous de la famille au Canada/France ? Vos parents vivent-ils avec vous ?" Cette question permet de mettre en lumière à la fois les avantages et les défis du regroupement familial, en offrant des perspectives sur l'impact de la présence des proches dans le pays d'accueil et sur les dynamiques familiales, émotionnelles et pratiques des migrants.

25C. 49 ans, Travailleur qualifié au Canada depuis 2012 : *"en Iran, j'étais très indépendante. À 18 ans, après avoir été admise à l'université, j'ai quitté le domicile familial pour vivre en dortoir, puis je me suis mariée. Mon mari et moi étions autonomes, tout en restant proches de nos familles, en maintenant des relations respectueuses et en les soutenant. Lorsque nous nous sommes installés au Canada, nous avons encouragé nos parents à nous rejoindre, poussés par la nostalgie et le désir de les avoir près de nous. Cependant, nous n'avions pas anticipé les difficultés que cela entraînerait.*

Depuis leur arrivée, ils passent presque tout leur temps à la maison, surtout en hiver. Ils dépendent énormément de nous, car ils ne maîtrisent pas la langue et ont des difficultés avec les démarches administratives. Notre autonomie a été fortement réduite. Nous devons les accompagner chez le médecin, faire les courses avec eux et les occuper pour éviter qu'ils ne s'ennuient. La vie au Canada est exigeante, entre le travail et les responsabilités, et il est devenu difficile de trouver du temps pour nous-mêmes. En Iran, ils géraient leur vie de manière autonome et nous les soutenions à distance, par téléphone et en leur envoyant de l'argent. Maintenant, je me rends compte que c'était peut-être une erreur de les faire venir ici."

26C. 40 ans, Travailleur qualifié au Canada depuis 2012 : *"Après avoir attendu six ans pour obtenir notre résidence au Canada, mon mari et moi avons décidé de ne pas avoir d'enfants tant que nous vivions en Iran. À notre arrivée au Canada, mes deux enfants y sont finalement nés. À chaque naissance, ma mère venait nous rejoindre et restait environ six mois. Je savais que ces longs voyages étaient difficiles pour elle, et elle n'a jamais vraiment apprécié la vie au Canada. Même lorsque mon père l'a accompagnée pour la deuxième fois, ils se sont rapidement ennuyés après deux mois, et l'Iran leur manquait énormément.*

Nous faisons de nombreux allers-retours entre le Canada et l'Iran, car notre famille résidait là-bas. Contrairement à mon époux, je n'étais pas très attachée à la vie au Canada. Pendant la pandémie de COVID-19, je suis retournée en Iran pour être aux côtés de mon père, gravement malade, et je suis restée bloquée sur place. Ce séjour prolongé m'a permis de réfléchir à ma situation, et j'ai finalement décidé de reconstruire ma vie en Iran. Mon époux, quant à lui, a continué à faire des allers-retours entre le Canada et l'Iran.

Pendant cette période, ma sœur, qui était venue au Canada en tant que visiteuse, a accouché de son fils grâce à mon soutien. Par la suite, elle et mes frères ont entamé les démarches pour immigrer au Canada, et ils ont réussi. Ainsi, seuls mes parents et moi étions restés en Iran. Avec la situation politique en Iran, notamment après le mouvement de Mahsa et la répression qui s'en est suivie, j'ai pris la décision de retirer mon hijab. La réponse positive à notre demande de Super Visa pour mes parents est arrivée au même moment, facilitant ainsi notre retour au Canada."

Ces deux témoignages offrent une perspective intéressante sur le phénomène du regroupement familial, en soulignant à la fois ses avantages et ses défis pour les migrants iraniens au Canada.

Avantages du regroupement familial :

1. **Soutien émotionnel et pratique :** Le regroupement familial permet de maintenir des liens solides entre les générations, offrant aux parents un soutien émotionnel et aux enfants un ancrage affectif. Dans les deux témoignages, l'importance de la famille élargie est soulignée. La mère du deuxième témoin (26C) venait régulièrement aider pendant les

accouchements et offrait un soutien moral et pratique pendant ces moments clés.

2. **Facilitation de l'intégration culturelle et sociale :** Les parents qui rejoignent leurs enfants peuvent aussi contribuer à l'enrichissement de la communauté en partageant leurs traditions et en participant à la vie communautaire. Le témoignage de 25C illustre également ce point, où la présence de la famille aide à maintenir des liens avec la culture d'origine.
3. **Assistance dans les tâches quotidiennes :** Le regroupement familial permet aux parents de participer activement à la vie domestique, comme le montre le témoignage de 25C. La mère aide avec les enfants et les tâches ménagères, ce qui allège la charge des parents migrants.

Défis du regroupement familial :

1. **Perte d'autonomie :** Un des principaux défis évoqués est la diminution de l'autonomie des migrants une fois leurs parents arrivés. Le témoignage de 25C met en lumière ce changement : les parents, n'ayant pas les compétences linguistiques nécessaires et étant moins autonomes dans un nouvel environnement, dépendent beaucoup de leurs enfants pour les tâches quotidiennes, comme les visites chez le médecin et les courses. Ce soutien constant peut devenir un fardeau pour les enfants, surtout lorsqu'ils jonglent avec des responsabilités professionnelles et familiales.
2. **Problèmes d'adaptation pour les parents âgés :** Le témoignage de 26C illustre aussi les difficultés d'adaptation des parents âgés, qui ne se sentent pas toujours à l'aise dans leur nouvel environnement. La mère, bien qu'elle passe du temps au Canada, ressent un manque de connexion et de satisfaction, notamment en raison de l'éloignement culturel et du manque de soutien dans le pays d'accueil.
3. **Pressions sur les relations familiales :** Le regroupement familial peut aussi entraîner des tensions au sein du ménage. Les témoignages révèlent que la cohabitation avec les parents peut perturber la dynamique familiale et la vie de couple. Ce phénomène est

particulièrement évident dans le témoignage de 25C, où l'arrivée des parents a réduit l'espace privé du couple, entraînant des frustrations.

En somme, le regroupement familial, bien qu'offrant des avantages évidents en termes de soutien émotionnel et pratique, pose également des défis significatifs en termes d'adaptation personnelle et familiale. Les parents migrants peuvent se retrouver à devoir faire face à des compromis difficiles, notamment la perte d'autonomie et des tensions intergénérationnelles. Il est important de continuer à explorer cette dynamique pour mieux comprendre comment ces défis et avantages influencent le processus d'intégration des familles iraniennes au Canada, et en quoi cela pourrait varier selon les contextes d'accueil.

8.2.8. Visa de « Mahsa Amini » 2023-2024

Un phénomène significatif a émergé en 2023 parmi les immigrants iraniens au Canada, lié aux mouvements de protestation « Femme - Vie - Liberté ». En réponse à la lutte pour la liberté en Iran et au soutien international dont elle a bénéficié, notamment au Canada, le gouvernement canadien a pris des mesures législatives pour faciliter l'immigration des Iraniens. Ce développement législatif, qui a permis aux visiteurs iraniens d'obtenir un statut de travailleur, a eu un impact majeur sur les dynamiques migratoires, ouvrant une nouvelle voie pour de nombreux Iraniens désireux de fuir la répression et de trouver de meilleures conditions de vie au Canada.

Ce changement a permis à de nombreux touristes iraniens de modifier leur statut de visiteur pour obtenir un permis de travail, une option qui n'existait pas auparavant. Ce statut de travailleur temporaire, limité à trois ans, a suscité un vif intérêt parmi les Iraniens, qui ont vu une opportunité de s'établir au Canada en toute légalité, tout en répondant aux critères spécifiques. Nombreux sont ceux qui ont demandé une invitation de leurs proches déjà établis au Canada pour pouvoir profiter de cette nouvelle possibilité avant l'expiration de la loi. Cette évolution a créé une vague d'immigration de courte durée mais significative, répondant à la fois aux aspirations des Iraniens et aux événements mondiaux, en particulier après le mouvement de Mahsa Amini.

Cependant, ce type de visa n'a pas été sans controverses parmi les immigrants déjà établis au Canada. Certains se sont plaints de l'accessibilité de ces nouveaux visas de travail, soulignant qu'ils permettaient à des personnes de commencer à travailler immédiatement sans avoir passé par des démarches longues et coûteuses, contrairement à ceux qui, après des années d'efforts, peinent encore à trouver un emploi stable. Par exemple, certains étudiants, qui ont investi beaucoup d'argent pour leurs études dans l'espoir d'obtenir un visa de travail à la fin de leurs études, se sentent désavantagés de voir que des touristes peuvent obtenir un visa de travail sans passer par ces étapes.

Un exemple significatif est celui de ma sœur, qui est arrivée au Canada en 2023 comme touriste, alors qu'elle était enceinte, avec un visa de cinq ans. Après l'éclatement du mouvement Mahsa en Iran, elle a rapidement obtenu un permis de travail de trois ans. Contrairement à d'autres Iraniens, elle a choisi de retourner en Iran pour accoucher entourée de sa famille, prévoyant de revenir au Canada une fois que son mari obtiendrait également un visa. Cette décision illustre la diversité des choix personnels au sein des migrants. Bien que tout le monde lui conseillait de ne pas prendre de risques et de donner naissance ici au Canada, elle souhaitait être proche de sa mère et de son époux pendant cet événement important. Elle a privilégié le soutien familial et la présence de ses proches, malgré les recommandations contraires, ce qui témoigne de l'importance qu'elle accordait à ces liens affectifs dans un moment aussi intime.. Cependant, la situation a rapidement évolué : le visa de cinq ans a été annulé, et les conditions d'immigration sont devenues beaucoup plus strictes. Ces changements continuent d'affecter les familles iraniennes cherchant à immigrer au Canada, créant des incertitudes sur l'avenir des politiques migratoires. De plus, la récente annonce de la démission du Premier ministre Justin Trudeau pourrait avoir un impact sur les décisions politiques futures, influençant potentiellement les dynamiques migratoires des Iraniens au Canada.

En somme, bien que le visa « Mahsa Amini » ait facilité l'immigration pour certains Iraniens en réponse aux événements survenus en Iran, il a également suscité des tensions au sein de la communauté iranienne, notamment sur le marché du travail. De plus, ceux bénéficiant d'un permis de travail de trois ans se retrouvent souvent confrontés à des difficultés, car beaucoup d'entre eux ne sont pas préparés financièrement pour s'installer au Canada à long terme et ne

maîtrisent pas suffisamment l'anglais. Cette transition rapide crée de nombreux défis pour eux, tant sur le plan professionnel que personnel.

8.3. Conclusion

L'étude des typologies des immigrants iraniens en France et au Canada permet d'approfondir notre compréhension des parcours migratoires, des motivations et des dynamiques d'intégration de ces populations. En France, quatre catégories principales d'immigrants iraniens émergent : les étudiants, les réfugiés, les mariages mixtes et les détenteurs du visa « Tamakon Mali ». Les étudiants, attirés par l'excellence académique et des frais de scolarité relativement bas, voient la France comme une passerelle pour une installation durable. Les réfugiés, souvent fuyant un régime oppressif et des situations violentes, illustrent des récits individuels de résilience, tandis que les mariages mixtes, qu'ils soient entre Iraniens ou avec des Français, facilitent l'immigration en créant des ponts culturels. Enfin, le visa « Tamakon Mali », qui permet à ceux disposant de ressources suffisantes de vivre en France sans avoir à travailler, représente une dynamique nouvelle dans les flux migratoires.

Au Canada, la typologie est bien plus diversifiée, englobant huit catégories principales d'immigrants iraniens : travailleurs qualifiés, investisseurs, réfugiés, étudiants, touristes de naissance, élèves du secondaire, regroupement familial et détenteurs du visa « Mahsa Amini ». Cette diversité est le fruit de politiques d'immigration qui privilégient l'attraction de compétences et d'investissements, avec une majorité de travailleurs qualifiés formant une main-d'œuvre active. Les investisseurs, souvent des entrepreneurs, maintiennent des liens économiques avec l'Iran, influençant à la fois leur intégration et celle de leurs enfants. Les demandeurs d'asile iraniens, qu'ils soient politiques, religieux ou en quête de liberté, ont des expériences migratoires variées, mais les conditions d'accueil au Canada sont souvent plus favorables que celles observées en France, où les demandeurs d'asile font face à des conditions plus restrictives.

L'analyse des typologies des diasporas iraniennes par Moghadam et Weber (2015) permet de mieux saisir la diversité de cette population à travers plusieurs vagues migratoires. Ces chercheurs identifient cinq grandes catégories : 1) une diaspora élitiste et économique sous le régime Pahlavi, 2) une diaspora politique et réfugiée après la Révolution islamique, 3) une

diaspora économique et transnationale dans les années 1990, 4) une diaspora stratifiée sous l'impact des sanctions internationales, et 5) une diaspora multicouche et régionale. Cette classification met en lumière les étapes historiques et structurelles qui ont façonné la diaspora iranienne dans son ensemble.

En comparant ces typologies avec celles élaborées dans cette étude, plusieurs similitudes et divergences apparaissent. Par exemple, la diaspora politique et réfugiée identifiée par Moghadam et Weber trouve un écho dans les catégories des réfugiés en France et au Canada. Cependant, les contextes et les conditions d'accueil dans chaque pays diffèrent considérablement. La catégorie des investisseurs et des travailleurs qualifiés au Canada reflète certaines caractéristiques de la diaspora économique et transnationale des années 1990, mais ma classification s'en distingue par une approche contextuelle davantage ancrée dans les spécificités des politiques d'immigration et des dynamiques locales. En particulier, les visas « Tamakon Mali » en France et « Mahsa Amini » au Canada, absents de l'analyse de Moghadam et Weber, illustrent des phénomènes migratoires récents et spécifiques à chaque pays.

L'analyse des typologies des immigrants iraniens en France et au Canada révèle la complexité de leurs expériences migratoires et l'importance d'une approche nuancée qui prend en compte les différentes dynamiques migratoires des deux pays. Les différences structurelles entre les politiques d'immigration, le soutien communautaire et les contextes socio-économiques façonnent les trajectoires des immigrants. En France, le modèle migratoire reste fortement influencé par des considérations humanitaires et académiques, tandis qu'au Canada, il est marqué par une stratégie de sélection qui privilégie les compétences professionnelles et les investissements économiques. Ces distinctions soulignent la nécessité d'une analyse approfondie qui intègre non seulement les spécificités locales mais aussi les récits individuels et collectifs des immigrants. Une telle analyse permet de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les immigrants et les effets de ces dynamiques sur les sociétés d'accueil, tout en ouvrant la voie à des politiques migratoires plus inclusives et adaptées aux besoins contemporains.

Chapitre 9 : Evolution de l'intelligence de communication chez les immigrants

9.1. Introduction

Comme évoqué dans la section méthodologie, certaines théories émergent au fur et à mesure de mes recherches de terrain. Le concept d'« intelligence de communication » est un terme que j'ai créé pour décrire la capacité des individus à naviguer entre différentes cultures, langues et normes sociales, afin de bâtir des relations efficaces et harmonieuses. Ce concept, né de mes observations et analyses, s'avère essentiel pour comprendre les parcours des immigrants. En effet, ces derniers, par leur expérience unique, développent souvent une sensibilité et une adaptabilité exceptionnelles dans leurs interactions sociales.

L'intelligence de communication ne se réduit pas à l'apprentissage de la langue ou des codes sociaux de la société d'accueil. Elle représente un effort continu et invisible que les immigrants doivent déployer, un effort qu'ils n'auraient pas à fournir dans leur pays d'origine. En s'installant dans un nouveau pays, les immigrants puisent dans leurs ressources intérieures pour découvrir des compétences cachées, qu'ils mobilisent pour surmonter les défis de leur nouvelle vie. Ce processus inclut non seulement l'apprentissage de nouvelles normes et valeurs, mais aussi la capacité à établir des ponts entre des identités multiples, à comprendre des perspectives divergentes, et à transformer des situations de tension ou d'incompréhension en opportunités de dialogue.

Pour réussir dans leur pays d'accueil, les immigrants doivent souvent dépasser une simple adaptation passive. Ils doivent recourir à leur résilience émotionnelle, leur créativité et leurs expériences passées pour élaborer des stratégies efficaces. Cette quête personnelle demande une détermination particulière, car elle les pousse à naviguer entre des identités parfois contradictoires, tout en cherchant à préserver certains aspects de leur culture d'origine et en adoptant de nouvelles pratiques. Chaque interaction devient ainsi une occasion de redécouvrir leur identité et de se transformer.

L'évolution de cette intelligence de communication, marquée par ces ajustements sociaux et culturels, peut être éclairée par les théories d'acculturation de Berry (2005), Schnapper (2018) et Gordon (1964), discutées dans la première section de cette recherche. Bien que ces auteurs ne se réfèrent pas directement à l'intelligence de communication, leurs travaux offrent des cadres fondamentaux pour approfondir cette notion. Les théories d'acculturation aident à comprendre les dynamiques complexes qui sous-tendent ces transformations.

Berry (2005) identifie quatre stratégies principales adoptées par les migrants : intégration, assimilation, séparation et marginalisation. Ces stratégies influencent directement la manière dont les immigrants interagissent avec leur communauté d'origine et la société d'accueil. L'intégration, qui combine l'adoption des normes locales tout en préservant la culture d'origine, est souvent associée à une intelligence de communication riche et diversifiée. À l'inverse, les stratégies de séparation ou de marginalisation limitent les interactions, restreignant ainsi la capacité des individus à établir des relations solides. Schnapper (2018) met en avant le concept de « noyau dur culturel », qui désigne les éléments fondamentaux d'une culture que les migrants conservent même en s'intégrant à une société d'accueil. Elle parle également de « bricolage culturel », où les migrants mélangent des éléments de leur culture d'origine avec ceux de la culture d'accueil pour construire une nouvelle identité hybride. Ce processus va au-delà de l'adaptation : il s'agit d'une transformation active, où les migrants deviennent des acteurs culturels capables de jongler entre différents contextes sociaux, enrichissant leurs interactions par cette double perspective.

De son côté, Gordon (1964) distingue plusieurs types d'assimilation, notamment structurelle (intégration dans les institutions) et comportementale (adoption des pratiques culturelles). Ces catégories permettent d'analyser comment les compétences interculturelles développées par les migrants facilitent leur intégration dans des environnements sociaux et professionnels variés. Cependant, comme mentionné dans la partie théorique, son modèle a été critiqué pour son approche unilinéaire et ethnocentrique, ce qui limite son application dans des contextes multiculturels, comme celui du Canada.

Le concept d'intelligence de communication, tel que défini précédemment, illustre comment les immigrants naviguent les complexités culturelles et sociales dans leur terre d'accueil. Ce phénomène ne se limite pas à l'apprentissage de la langue ou des codes sociaux d'un autre pays, mais incarne une capacité profonde à tisser des liens entre différentes cultures, à créer des ponts entre des identités parfois contradictoires, et à transformer des situations de tension en opportunités de compréhension et d'échange. Loin d'être une compétence acquise, l'intelligence de communication est un processus dynamique de redéfinition de soi, où les individus mobilisent leur résilience, leur créativité et leurs ressources intérieures pour surmonter les défis de la migration.

En partageant mon propre parcours, je peux témoigner de l'évolution de mes relations sociales et de la manière dont elles ont été façonnées par mes expériences migratoires. “ *En Iran, mes relations étaient principalement limitées à un cercle restreint de ma famille et de quelques amis proches. Cependant, après avoir immigré en France puis au Canada, mon réseau social s'est considérablement élargi, et mes relations ont évolué. J'ai noué des liens profonds avec des personnes issues de cultures, religions et classes sociales différentes, aussi bien au sein de la communauté iranienne qu'au-delà. Cette diversité dans mes relations a enrichi mes interactions et m'a permis d'établir des ponts entre différentes cultures.*

En France, mes relations étaient caractérisées par un équilibre entre la découverte et le partage culturel. J'ai eu l'occasion de partager ma culture iranienne, à travers des repas traditionnels ou des récits sur des fêtes comme Norouz et Shabe Yalda. En retour, mes amis français m'ont invitée à participer à des événements comme Noël ou des repas familiaux, ce qui m'a permis d'approfondir ma compréhension des valeurs et traditions françaises. Le Canada, quant à lui, m'a offert l'opportunité de développer mes relations sociales au sein d'une communauté iranienne plus importante, mais aussi au-delà. En tant qu'enseignante, j'ai organisé des événements culturels comme Norouz, favorisant ainsi des échanges culturels avec mes collègues et mes élèves issus de diverses communautés culturelles. Ce type d'événements a été une plateforme idéale pour construire des ponts entre différentes cultures, tout en consolidant mon rôle dans la société canadienne. Je ne suis qu'une parmi des millions d'immigrants à travers le monde, de toutes origines, qui cherchent à s'épanouir et à se développer dans un contexte nouveau. Cependant, je ne peux ignorer les souffrances et les défis inhérents à cette expérience.

Sayad et Simmel me viennent à l'esprit lorsqu'ils décrivent les immigrants comme des étrangers, naviguant entre appartenance et distance. Ces efforts, ces souffrances et cet épanouissement n'auraient peut-être pas été nécessaires si nous étions restés dans nos pays d'origine. Même avec toutes les informations disponibles aujourd'hui, un immigrant ne peut jamais totalement imaginer, avant de partir, les expériences et les transformations qu'il vivra dans son parcours migratoire."

Je peux conclure en affirmant que l'intelligence de communication est un processus dynamique par lequel les immigrants naviguent entre différentes cultures, langues et normes sociales pour s'intégrer dans leur société d'accueil. Ce concept va au-delà de l'apprentissage des codes sociaux et reflète une redéfinition de soi, où les individus utilisent leur résilience et créativité pour établir des ponts culturels. Ce processus d'adaptation est essentiel à la migration, car il nécessite des efforts qu'ils n'auraient pas dû fournir dans leur pays d'origine.

L'intelligence de communication montre comment les immigrants deviennent des acteurs de leur propre intégration, tout en jonglant entre continuité culturelle et transformation personnelle. Ce processus va au-delà de l'adoption de pratiques locales, en soulignant les tensions entre l'individu et la société d'accueil. Enfin, cette intelligence n'est pas seulement un moyen de survie, mais un levier d'innovation sociale, contribuant à la redéfinition des sociétés contemporaines grâce à l'enrichissement mutuel créé par la migration.

9.2. Choc culturel

Le choc culturel est un moment clé dans le parcours migratoire des immigrants, où ils doivent s'adapter à une nouvelle société avec des valeurs, des normes sociales et des comportements parfois très différents de ceux auxquels ils étaient habitués. J'ai commencé cette discussion en posant la question suivante à mes interlocuteurs : « *En tant qu'immigrant, pouvez-vous donner des exemples de chocs culturels à votre arrivée au Canada et en France ? Quelles similitudes et différences culturelles avez-vous constaté ?* » Cette question a permis de mieux comprendre les défis auxquels les immigrants sont confrontés lorsqu'ils arrivent dans un nouveau pays, et les réponses ont révélé à quel point la capacité d'adaptation et l'intelligence émotionnelle sont cruciales pour surmonter ces obstacles.

9.2.1. Choc culturel en France

En arrivant en France, les immigrants iraniens découvrent à la fois des différences culturelles et des similitudes avec leur pays d'origine. Parmi les similitudes, on trouve des valeurs familiales importantes, telles que le respect des parents, l'importance des repas partagés en famille et la place donnée aux émotions. Avant leur arrivée en France, plusieurs Iraniens imaginaient que les valeurs familiales étaient moins présentes en Occident, notamment en France. Cette perception, en partie influencée par la propagande du régime iranien, les amène à croire que la famille ne joue plus un rôle aussi central dans la société française. Cependant, à leur arrivée, beaucoup se rendent compte que la famille demeure une valeur fondamentale en France.

De nombreux réfugiés religieux iraniens, qui ont été en contact avec des Français à l'église, rapportent avoir été invités à célébrer des fêtes françaises telles que Noël et Pâques avec leurs nouveaux amis et familles. Ces invitations soulignent un aspect important du choc culturel : les immigrants découvrent que la culture française, tout en étant différente, valorise également les liens familiaux et sociaux.

Lorsqu'on interroge les immigrants iraniens sur leur choc culturel à leur arrivée en France, ceux qui ont quitté l'Iran avant ou juste après la Révolution islamique, période où l'Iran était déjà une société relativement ouverte, ne perçoivent pas de différence marquée entre l'Iran et la France. Pour ces immigrants, la présence de femmes en minijupes ou la fréquentation de bars et de piscines mixtes ne constitue pas un choc. Cependant, les nouveaux immigrants, arrivés après la Révolution islamique et ayant vécu sous un régime plus restrictif, sont souvent surpris par ces aspects de la société française.

Il est important de noter que cette perception du choc culturel pourrait être liée à l'évolution de la société iranienne sous la République islamique, qui a imposé des contraintes sur la liberté vestimentaire et les droits des femmes, ce qui n'était pas le cas sous le régime du Shah.

Par exemple, **2F, 36 ans, réfugiée en France depuis 2019**, estime que les Français lui ressemblent beaucoup, notamment en partageant un intérêt commun pour la politique et un style de conversation similaire à celui des Iraniens. **5F, 46 ans, réfugiée arrivée en 2016**, mentionne également que le comportement familial en France l'a particulièrement frappée, soulignant la

proximité avec les valeurs familiales iraniennes : respect des parents, repas en commun, et forte cohésion familiale.

Voici les principaux chocs culturels rencontrés par les Iraniens en France, tels qu'exprimés dans mes enquêtes :

- **Faire pipi dans la rue** : Ce comportement, bien que peu commun en Iran, a été un choc pour certains immigrants iraniens, habitués à une stricte régulation de l'espace public en matière de décence.
- **Excréments de chien dans les rues** : La présence fréquente d'excréments de chien dans l'espace public a été perçue comme une négligence de la part de la société, choquante pour ceux qui viennent d'un pays où l'ordre et la propreté publique sont strictement surveillés.
- **Filles portant des mini-jupes et se déplaçant en sécurité la nuit** : Pour certains, la liberté vestimentaire des femmes en France, notamment le fait de voir des jeunes filles porter des mini-jupes en toute confiance, contraste fortement avec les normes vestimentaires strictes imposées aux femmes en Iran.
- **Se moucher bruyamment en public** : Le fait que les Français se mouchent bruyamment en public a été perçu comme un manque de pudeur par certains immigrants iraniens, qui privilégient des comportements plus discrets.
- **Franchise et simplicité des Français** : La manière directe et parfois perçue comme brusque des Français dans les échanges a choqué certains Iraniens, habitués à un style de communication plus formel et indirect.
- **Échanges affectueux en public** : Les manifestations d'affection publique, comme les baisers et câlins entre couples ou amis, sont beaucoup plus courantes en France et ont été une surprise pour certains immigrants, qui viennent d'une société où les démonstrations

d'affection en public sont plus restreintes.

- **Formulaires administratifs demandant le nombre d'enfants, même pour les célibataires** : La manière systématique et impersonnelle dont les informations sont demandées dans les formulaires administratifs français, comme la question sur le nombre d'enfants pour les célibataires, a été perçue comme intrusive.
- **Pratique courante du tabagisme, même parmi les jeunes** : Le tabagisme étant plus toléré en France, il a été un choc pour de nombreux Iraniens, où les politiques contre le tabagisme sont plus strictes et où cette pratique est souvent associée à des préoccupations sociales et sanitaires.

4F : *"Les familles d'accueil m'ont confié leurs clés, témoignant ainsi d'une grande confiance envers nous, les réfugiés, ce qui m'a profondément touchée."*

6F : *"La permissivité publique en France m'a déconcerté, notamment les baisers en plein air. De plus, je trouve étrange que des formulaires demandent le nombre d'enfants, même aux célibataires."*

8F : *"Je suis surprise par le bruit des gens qui se mouchent en public, ainsi que par la culture du tabagisme omniprésente. L'attente prolongée lors des repas m'a également étonnée."*

9F : *"Le fait de se moucher en public et de voir des excréments de chien dans les rues m'ont particulièrement choqué. De plus, j'ai été stupéfaite de voir des filles marcher dans la rue en minijupe, même à minuit, et se sentir en sécurité."*

Ces éléments montrent à quel point le choc culturel est une expérience vécue différemment selon les individus, et comment les immigrants doivent ajuster leurs perceptions et comportements face à des réalités sociales et culturelles bien différentes de celles auxquelles ils étaient habitués.

Il est fascinant de constater que certains migrants iraniens, arrivés en France après la révolution islamique, ont perçu une certaine résonance culturelle entre la France et l'Iran de l'époque du Shah. À cette époque, l'Iran se caractérisait par une modernisation rapide et une occidentalisation, intégrant divers aspects de la culture occidentale. Ces migrants ont reconnu des similitudes dans certains aspects de la société française, tels que la liberté vestimentaire, le choix

de porter ou non le hijab, l'ouverture à la mode, la présence de boîtes de nuit, le cinéma, et d'autres formes d'expression artistique, qui rappelaient l'Iran d'avant la révolution.

Ilia, 68 ans, professeur d'université à la retraite, arrivé en France en 1979, témoigne : « *Quand je suis arrivé en France, la France était comme l'Iran.* »

Leila, 68 ans, raconte : « *après la révolution, j'ai quitté l'Iran avec mon frère parce qu'il était journaliste et que sa vie était en danger. Quand nous sommes arrivés en France, nous avons été invités chez un ami français, et nous étions au bord de la piscine. Il nous a dit de profiter de cette situation. J'étais un peu contrariée et j'ai répondu que, la semaine précédente en Iran, nous nagions dans la piscine avec tous nos amis, hommes et femmes.* »

9.2.2. Choc culturel au Canada

Les chocs culturels rencontrés par les Iraniens au Canada sont nombreux et varient en fonction des individus et de leurs expériences. Ces différences culturelles notables s'étendent à plusieurs aspects de la vie quotidienne, et bien que ces migrants soient souvent enthousiastes face aux nouvelles opportunités, ils rencontrent aussi des défis dans leur processus d'adaptation. Voici quelques exemples de chocs culturels vécus par les Iraniens au Canada :

- La technologie avancée à la disposition des immigrants
- Une prédominance des relations formelles, au détriment des amitiés
- La découverte de la diversité familiale, y compris les couples de même sexe
- Les défis du mariage, illustrés par le taux élevé de divorces chez les Iraniens au Canada
- Une méfiance envers la présence policière jugée excessive et inefficace
- La sobriété vestimentaire, caractérisée par une préférence pour la simplicité et des couleurs discrètes
- Le calme nocturne et la fermeture précoce des commerces
- Les pratiques de gestion des déchets, notamment une fréquence de collecte inférieure à celle observée en Iran
- La discipline dans les transports en commun, comme céder sa place aux aînés
- L'acceptation de la diversité sexuelle et la visibilité des communautés LGBTQ
- L'observation fascinante des files d'attente bien organisées dans les magasins et services

- Le service au volant, comme chez Tim Hortons et McDonald's
- La tendance à porter plainte pour des problèmes mineurs plutôt que de communiquer directement
- Des changements de perspectives sur les rôles de genre, comme la présence de femmes conductrices de bus
- La vente de sous-vêtements féminins sans rideau dans les magasins
- La surveillance des enfants, interdisant de les laisser seuls à la maison avant l'âge de 12 ans
- Les impressions sur les droits des femmes, mettant en avant les retards des hommes iraniens au Canada par rapport à des pays comme la Suède.

Exemples de témoignages :

1C : "J'ai été choqué par l'avancée technologique, même si cela dépend de la période d'arrivée en Iran."

2C, 3C : "Au Canada, les relations semblent souvent utilitaires, presque robotiques."

4C : "Ma fille a un ami dont les parents sont tous les deux des hommes, ce qui m'a beaucoup perturbé."

6C : "Il est frappant de constater que même au Canada, les hommes iraniens sont en retard concernant la reconnaissance des droits des femmes. Ayant vécu en Suède, j'ai pu observer que l'égalité des sexes y était profondément ancrée dans la mentalité collective, tandis qu'au Canada, elle semble encore se limiter principalement au cadre législatif."

7C : "La vie des Iraniens au Canada est souvent marquée par des divorces fréquents."

8C : "J'ai été choqué de voir les églises. C'était étrange pour moi de voir le drapeau canadien devant les portes des maisons. Je n'aime pas les policiers canadiens décoratifs qui ne font rien, je ne leur fais pas confiance."

9C : "En Iran, les ordures étaient ramassées tous les jours, j'ai été très surpris qu'ici c'est une fois par semaine."

10C : "Les droits des homosexuels et l'absence de discrimination religieuse m'intéressent beaucoup. Le respect des règles de conduite m'intéresse aussi. Bien sûr, je n'aime pas qu'ils enseignent le sexe à ma fille en troisième année d'école primaire."

11C : "Les Canadiens ne comprennent pas nos compliments. Le jour de l'anniversaire de ma fille, j'ai dit une fois aux mères des amis de mes enfants de venir à l'intérieur et elles sont venues s'asseoir, puis je leur ai offert des pistaches et elles ont dit qu'elles n'en voulaient pas et j'ai dit de les ramener à la maison avec vous et elles ont vidé le pot de pistaches."

12C : "J'ai trouvé intéressant que les Canadiens aient des proverbes comme les Iraniens. J'ai tellement faim que je peux manger une vache. J'aime leur honnêteté et leur positivité. Ils ne sont pas exigeants et la conduite est très bonne."

13C : "En Iran, les jeunes cèdent leur place aux personnes âgées qui restent debout dans le bus, mais ce n'est pas une pratique courante au Canada."

14C : "Le mariage blanc et l'idée d'une société arc-en-ciel ont été un choc pour moi."

15C : "Il n'y a pas de culture d'entraide pour les personnes âgées dans la rue. Une fois, mon mari a essayé d'aider une dame à porter une grande télévision, et elle a appelé la police, pensant qu'il était un voleur. Ils ne font pas de compliments, mais ils sont honnêtes. Ils ne se saluent pas beaucoup. J'ai été choqué de voir que les gens portent plainte pour de petits problèmes au lieu de communiquer."

16C : "Les filles et les garçons sont à l'aise dans leurs relations et leur manière de s'habiller. Personne ne juge personne."

17C : "J'ai été choqué de voir que les gens portent plainte pour de petits problèmes au lieu de communiquer."

18C : "La présence de personnes gays a été un choc pour moi. C'était étrange pour moi que certaines familles iraniennes ne parlent pas farsi avec leurs enfants."

19C : "L'utilisation de la technologie partout, même dans la rue pour la navigation, à mon arrivée en 2008, a été un choc. Voir des chauffeurs de bus féminins et des femmes travaillant dans la construction m'a surpris. J'ai trouvé surprenant qu'ils vendent des sous-vêtements féminins sans fermer le rideau du magasin. Je trouve intéressant que les gens fassent systématiquement la queue dans les magasins, les banques et pour demander un service dans les bureaux. La liberté des femmes, leur manière de s'habiller et le fait qu'elles embrassent des garçons et des filles dans la rue m'ont choqué. J'ai trouvé fascinant de pouvoir commander un café sans quitter la voiture, grâce au service au volant chez Tim Hortons ou McDonald's."

Ces témoignages illustrent la diversité des chocs culturels que les immigrants iraniens rencontrent au Canada. Ces différences notables dans les comportements sociaux, les normes de travail et la gestion quotidienne révèlent des ajustements complexes et des processus d'adaptation qui vont bien au-delà de simples différences superficielles.

9.2.3. Conclusion : comparaison France / Canada

Les immigrants iraniens vivant en France et au Canada traversent des chocs culturels qui révèlent à la fois des similitudes et des différences entre ces deux sociétés. Ces expériences offrent un aperçu des ajustements nécessaires pour s'adapter aux normes locales tout en préservant certains repères culturels iraniens. L'analyse met en lumière les points de convergence et de divergence dans la perception de la famille, des interactions sociales et des normes culturelles, tout en abordant les comportements quotidiens et les valeurs sous-jacentes dans les deux pays.

Similitudes :

Valeurs familiales partagées : les immigrants iraniens remarquent que la famille occupe un rôle central, tant en France qu'en Iran. Une participante (5F) a noté qu'elle était agréablement surprise de constater que, malgré certaines idées préconçues, les repas familiaux et le respect des parents étaient également des valeurs importantes en France, ce qui l'a aidée à mieux s'intégrer. Au Canada, bien que la diversité des structures familiales soit marquante, un autre immigrant (3C) a partagé que la famille restait un repère culturel essentiel, quelle que soit la diversité observée autour de lui.

Liberté de mœurs : la liberté individuelle en matière de comportements vestimentaires et sociaux constitue un choc culturel dans les deux pays. Une participante (4F) a mentionné qu'en France, elle était surprise par la liberté vestimentaire des femmes, notamment le port de mini-jupes, en contraste avec les normes iraniennes. De même, au Canada, un immigrant (6C) a observé que la visibilité des communautés LGBTQ et la tolérance envers différentes expressions de genre lui ont posé de nombreuses questions, car il n'avait jamais été exposé à une telle diversité auparavant.

Franchise et honnêteté des habitants : les Iraniens sont surpris par la franchise des Français, qui, selon eux, s'expriment de manière plus directe que ce à quoi ils sont habitués. De même, au Canada, les interactions sociales sont perçues comme honnêtes et simples, en contraste avec les codes sociaux iraniens où les échanges sont souvent plus formels et indirects. En Iran, il est courant de ne pas dire "non" directement, même lorsqu'on n'est pas d'accord ou qu'on ne peut pas répondre favorablement à une demande. Les Iraniens ont tendance à contourner le refus pour éviter de froisser l'autre personne. De plus, ils utilisent fréquemment des compliments, même de façon exagérée, pour adoucir les échanges et maintenir une atmosphère de courtoisie. Cette pratique crée un contraste frappant avec la France et le Canada, où les refus sont plus directs et les compliments beaucoup moins fréquents. Ces différences dans les codes de communication peuvent être déstabilisantes pour les Iraniens et nécessitent un temps d'adaptation.

Différences :

Perception de la société : en France, les Iraniens qui ont quitté leur pays avant la Révolution islamique trouvent souvent des similitudes avec la culture d'avant la Révolution. Un participant (1F) a expliqué que l'atmosphère en France lui rappelait l'Iran d'autrefois, notamment la manière dont les gens interagissent publiquement. En revanche, au Canada, une participante (3C) a mentionné que le choc résidait dans l'organisation sociale et la gestion formelle des relations, un aspect qui lui semblait très éloigné de son expérience iranienne.

Modernité et technologie : la modernité canadienne marque fortement les immigrants iraniens. Un immigrant (4C) a déclaré que l'omniprésence des technologies modernes, comme les services au volant et les applications de navigation, était très frappante pour lui, alors qu'il n'avait jamais

vécu une telle expérience en Iran. En France, bien que la modernité soit présente, elle semble moins frappante, offrant un contraste plus nuancé avec le Canada.

Différences de convivialité : en France, les Iraniens peuvent être intégrés dans les familles françaises lors de célébrations, offrant un accueil plus chaleureux et informel. Un immigrant (6F) a partagé qu'il avait été invité à plusieurs reprises à des repas familiaux en France, un accueil qui lui a semblé très sincère. Au Canada, un autre immigrant (8C) a observé que les relations sociales étaient plus distantes et souvent utilitaires, ce qui peut contrasté avec l'esprit d'accueil observé en France.

Acceptation de la diversité : la diversité est institutionnalisée au Canada, où la reconnaissance officielle des minorités culturelles et des identités sexuelles crée un environnement d'ouverture qui surprend les immigrants iraniens. Une femme (9C) a expliqué qu'elle avait été impressionnée par le soutien officiel qu'elle avait reçu pour organiser un événement culturel iranien dans une école canadienne. En France, bien qu'il existe une certaine ouverture, elle est souvent moins visible et plus implicite, créant un contraste avec le cadre légal et formel canadien.

Respect envers les aînés dans les transports en commun : en Iran, il est habituel pour les jeunes de céder leur place aux personnes âgées dans les transports publics, un signe de respect très ancré dans la culture. En France, cette pratique est également courante. Une femme (7F) a remarqué qu'en France, cette pratique était aussi présente, ce qui l'a aidée à se sentir plus à l'aise et respectée dans sa nouvelle société. En revanche, au Canada, bien qu'aider les personnes âgées soit valorisé, cela n'est pas aussi systématique, ce qui peut surprendre les Iraniens habitués à une approche plus universelle du respect envers les aînés.

Gestion des conflits : un autre contraste notable réside dans la manière dont les conflits sont gérés. Au Canada, les Iraniens sont souvent étonnés par la propension des Canadiens à recourir rapidement aux autorités pour résoudre même des désaccords mineurs, comme des conflits de voisinage. En Iran, de telles situations sont généralement résolues de manière plus informelle et directe, souvent par le biais du dialogue entre voisins. En France, la gestion des conflits est perçue comme plus nuancée, avec une approche qui peut sembler plus familière aux Iraniens, en raison d'une culture où les interactions sociales, même en situation de tension, tendent à rester plus personnelles et moins institutionnalisées.

Les expériences des immigrants iraniens en France et au Canada révèlent des chocs culturels variés, mettant en lumière à la fois des points de rapprochement et de divergence entre les deux pays. Les valeurs familiales partagées et l'ouverture à la diversité constituent des aspects unificateurs, tout en nuanciant les stéréotypes que les Iraniens pouvaient avoir avant leur arrivée. Cependant, des différences comme la perception de la modernité, la technologie, et les interactions sociales distinguent ces expériences. La France est souvent perçue comme plus proche de l'Iran d'avant la Révolution, en particulier sur certains aspects sociaux, tandis que le Canada est perçu comme plus distant et modernisé. Ces observations montrent la complexité de l'intégration culturelle, où chaque interaction, qu'elle soit un compliment ou un geste quotidien, devient un point de rencontre ou de décalage culturel.

9.3. Relations intra-culturelles

En répondant à la question « *Parlez-moi de vos expériences dans la société iranienne... positives et négatives... Quelles sont vos attentes à leur égard ? Qu'attendent-ils de vous ?* », les immigrants iraniens au Canada et en France partagent des expériences variées, tant positives que négatives, dans leurs interactions au sein de la société iranienne. Ils évoquent les avantages et les défis de la communication au sein de leur communauté, tout en soulignant que les mécanismes de ces interactions diffèrent entre les deux pays. Dans les sections suivantes, je vais détailler les expériences des Iraniens en France et au Canada.

9.3.1. En France

En France, où la communauté iranienne est moins établie qu'au Canada, les Iraniens trouvent davantage d'opportunités pour nouer des amitiés avec les Français, qui leur apportent souvent une aide précieuse pour des tâches administratives, comme la traduction de documents. Attirés par la culture française et guidés par leur sens de l'hospitalité, ils partagent des moments conviviaux avec leurs amis français, notamment en leur préparant des plats iraniens. Ces échanges génèrent des sentiments positifs, les Iraniens appréciant la bienveillance des Français, qui, en retour, expriment leur considération et leur admiration envers eux.

Cependant, lorsqu'on interroge les immigrants sur leurs interactions avec d'autres Iraniens, une majorité partage des expériences moins favorables. Beaucoup ressentent une certaine distance et méfiance vis-à-vis de leurs compatriotes, estimant qu'il est parfois préférable de s'en éloigner. Plusieurs évoquent des expériences décevantes, notamment lorsqu'ils ont été employés dans des magasins ou des restaurants tenus par des Iraniens, où ils se sont souvent retrouvés à être rémunérés moins que ce qu'ils auraient dû. Cette situation engendre un sentiment d'exploitation et de déception, renforçant leur réticence à s'associer avec d'autres Iraniens. De plus, certains notent que fréquenter des Iraniens peut ralentir leur apprentissage du français, les maintenant dans un cercle linguistique et culturel restreint.

Cette réalité semble avoir donné naissance à un stéréotype en France : les expériences négatives au sein de la communauté iranienne contribuent à une perception défavorable, poussant certains à privilégier les interactions avec les Français. En s'engageant davantage avec eux, ils espèrent améliorer leur maîtrise de la langue et estiment que les Français peuvent leur offrir un soutien plus substantiel que leurs compatriotes. Ce stéréotype, en retour, les conduit à éviter de tisser des liens avec les membres de la communauté iranienne, renforçant ainsi un cercle de méfiance et de distance.

19F, 32 ans, réfugiée en France depuis 2023, raconte : *« Je confirme que commencer à travailler avec des Iraniens a été utile, car je ne maîtrisais pas encore bien la langue française pour travailler avec les Français. Cependant, ils ne m'ont pas donné un salaire adéquat, ce qui est inacceptable. De plus, les Iraniens parlent souvent de toi dans ton dos et mentent beaucoup. »*

4F, 35 ans, réfugiée en France depuis 2017, témoigne : *« Je travaillais lors des fêtes de week-end organisées par les Iraniens riches à Nice, en tant que femme de ménage et serveuse, pour les aider. Les autres Iraniens parlaient de moi dans mon dos pendant que je travaillais. Ils sont jaloux. Malgré tout, je peux dire que mon sentiment envers les Iraniens reste globalement positif. »*

6F, 28 ans, étudiante en France depuis 2018, raconte : *« J'ai joué des instruments traditionnels iraniens lors des fêtes des anciens Iraniens et j'ai été rémunérée pour cela. Cependant, je tiens à dire qu'il faut se méfier des Iraniens. »*

Lorsqu'on évoque la nouvelle génération d'Iraniens, les premières vagues de migrants affichent souvent une méfiance notable à leur égard. Cette réticence est enracinée dans des craintes profondes : les aînés redoutent que les jeunes, ayant grandi dans un contexte post-révolutionnaire, soient influencés par des idéologies extrémistes, ce qui suscite une inquiétude palpable au sein de la communauté. Par ailleurs, certains comportements observés chez ces jeunes, notamment leur mode de vie et leurs relations sociales, suscitent des jugements sévères de la part des immigrants de la première génération. En particulier, les jeunes filles sont souvent les plus jugées, leur manière de s'habiller et de se comporter étant perçue comme inappropriée par leurs aînés. La cohabitation de jeunes Iraniens non mariés remet également en question des valeurs traditionnelles, créant des tensions au sein de cette première génération. Ces attitudes sont perçues comme éloignées des valeurs modernes associées à l'époque du Shah, une période que beaucoup considèrent comme synonyme de liberté et de progrès.

Les critiques formulées par les immigrants de la première génération sont donc doublement nuancées. D'une part, ils craignent une radicalisation des nouveaux arrivants, alimentée par leurs expériences en Iran. D'autre part, ils désapprouvent les choix vestimentaires et les comportements amoureux des jeunes générations, qui étaient à peine acceptés dans leur propre culture lors de leur émigration. Cette ambivalence met en lumière une fracture entre les valeurs traditionnelles et les nouvelles normes culturelles émergentes au sein de la jeunesse iranienne.

Cette dynamique, qui persiste parmi les Iraniens émigrés depuis des décennies, illustre comment les idées et les expériences individuelles évoluent, ou stagnent, au fil du temps. Ce contraste devient d'autant plus frappant lorsqu'on considère que des Iraniens, réputés pour leur hospitalité et leur goût des interactions sociales, peuvent émettre tant de critiques à l'égard de leurs compatriotes. Pourquoi cette préférence pour les Français, souvent perçue comme une valorisation de la culture occidentale, s'accompagne-t-elle d'une méfiance envers leurs propres compatriotes ? Est-ce le résultat d'un manque de compréhension mutuelle entre les générations, en particulier face à la modernité qui émerge en Iran ?

Pour explorer ces questions, j'ai organisé un groupe de discussion dans un centre culturel à Nice. Les échanges ont mis en évidence un fossé générationnel significatif entre les immigrants iraniens. Ce manque de compréhension réciproque nourrit des jugements critiques et renforce

une distance, plutôt que de favoriser des relations dynamiques et une communication ouverte. Ce phénomène de décalage intergénérationnel, bien que spécifique à la communauté iranienne, peut aussi être observé dans d'autres communautés d'immigrants à travers le monde, révélant des tendances universelles dans l'adaptation à une nouvelle culture tout en cherchant à maintenir un lien avec ses racines.

9.3.2. Écart générationnel discuté en focus group

Au sein d'un focus group, quatre femmes franco-iraniennes âgées de 65 à 80 ans, ayant vécu en France pendant trois à quatre décennies, ont partagé leurs expériences concernant les jeunes générations iraniennes, y compris les réfugiés et les nouveaux arrivants. Non voilées et issues de milieux actifs et influents à l'époque du Shah, ces femmes ont exprimé des préoccupations quant à l'évolution des comportements et des valeurs des jeunes Iraniens. Une d'elles a déclaré : « *Quand je compare ces jeunes à leurs homologues françaises, je constate que les Iraniennes ne doivent pas s'inspirer de la culture française en matière de liberté vestimentaire et de relations amoureuses.* » Selon une autre participante, « *dans la culture iranienne traditionnelle, il n'est pas acceptable que les filles s'habillent de manière provocante, aient des petits amis ou entretiennent des relations sexuelles sans engagement.* »

Une des participantes ayant voyagé en Iran après de nombreuses années a été surprise de voir sa petite sœur porter un short et un haut court en présence de leur père. Elle a partagé : « *Les filles iraniennes, selon moi, semblaient plus avant-gardistes que celles de ma génération vivant en France. Moi-même, je n'aurais jamais osé m'habiller ainsi devant mon père durant mon adolescence.* » Une autre participante, arrivée en France il y a 40 ans, a raconté qu'elle avait travaillé en Iran avant la révolution et n'avait jamais porté de hijab, tout en respectant un code vestimentaire conforme à l'image d'une jeune fille respectable. Même lors de ses voyages à l'étranger, elle a insisté sur le fait de maintenir un lien avec sa culture à travers son style vestimentaire. Une autre intervenante a suggéré que les vêtements plus audacieux portés par les jeunes filles iraniennes en dehors de l'Iran sont en partie une réaction aux restrictions imposées par le hijab obligatoire en République islamique.

Cependant, les différences et les défis entre les immigrants iraniens ayant émigré en France ou au Canada il y a trois ou quatre décennies et ceux qui sont récemment arrivés d'Iran sont considérables et méritent d'être discutés. Ceux qui ont quitté l'Iran juste après la révolution proviennent souvent de milieux aisés, intellectuels ou politiques, ayant vécu sous le régime relativement laïque du Shah. En revanche, les immigrants récents ont été confrontés à des décennies de règles strictes imposées par le gouvernement islamique, avec des codes vestimentaires contraignants pour les femmes et les hommes. Ils ont expérimenté la modernité dans un contexte islamique, créant un paradoxe intrigant.

Ce paradoxe soulève de nombreuses questions qui ne peuvent pas toutes être abordées ici, mais il apparaît comme un facteur clé du manque de cohésion au sein de la diaspora iranienne. La génération d'Iraniens ayant émigré après la révolution a souvent montré une capacité d'adaptation surprenante, rivalisant même avec les tendances modernes du monde occidental, tout en contournant les politiques strictes, notamment en matière de hijab.

Les divergences d'opinion entre les générations d'immigrants se manifestent par des jugements mutuels. Les nouveaux immigrants sont souvent perçus comme plus modernes et en phase avec les tendances mondiales, ce qui crée des tensions avec les immigrants de la première génération. Les entretiens révèlent clairement que les nouveaux arrivants considèrent souvent les anciens comme indifférents à leurs préoccupations, tandis que ceux de la première génération les qualifient d'impolis ou d'exigeants, les plaçant dans une catégorie sociale inférieure. Cette perception s'accompagne d'une consternation face à l'audace vestimentaire des jeunes femmes iraniennes, qui semblent parfois plus libérées que leurs homologues françaises.

Les immigrants plus âgés demeurent souvent figés dans leur vision de l'Iran tel qu'il était à l'époque du Shah ou dans les années qui ont suivi la révolution. Cette résistance à reconnaître les évolutions de l'Iran moderne devient de plus en plus évidente, révélant une réticence à accepter les transformations radicales survenues depuis lors.

Attentes élevées, compétition et jalousie : au fil des discussions, un autre aspect du clivage générationnel a émergé, soulignant des notions d'attentes élevées, de compétition et de jalousie parmi les immigrants. Les participantes ont partagé leurs interactions avec les réfugiés iraniens, décrivant les diverses formes de soutien qu'elles leur ont apportées, telles que l'hébergement et les prêts financiers. Ces récits semblent contredire les affirmations des réfugiés, qui se sentent souvent négligés par les anciens Iraniens. Cependant, les femmes du focus group ont exprimé leur frustration face à la tendance des réfugiés à s'éclipser une fois leurs problèmes résolus, laissant un sentiment d'ingratitude.

Cette situation soulève une question persistante : pourquoi les immigrants iraniens semblent-ils souvent plus reconnaissants envers les étrangers qui les aident, tandis que l'assistance de leurs compatriotes suscite fréquemment des réactions de mécontentement et de méfiance ? Les racines de ce phénomène résident dans des facteurs sociologiques et psychologiques.

La désunion au sein de la diaspora iranienne ne se limite pas à une simple fracture générationnelle ; elle concerne tous les immigrants. Ce schisme est si marqué qu'il n'est pas rare d'entendre des Iraniens en France affirmer que leurs amis français font preuve de plus de solidarité que leurs compatriotes. Toutefois, nos échanges ont mis en lumière une réalité plus complexe, où les sentiments de mécontentement, de jugement mutuel, d'ingratitude et de méfiance se nourrissent de dynamiques sociales qui vont au-delà des expériences individuelles.

Un immigrant peut naturellement s'attendre à ce que ses compatriotes lui viennent en aide. Cependant, lorsque cette aide est apportée, elle est parfois minimisée par le bénéficiaire. Les attentes peuvent être excessives, et leur non-satisfaction entraîne déception et insatisfaction. En revanche, l'aide d'une personne étrangère est souvent perçue comme un acte altruiste et surprenant, laissant une empreinte durable dans l'esprit des bénéficiaires.

La compétition et la jalousie au sein d'une communauté influencent également ces réactions. L'idée que l'aide d'un compatriote pourrait être motivée par le désir de se vanter peut altérer la communication entre les immigrants. De plus, les conditions de dictature politique et religieuse en Iran ont engendré une culture de double vie, permettant aux Iraniens d'exercer davantage de liberté dans leurs choix personnels. Cette dualité a créé un climat de méfiance et de suspicion

entre compatriotes, une dynamique qui s'exacerbe à l'étranger, où la communauté iranienne est souvent restreinte.

En enrichissant cette analyse, les expériences personnelles passées peuvent également influencer ce sentiment de méfiance. Certains immigrants ont pu être trahis ou déçus par leurs compatriotes par le passé, ce qui impacte leur volonté d'offrir leur soutien.

Cette exploration met en lumière un défi profondément enraciné au sein de la communauté iranienne à l'étranger. Les interactions entre les générations et les relations entre immigrants dressent un tableau complexe et nuancé des facteurs socioculturels et psychologiques qui nourrissent les tensions et les perceptions négatives.

9.3.3. Au Canada

Les relations au sein de la communauté iranienne au Canada sont généralement perçues comme positives, avec un niveau de solidarité et de soutien mutuel plus marqué par rapport à d'autres pays d'accueil, comme la France. La majorité des témoignages recueillis au Canada soulignent une expérience globalement favorable, où les Iraniens se soutiennent activement et entretiennent des relations amicales. Il est courant de nouer des liens solides au sein de la communauté, que ce soit à travers des activités sociales, des événements familiaux, ou des échanges de services. Par exemple, choisir des professionnels iraniens pour des travaux de construction, des soins de santé ou des courses témoigne de la confiance et de la solidarité au sein de la communauté.

Une participante, 9C, a partagé son expérience à Istanbul, où elle avait constaté un manque de solidarité parmi les Iraniens. Lorsqu'elle est arrivée au Canada, elle s'attendait à rencontrer la même situation, mais elle a été agréablement surprise par l'entraide réelle entre les Iraniens. Ce soutien mutuel semble être une caractéristique marquante de la communauté iranienne au Canada.

Un autre témoignage poignant concerne un couple, 5C et 1C, qui ont tragiquement perdu leur fille de 13 ans. Face à cette épreuve, ils ont été profondément touchés par la solidarité de la communauté iranienne au Canada, qui les a soutenus tant sur le plan financier que moral pendant cette période difficile.

Cependant, bien que la majorité des témoignages relatent des expériences positives, certains récits font état de tensions et de défis. Une femme divorcée, 18C, parle de son malaise et de ses efforts pour s'intégrer malgré des obstacles. Certains membres de la première génération d'immigrants, comme 2C et 7C, expriment également des critiques à l'égard des nouveaux arrivants, les qualifiant parfois d'hypocrites ou de peu authentiques. Ces critiques portent en particulier sur les jeunes générations, qui sont perçues comme moins respectueuses des normes vestimentaires traditionnelles, préférant des styles plus libéraux. Ce phénomène rappelle les tensions générationnelles observées dans d'autres contextes migratoires, notamment en France.

De plus, bien que beaucoup de témoignages relatent des relations amicales positives, certains mentionnent des expériences de travail négatives, en particulier avec des employeurs iraniens. Plusieurs migrants, tels que 13C, 21C, 23C, et 3C, rapportent avoir été exploités en raison de leur statut d'immigrant. Ces employeurs, souvent issus de la même communauté, les ont parfois sous-payés ou les ont fait travailler gratuitement, sous prétexte de leur permettre d'acquérir une expérience canadienne.

En somme, les relations au sein de la communauté iranienne au Canada sont marquées par une grande diversité d'expériences. Des facteurs tels que la taille de la communauté, les politiques d'immigration et d'intégration, le degré d'insertion dans la société d'accueil et les attitudes de cette société envers les immigrants jouent un rôle crucial dans la formation de liens positifs ou négatifs entre les Iraniens immigrants. Toutefois, des tensions et des nuances persistent, soulignant la complexité des dynamiques sociales et culturelles au sein de cette communauté.

9.3.4. Femmes voilées et divorcées : frontières visibles et invisibles

Les migrations féminines ont longtemps été étudiées sous un prisme androcentré, les femmes étant souvent perçues comme des migrantes secondaires suivant leurs époux ou familles. Toutefois, des travaux comme ceux d'Adelina Miranda, notamment dans *Migrations féminines et perspective de genre en question* (2009), ont permis de déconstruire ces visions et de mettre en avant les spécificités des trajectoires migratoires des femmes. Miranda souligne que les migrations féminines ne sont ni récentes ni exceptionnelles, mais qu'elles ont été longtemps invisibilisées dans les analyses classiques de la mobilité humaine. En intégrant une perspective de genre, elle montre comment les femmes migrantes sont confrontées à des formes d'exclusion

spécifiques, en raison de normes sociales, de leur assignation à des rôles genrés et des politiques migratoires qui façonnent leur accès aux droits et aux ressources.

Dans cette perspective, elle met en évidence que les frontières ne sont pas uniquement géographiques, mais aussi sociales, administratives et symboliques. Elles structurent non seulement l'entrée et la mobilité des migrantes, mais aussi leurs opportunités d'intégration et la perception qu'a d'elles la société d'accueil. Ces frontières, parfois invisibles, se manifestent à travers des discriminations institutionnelles, des stéréotypes genrés et des attentes communautaires qui pèsent sur les trajectoires individuelles des migrantes.

Les femmes voilées et les femmes divorcées sont particulièrement exposées à ces dynamiques, car elles incarnent des figures de l'altérité, tant aux yeux des sociétés d'accueil qu'au sein de leur propre communauté. Le hijab et le divorce deviennent ainsi des marqueurs identitaires qui conditionnent leur inclusion ou leur marginalisation.

C'est dans cette continuité que je souhaite apporter les résultats de mes entretiens menés auprès des femmes voilées et divorcées en France et au Canada. En analysant leurs témoignages, je chercherai à montrer comment ces femmes naviguent entre les attentes culturelles, les normes sociales et les politiques locales, et comment elles redéfinissent leur place dans des sociétés où elles font face à des jugements et des discriminations. Ces récits permettront de mieux comprendre les stratégies qu'elles développent pour résister aux exclusions et négocier leur intégration dans un environnement marqué par des frontières visibles et invisibles.

Femmes voilées : En posant la question suivante : « *Selon votre expérience en tant que femme voilée, êtes-vous facilement acceptée dans la société ?* », plusieurs témoignages ont été recueillis, tant en France qu'au Canada, concernant la discrimination sexuelle subie à cause du hijab.

Les témoignages des femmes voilées au Canada et en France révèlent des expériences marquées par des sentiments d'aliénation et de rejet. **13C, 50 ans, arrivée au Canada en 2013**, partage une expérience troublante : « *Je portais un hijab au début de ma visite au Canada. Mais beaucoup de gens m'ont dérangé. Deux garçons canadiens m'ont craché dessus et m'ont dit de retourner dans votre pays.* » Cela montre la violence verbale et physique que peuvent subir les femmes voilées, renforçant l'idée que le hijab est souvent perçu comme un symbole d'oppression lié à la

République islamique d'Iran. Elle souligne également que sa décision d'enlever le hijab a conduit à un changement positif dans la façon dont les autres la perçoivent : « *Maintenant, on me respecte et les gens me traitent mieux.* »

De son côté, **10F, 27 ans, arrivée en France en 2020**, décrit une acceptation encore plus difficile : « *Le hijab n'est pas du tout accepté dans la société franco-iranienne. Les gens vous jugent sans vous connaître.* » Son témoignage met en lumière le jugement et l'exclusion sociale dont souffrent les femmes voilées, même au sein de leur propre communauté. Elle évoque également ses difficultés professionnelles : après avoir été promise un emploi dans un restaurant iranien, elle se voit refuser la place dès qu'elle apparaît avec son hijab : « *On m'a proposé de travailler dans un restaurant iranien, et dès qu'il m'a vu, il a dit que nous avions embauché quelqu'un et que nous n'en avions pas besoin de vous.* »

En ce qui concerne **19C, 55 ans, arrivée au Canada en 2015**, elle dit : « *J'ai porté le hijab pendant les trois premières années, mais je ne me sentais pas bien de le porter. Les yeux des gens me pesaient.* » Elle explique que la pression familiale et sociale l'a poussée à l'enlever, particulièrement après l'élection de Trump, soulignant les tensions raciales et politiques qui peuvent influencer le choix vestimentaire. **19C cache même sa décision à sa famille en Iran, révélant une fracture entre ses choix personnels et les attentes familiales** : « *Pendant longtemps, je me suis cachée de ma famille en Iran que je ne portais plus le hijab et je n'envoyais pas de photos sans foulard.* »

Ces témoignages illustrent deux thèmes principaux : l'acceptation du hijab et son interprétation comme symbole politique. Dans les deux contextes, les femmes voilées font face à des préjugés qui les poussent à modifier leur apparence pour se conformer à des normes sociales perçues comme plus acceptables.

Au Canada, bien que certains témoignages montrent une évolution vers une acceptation plus positive, comme celui de **13C**, d'autres, comme celui de **19C**, mettent en lumière la pression sociale persistante. En France, le rejet est plus prononcé, avec **10F** ressentant une exclusion tant dans la société qu'au sein de sa propre communauté. Ces femmes sont souvent jugées sur leur apparence, le hijab étant interprété comme un signe d'oppression ou d'adhésion à des idéologies politiques. L'histoire du hijab en Iran ajoute une dimension complexe à cette expérience. Il est

devenu un symbole politique à la suite des réformes de Reza Shah Pahlavi et de la Révolution islamique de 1979, ce qui a conditionné la perception du hijab dans la diaspora. Ces contextes historiques influencent les perceptions au Canada et en France, où le hijab est souvent associé à un soutien au régime islamique, exacerbant ainsi les discriminations vécues par celles qui choisissent de le porter.

Femmes divorcées : La question du divorce et son acceptation sociale varient considérablement selon les contextes culturels et nationaux. En Iran, le divorce est un sujet délicat, influencé par des normes sociales et religieuses qui ont longtemps façonné les attentes envers les femmes. Au Canada, le multiculturalisme et la diversité des valeurs sociales offrent un environnement où le divorce est généralement mieux accepté, mais la pression communautaire peut persister au sein des groupes ethniques. En France, la société valorise l'indépendance individuelle et le droit de refaire sa vie après un divorce, ce qui crée un climat plus favorable pour les femmes divorcées. Cette dynamique complexe souligne comment les différences culturelles et sociales affectent l'expérience des femmes iraniennes divorcées dans ces trois pays.

En Iran, le divorce est souvent perçu avec méfiance, bien que des changements sociaux aient récemment émergé. Historiquement, les femmes divorcées faisaient face à des stigmates importants, ce qui compliquerait leur réintégration dans la société. Cependant, au cours des deux dernières décennies, le taux de divorce a considérablement augmenté, témoignant d'une évolution des mentalités et d'une acceptation croissante de cette réalité. Malgré cette évolution, dans certains cercles conservateurs, les attentes envers les femmes restent rigides. Elles peuvent subir des jugements sévères qui limitent leur capacité à se reconstruire après une séparation. Le divorce est souvent associé à un échec personnel, et les femmes peuvent craindre de perdre leur statut social et de ne pas pouvoir participer pleinement à la vie communautaire.

Au Canada, la situation des femmes iraniennes divorcées présente un contraste marqué. Bien que la société canadienne soit généralement accueillante et inclusive, certaines femmes divorcées peuvent ressentir une pression sociale au sein de la communauté iranienne. Dans les rassemblements culturels et les événements communautaires, elles sont souvent confrontées à des valeurs traditionnelles qui peuvent raviver des jugements sur leur statut marital. Les interactions sociales peuvent devenir compliquées, surtout lorsqu'elles se retrouvent face à des

connaissances qui partagent ces valeurs. Malgré cela, le cadre légal et social canadien offre une protection et un soutien aux femmes divorcées, leur permettant de reconstruire leur vie en toute sécurité. Les témoignages de certaines femmes révèlent des difficultés, mais aussi une volonté de s'intégrer et de trouver leur place dans une société plus ouverte. **18C, 39 ans, divorcée et travailleuse qualifiée au Canada depuis 2016**, a partagé ses expériences avec la communauté iranienne, qu'elle perçoit comme plutôt négatives que positives. Elle témoigne : « *Une de mes amies, en se réconciliant avec son ex-mari, m'a dit qu'elle ne voulait plus entretenir de relations avec des femmes divorcées.* »

En France, les femmes iraniennes divorcées bénéficient d'une acceptation sociale plus marquée, grâce à la valorisation de l'indépendance et des droits individuels. La société française perçoit le divorce non pas comme un échec, mais comme une décision personnelle. Les femmes peuvent ainsi s'engager dans de nouvelles relations et reconstruire leur vie sans le poids d'un stigmat social. De plus, la communauté iranienne, bien que présente, est moins nombreuse qu'au Canada, ce qui permet à ces femmes de s'éloigner des jugements communautaires. Le soutien des services sociaux, des amis français et des structures d'accompagnement contribue à leur réinsertion. Cette dynamique crée un environnement où les femmes peuvent se reconstruire en toute liberté. **2F, 41 ans, réfugiée en France depuis 2019**, raconte comment la société française lui a donné la force de se séparer de son mari, qui contrôlait chaque aspect de sa vie. En Iran, elle vivait sous la surveillance constante de ce dernier, qui vérifiait son téléphone, ses déplacements, et restreignait sévèrement sa liberté, allant jusqu'à l'enfermer dans sa chambre durant la première année de leur arrivée en France. Elle explique : « *En Iran, si j'avais voulu divorcer, mon fils aurait dû rester avec son père, et je l'aurais perdu. Mais ici, en France, les enfants restent généralement avec leur mère après un divorce* ». Grâce au soutien de la police et des centres d'aide aux mères célibataires, ainsi que des structures d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales, elle a pu reconstruire sa vie avec l'aide nécessaire pour surmonter ce traumatisme. Elle ajoute : « *Je ne fréquente que rarement la communauté iranienne et s'entoure principalement d'amis français, qui m'aident et me soutiennent dans mon parcours de réinsertion.* »

Les recherches de Freedman et ses collègues montrent que les frontières ne sont pas de simples démarcations géographiques, mais des structures sociales qui instaurent et renforcent des hiérarchies de pouvoir. Elles déterminent qui peut circuler librement, qui doit être soumis à des contrôles et qui peut bénéficier d'un statut de protection. Cette dynamique a un impact direct sur les femmes migrantes, notamment celles qui portent le voile ou qui sont divorcées, car elles sont perçues et traitées différemment selon les contextes nationaux et les politiques migratoires en place.

Les politiques de gestion des migrations ne sont jamais neutres en termes de genre. L'étude met en évidence comment les perceptions dominantes autour de la vulnérabilité des femmes façonnent leur accès aux droits et aux protections. Dans certains contextes, le fait d'être une femme voilée peut être interprété comme un signe de soumission nécessitant une protection paternaliste, alors que dans d'autres, il devient un marqueur d'altérité justifiant des formes d'exclusion sociale et économique. De même, les femmes divorcées issues de milieux migratoires peuvent se retrouver prises entre des attentes contradictoires : d'une part, elles doivent naviguer dans des systèmes administratifs et juridiques qui conditionnent leur accès aux droits en fonction de leur statut marital, et d'autre part, elles sont souvent confrontées à des normes culturelles qui limitent leur autonomie et leur reconnaissance sociale.

Cette analyse permet de comprendre comment ces dynamiques genrées se manifestent dans différents espaces frontaliers. L'ouvrage met en évidence le rôle de la violence structurelle dans les dispositifs de contrôle migratoire, soulignant comment la militarisation des frontières et les politiques de tri des migrants exacerbent les inégalités. Les discours sécuritaires occultent souvent les violences spécifiques dont sont victimes les femmes migrantes, qu'il s'agisse de violences sexuelles dans les camps de réfugiés, d'exploitation dans le travail domestique ou encore de la précarité administrative qui les empêche d'accéder à des ressources essentielles.

Toutefois, les frontières ne sont pas seulement des espaces de contrainte. L'ouvrage s'attarde également sur les résistances et les stratégies d'adaptation développées par les migrantes face à ces contraintes. Il met en lumière des cas où les femmes parviennent à instrumentaliser leur propre catégorisation en tant qu'« êtres vulnérables » pour contourner certains obstacles et obtenir des droits. Par exemple, certaines migrantes en transit à la frontière maroco-espagnole

mobilisent leur statut présumé de victimes pour négocier leur passage ou bénéficier de soutiens humanitaires. De même, les réfugiées syriennes en Turquie et en Jordanie exploitent les structures locales pour accéder à des ressources, tout en redéfinissant leur place dans les réseaux sociaux et familiaux.

L'ouvrage met enfin en perspective les frontières non seulement comme des espaces physiques de séparation, mais aussi comme des **frontières sociales et culturelles** qui structurent la vie des migrantes bien après leur arrivée dans un pays d'accueil. L'exemple des femmes indiennes mariées au Canada ou des femmes yéménites vivant à Djibouti illustre comment ces migrantes doivent naviguer entre les attentes de leur communauté d'origine et les normes du pays d'accueil. Dans le cas des politiques de santé périnatale en France, certaines pratiques professionnelles reproduisent des distinctions implicites entre les femmes migrantes et la population locale, perpétuant ainsi des formes de frontières symboliques.

Dans une perspective plus large, Miranda et ses collègues appellent à une critique des approches euro-centrées en matière de migration, qui tendent à privilégier les études sur les frontières de l'Union européenne et des États-Unis, tout en négligeant les dynamiques migratoires Sud-Sud. L'ouvrage souligne notamment comment l'instrumentalisation de la cause des femmes dans les discours politiques sert souvent à justifier des mesures restrictives plutôt qu'à répondre aux véritables besoins des migrantes.

Je m'inspire de leur travail pour approfondir l'analyse des discriminations vécues par les femmes voilées et divorcées en les replaçant dans une perspective de frontiérisation sociale et symbolique.

L'expérience des femmes voilées en France et au Canada illustre comment le hijab devient un marqueur de différence qui engendre des exclusions et des formes de violence. Dans ce contexte, la **délimitation** des espaces sociaux et professionnels joue un rôle crucial. En France, le rejet du hijab est exacerbé par une politique de laïcité stricte, qui transforme le voile en une frontière symbolique, excluant les femmes voilées de certains espaces publics et professionnels. Le témoignage de 10F, qui s'est vu refuser un emploi dès lors que son employeur a découvert qu'elle portait le hijab, s'inscrit dans cette logique où l'apparence devient un critère d'exclusion.

Au Canada, bien que le multiculturalisme permette une plus grande liberté, la perception du hijab comme un symbole politique lié à l'Iran engendre des réactions hostiles. L'expérience de 13C, victime d'une agression verbale et physique, met en évidence la manière dont certaines frontières idéologiques et culturelles sont intériorisées par la société, produisant des discriminations et des violences.

Dans *The Gender of Borders. Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency* (Freedman et al., 2024), il est démontré que les politiques migratoires et sécuritaires créent des hiérarchies entre les individus et renforcent des stéréotypes de genre et de race. Le rejet du hijab en tant que marqueur visible d'altérité peut être analysé comme une manifestation de ces logiques : les femmes voilées sont perçues comme des "autres" à surveiller, à exclure ou à conformer aux normes dominantes. Cette exclusion se traduit par des formes de contrôle symbolique, comme le regard pesant de la société, ou par des sanctions concrètes, telles que la difficulté d'accès à l'emploi.

Dans cette optique, la marginalisation sociale des femmes voilées s'apparente aux processus qui, aux frontières physiques, déterminent qui peut circuler librement et qui doit être rejeté. L'imposition de normes vestimentaires dans l'espace public est une forme de contrôle social qui façonne la mobilité et l'intégration des femmes dans la société, tout comme les régimes migratoires influencent les trajectoires des personnes déplacées.

Les femmes divorcées subissent une marginalisation similaire, leur statut conjugal les plaçant en marge des normes sociales dominantes. Elles sont souvent perçues à travers des prismes normatifs qui les assignent à une vulnérabilité, mais aussi à une transgression des normes familiales. Cette stigmatisation varie selon les contextes culturels : en Iran, le divorce est souvent associé à une dévalorisation sociale, tandis qu'en France et au Canada, bien que plus accepté, il expose encore les femmes à des formes de contrôle communautaire ou institutionnel.

Ainsi, les frontières ne sont pas uniquement géographiques, mais aussi sociales et culturelles. Les femmes qui transgressent ces frontières – en portant un hijab, en divorçant, en affirmant leur autonomie – sont souvent soumises à des formes de contrôle et de sanction. Cependant, comme le souligne *The Gender of Borders*, elles développent également des stratégies de résistance, qui leur permettent de négocier leur place et de contester ces exclusions.

Cet article met en évidence les inégalités et les violences de genre produites par les régimes migratoires contemporains, tout en analysant les formes de résistance des migrants face à ces oppressions (Freedman et al., 2024). L'ouvrage déconstruit plusieurs figures genrées associées à la migration et examine l'impact des politiques d'aide destinées aux populations dites "vulnérables", qui reproduisent souvent des hiérarchies basées sur le genre et la race. Cette analyse trouve un écho dans les expériences des femmes iraniennes interviewées dans cette recherche, notamment celles ayant choisi d'ôter leur voile en France sous la pression sociale et celles ayant bénéficié des lois sur l'égalité hommes-femmes après un divorce. Ces femmes se retrouvent à l'intersection des dynamiques de genre et de migration, qui influencent leur accès aux droits et leur intégration sociale.

L'article explore également les formes de résistance des migrants face aux violences aux frontières. Il montre comment certaines femmes développent des stratégies individuelles et collectives pour contourner les contrôles migratoires et les violences sexistes (Freedman et al., 2024). Ces observations résonnent avec les témoignages de femmes iraniennes divorcées, qui ont utilisé les lois canadiennes et françaises sur la garde des enfants pour reconstruire leur autonomie dans leur pays d'accueil. La manière dont ces femmes naviguent entre les normes culturelles et les politiques migratoires illustre les tensions mises en évidence par *The Gender of Borders*.

Enfin, l'ouvrage examine l'agentivité des migrantes dans leur capacité à négocier les contraintes sociales, économiques et politiques dans leur pays d'accueil. Cette agentivité est particulièrement visible dans les stratégies des femmes iraniennes observées dans cette recherche, qui s'adaptent aux structures institutionnelles et aux attentes sociales pour préserver leur autonomie et reconstruire leur vie après la migration.

En conclusion, l'article plaide pour une articulation entre les approches intersectionnelle, postcoloniale et décoloniale afin de mieux comprendre les dynamiques genrées des migrations (Freedman et al., 2024). Il met en garde contre l'eurocentrisme persistant dans les études sur les frontières et insiste sur la nécessité d'un regard décentré pour inclure d'autres réalités migratoires souvent négligées.

9.4. Relations interculturelle

Dans cette section, je poursuis l'exploration des interactions des immigrants iraniens avec leur société d'accueil. Ces interactions jouent un rôle essentiel dans leur processus d'intégration et dans l'évolution de leur identité au sein de la société d'accueil. En examinant les témoignages des immigrants en France et au Canada, je vais aborder plusieurs aspects cruciaux tels que les mariages mixtes, les amitiés avec des étrangers, les échanges culturels, ainsi que l'empreinte que la communauté iranienne laisse sur les sociétés d'accueil. Ces échanges bilatéraux, tout en facilitant l'intégration sociale, influencent également la manière dont ces immigrants perçoivent leur culture d'origine et la culture de leur pays d'accueil. Cette dynamique peut entraîner une redéfinition de leur identité et de leur rôle au sein de la communauté, les amenant à naviguer entre deux mondes, parfois contradictoires, tout en forgeant une nouvelle forme de citoyenneté qui allie leurs origines à leur expérience vécue dans leur pays d'accueil.

9.4.1. Le mariage mixte

L'analyse des dynamiques sociales au sein des communautés immigrantes met en lumière des différences notables dans les pratiques matrimoniales. Parmi les immigrants iraniens, la fréquence des mariages mixtes varie considérablement selon le pays de résidence. Dans mon échantillon de recherche, il est intéressant de constater que ces mariages sont plus fréquents en France qu'au Canada, où un seul mariage mixte a été observé, contre quatre en France. Cette différence peut être attribuée à plusieurs facteurs.

Premièrement, la taille de la communauté iranienne en France est généralement plus réduite que celle du Canada. Cette configuration incite les immigrants à chercher des partenaires en dehors de leur communauté d'origine, favorisant ainsi les mariages mixtes. Par exemple, j'ai rencontré une femme iranienne en France qui m'a raconté son histoire : elle a rencontré un touriste français en Iran, et après être tombés amoureux, ce dernier a effectué plusieurs allers-retours entre l'Iran et la France. Finalement, ils se sont mariés, et il a fait venir sa femme en France.

Deuxièmement, de nombreux Iraniens en France arrivent en tant que réfugiés, ce qui peut intensifier leur besoin d'intégration et de tissage de liens sociaux avec la population locale. Dans ce contexte, les mariages mixtes sont souvent perçus comme un moyen efficace de s'intégrer plus rapidement à la société française. Un autre exemple est celui de **4F, 35 ans, réfugiée en**

France depuis 2017, qui a formé un couple avec un Français. Ils ont établi un PACS et sont maintenant parents d'un enfant de deux ans.

En revanche, la plus grande taille de la communauté iranienne au Canada augmente les possibilités de rencontrer des compatriotes dans divers contextes sociaux, tels que les restaurants, les concerts, les lieux de travail et les manifestations communautaires. Cette dynamique favorise les rencontres entre Iraniens, encourageant ainsi des mariages au sein de la communauté. De plus, la proximité culturelle et linguistique entre les Iraniens au Canada peut rendre les alliances intra-culturelles plus accessibles et acceptables.

9.4.2. Les amis étrangers

Dans le cadre de mes recherches sur les dynamiques d'amitié et d'intégration sociale parmi les communautés iraniennes en France et au Canada, j'ai posé la question suivante : « *Avez-vous des amis étrangers avec qui partager des moments ou des émotions ?* » Les résultats révèlent des contrastes significatifs entre les deux groupes. **En France**, de nombreux Franco-Iraniens témoignent de liens profonds avec des Français, souvent perçus comme des membres de leur famille élargie. Les amitiés se nouent à travers diverses interactions, que ce soit grâce à des aides mutuelles, des activités scolaires des enfants, ou encore des passions partagées, telles que la musique. En revanche, la situation **au Canada** est bien différente. La majorité des Iraniens interrogés signalent un manque d'amitié avec des Canadiens, favorisant plutôt des relations intra-communautaires. Cette dichotomie soulève des questions sur les influences culturelles, sociales et politiques qui façonnent les relations interculturelles dans chaque pays.

En France, de nombreux Franco-Iraniens ont effectivement des amis français avec qui ils partagent des moments précieux, parfois même des relations proches de celles avec la famille. Ces amitiés se développent pour des raisons variées, renforçant le sentiment de communauté et d'appartenance. Parmi les interactions significatives, on observe des rencontres autour de **l'aide mutuelle**. Plusieurs Franco-Iraniens, comme **22F, 19F, 2F, 8F, 13F, 9F, 16F**, nouent des liens en recevant de l'aide, que ce soit pour des démarches administratives ou des traductions. Ces échanges initiaux pour faciliter la communication mènent souvent à des relations durables.

D'autres amitiés se forment par **l'intermédiaire des enfants**, notamment pour **18F, 25F, 2F**, lorsque des parents se rencontrent à la crèche ou à l'école de leurs enfants, tissant ainsi des liens

sociaux au quotidien. **La passion pour la musique iranienne** émerge également comme un vecteur de rencontre, surtout lorsque certains Franco-Iraniens, comme **5F et 3F**, jouent d'instruments iraniens. Partager cet intérêt permet d'échanger davantage avec leurs amis français. De plus, des relations amicales se forment souvent sur le **lieu de travail**, où les collègues deviennent proches et s'invitent chez eux, comme c'est le cas pour **1F, 6F et 17F**, créant ainsi un cadre propice à la rencontre et au soutien mutuel. Pour certains, comme **mon focu group** appartenant à la foi bahaïe, **la religion** favorise des connexions profondes avec des Français partageant leurs croyances, offrant un espace de confiance et d'écoute.

Les réseaux intellectuels et créatifs jouent également un rôle essentiel. Parmi les personnes interrogées, certains Franco-Iraniens, comme **13F**, sont actifs dans le domaine cinématographique et intellectuel. Ces individus, parlant couramment le français et ayant vécu en France pendant longtemps, ont tissé un vaste réseau d'amitiés intellectuelles, notamment grâce à leur travail avec les médias français. Les relations de couple et les familles proches contribuent également à ces dynamiques. Des Franco-Iraniens construisent des amitiés avec des familles françaises par l'intermédiaire de leurs partenaires français, que ce soit en colocation ou en concubinage, comme **4F, 19F, 24F et 21F**. Cette cohabitation les amène à interagir étroitement avec les familles de leurs partenaires, créant ainsi des liens profonds.

Il est intéressant de noter que certaines familles entretiennent des relations très proches avec des familles françaises, qu'ils considèrent comme leur famille élargie. Par exemple, le couple **13F et 16F** voit deux familles françaises comme des confidents et se réunit avec elles chaque semaine. Ensemble, ils célèbrent aussi bien les fêtes françaises que celles iraniennes, avec une touche culturelle ajoutée, comme la préparation de plats iraniens. **16F, 42 ans en France depuis 2016** témoigne : « *Je partage des liens très étroits avec deux familles françaises, que je considère comme faisant partie intégrante de ma famille. Je leur confie mes problèmes, et nous nous réunissons chaque semaine pour maintenir ces liens. Nous nous appuyons sur nos amis français pour toute correspondance ou question administrative, trouvant en eux un soutien précieux. Lors des fêtes françaises, comme le Nouvel An et Pâques, nous nous réunissons pour célébrer ensemble, en ajoutant une touche iranienne avec des plats traditionnels comme le riz préparé à notre façon. Notre fils, âgé de six ans, appelle chaque jour ces amis français, les considérant comme ses grands-parents de substitution. Même si nous envisageons parfois d'émigrer au*

Canada, nous nous inquiétons des effets que cela pourrait avoir sur lui. Nous craignons qu'il ne souffre émotionnellement s'il devait perdre ce contact précieux avec ses amis français. »

Au Canada, la dynamique des relations sociales diffère sensiblement de celle en France. Parmi les Iraniens que j'ai interrogés (28 sur 30), la majorité a mentionné entretenir peu d'amitiés avec des Canadiens, notant que les interactions régulières, telles que les visites à domicile, étaient rares.

Seulement deux de mes enquêtés ont signalé avoir tissé des amitiés solides avec des Canadiens. **13C, 50 ans, travailleur califié au Canada depuis 2013**, une femme musulmane pratiquante, avait noué des liens avec des Canadiens d'origine pakistanaise partageant sa foi, des relations renforcées par des attaches familiales. Une autre participante : **23C, 65 ans travailleuse qualifiée au Canada depuis 1981**, une femme d'origine iranienne de foi bahaïe résidant au Canada depuis longtemps, avait, quant à elle, développé des liens profonds avec des membres de la communauté bahaïe canadienne et également avec des bahaïs d'origine italienne ayant immigré au Canada.

Ces deux exemples m'ont amenée à réfléchir à l'influence de la religion dans la création d'amitiés interculturelles. Il apparaît que des croyances partagées facilitent la formation de ces liens, surtout lorsque les valeurs et pratiques sont communes. Ces observations suscitent l'intérêt pour une étude plus approfondie sur les mécanismes d'amitié et d'interaction interculturelles au Canada, notamment entre des personnes de différentes origines nationales et religieuses.

En conclusion, l'écart observé entre les relations sociales des immigrants iraniens au Canada et des Franco-Iraniens en France est notable. Tandis que les Franco-Iraniens établissent des amitiés ouvertes avec les Français et partagent des moments conviviaux, les Iraniens au Canada semblent privilégier des interactions intra-communautaires, centrées sur l'entraide. Bien que les préférences individuelles influencent le choix de nouer des amitiés interculturelles, il est frappant de constater que tous les Franco-Iraniens en France évoquent des liens avec des Français, contrairement aux Iraniens résidant au Canada.

Cette disparité pourrait être attribuée à des facteurs plus profonds que les choix personnels. Le contexte d'immigration, l'héritage historique et les liens familiaux des Franco-Iraniens pourraient les encourager à se connecter davantage avec la société française. En revanche, la récente arrivée des Iraniens au Canada influence leurs interactions en favorisant des liens au sein de leur communauté d'origine. La composition de la diaspora, avec une concentration plus importante de la communauté iranienne au Canada, pourrait également favoriser des relations intra-communautaires au détriment d'interactions avec des Canadiens ou d'autres groupes.

De plus, la similarité culturelle, renforcée par une identité iranienne commune au sein de la diaspora canadienne, bien que diversifiée, offre un socle de compréhension mutuelle et facilite les relations. Les réseaux sociaux préexistants, comme la force des liens existants au sein de la communauté iranienne au Canada, peuvent attirer les nouveaux arrivants vers leur propre groupe, facilitant ainsi leur adaptation initiale. Enfin, les politiques d'immigration jouent un rôle crucial. Les services d'accueil et de traduction au Canada, en soutenant les relations au sein des communautés linguistiques, pourraient indirectement encourager les interactions intra-communautaires, alors que l'absence de services équivalents en France pourrait inciter les immigrants à s'intégrer davantage dans la société majoritaire.

Ces constats soulignent l'importance d'une recherche comparative approfondie. Une telle étude permettrait de mieux comprendre les différences dans la formation d'amitié entre les deux groupes et pourrait être étendue à d'autres communautés d'immigrants, afin de cerner les facteurs généraux qui motivent ou freinent les relations interculturelles. Ce type de recherche contribuerait ainsi à renforcer l'intégration culturelle et à développer des relations interculturelles plus solides.

9.4.3. L'ouverture aux cérémonies d'autres cultures

À travers mes enquêtes menées en France et au Canada, j'ai cherché à comprendre dans quelle mesure les immigrants iraniens sont exposés aux cultures, événements et festivals d'autres communautés. La question clé était de savoir s'ils estiment qu'il est important de participer à des cérémonies d'autres cultures, et quels facteurs influencent leur participation ou leur réticence : *Pensez-vous qu'il est important de participer à des cérémonies d'autres cultures ? Pourquoi ? Dans quelle mesure êtes-vous exposé aux cultures, événements et festivals culturels d'autres*

communautés au Canada ou en France ? Pourquoi pensez-vous que vous ne participez pas ou ne vous exposez pas à des événements d'autres cultures que la culture iranienne ? Les témoignages recueillis révèlent une variété d'attitudes et de pratiques influencées par la géographie, les préjugés culturels et la perception des événements dans chaque pays.

Au Canada : À Toronto, les Irano-Canadiens participent majoritairement aux festivités canadiennes telles que Halloween, les marchés de Noël, ou encore le défilé de la fierté LGBTQ+. Ces événements, bien promus et accessibles, attirent particulièrement les familles avec enfants, qui perçoivent ces célébrations comme un moyen d'intégration. **2C** et **11C** expliquent ainsi que leurs enfants les motivent à s'investir dans les fêtes canadiennes afin de mieux s'intégrer à la culture scolaire.

Des barrières géographiques et climatiques limitent cependant leur participation à d'autres événements. La majorité de la communauté iranienne résidant dans le nord de Toronto, l'éloignement du centre-ville, où se tiennent de nombreux festivals culturels, réduit les opportunités de participer, surtout en hiver. Le manque d'information sur les événements multiculturels constitue aussi un frein. **18C** note que les célébrations canadiennes, comme Halloween et les marchés de Noël, sont plus visibles et incluent une diversité de participants, ce qui renforce leur attrait.

Certains témoignages révèlent également des préjugés culturels. **4C** exprime des réserves envers les Russes, **17C** envers les Indiens, tandis que **19C** et **14C** critiquent les pratiques alimentaires chinoises. Ces perceptions reflètent un manque d'ouverture chez certains à découvrir des cultures autres que la leur. D'autres, comme **21C**, montrent davantage d'ouverture grâce à leur travail, qui le motive à assister à divers événements européens. **13C** a tenté de se rendre dans un temple indien avec une amie, qui a cependant refusé de l'accompagner, indiquant que les étrangers sont rarement invités aux cérémonies religieuses dans sa communauté.

En France: Les Irano-Français participent principalement aux événements traditionnels français comme Noël, les marchés de Noël, le 14 juillet, la fête de la musique, et Pâques. Cette participation est souvent influencée par la présence d'enfants, comme l'explique **26F**, qui organise des activités avec d'autres familles iraniennes pour aider les enfants à s'intégrer.

Concernant les événements d'autres communautés, plusieurs Irano-Français montrent une certaine distance. **11F**, par exemple, n'éprouve pas le besoin de découvrir d'autres cultures. **21F** semble même surpris par l'idée, tandis que **2F** raconte son malaise lors de quelques événements algériens et marocains, où sa tenue vestimentaire a été perçue négativement. Elle explique qu'on la croyait arabe, ce qui a contribué à son inconfort.

Certaines participations sont néanmoins motivées par des raisons professionnelles ou personnelles. **17F**, un cinéaste, participe à des événements sud-américains pour des projets de documentaires. **6F**, musulman pratiquant, exprime un intérêt pour la culture juive, bien qu'il n'assiste aux événements de cette communauté que lorsqu'il y est invité.

Comparaison entre la France et le Canada: Pour comparer les expériences des Iraniens en matière d'intégration culturelle en France et au Canada, mon analyse repose sur des témoignages recueillis lors d'entretiens dans chaque pays, où les participants ont partagé leurs réflexions sur la participation aux festivités d'autres cultures et les facteurs influençant leurs choix. Cette approche met en évidence les contrastes et similitudes entre les deux pays, notamment en matière d'intégration sociale, de distance géographique et des influences culturelles.

Au Canada : Les Iraniens résidant au Canada, en particulier à Toronto, montrent une plus grande ouverture à participer aux événements canadiens comme Halloween, les marchés de Noël, ou le défilé de la fierté LGBTQ+. Cette participation semble motivée par un désir d'intégration sociale et est souvent facilitée par la visibilité et l'accessibilité de ces événements. Les familles avec enfants, en particulier, y voient une opportunité pour leurs enfants de mieux s'intégrer à la culture scolaire. Comme l'ont mentionné **2C** et **11C**, ce sont souvent les enfants qui incitent leurs parents à prendre part à ces célébrations canadiennes, soulignant un processus d'intégration par l'intermédiaire des jeunes générations.

Cependant, certaines barrières existent, comme la géographie et le climat. En hiver, par exemple, la distance entre les résidences des Irano-Canadiens, souvent situées au nord de Toronto, et les centres urbains où se déroulent les festivals, limite la participation. De plus, le manque d'information sur les événements multiculturels pose également un obstacle. Certains témoignages révèlent aussi des réticences culturelles : **4C**, par exemple, exprime des réserves envers les Russes, tandis que d'autres témoignent de préjugés envers des pratiques alimentaires

ou culturelles de certaines communautés, comme les Indiens et les Chinois (19C et 14C). Pourtant, d'autres, comme 21C et 13C, sont plus ouverts à la découverte de nouvelles cultures, souvent à travers leur milieu professionnel ou leurs amitiés.

En France : Les Iraniens en France participent également aux grandes célébrations françaises, comme Noël, le 14 juillet, la fête de la musique, et Pâques. Ces événements sont perçus comme traditionnels et la participation est souvent encouragée par la présence d'enfants, dans le but de les aider à s'intégrer à la société française. 26F, par exemple, organise régulièrement des activités en lien avec ces fêtes pour les familles iraniennes.

Toutefois, en ce qui concerne les événements de communautés étrangères, les Irano-Français montrent une certaine distance. Pour certains, comme 11F, l'idée même de participer à des célébrations d'autres cultures n'est pas perçue comme essentielle. D'autres témoignages révèlent des obstacles plus personnels : 2F, par exemple, s'est sentie mal à l'aise lors d'événements algériens et marocains en raison de réactions négatives à sa tenue, certains croyant à tort qu'elle était d'origine arabe, ce qui a accentué son sentiment d'inconfort. Malgré ces réserves, certaines interactions se produisent par nécessité professionnelle ou par curiosité personnelle, comme dans le cas de 17F, un cinéaste qui participe à des événements sud-américains pour des projets de documentaires, ou de 6F, qui s'intéresse à la culture juive et y participe lorsqu'il est invité.

En somme, en France comme au Canada, les Iraniens montrent une préférence pour la culture dominante locale plutôt que pour les événements des autres communautés. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs : le manque d'intérêt, les préjugés, le manque de visibilité des événements et l'absence d'invitations explicites. Au Canada, la géographie et les conditions climatiques jouent également un rôle.

Certains Iraniens se montrent toutefois ouverts à la découverte de nouvelles cultures, surtout lorsqu'ils y trouvent un intérêt professionnel ou lorsqu'ils y sont invités. L'ouverture interculturelle et la participation dépendent ainsi de la visibilité des événements et des efforts d'inclusion des communautés. La reconnaissance de la diversité culturelle au Canada facilite l'accès à ces événements, mais ne garantit pas nécessairement une participation accrue, les Iraniens montrant souvent une préférence pour les célébrations canadiennes.

9.4.4. Les échanges culturels

9.4.4.1. Quelle empreinte laissent les Iraniens sur la société ?

Avec la question "En tant qu'immigrant iranien au Canada ou en France, qu'est-ce que la société a appris de vous ?" et la question suivante, "Quelle expérience avez-vous acquise en France ou au Canada qui fait désormais partie de votre culture ?", que nous aborderons dans les sections suivantes, nous souhaitons explorer les dynamiques d'échange entre les Iraniens et les autres cultures au sein de la société d'accueil. Ces échanges offrent un éclairage sur la manière dont les Iraniens partagent leur culture tout en enrichissant le tissu social de leur pays d'accueil, tout en découvrant également les coutumes locales.

L'un des aspects les plus marquants de ces échanges est le partage culinaire, qui crée des opportunités de dialogue et de rapprochement. À travers la cuisine, les migrants iraniens transmettent une partie de leur identité, et les plats qu'ils partagent deviennent des ponts entre les cultures. Ces moments de convivialité offrent un espace de découverte réciproque, où les Iraniens partagent leurs saveurs tout en s'ouvrant à de nouvelles expériences gastronomiques des sociétés d'accueil. Un autre aspect significatif de ces échanges est le partage de la musique et les services de bricolage, que les Iraniens proposent pour se lier aux membres de leur communauté d'accueil.

9.4.4.2. Les échanges culinaires

L'échange culinaire est une dimension centrale dans les interactions entre les Iraniens et les sociétés d'accueil. Il permet aux migrants de partager leur culture à travers leurs plats traditionnels, tout en s'enrichissant des saveurs locales. Voici quelques témoignages qui illustrent ces expériences :

***13F - réfugié, 46 ans, en France depuis 2009 :** « Chaque fois que je suis invité chez mon ami français, il me demande de préparer du riz iranien. À la maison, ma femme prépare des escalopes, du caillé d'aubergines, de la salade Alwieh ou d'autres plats iraniens que nous apportons chez nos amis français pour partager. Quand nos amis français viennent chez nous, ils disent souvent qu'ils adorent la nourriture iranienne. Le dessert et le vin français complètent parfaitement notre table iranienne. »*

18F, 45 ans, étudiant en France depuis 2006 : « mes amis français raffolent des kebabs que je leur prépare. À chaque barbecue, ils sont curieux de savoir comment je les cuisine et veulent même essayer eux-mêmes. Cela nous permet de passer de bons moments ensemble et d'apprendre à se connaître autour de la table. »

15C, 49 ans, travailleur qualifié, au Canada depuis 2014 : « quand j'apporte des plats ou des pâtisseries iraniennes à mon lieu de travail, mes collègues canadiens les adorent. Ils me demandent souvent comment préparer ces plats eux-mêmes ou où trouver les ingrédients dans les magasins iraniens. Cela ouvre des discussions intéressantes sur la culture iranienne et nos différentes traditions. »

5F, 44 ans, réfugié en France depuis 2017 : « je vis dans un bel appartement avec vue sur les montagnes, la mer et la forêt autour de Nice. De temps en temps, j'invite mes amis français à venir pour un barbecue au charbon de bois à l'iranienne. Pendant ces soirées, je joue de la musique traditionnelle iranienne, ce qui leur permet de découvrir une autre facette de notre culture. »

Ces témoignages montrent que la cuisine iranienne devient un vecteur de partage culturel. En partageant leurs recettes, leurs épices comme le safran, et des plats emblématiques comme le *Ghormeh Sabzi*, les immigrants iraniens créent des occasions d'apprécier la diversité culinaire et de découvrir de nouveaux goûts. Cela permet non seulement de tisser des liens sociaux plus forts mais aussi de créer des moments de dialogue interculturel.

De plus, ces moments partagés autour de la nourriture permettent aux Iraniens de se sentir fiers de leur patrimoine tout en apprenant davantage sur la langue et les coutumes du pays d'accueil. Cet échange culinaire éveille également la curiosité des Canadiens et des Français, les incitant à découvrir d'autres aspects de la culture iranienne, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et à une appréciation plus profonde de la diversité culturelle.

9.4.4.3. Différences dans les échanges iraniens : France vs Canada

Les interactions culinaires et culturelles des migrants iraniens révèlent des dynamiques distinctes entre la France et le Canada, reflet des spécificités de chaque société d'accueil.

En France, les échanges culturels se déroulent principalement à domicile. Les migrants iraniens invitent souvent leurs amis français chez eux pour partager des repas traditionnels, favorisant ainsi des rencontres intimes et des échanges authentiques. Cette pratique leur permet non seulement de transmettre leur culture culinaire, mais aussi d'établir des liens personnels forts. La cuisine iranienne, riche et variée, devient alors un moyen de dialogue et de rapprochement. La valorisation de la gastronomie en France incite également les Français à s'ouvrir à de nouvelles saveurs, facilitant ainsi l'intégration des migrants iraniens dans le tissu social local.

Au Canada, en revanche, la dynamique est différente. Les restaurants iraniens jouent un rôle central dans la diffusion de la culture iranienne. En raison de vagues migratoires plus récentes, ces établissements servent non seulement de points de rencontre pour la communauté iranienne, mais également de vitrines pour la cuisine iranienne auprès d'un public canadien plus large. Les supermarchés iraniens, en intégrant des décorations traditionnelles, contribuent également à créer un lien avec la culture d'origine tout en renforçant la présence iranienne dans l'espace public. Cela permet aux Iraniens de maintenir un sentiment d'appartenance tout en découvrant les coutumes locales.

Les différences dans la taille et la structure des communautés jouent également un rôle significatif. En France, la communauté iranienne, bien que moins nombreuse, est plus établie et favorise des interactions informelles autour de la nourriture. Cela incite les Franco-Iraniens à développer des amitiés avec des Français pour combler l'écart culturel. En revanche, au Canada, la concentration importante de la communauté iranienne dans certaines villes atténue le sentiment d'aliénation par rapport à l'Iran, tout en réduisant le besoin d'intégration étroite avec des Canadiens ou d'autres étrangers.

9.4.4.4. Les échanges musicaux

Les interactions culturelles et sociales des migrants iraniens en France et au Canada se distinguent par des expériences uniques, notamment dans les domaines de la musique et des compétences pratiques.

En France, un phénomène notable est l'intérêt croissant des Français pour les instruments de musique iraniens. De nombreux migrants, tels que 19F, 5F, 3F et 21F, partagent des expériences enrichissantes de collaboration musicale avec des locaux. En jouant d'instruments traditionnels,

ils réussissent à faire découvrir la richesse de la musique iranienne et à établir des ponts culturels qui renforcent leur intégration dans la société française. Par exemple, **5F, 45 ans et résident en France depuis 2016**, joue d'un instrument traditionnel iranien et partage également la cuisine iranienne avec des amis français. Il organise des petites réunions pour présenter des œuvres littéraires comme le *Shahnameh*, des poèmes de Ferdowsi et de Jalal al-Din Rumi. Lors de ces rencontres, il lit des poèmes iraniens tout en jouant de la musique. En août 2024, lors de mes recherches à Nice, j'ai eu l'occasion d'assister à l'une de ces réunions, où j'ai été impressionné par la manière dont cet assemblage de personnes s'est plongé dans la lecture des poèmes de Rumi.

En revanche, au Canada, les échanges musicaux semblent moins fréquents et moins documentés. Les migrants iraniens n'ont pas partagé d'expériences similaires d'interaction musicale avec les Canadiens, ce qui pourrait refléter une dynamique culturelle différente. Cette situation peut être comparée à une mosaïque culturelle où chaque communauté semble plus concentrée sur ses propres traditions, rendant plus difficile la reconnaissance et l'appréciation des autres cultures.

Un autre point commun entre les Iraniens en France et au Canada est leur volonté d'apporter leur aide dans des domaines pratiques, bien que cette dynamique puisse varier d'un pays à l'autre. Que ce soit dans la mécanique, la réparation automobile ou le bricolage, ces migrants témoignent d'un désir sincère de partager leurs compétences et d'interagir avec leur communauté d'accueil.

En France, par exemple, **14F, âgé de 38 ans et résidant en France depuis 2018**, explique : « Chaque fois que la voiture de mon ami français tombe en panne, il m'appelle pour l'aider. Il n'arrive pas à croire que je connaisse tant de choses en mécanique. » Cette citation met en évidence la confiance que lui accorde son ami français, ainsi que l'importance de son savoir-faire technique dans le renforcement de leurs liens sociaux.

9.4.4.5. Les échanges de pratiques artisanales

Au Canada, bien que la volonté d'aider soit également présente, la dynamique est influencée par la taille de la communauté iranienne, qui est significativement plus importante qu'en France. De nombreux migrants canadiens possèdent des qualifications professionnelles variées, favorisant ainsi un environnement propice à l'entraide. Un exemple pertinent est celui de **12C, âgé de 52 ans et vivant au Canada depuis 2015**, qui a relaté comment il a aidé sa voisine à réparer ses

toilettes sans lui demander de compensation financière. Cela illustre son désir de contribuer à sa communauté tout en renforçant les relations de voisinage.

Mon propre vécu reflète également cette dynamique d'entraide au Canada. Par exemple, ma voisine nous a aidés à construire des clôtures pour notre maison, et après le travail, nous avons partagé un thé ensemble. Sa femme est même venue par la suite pour nous prêter main-forte dans notre jardinage.

9.4.4.6. Les échanges politiques

J'ai eu l'occasion d'être à Nice lors des manifestations du mouvement "Femme, Vie, Liberté" et d'y participer en tant qu'observatrice. De même, vivant à Toronto, j'ai souvent pris part aux manifestations organisées dans cette ville. Ces expériences, tant en France qu'au Canada, m'ont permis de voir de près l'impact de ce mouvement sur la communauté iranienne et sur la société locale dans les deux pays.

En France, notamment à Nice, les manifestations hebdomadaires se déroulaient principalement sur la célèbre Promenade des Anglais. Chaque semaine, les Iraniens se rassemblent pour montrer leur soutien au mouvement de Mahsa Amini. **6F. 37 ans réfugié en France depuis 2017**, résidant à Nice, a partagé que durant ces rassemblements, de nombreux Français s'arrêtaient pour applaudir, poser des questions et exprimer leur soutien à la cause iranienne. Ces moments ont offert à la communauté iranienne une plateforme pour sensibiliser les Français à leur lutte, tout en créant un dialogue important sur la situation en Iran. Ces moments ont offert à la communauté iranienne une plateforme pour sensibiliser les Français à leur lutte, tout en créant un dialogue important sur la situation en Iran. Beaucoup de témoignages rapportent que ces manifestations renforçaient les liens entre les immigrants à Nice. Ces manifestations ont également renforcé la solidarité au sein de la communauté iranienne, en rapprochant les Iraniens installés de longue date et les nouveaux arrivants. Elles ont contribué à modifier la perception de certains Français, qui ont ainsi mieux compris la distinction entre le peuple iranien et le régime de la République islamique. Une amie iranienne vivant à Nice m'a confié qu'elle n'avait réussi pas à nouer des amitiés avec d'autres Iraniens, mais durant le mouvement, elle a trouvé plus d'amis.

Au Canada, les manifestations ont pris une ampleur encore plus impressionnante. À Toronto, les rassemblements iraniens pour le mouvement "Femme, Vie, Liberté" ont attiré des milliers de participants, bien plus nombreux que ceux organisés en France. Ces vastes assemblées ont choqué et impressionné les Torontois, témoignant de la force de la mobilisation iranienne. Un autre aspect remarquable des manifestations canadiennes était l'interaction avec les automobilistes. De nombreuses voitures qui passaient près des manifestants klaxonnaient pour montrer leur soutien et encourager les participants.

9.5. Comment évolue la culture des migrants iraniens ?

À travers mes enquêtes menées auprès des migrants iraniens en France et au Canada, la question de l'expérience vécue dans ces pays et de son impact sur leur culture a suscité des réflexions profondes. Les réponses à la question **"Quelle expérience avez-vous vécue en France ou au Canada qui fait désormais partie de votre culture ?"** ont mis en lumière plusieurs catégories d'apprentissage et d'acculturation. Ces catégories illustrent de manière significative comment leur expérience dans ces nouveaux environnements a enrichi leur culture et façonné leur identité.

Les témoignages des immigrants révèlent des transformations notables dans leur mode de vie, leurs comportements et leurs interactions sociales. Ces changements ne sont pas simplement des adaptations superficielles ; ils témoignent d'une intégration dynamique où les pratiques culturelles iraniennes se mêlent à celles de la société d'accueil, créant ainsi une nouvelle identité hybride. Les migrants iraniens partagent des expériences variées, allant de l'exploration culinaire à l'apprentissage des normes sociales, qui façonnent leur quotidien et renforcent leur sentiment d'appartenance. Dans ce qui suit, je présente les principales conclusions tirées de ces entretiens.

9.5.1. Évolution des comportements en France

Échange culinaire : Les témoignages des migrants iraniens montrent qu'ils découvrent une richesse culinaire inégalée en France. Beaucoup évoquent leur émerveillement face à la gastronomie française, en particulier la diversité des plats, allant des fromages artisanaux aux pâtisseries délicates. Les marchés locaux deviennent des lieux d'exploration où ils s'approvisionnent en ingrédients frais et apprennent de nouvelles techniques de cuisine. Ces échanges culinaires ne se limitent pas à l'adoption de la gastronomie française ; ils encouragent

également un dialogue sur les pratiques alimentaires. Par exemple, plusieurs migrants ont mentionné leur curiosité à l'égard de la culture du vin, même si la consommation d'alcool reste une question personnelle. Cette exploration culinaire est perçue comme un enrichissement de leur expérience sociale et gastronomique.

Salutations et style vestimentaire : Les changements dans les normes de salutation en France constituent un autre aspect notable des témoignages. Beaucoup d'Iraniens ont exprimé leur surprise face à la pratique des bises sur les joues, qui est courante lors des rencontres amicales. En Iran, les salutations physiques sont généralement réservées aux interactions entre personnes du même sexe. Cependant, en France, cette pratique est un geste d'amitié. Les migrants reconnaissent que, même si cela peut être déconcertant au début, adopter cette coutume leur permet de mieux s'intégrer et de créer des liens avec les habitants. Cela illustre leur volonté de s'ouvrir à de nouvelles expériences sociales et de renforcer leur sentiment d'appartenance.

Les changements en matière de style vestimentaire constituent une autre dimension importante de l'acculturation. Les témoignages indiquent que, bien que certains Iraniens choisissent de maintenir leur style traditionnel, de nombreux migrants profitent de la liberté vestimentaire en France pour exprimer leur personnalité. L'abandon des contraintes vestimentaires imposées en Iran est souvent perçu comme une forme d'émancipation. Les migrants se sentent libres d'expérimenter avec des styles variés, ce qui reflète leur désir de s'intégrer tout en célébrant leur individualité.

Respect des règles et normes sociales : Les témoignages révèlent également une prise de conscience accrue des règles et normes sociales en France. De nombreux migrants iraniens ont partagé comment ils ont appris à respecter des conventions telles que la ponctualité, l'attente en file, et le comportement dans les espaces publics. Ces adaptations témoignent de leur engagement à s'intégrer et à contribuer positivement à leur nouvelle communauté. Plusieurs participants ont noté qu'ils sont devenus plus attentifs aux lois locales et aux normes de conduite, prenant soin de se conformer pour éviter des malentendus ou des conséquences négatives.

Fêtes et jours fériés : Les célébrations de fêtes et de jours fériés français sont souvent citées comme des occasions d'enrichissement culturel. Les Iraniens ont partagé leur enthousiasme à participer à des événements comme Noël et le Nouvel An, découvrant ainsi des traditions locales

tout en ayant la possibilité de partager leurs propres coutumes. Cet échange culturel favorise un sentiment de communauté et de partage, permettant aux migrants de tisser des liens avec les habitants tout en affirmant leur identité culturelle. La participation à ces célébrations devient une manière de renforcer les connexions interculturelles.

9.5.2. Évolution des comportements au Canada

Au Canada, des catégories d'apprentissage et d'acculturation ont été observées, mettant en lumière les comportements et les valeurs que les migrants iraniens ont intégrés dans leur quotidien.

Respect des droits des citoyens : Tenir la porte pour permettre aux autres d'entrer ou de sortir est une courtoisie soulignée par plusieurs migrants, notamment **21C** et **2C**. De même, faire la queue est une pratique considérée comme un signe de respect envers autrui, comme l'indiquent **18C**, **16C**, et **4C**. Les participants tels que **2C**, **4C**, **5C**, **8C**, **16C**, **17C**, et **22C** ont également mentionné l'importance de suivre les règles de conduite, tandis que **9C** a spécifiquement évoqué l'importance de ne pas stationner sur les places réservées aux personnes handicapées. Par ailleurs, le respect de la loi sur l'alcool au volant, souligné par **4C**, et l'engagement pour la propreté, révélé par les témoignages de **17C** et **9C**, montrent une attention portée à l'entretien de l'espace commun. Également, ne pas déranger les voisins avec de la musique forte, rapporté par **16C** et **4C**, et être ponctuel aux rendez-vous, comme l'a souligné **19C**, sont des normes sociales importantes.

Les fêtes canadiennes: elles ont pris une place significative, notamment pour ceux qui ont des enfants. Des traditions telles que mettre un sapin de Noël, mentionnée par **11C** et **21C**, ou célébrer la fête du Canada, évoquée comme un moyen de ressentir un sentiment d'appartenance, témoignent de cette intégration. De plus, colorier des œufs de Pâques a été partagé comme une activité pour intégrer les traditions canadiennes.

Simplification de leur mode de vie : beaucoup, comme **22C**, **11C**, **23C**, et **13C**, ont exprimé une préférence pour des vêtements confortables et moins formels. Une tendance à réduire le maquillage dans la vie quotidienne a également été notée par **2C** et **11C**, qui mentionnent se maquiller moins souvent. Par ailleurs, la limitation des compliments a été observée, même si le

contexte de cette pratique n'a pas été précisé. Enfin, **13C** a souligné l'importance de l'honnêteté dans les interactions, reflétant une aspiration à des relations plus authentiques.

En conclusion, les expériences des immigrants iraniens en France et au Canada révèlent à la fois des similitudes et des différences marquées dans leur processus d'acculturation et d'intégration.

Similitudes : Dans les deux pays, les migrants témoignent d'une évolution de leurs comportements sociaux et culturels, en adoptant des pratiques locales qui enrichissent leur identité. La participation à des célébrations locales et l'exploration de la gastronomie sont des éléments clés qui favorisent leur intégration. Les Iraniens s'ouvrent à de nouvelles traditions tout en cherchant à partager leur propre culture, créant ainsi un échange interculturel significatif.

Différences : Cependant, les nuances dans leurs expériences sont également notables. En France, l'accent est mis sur l'importance des interactions sociales, comme le changement des normes de salutation et la liberté vestimentaire, qui permettent aux migrants d'affirmer leur individualité tout en s'intégrant. En revanche, au Canada, l'accent est davantage mis sur le respect des règles sociales et la simplicité de la vie quotidienne, avec une approche plus pragmatique de l'acculturation, où des comportements comme la ponctualité et le respect des normes sont valorisés.

Ainsi, bien que les immigrants iraniens trouvent des points communs dans leur quête d'intégration, les contextes culturels des deux pays façonnent leur expérience de manière unique, révélant la diversité des parcours d'acculturation.

9.5.3. Évolution des cérémonies iraniennes

La question de l'évolution des pratiques religieuses et culturelles iraniennes après l'émigration se pose souvent, notamment : « *Est-ce que vos cérémonies culturelles et religieuses, ainsi que les rituels de décès et de mariage, sont moins pratiqués qu'avant ?* » À travers les entretiens menés, il ressort que les cérémonies et rituels iraniens connaissent des transformations importantes chez les Iraniens établis au Canada et en France. Ces changements concernent à la fois **la fréquence** de certaines pratiques et **la manière** dont elles sont réalisées. Parmi les éléments notables, plusieurs répondants ont observé une augmentation des célébrations pour les minorités religieuses qui étaient limitées dans l'expression de leurs traditions en Iran.

Pour bien cerner ces observations, il est utile d'expliquer brièvement les coutumes religieuses et culturelles en Iran, y compris les rituels de mariage et de décès, qui sont évoqués dans les témoignages recueillis.

9.5.3.1. Les cérémonies religieuses

1. **Muharram et Achoura** : En Iran, le mois de Muharram est consacré au deuil de l'Imam Hussein, marquant la bataille de Karbala. Ces commémorations sont visibles à travers des défilés dramatiques, accompagnés de tambours et de chants de lamentation, avec un point culminant lors de l'Achoura. Certains Iraniens au Canada continuent ces pratiques par des défilés dans les quartiers iraniens, souvent sécurisés par les autorités locales. Toutefois, des tensions politiques sont apparues, certains groupes de participants étant perçus comme affiliés au régime iranien, ce qui suscite des conflits entre divers groupes au sein de la communauté. En France, les défilés publics de l'Achoura ne sont pas présents, et les cérémonies se déroulent principalement dans des espaces fermés, influencées par des dynamiques sociopolitiques locales.
2. **Ramadan et Iftar** : Le Ramadan, mois saint de jeûne pour les musulmans, est aussi un moment de convivialité lors de l'Iftar, le repas pour rompre le jeûne. Au Canada, l'Iftar pour les pratiquants est un moment de rassemblement pour les familles et les amis, favorisant les échanges culturels. En France, bien que le Ramadan soit célébré, la manière de partager ces moments varie en fonction des normes locales et de l'influence des interactions interculturelles.
3. **Nazri** : Cette pratique consiste à offrir des repas en guise de gratitude pour l'exaucement de vœux. Pendant Muharram et Ramadan, certains Iraniens préparent et partagent des repas communautaires, illustrant les valeurs de solidarité et de partage.
4. **Shab al-Qadr** : Pendant les nuits de la Destinée, particulièrement vers la fin du Ramadan, les Iraniens pratiquants prient et lisent le Coran en quête de bénédictions. Ces nuits de dévotion, souvent organisées dans des cercles communautaires à l'étranger, rappellent les rituels spirituels pratiqués en Iran.

9.5.3.2. Les cérémonies culturelles

1. **Nuit de Yalda** : Le solstice d'hiver est célébré par les familles iraniennes qui se réunissent autour d'un festin comprenant pastèque, grenade et autres fruits. Des pratiques divinatoires avec le Divan de Hafez sont aussi populaires. En diaspora, cette célébration est souvent marquée par des rassemblements communautaires dans des centres culturels.
2. **Chaharshanbe Suri** : Ce festival du feu, célébré la veille du dernier mercredi de l'année iranienne, est marqué par des rituels comme le saut au-dessus des feux. Au Canada et en France, cette tradition est souvent adaptée pour s'inscrire dans le cadre réglementaire des pays d'accueil, limitant parfois les rassemblements en plein air.
3. **Nowruz** : Le Nouvel An persan, célébré lors de l'équinoxe de printemps, reste l'un des rituels les plus significatifs. Le *Nowrooz* est l'occasion pour les Iraniens de renouveler leurs liens familiaux et de préparer la table de Haft-sin, ornée d'éléments symboliques. En diaspora, des événements publics sont souvent organisés pour rassembler les communautés autour de cette fête inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.
4. **Haftsin** : La table Haftsin, composée de sept éléments symboliques, marque le Nouvel An. Elle rassemble les familles autour de souhaits de prospérité pour l'année à venir. Ce rituel se maintient tant dans les foyers qu'au sein des communautés iraniennes à l'étranger.
5. **Sizdeh Bedar** : Cette tradition qui marque la fin des festivités de Nowrooz est un moment de détente en pleine nature. Au Canada et en France, les Iraniens continuent de célébrer ce jour par des pique-niques en famille, perpétuant ainsi un lien avec la culture ancestrale iranienne.

Voici quelques témoignages relatifs aux rituels religieux et culturels des immigrants iraniens que j'ai interrogés :

2C. « *Je n'ai jamais participé à des cérémonies religieuses, ni en Iran ni ici. Les cérémonies iraniennes sont devenues beaucoup moins nombreuses. Je ne vais pas faire Chaharshanbe Suri. Je n'avais pas le temps pour la cérémonie de Norouz comme en Iran. Je ne mets pas la nappe de Haft Sin moi-même, c'est ma mère qui la prépare ici au Canada.* »

3C. « Mes cérémonies religieuses, telles qu'Achoura, Muharram et Nazri, ont diminué, et je n'y participe plus. La façon dont nous communiquons a également changé. En Iran, je communique davantage avec ma famille, mais ici, je n'ai que des amis. Un avantage de cette situation est que, si je ne m'entends pas avec certaines personnes, je peux facilement mettre fin à nos échanges.. »

7C. « Je me suis convertie au soufisme, et ici, au monastère, nous avons beaucoup de cérémonies. Si j'étais en Iran, je ne pourrais pas le faire. »

8C. « Nous sommes des bahá'ís, et ici au Canada, nous sommes en contact avec des bahá'ís du monde entier et nous célébrons ensemble. En Iran, les bahá'ís sont beaucoup persécutés. »

Ces deux expériences mettent en lumière les défis rencontrés par des minorités religieuses en Iran, et leur possibilité de pratiquer librement leur foi au Canada, que ce soit à travers les cérémonies soufies ou les célébrations bahá'ies.

12C. « Nous avons raté les visites familiales. »

11C. « J'ai complètement raté la cérémonie religieuse. Quand nous sommes arrivés pour la première fois, j'avais l'habitude de participer davantage, mais peu à peu, cela est devenu moins. Mes visites familiales sont devenues davantage des visites à des amis et à ceux qui ont des enfants à cause de mes filles. »

16C. « Les cérémonies iraniennes ont diminué. Je suis au travail le premier jour de Nowruz, 13 Badr ou Charshanbeh suri. Comment puis-je les célébrer ? »

19C. « Les cérémonies iraniennes et religieuses sont toujours en place, mais nous les organisons en Iran avec un plus grand nombre. »

15C. « Mes événements iraniens ici ont beaucoup augmenté. Une fois, le soir de Yalda, j'ai été invité à cinq endroits différents et je ne savais pas lequel choisir ! Ici, parce que nous sommes loin de l'Iran et que nous pouvons chanter et jouer de la musique librement, nous célébrons plus magnifiquement les cérémonies. »

Ces témoignages illustrent la diversité des expériences des Iraniens vivant à l'étranger : certains se sentent éloignés de leurs pratiques religieuses ou familiales traditionnelles, tandis que d'autres voient dans leur nouvelle vie une opportunité d'exprimer et de célébrer leur culture de manière plus ouverte et parfois même plus vivante qu'en Iran.

Voici les témoignages en France :

1F. *"J'ai perdu la tradition de rendre visite régulièrement à ma famille, le 'did o baz did', car je n'ai pas de famille ici."*

2F. *"À Lille, où j'habite, j'ai participé aux fêtes de Norouz et de Chaharshanbe Souri, ainsi qu'à la marche de Norouz organisée par la communauté iranienne."*

4F. *"Oui, mes cérémonies sont moins nombreuses. Je n'ai plus de cérémonies religieuses, et mon regard sur l'islam a changé ; je trouve le christianisme plus en accord avec mes valeurs. Je mets en place le Haft-Sin pour Norouz, mais je n'ai pas d'autres rituels, à part la cuisine iranienne que je prépare toujours. Je participe aussi aux fêtes que les Iraniens organisent à Nice pour Norouz."*

5F. *"Quand je travaille, il m'arrive d'oublier la date exacte du Nouvel An iranien ou de la nuit de Yalda. Cela va mieux maintenant que je connais plus d'Iraniens ici."*

6F, 37 ans, étudiant en France depuis 2017 : *"Je suis pratiquant, et ici, mes cérémonies religieuses ont vraiment diminué. Comme il n'y a pas de mosquée iranienne à Nice et que nous ne sommes pas toujours bien accueillis dans d'autres mosquées, j'ai cessé d'y aller. Une nuit de Ghadr, je suis allé sur la Promenade des Anglais, j'ai allumé des bougies pour moi-même et j'ai commencé à prier seul. Un policier est passé et m'a posé des questions ; je lui ai dit que je faisais du yoga."*

Beaucoup d'autres Iraniens en France confirment que leurs traditions religieuses et culturelles sont devenues bien moins fréquentes qu'en Iran.

En comparant les témoignages des immigrants iraniens au Canada et en France, il apparaît que leur lien avec les traditions culturelles et religieuses évolue différemment dans ces deux contextes. Au Canada, certains témoignages montrent une liberté accrue pour pratiquer des

croyances ou des rituels spécifiques, en particulier pour des minorités religieuses telles que les bahá'ís et les soufis, qui bénéficient d'une acceptation sociale et d'un soutien communautaire. Cela permet à ces individus de renforcer leur foi ou d'adopter de nouvelles pratiques spirituelles. En revanche, bien que certains Iraniens au Canada notent une diminution des cérémonies en raison de contraintes de temps, d'autres indiquent que la distance avec l'Iran rend parfois les célébrations plus intensives, comme pour Yalda ou Nowruz, où ils peuvent librement jouer de la musique et chanter.

En France, le contexte diffère légèrement : plusieurs témoignages indiquent une réduction notable des pratiques religieuses, souvent en raison de l'absence de lieux de culte adaptés ou d'un sentiment de distance par rapport aux traditions familiales iraniennes. La difficulté d'accès à des lieux de prière accueillants et l'isolement familial semblent également renforcer le détachement envers certaines cérémonies, bien que des rassemblements communautaires pour Norouz permettent de maintenir certains aspects culturels. Ces témoignages montrent donc que, bien que les traditions tendent à se transformer dans les deux pays, les contextes respectifs du Canada et de la France influencent différemment la manière dont les Iraniens à l'étranger préservent ou adaptent leurs rituels.

9.5.3.3. Les rituels de décès et de mariage

Les rituels de décès et de mariage occupent une place centrale dans la vie sociale des Iraniens. Cependant, les expériences de deuil pour les immigrants peuvent être particulièrement frappantes. En effet, se trouvant loin de leur pays d'origine, ils font face à de nombreux défis : ils ne peuvent pas arriver à temps, ou parfois pas du tout, en Iran pour faire leur deuil avec leur famille. Lorsque le décès survient dans le pays d'accueil, les immigrants se heurtent à des obstacles supplémentaires, notamment le manque d'argent, des démarches administratives différentes, et l'absence de proches et d'amis pour les soutenir. Ces éléments rendent difficile la réalisation des cérémonies telles qu'ils les ont apprises en Iran, aggravant leur sentiment de perte et de nostalgie.

En Iran, les cérémonies de décès sont visibles et partagées par la communauté. La nouvelle est annoncée publiquement avec un drap noir devant la maison du défunt, souvent accompagnée de bougies et de "Hijleh", symboles de deuil. Les voisins et proches sont informés rapidement et se

joignent à une cérémonie organisée pour offrir leurs condoléances. Lors de ces rassemblements, la famille distribue des plats comme le halva ou des dattes en signe de gratitude pour les prières reçues. Cette dimension communautaire est essentielle, car elle permet aux familles de ressentir le soutien des autres durant ces moments difficiles.

À l'étranger, l'absence de ce soutien communautaire crée souvent une profonde nostalgie. L'organisation de mariages et de funérailles dans le pays d'accueil s'avère complexe en raison des contraintes logistiques et des différences culturelles, rendant difficile la tenue de cérémonies aussi élaborées qu'en Iran.

Au Canada: La majorité des immigrants iraniens que j'ai interrogés expriment un manque de mariages et de cérémonies funéraires dans leur pays d'accueil. Ces événements, qui sont réguliers et fortement ancrés dans la vie familiale et communautaire en Iran, se font rares au Canada. Par exemple, après 17 ans à l'étranger, j'ai personnellement assisté à seulement deux mariages et trois funérailles. Bien que l'on entende parler de décès, les rituels publics manquent souvent, remplacés par des signes plus discrets comme des photos de profil assombries ou des annonces en ligne.

Les circonstances de certains décès en exil posent aussi des dilemmes uniques. Un ami canadien a évoqué le cas d'une femme dont le mari est décédé lors d'un voyage au Canada, alors qu'ils y vivaient depuis seulement deux ans. Elle a dû faire face à la douloureuse question de rapatrier le corps ou de l'enterrer en Iran, tout en prenant soin de ses deux jeunes enfants.

La pandémie de Covid-19 a accentué ces défis. Trois de mes amis au Canada ont perdu leurs parents en Iran, mais n'ont pas pu assister aux cérémonies de deuil en raison des restrictions de voyage. Ils ont dû gérer leur chagrin seuls, reliant leur soutien à distance et participant aux cérémonies via les réseaux sociaux. Ces expériences montrent à quel point les rituels de passage pour les Iraniens vivant à l'étranger sont affectés par les contraintes de leur pays d'accueil et la nécessité de redéfinir leur lien avec leurs traditions.

En France: J'ai eu l'occasion d'écouter le témoignage émouvant d'une interviewée, **25F** qui a immigré en France il y a trois ans. Suite au décès de son oncle en Iran, elle s'est retrouvée dans l'incapacité de retourner dans son pays d'origine pour participer à la cérémonie d'enterrement et

aux rituels de deuil avec sa famille. Elle m'a raconté *“j’ai 36 ans et je suis arrivée en France en tant que réfugiée il y a maintenant trois ans. L’année dernière, mon oncle est décédé en Iran, un événement bouleversant pour toute ma famille, et je me suis retrouvée dans l’impossibilité de retourner dans mon pays pour assister à l’enterrement et participer aux rituels de deuil avec les miens. Ce fut un moment difficile, car, installée dans un petit village français, je me sentais encore plus éloignée de mes proches....Mes amis iraniens vivent dans une autre ville, et bien que je sois isolée, je savais que je devais être entourée. J’ai alors décidé de les rejoindre pour trouver un peu de réconfort et partager mon chagrin avec eux. Ce geste, aussi simple soit-il, m’a permis de traverser ce deuil de façon un peu moins douloureuse, même si le manque de mes proches reste intense. Ce moment a marqué un tournant dans ma vie ici en France, me rappelant à quel point les liens avec mes amis iraniens sont précieux pour m’aider à avancer malgré la distance avec ma famille.”*

Ces récits soulignent la difficulté de laisser derrière soi les traditions et les cérémonies qui ont façonné notre pays d'origine. Les immigrants se trouvent souvent confrontés à une profonde nostalgie, surtout lorsqu'il s'agit de gérer des deuils à distance, où ils ne peuvent pas faire leurs cérémonies de la manière dont ils les ont apprises en Iran, en raison de contraintes financières, de démarches différentes et du manque de soutien communautaire.

La célébration de mariage émotionnelle peut sembler moins délicate, mais rassembler un nombre suffisant de participants dans un nouveau pays peut s'avérer complexe. Les Iraniens sont habitués à de grandes festivités, impliquant souvent de nombreux invités et proches. Cependant, ces célébrations peuvent être plus modestes dans un nouvel environnement, où le manque de familles élargies, d'amis proches et de connaissances accentue le sentiment de nostalgie.

Les souvenirs des mariages joyeux et festifs de leur pays d'origine créent une comparaison nostalgie avec la réalité actuelle. Cette situation met en lumière le désir de retrouver les traditions et les coutumes de leur pays d'origine, illustrant ainsi la tension entre l'intégration dans la nouvelle société et le maintien des éléments culturels qui leur sont chers. Les immigrants doivent souvent jongler avec leurs désirs de célébrer leurs traditions tout en s'adaptant aux nouvelles normes de leur pays d'accueil, ce qui peut rendre les festivités à la fois joyeuses et empreintes de mélancolie.

Un autre témoignage émouvant de deuil est celui de **7F, 55 ans, étudiant en France depuis 2003**. Cinéaste et doctorant à la Sorbonne, il m'a confié : *"Ma femme, que j'aimais tellement, est décédée dans mes bras à l'hôpital à cause d'un cancer. Ce fut le moment le plus difficile de ma vie. En France, on te laisse le choix d'enterrer selon ta religion. Je voulais que ma femme ait une cérémonie islamique comme nous le faisons en Iran. J'ai fait la cérémonie du 'Talghin' par téléphone avec un guide religieux. J'aurais souhaité ramener son corps en Iran ; ma femme avait beaucoup souffert de sa maladie, et je voulais qu'elle repose dans son pays natal, près de sa famille, et qu'elle ait une cérémonie digne, avec beaucoup de monde, comme elle le méritait. Je voulais que sa mère puisse aller lui rendre visite chaque semaine au cimetière. Mais c'était trop compliqué et coûteux de rapatrier le corps en Iran..... Quand l'avion a enfin touché le sol iranien, j'ai ressenti un profond soulagement. Je crois que l'immigration fait partie de la condition humaine. C'est une nécessité pour l'évolution de l'esprit."*

9.5.3.4. Une nostalgie partagée en France et au Canada

Les cérémonies de mariage et de deuil, ainsi que les célébrations culturelles en Iran, en France et au Canada, mettent en lumière des différences significatives dans la manière dont les Iraniens préservent et transmettent leurs traditions. En Iran, ces événements sont souvent familiaux et intimes, rassemblant de larges cercles familiaux. À l'étranger, bien que les Iraniens s'efforcent de maintenir ces traditions, les célébrations ont tendance à impliquer davantage d'amis et de membres de la communauté, créant ainsi des rassemblements plus larges et communautaires. Par exemple, des fêtes comme Nowruz et Yalda sont célébrées dans des restaurants ou des lieux communautaires en France et au Canada, favorisant une ambiance festive mais moins intime que celle vécue en Iran.

La nostalgie d'un Iran d'autrefois joue un rôle central dans ces célébrations, agissant comme un puissant moteur de préservation culturelle. Les Iraniens expatriés se souviennent avec émotion des rituels et des festivités de leur pays d'origine. Les marchés de Nowruz, où des stands de fruits, de fleurs et d'artisanat créent une atmosphère vibrante, rappellent les rues animées d'Iran pendant cette période festive. Les transformations des villes, ornées de décorations colorées et de feux d'artifice, évoquent des souvenirs précieux, permettant aux expatriés de revivre des expériences marquantes. Cette nostalgie partagée ne se limite pas à la simple mémoire; elle incite les Iraniens à recréer ces moments en s'impliquant dans des activités communautaires, en

organisant des événements qui rappellent leurs racines et en transmettant ces traditions à la nouvelle génération. Par exemple, la préparation des plats traditionnels et la décoration des tables de Haft Sin lors de Nowruz deviennent des actes chargés de sens, renforçant les liens intergénérationnels et la continuité de leur héritage culturel.

Cependant, l'expérience de l'immigration présente des défis qui peuvent entraver la préservation des traditions. En France, le manque de lieux dédiés et le coût élevé des événements limitent la participation, tandis qu'au Canada, la présence d'une communauté iranienne plus importante facilite l'accès à des marchés et des épiceries offrant des produits traditionnels. Malgré ces obstacles, la résilience des Iraniens en France et au Canada est remarquable. Les célébrations, qu'il s'agisse de Nowruz, de cérémonies de mariage ou de deuil, demeurent un moyen essentiel de maintenir leur identité culturelle, permettant de naviguer entre nostalgie et transformation tout en renforçant les liens communautaires.

9.6. Conclusion : l'asymétrie des échanges inter et intra culturels

Dans cette partie, j'ai exploré les interactions entre les Iraniens et leurs sociétés d'accueil en France et au Canada, mettant en évidence le concept d'asymétrie des échanges interculturels. Ces dynamiques, façonnées par les structures et les valeurs des sociétés d'accueil, révèlent comment les migrants s'adaptent aux normes locales tout en apportant leurs propres pratiques culturelles. Les travaux de nombreux chercheurs montrent ces dynamiques, mais ici, ce sont les perspectives de trois sociologues – John Berry, Milton Gordon et Abdelmalek Sayad – qui m'inspirent pour expliquer ces asymétries.

Les travaux de **John Berry** sur les stratégies d'acculturation identifient quatre approches principales adoptées par les migrants face à leur société d'accueil : **l'intégration**, **l'assimilation**, **la séparation** et **la marginalisation**. L'intégration se produit lorsque les migrants adoptent les normes et pratiques de la culture majoritaire tout en conservant des éléments essentiels de leur culture d'origine. L'assimilation, en revanche, implique un abandon presque complet de la culture d'origine au profit de la culture dominante. La séparation survient lorsque les migrants rejettent la culture dominante et restent attachés exclusivement à leurs pratiques culturelles d'origine, tandis que la marginalisation reflète un rejet ou une perte des deux cultures, résultant souvent en un sentiment d'isolement.

Parmi ces quatre stratégies, seule l'intégration semble en mesure d'atténuer certaines asymétries culturelles, car elle implique une réciprocité partielle entre les migrants et la société d'accueil. Cependant, même cette stratégie d'intégration demeure limitée dans son application. Dans mon échantillon, les participants qui adoptent une approche intégrative témoignent de défis importants, notamment dans la reconnaissance de leur culture par la société d'accueil. Bien qu'ils aient réussi à s'adapter et à participer activement à la vie sociale, leur influence sur la culture majoritaire restait marginale, se limitant souvent à des espaces spécifiques, tels que les cercles privés ou les niches culturelles comme la gastronomie ou la musique. Ces observations soulignent que, bien que l'intégration offre un potentiel de réduction des asymétries, elle ne garantit pas une transformation notable des rapports de pouvoir culturels dans les sociétés d'accueil.

Comme nous en avons discuté dans la Partie 1, la théorie de l'assimilation de **Milton Gordon**, bien qu'ayant été critiquée, reste pertinente pour illustrer ces asymétries. Gordon décrit l'assimilation comme un processus progressif dans lequel les migrants adoptent les comportements et les valeurs de la société majoritaire. Ce processus, selon Gordon, est influencé par les institutions sociales, économiques et politiques, qui favorisent la culture dominante tout en limitant la capacité des migrants à modifier la société d'accueil. Cette dynamique se retrouve dans les expériences des Iraniens, où, malgré leurs efforts pour maintenir leur culture, ils adoptent des normes locales pour s'intégrer pleinement.

Abdelmalek Sayad, également discuté dans la Partie 1, enrichit cette analyse en mettant en lumière les tensions identitaires des migrants. Dans *La Double Absence*, il décrit comment les migrants se retrouvent en décalage à la fois avec leur pays d'origine, qu'ils ont quitté, et avec leur pays d'accueil, où ils ne sont jamais pleinement intégrés. Cette condition paradoxale reflète une marginalité où les migrants sont perçus comme des "étrangers permanents". Sayad souligne également que la société d'accueil tend à réduire les migrants à leur utilité économique ou à des stéréotypes culturels, limitant leur reconnaissance en tant qu'acteurs culturels à part entière.

En France, cette dynamique se traduit par des échanges culturels souvent limités à des espaces privés, comme les réunions familiales ou amicales. Ces interactions discrètes reflètent une communauté iranienne plus ancienne et généralement moins visible dans l'espace public, où les

échanges se limitent à des relations personnelles plutôt qu'à une présence culturelle institutionnalisée. À l'inverse, au Canada, où la communauté iranienne est plus récente et plus importante, les échanges se déroulent davantage dans des espaces publics tels que les restaurants et commerces iraniens. Ces lieux offrent une visibilité accrue, permettant aux Iraniens de maintenir leurs pratiques culturelles tout en interagissant avec la société d'accueil.

Malgré ces différences contextuelles, la gastronomie iranienne joue un rôle central dans les échanges culturels des deux pays. En France, les repas partagés à domicile facilitent des interactions personnelles, tandis qu'au Canada, les restaurants iraniens servent de ponts culturels accessibles à un public plus large. Cependant, même dans ces cas, l'influence des Iraniens sur la culture majoritaire reste limitée à des niches, sans transformation profonde des normes et valeurs dominantes.

En croisant les perspectives de Berry, Gordon et Sayad, il devient clair que ces échanges culturels reflètent une asymétrie où les migrants adoptent davantage les normes locales qu'ils n'imposent leurs pratiques à la société majoritaire. Pourtant, comme le montrent les témoignages recueillis, ces interactions ne sont pas dépourvues de réciprocité. Les Iraniens, tout en naviguant dans des tensions identitaires complexes, enrichissent subtilement leurs sociétés d'accueil, que ce soit par leur cuisine, leur musique ou d'autres apports culturels. Ces dynamiques soulignent l'importance de comprendre l'acculturation non pas comme un processus unidirectionnel, mais comme une interaction complexe influencée par les rapports de pouvoir, les structures institutionnelles et les contextes spécifiques de chaque pays.

Chapitre 10 : Intégration et perceptions dans les sociétés d'accueil

10.1. Sociétés d'accueil : Canada versus France

Dans cette section, nous allons explorer la diversité des expériences vécues par les Iraniens au Canada et en France, deux sociétés qui adoptent des approches distinctes envers l'immigration.

Cette section se divise en trois parties, chacune étant distincte et importante pour découvrir les réalités de la société d'accueil. La première partie examine la perception des immigrants concernant la compréhension des sociétés d'accueil, en mettant en lumière les aspects positifs et

les défis auxquels sont confrontés les Iraniens dans ces deux contextes. La deuxième partie se penche sur la manière dont les immigrants perçoivent les attentes des sociétés d'accueil envers eux, en interrogeant dans quelle mesure ces dernières s'attendent à un changement culturel, ce qui diffère de la simple compréhension évoquée précédemment. Enfin, la troisième partie analysera la question de savoir si les immigrants iraniens estiment que la société d'accueil doit respecter leur culture, une interrogation qui s'inscrit dans un cadre plus normatif par rapport aux deux premières parties.

10.1.1. Réception de la culture des immigrants par la société d'accueil

À la réponse de cette question : *La communauté essaie-t-elle de mieux vous comprendre ? Pouvez-vous donner un exemple ou partager votre propre expérience ?*

Aspects positifs : au Canada, les Iraniens soulignent un accueil marqué par l'ouverture et la tolérance. **Les écoles**, par exemple, ont accueilli les enfants iraniens à bras ouverts, renforçant leur sentiment d'acceptation. **1C** : « *Lorsque j'ai inscrit ma fille à l'école, j'ai eu une expérience très positive, ils m'ont accepté à bras ouverts.* » De même, dans le **secteur bancaire**, les employés iraniens aident souvent les nouveaux arrivants en traduisant et en expliquant les procédures. **1C** : « *Quand j'ai ouvert un compte bancaire, j'avais beaucoup de soutien en langue persan.* » **Les formations à la recherche d'emploi**, avec des ressources pour rédiger des CV et préparer des entretiens, montrent également un véritable soutien. **3C** : « *Les centres de recherche d'emploi montrent qu'ils se soucient des immigrants. Ce qui est bien avec le Canada, c'est que personne ne se mêle des affaires de quelqu'un d'autre.* » Les Canadiens font preuve de **patience** envers ceux qui ne maîtrisent pas encore l'anglais, créant ainsi un environnement d'apprentissage favorable. **8C** : « *Ils attendent que j'aie fini de parler. Dans les petites villes, ils parlent plus vite, mais à Toronto, ils parlent plus lentement.* » Après le **crash de l'avion du vol 752 d'Ukraine**,²¹ les écoles et les cours pour immigrés ont organisé des événements de soutien émotionnel, témoignant d'un intérêt pour le bien-être de la communauté. **14C** : « *Les écoles ont fait venir un psychiatre pour parler aux enfants iraniens.* » **16C** : « *Dans mon cours d'anglais pour les immigrés, ils ont observé un silence en l'honneur des morts et ont fait venir un psychiatre pour nous parler. C'était un geste très joli.* » Enfin, le soutien au mouvement "femmes, vie, liberté" a

²¹https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/response_conflict-reponse_conflits/crisis-crisis/flight-vol-ps752.aspx?lang=fra

également été visible, avec des manifestations où les Canadiens se sont montrés solidaires. Ayant moi-même participé à de nombreuses manifestations du mouvement "Femme, Vie, Liberté" à Toronto, j'ai pu observer un soutien remarquable de la part des policiers, qui aidaient à organiser la ville pour ces événements. Les passants et les résidents applaudissaient souvent les manifestants iraniens protestant contre le gouvernement en Iran. Même les automobilistes bloqués dans les embouteillages klaxonnaient pour exprimer leur soutien.

Aspects négatifs : malgré un accueil généralement positif, des expériences difficiles persistent pour certains Iraniens au Canada. Des incidents de mépris envers les femmes portant le hijab ont été signalés, tant par des Canadiens que par des compatriotes iraniens. **13C** : « *Je portais un hijab et deux Canadiens m'ont craché dessus et m'ont dit de retourner dans votre pays. Je travaillais dans un restaurant et le propriétaire m'a dit que si je voulais vivre et travailler ici, je devais enlever mon hijab. Les Iraniens m'ont fait plus de mal que les autres.* » Les obstacles dans le système médical ont également constitué un défi pour ceux cherchant à poursuivre une carrière médicale. **21C** : « *Je n'ai pas été acceptée pour travailler. Mes expériences médicales n'ont pas été utilisées et je suis restée derrière les portes fermées des examens d'entrée en médecine.* » Enfin, certains immigrants ont ressenti une perte de leur comportement humain dans un environnement perçu comme trop systématique. **20C** : « *Au Canada, j'ai appris à être obéissant et soumis. En Iran, j'ai protesté davantage.* » **8C** : « *Au Canada, les aspects humains de mon comportement ont diminué. J'ai peur de m'exprimer.* » **3C** : « *Les gens ne se mêlent pas des affaires ici, tout est systématique et c'est comme une vie robotique.* »

En France, les commentaires des Iraniens montrent une **variété d'expériences positives et négatives**. Plusieurs soulignent que les Français peuvent être patients envers ceux qui ne parlent pas couramment le français. **5F** : « *La société française est multiculturelle et compte de nombreux immigrants, notamment à Paris. Au début, quand mon français n'était pas bon, les gens m'aidaient beaucoup et cela a renforcé ma confiance.* » D'autres notent que certains préjugés sociaux peuvent exister, mais qui diminuent avec l'amélioration du statut social et linguistique. **8F** : « *Quand votre français n'est pas bon, les gens attendent que vous finissiez votre discours. Même dans les bureaux très occupés, les employés sont moins en colère et finissent par vous aider à résoudre le problème.* » **11F** : « *Dans la ville de Nice, les gens sont hospitaliers, comme le sud de l'Iran, et je n'ai pas le mal du pays pour l'Iran. Même si je ne connais pas beaucoup la*

langue, les gens acceptent que vous parliez de n'importe quelle façon. » Cependant, d'autres expriment des expériences négatives. **13F** : « *Cela dépend des villes. À Metz, les gens sont racistes. À mon avis, quoi que vous fassiez, vous serez considéré comme un étranger.* » En ce qui concerne l'alimentation, **6F** souligne que certains efforts sont faits pour accommoder les besoins alimentaires halal des Iraniens musulmans : « *Dès que les Français découvrent que je suis musulman, ils me servent de la nourriture halal.* » **14F** : « *Lorsque vous êtes invité chez les Français, s'ils savent que vous êtes musulman, ils vous cuisineront de la nourriture halal.* » D'autres ont eu accès à des formations gratuites en France pour améliorer leurs compétences professionnelles. **19F** : « *La France m'offre des formations gratuites pour me perfectionner et apprendre un métier.* »

En conclusion, l'accueil des sociétés canadienne et française envers les immigrants iraniens présente des aspects diversifiés, alliant ouverture et obstacles. Au Canada, l'accueil se manifeste par une ouverture notable et des mesures concrètes de soutien, tant dans les écoles que dans le secteur bancaire ou les formations professionnelles. Ce soutien s'étend même aux manifestations publiques telles que le mouvement "Femme, Vie, Liberté", où un engagement collectif et institutionnel est observé. En France, les expériences sont plus nuancées, oscillant entre patience et bienveillance, mais également marquées par des attitudes parfois plus conservatrices et des préjugés, variant selon les régions. Les exemples positifs et négatifs de chaque pays soulignent une réalité complexe, où les perceptions et les expériences individuelles varient en fonction de facteurs culturels et locaux.

10.1.2. Attentes de la société d'accueil envers les immigrants

Les attentes des sociétés d'accueil envers les immigrants peuvent varier considérablement, influençant ainsi leur intégration et leur perception de leur identité culturelle. Cette analyse se penche sur les témoignages d'Iraniens vivant au Canada et en France, cherchant à comprendre cette question : *dans quelle mesure ces sociétés s'attendent à ce que les immigrants changent leurs habitudes et leur culture?* À travers des exemples concrets, nous examinerons si ces attentes sont perçues comme justes et comment elles impactent l'expérience d'adaptation des immigrants.

Canada : les témoignages d'Iraniens vivant ici révèlent une perception générale selon laquelle les Canadiens ne s'attendent pas à ce que les immigrants changent leur culture. La majorité des personnes interrogées soulignent que, grâce à la loi sur le multiculturalisme instaurée par Pierre Trudeau en 1970, les Canadiens sont plutôt ouverts à la diversité. Dans un environnement cosmopolite comme le Grand Toronto, où coexistent de nombreuses cultures, la pression normative pour changer de culture semble faible. Un participant déclare : **1C.** « *Non, ils ne s'attendent pas à cela.* » Un autre ajoute : **4C.** « *Ils sont curieux de connaître votre culture.* » Ce climat de curiosité et d'acceptation est également renforcé par des pratiques inclusives dans le système éducatif, où des événements comme le Norouz sont célébrés. Un témoignage souligne : **9C.** « *L'école nous envoie un e-mail et félicite le Norouz. Les enfants apprennent à respecter les réfugiés.* »

Néanmoins, certains témoignages mettent en lumière des attentes implicites de changement, notamment dans des contextes sociaux et professionnels. Par exemple, un participant raconte : **3C.** « *Je travaillais dans une chaîne de charité au centre-ville de Toronto, et lors des fêtes de fin de semaine où les riches venaient, mon patron me rappelait de m'habiller intelligemment.* » Cela laisse entrevoir une pression pour se conformer à certaines normes culturelles. Un autre témoignage aborde la question de l'expression de l'identité : **13C.** « *En raison des pressions exercées sur moi, j'ai dû retirer mon hijab.* » Par ailleurs, un participant évoque comment la peur ressentie par ses enfants a conduit à des changements dans leur comportement : **19C.** « *Mes enfants m'ont forcée à enlever mon hijab à cause de la peur qu'ils ressentaient de la part de la société.* »

Certains répondants vont même jusqu'à critiquer le multiculturalisme canadien. Un participant affirme : **21C.** « *Les Canadiens sont extrêmement racistes, c'est pourquoi ils ont créé le multiculturalisme. Ils disent aux immigrants de rester dans leur propre culture.* » Ce sentiment d'indifférence peut également se manifester dans des situations où les initiatives pour partager leur culture ne rencontrent pas l'engouement espéré : **20C.** « *Une fois, à l'occasion de Norouz, j'avais organisé une petite fête dans la cafétéria de notre société, et j'ai envoyé un e-mail à tous mes collègues, mais ils n'étaient pas vraiment curieux de venir et seul un petit nombre s'est présenté. C'était la première et la dernière fois que j'avais essayé de partager le Norouz avec mes collègues.* » Cela illustre une certaine indifférence face aux initiatives culturelles proposées

par les immigrants, montrant ainsi une expérience partagée d'un manque d'engagement de la part de certains Canadiens envers la diversité culturelle.

France : Un petit nombre d'Iraniens interrogés en France affirment que les Français n'attendent pas de nous que nous changions de culture. Un participant explique : **4F** - « *Dans le cours de français, ils nous ont appris que nous sommes bi-nationaux. La famille de mon mari est française ; bien qu'ils utilisent des fourchettes et des couteaux, ils mettent une cuillère sur la table pour moi quand je mange.* » Un autre ajoute : **8F** - « *Non, je ne l'ai pas vu. Mais j'ai accepté les baisers français même si je n'aime pas ça.* » De plus, un étudiant souligne un respect notable pour les pratiques culturelles : **18F** - « *Ils nous respectent beaucoup à l'université pendant le Ramadan ; ils s'excusent même quand ils mangent quelque chose.* »

Cependant, certains témoignages soulignent une pression implicite à s'adapter. L'un d'eux indique que **6F** - « *si vous savez parler français, les Français vous respecteront beaucoup. Mon professeur de langue m'a même conseillé de chercher une petite amie française pour améliorer mon français.* » Bien que cela puisse sembler une opportunité d'intégration, cela démontre également une attente d'acculturation qui peut être perçue comme difficile. Un autre participant évoque un moment de solitude : **6F** - « *Je n'avais nulle part où aller pendant les nuits de la destinée. Il n'y a pas de mosquée ni de lieu saint iranien ici, et les sunnites n'aimaient pas que j'aille dans leur mosquée. J'ai donc décidé de célébrer la cérémonie seul sur la plage.* » Cette expérience souligne les défis d'expression religieuse auxquels certains Iraniens sont confrontés.

Les témoignages montrent aussi que le port du hijab est un sujet sensible. Plusieurs femmes voilées rapportent que **13F** - « *les Français n'aiment pas leur hijab* » et expriment une certaine ambivalence face à cette pression sociale, comme l'indique **2F** - « *il est possible qu'elle retire son voile.* » D'autres confirment cette observation : **16F** - « *La France a beaucoup de femmes voilées, nous ne sommes pas voilées nous-mêmes, mais nous avons entendu à maintes reprises que les Français expriment leur objection au voile.* »

Il est intéressant de noter que plusieurs immigrants iraniens partagent le sentiment que, bien qu'ils ne soient pas poussés à changer, il est attendu qu'ils s'adaptent à la culture française : **1F** - « *Même si les Français ne s'attendent pas à ce que les immigrés changent, je pense que l'immigré doit changer ses idées. Je ne supporte pas les femmes voilées.* » Un autre exprime une opinion

similaire : **5F** - « *Cette attente est tout à fait correcte ; les Français veulent que les immigrés deviennent comme eux, les Iraniens s'adaptent très facilement.* »

Les attentes des sociétés d'accueil envers les immigrants influencent fortement leur intégration et leur perception de leur identité culturelle. **Au Canada**, les témoignages d'Iraniens indiquent que les Canadiens ne s'attendent généralement pas à ce que les immigrants changent leur culture, favorisant ainsi un climat d'acceptation. Cependant, certains ressentent des pressions sociales et professionnelles qui les poussent à s'adapter. **En France**, les immigrants iraniens expriment une pression plus marquée pour s'intégrer. Bien que certains se sentent respectés, notamment pour leurs pratiques culturelles, d'autres font face à des attentes d'acculturation, notamment en ce qui concerne le port du hijab. Cette dynamique se révèle particulièrement dans notre question de savoir *si la société d'accueil doit respecter la culture des immigrants?* Dans la section suivante, nous abordons et analysons cette question

10.1.3. La société d'accueil face à la culture des immigrants

Les témoignages d'immigrés au Canada et en France révèlent des perspectives variées et contrastées, suggérant que les réponses à la question de savoir si la société d'accueil doit respecter la culture des immigrants sont fortement influencées par les attentes des sociétés d'accueil, comme discuté dans la section précédente. Cette dynamique est réciproque : alors que le Canada se positionne comme un modèle d'accueil plus ouvert, la France adopte une approche plus restrictive, soulignant les exigences d'adaptation qui pèsent sur les immigrants.

Les témoignages au Canada révèlent une vision généralement positive de la diversité culturelle et des attentes envers la société d'accueil. Ils expriment un désir de reconnaissance et de respect pour leurs traditions, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter à leur nouvel environnement.

2C : « *le Canada est comme une salade, ce n'est pas comme les États-Unis - la soupe. Si tu vas aux États-Unis, tu dois être américain. Mais au Canada, je veux qu'on me félicite le 23 mars pour le Norouz.* »

4C : « je veux que la société respecte ma culture, car le Canada est un pays d'immigrants. Le jour de Norouz, l'école envoie un email aux parents et aux élèves pour féliciter le Norouz. Ils font la même chose pour les fêtes religieuses. Le Canada est en train d'évoluer. Beaucoup de magasins iraniens sont ouverts et les enfants apprennent la langue persane plus qu'avant. »

8C : « j' attends qu'ils respectent ma culture car je suis au Canada. Si j'étais en Europe, je n'aurais pas cette attente. »

9C : « je veux qu'ils acceptent que nous sommes différents. Moi aussi, je ne participe pas aux cérémonies d'autres communautés, mais je suis contente quand ils me disent "Joyeux Norouz". Je crois que le Canada respecte notre culture plus que nous ne le faisons nous-mêmes. »

12C : « non, je n'attends pas qu'ils nous acceptent, car nous avons décidé de venir ici. Même si j'ai voulu changer mon nom de Mohammad pour ne pas être jugé par celui-ci, quelqu'un m'a dit que ce n'était pas la peine, car le Canada est un pays d'immigrants. »

11C : « je n'attends pas qu'ils respectent ma culture, mais quand ils le font, je deviens contente. Dans les écoles, ils enseignent à nos enfants le multiculturalisme. »

14C : « nous sommes arrivés ici, donc il faut qu'on apprenne leur culture. Mais eux aussi doivent respecter notre culture. Moi, je ne suis pas pratiquante, mais j'ai vu que dans les écoles, ils ont créé un espace pour les prières des musulmans. »

21C : « si un pays dit qu'il est un pays d'immigration, il faut qu'il respecte les cultures des immigrants, à condition qu'elles ne dérangent pas la société dans son ensemble. Je n'attends pas qu'ils ne servent pas de viande de porc aux hôpitaux ou aux écoles, mais quand ils me disent "Joyeux Norouz", je deviens très contente. »

20C : « j'attends vraiment qu'ils respectent ma culture, car je suis immigré dans un pays multiculturel. Quand je travaillais dans une société prestigieuse, pendant les pauses, je ne pouvais pas vraiment sympathiser avec mes collègues. Ce n'était pas facile de comprendre d'autres cultures ; par exemple, avec les Chinois, je ne pouvais pas vraiment m'entendre. »

18C : *« ils ne te disent pas directement de changer ta culture, mais en dessous, ils t'obligent à te changer et à t'adapter. Je pense que c'est leur pays et que je dois changer, surtout que je suis éducatrice. »*

6C : *« je ne crois pas qu'ils doivent respecter toutes les cultures des immigrants. Ils doivent critiquer les aspects négatifs de chaque culture. Par exemple, le port du voile par une femme doit être critiqué, pas accepté. »*

Les témoignages en France mettent en évidence des perceptions variées et souvent contradictoires concernant le respect de leur culture par la société d'accueil. Les répondants montrent une volonté d'adaptation tout en exprimant des attentes sur la reconnaissance de leurs traditions.

2F : *« en Iran, je ne pouvais pas supporter les immigrants afghans, et quand je vois comment les Français ont une tolérance élevée envers les immigrants, je crois que chacun est responsable de sa propre vie et que la société n'est pas responsable. Ils m'ont beaucoup aidée, et je leur suis reconnaissante. »*

4F : *« il faut qu'on respecte leur culture et les règles, car nous sommes venus ici. »*

5F : *« je crois qu'ils me respectent beaucoup. Je me sens plus à l'aise avec un Français qu'avec des Iraniens. »*

3F : *« nous ne respectons pas nous-mêmes nos traditions et cultures. Comment pouvons-nous attendre que les Français nous respectent ? Les Iraniens oublient même ici leurs plats traditionnels. »*

6F : *« nous devons changer ; c'est leur pays, pas le nôtre. J'ai beaucoup entendu que si tu veux vivre en France, il faut accepter les conditions d'ici. J'y ai beaucoup réfléchi. »*

8F : *« j'attends qu'ils respectent ma culture. Par exemple, dans notre culture, quand il y a une femme dans le groupe, nous faisons attention à la façon de parler et les mots sexuels ou péjoratifs ne sont pas utilisés. Mais ici, ils s'en fichent. Cependant, quand j'ai expliqué cela à mon ami français, il a accepté de faire attention. »*

9F : « je n'attends pas de respecter la voile ou le maillot de bain islamique. Par exemple, maintenant, les hommes font des bises pour saluer ma femme, et j'ai accepté cela. Nous nous y sommes préparés. »

10F : « Si nous voulions préserver notre propre culture, nous aurions dû rester en Iran. Il y a beaucoup de superstitions en Iran. Ici, la femme est le symbole de la France, et je crois en égalité, liberté et fraternité, qui sont aussi des valeurs de ma culture. »

13F : « on peut attendre beaucoup, car nous sommes venus ici. Une fois, j'étais en train de parler des bienfaits de l'Iran et mon collègue m'a demandé pourquoi j'avais quitté l'Iran. J'étais obligée de quitter l'Iran, alors j'attends quand même qu'il me comprenne. »

14F : « ils nous respectent, mais ils sont assez convaincants en disant que nous sommes venus dans leur pays et que nous devons être obéissants, surtout qu'il faut apprendre le français. »

16F : « malheureusement, les Français nous voient comme des Arabes. J'essaie de leur expliquer que notre culture est différente. Je n'aime pas qu'ils entendent de mauvaises nouvelles à propos de l'Iran. Une fois, j'ai vu qu'Arte parlait de jeunes en Iran et comment toutes les séparations sexuelles se faisaient, mais c'était très exagéré. Mes amis français n'osent pas voyager en Iran. »

18F : « moi-même, je n'aimais pas comment on traitait les Afghans en Iran. Mon père était fermier et nous avions des ouvriers afghans qui travaillaient pour nous. Quand nous mangions, ils mangeaient séparément, et je n'aimais pas cela. Alors, comment puis-je attendre que les Français nous traitent parfaitement ? En tout cas, pendant 20 ans en France, je ne sentais pas qu'ils me rejettent ou qu'ils ne me respectent pas. »

19F : « je suis dans un pays étranger. Je ne veux pas qu'ils nous voient comme des Arabes, car les Français n'aiment pas les Arabes. J'ai vu que pendant l'événement de Mahsa, les Français ont changé d'avis à propos des Iraniens. Je ne veux pas que les Français disent "vous êtes Irakiens", non, nous sommes Iraniens. Maintenant, les jeunes Français nous applaudissent quand ils nous voient dans les manifestations pour Mahsa. »

22F : « je ne vois aucune obligation pour les Français de respecter ma culture. »

24F : « je ne comprends pas pourquoi les Français doivent respecter le hijab. »

20F : « *oui, je veux qu'ils me respectent comme je respecte la culture française et leurs lois.* »

En somme, les Iraniens au Canada ont davantage tendance à revendiquer l'acceptation de leur culture par la société d'accueil, tandis qu'en France, ils paraissent plus enclins à s'adapter aux normes locales sans s'attendre à une reconnaissance publique de leurs coutumes. Cette distinction pourrait s'expliquer par les politiques multiculturelles du Canada, qui encouragent les immigrants à exprimer leur identité culturelle, créant ainsi un environnement où les Iraniens se sentent libres et soutenus dans la préservation de leurs traditions. Par exemple, une immigrée évoque l'idée que « le Canada est comme une salade », une métaphore qui traduit une valorisation de la diversité où chaque culture conserve sa spécificité au sein de l'ensemble. De plus, des initiatives dans certaines écoles, telles que la reconnaissance de fêtes comme Norouz et l'enseignement de valeurs multiculturelles, semblent favoriser un environnement où de nombreux immigrants ressentent une forme de respect et de valorisation de leur identité culturelle.

En France, où le modèle républicain met en avant l'assimilation plutôt que le multiculturalisme, les Iraniens peuvent percevoir leur intégration différemment, avec une tendance à accepter l'idée que la société ne valorise pas la diversité culturelle de la même manière. Certains immigrants expriment qu'« il faut respecter leur culture et les règles, car nous sommes venus ici », traduisant un sentiment d'adhésion nécessaire aux valeurs et traditions françaises. Ils pourraient donc être moins revendicatifs, se conformant aux attentes de la société française, qui, historiquement, ne célèbre pas les différences culturelles dans l'espace public de la même façon que le Canada.

10.2. Diaspora digitale

Les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans les relations intra-communautaires. Mon observation des communautés immigrées, enrichie par mon propre vécu, m'a amenée à réfléchir en profondeur au concept de "diasporas digitales". Par exemple, dans son article, Ponzanesi (2020)²² explore comment les communautés diasporiques utilisent les médias numériques pour maintenir des liens culturels, sociaux et politiques avec leur pays d'origine et entre elles. L'article met en avant les diasporas numériques, soulignant leur rôle dans la préservation des identités culturelles et l'influence sur les dynamiques des pays d'origine et d'accueil. Ponzanesi cite divers exemples, tels que les Basques, les Iraniennes-Américaines de Los Angeles et les diasporas

²² <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/1369801X.2020.1718537>

somaliennes, tout en introduisant des notions comme "diasporas échouées" et "ye-diasporas". L'Internet est présenté comme un outil essentiel pour les communautés marginalisées, leur permettant de préserver leur culture et d'entreprendre des actions politiques, illustré par les cas des Chiapas et des Palestiniens. De plus, le concept de "nationalisme à distance" est discuté, révélant l'influence politique des diasporas au-delà des frontières. L'article aborde également les défis méthodologiques liés à l'étude des diasporas numériques et propose une approche relationnelle inspirée par Édouard Glissant, considérant les diasporas comme des réseaux dynamiques plutôt que comme des entités figées. En m'appuyant sur cet article et mes propres observations, je confirme l'impact significatif des médias sociaux sur les Iraniens vivant en France et au Canada. Ces plateformes numériques ont profondément transformé la manière dont les diasporas iraniennes maintiennent leurs liens culturels, familiaux et communautaires tout en s'adaptant à la réalité de leurs pays d'accueil.

Les réseaux sociaux permettent une connectivité sans précédent pour les diasporas iraniennes. Ils facilitent la transmission rapide d'informations, la participation à des événements communautaires, et le maintien des relations transnationales. Contrairement aux premières vagues de migrants, qui devaient s'appuyer sur des téléphones publics ou des lettres, les outils modernes comme WhatsApp, Telegram, et Facebook offrent des solutions instantanées et peu coûteuses pour rester en contact avec leurs proches et leur culture d'origine.

Dans presque toutes les villes accueillant des Iraniens, des groupes sur des plateformes comme Telegram rassemblent les membres de la diaspora. Des groupes tels que "Les Iraniens de Nice", "Les Iraniens de Marseille", ou "Les Iraniens de Toronto" jouent un rôle essentiel dans l'organisation d'échanges culturels, la diffusion d'annonces importantes, et l'entraide communautaire. Ces groupes permettent aux membres de partager des nouvelles, de solliciter de l'aide, et de participer à des événements culturels et sociaux, renforçant ainsi les liens au sein de la diaspora.

Les témoignages : Presque toutes mes enquêtes au Canada et en France, ont confirmé l'utilisation des réseaux sociaux et l'intégration indispensable de ces outils dans la vie des immigrants.

- **2F** : « À Lille, nous avons utilisé les médias sociaux pour rassembler des meubles et des fournitures afin d'aider un nouveau demandeur d'asile. Cela nous a permis de collecter des aides financières et des articles essentiels. »
- **25F** : « grâce à WhatsApp, pour le deuil de mon oncle que j'aimais beaucoup, nous avons participé aux cérémonies de deuil en ligne. » Ce type de connexion virtuelle est devenu un moyen courant pour les immigrants de participer aux événements familiaux importants, que ce soit depuis la France ou le Canada.
- **3C** : « les expériences des autres Iraniens sur les médias sociaux m'aident à me repérer dans mon nouveau pays. Mais parfois, il y a trop d'informations, et elles doivent être contrôlées. »
- **7C** : « grâce aux réseaux sociaux, je parle avec mes enfants qui habitent et travaillent aux États-Unis. »

Ces récits montrent que les médias sociaux ne sont pas seulement des outils de communication, mais aussi des instruments d'intégration et de soutien émotionnel.

Les Réseaux Sociaux en Temps de Crise: Une observation notable concerne l'utilisation des médias sociaux durant les crises, comme la pandémie de COVID-19. Par exemple, un professeur universitaire iranien a pu continuer à enseigner à distance tout en restant au Canada avec sa famille, profitant de la flexibilité offerte par les technologies numériques. Cela illustre comment les médias sociaux et les outils numériques ont permis aux familles transnationales de surmonter les défis posés par la distance et les restrictions de voyage.

De plus, les médias sociaux ont joué un rôle central dans l'organisation d'événements communautaires, comme les manifestations pour le mouvement "*Femme, Vie, Liberté*". Ces plateformes ont permis de coordonner des efforts collectifs à travers les frontières, offrant une voix aux membres de la diaspora et les connectant à des causes communes.

En somme, les médias et réseaux sociaux ont révolutionné la façon dont les diasporas iraniennes en France et au Canada se connectent, s'entraident, et s'intègrent. Ils permettent non seulement de maintenir des liens culturels et familiaux, mais aussi de surmonter les défis de l'adaptation à de nouveaux environnements. La "diaspora digitale" est une réalité essentielle de l'ère moderne,

démontrant que la technologie peut être un pont puissant entre les cultures, les générations, et les continents.

10.3. Défis linguistiques

En répondant et en discutant des questions liées à la langue, il est essentiel de considérer plusieurs aspects : Comment maîtrise-t-il/elle la langue ? Comment évalue-t-il/elle ses compétences linguistiques ? À son avis, dans quelle mesure est-il nécessaire d'apprendre une langue et pourquoi ? Quelle connaissance linguistique est requise pour obtenir le travail qu'il/elle souhaite ? Quelles sont les difficultés qu'il/elle rencontre dans l'apprentissage ou la maîtrise d'une langue ? Enfin, comment réagissent les étrangers lorsqu'il/elle parle avec un accent ? Pour illustrer ces questions, de nombreux immigrants iraniens au Canada et en France partagent avec moi leurs défis et leurs expériences.

Tout d'abord, il est important de noter que la plupart des immigrants iraniens au Canada et en France apprennent le français et l'anglais comme langues secondes. Par conséquent, ils rencontrent des difficultés pour s'exprimer dans la langue dominante de leur pays d'accueil, que ce soit le français en France ou l'anglais au Canada. Cette réalité se distingue de celle des immigrants issus de pays anciennement colonisés par la France ou l'Angleterre. Par exemple, les immigrants indiens qui arrivent au Canada ont souvent déjà une bonne maîtrise de l'anglais, tandis que les Marocains, Maliens, Algériens et d'autres groupes issus de pays francophones parlent généralement déjà le français à leur arrivée en France.

Ainsi, les processus d'intégration et d'acculturation de ces différents groupes d'immigrants varient considérablement, influençant leurs expériences et leurs opportunités dans leur nouveau pays. Les Iraniens, en particulier, doivent non seulement acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer efficacement, mais ils doivent également naviguer à travers des défis culturels et sociaux qui peuvent compliquer leur intégration.

Les demandeurs d'asile en France ne reçoivent pas immédiatement un permis de travail après leur enregistrement. Cependant, ils ont accès à des cours de français pour les aider à apprendre la langue. D'après les témoignages d'Iraniens et de Franco-Iraniens ayant suivi ces cours, il apparaît que les classes de français rassemblent des personnes de niveaux variés, comprenant des

Marocains, des Algériens, des Tunisiens, ainsi que d'autres immigrants ou demandeurs d'asile déjà francophones. Ces derniers sont souvent contraints de suivre des cours de français pour pouvoir renouveler leur carte de séjour, ce qui peut réduire l'efficacité de ces cours pour les Franco-Iraniens en raison de la diversité des niveaux de compétence linguistique (13F, 12F). Ainsi, ces cours ne s'avèrent pas toujours bénéfiques pour eux.

Par ailleurs, des cours bénévoles sont organisés dans des églises à l'intention des demandeurs d'asile. Des retraités français se mobilisent pour offrir leur temps et leur expertise en animant des séances de cours. Selon nos témoignages (12F, 11F, 13F, 14F), ces cours peuvent conduire à la formation de liens d'amitié entre les retraités français et les demandeurs d'asile. Cette dynamique, déjà abordée dans la partie précédente, illustre comment les Iraniens tissent des relations amicales avec les Français, commencent à les fréquenter et les invitent à partager des moments en famille.

D'après les témoignages des Irano-Canadiens, il n'a pas été signalé qu'il existe des cours dispensés par des bénévoles canadiens. La plupart des cours d'anglais sont généralement offerts par des enseignants qualifiés, spécialisés dans l'enseignement des langues secondes et possédant plusieurs années d'expérience dans des centres de langues dédiés aux demandeurs d'asile et aux résidents permanents qui arrivent au Canada. Il est important de noter que les demandeurs d'asile iraniens et les résidents permanents peuvent fréquenter les mêmes centres pour apprendre l'anglais. Ces cours semblent être particulièrement adaptés aux besoins des demandeurs d'asile, en particulier ceux provenant de communautés où l'anglais n'est pas couramment parlé, comme celles de Chine, de Russie, des Philippines, du Japon, ou d'autres pays non anglophones.

Concernant la catégorie des travailleurs qualifiés, elle n'existe pas en France. Les travailleurs qualifiés souhaitant immigrer au Canada doivent répondre aux critères d'un processus d'immigration basé sur un système de points, où la maîtrise de la langue est un élément essentiel. Par conséquent, ces travailleurs arrivent au Canada avec de solides compétences linguistiques en anglais.

Parmi les travailleurs qualifiés que j'ai interviewés au Canada, on trouve des professeurs (18C, 9C, 15C, 1C, 5C), des ingénieurs (8C, 9C, 15C, 1C, 5C), des agents immobiliers (1C), des consultants en immigration (20C) et des médecins exerçant leur profession au Canada. Tous ont

souligné l'importance cruciale de la maîtrise de la langue pour réussir dans leur domaine. Chaque enquête peut ouvrir une nouvelle catégorie à explorer, illustrant ainsi la beauté de la **théorie ancrée**. Par exemple, l'un des témoignages (21C) provient d'un médecin spécialiste de l'anesthésie en Iran. À son arrivée au Canada, il n'avait pas encore commencé à exercer sa profession, car il se préparait à passer les examens d'admission en médecine. Il a souligné que ses compétences linguistiques avaient diminué depuis son arrivée, car il consacrait la majeure partie de son temps à ses études de médecine, qui n'améliorent pas nécessairement ses compétences en conversation anglaise.

J'ai également interviewé des propriétaires de petites entreprises (11C), tels que des supermarchés ou des restaurants, qui, bien qu'ils travaillent principalement avec la diaspora iranienne, ont également des clients canadiens. Pour réussir dans la gestion de leur entreprise, ils doivent posséder des compétences linguistiques adéquates. J'ai également rencontré des enquêteurs médicaux et des statisticiens (4C) qui collaborent avec des Iraniens tout en ayant de nombreux clients canadiens. Dans leur domaine, la maîtrise de l'anglais est essentielle pour exceller.

Enfin, une autre catégorie d'immigrants comprend les femmes au foyer (23C, 7C) qui ne travaillent pas à l'extérieur, soit parce qu'elles s'occupent de leurs enfants, soit parce qu'elles sont financièrement soutenues par leur mari. Il existe aussi des familles transnationales (17C) où le mari travaille en Iran, occupant un poste stable, tandis que les femmes restent pour s'occuper des enfants et n'ont pas besoin de travailler. Dans ces familles, les femmes n'ont souvent pas de compétences linguistiques solides en anglais, bien que ce type d'immigrant soit moins courant. De plus, certains parents âgés (**la mère de 2C**) viennent au Canada pour rejoindre leur famille ou bénéficier du soutien de leurs enfants. Ils ne travaillent pas nécessairement, sauf peut-être dans des supermarchés, où la maîtrise de l'anglais n'est pas une exigence majeure, ou ils peuvent avoir des difficultés à apprendre l'anglais en raison de leur âge avancé.

Comparaison entre la France et le Canada

Travailleurs qualifié versus mariage mixte: Lorsque j'examine les opportunités d'apprentissage de la langue du pays d'accueil pour les Iraniens immigrés, il est pertinent de distinguer deux catégories : les travailleurs qualifiés au Canada et les couples issus de mariages

mixtes en France. Au Canada, les travailleurs qualifiés évoluent dans un environnement qui favorise l'apprentissage de l'anglais, notamment parce qu'ils occupent souvent des postes où la maîtrise de la langue est essentielle. Cette immersion linguistique leur permet de progresser rapidement dans l'apprentissage de l'anglais.

En revanche, en France, les mariages mixtes sont plus courants. Les Iraniens mariés à des Français disposent de nombreuses opportunités pour apprendre le français et s'immerger dans la culture locale. Toutefois, il est important de souligner que le nombre de travailleurs qualifiés iraniens en France dépasse celui des mariages mixtes, comme le confirment les témoignages de **4F, 21F, 19F, 26F et 24F**.

Les étudiants au Canada et en France: Une autre catégorie à considérer pour l'apprentissage de la langue est celle des étudiants. Les exigences linguistiques pour les étudiants qui viennent au Canada et en France diffèrent. Au Canada, les étudiants doivent démontrer une solide maîtrise de l'anglais en réussissant un examen reconnu, souvent difficile, pour être admis dans les universités ou collèges. Ainsi, les étudiants iraniens doivent posséder de bonnes compétences en anglais pour accéder à ces établissements.

En France, le processus est quelque peu différent. Pour les candidats au niveau doctoral ou master, les directeurs de thèse peuvent organiser des entretiens pour évaluer le niveau de français des candidats (**9F, 10F, 3F, 21F**). Si leur niveau est jugé adéquat, ils peuvent être admis dans le programme. Certaines universités acceptent également les certificats délivrés par des instituts français en Iran, offrant une alternative plus accessible que les examens tels que **l'IELTS** ou le **TOEFL**.

De plus, en raison des frais de scolarité plus abordables dans les universités françaises, de nombreux Iraniens choisissent de s'inscrire en France, même s'ils ne parlent pas français, dans le but d'apprendre la langue. Cela est moins fréquent au Canada, où les étudiants viennent souvent pour des filières autres que l'apprentissage de l'anglais. Ainsi, on observe généralement que le niveau d'anglais des étudiants arrivant au Canada est plus élevé que celui des étudiants en France en matière de maîtrise du français.

En résumé, l'apprentissage de la langue pour les immigrants iraniens varie selon leur catégorie d'immigration et les opportunités disponibles. Au Canada, les travailleurs qualifiés développent rapidement leurs compétences en anglais grâce à leurs emplois, tandis qu'en France, les mariages mixtes favorisent l'apprentissage du français. Les étudiants font face à des exigences linguistiques distinctes : le Canada impose une maîtrise de l'anglais, alors que la France propose des options plus flexibles. Les demandeurs d'asile au Canada bénéficient d'un accès rapide au marché du travail, tandis qu'en France, ils ont plus de possibilités de travailler avec des Français, ce qui améliore leurs compétences linguistiques. Malgré les défis, la détermination à apprendre et à s'intégrer est essentielle pour de nombreux Iraniens dans ces deux pays.

10.4. Accès au travail

Dans cette partie de mon analyse des immigrants, je m'intéresse à la question du travail, un aspect crucial pour les immigrants, car il reflète leur intégration économique et leur adaptation à la société d'accueil. Cette question soulève des défis importants, tels que la reconnaissance des qualifications, la maîtrise de la langue et l'adaptation aux codes professionnels. À travers cette analyse, je cherche à comprendre dans quelle mesure ces obstacles influencent leur capacité à s'intégrer économiquement.

Je commence par le Canada, où, après avoir abordé les différents groupes d'immigrants, je me concentre sur les expériences des travailleurs qualifiés, des investisseurs qui étaient la majorité dans mon échantillon et puis les réfugiés qui apparaissent beaucoup moins nombreux dans mon échantillon. Mon objectif est de déterminer si ces immigrants occupent un emploi correspondant à leurs compétences et d'examiner comment leur intégration dans le milieu professionnel peut être influencée par leur niveau de français ou d'anglais.

Je poursuis ensuite avec les immigrants iraniens en France, en mettant l'accent sur les expériences des étudiants et des réfugiés, qui constituent la majorité de mes interviewés.

10.4.1. Accès au travail : Canada

10.4.1.1. Les travailleurs qualifiés

Les travailleurs qualifiés : Les travailleurs qualifiés se répartissent en trois groupes principaux. Dans tous ces groupes, la majorité d'entre eux, après leurs premières années d'expérience, ont dû

accepter des emplois de niveau débutant ou volontaires, souvent sans lien direct avec leurs compétences ou diplômes. Au fil du temps, certains ont poursuivi des études supplémentaires pour valider leurs diplômes au Canada, un processus parfois long et frustrant, mais qui leur a permis d'exercer dans leur domaine de compétence. Ces travailleurs sont aujourd'hui satisfaits et fiers de leur profession, en raison du prestige et des salaires associés à leur métier.

Il est important de souligner que les travailleurs qualifiés, dans tous les groupes, possèdent généralement un niveau de langue élevé, nécessaire pour exercer des métiers spécialisés tels qu'ingénieur, professeur, infirmier, banquier, et bien d'autres. Ils ont réussi le système de points du Canada, une exigence pour les travailleurs qualifiés qui cherchent à immigrer. Leur niveau de langue leur permet de s'intégrer efficacement dans le milieu professionnel canadien et de s'épanouir dans leur carrière, ce qui les distingue des immigrants confrontés à des défis linguistiques majeurs à leur arrivée.

Premier groupe : Ces travailleurs exercent dans leur domaine de compétence et continuent le même métier qu'en Iran. Parmi eux, on trouve : **1C** (institutrice de crèche), **3C** (manager de banque), **5C** (ingénieur électricien), **8C** (directeur financier), **9C** (professeur d'anglais), **10C** (spécialiste en santé au travail), **12C** (ingénieur ferroviaire), **15C** (professeur de physique) et **18C** (institutrice en primaire).

15C : 49 ans, au Canada depuis 2013 : « *En Iran, je travaillais dans des écoles privées en tant que professeur de physique, mais dès mon arrivée au Canada, je savais qu'il me faudrait enseigner dans des écoles publiques. Avant mon départ, je m'étais renseigné auprès d'amis déjà installés au Canada et j'avais presque tout prévu pour réussir. À mon arrivée, j'ai commencé par un travail volontaire pendant 10 mois, puis j'ai travaillé pendant 4 ans dans une école internationale chinoise. Ensuite, je suis allé à l'université pour suivre un programme de certification en enseignement afin de pouvoir travailler dans le système public. J'avais un master en physique de l'une des meilleures universités d'Iran, mais au Canada, j'ai dû encore étudier pendant deux ans. Ce n'était pas facile, mais ça a marché : je suis maintenant embauché dans le système éducatif public de l'Ontario.* »

Deuxième groupe : Certains ont choisi volontairement de changer de domaine et ont lancé leur propre entreprise, cherchant à s'établir dans un secteur qui les passionne davantage. Ce groupe inclut : **11C** : Ancienne statisticienne en Iran, elle a décidé de se lancer dans les affaires en tant que fournisseur pour des restaurants. Aujourd'hui, elle connaît un grand succès au Canada avec son époux. **14C** : Ancienne directrice d'une école bilingue persan-anglais en Iran, elle travaille désormais avec son mari dans leur entreprise de transport maritime, qui rencontre un grand succès. **20C** : Ingénieur en Iran, il a suivi des études universitaires et un programme de perfectionnement linguistique au Canada pour devenir consultant en immigration, un métier prestigieux.

11C. 50 ans, au Canada depuis 2004, raconte son histoire « *Je ne pensais pas rester au Canada après avoir obtenu mon passeport canadien, je voulais retourner en Iran. Entre 2001 et 20011, nous faisons des allers-retours entre l'Iran et le Canada, mais en 2011, pour le bien de mes enfants, j'ai décidé de m'installer définitivement ici. Mon mari, ingénieur, avait trouvé un bon emploi au Canada. Quant à moi, j'étais statisticienne en Iran et j'ai suivi un an de formation dans un collège canadien pour obtenir un certificat de statistique. Quand mon mari m'a parlé de son envie, qu'il avait depuis tout jeune, de lancer sa propre entreprise, j'étais hésitante et inquiète. Il occupait un poste dans une société d'ingénierie très prestigieuse au Canada, et j'avais peur de ce changement. Mais finalement, en 2013, nous avons décidé de nous lancer et avons créé notre entreprise de fourniture pour les restaurants. Depuis, notre affaire a bien grandi et est désormais reconnue.* »

Troisième groupe : Enfin, un groupe principalement composé de médecins a dû se réorienter après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir une équivalence de leurs qualifications médicales au Canada. Ces professionnels ont été contraints de se tourner vers des métiers liés à la santé, bien que non directement en médecine, après plusieurs années d'études et d'examens non réussis pour pratiquer la médecine au Canada. Ce groupe inclut **13C (Nazila)** et **21C (Farzin)**.

21C : âgé de 57 ans et au Canada depuis 2013, était spécialiste en médecine en Iran. Il raconte : « *Avant d'immigrer, j'ai commencé à rechercher quel pays serait le plus facile pour*

valider un diplôme de médecine iranien. J'ai trouvé que le Danemark, l'Australie et le Canada offraient des opportunités. Mais en Australie, j'ai entendu dire que si tu fais une erreur médicale, la citoyenneté serait révoquée. J'ai donc considéré le Danemark et commencé à prendre des cours de danois en Iran. Cependant, mon professeur m'a expliqué qu'ils étaient très racistes. Selon lui, c'est gérable pour les adultes, mais pour les enfants, c'est trop difficile. Comme notre principal objectif d'immigration était pour notre fils, j'ai finalement abandonné l'idée du Danemark et décidé de venir au Canada, en plus ma belle-sœur y vivait et ma belle-mère insistait pour qu'on la rejoigne. Mais venir au Canada pour mon travail a été l'une des plus grandes erreurs de ma vie. Le système médical canadien est trop vague et trop compliqué pour y entrer. Cela fait 10 ans maintenant que je travaille dans un petit emploi et que je passe des examens médicaux au Canada. Mon fils voulait vraiment que je ne quitte pas, mais maintenant, avec l'âge, je vois que ce n'est plus possible. J'ai donc commencé un programme collégial pour obtenir un certificat en sonographie et rester tout de même connecté au domaine médical. »

10.4.1.2. Les investisseurs

Comme mentionné précédemment dans la section sur les familles transnationales, j'ai interviewé trois femmes : **4C**, **19C** et **17C**, dont les maris font régulièrement des allers-retours en Iran, car leurs affaires y fonctionnent mieux qu'au Canada. Parmi elles, **4C** et **19 C** ont soutenu leurs époux dans leurs entreprises en Iran, mais sans vraiment s'investir dans un travail exigeant. Cependant, au Canada, elles ont dû accepter des emplois de niveau débutant et suivre des formations ou obtenir des certificats pour pouvoir travailler.

17C, quant à elle, est restée sans emploi en Iran et au Canada. Elle explique qu'elle n'a pas besoin de travailler, car elle s'occupe de ses enfants en bas âge et dépend financièrement de son mari. Elle ne ressent donc pas le besoin de chercher un emploi.

Le niveau de langue de ces immigrants est insuffisant par rapport à celui des travailleurs qualifiés. En tant qu'investisseurs, les exigences linguistiques étaient beaucoup moins strictes à leur arrivée, ce qui a créé un défi majeur pour leur intégration, tant dans la société que dans le milieu professionnel au Canada.

10.4.1.3. Les réfugiés

Les réfugiés iraniens au Canada dans mon échantillon étaient moins nombreux que les travailleurs qualifiés et les investisseurs. Cependant, comme dans d'autres pays, ils rencontrent des défis particuliers liés à leur statut, notamment en matière d'intégration professionnelle. Il est néanmoins intéressant de constater que, malgré ces obstacles, beaucoup réussissent à trouver des emplois stables et épanouissants, prouvant leur capacité de résilience et leur détermination à s'intégrer. Dans cette section, je vais partager quelques témoignages de ces immigrants pour illustrer leurs parcours et les stratégies qu'ils ont adoptées pour surmonter ces défis.

Par exemple, **2C**, arrivé au Canada en 1981, travaille dans l'immobilier, tandis que **7C** arrivée en 1985, a fondé une entreprise avec son mari. **16C**, arrivée en 2019, a commencé en tant que visiteuse avant de demander l'asile et travaille aujourd'hui chez Amazon.

7C, 66 ans, arrivée au Canada en 1985 : *« En Iran, nous étions très bien financièrement ; 100 personnes travaillaient pour mon mari, et j'avais deux employées à la maison : une cuisinière et une femme de ménage. Nous avons quitté l'Iran à cause de la guerre Iran-Irak, car mon frère et mon fils étaient tous deux en âge d'être envoyés au front. Nous sommes partis grâce à des passeurs, qui nous ont emmenés en Turquie, et ensuite nous sommes venus au Canada pour demander l'asile. Mon mari ne pouvait pas travailler pour quelqu'un d'autre, il voulait créer sa propre entreprise. Moi, qui ne travaillais pas en Iran, j'ai dû travailler ici. Nous avons changé plusieurs fois d'activité, en passant par des restaurants et des cafés, et avons même fait faillite deux fois avant de recommencer. Finalement, nous avons réussi à stabiliser notre entreprise, et nos enfants sont devenus ingénieur, médecin et designer de mode. »*

En général, bien que leur niveau de langue soit souvent moins élevé que celui des travailleurs qualifiés, ces réfugiés font preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation qui leur permettent de surmonter les barrières linguistiques et culturelles. Leur parcours témoigne de leur détermination à réussir dans un nouveau pays, malgré les sacrifices et les difficultés qu'ils ont affrontés pour s'intégrer professionnellement.

Je tiens à préciser que j'ai commencé mes entretiens en 2022, avant le début du mouvement Mahsa "Femme, Vie, Liberté". À ce stade, la saturation théorique ayant été atteinte, j'ai terminé mes entretiens et commencé à les analyser. Cependant, l'émergence de ce mouvement a entraîné

des mesures nouvelles du gouvernement canadien pour faciliter l'accueil des Iraniens, telles que l'octroi de permis de travail de trois ans aux visiteurs et aux touristes, comme je l'ai mentionné dans les parties précédentes. Depuis, la configuration de l'immigration au Canada a évolué. De nombreux visiteurs et travailleurs iraniens arrivés récemment n'ont pas trouvé d'emplois et ont changé leur statut pour devenir demandeurs d'asile, ce qui était rare auparavant. Bien qu'il n'existe pas encore de statistiques précises, cet afflux est notable dans la communauté iranienne.

Beaucoup d'Iraniens qui avaient invité des proches pour une simple visite se retrouvent maintenant face à des membres de leur famille devenus demandeurs d'asile ou titulaires de visas de travail confrontés à de nombreux défis. Ces défis touchent à la fois l'intégration professionnelle et le soutien familial. Culturellement, il est attendu que les familles accueillantes soutiennent leurs proches, mais il est de plus en plus courant que ces familles s'étendent pour former des unités familiales élargies, car les nouveaux arrivants peinent à devenir indépendants. Ayant quitté l'Iran sans plan réfléchi, sans compétences linguistiques suffisantes, ni expérience de travail ou moyens financiers, beaucoup rencontrent des difficultés pour s'intégrer. Ce phénomène récent au Canada mérite une étude plus approfondie, car il change la dynamique des familles et de la société d'accueil.

10.4.2. Accès au travail : France

En France, la majorité des personnes interviewées étaient des étudiants ou des demandeurs d'asile, avec seulement deux cas de personnes arrivées par le biais du mariage. Ces parcours variés reflètent des réalités distinctes en ce qui concerne l'accès au marché du travail. Je commencerai par examiner les parcours des étudiants, en mettant en lumière leurs défis liés à l'insertion professionnelle, avant de poursuivre avec les témoignages des demandeurs d'asile, qui font face à des obstacles spécifiques à leur statut. Enfin, je traiterai des expériences des personnes arrivées en France par le biais du mariage, un groupe moins représenté dans mon échantillon, mais dont les trajectoires professionnelles méritent également d'être abordées.

10.4.2.1. Les étudiants

Dans cette étude, j'ai recueilli les témoignages d'Iraniens arrivés en France principalement entre 1975 et 2019 pour poursuivre leurs études. Ces récits mettent en lumière des parcours marqués par de fortes aspirations académiques et professionnelles, mais aussi par des obstacles à l'insertion dans le marché du travail français.

Travaux liés aux compétences: Parmi les personnes que j'ai interviewées, seulement deux ont réussi à trouver un emploi stable en lien direct avec leurs compétences. Les autres, malgré leurs diplômes et qualifications, ont dû accepter des emplois qui ne correspondent pas à leur domaine de formation, tels que travailler dans des restaurants, dans la construction, ou même dans des travaux non déclarés.

1F, 67 ans, arrivée en France en 1975. Il était étudiant en Iran et est maintenant retraité après avoir été professeur à l'université en France. Elle est venue en France sous le régime du Shah pour faire un doctorat, mais après la Révolution islamique, elle a décidé de ne pas retourner en Iran. Après ses études, elle a été embauchée par l'université où elle a travaillé jusqu'à sa retraite.

9F, arrivé en France en 2019, était étudiant en Iran. Il est venu en France pour poursuivre ses études. Après avoir terminé ses études, elle a travaillé pendant deux ans dans des restaurants iraniens en France, puis a été recrutée dans un centre de recherche en lien avec son domaine d'études.

Travaux non liés aux compétences

Travaux non liés aux compétences : Parmi les autres étudiantes, celles qui ont terminé leurs études n'ont pas trouvé de travail en lien avec leurs compétences, selon les entretiens que j'ai réalisés. Cependant, il est possible qu'elles trouvent un emploi correspondant à leur formation dans l'avenir.

3F, 24 ans, en France depuis 2018, étudiante en langue française. Après avoir terminé ses études, elle a dû accepter des emplois généraux et, parfois, des travaux non déclarés. **6F, 37 ans, en France depuis 2017**, étudiante en langue française. Elle travaille dans un restaurant et fait aussi du jardinage, parfois dans des emplois non déclarés. **10F, 27 ans**, étudiante en architecture, en France depuis 2019. Elle a rencontré des difficultés pour trouver un emploi en raison de son hijab. Pour le moment, elle travaille dans un supermarché marocain.

18F, 44 ans, en France depuis 2009. Il est arrivé en France grâce à une bourse d'études de l'Iran. Pendant son séjour, sa femme a donné naissance à deux fils. Après avoir terminé son doctorat en ingénierie en France, il a cherché un poste permanent, mais sans succès. Après deux ans de travail, il est retourné dans son pays d'origine et a commencé à enseigner en tant que professeur

universitaire. Cependant, sa femme et ses enfants ont voulu revenir en France, et il a été contraint de les accompagner. De nouveau, il a cherché un emploi correspondant à ses compétences en ingénierie et son doctorat, mais en vain. Actuellement, il travaille dans un lycée privé.

Il raconte : *"Quand nous sommes retournés dans notre pays, je pensais qu'une fois mes fils arrivés à l'âge universitaire, je les enverrais en France pour leurs études supérieures. Mais avec la chute de la monnaie, cela est devenu impossible. En 2017, je pouvais acheter des billets d'avion pour notre famille de quatre personnes avec un mois de salaire. En 2021, il me fallait six mois de salaire pour acheter les billets de retour en France. Ce n'était pas facile de quitter l'université et de travailler ici avec les enfants au lycée, mais je l'ai fait pour eux."*

Ce n'est pas le seul docteur en France qui, après avoir terminé ses études, n'a pas pu trouver un travail en lien avec son diplôme et sa formation. **7F, 55 ans**, en France depuis 2003, n'est pas le seul docteur que j'ai rencontré qui, après avoir terminé ses études, n'a pas trouvé de travail en adéquation avec son diplôme et sa spécialité. Originaire d'Iran, il a obtenu son doctorat en direction de films à la Sorbonne. Cependant, il n'a pas réussi à décrocher un poste dans son domaine. Bien qu'il n'ait pas précisé son emploi actuel, il m'a expliqué : *"Je fais de la traduction, je réalise des courts-métrages et des documentaires. Ce sont des projets qui me tiennent à cœur, mais pour subvenir à mes besoins, je fais autre chose."*

Conclusion: À travers les témoignages recueillis, il apparaît que les parcours professionnels des immigrés en France, en particulier ceux arrivés en tant qu'étudiants, sont marqués par des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Parmi les interviewés, bien que beaucoup aient obtenu des diplômes et aient acquis des compétences en France, seulement deux d'entre eux ont trouvé un emploi stable en lien avec leur domaine d'études. Les exemples de **1F et 9F** montrent que, avec des qualifications avancées, il est possible de réussir à trouver un poste correspondant à ses compétences. Cependant, ces cas restent relativement rares. Pour la majorité des autres étudiants, les emplois trouvés ne sont pas liés à leur formation. Nombreux sont ceux qui ont dû accepter des postes temporaires, peu qualifiés, voire non déclarés. Les exemples de **3F, 6F et 10F** illustrent cette situation. Bien que ces immigrés aient poursuivi des études supérieures en France, leur expérience professionnelle s'écarte de leur domaine d'expertise. Cela soulève la

question de l'accès à un emploi qualifié pour les immigrés, malgré les compétences acquises, et met en lumière les défis d'insertion sur le marché du travail français.

Il est possible que la formation en langue française, suivie par plusieurs de ces étudiants (comme **3F, 6F**), ait joué un rôle clé dans cette situation. Bien que l'apprentissage du français soit essentiel pour l'intégration dans le marché du travail en France, les compétences linguistiques seules ne suffisent pas toujours pour accéder à des postes qualifiés. Si la maîtrise de la langue est un facteur indispensable, elle demeure insuffisante dans certains cas. En effet, lorsque les compétences spécialisées dans des domaines spécifiques ne sont pas reconnues ou valorisées, la langue peut devenir un obstacle supplémentaire. À titre d'exemple, **9F**, qui a commencé par des études en langue française avant de poursuivre un master en ingénierie, a réussi à obtenir un poste permanent en lien avec son domaine d'expertise, ce qui montre qu'une formation supplémentaire et la reconnaissance de qualifications peuvent parfois ouvrir la voie à des opportunités professionnelles.

Enfin, certains témoignages, comme ceux de **18F et 7F**, soulignent les difficultés rencontrées par des diplômés ayant acquis un doctorat à l'étranger, mais qui n'ont pas trouvé de travail en adéquation avec leurs qualifications. Ces parcours illustrent la complexité du système de reconnaissance des diplômes et des compétences, notamment dans des domaines pointus comme l'ingénierie ou la direction de films. Ces témoignages montrent que, malgré des qualifications élevées, l'insertion professionnelle reste une tâche ardue pour les immigrés, même après des années passées en France.

10.4.2.2. Les réfugiées

Parmi les personnes interviewées, près de la moitié étaient des réfugiés en France. Comme pour la section précédente, seulement deux d'entre eux ont trouvé un travail en lien direct avec leurs compétences, tandis que les autres se sont orientés vers des emplois généraux ou non déclarés.

Travaux liés aux compétences

5F, 44 ans, en France depuis 2016. Ancien directeur d'une grande société d'IT en Iran, diplômé en ingénierie et titulaire d'un MBA obtenu au Royaume-Uni. Après avoir écrit un livre critiquant le chiisme et la religion, il a quitté l'Iran, craignant pour sa sécurité. Son niveau d'anglais et de

français étant avancé, il occupe actuellement un poste d'ingénieur en France. Bien que ce travail soit moins élevé que celui qu'il exerçait en Iran, il est tout de même en lien avec ses compétences en ingénierie et en IT.

17F, 67 ans, en France depuis 1982. Ancien journaliste et photographe en Iran, il a fui son pays après les arrestations massives de journalistes à la suite de la révolution islamique. Arrivé en France en tant que demandeur d'asile, après avoir traversé plusieurs frontières, il a appris le français et poursuivi ses études à la Sorbonne, où il a obtenu un master et un doctorat en direction de films. Au début de son séjour, il a exercé divers petits métiers, comme vendeur de produits dans les stations de métro. Par la suite, il s'est orienté vers la réalisation de documentaires en France et a réalisé certains films pour la télévision française.

Travaux non liés aux compétences

Les autres demandeurs d'asile restent éloignés du marché du travail français et occupent des postes moins qualifiés, voire non déclarés, souvent éloignés de leurs compétences acquises en Iran. Par exemple, **4F** était hôtesse de l'air, **12F** employée dans le secteur pétrolier, **14F** entraîneur sportif, **19F** chanteur, et **8F** superviseur de construction des grands bâtiments. Ces immigrants rencontrent des difficultés liées à une maîtrise insuffisante de la langue française et à l'absence de diplômes reconnus en France, ce qui les empêche d'accéder à des emplois correspondant à leurs qualifications. Toutefois, il est possible qu'ils trouvent un emploi plus tard, une fois qu'ils auront amélioré leur maîtrise de la langue, adapté leurs qualifications et surmonter d'autres obstacles.

Écoutons le témoignage de **2F, 40 ans, en France depuis 2019** : *"Je suis venue avec mon ex-époux et mon fils de 4 ans, sur l'invitation de ma sœur qui a la nationalité française. J'avais des problèmes avec mon mari en Iran et je pensais que la situation serait meilleure en France. Nous venions d'une famille assez aisée en Iran. Mais une fois arrivés ici, mon mari est devenu de plus en plus soupçonneux et paranoïaque. Il croyait que j'étais en relation avec quelqu'un d'autre et m'enfermait à la maison, mettant des caméras pour me contrôler. Un jour, après une grosse dispute dans la rue, je me suis mise à pleurer et des gens sont venus vers moi, mais j'avais du mal à m'exprimer, surtout pendant ma première année ici. Je ne voulais pas que le gouvernement intervienne et perturbe la situation. Finalement, j'ai cherché de l'aide auprès d'associations de*

femmes, pour la violence conjugale, et j'ai fini par divorcer et obtenir la garde de mon fils, ce qui n'aurait pas été possible en Iran. Je ne travaillais pas en Iran, notre situation financière était très bonne. Mais ici, j'ai commencé à faire de la coiffure. Je vais chez les gens ou ils viennent chez moi, et j'ai même commencé une formation."

Conclusion: Les réfugiés en France rencontrent des obstacles majeurs à l'insertion professionnelle, malgré leurs qualifications. Parmi les personnes interviewées, seule une minorité a trouvé un emploi en lien avec ses compétences, comme **5F**, ingénieur, et **17F**, ancien journaliste. La plupart se retrouvent dans des emplois moins qualifiés, souvent éloignés de leur domaine d'expertise, comme hôtesse de l'air ou superviseur de construction. La barrière de la langue française reste un obstacle important, car de nombreux réfugiés n'ont pas une maîtrise suffisante pour accéder à des postes qualifiés. Malgré cela, certains espèrent améliorer leur situation à mesure qu'ils progressent en français et s'adaptent aux exigences du marché du travail. Le témoignage de **2F**, qui a quitté l'Iran pour fuir la violence conjugale, montre également que des facteurs personnels peuvent ralentir l'insertion, mais qu'une reconversion reste possible avec le soutien approprié.

10.4.2.3. Femmes immigrées par le mariage

Les immigrants qui sont arrivés en France par le biais du mariage étaient assez rares dans mon échantillon. Il y avait deux cas, celui de **16F** et de **26F**. Cependant, j'ai eu l'occasion d'entendre un autre témoignage, celui d'une jeune femme que j'ai rencontrée à Nice. Elle m'a raconté : *"Je suis mariée à un Français, un mariage mixte. À l'époque où j'étais étudiante en Iran, nous nous sommes rencontrés lorsque mon mari est venu en Iran en tant que touriste. Nous sommes tombés amoureux et nous nous sommes mariés avant de nous installer en France. Maintenant, après trois ans, j'ai trouvé un emploi à temps partiel dans un musée d'art. Je ne sais pas combien de temps je vais occuper ce poste, mais c'est une expérience qui me plaît."*

Actuellement, de tels mariages sont relativement rares en raison des difficultés politiques en Iran et des sanctions internationales qui limitent les voyages touristiques, notamment ceux en provenance de France. Je vais maintenant aborder les témoignages de femmes que j'ai interviewées et leur expérience du travail.

16F. 42 ans, en France depuis 2016. Le premier exemple est celui d'une femme de 42 ans, arrivée en France en 2016. Elle était directrice d'une association d'assurances financières en Iran avant son départ. Elle a rencontré son époux, un demandeur d'asile, lors d'une fête iranienne en France. Ils se sont mariés peu après. Cependant, elle a rencontré plusieurs difficultés d'intégration, notamment la barrière de la langue et la prise en charge de son fils, qui est né peu après son arrivée. Ces défis l'ont empêchée de trouver un emploi. Cependant, après huit ans, son fils ayant maintenant six ans, elle a commencé une formation pour travailler dans une crèche. Elle m'a raconté : *"Pendant des années, j'étais la directrice financière d'une société d'assurances que j'avais créée moi-même en Iran, avec des employés qui travaillaient pour moi. Mais après toutes ces années passées, je n'ai pas pu trouver un travail ici. Pour moi, c'est comme un rêve de faire ce que je faisais en Iran."*

26F. 70 ans, en France depuis 1970. Le deuxième exemple concerne une femme de 70 ans, arrivée en France en 1970. Elle est Bahaïe et s'est mariée avec un homme iranien du même croyance. Son époux, bien établi en France, est professeur d'université et s'occupe bien des besoins financiers, n'ayant pas besoin de l'aide de son épouse à ce niveau. Elle a choisi d'apprendre la langue française à l'université, mais n'a jamais eu l'intention de travailler. Elle a expliqué : *"Je n'avais pas de problèmes financiers, donc je n'ai pas travaillé. Étant la mère de trois enfants, je me suis concentrée sur leur éducation. Mais je fais beaucoup d'activités bénévoles pour le centre bahaïe ici en France."*

Les trois témoignages illustrent des parcours d'immigrées en France par le biais du mariage, mais tous, qu'ils soient volontaires ou non, ont en commun de ne pas avoir un emploi stable en France. La femme que j'ai rencontrée lors d'une promenade à Nice, mariée à un Français, est arrivée en France très jeune. En Iran, elle était étudiante et n'avait donc pas d'expérience professionnelle avant son départ. Vivant au sein d'une famille française, elle n'a pas réussi à obtenir un emploi stable en France.

Le cas de **16F** est différent en ce sens qu'elle était bien établie en Iran, avec un travail prestigieux comme entrepreneure et directrice. Cependant, après presque une décennie en France, elle ne parvient toujours pas à trouver un emploi stable, en raison de la barrière de la langue et de ses responsabilités familiales.

Quant à **26F**, arrivée en France il y a plus de quatre décennies, elle n'a jamais travaillé, car son époux, bien établi financièrement, a toujours été le soutien principal de la famille. Elle s'est concentrée sur l'éducation de ses trois enfants et sur des activités bénévoles pour le centre bahaïe, choisissant de ne pas chercher d'emploi.

Dans tous ces cas, il n'y a pas de travail stable, qu'il soit volontaire ou non. Mes résultats auraient peut-être été différents si mes interviewées avaient été des hommes arrivés en France par le biais du mariage. Même s'il y a eu beaucoup d'évolution et de changements dans les rôles traditionnels masculins et féminins à l'échelle mondiale, et aussi en Iran, les hommes sont encore largement perçus comme les principaux responsables des finances familiales. Cette dynamique pourrait expliquer la différence d'expérience professionnelle entre les sexes dans ce contexte.

10.5. Insertion professionnelle : Canada vs France

Avant d'arriver à une comparaison entre le Canada et la France sur l'insertion professionnelle des immigrants iraniens, il est nécessaire de préciser que le Canada est une terre d'immigration récente, encore en construction, qui nécessite des travailleurs qualifiés. Les Iraniens sont conscients de ces opportunités, mais immigrer au Canada est un processus long et complexe. L'absence de frontières terrestres et l'exigence d'un visa valide impliquent un processus rigoureux basé sur le système de points canadien. Ce système évalue plusieurs critères, notamment : la compétence linguistique (anglais ou français), l'expérience de travail dans des domaines recherchés, l'âge du candidat, la présence de membres de la famille au Canada.

Ces exigences font qu'un travailleur qualifié qui arrive au Canada est souvent mieux préparé et compétent pour répondre aux besoins du marché du travail. De plus, la présence d'une grande communauté iranienne déjà établie constitue un atout majeur, facilitant l'intégration et l'accès à des opportunités professionnelles grâce aux réseaux communautaires.

Il convient également de noter que presque tous mes interviewés en France ont témoigné que leur objectif initial d'immigration était le Canada. Cette préférence s'explique par la perception d'un environnement plus accueillant et propice à l'intégration. Cependant, divers obstacles administratifs ou personnels les ont empêchés de concrétiser ce projet, les conduisant à s'installer

en France comme alternative. Une exception notable est 17F, un demandeur d’asile politique – journaliste et activiste en Iran – qui avait pour objectif de rejoindre ses compatriotes en France.

En revanche, la France, bien que plus accessible pour certains, notamment via des frontières terrestres, attire un grand nombre de demandeurs d’asile qui arrivent souvent sans connaissances suffisantes en langue française et sans avoir exploré auparavant les besoins du marché du travail. Cette réalité rend l’intégration professionnelle plus complexe pour ces immigrants. De plus, la France n’est pas un pays à la recherche active d’immigrants ou de travailleurs qualifiés. Avec une infrastructure et une économie déjà bien établies, les opportunités pour les nouveaux arrivants sont limitées, particulièrement dans des secteurs spécialisés.

Ces différences fondamentales dans les approches d’immigration influencent directement les expériences des immigrants iraniens dans leur intégration professionnelle, comme le montrent les témoignages recueillis.

Au Canada, bien que les défis initiaux incluent la reconnaissance des diplômes et l’adaptation linguistique, beaucoup parviennent à intégrer leur domaine de compétence après des efforts significatifs. Par exemple, un ingénieur ferroviaire a suivi une formation pour valider ses qualifications canadiennes et travaille aujourd’hui dans son domaine. Une institutrice a dû enseigner dans des écoles internationales avant de compléter une certification pour intégrer le système public canadien, ce qui a abouti à une carrière stable et gratifiante. Le système canadien, bien que rigoureux, offre des voies plus claires pour la requalification, et la communauté iranienne bien implantée facilite le réseau et le soutien moral. Certains choisissent également de se réinventer : une ancienne statisticienne a ouvert avec succès une entreprise de fournitures pour restaurants avec son mari. Cependant, les professions réglementées, comme la médecine, restent un défi majeur : un médecin spécialiste n’a pas réussi à valider ses examens après plusieurs tentatives et a dû se reconvertir en tant que radiographe.

En France, les barrières sont plus prononcées. La rigidité administrative et la reconnaissance limitée des qualifications compliquent considérablement l’accès à des emplois qualifiés. Un doctorant en ingénierie n’a pas pu trouver un poste correspondant à ses compétences et travaille aujourd’hui dans un lycée privé. Une ancienne étudiante en architecture, en raison de son port du hijab, a été contrainte d’accepter un emploi dans un supermarché marocain. Les immigrants sont

souvent cantonnés à des postes peu qualifiés ou précaires, comme dans la restauration ou le jardinage, malgré leurs diplômes. Les réfugiés, bien que résilients, rencontrent des obstacles similaires : un ancien directeur d'une société d'IT a réussi à décrocher un poste d'ingénieur, mais cela reste une exception. D'autres, comme une ancienne hôtesse de l'air ou un superviseur de construction, doivent se contenter d'emplois éloignés de leurs compétences.

L'insertion professionnelle des immigrants en France et au Canada reste un sujet vaste qui mérite d'être approfondi pour examiner plus en détail les nombreux facteurs qui influencent cette dynamique. L'intégration économique, en particulier l'accès au marché du travail, est une nécessité essentielle pour les immigrants dans le monde entier. Une étude approfondie pourrait explorer d'autres aspects tels que les politiques d'accueil, le soutien social, et les parcours spécifiques des différentes catégories d'immigrants afin de mieux comprendre et améliorer leur expérience professionnelle.

10.6. L'Étranger Intérieur ou chez soi dans le pays d'accueil ?

Dans cette partie, qui regroupe ma dernière question posée aux immigrants iraniens, je m'appuie sur la conception de l'étranger développée par Georg Simmel pour analyser les dynamiques migratoires contemporaines. Selon Simmel, l'étranger est une figure sociale paradoxale : il appartient à une communauté tout en restant à une certaine distance, devenant ainsi un *autre* à l'intérieur du groupe. Cette idée résonne particulièrement dans le contexte migratoire, où les individus oscillent entre inclusion et différence. Elle trouve également un écho dans mon propre parcours d'immigrante iranienne ayant vécu en France et au Canada. En tant qu'observatrice participante, j'ai souvent ressenti cette tension, où l'intégration sociale se conjugue avec une certaine distance, qu'elle soit choisie ou imposée par la société d'accueil.

Cette notion de l'étranger prend une dimension encore plus riche lorsqu'elle est mise en relation avec les travaux de l'École de Chicago, comme le souligne Montgomery (2017) dans ses recherches mentionnées dans la Partie 1. Montgomery montre que les idées de Simmel ont fortement influencé les chercheurs de cette école, qui ont exploré les effets de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la migration sur la vie urbaine. Simmel considérait la ville comme un espace où les interactions sociales sont à la fois proches et distantes, marquées par une grande liberté individuelle mais aussi par une certaine impersonnalité. L'étranger, dans ce cadre, incarne

cette oscillation entre proximité et distance, un point central pour comprendre les expériences des migrants dans les sociétés modernes. En utilisant Chicago comme un *laboratoire social*, les chercheurs de l'École de Chicago ont approfondi ces concepts pour analyser les impacts des transformations urbaines sur les dynamiques sociales.

Pour enrichir cette analyse, j'ai discuté avec les interviewés des points suivants, sans suivre un ordre précis : ce qu'ils font en France ou au Canada qu'ils ne pourraient pas faire en Iran, et comment ils comparent leurs relations avec la société ici à celles qu'ils avaient en Iran. Ils ont également été invités à réfléchir à s'ils se sentent plus étrangers ici ou en Iran, et s'ils sont satisfaits de leur choix d'immigrer. Cette question, enrichie d'exemples concrets pour faciliter la réflexion, visait à explorer leur sentiment d'appartenance, leurs interactions sociales et leur perception de l'étrangeté.

Un élément central qui ressort de ces échanges est la nostalgie ressentie par les migrants iraniens dans leur pays d'accueil. Emma Fiedler, dans sa thèse *Retour à la nostalgie. Administration des étrangers réguliers et subjectivations en exil* (2023), explore ce phénomène en analysant comment l'expérience de l'exil est marquée par une recomposition identitaire intense et une nostalgie sensorielle qui habite les souvenirs, les rêves et les corps des migrants. La langue maternelle, les saveurs et les odeurs du pays d'origine deviennent des repères symboliques qui renforcent un sentiment de décalage avec le pays d'accueil.

Dans mes entretiens, j'ai pu observer cette nostalgie sous différentes formes chez les Iraniens vivant en France et au Canada. En France, certains perçoivent une pression implicite à l'assimilation, qui les conduit à abandonner certains aspects de leur culture d'origine pour mieux s'intégrer, ce qui accentue le sentiment de perte et de déracinement. Au Canada, bien que la diversité culturelle soit officiellement valorisée, cette reconnaissance ne se traduit pas toujours par des échanges profonds entre communautés. De nombreux Iraniens se retrouvent dans un entre-deux où ils peuvent exprimer leur culture, mais souvent dans un cadre restreint à leur propre communauté. Cette situation correspond à ce que Fiedler décrit comme une hétéronomie imposée, où l'intégration ne se fait pas par un véritable partage interculturel, mais plutôt par un cloisonnement des identités.

Dans le prolongement de cette analyse, Fiedler examine également, dans son article *La nationalisation des étrangers ? Généalogie, anatomie et effets subjectifs des cours d'intégration pour migrants non européens en Europe* (2022), comment les politiques d'intégration structurent l'expérience migratoire. Cet article, qui s'inscrit dans le cœur de sa thèse, met en lumière l'évolution des dispositifs d'intégration en Europe et leur impact sur la subjectivité des migrants. Depuis les années 2000, plusieurs pays européens ont instauré des cours d'intégration obligatoires pour les migrants non européens, censés leur inculquer des compétences linguistiques et des connaissances civiques. Fiedler montre que ces formations ne se limitent pas à une transmission de savoirs, mais imposent un cadre rigide, une carrière de citoyenneté où l'appartenance nationale devient conditionnée à une conformité aux normes et valeurs du pays d'accueil.

Elle compare les dispositifs en France et en Allemagne, soulignant leurs différences mais aussi leurs logiques communes. En Allemagne, les *Integrationskurse* exigent un niveau de langue plus élevé (B1 contre A1 en France) et sont plus longs. En France, le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) est plus centralisé et géré par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Dans les deux pays, ces cours d'intégration sont une forme de discipline institutionnelle où la réussite aux tests finaux conditionne le renouvellement des titres de séjour.

Au-delà de leur aspect administratif, ces dispositifs ont un fort impact sur les migrants. Fiedler met en évidence un phénomène d'infantilisation, où les adultes sont placés dans une posture d'élèves soumis à une évaluation constante. Cette mise sous contrôle crée un sentiment de surveillance et de contrainte, rendant l'intégration perçue comme une obligation plus qu'une aide. Certains migrants réagissent en développant une attitude de repli, renforçant une idéalisation du pays d'origine et un rejet des normes du pays d'accueil.

Fiedler met ainsi en lumière un paradoxe : ces politiques d'intégration, censées favoriser l'inclusion, tendent en réalité à renforcer l'altérité des migrants. Loin de faciliter leur intégration, elles conditionnent leur appartenance nationale à un apprentissage normatif et à une conformité aux valeurs nationales. Elle parle de *nationalisation des étrangers*, où l'inclusion devient un processus prescriptif qui, au lieu d'effacer la différence, la fige dans des exigences administratives et culturelles strictes.

En croisant ces perspectives théoriques et empiriques, il devient possible d'éclairer les expériences des immigrants iraniens à travers cette triple lecture : celle de Simmel, qui met en évidence la tension entre appartenance et distance ; celle de l'École de Chicago, qui analyse les effets structurels de la migration et de l'urbanisation ; et celle de Fiedler, qui révèle comment les politiques d'intégration transforment la perception que les migrants ont d'eux-mêmes et de leur place dans la société d'accueil. Ces approches offrent un cadre théorique pertinent pour mieux comprendre les réalités complexes des Iraniens vivant au Canada et en France, tout en renforçant les liens entre théorie sociologique et observation participante.

10.6.1. Nostalgie ou sentiment d'appartenance en France

Les témoignages recueillis auprès des immigrants iraniens en France témoignent d'une diversité d'expériences, allant de la nostalgie profonde pour l'Iran à l'adaptation réussie à la vie en France. Un étudiant, arrivé en France il y a plus de 30 ans, évoque la satisfaction d'avoir trouvé sa place ici, affirmant : "Je suis maintenant à la retraite ici, ma vie est ici, je ne regrette rien." Cependant, des émotions contradictoires se manifestent aussi dans d'autres récits. Une réfugiée partage son dilemme intérieur en se demandant sans cesse si son départ de l'Iran en valait la peine : "Je me pose cette question tout le temps, et je me réponds toujours oui." Ce contraste entre la liberté et l'indépendance acquises en France et la nostalgie des traditions et de la famille restée en Iran se retrouve chez plusieurs témoins, illustrant la complexité de l'expérience migratoire.

1F, arrivé en France comme étudiant et aujourd'hui retraité après une carrière en tant que professeur d'université, vivant en France depuis 30 ans, déclare qu'il se sent plus étranger en Iran qu'en France. Il raconte : *" Quand je visite l'Iran, on m'offre du vin. Je leur dis : 'Je ne veux pas de vin, je veux des choses iraniennes, des repas traditionnels.' Je suis venu en France avec peu d'argent, comme étudiant, et je n'ai rien perdu. Mes enfants sont nés ici, je suis maintenant à la retraite ici, ma vie est ici. Je ne regrette rien. "*

2F, réfugiée en France depuis 4 ans, partage : *"Je suis réfugiée en France depuis quatre ans. Quand je vois des Iraniens ou des informations sur l'Iran à la télé, l'Iran me manque énormément. Là-bas, j'avais un salon de mode, mais ici, il n'y a pas de clients. Je ne peux plus voir mon père, mais ici, j'ai l'indépendance. Je me pose cette question tout le temps : 'Est-ce que cela en valait la peine ?' Et je me réponds toujours oui. Alors, je ne regrette pas mon*

immigration." tous le le temps si ca valait le coup et je me réponds oui, alors je ne regret pas mon immigration"

4F, réfugiée, se souvient : *"En Iran, nous avons beaucoup de fêtes, et les belles robes que je portais pour ces cérémonies, ainsi que les danses iraniennes, me manquent."* Elle ajoute : *"Chaque fois que je suis dans des démarches administratives et que je traite mes papiers, je me sens très nostalgique. Si je n'avais pas eu de problèmes avec mon ex-époux en Iran, je n'aurais pas quitté là-bas. J'avais un bon travail. Je suis devenue plus indépendante, mais j'ai perdu ma fierté."*

5F, Réfugié, en France depuis 5 ans, raconte : *"J'ai perdu la possibilité de rendre visite à ma famille en Iran. J'ai laissé deux de mes fils là-bas avec mon ex-femme, et je ne peux pas voir comment ils grandissent. Je me sens coupable et mal dans ma conscience."* Il continue : *"j'ai grandi en immigration, mais je me sens étranger en France. Je n'ai pas d'amis proches, et je ne peux pas vivre de relations profondes. Aimer vraiment quelqu'un ou être aimé, cela ne peut arriver que dans notre propre pays, pas à l'étranger."*

6F, en France depuis 7 ans, explique : *"quand j'ai perdu ma mère, je n'ai pas pu assister à la cérémonie. Mais je ne me sens pas étrangère en France. Je suis plus libre ici. En Iran, ma mère, très traditionnelle et religieuse, contrôlait beaucoup ma vie, comme la façon de m'habiller ou de coiffer mes cheveux."* Elle réfléchit : *"si j'ai un enfant, il sera difficile qu'il soit plus Français qu'Iranien, mais je dois accepter qu'il le sera."*

8F, réfugiée en France depuis 7 ans, dit : *"Je ne me sens pas étrangère ici. J'ai immigré pour des raisons économiques, pas pour la liberté d'expression, et je m'adapte facilement. Mais je ne suis pas un citoyen de premier rang en France."*

9F étudiant partage : *"je peux aller à la piscine avec ma femme ou me promener main dans la main avec elle dans la rue. Mais nous avons perdu notre famille, nous sommes loin d'eux."*

10F, étudiante en France depuis quatre ans, raconte : *"avec mon hijab, je ne me sens pas libre en France, alors que je croyais que c'était une société libre. Je suis étudiante en architecture. Une fois, un Français m'a dit que j'avais fui mon pays comme une demandeuse d'asile. Cela a été très difficile pour moi, car je ne suis pas une réfugiée, je suis une étudiante. L'autre jour, j'ai dit*

à mon père que je pensais peut-être enlever mon hijab, et il m'a répondu, avec ironie, qu'il m'avait déjà avertie des problèmes. Il a ajouté, avec chagrin et en plaisantant : 'Alors, tu ne veux pas retourner en Iran ?' Je pense que j'aurais encore immigré et je ne regrette pas ma décision."

Il est important de noter que, lors de mon entretien avec cette étudiante sur WhatsApp, son profil affichait une image avec hijab, mais plus tard, je me suis rendu compte qu'elle avait changé sa photo de profil pour une sans voile.

11F, réfugiée en France depuis 5 ans, confie : *"je vivais dans une ville portuaire en Iran, et ici à Nice, près de la mer, je me sens un peu comme en Iran, surtout que c'est une ville touristique."* Elle ajoute : *"Nous sommes tous devenus chrétiens ici – ma femme, ma fille et moi. Mais la moitié de ma famille, mes deux fils et mes petits-enfants, sont restés en Iran. Je retournerais en Iran si le gouvernement islamique changeait."*

13F, réfugiée en France depuis 20 ans, déclare : *"j'ai perdu ma famille, mes amis et mes relations intimes. J'étais plus heureuse en Iran, mais l'immigration m'a beaucoup appris. Je suis devenue plus mature. Je retournerais en Iran si le gouvernement islamique changeait."*

14F, réfugiée en France depuis 6 ans, dit : *"je m'habille plus facilement ici en France. L'Iran ne me manque jamais. Je n'ai rien perdu, je parle avec ma famille tous les soirs."* Elle précise : *"Les Iraniens en Iran sont nerveux. Ici, je n'entends jamais un klaxon de voiture ou des vols."*

16F, mariée et en France depuis 8 ans, confie : *"je suis plus calme et en sécurité ici, mais j'ai perdu ma relation intime avec ma mère, les petits voyages hebdomadaires avec mes amis, aller au cinéma et au théâtre, ainsi que ma situation professionnelle et sociale."* Elle conclut : *"je me sens étrangère, mais pour mon fils, je resterai en France. Je ne retournerai pas en Iran."*

18F, doctorante en France depuis 15 ans, raconte : *"j'ai perdu mon travail, ma famille et mes amis en Iran. Je suis ici pour mes fils, et ma femme aime beaucoup la France. Mais je n'ai pas de travail lié à mes compétences de docteur en ingénierie. Je n'ai pas encore brûlé tous les ponts derrière moi. J'attends que mes enfants aillent à l'université, et peut-être que je retournerai en Iran."*

19F, réfugiée en France depuis 6 ans, dit : *"j'étais plus heureuse en Iran. J'ai perdu ma jeunesse ici en m'adaptant à ce pays. Depuis mon installation, je suis allée seulement 6 fois en boîte de nuit."*

23F, en France depuis 33 ans, explique : *"en Iran, nous étions tous ensemble avec ma famille, mes frères et sœurs. Iran n'existe plus pour moi, toute ma famille est immigrée en Europe et en Amérique du Nord."*

24F, réfugiée en France depuis 6 ans, raconte : *"je suis plus timide en France. J'ai perdu ma famille, mais je suis plus heureuse et libre ici."*

22F, réfugiée en France depuis 2018, déclare : *"j'ai plus confiance en moi, mais j'ai perdu ma famille, mes amis et mon travail bien établi en Iran. Je ne peux pas voir mes parents vieillir en Iran."*

20F, réfugiée en France depuis 8 ans, conclut : *"j'ai perdu ma famille."*

25F, réfugiée politique en France depuis 4 ans, partage un point de vue différent. Elle dit : *"je suis nostalgique de la culture iranienne, des rues des bazars. En Iran, on ne pouvait pas résister, mais Jafar Panahi est toujours là-bas. Maintenant, ma famille ne peut pas voir comment mon fils grandit. Je savais tout cela avant de venir."*

7F, diplômé doctorant de la Sorbonne en réalisation de films, est en France depuis 2003, où il est venu comme étudiant boursier d'Iran. Il confie : *"Ma famille me manque énormément. En Iran, j'aurais pu devenir un cinéaste reconnu, mais ici, je me suis limité à des petits films documentaires."*

17F, également diplômé doctorant de la Sorbonne en réalisation, est en France depuis 1982. Il est arrivé initialement avec le statut de réfugié politique, avant de poursuivre ses études comme étudiant. Contrairement à **7F**, il ne ressent pas de nostalgie particulière pour l'Iran, même si sa famille lui manque. Il déclare : *"J'appartiens à tous les pays. L'Iran et la France me sont égaux."* Réalisateur et journaliste accompli en France, il a produit de nombreux documentaires pour des chaînes françaises, explorant des thèmes liés à l'Iran et à l'immigration. *"C'est une*

façon pour moi de rester connecté à mes racines tout en contribuant à une meilleure compréhension des défis des immigrants," précise-t-il.

Malgré des parcours distincts, **7F** et **17F** partagent une mélancolie commune liée à l'éloignement de leurs familles, mais leurs perspectives sur leur lien avec l'Iran diffèrent. L'un regrette les opportunités qu'il aurait pu saisir en Iran, tandis que l'autre a embrassé son appartenance à un monde sans frontières culturelles ou géographiques.

Au terme de ces témoignages, il est évident que l'immigration est une expérience marquée par la perte et l'adaptation. Tandis que certains, comme une réfugiée ayant quitté l'Iran pour des raisons économiques, se réjouissent des nouvelles libertés offertes par la France, d'autres expriment un sentiment de culpabilité ou de regret, notamment en ce qui concerne l'éloignement de leur famille. L'histoire de cet homme, qui a perdu la possibilité de voir grandir ses enfants restés en Iran, résume bien cette douleur de l'exil : "Je me sens coupable et mal dans ma conscience." Néanmoins, malgré ces défis, beaucoup s'accordent à dire qu'ils ne regrettent pas leur décision d'immigrer. Comme le confie une autre réfugiée, "J'ai plus confiance en moi, mais j'ai perdu ma famille." Ces récits soulignent la résilience des immigrants et la complexité de l'équilibre entre le passé et l'avenir, entre les racines et les nouvelles identités forgées loin de chez soi.

10.6.2. Nostalgie ou sentiment d'appartenance au Canada

Cette section explore le **sentiment d'appartenance** ainsi que les émotions de **nostalgie et de regret** des immigrants iraniens au Canada, en mettant en lumière leurs expériences personnelles à travers leurs témoignages. Bien que chaque parcours soit unique, certains éléments récurrents apparaissent, notamment le contraste entre la **sécurité et les libertés offertes par le Canada** et la **nostalgie ou le sentiment de perte** lié à leur pays d'origine. Les témoignages montrent des visions nuancées de l'intégration au Canada. Par exemple, T.Q., installée au Canada depuis 1997, évoque la sécurité qu'elle ressent en tant que femme, mais aussi la mélancolie de ne pas se sentir complètement à la maison, comparant son jardin en Iran à la vie au Canada. De son côté, 5C, arrivée au Canada en 1979, partage son expérience de n'avoir **jamais ressenti un véritable sentiment d'appartenance**, malgré la présence de sa famille, ce qui contraste avec d'autres témoignages où les immigrants trouvent une certaine forme de stabilité dans leur nouvelle vie. Ces témoignages illustrent une diversité de sentiments allant de l'acceptation partielle de leur

nouvelle vie au Canada à la douleur du déracinement, offrant ainsi une perspective globale de ce que signifie se sentir à la fois **étranger et chez soi**.

1C, TQ au Canada depuis 1997 raconte: T.Q. raconte : *« en Iran, les hommes avaient souvent un regard désagréable envers les femmes dans la rue, ce qui n'est pas le cas au Canada. Ici, je me sens en sécurité en tant que femme. Cependant, même si je ne me sens pas étrangère au Canada, je ne me sens pas non plus comme si j'appartenais complètement à ce pays. Ce qui me manque le plus, c'est le jardin de notre maison en Iran, un lieu de sérénité et de souvenirs précieux. Si je devais migrer à nouveau, je choiserais probablement l'Europe. »*

2C, réfugié, installé au Canada depuis 1981, partage son expérience avec émotion : *« Je cherchais la sécurité et la liberté sociale, et je les ai trouvées au Canada. Je suis satisfait de ma vie ici et je n'ai jamais regretté mon immigration. Ce que j'ai perdu, ce sont tous mes amis en Iran, pendus à cause de leurs activités politiques. Si le gouvernement changeait un jour, je retournerais en Iran. »*

3C, travailleuse qualifiée, installée au Canada depuis 2015, raconte avec franchise : *« En Iran, j'étais directrice à la banque centrale. C'était une position prestigieuse, et tout le monde me respectait. J'avais une vie bien établie. J'ai perdu tout cela en venant au Canada, mais je suis contente pour ma fille qui grandit ici, loin des conflits et des pressions religieuses que j'ai connus durant mon enfance en Iran. Rien ne remplace ma famille restée là-bas : mes parents, mes frères et sœurs. Mais pour ma fille, je dois accepter de rester au Canada. Ici, nous avons parfois l'impression d'être comme des orphelines. Si ma fille n'existait pas, je retournerais en Iran. »*

4C, investisseuse, installée au Canada depuis 2017, partage son expérience avec optimisme malgré certains défis : *« J'ai perdu la proximité quotidienne avec ma famille, bien sûr. Heureusement, mes parents viennent nous rendre visite chaque année ici au Canada. Je ne regrette absolument pas mon immigration. »*

5C, 59 ans, travailleur qualifié, installé au Canada depuis 1979 partage une perspective empreinte de complexité : *« Beaucoup de membres de ma famille sont ici, car nous sommes bahais, et beaucoup d'entre eux ont immigré. Malgré cela, je n'ai jamais ressenti un véritable sentiment d'appartenance au Canada. Jamais. »*

8C, 45 ans, travailleuse qualifiée, au Canada depuis 2014: *« l'immigration m'a permis de mieux me connaître. Je ne me sens pas étrangère ici, au Canada, mais je ne sais pas si je veux y rester toute ma vie ou si je retournerai un jour en Iran. »*

9C, réfugiée, installée au Canada depuis 2016, partage son expérience avec nuance : *« mon avancement professionnel en tant que professeure d'anglais progresse lentement au Canada, mais j'apprécie ici la liberté vestimentaire et les nombreuses possibilités de divertissement. La technologie est aussi plus avancée. Je suis globalement plus heureuse et j'aurais aimé immigrer plus tôt. Cependant, mes souvenirs de l'Iran me manquent, en particulier mes relations avec mes amis, qui étaient plus proches et sécurisantes qu'ici. Pour mes enfants, je n'ai pas de projet de retour en Iran. »*

10C, travailleuse qualifiée, 45 ans, installée au Canada depuis 2015, offre une perspective contrastée sur son expérience d'immigration. Ce témoignage met en évidence la tension entre les satisfactions matérielles offertes par l'immigration au Canada et le manque émotionnel profond ressenti à cause de l'éloignement familial et du changement dans la nature des relations sociales. : *« J'étais plus heureuse en Iran. Ici, je fréquente mes amis plus souvent, mais les relations là-bas étaient beaucoup plus intimes, et cela me manque énormément. J'ai perdu la proximité avec ma famille et les liens proches que j'avais. Cependant, pour mes enfants, si j'avais eu la possibilité, j'aurais immigré plus tôt. Aujourd'hui, j'ai un bon travail, une grande maison, et tout ce qu'il faut matériellement. »*

12C, 50 ans, travailleur qualifié, installé au Canada depuis 2015, revient sur son expérience avec un regard clair : *« J'ai un bon travail et un excellent niveau d'anglais. Si j'avais pu, j'aurais aimé immigrer plus tôt. Après sept ans, je suis retourné en Iran, mais j'ai changé mon billet pour rentrer plus tôt : je ne pouvais pas supporter de rester. Je suis resté seulement dix jours. Ce qui me manque, ce sont les visites familiales régulières. »*

13C, 50 ans, travailleuse qualifiée, installée au Canada depuis 2013 , partage une expérience empreinte de réflexions sur les sacrifices liés à l'immigration : *« J'étais beaucoup plus heureuse en Iran. J'y avais une vie plus confortable, un travail prestigieux, et bien plus de facilités. Si c'était à refaire, j'aurais immigré plus tôt, mais uniquement pour mes enfants. Maintenant, je réfléchis : une fois qu'ils seront bien établis ici, je pourrais envisager de retourner en Iran. »*

19C, 55 ans, investisseuse, installée au Canada depuis 2015, raconte son expérience d'immigration avec une profonde émotion, marquée par des sacrifices et des pertes personnelles. Lors de son entretien, elle s'est mise à pleurer en partageant : *« j'ai immigré pour mes enfants. En Iran, j'avais tout : même des ouvriers travaillaient dans ma maison. Ici, je me sens distante de mon époux. Il travaille toujours en Iran et envoie de l'argent. Mes parents sont décédés pendant la pandémie de COVID-19, et à cause des frontières fermées, je n'ai pas pu leur dire au revoir. »*

Elle évoque également les pressions culturelles et familiales qu'elle a subies : *« j'ai été obligée d'enlever mon hijab. Mes enfants m'ont dit : 'si tu ne l'enlèves pas, on ne marchera pas avec toi dans la rue.' C'était à l'époque de Trump, et ils avaient peur que quelqu'un m'insulte à cause de mon voile. Mais la famille de mon époux ne sait pas que je l'ai enlevé. »*

Une autre chose que 19C a évoquée est que, si elle était restée en Iran, sa fille pourrait se marier, plutôt que d'être seule comme elle l'est ici, au Canada . La douleur qu'elle ressent est manifeste : *« Si je pouvais revenir en arrière, je n'aurais jamais immigré. Je vais dans les forêts derrière ma maison, je crie et je pleure. »*

17C, 55 ans, investisseuse, installée au Canada depuis 2015. 17C, tout comme 19C, fait partie des familles transnationales, où son époux demeure en Iran pour travailler et envoyer de l'argent. Elle raconte avec émotion: *« en Iran, je pratiquais l'art de la calligraphie, je montais à cheval, et notre situation financière était très confortable. Mais ici, j'ai perdu ma famille et mes parents. »* Les larmes aux yeux, elle poursuit : *« avec mon époux, bien que nous ne soyons pas divorcés, il n'y a plus de proximité émotionnelle. C'est comme si nous étions séparés sur le plan affectif. »*. Bien qu'elle traverse une grande souffrance, elle explique que son choix d'immigrer demeure ancré dans un sacrifice mûrement réfléchi : *« J'aurais encore immigré pour mes enfants. Maintenant qu'ils grandissent et s'installent ici, je commence à réfléchir à l'idée de retourner en Iran. »*

Ce témoignage fait ressortir les dilemmes des familles transnationales : le choix d'une vie meilleure pour les enfants, au prix de la solitude et de l'éloignement, et l'isolement émotionnel qui en résulte. L'idée d'un retour en Iran, bien que lointaine, demeure présente dans ses réflexions, soulignant les liens indélébiles avec son pays d'origine malgré les années passées à l'étranger.

22C, 66 ans, travailleur qualifié, au Canada depuis 1997, évoque son expérience de l'immigration avec un sentiment de perte profonde : « *l'Iran est à nous. On a fui, mais ce n'était ni dans l'intérêt de l'Iran ni dans le nôtre.* » Il continue en soulignant un autre aspect de sa transformation : « *J'ai perdu la culture iranienne, même la langue persane a évolué en Iran, et nous n'avons pas suivi cette évolution. J'ai perdu tous mes cercles intellectuels et politiques.* » Ce sentiment de déconnexion est accentué par une réflexion poignante : « *avec la connaissance que j'ai aujourd'hui, je n'aurais pas immigré si le temps pouvait revenir en arrière.* »

Malgré cette profonde nostalgie, 22C reconnaît que ses enfants, maintenant grands et mariés, sont bien installés au Canada. Il conclut avec une pensée qui reflète l'espoir d'un retour, mais aussi l'incertitude du processus d'adaptation à une nouvelle réalité : « *Mes enfants sont grands, mariés, et maintenant, je pense à retourner en Iran.* »

21C, 53 ans, travailleur qualifié, au Canada depuis 2013, « *en Iran, j'étais médecin spécialiste, mais ici, je travaille dans un supermarché. Quand je vais à l'hôpital, l'Iran me manque beaucoup. J'ai perdu ma famille, mon prestige et mon travail. Cependant, ici, j'ai trouvé la sécurité. Nous avons immigré principalement pour mon fils, et il est heureux ici. Je n'ai pas le projet de retourner en Iran.* »

Les témoignages des immigrants iraniens au Canada offrent une perspective nuancée sur leur sentiment d'appartenance, leurs émotions et leurs perceptions de la nouvelle vie. Ces expériences, tout en étant individuelles, révèlent des similitudes et des différences marquées dans la manière dont chaque témoin vit son intégration, son rapport à la culture iranienne, et ses attentes vis-à-vis de l'avenir.

Un point commun récurrent parmi les témoignages est l'importance de la sécurité et de la liberté retrouvées au Canada, que ce soit pour les femmes comme T.Q. (1C), qui se sent plus en sécurité ici, ou pour 2C, qui, en tant que réfugié, a trouvé un refuge après des événements tragiques en Iran. Ces expériences de sécurité et de stabilité contrastent cependant avec la nostalgie et le sentiment de perte évoqués par certains, comme 22C, qui regrette la déconnexion culturelle et la perte des cercles intellectuels iraniens. Ce contraste est également illustré par 19C, dont l'émotion poignante face à la perte de ses parents et l'isolement familial souligne la dureté du déracinement.

En parallèle, des différences notables apparaissent dans la manière dont les immigrants s'adaptent à leur nouveau pays. Tandis que 4C semble avoir trouvé une certaine stabilité émotionnelle et ne regrette pas son choix d'immigration, d'autres, comme 13C et 5C, expriment une absence persistante de sentiment d'appartenance, malgré la stabilité professionnelle et familiale au Canada. Ce manque de sentiment d'appartenance est particulièrement saillant chez 5C, qui, malgré la présence de nombreux membres de sa famille, n'a jamais ressenti un véritable lien avec le Canada. Cette perception d'une frontière émotionnelle non franchie contraste avec l'acceptation d'autres, comme 9C, qui trouve du réconfort dans la liberté vestimentaire et les loisirs canadiens tout en gardant des souvenirs intacts de son pays d'origine.

Un autre élément qui distingue ces témoignages est le rôle crucial des enfants. Nombre d'immigrants, comme 3C et 17C, mentionnent leur volonté d'offrir à leurs enfants un avenir meilleur, loin des pressions religieuses et politiques de l'Iran. Cette priorisation des besoins des enfants conduit certains, comme 13C et 21C, à envisager un retour en Iran une fois leurs enfants bien établis, illustrant un dilemme fréquent dans les familles migrantes : l'équilibre entre le sacrifice pour une meilleure vie des enfants et la douleur du déracinement.

10.7. Conclusion

Les récits des immigrants iraniens en France et au Canada, tels qu'explorés dans ce travail, révèlent une mosaïque d'expériences façonnées par des trajectoires migratoires distinctes, des motivations diversifiées, et des dynamiques d'interaction complexes avec leurs sociétés d'accueil. Les résultats montrent que les parcours des Iraniens sont profondément influencés par des facteurs interconnectés, notamment les politiques d'immigration, les modèles d'intégration, les contextes socio-économiques et culturels, ainsi que la structure et la taille des diasporas dans

chaque pays. Cette étude comparative met en lumière non seulement les différences fondamentales entre le Canada et la France en matière d'accueil et d'intégration, mais aussi les similitudes dans les défis rencontrés et les stratégies de résilience adoptées par ces migrants.

Le Canada, par son multiculturalisme institutionnalisé et ses politiques axées sur l'immigration économique, attire une diaspora iranienne diversifiée et relativement importante. La taille de cette diaspora, l'une des plus grandes à l'échelle mondiale, joue un rôle central dans le soutien offert aux nouveaux arrivants. Les réseaux communautaires bien établis permettent aux Iraniens d'accéder à des ressources spécifiques, telles que des professionnels de santé, des commerces spécialisés, ou encore des initiatives culturelles qui facilitent leur intégration tout en renforçant leur sentiment d'appartenance. Ce modèle permet aux migrants de préserver leur identité culturelle tout en s'intégrant dans les sphères sociales, économiques et éducatives du pays. Les immigrants qualifiés et les étudiants internationaux trouvent souvent des opportunités pour mobiliser leurs compétences et accéder à une ascension sociale. Par ailleurs, les politiques favorisant la reconnaissance des traditions culturelles, telles que Norouz ou les cours de langue persane, renforcent le sentiment d'appartenance des Iraniens à la société canadienne tout en leur offrant un espace pour transmettre leur patrimoine culturel aux générations futures. Cette capacité à conjuguer intégration et préservation identitaire constitue une force clé du modèle canadien.

En revanche, la France, avec son modèle républicain centré sur l'assimilation et l'universalité, présente un environnement d'accueil contrasté. Les Iraniens en France, souvent réfugiés ou étudiants, doivent naviguer dans un cadre institutionnel exigeant qui valorise une intégration fondée sur l'adoption des normes culturelles nationales. Les réfugiés, principalement issus des premières vagues migratoires, affrontent des défis liés à la reconnaissance de leurs compétences, à la régularisation de leur statut et aux barrières linguistiques. Les étudiants, attirés par le faible coût de l'enseignement supérieur, trouvent des opportunités académiques, mais souvent au prix de difficultés d'insertion professionnelle. Les mariages mixtes, fréquents en France, illustrent une interaction interculturelle plus immédiate, mais soulèvent également des tensions identitaires qui reflètent la dualité des attentes sociétales et familiales.

De plus, la France fut l'un des premiers pays à accueillir des Iraniens à l'époque des Qajars, bien avant que le Canada ne devienne une destination migratoire pour cette communauté. Cette ancienneté de la relation franco-iranienne a permis à de nombreux Français de développer une certaine familiarité avec l'Iran, notamment grâce aux liens historiques sous le règne du Shah et à la Révolution islamique de 1979. Cette connaissance historique, souvent plus approfondie que celle des Canadiens, contribue à une perception particulière des Iraniens en France. Elle peut également expliquer pourquoi, malgré les exigences du modèle républicain, des relations d'amitié se développent fréquemment dans les cercles privés, où les Français expriment une curiosité et un respect pour la culture iranienne.

Les trajectoires des Iraniens dans ces deux pays révèlent également l'importance de la taille et de la structure des diasporas. Au Canada, une diaspora iranienne dense et bien organisée offre des avantages significatifs, tels que des réseaux communautaires solides, un accès à des services spécifiques (professionnels de santé iraniens, commerces spécialisés) et un soutien intergénérationnel. En France, où la diaspora est plus restreinte, les relations individuelles et familiales jouent un rôle central dans l'intégration, mais les interactions interculturelles directes avec les Français y sont souvent plus prononcées, en particulier dans des contextes académiques ou professionnels.

Malgré ces différences, des points de convergence apparaissent dans les récits des Iraniens des deux pays. Leur migration est souvent motivée par une quête de sécurité, de liberté, et d'opportunités pour leurs enfants, tout en étant imprégnée d'une profonde nostalgie pour leur pays d'origine. Les traditions culturelles, telles que Norouz, les pratiques culinaires, et les rituels familiaux, deviennent des ancrages identitaires essentiels, jouant un rôle clé dans la préservation de leur héritage, que ce soit dans la sphère publique au Canada ou dans la sphère privée en France. Par ailleurs, les femmes iraniennes dans les deux pays illustrent une capacité exceptionnelle à naviguer entre des rôles traditionnels et les opportunités offertes par des cadres juridiques valorisant l'égalité des genres, ce qui influence profondément leur intégration et leur participation sociale.

Les défis rencontrés par les Iraniens reflètent également les limites et les contradictions des modèles d'intégration des deux pays. Si le multiculturalisme canadien favorise une reconnaissance explicite de la diversité, il peut aussi entraîner une certaine fragmentation communautaire. À l'inverse, le républicanisme français, en insistant sur une identité commune, peut marginaliser les expressions culturelles spécifiques tout en encourageant des interactions interculturelles plus profondes.

Enfin, un aspect central qui traverse les récits est ce que j'ai appelé "l'intelligence de communication" développée par les Iraniens dans ces deux contextes. Cette intelligence, parmi les interviewés iraniens, est comprise comme la capacité d'adapter son discours, ses comportements et ses interactions aux attentes culturelles de la société d'accueil. Elle constitue un outil essentiel d'intégration. Qu'ils soient au Canada ou en France, les Iraniens mobilisent des stratégies discursives et comportementales variées pour surmonter les obstacles linguistiques, naviguer dans des environnements institutionnels complexes, et établir des relations significatives. Cette compétence, acquise et raffinée au fil du temps, est à la fois un témoignage de leur résilience et un facteur déterminant de leur succès dans des environnements parfois hostiles ou exigeants.

Par ailleurs, cette intelligence de communication interagit de manière étroite avec quatre facteurs clés – les typologies des immigrants, les politiques d'accueil, la structure des diasporas, et les conditions socio-économiques et politiques en Iran – qui façonnent les expériences des Iraniens en France et au Canada. Ces récits témoignent de leur résilience et de leur capacité à surmonter des défis complexes, tout en contribuant de manière significative à la richesse sociale et culturelle de leurs sociétés d'accueil. Ils soulignent également l'importance d'un soutien institutionnel adapté, non seulement pour favoriser l'intégration, mais aussi pour reconnaître et valoriser les apports uniques des migrants, permettant ainsi de comprendre la diversité et la complexité des trajectoires migratoires iraniennes dans ces deux contextes.

CONCLUSION GENERALE

Cette recherche a examiné l'insertion sociale des immigrants iraniens en France et au Canada en s'appuyant sur une approche comparative et qualitative, afin d'analyser l'impact des modèles universaliste et multiculturaliste sur leurs expériences vécues. L'étude a adopté une conception large de l'insertion sociale pour explorer les parcours migratoires, en tenant compte des nuances et des chevauchements entre insertion, intégration et acculturation. L'accent a ainsi été placé sur l'expérience quotidienne des migrants, leurs interactions avec les sociétés d'accueil et les dynamiques influençant leur trajectoire, ce qui a été rendu possible grâce à l'utilisation de la théorie constructiviste et à l'analyse de récits de vie, d'observations et d'entretiens approfondis.

Dans un cadre théorique multidimensionnel, l'étude a croisé plusieurs perspectives des sciences sociales. La comparaison entre le modèle multiculturaliste canadien et le modèle républicain français a révélé la complexité et les paradoxes inhérents à chaque système d'intégration, ainsi que leurs limites respectives. L'École de Chicago a fourni une base essentielle pour comprendre les dynamiques migratoires en milieu urbain, tandis que l'approche de Sayad a permis de mettre en évidence les rapports de domination structurant l'expérience des migrants. Par ailleurs, le recours au transnationalisme a éclairé les liens entretenus par les Iraniens avec leur pays d'origine, en soulignant les contraintes structurelles et les inégalités qui pèsent sur ces interactions.

En s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse – comprenant 26 entretiens réalisés en France et 26 au Canada selon une approche d'échantillonnage en boule de neige – l'étude a permis d'explorer des thématiques clés telles que les motivations migratoires, l'évolution et l'émergence d'une nouvelle vague d'immigration, ainsi que la typologie des immigrants dans ces deux contextes. Elle a également analysé les relations intra et interculturelles, l'évolution des comportements, les transformations des cérémonies culturelles et leur adaptation aux sociétés d'accueil, sans oublier les dynamiques du marché du travail et la place des immigrants dans celui-ci. La question du sentiment d'étrangeté et de nostalgie a enfin été abordée pour comprendre l'influence de ces facteurs sur le rapport des migrants à leur pays d'origine.

L'analyse comparative de l'immigration iranienne en France et au Canada met en lumière les dynamiques complexes qui émergent à l'intersection des politiques d'accueil, des modèles d'intégration et des trajectoires socio-économiques des migrants. L'étude démontre que l'insertion est conditionnée par des facteurs institutionnels, économiques et sociaux, révélant tant les similitudes que les divergences en termes d'opportunités et de défis rencontrés. Les expériences individuelles et collectives des immigrants iraniens offrent ainsi une vision nuancée de leur diaspora, en perpétuel mouvement et façonnée par des dynamiques migratoires, des contextes sociopolitiques et des politiques d'intégration contrastées, qui influencent également les identités transnationales et les tensions intra-communautaires.

L'une des contributions majeures de cette thèse est d'avoir retracé l'évolution des vagues migratoires iraniennes, en mettant en lumière la diversité des motivations et des profils des migrants. La première grande vague, survenue après la Révolution islamique de 1979 et la guerre Iran-Irak, s'est caractérisée par l'exil précipité d'élites intellectuelles, politiques et économiques, ainsi que de minorités persécutées. Nombreux universitaires, ingénieurs, médecins et entrepreneurs ont quitté l'Iran, attirés par l'accueil des réfugiés politiques en France et les opportunités économiques au Canada, donnant ainsi naissance à une diaspora marquée par un fort sentiment d'exil et de rupture.

À partir de la fin des années 1980, une deuxième vague a émergé, dominée par l'arrivée d'étudiants, de professionnels et d'intellectuels fuyant un climat sociopolitique restrictif, et cherchant de meilleures opportunités académiques et économiques. Cette phase, s'étendant jusqu'à la fin des années 1990, a amorcé une transition vers une migration plus réfléchie et planifiée, bien que soumise à des contraintes administratives en France et à des politiques favorables aux travailleurs qualifiés au Canada.

Entre 1999 et 2008, les migrations se sont intensifiées pour des raisons économiques et familiales, stimulées par des réformes en Iran qui ont accentué les inégalités. Les réseaux diasporiques ont joué un rôle central dans la relocalisation des nouveaux arrivants, particulièrement au Canada, où certaines villes ont vu leur population iranienne croître significativement, tandis qu'en France, malgré un cadre d'accueil plus strict, des Iraniens ont poursuivi leurs études ou rejoint des proches déjà établis.

Les événements de 2009, marqués par la répression du Mouvement Vert, ont déclenché une nouvelle phase d'émigration, touchant militants, intellectuels et citoyens désillusionnés, certains obtenant un statut de réfugié, d'autres quittant l'Iran par crainte de l'avenir. Depuis 2017, une vague plus large s'est accentuée, alimentée par une crise économique, une instabilité politique et des restrictions accrues, phénomène amplifié par les manifestations et le mouvement de 2022, **"Femmes, Vie, Liberté"**, qui ont conduit le Canada à assouplir ses règles migratoires pour les Iraniens.

La typologie des trajectoires migratoires des Iraniens, issue de cette thèse, révèle une diversité de profils et de stratégies d'installation qui vient compléter l'analyse des vagues migratoires. En France, l'analyse montre que les motivations sont multiples. L'attrait des universités, offrant une formation de qualité à moindre coût, a favorisé l'arrivée d'étudiants. La tradition d'asile politique a permis d'accueillir des réfugiés, souvent opposants au régime ou membres de minorités persécutées, bien que leur intégration soit parfois entravée par des obstacles administratifs et économiques. Par ailleurs, les mariages mixtes, bien que moins nombreux dans mon échantillon que les réfugiés et les étudiants, existent et constituent une autre voie d'installation. L'immigration sur la base de visas de long séjour, bien que moins fréquente, est également présente : j'ai notamment constaté le cas d'une famille venue s'installer en France en démontrant qu'elle disposait de ressources financières suffisantes pour y résider durablement. Ces parcours traduisent une évolution des stratégies migratoires, passant d'un exil forcé à une installation intégrant des dimensions éducatives, économiques et familiales.

Au Canada, l'analyse met en évidence une plus grande diversité dans les profils d'immigrants qu'en France. Les travailleurs qualifiés, sélectionnés par un système de points valorisant l'excellence et la spécialisation, constituent la principale catégorie, bénéficiant d'un accès privilégié à la résidence permanente. Toutefois, la reconnaissance de leurs compétences n'est pas toujours immédiate : par exemple, les médecins et d'autres professionnels de la santé doivent souvent attendre plusieurs années avant d'intégrer le marché du travail, le temps que leurs diplômes soient évalués et qu'ils remplissent les exigences des ordres professionnels. Ce modèle est complété par des investisseurs cherchant à sécuriser leur patrimoine et par des réfugiés bénéficiant d'un soutien structuré et d'une forte solidarité communautaire, notamment à Toronto et Vancouver. L'immigration étudiante, facilitée par la diversité des programmes et les

opportunités d'emploi, ainsi que des stratégies complémentaires — comme le tourisme de naissance, l'immigration des élèves et le regroupement familial des parents âgés — viennent enrichir ce paysage migratoire. Enfin, l'introduction du visa « Mahsa Amini » illustre l'adaptation des politiques canadiennes aux évolutions en Iran.

L'analyse des vagues migratoires et des typologies d'immigrants iraniens en France et au Canada, en tenant compte des convergences et des divergences entre ces deux contextes, met en évidence une constante dans ces trajectoires : une diaspora en évolution à travers le temps. Cette thèse montre ainsi une transformation des motivations migratoires, passant d'un exil politique à des stratégies intégrant des dimensions économiques, éducatives et familiales. Elle souligne également la capacité des migrants iraniens à s'adapter aux opportunités et aux contraintes spécifiques à chaque système d'accueil.

L'analyse des trajectoires migratoires des Iraniens en France et au Canada met en évidence des dynamiques complexes d'adaptation et de préservation culturelle, influencées par des structures institutionnelles distinctes et des interactions sociales façonnées par des contextes historiques et politiques spécifiques. Loin de se réduire à une dichotomie entre assimilation et multiculturalisme, ces expériences révèlent des stratégies nuancées où se mêlent ajustements quotidiens, négociations identitaires et reconfigurations des pratiques culturelles.

Les témoignages recueillis illustrent une diversité de parcours où les migrants iraniens doivent composer avec des défis spécifiques liés à la reconnaissance professionnelle, aux interactions sociales et à la redéfinition de leur place dans la société d'accueil. Si la France est perçue par certains comme culturellement plus proche de l'Iran d'avant la Révolution islamique, notamment en raison de la valorisation de la vie familiale et des relations interpersonnelles, le Canada offre un cadre institutionnel qui facilite la préservation des identités culturelles dans un environnement multiculturel structuré. Cette distinction ne signifie pas pour autant une intégration plus aisée dans l'un ou l'autre des pays ; au contraire, chaque modèle génère ses propres tensions et ses propres formes d'inclusion et d'exclusion.

Un élément clé qui se dégage des témoignages est l'importance du choc culturel et des ajustements qu'il impose. Pour beaucoup, les premiers mois, voire les premières années, sont marqués par une confrontation avec des normes et des pratiques qui remettent en question leurs

repères initiaux. En France, cette confrontation se traduit souvent par des différences dans les interactions sociales : le ton plus direct des conversations, l'expression ouverte des désaccords et la laïcité stricte créent un contexte où certains Iraniens se sentent parfois bousculés dans leur manière de communiquer et d'exprimer leur identité. Au Canada, en revanche, le choc culturel est davantage lié à l'individualisme perçu dans les relations humaines, à la formalité des interactions et à la structuration rigoureuse de l'espace public. Les témoignages révèlent une surprise face à la rapidité avec laquelle les Canadiens ont recours aux autorités pour résoudre des conflits, ou encore face aux différences dans l'organisation du travail et de la vie quotidienne.

Les relations intra-communautaires jouent également un rôle central. Contrairement à l'image d'une diaspora homogène et solidaire, les Iraniens évoluent dans des structures communautaires souvent fragmentées. Au Canada, où la communauté iranienne est plus vaste et organisée, elle offre un soutien aux nouveaux arrivants à travers un réseau de commerçants, de professionnels et d'associations. Toutefois, cette solidarité s'accompagne parfois de rivalités économiques et de méfiance interne. En France, où la diaspora est plus dispersée, l'intégration se fait souvent de manière individuelle, favorisant des interactions avec les Français mais limitant la transmission des traditions iraniennes aux générations suivantes.

L'expérience des femmes iraniennes met en lumière des défis spécifiques. En France, les femmes voilées subissent une double pression : d'une part, les restrictions imposées par la société française, d'autre part, les jugements internes à leur propre communauté. Au Canada, bien que la diversité religieuse soit officiellement reconnue, certaines ressentent une pression sociale implicite les incitant à retirer leur voile pour faciliter leur intégration professionnelle. Les femmes divorcées partagent également des expériences contrastées : en France, elles bénéficient d'un soutien institutionnel affirmé et d'une indépendance valorisée, tandis qu'au Canada, certaines rapportent une pression sociale plus forte au sein de la communauté iranienne.

Les rituels de mariage et de deuil sont d'autres marqueurs de l'expérience migratoire. En France, où la communauté iranienne est plus restreinte, les mariages se déroulent souvent dans un cadre plus intime. Au Canada, ils prennent une dimension plus collective grâce aux infrastructures communautaires. Le deuil en exil représente une épreuve particulièrement marquante et douloureuse, quelle que soit la société d'accueil. L'impossibilité de retourner en

Iran pour assister aux funérailles d'un proche renforce le sentiment de déracinement et l'isolement des migrants face à la perte. La distance physique et émotionnelle accentue la souffrance, empêchant le partage du deuil avec la famille élargie et rendant plus difficile l'organisation de funérailles conformes aux traditions iraniennes. Si au Canada, des infrastructures communautaires permettent parfois de recréer des rites funéraires, en France, où la diaspora est plus dispersée, cette possibilité est plus restreinte. Toutefois, dans les deux contextes, l'absence du cadre familial élargi et l'impossibilité de vivre ce moment entouré de ses proches constituent une épreuve profondément marquante qui laisse une empreinte durable sur les trajectoires migratoires.

La question de l'asymétrie des échanges culturels est omniprésente dans les récits. En France, les traditions iraniennes restent confinées à des cercles restreints et influencent peu la culture locale. Au Canada, bien que la diversité soit institutionnalisée, les interactions interculturelles ne sont pas aussi fréquentes qu'on pourrait l'imaginer. Les communautés ethniques évoluent souvent en parallèle, limitant les échanges entre elles.

Pourtant, les Iraniens adoptent certaines traditions du pays où ils s'installent, que ce soit en France ou au Canada, et participent à des fêtes populaires comme le Nouvel An, Noël ou Halloween. Cependant, leur impact sur la culture dominante reste limité, principalement à la cuisine et à quelques influences musicales. Cela montre que même dans un pays qui valorise officiellement la diversité, cela ne signifie pas forcément qu'il y ait des échanges profonds entre les communautés ou une influence culturelle réciproque.

Cette situation soulève une question essentielle : les migrants s'adaptent-ils mieux lorsqu'ils doivent trouver leur place individuellement dans une société qui ne reconnaît pas officiellement la diversité, ou lorsqu'ils peuvent s'appuyer sur une communauté forte dans un pays où le multiculturalisme est encouragé par l'État ?

L'expérience des Iraniens en France et au Canada ne se limite pas à un choix entre assimilation et repli communautaire, mais se construit selon un équilibre propre à chaque individu. En France, l'intégration repose sur l'apprentissage du français et l'adhésion aux valeurs républicaines, privilégiant une identité nationale unifiée au détriment des expressions culturelles visibles. Au Canada, le multiculturalisme permet aux migrants de préserver leurs traditions tout en participant

à la société, mais peut aussi renforcer la séparation entre communautés. Aucun modèle n'est sans limites : l'assimilation peut conduire à une perte de repères culturels, tandis que le multiculturalisme ne garantit pas forcément des échanges interculturels profonds. Ainsi, les migrants doivent sans cesse s'adapter, cherchant à concilier leur identité et leur place dans la société d'accueil.

Les résultats de terrain de cette recherche montrent que les réseaux sociaux jouent un rôle fondamental dans l'expérience migratoire des Iraniens en France et au Canada. Ces plateformes numériques ne sont pas de simples outils de communication, mais des espaces où se construisent l'entraide, l'adaptation et la mobilisation collective. Grâce à des applications comme WhatsApp, Telegram et Facebook, les Iraniens de la diaspora maintiennent un lien constant avec leur pays d'origine tout en s'adaptant aux réalités de leur société d'accueil. Contrairement aux premières générations de migrants qui dépendent du courrier ou des appels longue distance, ces technologies permettent aujourd'hui une interaction instantanée et fluide, réduisant la distance géographique et émotionnelle.

Les groupes en ligne sont devenus des plateformes essentielles d'échange et de soutien. Des communautés virtuelles comme *Les Iraniens de Nice*, *Les Iraniens de Marseille* ou *Les Iraniens de Toronto* permettent aux membres de partager des informations sur des aspects cruciaux de la vie quotidienne : logement, emploi, démarches administratives et conseils d'intégration. Ces espaces jouent également un rôle important dans le maintien des repères culturels, offrant un soutien émotionnel et social, notamment pour les nouveaux arrivants confrontés aux défis de l'adaptation.

Les témoignages recueillis illustrent l'impact tangible des réseaux sociaux sur la vie des Iraniens en exil. À Lille, une collecte de meubles et de fournitures a été organisée en quelques heures via un groupe Telegram pour aider un demandeur d'asile iranien fraîchement arrivé. Une autre participante évoque l'importance de WhatsApp pour assister, à distance, aux cérémonies de deuil en Iran, soulignant ainsi la dimension affective de ces outils. D'autres migrants, notamment à Montréal, apprécient l'accès rapide à des conseils pratiques, bien qu'ils regrettent parfois la surcharge d'informations, certaines étant peu fiables ou contradictoires.

Les médias sociaux se révèlent particulièrement essentiels en période de crise. Pendant la pandémie de COVID-19, ils ont permis aux familles séparées de maintenir le contact et à de nombreux professionnels iraniens d'assurer la continuité de leur activité à distance. Plus encore, ils ont joué un rôle crucial dans la mobilisation transnationale, notamment lors du mouvement *Femme, Vie, Liberté*. Grâce à ces plateformes, la diaspora iranienne a pu organiser des manifestations, partager des témoignages et diffuser des informations en temps réel, démontrant la capacité du numérique à fédérer des communautés au-delà des frontières nationales.

La diaspora digitale est une réalité incontournable qui façonne l'expérience migratoire contemporaine des Iraniens en France et au Canada. Les réseaux sociaux ne se limitent pas à la communication ; ils sont des vecteurs d'intégration, de solidarité et d'engagement politique. À travers ces plateformes, les migrants trouvent des moyens de préserver leur identité culturelle tout en naviguant dans leur société d'accueil, illustrant ainsi la manière dont la technologie redéfinit les parcours migratoires et renforce la résilience des diasporas.

L'apprentissage de la langue du pays d'accueil représente un enjeu central pour les immigrants iraniens en France et au Canada. Contrairement aux migrants issus d'anciennes colonies françaises ou anglaises, qui possèdent souvent des bases linguistiques avant leur arrivée, les Iraniens doivent généralement apprendre une nouvelle langue dès leur installation. Cette contrainte influence leur intégration sociale, académique et professionnelle, tout en déterminant leur niveau d'autonomie et leur capacité à naviguer dans leur environnement.

En France, les demandeurs d'asile ont accès à des cours de français, mais leur efficacité varie selon les structures et les profils des apprenants. Ces cours, souvent dispensés par des institutions publiques ou des associations, rassemblent des migrants aux niveaux linguistiques très disparates, ce qui ralentit parfois la progression des Iraniens non francophones. Certains témoignages révèlent que les formations les plus utiles sont celles qui intègrent une approche interactive et immersive, notamment à travers des initiatives bénévoles. Dans plusieurs villes, des églises et des associations locales organisent des rencontres entre migrants et Français retraités, favorisant ainsi une transmission linguistique plus personnalisée et des interactions sociales enrichissantes.

Au Canada, l'apprentissage de l'anglais repose sur des structures spécialisées et un encadrement pédagogique plus formel. Les immigrants ont accès à des cours dispensés par des enseignants qualifiés dans des centres dédiés, où la méthodologie est souvent plus adaptée aux besoins spécifiques des apprenants. Contrairement à la France, où les formations sont majoritairement accessibles après l'arrivée, le Canada impose aux travailleurs qualifiés de prouver leur maîtrise de l'anglais avant d'obtenir leur visa de résidence permanente. Ce critère, intégré au système de sélection par points, explique pourquoi les Iraniens qui immigrent au Canada possèdent en général un niveau d'anglais plus élevé que le niveau de français de ceux qui s'installent en France.

Les étudiants iraniens font face à des exigences linguistiques différentes selon leur pays d'accueil. Au Canada, l'admission dans les universités repose sur des critères stricts, incluant des tests standardisés comme l'IELTS ou le TOEFL. À l'inverse, en France, les procédures sont plus souples : certains étudiants peuvent être admis après un entretien avec un directeur de recherche ou en fournissant des certificats linguistiques obtenus en Iran. Cette différence souligne deux approches contrastées : tandis que le Canada mise sur une maîtrise préalable de la langue, la France permet aux étudiants d'améliorer progressivement leur niveau après leur inscription.

Les défis linguistiques varient également selon le profil des migrants. Les femmes au foyer et les parents âgés rencontrent souvent des obstacles plus marqués dans l'apprentissage de la langue. Certaines femmes, bénéficiant d'un soutien financier de leur conjoint ou absorbées par leurs responsabilités familiales, n'éprouvent pas l'urgence d'apprendre le français ou l'anglais. De même, les parents âgés rejoignant leurs enfants en diaspora peinent à acquérir de nouvelles compétences linguistiques, ce qui limite leur autonomie et leur intégration sociale. Au Canada, ce phénomène est amplifié par la forte présence de la diaspora iranienne, qui permet à certains migrants de vivre en grande partie en persan sans être contraints d'apprendre l'anglais.

L'apprentissage de la langue est donc façonné par le type d'immigration et le contexte social propre à chaque pays. Au Canada, les travailleurs qualifiés évoluent rapidement dans un environnement anglophone, ce qui accélère leur adaptation linguistique. En France, les interactions sociales, notamment à travers les mariages mixtes et les échanges avec la population locale, constituent souvent le principal vecteur d'apprentissage du français.

Les demandeurs d'asile bénéficient de conditions d'apprentissage différentes selon leur pays de destination. En France, bien que les formations linguistiques soient parfois moins structurées qu'au Canada, le contact quotidien avec les francophones dans la rue, les commerces et l'administration favorisent un apprentissage plus spontané. À l'inverse, au Canada, les cours d'anglais sont bien encadrés, mais la forte concentration de la communauté iranienne dans certaines villes peut réduire les occasions d'interactions directes avec des anglophones, retardant ainsi l'acquisition de la langue.

La langue est un facteur déterminant de l'intégration des Iraniens en France et au Canada. Leur parcours linguistique diffère en fonction de leur statut migratoire : travailleurs qualifiés, étudiants, demandeurs d'asile ou femmes au foyer. Le Canada offre une structure plus rigoureuse et institutionnalisée pour l'apprentissage de l'anglais, tandis que la France permet une immersion linguistique plus naturelle grâce aux échanges sociaux quotidiens. Ces approches contrastées montrent que l'intégration linguistique ne dépend pas uniquement des politiques éducatives, mais aussi des dynamiques sociales et communautaires propres à chaque société d'accueil.

Un autre aspect très important mis en lumière par cette thèse, à travers l'analyse du terrain de recherche et des témoignages recueillis, est l'accès au travail, qui constitue un enjeu central dans l'intégration économique des immigrants iraniens au Canada et en France. La reconnaissance des diplômes, la maîtrise de la langue et l'adaptation aux normes professionnelles locales influencent directement leur parcours professionnel et leur capacité à s'insérer dans la société d'accueil.

Les travailleurs qualifiés iraniens au Canada rencontrent des parcours variés. Une majorité d'entre eux doit accepter des emplois de niveau débutant avant de compléter des études supplémentaires ou d'obtenir une reconnaissance de leurs qualifications. Certains parviennent à intégrer leur domaine après un processus d'adaptation impliquant des formations ou une mise à niveau ciblée. D'autres, confrontés à des obstacles administratifs ou à un marché du travail compétitif, se tournent vers l'entrepreneuriat afin de s'établir dans des secteurs plus accessibles ou correspondant mieux à leurs aspirations. Les professions réglementées, comme la médecine, posent des défis particuliers : le processus de reconnaissance des diplômes étant long et exigeant,

plusieurs médecins iraniens se voient contraints de changer de voie ou d'entamer un parcours d'examen complexe.

Les investisseurs iraniens qui s'installent au Canada doivent également faire face à des défis liés à la langue et à l'intégration professionnelle. Contrairement aux travailleurs qualifiés, leurs exigences linguistiques sont moindres à l'arrivée, ce qui complique souvent leur insertion sur le marché du travail. Certains doivent accepter des emplois précaires avant de stabiliser leur situation, en entreprenant des formations ou des reconversions pour mieux répondre aux attentes du marché canadien.

Les réfugiés iraniens au Canada, bien que moins nombreux, font face à des obstacles spécifiques. Leur intégration professionnelle est souvent freinée par un faible niveau de langue et des difficultés à faire reconnaître leurs compétences. Toutefois, certains réussissent à bâtir une carrière stable après plusieurs années d'efforts, acceptant d'abord des emplois de transition avant d'accéder à des postes plus qualifiés. Depuis 2022, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile iraniens au Canada modifie les dynamiques familiales et professionnelles de la diaspora, avec un impact direct sur les réseaux d'entraide et les parcours migratoires.

En France, les étudiants iraniens rencontrent davantage de difficultés pour intégrer le marché du travail, malgré des diplômes obtenus dans des universités françaises. Peu d'entre eux réussissent à décrocher un emploi correspondant à leur formation, et ceux qui y parviennent ont souvent dû cumuler études supplémentaires et réseautage intensif. La majorité des diplômés iraniens se voit contrainte d'accepter des emplois non qualifiés, faute de reconnaissance immédiate de leurs compétences et en raison de la barrière linguistique. Même les doctorants peinent parfois à valoriser leur formation sur le marché du travail français.

Les réfugiés iraniens en France rencontrent des défis similaires. Très peu accèdent à un emploi correspondant à leur qualification, et la majorité exerce des métiers peu qualifiés. Ceux qui réussissent à s'insérer professionnellement possèdent généralement un niveau linguistique avancé et des compétences transférables. Cependant, la plupart se retrouvent dans des emplois précaires, la non-reconnaissance des diplômes et les barrières institutionnelles freinant leur progression professionnelle. Les femmes réfugiées, en particulier, font face à des défis

supplémentaires liés à leur parcours personnel et à la nécessité d'acquérir une indépendance financière, souvent à travers des reconversions professionnelles.

L'accès au travail des Iraniens en France et au Canada varie considérablement selon leur statut d'immigration et leurs qualifications. Si les travailleurs qualifiés au Canada parviennent généralement à s'insérer après une période d'adaptation, les étudiants et réfugiés en France rencontrent davantage d'obstacles. Le système de sélection canadien favorise une intégration plus rapide des travailleurs qualifiés, en valorisant leurs compétences linguistiques et professionnelles. Toutefois, certains professionnels, comme les médecins, se heurtent à des barrières administratives qui limitent leur accès à leur profession. En France, le marché du travail est plus difficile d'accès pour les immigrants, notamment pour les diplômés iraniens qui peinent à obtenir des emplois en lien avec leurs études, tandis que les réfugiés doivent souvent accepter des postes précaires.

Les femmes iraniennes immigrées en France par le mariage connaissent des trajectoires professionnelles variées, marquées par des difficultés d'insertion. La majorité d'entre elles n'a pas d'emploi stable, que ce soit par choix ou par contrainte. Les mariages mixtes entre Iraniens et Français étant relativement rares en raison des restrictions de voyage et des tensions politiques en Iran, peu de femmes immigreront en France par ce biais.

Certaines, bien qu'ayant occupé des postes de responsabilité en Iran, ne retrouvent pas d'emploi équivalent en France, freinées par la barrière de la langue, le manque de reconnaissance des diplômes et des responsabilités familiales accrues. D'autres ne cherchent pas d'emploi et se consacrent à l'éducation de leurs enfants ou à des activités bénévoles, notamment au sein des communautés religieuses ou culturelles. Cette absence d'emploi stable parmi les femmes immigrées par le mariage met en lumière une inégalité structurelle, où les hommes immigrés sont généralement perçus comme les principaux pourvoyeurs financiers, tandis que les femmes sont plus souvent cantonnées à des rôles domestiques ou communautaires.

Le Canada et la France adoptent des approches très différentes en matière d'immigration et d'intégration professionnelle, influençant directement les trajectoires des Iraniens dans ces deux pays. Le Canada attire principalement des travailleurs qualifiés à travers un processus de sélection rigoureux, fondé sur un système de points favorisant les candidats maîtrisant l'anglais

ou le français et possédant des compétences recherchées. Il est perçu par les Iraniens comme une destination privilégiée pour l'immigration, bien que l'accès au pays reste limité, ce qui pousse certains à choisir la France par nécessité plutôt que par choix initial. La France accueille davantage de demandeurs d'asile et d'étudiants iraniens, des catégories d'immigrants qui arrivent souvent sans préparation linguistique ni connaissance du marché du travail, ce qui complique leur insertion professionnelle.

Le Canada offre un cadre plus favorable à la requalification des immigrants. Bien que la reconnaissance des diplômes soit un défi, des formations permettent aux Iraniens qualifiés d'accéder à des postes correspondant à leurs compétences. En revanche, en France, les obstacles à l'emploi qualifié sont plus nombreux. La rigidité administrative et les difficultés de reconnaissance des diplômes empêchent de nombreux Iraniens d'intégrer leur domaine professionnel. Le marché du travail canadien est plus flexible et offre davantage d'opportunités aux immigrants qualifiés, notamment grâce aux réseaux communautaires bien établis. En France, de nombreux diplômés iraniens se retrouvent dans des emplois précaires, souvent contraints d'accepter des postes sans rapport avec leur formation.

Les professions réglementées, comme la médecine, constituent un défi majeur pour les immigrants. Au Canada, le processus de validation des diplômes est long et difficile, poussant certains à se réorienter vers des métiers connexes. En France, la barrière linguistique et la non-reconnaissance des diplômes freinent l'intégration professionnelle, même pour les doctorants et ingénieurs. L'intégration économique des immigrants iraniens dépend ainsi fortement des politiques d'accueil de chaque pays. Tandis que le Canada favorise une intégration professionnelle progressive, la France impose des contraintes administratives et culturelles plus strictes. Une analyse approfondie de ces dynamiques, incluant l'étude des politiques publiques, du soutien social et des initiatives communautaires, permettrait d'apporter un éclairage essentiel sur les stratégies d'intégration et les défis rencontrés par les Iraniens en exil.

Le dernier fruit de cette thèse est l'étranger intérieur ou chez soi dans le pays d'accueil, une question centrale qui traverse l'expérience des Iraniens exilés en France et au Canada. Cette tension entre intégration et sentiment d'étrangeté fait écho aux analyses de Georg Simmel et d'Abdelmalek Sayad. Simmel décrit l'étranger comme un individu simultanément inclus et

maintenu à distance, une figure sociale marquée par une proximité ambivalente avec la société d'accueil. Sayad, quant à lui, développe la notion de "double absence", soulignant que l'immigrant est toujours partagé entre le pays quitté, où il n'a plus pleinement sa place, et le pays d'accueil, où il ne sera jamais totalement assimilé. Cette dualité structure les récits des Iraniens rencontrés dans le cadre de cette recherche, révélant un parcours d'adaptation complexe, traversé par des sentiments de perte, d'espoir et de repositionnement identitaire.

Les témoignages recueillis en France montrent que l'intégration y est souvent perçue comme un processus exigeant, nécessitant une adhésion aux valeurs républicaines et une adoption progressive des normes locales. Certains immigrants trouvent en France un espace de liberté, notamment les femmes qui bénéficient d'un cadre juridique favorisant l'égalité des sexes. D'autres, en revanche, ressentent un décalage profond, notamment en raison des obstacles liés à la langue, à l'emploi et aux restrictions concernant l'expression de certaines pratiques culturelles, comme le port du hijab. Plusieurs réfugiés expriment un sentiment de déracinement, accentué par la distance avec leur famille restée en Iran et les difficultés à reconstruire des réseaux sociaux solides.

Au Canada, où le multiculturalisme est institutionnalisé, l'intégration semble moins contraignante, permettant aux Iraniens de préserver leur identité culturelle tout en participant à la vie sociale et économique. L'existence d'une diaspora iranienne importante y joue un rôle clé, offrant un soutien concret aux nouveaux arrivants à travers des réseaux professionnels, des commerces spécialisés et des activités culturelles. Cependant, cette dynamique peut aussi favoriser un certain repli communautaire, limitant les interactions avec la société majoritaire. Pour certains, le Canada représente une terre d'opportunités, notamment pour leurs enfants, qui bénéficient d'un cadre éducatif et professionnel plus accessible. D'autres, en revanche, regrettent un manque de profondeur dans les relations sociales et une forme d'individualisme qui contraste avec les interactions plus chaleureuses qu'ils connaissaient en Iran.

Les récits des immigrants révèlent également une oscillation constante entre attachement et détachement, entre nostalgie et projection vers l'avenir. Certains affirment que leur vie est désormais en France ou au Canada, et qu'un retour en Iran ne serait ni envisageable ni souhaitable. D'autres, en revanche, continuent à entretenir l'idée d'un retour, conditionné aux

évolutions politiques et économiques de leur pays d'origine. Ce sentiment d'entre-deux est particulièrement prononcé chez les étudiants et les réfugiés, qui, bien qu'ayant trouvé une relative stabilité, restent marqués par l'incertitude quant à leur avenir.

L'expérience des Iraniens en France et au Canada illustre ainsi la complexité du processus migratoire. Ni entièrement intégrés ni totalement détachés de leur pays d'origine, ils construisent leur identité dans un espace intermédiaire, entre reconnaissance et altérité. Ce parcours d'adaptation, traversé par des défis mais aussi par des stratégies de résilience, témoigne de la diversité des trajectoires migratoires et des multiples manières d'habiter un pays d'accueil tout en conservant des liens profonds avec leurs racines.

À la lumière de cette thèse et des nombreux échanges que j'ai eus avec des membres de la diaspora iranienne, plusieurs pistes de recherche mériteraient d'être approfondies pour mieux comprendre les dynamiques migratoires contemporaines. Mon travail a permis d'explorer divers aspects de l'expérience migratoire, notamment les typologies d'immigrés en France et au Canada, les chocs culturels, les relations intra et interculturelles, les discriminations liées au genre, les échanges culturels, l'évolution des cérémonies de deuil et de mariage, les attentes de la société d'accueil envers les migrants, le rôle de la langue et l'intégration sur le marché du travail. Cependant, ces sujets ne pouvaient être développés en profondeur dans le cadre de cette recherche, et chacun d'eux ouvre des perspectives qui mériteraient d'être étudiées plus en détail.

La question des relations interculturelles me semble essentielle à explorer. Lors de mes recherches, j'ai constaté que, même dans un cadre multiculturel comme celui du Canada, les échanges entre communautés restent parfois limités. La diversité institutionnalisée ne garantit pas forcément des interactions réelles entre les groupes. Comprendre comment ces relations se développent – ou au contraire, pourquoi elles restent superficielles – permettrait d'affiner l'analyse des modèles d'intégration et d'évaluer leur impact sur le vivre-ensemble. Une comparaison entre la France et le Canada serait particulièrement intéressante pour voir comment l'histoire et les politiques publiques influencent ces dynamiques.

Les inégalités de genre et les transformations des rôles sociaux en migration constituent un champ d'étude essentiel. Mon travail a mis en lumière certains défis spécifiques, notamment ceux liés au port du hijab et à la situation des femmes divorcées en exil, qui doivent souvent faire face à un double regard critique : celui de la société d'accueil et celui de leur propre communauté. Toutefois, d'autres dimensions mériteraient d'être explorées. La migration entraîne souvent une redéfinition des rôles féminins et masculins au sein des familles iraniennes : certaines femmes accèdent à une indépendance économique et sociale inédite, tandis que certains hommes, confrontés à une perte de statut professionnel ou social, voient leur rôle traditionnel remis en question. Cette transformation des dynamiques de genre pourrait être analysée plus en profondeur, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes au marché du travail et la manière dont les contraintes et opportunités varient entre la France et le Canada. Une approche intersectionnelle permettrait également d'examiner comment les conditions migratoires, le genre et le contexte socio-économique interagissent pour façonner les parcours et les stratégies d'adaptation des femmes iraniennes en exil.

Les attentes de la société d'accueil envers les migrants pourraient être étudiées sous un double prisme : celui des migrants eux-mêmes et celui des habitants du pays d'accueil. D'un côté, il serait pertinent d'analyser comment les Iraniens perçoivent les attentes des sociétés française et canadienne à leur égard en matière d'intégration linguistique, de participation économique ou d'adaptation culturelle. De l'autre, une enquête menée auprès de la population locale permettrait de mieux comprendre leurs propres attentes vis-à-vis des migrants, attentes qui influencent nécessairement le parcours des nouveaux arrivants et leur manière de s'insérer dans la société. La perception de ces attentes peut en effet déterminer les stratégies d'adaptation des migrants, les amenant soit à se conformer aux normes dominantes, soit à développer des formes de résistance ou de négociation identitaire. Une telle étude permettrait ainsi de mieux saisir les ajustements mutuels entre migrants et société d'accueil et d'évaluer dans quelle mesure ces attentes favorisent ou entravent l'intégration.

Dans le prolongement de cette réflexion, une autre piste de recherche que j'aimerais explorer concerne l'évolution des pratiques culturelles des migrants en contexte d'exil. Certaines traditions et comportements résistent au changement et restent ancrés dans la communauté, tandis que d'autres s'adaptent progressivement au pays d'accueil. Il serait particulièrement

intéressant d'analyser quelles pratiques sont les plus sujettes à transformation et lesquelles demeurent relativement stables. Par exemple, les cérémonies de mariage et de deuil subissent souvent des modifications sous l'effet des contraintes du pays d'accueil, alors que la culture culinaire, elle, tend à être préservée et même valorisée au sein de la société majoritaire. Une étude approfondie de ces évolutions permettrait de mieux comprendre comment les migrants réinterprètent leur culture en fonction du contexte migratoire, entre préservation des traditions et adaptation aux nouvelles réalités sociales.

Enfin, une autre piste qui mériterait d'être explorée en profondeur est la **nostalgie chez les migrants**, en analysant comment elle se manifeste selon le pays d'accueil, mais aussi selon l'origine des immigrés. L'expérience de la nostalgie en France et au Canada pourrait différer en raison des approches contrastées de l'intégration, mais cette nostalgie elle-même pourrait également varier selon les communautés. Par exemple, les Iraniens peuvent vivre ce sentiment différemment des migrants d'origine turque, chinoise ou indienne, en fonction de leur histoire migratoire, de leur rapport à la culture d'origine et des possibilités qu'ils ont de préserver leurs traditions dans leur pays d'accueil. Une étude comparative permettrait d'éclairer ces variations et d'analyser comment les migrants recréent un lien symbolique avec leur passé tout en s'adaptant à leur nouvelle réalité.

BIBLIOGRAPHIE

- Abou, Selim. 2006. *L'intégration des populations immigrées*. Vol. 135. N.p.: Revue européenne des sciences sociales European Journal of Social Sciences. :
<http://journals.openedition.org/ress/256>.
- Anderson, Benedict. 2006. *Imagined communities*. N.p.: Verso.
- Apparicio, Philippe, and Anne-Marie Séguin. 2008. *Retour sur les notions de ségrégation et de ghetto ethniques et examen des cas de Montréal, Toronto et Vancouver*, Rapport de recherche réalisé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. N.p.: Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société.
- Arabzadeh Bahri, Shamim. 2023. *Creating a Sense of Place for Iranian Immigrants in Canada*. N.p.: Department of Earth and Atmospheric Sciences University of Alberta.
- Bako-Arifari, Nassirou, Philippe Poutignat, and Jocelyne Streiff-Fenart. 1996. "Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières." *Bulletin de l'APAD* 12.
<https://doi.org/10.4000/apad.610>.
- Banting, Keith, Daniel Westlake, and Will Kymlicka. 2021. "The politics of multiculturalism and redistribution: Immigration, accommodation, and solidarity in diverse democracies." *Handbook on migration and welfare*.
- Berry, John W. 2005. "Acculturation: Living successfully in two cultures." *International Journal of Intercultural Relations* 29 (July): 697-712.
- Berry, John W., and Uichol Kim. 1989. "Acculturation attitudes in plural societies." *ResearchGate*, (April). 10.1111/j.1464-0597.1989.tb01208.x.
- Bertheleu, Hélène. 2001. *La politique canadienne du multiculturalisme : citoyenneté, accommodements institutionnels et équité* 43:31-51.

- Breslau, Daniel. 1988. "Robert Park et l'écologie humaine." *Actes de la recherche en sciences sociales* 74 (Septembre): 55-63. 10.3406/arss.1988.2434.
- Calinon, Anne-Sophie. 2013. "'L' intégration linguistique" en question." *Langue et société* 144:27-40. 0.3917/lis.144.0027.
- Cathelineau, Pierre-Christophe. 2007. "QU'EST-CE QUE L'INTÉGRATION ? DOMINIQUE SCHNAPPER." *Gallimard, Folio actuel*, 97-98.
<https://www.cairn.info/revue-la-revue-lacanienne-2007-2-page-97.htm>.
- Chachoua, Kamel. 2012. "En hommage à Abdelmalek Sayad (1933-1998)." In *Actes du colloque L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE*. N.p.: Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques.
- Chapala, Daniel. 2010. "French and Canadian Immigration in a Comparative Analysis," Master thesis. In *Lund University: school of economics and management*.
- Chapoulie, Jean-Michel. 1999. "Robert F. Park, la tradition de Chicago et l'étude des relations entre les races." *Sociétés contemporaines* 33-34:139-157.
<https://doi.org/10.3406/socco.1999.1754>.
- Charmaz, Kathy. 2006. *Constructing Grounded Theory A Practical Guide Through Qualitative Analysis*. London: SAGE Publications.
- Charmaz, Kathy, and Robert Thornberg. 2021. "The pursuit of quality in grounded theory." *Qualitative Research in Psychology* 18 (3). 10.1080/14780887.2020.1780357.
- Côté, Jean-François. 2015. "Du pragmatisme de George Herbert Mead à la sociologie de Chicago : les prolongements d'une vision kaléidoscopique de la société." *Revue SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4926>.
- Coulon, Alain. 2012. *L'École de Chicago: « Que sais-je ? » n° 2639*. N.p.: Presses Universitaires de France.
- Dadashzadeh, Aghdas. 2003. *L'intégration des Iraniens de première génération : analyse comparée Montréal-Toronto*. N.p.: Université du Québec à Montréal.

- Dastjerdi, Mahdieh. 2012. "The case of Iranian immigrants in the greater Toronto area: a qualitative study." *International Journal for Equity in Health*.
- Deegan, Mary J. 1988. *Jane Addams and the men of the Chicago school, 1892-1918*. N.p.: Transaction Books.
- De Rudder, Véronique. 1997. "Désignation et origine : production sociale et production savante de "l'ethnique."" *Cahiers de la Méditerranée* 54 (1): 69-80.
<https://doi.org/10.3406/camed.1997.1177>.
- Deslandes, Rollande, Marie-Claude Rivard, François Trudeau, and Jean Lemoyne. 2012. "Regard sur le processus d'adaptation d'immigrants adultes de la Mauricie sous l'angle des habitudes de vie et des compétences de la vie courante." *Revue de l'Université de Moncton* 43, Numéro 1. <https://doi.org/10.7202/1023979ar>.
- Dubet, François. 1989. *Immigration: qu'en savons-nous? Un bilan des connaissances*. N° 4887 ed. N.p.: Gallica.
- Durkheim, Emile. 1894. *Les règles de la méthode sociologique*. 16 (1967) ed. Paris: UQÀC.
- Fiedler, Emma. 2022. "La nationalisation des étrangers ? Généalogie, anatomie et effets subjectifs des cours d'intégration pour migrants non européens en Europe." *Revue Européenne de Migrations Internationales* 38. <https://doi.org/10.4000/remi.21538>.
- Fiedler, Emma. 2023. *Retour à la nostalgie : administration des étrangers réguliers et subjectivations en exil*, Thèse de doctorat: École Doctorale Espaces, Cultures, Sociétés (Aix-en-Provence).
- Freedman, Jane, Alice Latouche, Adelina Miranda, Nina Sahraoui, and Glenda Santana de Andrade. 2024. "Le genre dans l'étude des frontières." *Migrations Société* 36 (196).
- Germain, Annick. 1997. "L'étranger et la ville." *Immigration et Métropoles: Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (CRIMIIDU)*, 237-254.

- Ghorra-Gobin, Cynthia. 1999. "La démarche comparative en sciences sociales Esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs." *Gestion des Transformations Sociales MOST* 40.
- Glaser, Barney G., and Anselm L. Strauss. 1967. *The Discovery of Grounded Theory*. Aldine, Chicago: A Division of Transaction Publishers New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.).
- Glick Schiller, Nina, Linda Basch, and Cristina Blanc-Szanton. 2006. "Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration." *Annals of the New York Academy of Sciences*.
- Gordon, Milton. 1964. *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*. N.p.: New York OXFORD UNIVERSITY PRESS.
- Greenman, Emily, and Yu Xie. 2008. "Is assimilation theory dead? The effect of assimilation on adolescent well-being." *Social science Research* 37 (September): 109-137.
<https://drive.google.com/drive/u/2/folders/1NA6rZZxYb83x4lxZ6AUvCoKq6RJDRQu6>.
- Haghighat, Gholamreza. 2016. *Socio-cultural attitudes to ta'arof among iranian immigrants in canada*. N.p.: University of Saskatchewan.
- Hanko, Osée, Alexis Ngantchou, and Christian Ewane. 2021. "La démarche comparative de Glaser et Strauss (1967) : un levier de création de savoirs pour le management en Afrique?" *Recherches qualitatives* 40 (1): 29–45. <https://doi.org/10.7202/1076345ar>.
- Heckmann, Friedrich, and Dominique Schnapper, eds. 2003. *The Integration of Immigrants in European Societies: National Differences and Trends of Convergence*. N.p.: Lucius & Lucius.
- Hollifield, James. 1990. "Migrants ou citoyens : la politique de l'immigration en France et aux États-Unis." *Revue européenne des migrations internationales* 6:1:159-183.
<https://doi.org/10.3406/remi.1990.1233>.

- Horowitz, Ruth. 2002. "Inégalités, démocraties et travail de terrain : l'école de Chicago d'hier et d'aujourd'hui." *Revue européenne des migrations internationales* 18-n°3. 10.4000/remi.2648.
- Houle, François. 1999. "Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme." *Sociologie et sociétés* 31.
- Hovanessian, Martine. 1998. "La notion de diaspora Usages et champ sémantique." *Journal des anthropologues*.
- Jacques, Marie C., Denise S. Tribble, and Jean P. Bonin. 2016. "Théorisation ancrée constructiviste dans la recherche impliquant des personnes marginalisées : « underground theory ?" *RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série* 20:68-82.
- Juteau, Danielle. 2003. *Social Differentiation: Patterns and Processes*. N.p.: University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442680029>.
- Juteau, Danielle. 2006. "Forbidding Ethnicities in French Sociological Thought: The Difficult Circulation of Knowledge and Ideas." *Mobilities* 1:3:391-409. <http://dx.doi.org/10.1080/17450100600916032>.
- Kanouté, Fasal, and Gina Lafortune. 2014. *Les enjeux sociosanitaires et scolaires*. N.p.: PUM:Les Presses de l'université de Montréal.
- Khazaei, Tahereh. 2018. *De l'individualité familiale à l'identification composite : La compréhension de l'expérience de genre des migrant.e.s iranien.ne.s en France*. N.p.: Université de Bordeaux.
- Kymlicka, Will. 2012. "Le multiculturalisme: Expériences européennes et canadiennes." *PERSPECTIVES MONDIALES*.
- Labelle, Micheline, Ann-Marie Field, and Jean-Claude Icart. 2007. Québec, Québec: CRIEC: Centre de recherche sur l'immigration l'ethnicité et la citoyenneté.
- Le Callonnec, Lucie. 2021. *Processus d'acculturation et accompagnement d'étudiants internationaux par les communautés d'accueil et d'origine : une étude comparative de*

- l'expérience en mobilité estudiantine internationale au Canada et en France*. N.p.: Education. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université d'Ottawa. Faculté des sciences sociales.
- Le Jeune, Françoise. 2023. "État des lieux de la recherche sur le multiculturalisme canadien." *Études canadiennes / Canadian Studies Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France* 95. 10.4000/eccs.6633.
- Lochak, Danièle. 2006. "L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration." *Cultures & Conflits* 64. 10.4000/conflits.2136.
- Lochak, Danièle. 2019. "Le « modèle républicain » contre l'intégration des étrangers." *Après-demain* 4.
- Malek, Amy. 2015. *Practice: Iranians in Sweden and Canada*. N.p.: UCLA Electronic Theses and Dissertations.
- Miranda, Adelina. 2009. "Migrations féminines et perspective de genre en question." *GTM-Paris, Faculté de Sociologie-Naples* 26/27.
- Mirzaii, Hossein. 2020. "Genesis and Integration of Iranian Diaspora in France." *Quarterly Journal of Social Sciences : Allameh Tabataba'i University* 26 (88).
- Moghadam, Amin, and Serge Weber. 2015. "Les Iraniens à l'étranger, une composante de la société iranienne." *Homme & migration* 1312 (7).
- Moghissi, Haideh. 2009. "Age of Diaspora: Iranian Seniors in Toronto." *Arab Studies Quarterly* 31 (1/2): 105-119.
- Mohand, Meriem S., Nathalie Maltais, Christine Genest, and Jessica Rassy. 2023. "La rigueur en théorisation ancrée : une expérience doctorale Rigour in grounded theory research: A doctoral experience." *Recherches qualitatives* 42:51-67.
<https://doi.org/10.7202/1100244ar>.
- Montgomery, Catherine. 2017. "L'étranger dans la cité Les travaux de Georg Simmel et de l'École de Chicago revisités à la lumière de l'immigration maghrébine dans l'espace

- montréalais (note de recherche).” *Anthropologie et Sociétés* 41(3):87-105.
<https://doi.org/10.7202/1043043ar>.
- Nassehi-Behnam, Vida. 2000. “Diaspora iranienne en France : changement et continuité.” *CEMOTI* 30:135-50.
- Nowicka, Magdalena. 2020. “(Dis)connecting migration: transnationalism and nationalism beyond connectivity.” *Comparative Migration Studies*.
<https://doi.org/10.1186/s40878-020-00175-4>.
- Paillé, Pierre. n.d. “L’analyse par théorisation ancrée.” *Cahiers de recherche sociologique* 23:147-181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>.
- Park, Robert E., and Ernest W. Burgess. 2019. *The City*. N.p.: University of Chicago Press.
- Porter, John. 1965. *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*. N.p.: University of Toronto Press.
- Potot, Swanie. 2018. “Critique du transnationalisme Un regard sur la formation en sociologie des migrations à l’URMIS.” *e-Migrante* 17. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.1054>.
- Potot, Swanie. 2018. *Nous les Tsiganes, ou les Roms, comme vous dites, vous »*. *Catégorisations ethniques et frontières sociales en Europe*. N.p.: Presses universitaires de Rennes.
- Renan, Ernest. 1882. *Qu'est-ce qu'une nation?* N.p.: Mille et une nuits.
- Rinaudo, Christian. 1998. *La construction sociale de l'ethnicité en milieu urbain La construction sociale de l'ethnicité en milieu urbain : production et usages des catégories ethniques dans le cadre d'un quartier "sensible"*. N.p.: Université Nice Sophia Antipolis.
- Saadaoui, Adel. 2015. *L'intégration des immigrants tunisiens : entre habitus culturel national et trajectoire sociale*. N.p.: Faculté des études supérieures Université Laurentienne Sudbury (Ontario) Canada.

- Sabatier, Colette. 2001. "Les études sur l'acculturation sont-elles universelles ou contextualisées? Perspective française." *ResearchGate*, (January).
<https://www.researchgate.net/publication/285773709>.
- Sablonnière, Roxane. 2007. *Vers une Intégration Réciproque des Identités Culturelles : Répondre à la Crise Symptomatique des Accommodements Raisonnable*. N.p.: Laboratoire sur les Changements Sociaux et l'Identité Université de Montréal.
- Safdar, Saba, Ward Struthers, and Jan Pieter van Oudenhoven. 2009. "Acculturation of Iranians in the United States, the United Kingdom, and the Netherlands A Test of the Multidimensional Individual Difference Acculturation (MIDA) Model." *Journal of Cross-Cultural Psychology* 40 (3).
- Safi, Mina. 2006. "Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation." *Revue française de sociologie, Edition OPHRYS* 47 (1): 3-48.
 10.3917/rfs.471.0003.
- Sayad, Abdelmalek. 1991. In *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité 2. Les enfants illégitimes*. Edition de Boeck, Bruxelles ed.
- Sayad, Abdelmalek. 1999. *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. N.p.: Editions du Seuil.
- Schmoll, Camille. 2021. "L'approche transnationale dans les études migratoires. Retour sur 30 ans de travaux." *De facto* 28. <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/09/15/defacto-028-01/>.
- Schnapper, Dominique. 1991. *La France de l'intégration: Sociologie de la nation en 1990*. France: Gallimard.
- Schnapper, Dominique. 2006. "L'échec du « modèle républicain » ? réflexion d'une sociologue." *Annales HSS* 4:759 - 776.
- Schnapper, Dominique. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration?* N.p.: Gallimard.

- Schnapper, Dominique. 2018. "Modernité et acculturations à propos des travailleurs émigrés." *Communications* 43 (05): 141-168. doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1986.1645>.
- Sercen, G. Selen. 2015. *SERCEN*. N.p.: L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX.
- Shafiefar, Simin. 2018. *Language profile of Iranian immigrants in Montréal compared to Toronto*. N.p.: Université de Laval.
- Shahrokni, Shirin. 2007. "Identification transnationale chez les jeunes adultes iraniens de 'seconde génération' vivant à Montréal." *Diversité urbaine*.
- Shakib, Nasrullah. 2019. *Iranian Immigrants' Interactions within Iranian Communities: An Exploration of Diversity and Belonging*. N.p.: Department of Educational and Counselling Psychology McGill University, Montréal.
- Silver, Hilary. 1994. "Social Exclusion and Social Solidarity: Three Paradigms." *International Labour Review* 133 (5-6): 531–578.
- St-Laurent, Nathalie, and Shaha Ei-Geledi. 2011. *L'intégration linguistique et professionnelle des immigrants non francophones à Montréal*. N.p.: Conseil supérieur de la langue française.
- Streiff-Fénart, Jocelyne. 2009. "Le "modèle républicain" et ses autres : construction et évolution des catégories de l'altérité en France." *Migrations Société* 122:215-239.
- Streiff-Fénart, Jocelyne. 2012. "A French Dilemma." *Comparative European Politics*, Palgrave Macmillan 3:283-300. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00961732>.
- Tedeschi, Miriam, Ekaterina Vorobeva, and Jussi S. Jauhiainen. 2020. "Transnationalism: current debates and new perspectives." *GeoJournal*, (August). 87:603–619.
- Témime, Emile. 2002/2. "Abdelmalek Sayad. La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré." *La pensée de midi* 2:159-161.
- Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques and Kamel Chachoua. 2012. *Actes du colloque L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE*

- Un cas exemplaire En hommage à Abdelmalek Sayad (1933-1998)*. Vol. 14. N.p.: CNRPAH.
- Vahabi, Nader. 2008. "Une enquête auprès d'exilés iraniens : l'exercice de la maïeutique sociologique face à des enquêtés réticents à se livrer." *Migrations Société* 20 (120).
- Vahabi, Nader. 2012. *Atlas de la diaspora iranienne*. N.p.: Karthala.
- Vahabi, Nader. 2012. "Genèse de la diaspora iranienne en France: Une analyse sociohistorique." *Migrations Société* 24 (139): 27-45.
- Vahabi, Nader. 2013. *Mémoire d'un parcours migratoire : Le cas d'un sociologue franco-iranien: Mémoire d'un parcours migratoire*. N.p.: Université de Toulouse II- Le Mirail.
- Vianna, Pedro. 2019. "Note de lecture (Résumé de l'ouvrage de Swanie Potot : "Nous les Tsiganes ou les Roms, comme vous dites, vous")." *Migrations et Société* 31 (175).
- WAGNER, Anne-Lorraine. 2010. *Thèse: Contribution au modèle d'acculturation interactif : Encourager l'individualisme pour lutter contre les discriminations*. N.p.: Université de Lorraine.
- Waldinger, Roger. 2006. "« Transnationalisme » des immigrants et présence du passé." *Revue européenne des migrations internationales* vol. 22 - n°2. 10.4000/remi.2817.
- Westlake, Daniel. 2021. "Annual Data for the Multiculturalism Policy Index for Immigrant Minorities, 1960-2020."
https://www.queensu.ca/mcp/sites/mcpwww/files/uploaded_files/immigrantminorities/Annual%20Data/Annual%20data%20MCPs%20for%20Immigrant%20Minorities%20Evidence%20Document%201960-2020.pdf.
- Wieviorka, Michel. 1997. "À propos du modèle français d'intégration républicaine." *Migrants formation* 109. <https://doi.org/10.3406/diver.1997.7427>.

- Wieviorka, Michel. 2008. "L'intégration: un concept en difficulté." *Presses Universitaires de France « Cahiers internationaux de sociologie »* 125:221-240.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm>.
- Wieviorka, Michel. 2008. "L'intégration : un concept en difficulté." *Cahiers internationaux de sociologie* 2 (n°125):221-240.
- Wihl de Wenden, Catherine. 2002. "MOTIVATIONS ET ATTENTES DE MIGRANTS." *C.E.R.A.S | « Revue Projet »* 272:46-54.
<https://www.cairn.info/revue-projet-2002-4-page-46.htm>.
- Winter, Elke. 2011. "L'identité multiculturelle au Canada depuis les années 1990 : de la consolidation à la mise en question?" *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada* 43:3.
- Wolff, Kurth H. 1950. *The sociology of Georg Simmel*. N.p.: The Free Press, Glencoe, Illinois.
- Wong, Lloyd L. 2003. In *Chapitre 3 : Transnationalisme, communautés dispersées et changements identitaires : leurs répercussions sur la politique canadienne de la citoyenneté* In *Contestation et mondialisation* édité par David Cameron et Janice Gross Stein. N.p.: Presses de l'Université de Montréal.
<https://doi.org/10.4000/books.pum.15007>.
- Yamaguchi, Izumi. 2009. *Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en sociologie pour l'obtention du grade de Philosophiæ doctor (Ph.D.)*. N.p.: département de sociologie faculté des sciences sociales université Laval québec.
- Zucchi, John. 2007. "Une histoire des enclaves ethniques au Canada." *La société historique du Canada* 31.

ANNEXE

Annexe 1. Liste des participantes aux entretiens

Canada	Type de migration	Arrivé	Age et sex	Statut marital : M, C, D	N° Enfant	Religion	Diplôme en Iran	Diplôme au Canada
1C/	TQ-D	1997	F 59	M	1	Chiite /PP	Master en gestion administrative	Formations
2C/	R	1988	M 65	D	2	Chiite /PP	2 ans Ingénierie/révolution Culturelle	Formation/certificat de immobilier
3C/	TQ-I	2014	F 41	M	1	Chiite /PP	Master 2	Master : Finance/université McGill
4C/	I	2017	F 45	M	2	Chiite /PP	Licence	Formation de cosmétique
5C/	TQ-I	1997	M 59	M	1	Bahai/PP	Master: Ingénieure de l'électricité	NA
6C /	TQ-I	1997	M 68	D	2	Chiite /PP	Génie Agricole	NA
7C/	R	1981	F 66	M	2	Chiite /PP	Diplômée de Lycée	NA
8C/	TQ-I	2014	F 44	M	3	Chiite /PP	Génie Mécanique	Formation et cours ingénierie

9C/	R	2019	F 44	M	1	Chiite /PP	Master 2: Education Anglais	Formation/certificat
10C/	TQ-D	2015	F 45	M	2	Chiite /PP	Master la santé et la sécurité au travail	Formation/Certificat
11C/	TQ-I	2004	F 48	M	2	Chiite/P	Master 2: Statistiques	Université : analyse commerciale (un an)
12C/	TQ-I	2015	M 52	M	2	Chiite /PP	Génie Mécanique	NA
13C/	TQ-D	2013	F 50	M	2	Chiite/P	Master 2: Chimie Médicale	NA
14C/	TQ-D	2015	F 49	M	2	Chiite/P	Master: traduction anglais	NA
15C/	TQ-D	2014	F 49	M	1	Chiite /PP	Master 2 : Physiques	Certificat d'enseignement -(2 ans)
16C/	R	2019	F 39	D	0	Chiite /PP	Master :Génie agro-alime ntaire	NA
17C/	I	2015	F 51	M	2	Chiite /PP	Ingénieur civil	NA
18C/	TQ-I	2015	F 39	D	2	Chiite /PP	Master Littérature Anglais	Formation : éducation de la petite enfance (2 ans)
19C/	I	2015	F	M	2	Chiite/P	Diplômée de Lycée	Stage de assistant Pharmacien

			55					
20C/	TQ-I	2012	M 44	M	2	Chiite/P	Master 2, Génie de Mécanique	Université : Master 2 Finance (2 ans)
21C/	TQ-I	2013	M 53	M	1	Chiite /PP	Spécialiste Anesthésist e	beaucoup de formation (médecins)
22C/	TQ-I	1997	M 64	M	2	Chiite/P	Master de commerce	NA
23C/	TQ-I	1981	F 65	M	2	Bahai/P	Education petit enfant	NA
24C/	TQ-I	2003	M 56	M	0	Chiite /PP	Ingénierie	Formation/Certificat
25C/	TQ-D	2012	F 49		1	Chite/PP	Professeure	Master de sociologie
26C/	TQ-D	2012	F		2	Chite/P	Professeur	Licence de informatique

France	Type de migration	Arrivé	Age et Sex	Statut marital : M, C, D	N Enfant	Religion	Diplôme en Iran	Diplôme en France
1F/	E	1982	M 67	M	2	Chiite /PP	Master 2 Chimie	Doctorat Chimie
2F/	R	2019	F 41	D	1	Chiite /PP	Master d'Anglais, diplôme de coiffeur	Formation anglais

3F/	E	2018	M 28	C	0	Chiite /PP	ingénieur des matériaux	langue française
4F/	R	2018	F 35	D/concubinage	1	Chiite /PP	Hôtesse	NA
5F/	R	2015	M 44	D	2	Chiite /PP	Master 2 Système d'entreprise	NA
6F /	E	2017	M 37	C	0	Chiite /P	Baccalauréat en administration publique	Master en management de projet
7F/	E	2003	M 57	C	0	Chiite /P	Master 2 Theatre	Doctorat de Cinéma
8F/	R	2016	M 36	C	0	Chiite /PP	Bac + 2 Bâtiment,	Formation
9F/	E	2020	M 37	M	1	Chiite /PP	Etudiant de doctorat génie de mécanique	Master 2 ingénieur
10F/	E	2020	F 27	C	0	Chiite /P	Master d'architecture	langue française
11F/	R	2018	M 63	M	3	Chiite /PP	Diplôme	NA
12F/	R	2018	M 49	M	1	Chiite /PP	Diplôme	NA
13F/	R	2009	M 46	M	1	Chiite /PP	Bac+2	Formation de tournant

14F/	R	2019	M 38	C	0	Chiite /PP	Artist Al-Mara et le travail de bois	NA
15F	E	2019	F 35	M	1	Chiite /PP	Master de l'architecture	NA
16F/	M	2016	F 42	M	1	Chiite /PP	Master de l'assurance	formation langue française
17F/	R	1981	M 65	D	1	Chiite /PP	Master de théâtre	doctorat en cinéma
18F/	E	2006	M 45	M	2	Chiite /P	Master d'ingénieur matériaux	Doctorat
19F/	R	2016	M 45	Concubina ge	0	Chiite /PP	Bac+2 Littérature	Formation
20F/	R	2014	M 41	D	1	Chiite /PP	Diplomé	Formation
21F/	R	2018	M 27	C	0	Chiite /PP	Licence de design de vêtement	NA
22F/	R	2018	M 36	C	0	Chiite /PP	Licence de IT :Sharif	NA
23F/	R	1980	F 67	C	0	Chiite /PP	Diplômée	NA
24F/	R	2016	M 31	C	0	Chiite /PP	Licence de IT	NA

25F/	R	2019	F 36	M	1	Chiite /PP	Licence de ART	Formation
26F/	M	1970	F 70	M	2	Bahii/P	Diplômée	NA

Annexe 2. Guide d'entretien bilingue (français–persan)

Français	فارسی
1. Quelles ont été vos principales motivations pour immigrer ?	انگیزه‌های اصلی شما برای مهاجرت چه بوده است؟ ۱.
2. Quel type d'immigration avez-vous choisi ?	چه نوع مهاجرتی را انتخاب کردید؟ ۲.
3. Pourquoi avez-vous choisi la France ou le Canada ?	چرا فرانسه یا کانادا را برای مهاجرت انتخاب کردید؟ ۳.
4. Auriez-vous préféré immigrer dans l'autre pays ? Pourquoi ?	اگر امکان انتخاب داشتید، ترجیح می‌دادید به کشور ۴. دیگری مهاجرت کنید؟ چرا؟
5. Avez-vous de la famille au Canada ou en France ?	آیا در فرانسه یا کانادا اعضای خانواده‌ای دارید؟ ۵.
6. Est-ce que vos parents vivent avec vous ?	آیا والدینتان با شما زندگی می‌کنند؟ ۶.
7. Si vous êtes une femme voilée, estimez-vous être facilement acceptée dans la société ?	اگر خانم محجبه هستید، آیا احساس می‌کنید که در ۷. جامعه به راحتی پذیرفته می‌شوید؟
8. Selon vous, qu'est-ce que la société d'accueil a appris de vous en tant qu'immigrant iranien ?	به نظر شما، جامعه میزبان چه چیزی از حضور شما ۸. به عنوان یک مهاجر ایرانی یاد گرفته است؟
9. Quelle expérience vécue en France ou au Canada a modifié ou enrichi votre culture personnelle ?	چه تجربه‌ای در فرانسه یا کانادا باعث شده فرهنگ ۹. شخصی شما تغییر کند یا غنی‌تر شود؟
10. Avez-vous vécu des chocs culturels à votre arrivée dans le pays d'accueil ?	آیا هنگام ورود به کشور میزبان دچار شوک ۱۰. فرهنگی شدید؟
11. Quelles similitudes et différences culturelles avez-vous observées entre l'Iran et la France ou le Canada ?	چه شباهت‌ها و تفاوت‌هایی بین فرهنگ ایران و ۱۱. کشور میزبان مشاهده کرده‌اید؟
12. Qu'est-ce qui vous a le plus surpris dans la société française ou canadienne ?	چه چیزهایی در جامعه فرانسه یا کانادا برای ۱۲. ایرانیان تعجب‌برانگیز بوده است؟

13. Avez-vous eu des échanges ou des discussions avec des Français ou des Canadiens à propos de l'Iran, notamment sur le mouvement de Mahsa Amini et le slogan 'Femmes, Vie, Liberté' ?	آیا درباره ایران، بهخصوص جنبش مهسا امینی و شعار «زن، زندگی، آزادی» با فرانسوی‌ها یا کانادایی‌ها گفت‌وگو داشته‌اید؟
14. Comment vos compétences en communication ont-elles évolué depuis votre immigration ?	مهارت‌های ارتباطی شما بعد از مهاجرت چطور ۱۴. تغییر کرده‌اند؟
15. Comment décririez-vous votre intelligence de communication aujourd'hui par rapport à celle que vous aviez en Iran ?	هوش ارتباطی شما نسبت به قبل از مهاجرت چه ۱۵. تغییری کرده است؟
16. Combien de personnes connaissez-vous ayant contracté un mariage mixte au Canada ou en France ?	چند نفر را می‌شناسید که ازدواج مختلط (بین ۱۶. فرهنگی) داشته‌اند؟
17. Quelle est, selon vous, la différence de pression sociale ressentie par les femmes divorcées iraniennes au Canada ou en France par rapport à l'Iran ?	به نظر شما زنان مطلقه ایرانی در فرانسه یا کانادا ۱۷. چه میزان فشار اجتماعی را نسبت به ایران تجربه می‌کنند؟
18. Pensez-vous que la communauté d'accueil devrait respecter la culture des immigrants, ou est-ce aux immigrants de s'adapter à la culture majoritaire ?	آیا فکر می‌کنید جامعه میزبان باید فرهنگ مهاجران ۱۸. را بپذیرد یا وظیفه مهاجران است که خود را با فرهنگ جامعه میزبان تطبیق دهند؟
19. Avez-vous le sentiment que la société essaie de mieux vous comprendre ? Pouvez-vous donner un exemple ?	آیا احساس می‌کنید جامعه تلاش می‌کند شما را بهتر ۱۹. بشناسد؟ می‌توانید مثالی بزنید؟
20. Dans quelle mesure les Canadiens ou les Français s'attendent-ils à ce que vous changiez ou vous adaptiez à leur culture ?	کانادایی‌ها یا فرانسوی‌ها تا چه اندازه انتظار دارند ۲۰. که شما تغییر کنید یا با فرهنگشان تطبیق یابید؟
21. Avez-vous constaté une diminution de vos pratiques culturelles ou de vos cérémonies iraniennes ?	آیا کاهش در برگزاری مراسم فرهنگی ایرانی خود ۲۱. احساس کرده‌اید؟
22. Parlez-moi de vos expériences dans la société iranienne, positives comme négatives.	از تجربه‌های مثبت و منفی خود در جامعه ایران ۲۲. برایم بگویید.
23. Quelles sont vos attentes envers la société iranienne ? Et que pensez-vous qu'elle attend de vous ?	از جامعه ایران چه انتظاراتی دارید و فکر می‌کنید ۲۳. این جامعه از شما چه انتظاراتی دارد؟
24. Avez-vous des amis non Iraniens avec qui vous sortez régulièrement ?	آیا دوستان غیر ایرانی دارید که به‌طور منظم با آن‌ها ۲۴. در ارتباط باشید؟

25. Avez-vous des amis étrangers avec qui vous pouvez partager des moments de douleur ou de difficulté ?	۲۵. آیا دوستانی از ملیت‌های دیگر دارید که بتوانید احساسات و سختی‌های خود را با آن‌ها در میان بگذارید؟
26. Quel rôle jouent les médias sociaux dans votre intégration ou votre lien avec la culture iranienne ?	۲۶. شبکه‌های اجتماعی چه نقشی در ادغام شما یا حفظ فرهنگ ایرانی دارند؟
27. Utilisez-vous des applications comme Telegram, WhatsApp ou Instagram pour garder le contact avec d'autres Iraniens ?	۲۷. آیا از اپلیکیشن‌هایی مانند تلگرام، واتس‌آپ یا اینستاگرام برای ارتباط با ایرانیان استفاده می‌کنید؟
28. Pensez-vous qu'il est important de participer à des cérémonies d'autres cultures ? Pourquoi ?	۲۸. آیا فکر می‌کنید شرکت در مراسم فرهنگی سایر ملت‌ها مهم است؟ چرا؟
29. Dans quelle mesure êtes-vous exposé à des cultures, événements ou festivals d'autres communautés au Canada ou en France ?	۲۹. تا چه حد در کانادا یا فرانسه در معرض فرهنگ‌ها، رویدادها یا جشنواره‌های سایر جوامع قرار دارید؟
30. Si vous ne participez pas à ces événements, pourquoi pensez-vous que c'est le cas ?	اگر در این رویدادها شرکت نمی‌کنید، دلیلش چیست؟ ۳۰.
31. Comment évaluez-vous votre niveau de langue dans le pays d'accueil ?	سطح زبان خود را در کشور میزبان چگونه ارزیابی می‌کنید؟ ۳۱.
32. Selon vous, quelle est l'importance de la langue pour s'intégrer dans un nouveau pays ?	از نظر شما، یادگیری زبان تا چه اندازه برای ادغام در کشور جدید مهم است؟ ۳۲.
33. Quel niveau de compétence linguistique est nécessaire pour obtenir l'emploi que vous souhaitez ?	برای یافتن شغل مناسب، به چه سطحی از زبان نیاز است؟ ۳۳.
34. Quels obstacles avez-vous rencontrés dans l'apprentissage de la langue ?	در مسیر یادگیری زبان با چه موانعی روبرو شدید؟ ۳۴.
35. Comment les gens réagissent-ils lorsque vous parlez avec un accent ? Avez-vous un exemple ?	وقتی با لهجه صحبت می‌کنید، واکنش دیگران چگونه است؟ می‌توانید مثالی بزنید؟ ۳۵.
36. Dans l'éducation de vos enfants, qu'est-ce qui est le plus important pour vous : la culture iranienne, la religion, la langue, l'alimentation, ou autre chose ? Pourquoi ?	در تربیت فرزندانتان، چه چیزهایی برایتان اولویت دارد: فرهنگ ایرانی، مذهب، زبان، غذا، لباس یا چیز دیگر؟ چرا؟ ۳۶.
37. Vos enfants parlent-ils le persan ? Communiquent-ils avec leurs proches en Iran ? À quelle fréquence ?	آیا فرزندانتان فارسی صحبت می‌کنند؟ آیا با بستگانشان در ایران ارتباط دارند؟ چند بار در ماه؟ ۳۷.

38. Avez-vous un plan pour leur enseigner la langue persane ?	آیا برای آموزش زبان فارسی به آن‌ها برنامه‌ای دارید؟
39. Fréquentent-ils des écoles persanes ou des cours de langue ?	آیا آن‌ها در کلاس‌ها یا مدارس فارسی شرکت می‌کنند؟
40. Quelle est leur réaction lorsqu'ils assistent à des cérémonies culturelles ou religieuses iraniennes ? Y participent-ils activement ?	واکنش فرزندان‌تان نسبت به مراسم فرهنگی یا مذهبی ۴۰ شما چگونه است؟ آیا به‌طور فعال در آن‌ها شرکت می‌کنند؟
41. Que faites-vous dans la société canadienne ou française que vous ne pouviez pas faire en Iran ?	در کانادا یا فرانسه چه کارهایی می‌توانید انجام دهید ۴۱ که در ایران نمی‌توانستید؟
42. Comment comparez-vous vos relations sociales ici (avec les gens, les bureaux, les écoles, les amis) à celles que vous aviez en Iran ?	روابط اجتماعی، اداره‌ها، فروشگاه‌ها، مدارس و ۴۲ دوستان در اینجا را با ایران چگونه مقایسه می‌کنید؟
43. Vous sentez-vous étranger en Iran ou dans votre pays d'accueil ?	در ایران احساس غریبی می‌کنید یا در کشور ۴۳ میزبان؟
44. Comment vos attentes ont-elles évolué depuis votre arrivée ?	انتظار‌تان از زندگی بعد از مهاجرت چطور تغییر ۴۴ کرده است؟
45. Avez-vous des regrets concernant votre décision d'immigrer ?	آیا از تصمیم مهاجرت خود پشیمان هستید؟ ۴۵
46. Si vous pouviez revenir en arrière, choisiriez-vous à nouveau l'immigration ?	اگر به گذشته بازگردید، باز هم مهاجرت را انتخاب ۴۶ می‌کنید؟
47. Recommanderiez-vous l'immigration à d'autres ? Pourquoi ou pourquoi pas ?	آیا مهاجرت را به دیگران پیشنهاد می‌کنید؟ چرا یا ۴۷ چرا نه؟
48. Étiez-vous plus heureux en Iran qu'ici ? Pourquoi ?	آیا در ایران خوشحال‌تر بودید یا در کشور کنونی؟ ۴۸ چرا؟
49. Selon vous, qu'est-ce que l'on gagne ou perd en migrant ?	فکر می‌کنید انسان با مهاجرت چه چیزهایی به دست ۴۹ می‌آورد و چه چیزهایی را از دست می‌دهد؟
50. Avez-vous un projet de retour en Iran ?	آیا برای بازگشت به ایران برنامه‌ای دارید؟ ۵۰

Annexe 3. Illustrations photographiques : (Canada : Toronto)

Manifestations : Femme, Vie, Liberté







Restaurants et cafés iraniens



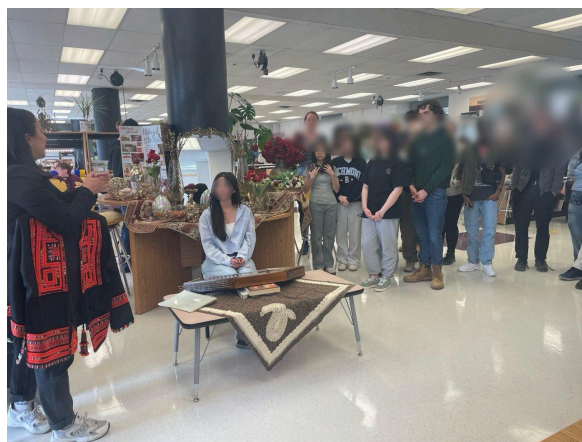
Le centre commercial iranien de Toronto: [پلازای ایرانیان تورونتو](#)



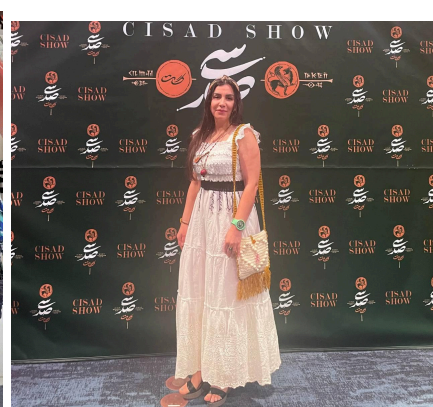


Activités du Persian Club à l'école où je travail ET Célébrations de Yalda et Norooz





Festival de film iranien et événement culturels à Toronto

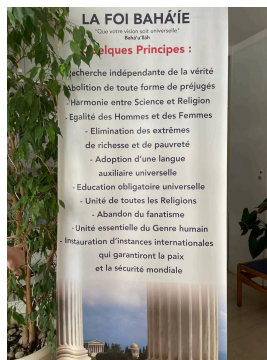


Annexe 4. Annexe – Illustrations photographiques (France : Nice)

Manifestations : Femme, Vie, Liberté



Centre Bahá'í à Nice



Restaurants - Supermarchés iraniens à Nice : Safran et Shazi





Célébration de Chahar Shanbeh Souri au restaurant Safran



Repas iranien- français chez Hervé – Hospitalité et échanges interculturels



Échange interculturel entre Iraniens et Français : une soirée de lecture de poèmes de Molana – le célèbre poète persan



Représentation théâtrale inspirée de l'épopée de Gilgamesh, accompagnée de musique jouée au sitar – un instrument traditionnel iranien – à Nice.

[Spectacle De Gilgamesh - Nice - 04-04-2025](https://www.youtube.com/watch?v=oAkm_5Myvjk)

